This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

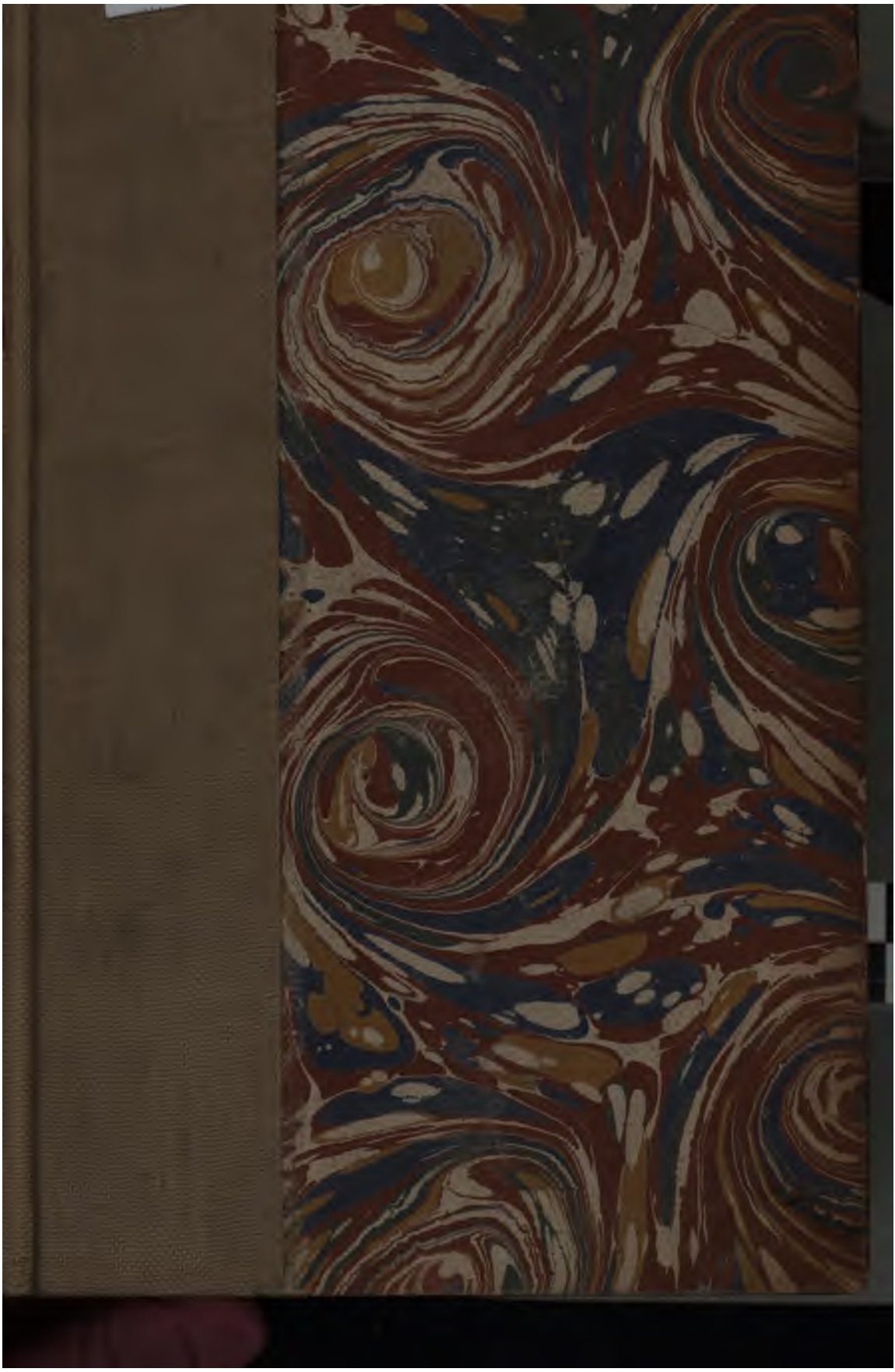

PARIS SANS PAIR
BIBLIOTHÈQUE
DE
PAUL LACOMBE

BULLETIN
DU
BIBLIOPHILE
ET
DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

fondée en 1834

PAR

J. TECHENER

avec le concours de Charles Nodier, Baron Jérôme Pichon, Paul Lacroix, G. Peignot, J. C. Brunet, etc., etc.

Directeur : Georges Vicaire

PARIS
LIBRAIRIE HENRI LECLERC
219, RUE SAINT-HONORÉ, 219
et 18, rue d'Alger
1904

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

ET DU BIBLIOTHÉCAIRE

fondé en 1834 par J. Techener

PUBLIÉ PAR LA LIBRAIRIE HENRI LECLERC

AVEC LE CONCOURS DE

MM. **Marius Barroux**, archiviste-adjoint de la Seine; **Henri Béraldi**, président de la Société des Amis des livres; **Jean Bérinx**; **Paul Bourdelsey**; **Paul Bonnefon**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Henri Bouchot**, conservateur des estampes à la Bibliothèque Nationale; **Abbé H.-M. Bourseaud**; **R. P. Henri Chérot, S. J.**; **Marquis de Clapiers**, de la Société des Bibliophiles français; **A. Claudin**, lauréat de l'Institut; **Henri Cordier**; **Paul Cottin**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Ernest Courbet**; **A. Decauville-Lachênée**, de la Bibliothèque de Caen; **Léopold Delisle**, membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque Nationale; **Joseph Denais**; **Victor Desèglise**; **Félix Desvernay**, administrateur de la grande Bibliothèque de Lyon; **Léon Dorez**, de la Bibliothèque Nationale; **Emile Droit**; **Joseph Dumoulin**; **Alfred Dupré**, avocat à la Cour d'appel de Paris; **Dupré-Lasale**, conseiller honoraire à la Cour de Cassation; **Gaston Duval**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Charles Epheussi**; **Prince d'Essling**, de la Société des Bibliophiles français; **Paul d'Estrée**; **Alfred Franklin**, administrateur de la Bibliothèque Mazarine; **Pierre Gauthiez**; **Tony Genty**; **Ch. de Grandmaison**, archiviste honoraire d'Indre-et-Loire, correspondant de l'Institut; **R. P. Eugène Griselle, S. J.**; **Vicomte de Grouchy**; **Léon Gruel**; **Antoine Guillois**; **Gabriel Hanotaux**, de l'Académie française; **Henry Harrisse**; **Maurice Henriet**; **Henry Houssaye**, de l'Académie française; **Paul Lacombe**, des Amis des livres; **Frédéric Lachèvre**; **Abel Lefranc**, professeur au Collège de France; **Gustave Macon**, conservateur-adjoint du Musée Condé; **Ch. Malherbe**, archiviste de l'Opéra; **Paul Marais**, de la Bibliothèque Mazarine; **L. Marcheix**, conservateur des collections de l'Ecole des Beaux-Arts; **Henry Martin**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Abbé J. B. Martin**, correspondant du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts; **Fernand Mazerolle**, archiviste-paléographe; **Edmond Maignien**, de la Bibliothèque de Grenoble; **Georges Monval**, archiviste de la Comédie-Française; **A. Morel-Fatio**, secrétaire de l'Ecole des Chartes; **Louis Morin**, typographe à Troyes; **Léon-Gabriel Pélissier**; **Emile Picot**, membre de l'Institut et de la Société des Bibliophiles français; **Baron Roger Portalis**, de la Société des Bibliophiles français; **Bernard Prost**, inspecteur général des Bibliothèques et des Archives; **Ernest Quentin-Bauchart**, de la Société des Bibliophiles français; **Ph. Renouard**; **Vicomte de Savigny de Moncorps**, de la Société des Bibliophiles français; **Gaston Schéfer**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Vicomte de Spoelberch de Lovenjoul**; **Henri Stein**, archiviste aux archives nationales; **Abbé Tougard**; **Maurice Tourneux**; **Abbé Ch. Urbain**, chantre général de Tarentaise; **Georges Vicaire**, de la Bibliothèque Mazarine de la Société des Bibliophiles français, etc.

Directeur : **GEORGES VICAIRE**.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET DU BIBLIOTHÉCAIRE

1904

BULLETIN DU BIBLIOPHILE ET DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

fondée en 1834

PAR

J. TECHENER

avec le concours de CHARLES NODIER, Baron JÉRÔME PICHON, PAUL LACROIX, G. PEIGNOT, J. C. BRUNET, etc., etc.,

---

DIRECTEUR : GEORGES VICAIRE

PARIS

LIBRAIRIE HENRI LECLERC

219, RUE SAINT-HONORÉ, 219

et 16, rue d'Alger.

1904

FLANERIES BIBLIOGRAPHIQUES

Librairie
31/12/23
Nijhoff
7161

(*Suite*) (1)

III

LA RELIGION DU *BRUNET*

Il serait inconvenant de soulever des objections sérieuses contre la valeur du *Manuel du Libraire*, ouvrage que chacun de nous consulte toujours avec profit; mais on ne saurait trop dire et redire qu'il ne faut réclamer de lui que les services qu'il peut rendre et que les renseignements que son auteur a eu l'intention de nous fournir. Presque toujours, en effet, les déceptions, les mécomptes que les travailleurs éprouvent dans leurs recherches, proviennent de ce qu'ils ont demandé aux *outils* dont ils ont la disposition, un secours que ceux-ci ne saurait leur apporter, soit à raison de leur construction intrinséque, soit à cause de l'époque à laquelle ces *outils* ont été confectionnés.

Étudions donc nos instruments de travail avant de nous en servir, afin de ne pas nous exposer à un découragement irréfléchi. Ces instruments ne nous seront vraiment utiles que si nous connaissons leur valeur ou leur faiblesse, leurs avantages ou leurs inconvénients.

Il ne semble pas nécessaire de donner ici le titre *in-extenso* du *Manuel* de Brunet. Ou vous possédez cet ouvrage, ou il est à votre portée dans toutes les bibliothèques publiques. Sans être rare, il est d'un prix assez élevé (200 à 250 francs en papier ordinaire ; 400 francs

(1) Voir le *Bulletin* d'avril 1902, p. 157.

environ en papier de Hollande), malgré un énorme tirage et les cinq éditions que son auteur a pu donner de son vivant (1). Ces éditions successives, avec leur titre énoncé tout au long, ont été soigneusement décrites par M. Georges Vicaire dans le *Manuel de l'Amateur de livres du XIX*e *siècle* (tome I, 1894, colonnes 946-951).

Le titre du *Brunet* est des plus sincères ; nous sommes prévenus que l'ouvrage contient dans ses cinq premiers volumes : *Un nouveau dictionnaire bibliographique dans lequel sont décrits les livres rares, précieux, singuliers, et aussi les ouvrages les plus estimés en tous genres...*

L'auteur n'a donc nullement la prétention d'être complet, et quand on consulte son répertoire, il faut se rappeler que si le *Manuel du libraire* constitue une *bibliographie universelle*, il constitue avant tout une bibliographie universelle *d'ouvrages choisis* (2). Aussi, ne sais-je rien de plus puéril que la mention « Inconnu à Brunet » qui se rencontre trop souvent dans les catalogues commerciaux, et même sur les lèvres d'amateurs emballés. Faut-il, à cause de ces lacunes, incriminer la valeur du *Manuel* ? Non, il a été conçu selon la mode du temps ; son auteur a suivi les goûts et les caprices des collectionneurs de son époque et, surtout, il a travaillé en vue des possesseurs de cabinets de livres plutôt que pour les chercheurs et les historiens (3). Ceux-ci et ceux-là peuvent et doivent cependant vivre en bonne intelligence ; ne se prêtent-ils pas une mutuelle assistance ?

(1) Il est entendu que toute notre conversation roule sur la cinquième et dernière édition, parue de 1860 à 1865 en 6 volumes in-8.

(2) Cf. Ch.-V. Langlois, *Manuel de bibliographie historique* (1901, in-8), p. 17. — H. Stein, dans son *Manuel de bibliographie générale* (1898, in-8, p. 3) se montre moins sévère.

(3) *Cabinet et bibliothèque !* Quelle différence ! Cf. la *Notice* de Le Roux de Lincy, en titre du catalogue Cigongne (1861, in-8), p. XV.

« On doit, écrivait jadis un fin lettré à l'occasion de l'apparition de la première livraison du *Manuel* de Brunet, on doit applaudir aux efforts de ceux qui consacrent leur temps et leur argent à rechercher et à réunir ces vieux livres. Ils ne s'en servent pas, peut-être, mais qu'importe ? Ils les sauvent de la destruction et de l'oubli, et d'autres pourront s'en servir plus tard... » (1) — Et dans un autre ordre d'idées : « Un bon ouvrage et un beau livre, quel charmant accord ! » a dit Silvestre de Sacy, dans un article exquis, écrit à l'occasion de la vente des livres de Brunet. (2)

De tout ceci, n'avons-nous pas chaque jour de précieux témoignages ? Si de riches collectionneurs ont pu accumuler des trésors, ne voyons-nous pas les érudits en tirer, pour notre plus grand profit, ce que ces trésors ont d'utile pour la science historique ou littéraire ? Tant d'exemples se présentent à ma pensée que je ne sais qui citer des Delisle accroissant la valeur de tel ou tel joyau bibliographique par une description accompagnée d'un très savant commentaire (3), ou des Picot rédigeant, avec autant de science que de précision, le catalogue raisonné d'une collection dont la valeur et l'intérêt se trouve ainsi singulièrement augmentés. (4)

Brunet lui-même — il faut le reconnaître — nous a quelquefois montré qu'il savait, lui aussi, utiliser, au profit de la science, les trésors qui avaient passé par ses mains, et voir dans un livre rare autre chose que sa forme intrinsèque, son aspect matériel, ou la reliure dont

(1) Article de P. Jannet dans la *Revue Européenne* du 1er novembre 1860 (tome XII de la collection), p. 189.

(2) *Bulletin du bibliophile*, 1868, p. 249-258.

(3) Voir dans ma *Bibliographie des travaux de M. Léopold Delisle*, l'article *Collectionneurs* de la *Table alphabétique des matières*.

(4) *Catalogue des livres composant la bibliothèque de feu M. le baron James de Rothschild* [rédigé par M. Emile Picot]. Paris,

FLANERIES BIBLIOGRAPHIQUES

Librairie
3/12/23
Nijhoff
2161

(*Suite*) (1)

III

LA RELIGION DU *BRUNET*

Il serait inconvenant de soulever des objections sérieuses contre la valeur du *Manuel du Libraire*, ouvrage que chacun de nous consulte toujours avec profit; mais on ne saurait trop dire et redire qu'il ne faut réclamer de lui que les services qu'il peut rendre et que les renseignements que son auteur a eu l'intention de nous fournir. Presque toujours, en effet, les déceptions, les mécomptes que les travailleurs éprouvent dans leurs recherches, proviennent de ce qu'ils ont demandé aux *outils* dont ils ont la disposition, un secours que ceux-ci ne saurait leur apporter, soit à raison de leur construction intrinséque, soit à cause de l'époque à laquelle ces *outils* ont été confectionnés.

Étudions donc nos instruments de travail avant de nous en servir, afin de ne pas nous exposer à un découragement irréfléchi. Ces instruments ne nous seront vraiment utiles que si nous connaissons leur valeur ou leur faiblesse, leurs avantages ou leurs inconvénients.

Il ne semble pas nécessaire de donner ici le titre *in-extenso* du *Manuel* de Brunet. Ou vous possédez cet ouvrage, ou il est à votre portée dans toutes les bibliothèques publiques. Sans être rare, il est d'un prix assez élevé (200 à 250 francs en papier ordinaire ; 400 francs

(1) Voir le *Bulletin* d'avril 1902, p. 157.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

ET DU BIBLIOTHÉCAIRE

fondé en 1834 par J. Techener

PUBLIÉ PAR LA LIBRAIRIE HENRI LECLERC

AVEC LE CONCOURS DE

MM. **Marius Barroux**, archiviste-adjoint de la Seine; **Henri Bérault**, président de la Société des Amis des livres; **Jean Berlioux**; **Paul Bourdaley**; **Paul Bonnefon**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Henri Bouchot**, conservateur des estampes à la Bibliothèque Nationale; Abbé **H.-M. Bourseaul**; R. P. **Henri Chérot**, S. J.; Marquis de **Chapiers**, de la Société des Bibliophiles français; **A. Claudin**, lauréat de l'Institut; **Henri Cordier**; **Paul Cottin**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Ernest Courbet**; **A. Decauville-Lachênée**, de la Bibliothèque de Caen; **Léopold Delisle**, membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque Nationale; **Joseph Denais**; **Victor Desèglise**; **Félix Desvernay**, administrateur de la grande Bibliothèque de Lyon; **Léon Dorez**, de la Bibliothèque Nationale; **Emile Droit**; **Joseph Dumoulin**; **Alfred Dupré**, avocat à la Cour d'appel de Paris; **Dupré-Lasale**, conseiller honoraire à la Cour de Cassation; **Gaston Duval**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Charles Ephrussi**; **Prince d'Essling**, de la Société des Bibliophiles français; **Paul d'Estrée**; **Alfred Franklin**, administrateur de la Bibliothèque Mazarine; **Pierre Gauthiez**; **Tony Genty**; **Ch. de Grandmaison**, archiviste honoraire d'Indre-et-Loire, correspondant de l'Institut; R. P. **Eugène Grisella**, S. J.; Vicomte de **Grouchy**; **Léon Gruel**; **Antoine Guillois**; **Gabriel Hanotaux**, de l'Académie française; **Henry Harrisse**; **Maurice Henriet**; **Henry Houssaye**, de l'Académie française; **Paul Lacombe**, des Amis des livres; **Frédéric Lachèvre**; **Abel Lefranc**, professeur au Collège de France; **Gustave Macon**, conservateur-adjoint du Musée Condé; **Ch. Malherbe**, archiviste de l'Opéra; **Paul Marais**, de la Bibliothèque Mazarine; **L. Marcheix**, conservateur des collections de l'Ecole des Beaux-Arts; **Henry Martin**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Abbé **J. B. Martin**, correspondant du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts; **Fernand Mazerolle**, archiviste-paléographe; **Edmond Maignien**, de la Bibliothèque de Grenoble; **Georges Monval**, archiviste de la Comédie-Française; **A. Morel-Fatio**, secrétaire de l'Ecole des Chartes; **Louis Morin**, typographe à Troyes; **Léon-Gabriel Pélissier**; **Emile Picot**, membre de l'Institut et de la Société des Bibliophiles français; **Baron Roger Portalis**, de la Société des Bibliophiles français; **Bernard Prost**, inspecteur général des Bibliothèques et des Archives; **Ernest Quentin-Bauchart**, de la Société des Bibliophiles français; **Ph. Renouard**; Vicomte de **Savigny de Moncorps**, de la Société des Bibliophiles français; **Gaston Schéfer**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Vicomte de **Spoelberch de Lovenjoul**; **Henri Stein**, archiviste aux archives nationales; Abbé **Tougard**; **Maurice Tourneux**; Abbé **Ch. Urbain**, vicaire général de Tarentaise; **Georges Vicaire**, de la Bibliothèque Mazarine de la Société des Bibliophiles français, etc.

Directeur : **GEORGES VICAIRE**.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET DU BIBLIOTHÉCAIRE

1904

BULLETIN DU BIBLIOPHILE ET DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

fondée en 1834

PAR

J. TECHENER

avec le concours de CHARLES NODIER, Baron JÉRÔME PICHON, PAUL LACROIX, G. PEIGNOT, J. C. BRUNET, etc., etc.,

---

DIRECTEUR : GEORGES VICAIRE

PARIS

LIBRAIRIE HENRI LECLERC

219, RUE SAINT-HONORÉ, 219

et 16, rue d'Alger.

1904

LES DE THOU

ET LEUR

CÉLÈBRE BIBLIOTHÈQUE

1573 - 1680 - 1789

(D'après des documents nouveaux.)

(Suite)

VI

SECONDE SÉRIE DE CATALOGUES THUANIENS

Les anciens catalogues que nous venons de décrire, outre d'importants renseignements bibliographiques, fournissent les données essentielles, comme point de départ, pour tracer le développement de cette célèbre bibliothèque. Ceux qu'on dressa quand Jacques-Auguste de Thou IIe, seul héritier mâle survivant du célèbre historien, fut entré en possession nous conduiront jusqu'à l'évolution définitive, — par autorité de justice, — de la *Bibliotheca Thuana*.

Dans cet ordre d'idées, le premier catalogue qui après un laps d'au moins vingt-sept ans, suivit le 10,389 est le *Dupuy 879-880;* ainsi que le prouve la lettre précitée de Jacques Dupuy à Bouchard.

Ce catalogue consiste en deux très forts volumes in-

folio faits de fiches originales, montées sur papier des deux côtés de la feuille, au nombre de six mille cinq cent quarante articles pour le tome Ier et de six mille cinq pour le tome II ; en tout, 12,545 ouvrages, auxquels il convient d'ajouter six feuillets consacrés à des titres de pièces de musique (1).

C'est l'œuvre combinée de Pierre Dupuy, Jacques Dupuy et Ismaël Boulliau (2). Cette fois, la forme alphabétique a été adoptée : fait qui dénote l'intention de dresser un inventaire, plutôt que de faciliter les recherches des érudits, comme dans le 10,389 et ses dérivés.

Ces fiches, d'époques et d'écritures différentes, ont été classées et collées toutes en même temps. Il ne s'y trouve pas de livres imprimés après 1644 (3).

Au verso d'un feuillet blanc du tome I, on remarque la note suivante, d'une autre écriture :

Ce catalogue de la Bibliothèque de Mr. de Thou en deux volumes a esté décrit aussi depuis en 2 vols. par M. Dupuy, et mis au net et beaucoup augmenté. Ils sont présentement entre les mains de Monsieur le Marquis de Menars (4), qui possède cette illustre Bibliothèque depuis l'année 1680, et qui l'a enrichie de plusieurs livres très bons et très rares.
Ce 24e mars 1688 (5).

Nous ne savons si ce Dupuy est Pierre, décédé le

(1) Le P. Louis-Jacob de Saint-Charles, écrivant *de visu* en 1644, dit : « Cette bibliothèque possède plus de 8.000 volumes des plus rares et curieux, qui ont été recherchez dans l'Europe avec une despense excessive, lesquels sont reliés en maroquin et veau dorez. » *Op. cit.*, p. 566. Le savant carme se trompait de plus d'un tiers.

(2) Léon Dorez, *Catalogue de la collection Dupuy ;* Paris in-8, 1899, t. II, p. 635.

(3) Au tome I, f° 68, v., on remarque un livre daté de 1688, mais par erreur, car c'est l'ouvrage de N. Fabricio Boderiano, imprimé à Paris en 1588.

(4) Ce catalogue n'a pu être retrouvé.

(5) Léon Dorez, *ubi supra.*

14 décembre 1651, ou bien son frère cadet, Jacques, prieur de Saint-Sauveur-lès-Bray, mort le 16 novembre 1656. De toute façon, le 879-880, que nous venons de décrire, donne la liste apparemment complète des livres que contenait la bibliothèque thuanienne au milieu du XVIIe siècle, liste qui accuse une augmentation du double environ sur le 10,389 et ses dérivés. Ajoutons qu'elle indique aussi un surplus de 1500 à 1800 volumes sur l'année 1653, comme on le verra par la suite.

* * *

Nous notons dans une lettre écrite par Boulliau, de Paris, le 11 juillet 1653, à un de ses correspondants nommé Christophoro Storino, qu'à cette date, il avait presque terminé, « non sans dégoût et ennui », un catalogue de la bibliothèque thuanienne rédigé avec les titres des divisions et matières, en respectant la suite des auteurs (3). C'est-à-dire un catalogue méthodique, qu'on ne saurait confondre avec le 879-880 précité. A notre sens, c'est celui que Quesnel désigne dans le titre du sien propre comme étant « secundum scientias et artes à clariss. vero Ismaele Bulliado digestus. »

Cette lettre renferme en outre l'intéressant détail que le 11 juillet 1653 la bibliothèque des de Thou contenait onze mille volumes et huit cents manuscrits. (1)

Jean-Henri Bœcler, l'un des plus grands érudits de l'Allemagne et de son temps, avait donné une lettre de recommandation à deux personnes du Brunswick pour

(1) « Catalogo scilicet Thuanæ Bibliothecæ per professionum et materiarum titulos digerendo, servata auctorum serie, amplissimæ equidem Bibliothecæ noscendæ, quæ voluminum impressorum undecim millibus, manuscriptis vero octingentis constat opus utilissimum, at extra fastidium ac tædium nulli absolvendum, ad finem prope perduxi. » Ms. fr., 13,043, f° 147.

Ismaël Boulliau. Celui-ci leur fit voir la fameuse collection, et en rendant compte à Bœcler, le 1er juillet 1659, de la visite de ses protégés, il lui dit qu'ils furent émerveillés, car la bibliothèque ne renfermait pas moins de « treize mille volumes imprimés, huit cents manuscrits anciens et neuf cents nouveaux. » (1)

Six ans après le recensement de 1653, malgré l'absence de De Thou à la Haye, et la pénurie dont il continuait à se ressentir, deux mille volumes et neuf cents manuscrits avaient donc été ajoutés à sa collection. Nous devons dire cependant que ce dernier chiffre s'explique par l'entrée dans la bibliothèque en 1656 des 837 volumes de manuscrits légués par Jacques Dupuy.

LE CATALOGUE DÉTAILLÉ

Aucun des catalogues que nous venons de décrire ne spécifie le nombre de tomes des ouvrages en ayant plus d'un seul, — ce qui était d'ailleurs la grande exception dans la première moitié du XVIIe siècle (2), — ni une description des reliures, Mais la Bibliothèque nationale possède un catalogue thuanien qui, heureusement, fournit les détails bibliographiques nécessaires pour compléter à cet égard le 10,389 et ses dérivés ainsi que le Dupuy 879-880.

Ce précieux catalogue, coté *Latin 17,920-17,921*, porte, comme le 17,919, l'*ex-libris* du président de Verthamon.

(1) « Bibliothecam Thuanam illis patefeci, quam non sine stupore contemplati sunt. Quamvis enim numero voluminum ampliores etiam Parisiis Bibliothecæ, una aut altera extent, nec de librorum delectu, nec de compacturæ nitore ac elegantia cum ea certare tamen possunt. Ad voluminum tredecim millia impressorum excurrit ni quibus manuscriptorum veterum octingenta volumina, recentiorum nongenta accedunt. » Ms. fr. 13,026, f° 35 recto.

(2) Dans le catalogue de Quesnel, qui est le plus complet des inventaires thuaniens et le dernier, sur 12,729 ouvrages, 184 seulement comptaient au-delà d'un seul volume.

C'est un grand in-folio, recouvert de mauvais carton, en deux volumes, chacun d'écriture différente ; œuvre de simples copistes, contenant la description, le premier (A.-J.) de 6,636 ouvrages ; le second (K.-Z.), de 6,027 ; soit 12,663 numéros qui (selon les tomaisons inscrites), formeraient un ensemble de 12.883 volumes ; non compris 5 feuillets de titres de morceaux de musique imprimés.

Le catalogue est entièrement dans la forme alphabétique et intitulé *Cathalogus Bibliothecæ Jac. Aug. Thuani.* Il commence par deux feuillets de *notanda* systématiques. Nous n'avons rencontré dans ces deux volumes aucun livre imprimé après 1662, et il y en a relativement peu à dater de 1657. Cela s'explique par le fait que de 1657 à 1662 de Thou vécut en Hollande, et qu'ensuite l'état de sa fortune ne lui permit guère d'augmenter sa bibliothèque.

RELIURES

Ce qui donne (au point de vue de la bibliophilie, telle qu'on la comprend de nos jours) une importance capitale et unique au 17,920-21, comme nous venons de le dire, c'est qu'il renferme surtout la description d'un grand nombre de reliures. Nous y avons relevé les façons suivantes :

VEAU, blanc, sans armes, avec armes, bleu, brun, marbré, cerisé *(sic)*, noir, noir façonné, noir sans armes, noir doré sur tranche et réglé ; fauve (ce sont les plus nombreux), rouge à la Grecque, cerise et argenté.

MAROQUIN, gris doré à rosettes (?) ; jaune doré (nombreux) ; citron (un seul) ; bleu à la Grecque et aux armes ; gris façonné ; incarnat tout couvert de filets dorés ; gris de Turquie avec fleurs ; cerise doré ; noir avec armes et chiffres ; vert doré, vert marbré ; brun doré ; reliure à

petits fers ; ancienne reliure dorée façonnée ; bleue aux armes du roi et toute couverte de fleurs de lis.

VÉLIN, vert tranche dorée ; vélin avec fleurs de lis sur le dos ; vélin tout couvert de fleurs de lis ; vélin rouge, vélin marbré, vélin doré et rubans verts.

VELOURS, violet ; SATIN, bleu ; BASANE, verte (très peu) ; PARCHEMIN et fleur de lis ; parchemin sur carton ; parchemin vieux, reliure d'Allemagne ; parchemin à molay (reliure molle ?).

PAPIER, gris ; marbré ; violet ; carton coupé (?)

Disons que, contrairement à une opinion répandue, les de Thou n'adoptèrent pas une couleur de maroquin spéciale pour la Poésie, l'Histoire, la Philosophie, etc., et que, par exemple, « le maroquin citron était surtout destiné aux sciences exactes. »(1)

Nous notons aussi dans le 17,920-21 une série de quinze ouvrages, comprenant vingt volumes, dont dix sont explicitement dits provenir de la bibliothèque de Grolier, et dix qui de même en ont fait partie, bien que mentionnés sans cette attribution dans les catalogues thuaniens. Parmi ces livres précieux, trois sont restés inconnus à Le Roux de Lincy et, ce semble, à tous les bibliographes.

LIVRES AYANT APPARTENU A GROLIER (2)

DANTE. — « *Dante Alighieri Fiorentino, historiado da*

(1) Ouvrant au hasard le 17,920, et tombant sur la lettre A, les livres reliés en maroquin citron (jaune) que nous trouvons sont les œuvres d'Agathias, de H.-C. Agrippa, d'Albert-le-Grand, d'Ammonius, d'Æmilius, des commentaires sur Aristote, etc., c'est-à-dire des philosophes et des historiens. Il y a cependant deux médecins (plus ou moins poètes) : Aëtius et Angelucci ; mais la médecine est-elle au nombre des sciences exactes ?

(2) Nous copions ces titres textuellement.

Christ. Landino; Venet., 1507, folio, Grolierij. » (17.928, f° 241, v.) (1)

CICÉRON. — « *Ciceronis opera omnia.* Venet. apud Juntas, 1537. V voll. de Grolier. » (*Id.*, f° 1872). (2)

GRATIUS. — « *Gratii de Venatione Liber...cum Bucolicis poeticis.* Alde, 1534, 8°, Grolieri (3). » *Id.*, f°, 371. r.)

PAUL JOVE. — « *Pauli Jovij de Vita Leonis X*, libri 4, *cum Adriani VI et Pomponij Columnæ card. vitii ab eodem conscript.* Florent. Torrentini, 1548, f° de Grolier. (*Id.*, f° 442, r.) (4).

Ejusdem. — « *Illustrium virorum vitæ.* Florentiæ, Torrentini. 1549, f°. relieure façonnée de Grolier » (*Id.*, f° 442, v.) (5).

EUGUBINUS. — « *Augustini Steuchi Eugubini Enarrationes in Psalmos*, pars I, *cum explanationibus nobilium aliquot psalmorum.* Lugd. Gryph. fol., 1518, de Grolié. » (17,921, f° 175, r. et Quesnel, t. I, p. 17) (6).

(1) Resté inconnu à Le Roux de Lincy.

(2) C'est le superbe exemplaire relié en maroquin vert, à compartiments et fleurons d'or, aujourd'hui exposé dans la galerie Mazarine (n°s 74-78 de Le Roux de Lincy). Le *tomus primus* est daté au titre : *Venetiis, in officina Luc. Ant. Juntæ MDXXXVII*, et au colophon, *MDXXXVI.* Le *secundus* seul est daté *MDXXXIV.*

(3) C'est l'édition princeps des *Cynegetica*, dont le manuscrit, découvert en France par Sannazar, fit partie de la collection de De Thou, et qui se trouve à la Biblioth. nat. (Lat. 8,071). Ce volume est probablement identique au n° 321 de Le Roux de Lincy, intitulé : *Variorum opuscula campestria, Gratii, Ovidii... Venetia*, 1534, in-8, mar. citron, n° 4857 du catalogue Soubise annoté, lequel porte qu'il était « horriblement gâté et mouillé sans ressource. » Vendu alors 29 fr. 19 sols.

(4) Le Roux de Lincy n'a connu de cet ouvrage que l'édition de 1549.

(5) C'est le n° 140 de Le Roux de Lincy.

(6) Le Roux de Lincy, n° 113.

LUCRÈCE. — « *Lucretius.* Venet. Apud Aldum. 1515, 8°, Grolierij. » (*Id.* f° 19, r.) (1).

Ejusdem. — « *Cum commentarijs Dyonys. Lambini.* Paris, 1503, 4to, Grolierij. » (*Id.*, f° 19, r.) (2).

PONTANUS. — « *Jo. Joviani Pontani Opera poetica,* Venet.. Aldus. Grolierij : mar. bleu, 4 filets dor. 1513, 8° » (*Id.*, f° 104, v.) (3).

STATIUS. — « *Statij Sylvae,* Venet., Aldus, 1519, 8°, Grolierij » (17,921, f° 173, r.) (4).

Les autres livres provenant de Grolier, mais que les catalogues thuaniens décrivent sans en indiquer l'origine, sont les suivants :

VIDA (M.-H.). — « *Hieron. Vidæ, Cremonensis, Christiados,* lib. VI ; Cremoniæ, 1535, in-4° » (17,921, f° 217, r.) (5).

(1) C'est l'exemplaire de la Biblioth. nat. (Vélins, 2,070), imprimé sur une peau remarquablement fine. Il porte au 1er feuillet de garde : *Portio mea Domine sit in terra viventium. Joannis Grolierij Lugduñ et amicorum.* Offert par les Alde à Grolier ? Lorsque la Bibliothèque l'acquit, en 1817, ce précieux petit volume était sans reliure aucune. Depuis, il a été relié en maroquin rouge grain long. Le Roux de Lincy, n° 164.

(2) Cet exemplaire de Grolier est resté inconnu à Le Roux de Lincy.

(3) Vente Soubise, n° 4,090 : vendu 31 fr. 12 sols. Le Roux de Lincy, n° 250 ; Renouard, *Catalogue de la Bibliot. d'un amateur.*

(4) C'est le 290 de Le Roux de Lincy, daté par lui, à tort, de 1509.

(5) « Mar. noir, compart. De Thou a inscrit son nom en tête et à la fin du volume et fait poser son chiffre en or sur le dos, originairement dépourvu d'ornements. » Le Roux de Lincy, 330 A. Voir aussi l'excellent catalogue de la collection Dutuit, rédigé par Édouard Rahir. Cet ouvrage de Vida ne figure pas dans le catalogue dressé du vivant de De Thou Ier, où de cet auteur se trouvent seulement ses *Poemata*, Anvers, Plantin, 1578. La *Christiade* n'apparaît qu'avec le 17.921, mais sans indication de reliure ni d'attribution à Grolier. Les catalogues Quesnel et Soubise annotés par des témoins de ces

APULÉE. — « *Lucii Apuleii Metamorphoseos.* Venet, Alde, 1521, in-8° » (*Id.*, f° 36, v., Catalogue Soubise annoté, n° 6,332) (1).

JUVENAL. — « *Juvenalis, Persius;* Venet. Ald. 1535, in-8° » (2).

AGRICOLA. — « *Georgii Agriculæ de Mensuris et Ponderibus Romanorum.* Basilea, Froben, 1550, in-folio » (3).

SILIUS ITALICUS. — « *Silius Italicus, de Secundo Bello Punico.* Venet. Ald. 1523, 8°, m. f. [maroquin fauve] avec des filets d'or. » (*Id.*, f° 165, r.) (4).

* * *

On a intercalé, à l'époque, dans le 17,920-21 des désignations de reliures oubliées. Cependant, nous pou-

ventes omettent aussi ces importants détails. Ils ne donnent que les renseignements suivants : l'un (Bibliot. nat., Δ 12,047, p. 341), « 37-5. Merigat » ; l'autre (Bibliot. J.-E. de Rothschild), « m. v. 37 l., 5s ». C'est-à-dire que l'exemplaire De Thou-Soubise était relié en maroquin violet (ou vert) et qu'il fut vendu 37 livres 5 sols à un nommé Merigat.

(1) Le Roux de Lincy, n° 16. « A beautiful Grolier copy with the initials illuminated, and Thuanus'autograph. » *Repertorium bibliographicum ;* London, 1819, in-8, p. 207.

(2) Le Roux de Lincy, n° 147. « C'est peut-être le même que nous trouvons signalé comme vendu 575 francs à Londres en 1857, vente Bourke. Il portait les armes du président de Thou. » (G. Brunet, *Fantaisies bibliographiques*, p. 281). Nous n'avons trouvé de Juvénal de 1535 dans aucun des catalogues thuaniens.

(3) Le Roux de Lincy, nos 5-6. « Two copies, both from the Grolier collection, one of which belonged to Thuanus. » (Catal. de John Dent, 1819, p. 4, et Catal. Thorpe, 1830, nos 31 et 32, cité par G. Brunet, *Fantaisies bibliogr.*, p. 291.) Le 17,920, f° 9, v., inscrit deux exemplaires de cette édition d'Agricola, dont un, relié avec le traité de cet auteur *De re metallica*, Bâle, 1561 ; mais sans indication de provenance groliérienne.

(4) Vente Soubise, n° 4,811. Au recto du 5e f. de garde et au recto

vons citer nombre d'autres importantes omissions de ce genre. Ainsi, les œuvres, tant poétiques qu'historiques de De Thou sont décrites dans ce catalogue comme si elles n'avaient pas été reliées. Néanmoins, nous montrerons bientôt les éditions de 1604, 1606-1609, 1618 et 1620 de l'*Historia sui temporis* richement habillées de maroquin aux armes du grand historien. Faut-il supposer que cette reliure est postérieure à la confection du catalogue 17,920-21, ou bien que ces exemplaires de luxe faisaient partie d'un lot particulier destiné à rester dans la famille, mais qu'ils furent rapportés à la masse lors de la vente par autorité de justice en 1680?

Notons également parmi les livres dont ce catalogue omet de décrire la reliure, un *Ronsard*, in-folio, de 1609. relié en maroquin vert; la *Biblia Sacra* de 1545, d'Estienne, en maroquin rouge aux armes; l'admirable *Des Portes* de 1600 avec ses belles fanfares, de la collection Dutuit; le rarissime *Don Quixote* de Lisbonne, 1605, en maroquin rouge, de la collection James-E. de Rothschild; enfin, le *Xénophon* de 1561, in-folio, et le *Tacite* de 1574, in-8 (17,921, f°s 240 et 182), qui sont deux des perles de la Galerie Mazarine (559 et 561).

Quoi qu'il en soit, nous n'avons compté, dans le 17,920-21, que trois mille quatre cents livres reliés, soit un peu plus du quart; mais nombre de reliures ont été

du dernier f. on lit : *Jac. Aug. Thuani*; (Brit. Museum.) Le Roux de Lincy, n° 285, où ce volume est dit être relié en maroquin citron.

Dans les « provenances » il y a quelque intérêt à signaler deux livres autres que des Grolier. Ce sont, Scipione Mazella, *Descrit· del regno di Napoli*, 1601, in-4 : « maroc. inc. doré aux ar. de barb. [Barbanson] », et « *Diodore Sicilien*, d'Amyot, Paris, 1585; in-fol., Picardet. »; ce dernier parce que Hugues Picardet, beau-père de J.-A. de Thou II, est dit avoir « enrichi la bibliothèque de son gendre. »

certainement omises (1) par l'incurie du rédacteur de ce catalogue, comme nous venons de le démontrer.

Les volumes recouverts en maroquin avec de fines dorures devaient être relativement peu nombreux. Quant au reste, il était en partie composé de livres simplement reliés en maroquin, mais surtout en veau fauve ou brun, dans le goût adopté par les éditeurs de l'époque, toutefois plus soignés et pour la plupart avec les armes thuaniennes poussées sur les plats (2). Telles quelles, ces reliures témoignent encore d'une grande habileté et d'un travail solide sans être lourd.

Tout aussi intéressantes sont les quartorze mentions qui suivent :

LIVRES ANNOTÉS PAR DE THOU

« CICERONIS *opera omnia;* Charles Estienne, 1555, folio, 2 voll. Jac. Aug. Thuani præsidis manu notata. Veau rouge, 2 exempl. » (17,920, f° 187, r.; Quesnel, t. II, p. 257.)

« TREBELLIUS POLLIO, Bâle, 1533, J. Aug. Thuani manu notata. » (17,921, f° 72; 17,920, f° 148, v., veau fauve.)

« HOMERI *Ilias, Odyssea, Batrach., cum antiquis Scholiis Grec.*, folio. Basil., Hervagi, 1551 ; manu mea notata. » (9,374, f° 87.)

« VULCANIUS GALLICANUS *cum Suetonio et aliis historiæ scriptoribus.* Basil., folio, 1533. Liber est notatus inm argine manu Jac. Augusti Thuani. » (*Id.*, f° 333, v.).

(1) *Supra*, p. 10.

(2) Pour une description de ces armoiries, voir Ap. Briquet, *Bulletin du Bibliophile*, de janvier 1860, et le travail revu et augmenté, dans l'appendice G du tirage à part du présent ouvrage.

« JULIUS CAPITOLINUS *cum Aug. Script.* Basil., 1533, fol. J. Aug. Thuani manu notatus. Veau fauve. » (17,920, f° 148, v.)

« SEXTUS AURELIUS VICTOR, *de Vita et moribus Imperatorum Epitome.* Basil, 1533, fol., cum histor. et aliis Hist. Aug. Scriptor. J. Aug. Thuani manu in margine notatus. » (17,921, f° 215) (1).

Il y en a d'autres du même genre, par exemple :

« XÉNOPHON, *de Republica et legibus Lacedemon.* » (*Circa* 1545, pet. in-8, incomplet du titre ; relié en mauvais vélin ; notes ms. en grec. Bibliot. nat., J 2,024 *bis.*)

« BERNAB. BRISSONIUS, *de regio Persarum principatu ;* Paris. 1591, in-8. » (17,920, f° 120, r. ; Quesnel, t. I, p. 500.)

« HÉRODOTE ; Henric. Steph., 1566, in-8°. » (17,920, f° 403, v. ; Quesnel, t. I, p. 267.)

« PAUSANIAS ; Venet., Alde, 1516. » (17,921, f° 81, r., deux exemplaires, l'un, maroquin incarnat, l'autre, veau noir doré.)

« TITE-LIVE ; Venet. Alde, 1555, f° v. » (*Id.*, f° 15, v ; veau noir ; Quesnel annoté, t. I, p. 282.)

« COMMINES, *Mémoires*, Lyon, J. de Tournes, 1559, folio. » (17,920, f° 207, v., veslin ; Quesnel, t. I, p. 252.)

« APPIANI ALEXANDRINI *Hispanica et Annibalica.* Lutet., Henr. Steph., 1560, in-8, veau brun, relié avec *Themis-*

(1) Peut-être faut-il ajouter : « HESIODUS grec et latin, variæ lectiones, c *m. m.* » (9,374, f° 116) et le PLAUTI *Comœdiæ XX, olim a Jos. Camerano emendatæ.* Antverp. Plantin, 1566, 12°, de la Bibliothèque de Dresde.

tii Orationes, 1562. » (17,921, f° 181, et Quesnel, t. I, p. 287, mais sans date donnée.)

« DIONYSII HALICARNASSEI *Antiquitatum romanarum*. Lut. Rob. Steph. 1546, in-fol.; veau brun » (1). Renouard, n° 2,752, vendu 8 francs, en 1854.

Ces six ouvrages appartenaient à Renouard. Ils figurent, ainsi que le lecteur l'a vu, dans les catalogues thuaniens, toutefois sans mention de notes autographes, lesquelles nous sont indiquées par ce grand libraire. Celui-ci décrit en outre, dans cette catégorie : « TREMELLIUS, *Grammatica Chaldea et Syra*; H. Steph. 1564, avec du papier blanc entre chaque f. et beaucoup de notes dont la plupart sont de la main de J.-A. de Thou (2). » Les catalogues mentionnent bien deux ouvrages de ce célèbre hébraïsant, mais celui-là ne s'y trouve pas.

On relève sur les marges du 17,920-21 un grand nombre de signes au crayon, qui paraissent être des marques de récolement, et alors nous songeons à la clause suivante de l'acte d'abandonnement du 2 septembre 1669 :

MM. de Thou doivent remettre tous les titres comme aussy promettent dans le même temps remettre ès mains desdits Sieurs directeurs une coppie du Cathalogue, qu'ilz feront incessamment transcrire, des livres imprimés et manuscrits de la Bibliothecque (3).

Il se peut donc que le 17,920-21 soit un double de l'inventaire fourni au Syndicat et dont celui-ci fit usage en prenant possession de la bibliothèque.

(*A suivre*) HENRY HARRISSE.

(1) Le 17,920, f° 256, décrit deux exemplaires de cette édition; mais l'un est relié en maroquin incarnat, l'autre en veau noir.

(2) Renouard, Catalogue de vente de novembre 1854.

(3) *Infra*, appendice A. Il est fait mention dans cet acte d'un « Cathalogue qui est dans ladite Biblotecque et qui a esté paraphé par un sieur Gignon. » Nous n'avons pu le découvrir.

BERNARD DE REQUELEYNE

BARON

DE

LONGEPIERRE

(1659-1721)

(Suite)

Nous ne savons si Longepierre « se coula » chez M. le duc d'Orléans et s'il y faisait figure de « rat de cour » comme le dit sans bienveillance Saint-Simon, mais ce qui paraît certain, c'est qu'il entra de bonne heure dans la Maison d'Orléans et en fût plus de vingt ans le familier et le serviteur fidèle.

Son rôle qui n'est pas toujours très défini, semble y avoir été d'importance et continuels ses rapports avec les princes et princesses de cette noble famille : tour à tour précepteur, sous-gouverneur, secrétaire politique et secrétaire des commandements, services qui se sont traduits par des pensions souvent considérables.

Bien que l'abbé Papillon dans son *Dictionnaire des Auteurs de Bourgogne* publié à Dijon en 1745, ait affirmé en propres termes, que Longepierre avait été « successivement précepteur de M. le comte de Toulouse et de M. le duc de Chartres depuis duc d'Orléans et Régent du Royaume, ensuite secrétaire des commandements de M. le duc de Berry, enfin gentilhomme ordinaire de M. le duc d'Orléans », nous croyons qu'il manque d'exactitude tout au moins en ce qui concerne le Régent. Il l'aura confondu avec son fils le duc de Chartres dont Longepierre fut en effet sous-gouverneur pendant quelques mois de l'an 1709.

Comme gouverneurs le duc de Chartres, plus tard le Régent, eut des hommes de mérite, Navailles, La Vieuville, d'Estrades, ceux-là surtout *ad honores*, avec La Bertière et Fontenay comme sous-gouverneurs ; enfin le marquis d'Arcy (1689-1694) qui fut le dernier gouverneur. Tant que vécut le vertueux Saint-Laurent ce premier précepteur affectionné du jeune prince qui pleura amèrement sa perte, « tant la vertu quand elle est sincère a de force à se faire aimer, » tout marcha bien. « C'était un homme à choisir par préférence dans toute l'Europe pour l'éducation des rois. » (1) Par malheur il eut le tort de s'adjoindre comme sous-précepteur le fameux Du Bois dont on s'accorde à ne vanter ni les principes ni les mœurs.

Longepierre et le subtil fils de l'apothicaire de Brives se connurent de bonne heure et paraissent avoir vécu en assez bonne intelligence, bien qu'en compétition parfois pour certaines charges de Cour. S'il est à peu près prouvé que l'ancien précepteur du comte de Toulouse n'a pas eu à faire auprès de lui fonction de sous-précep-

(1) Saint-Simon.

teur du prince, il est entré du moins assez tôt dans la Maison d'Orléans, à la suite, croyons-nous, du mariage de Mlle de Blois pour qu'il soit nécessaire de rapporter quelques traits de la jeunesse pourtant si connue du duc de Chartres, bientôt duc d'Orléans et quinze ans plus tard Régent de France.

Fort bien doué, gratifié par les fées de toutes sortes de bonnes qualités qu'une vieille fée oubliée aurait rendues stériles, — suivant l'apologue qu'aimait à conter sa mère, — à 13 ans le jeune prince est déjà un homme. Madame qui nous donne ce détail, ajoute qu'une dame de qualité l'instruisit. De bonne heure il se jette dans les plaisirs avec frénésie, mais courageux comme ses ancêtres, les distractions vulgaires ne lui suffisent pas et brûle de faire ses premières armes. Le Roi répondit à son désir secret en l'envoyant pour son début assister au siège de Mons sous le maréchal de Luxembourg. Il y rencontra, entre autres jeunes gens de son âge, Louis de Rouvray de Saint-Simon, qu'une solide amitié devait unir à lui.

C'est à son retour que Mme de Maintenon, approuvée de Louis XIV et de concert avec Du Bois « qui lui fit voir les cieux ouverts » prépare son mariage avec Mlle de Blois, fille de Mme de Montespan et du Roi, et sœur du duc du Maine et du comte de Toulouse. Monsieur, intimidé par le Roi, y ayant consenti, le duc de Chartres n'ose résister à la volonté souveraine, tandis que Madame, confiante dans l'engagement formel de son fils de ne pas céder, ne dissimule pas sa fureur et lui donne, dit-on, un soufflet public : il avait alors 17 ans.

« Je suis tout à fait de la vieille roche, écrivait-elle

(1) Saint-Simon.

plus tard ; j'abhorre les mésalliances et j'ai remarqué que jamais il n'en résultait du bien. Le mariage de mon fils a gâté toute ma vie et a détruit mon humeur joviale. »

La même année, le Roi autorisait son neveu, — devenu son gendre, — à suivre la campagne, lui faisant même commander l'armée de réserve avec Besons sous ses ordres. Il se distingua à Steinkerque (1692), à Nerwinde (1693) y donnant des preuves de courage et de sang-froid. Mais Louis XIV était ombrageux ; il n'aimait pas voir les princes du sang remporter de trop éclatants succès militaires. Éloigné du service, le prince dût employer autrement son activité. L'Opéra, les maîtresses, les soupers, « le bruit de la débauche » le reposaient de la chimie et même de l'alchimie. La peinture surtout, pour laquelle il avait un goût décidé, occupa ses loisirs.

« Il peignoit presque toute l'après-dînée à Versailles et à Marly. Il se connaissoit fort en tableaux, il les aimoit, en ramassoit, et il en fit une collection qui, en nombre et en perfection ne le cédoit pas aux tableaux de la Couronne » (1).

Madame, dans ses lettres fameuses, signale également ce côté si intéressant du caractère de Philippe d'Orléans :

« Mon fils n'aime ni jouer ni chasser, mais il aime tous les arts libéraux et par dessus tout la peinture... Il aime la musique et les femmes. »

Et plus tard :

« Mon fils a beaucoup d'esprit, — écrit-elle le 26 juin 1699 à la duchesse de Hanovre, — et je suis convaincue que sa conversation ne vous déplairait pas. Il sait beaucoup de choses, il a bonne mémoire et ce qu'il sait, il le dit sans pédanterie aucune. Il ne se sert que d'expressions nobles, mais ses sentiments ne sont

(1) Saint-Simon.

pas assez élevés. Il préfère la société de gens du commun, de peintres, de musiciens à celle des gens de qualité... En ce moment il travaille beaucoup pour vous. Il vous peint un tableau dont le sujet est emprunté à la Fable... »

Revenant encore sur les dispositions artistiques du prince, Madame écrivait à la même princesse, de Marly le 6 mai 1700 :

« Mon fils a un si fort génie pour tout ce qui touche à la peinture, que Coypel (1), qui a été son maître, dit que tous les peintres doivent s'estimer heureux qu'il soit un grand seigneur, car s'il étoit un homme du commun, il les surpasseroit tous. »

Cet aristocratique dédain de l'altière descendante des Raugraves pour les artistes est bien amusant. La princesse n'en donne pas moins de curieux détails sur l'interprétation par ce pinceau princier, du frais roman de Longus :

« Lorsqu'il n'avait encore rien à faire, il peignit pour le cabinet de Madame d'Orléans tout le vieux roman pastoral de Daphnis et Chloé. A l'exception de la première feuille, il en a inventé et peint tous les sujets. Quelqu'un qui s'appelle Audran les a gravés sur cuivre. Madame d'Orléans a trouvé tout cela si joli qu'elle a fait exécuter ces sujets en grand pour les faire représenter sur des tapisseries de haute lisse que je trouve encore plus belles que les gravures. »

Bien que le travail du *nommé* Audran n'ait été exécuté qu'assez tard, puisque les planches gravées portent la date de 1713 et 1714 et ne parurent dans le volume qu'en 1718, il est plaisant de se figurer l'exemplaire que Longepierre dût posséder des *Amours de Daphnis et de Chloé*,

(1) Antoine Coypel.

au moins égal comme épreuves à celui donné à Chastre de Cangé, autre familier de la Maison d'Orléans (1). Et combien piquant à rencontrer, car notre amateur eut le temps de le faire relier ! Il formerait le digne pendant de celui que l'auteur des peintures avait fait mosaïquer pour son usage personnel et à ses armes par Padeloup.

N'est-il pas nécessaire de donner ici un crayon, un raccourci, comme dirait Saint-Simon, du grand patron de Longepierre devenu duc d'Orléans par la mort subite de Monsieur en 1701. Pas d'observateur mieux placé que le célèbre mémorialiste pour saisir la ressemblance en ce qui le concerne : Portraitiste merveilleux, il demeure, mais que de parti pris et souvent d'injustice, bien qu'en la circonstance il soit loin d'avoir maltraité son illustre ami !

« M. le duc d'Orléans étoit de taille médiocre au plus, fort plein sans être gros, l'air et le port aisé et fort noble, le visage large, agréable, haut en couleur, le poil noir et la perruque de même, quoiqu'il eut fort mal dansé et médiocrement réussi à l'Académie, il avoit dans le visage, dans le geste, dans toutes ses manières une grâce infinie et si naturelle qu'elle ornoit jusqu'à ses moindres actions et les plus communes. Avec beaucoup d'aisance quand rien ne le contraignoit, il étoit doux, accueillant, ouvert, d'un accès facile et charmant, le son de la voix agréable et un don de la parole qui lui

(1) Ce dernier a été racheté par le duc d'Aumale et figure dans les collections du château de Chantilly.

étoit tout particulier..., avec une facilité et une netteté que rien ne surprenoit et qui surprenoit toujours... »

Saint-Simon vante encore son éloquence naturelle, sa clarté, qu'il parlât science, politique, finance, guerre, art, histoire et même généalogies, sa facilité surprenante de travail, sa connaissance des hommes, sa mémoire, son discernement exquis... Et avec cela nulle présomption, raisonnant comme d'égal à égal avec tous, mettant les gens à l'aise tout en gardant fort son rang. Ne croirait-on pas à ces traits reconnaître un prince de la même maison, à jamais regretté ? Saint-Simon en a vraiment eu deux cents ans plus tôt la prescience (1).

Le prince avait, paraît-il, le faible de croire ressembler en tout à Henri IV, « aussi bien dans ses réparties que dans sa taille et la forme de son visage, mais aussi dans les vices de ce grand prince que dans ses vertus : Nulle flatterie ne lui allait plus au cœur. »

Comme lui, le duc d'Orléans était bon, compatissant et nul homme ne fût plus que lui naturellement opposé au crime et à la destruction des autres. Aussi Saint-Simon, qui a pu l'étudier à loisir, déplore-t-il qu'un homme si humain ait été accusé injustement du crime le plus noir, — et c'est le sentiment de la postérité.

« Que vouloit-il ? Commander les armées tant que la guerre auroit duré et se divertir le reste du temps sans contrainte... » Commander les armées, « c'est à quoi il était extrêmement propre. Une valeur naturelle, tranquille, qui lui laissoit tout voir, tout prévoir... » Il était à la fois capitaine, ingénieur, intendant d'armée, très informé de la force des troupes, du nom et de la capacité des officiers : « En Italie il prévit tout et Marsin lui arrêta le bras sur tout. »

(1) S. A. R. le duc d'Aumale.

Opposons quelques ombres à ce tableau brillant :

« Sa douceur, son humanité, sa facilité avoient tourné en défaut, et la suprême vertu du pardon des ennemis il l'avait tournée en vice par une espèce d'insensibilité qui le rendait sans fiel dans les plus mortelles offenses... » Aussi Saint-Simon l'appela-t-il un jour *Louis le Débonnaire*, ce qui le mit fort en colère.

Il le dit encore incapable de suite en rien, impie, faux jusqu'à se vanter de l'être, accoutumé à la débauche et plus encore au bruit de la débauche, tracassant les uns et les autres, et d'une singulière défiance qu'il qualifie de « dégoutante » avec ses meilleurs amis.

Timide à l'excès, on n'obtenait rien de lui, ni grâce ni justice qu'en l'arrachant par crainte ou par une extrême importunité. Il tâchait de s'en délivrer par des promesses, de là tant de manquements de paroles qu'on comptait les plus positives pour rien : « On ne le croyoit plus lors même qu'il parloit de la meilleure foi... »

Résultat d'une ambition déçue, ces critiques acerbes ne doivent être acceptées qu'avec une extrême réserve.

Dangeau l'a dit : « Longepierre a toujours été fort attaché à Madame la duchesse d'Orléans. » A côté du portrait du prince, plaçons donc aussi « un court pinceau », de sa protectrice, qu'il avait vu grandir entre le duc du Maine et le comte de Toulouse. Quelques traits empruntés au caustique historien seront préférables à ce qu'on trouve sur elle dans les lettres de la Palatine qui n'aimait guère sa belle-fille :

« Elle étoit grande et de tous points majestueuse ; le

teint, la gorge, les bras admirables, les yeux aussi ; la bouche assez bien, avec de belles dents un peu longues ; des joues trop larges qui la gâtoient mais n'empêchoient pas la beauté. Ce qui la déparoit le plus étoient les places de ses sourcils qui étoient comme pelées et rouges avec fort peu de poils ; de belles paupières et des cheveux châtains bien plantés... »

Après le portrait physique, le portrait moral :

« Elle n'avoit pas moins d'esprit que M. le duc d'Orléans et de plus que lui une grande suite dans l'esprit ; avec cela une éloquence naturelle, une justesse d'expression, une singularité dans le choix des termes qui couloit de source avec ce tour particulier à Madame de Montespan et à ses sœurs... »

La duchesse d'Orléans, ajoute Saint-Simon, malgré son parler lent et gras auquel il fallait s'habituer, disait ce qu'elle voulait dire avec délicatesse et agrément ; beaucoup de bienséance et la plus exquise superbe. Elle était fort orgueilleuse, croyait avoir fait beaucoup d'honneur au duc d'Orléans en l'épousant et restait « petite fille de France jusque sur sa chaise percée. »

Fille légitimée du Roi, née à Versailles le 25 mai 1677, mariée le 18 février 1692, elle eut trois filles de 1695 à 1700 puis un fils, le duc de Chartres et encore des filles. A la suite de ses nombreuses grossesses la princesse devenue fort nonchalante passait sa vie étendue sur sa chaise longue :

« Elle s'est fait faire un canapé, écrit la Palatine, sur lequel elle reste couchée lorsqu'elle joue au lansquenet : nous nous moquons d'elle, mais cela n'y fait rien : Elle joue couchée, elle mange couchée, elle lit couchée. Bref presque toute sa vie se passe couchée : Aussi est-elle toujours malade. »

Quoique d'une bonne santé, sa vie était donc languis-

sante. Elle la passait dans une demi-solitude jusqu'à cinq heures du soir qu'il venait du monde, mais ses visiteurs ne trouvaient auprès d'elle ni amusement ni liberté parce qu'elle n'a jamais su mettre personne à son aise.

Sa Maison ne lui servait que pour grossir ce qu'elle appelait sa Cour. Saint-Pierre, son premier écuyer, lui en imposait par son flegme, son silence et ses maximes. M. le duc d'Orléans lui avait défendu de mettre le pied chez lui. Quant à Mme de Saint-Pierre, sa femme, personne gaie, libre et plaisante, la duchesse l'aimait fort. Mais sa grande amie, celle qui « possédait à la fois son esprit et son cœur », était la duchesse Sforza, sa cousine germaine comme seconde fille de Mme de Thianges, sœur de Mme de Montespan. Elle avait ce langage singulier des Mortemart, mordant et spirituel. Les deux grandes dames ne pouvaient se passer l'une de l'autre.

Ses deux frères furent tour à tour ses favoris. D'abord le « petit frère » ainsi qu'elle appelait le comte de Toulouse. Plus tard ses vues la rapprochèrent davantage du duc du Maine, et l'on sait quelle passion elle mit à le défendre et le chagrin que lui causa son arrestation : « Mme d'Orléans n'aime que ses parents du côté maternel », a-t-on dit d'elle avec une certaine raison.

Longepierre, resté en excellents termes avec les frères de la duchesse, semble avoir souvent servi d'intermédiaire entre elle et le duc du Maine. Saint-Simon l'indique implicitement par cette phrase écrite à propos du parti que le duc de Noailles pensait tirer, grâce à lui, de ces relations dans les deux camps au temps de la Régence : « Il (Longepierre) était fort bien avec Mme la duchesse d'Orléans et M. du Maine. »

La grande froideur qui avait régné entre elle et le duc

d'Orléans se dissipa quand Saint-Simon eut réussi à le séparer de la comtesse d'Argenton. C'est lui du moins qui se vante de les avoir raccommodés en obtenant du prince l'éloignement de sa maîtresse.

Auprès de ce ménage princier, nombre d'années s'écoulèrent pour Longepierre Quand il leur revint, après avoir quitté le service de leur fille Mme la duchesse de Berry, le Régent le reprit et le nomma gentilhomme ordinaire de sa maison et secrétaire de ses commandements (1718).

Après la mort de Monsieur, son fils le duc de Chartres, passé duc d'Orléans, fut mieux traité de Louis XIV. Richement apanagé, il eut enfin la place qui lui revenait de droit dans cette Cour devenue austère. Las de plaisirs trop faciles, désireux de montrer sa capacité et sa réelle connaissance de l'art militaire, il souffrait d'être laissé dans l'inaction et critiquait parfois judicieusement devant les princes de Bourbon-Condé et de Conti les opérations militaires, en signalant les fautes commises. Ces propos furent rapportés au Roi qui se décida enfin à lui confier une armée.

La guerre de la succession d'Espagne continuait avec des alternatives de succès et surtout de revers. Après la bataille de Ramillies, perdue par l'impéritie du maréchal de Villeroi, Louis XIV remplaça dans les Flandres le général malheureux par le duc de Vendôme qui commandait les armées d'Italie et n'y voulait plus rester, et mit à sa place le duc d'Orléans.

Seulement le Roi, en lui donnant ce commandement,

eut la fâcheuse idée de placer son neveu sous la tutelle du maréchal de Marsin, « à condition, dit Saint-Simon, que Marsin seroit totalement le maître de tout », donnant à celui-ci des ordres précis pour contrôler et arrêter au besoin les projets du prince, ce qui amena les plus fâcheuses conséquences.

S'arrachant à l'amour de Mlle de Séry, qu'il venait de faire reconnaître comtesse d'Argenton, le duc d'Orléans partait de Paris le 1er juillet 1706 avec nombre de chevaux et cinq chaises, c'est-à-dire accompagné de sa maison dont faisait partie Longepierre pour, en passant par Lyon, rejoindre l'armée, combattre cet adversaire redoutable, le prince Eugène de Savoie, continuer le siège et prendre Turin si possible.

Il arriva devant cette ville le 8 juillet, magnifiquement reçu par le duc de La Feuillade venu du camp de Saluces, qui lui montra les travaux, le mena aux attaques et lui fit tout voir. Le prince ne fut content de rien, trouva le siège fort peu avancé et donna des ordres dont La Feuillade ne tint aucun compte dès qu'il eut le dos tourné. Il put encore joindre sur le Mincio le duc de Vendôme, qui partit incontinent après l'arrivée du maréchal de Marsin.

Abandonné à ses inspirations, n'ayant plus là Vendôme, le duc d'Orléans avait l'idée de se porter près d'Alexandrie et d'empêcher les ennemis de passer le Tanaro ou de les réduire au combat afin de leur ôter les moyens de secourir Turin. Ni Marsin, ni La Feuillade ne comprirent qu'empêcher de secourir la ville assiégée « c'était tout faire ». Ne pouvant les persuader, le duc d'Orléans dut céder, se rapprocher de Turin et rejoindre l'armée de siège.

De longues lettres écrites à Louis XIV par le duc d'Orléans, et à la rédaction desquelles nous supposons que

Longepierre dut prendre part comme secrétaire, témoignent du soin que le prince mettait à suivre les opérations de l'armée. Nous avons plusieurs preuves des fonctions que Longepierre remplissait alors auprès du duc. Voici un passage d'une lettre qu'il écrivait de sa part à Destouches, le 10 août 1706, du camp de Guastalla :

« C'est se faire plaisir à soi-même, aussi bien qu'à S. A. R., que de luy dire du bien de ceux qui en sont dignes. Ainsi, Monsieur, gardez, s'il vous plaist, la reconnoissance que vous me témoignez..., etc. (1). »

Par les dates de sa correspondance avec le Roi, en partie publiée (2), on connaît les étapes du duc d'Orléans pendant cette malheureuse campagne, et par là celles de son secrétaire.

Le 13 juillet le duc d'Orléans est à Pignerol, il revient le 17 devant Turin. Le 18 accompagné du maréchal de Marsin, il rejoint le duc de Vendôme à Volta, d'où il écrit une longue lettre au Roi. Le prince de Vaudémont, La Feuillade, Saint-Frémont, Albergotti, de Médavit sont les noms qui reviennent à tous moments sous sa plume.

Le 17 août il écrit au Roi du camp de Guastalla, et encore le 30 *du camp devant Turin*, alors que La Feuillade et Marsin prennent, malgré ses avis, les fâcheuses résolutions qui doivent conduire à un désastre. Cette bataille malheureuse eut lieu le 7 septembre. Dès le commencement de l'action le duc d'Orléans reçut « en repoussant les ennemis » une blessure à la hanche qu'il dissimula ; mais ayant été vers la fin du combat grièvement atteint au bras, il se retira, et comme le

(1) Correspondance de Destouches (collections du baron J. Pichon).

(2) *Mémoires militaires relatifs à la succession d'Espagne*, par le lieutenant-général de Vault, revus par le lieutenant-général Pelet. Paris, Imprimerie Royale, 1845.

maréchal de Marsin, dangereusement blessé lui-même, était prisonnier, il chargea M. de Saint-Frémont du soin de la retraite.

Triste journée pour notre Longepierre, car nous voulons le voir aux côtés de son prince en ces heures pénibles !

Après avoir envoyé M. de Nancré pour informer le Roi, le duc levant le siège de Turin, prit avec l'armée le chemin de Pignerol. Là il dût se faire donner les soins nécessaires avant d'arriver à Oulx d'où il écrit encore à Louis XIV.

Nous avons retrouvé une lettre de Longepierre datée de ce lieu et adressée à Monseigneur...? pour lui donner des détails sur l'action et sur la blessure du prince :

A Oults le 16 septembre 1706.

Je ne me suis pas donné l'honneur de vous écrire, Monseigneur, depuis la malheureuse affaire arrivée le 7e de ce mois et je ne vous ferai pas même aujourd'hui de détail, ayant vu celui que M. de Saint-Frémont vous a envoyé de Pignerol, auquel il n'y a rien à ajouter, sinon qu'il ne loue pas encore Monseigneur le duc d'Orléans autant qu'il le mérite. Il a fait des miracles de sa personne et je crois que s'il n'avoit pas reçu sa seconde blessure qui le mit absolument hors d'état de rester, il auroit encore repoussé les ennemis malgré le peu de troupes qu'il avoit à leur opposer en cet endroit. Il est ici depuis hier où il souffre beaucoup de ses blessures et plus encore de l'esprit; il est en effet bien à plaindre puisqu'en six occasions, s'il avoit fait ce qu'il vouloit, il auroit battu les ennemis. Il souffre des fautes d'autrui, heureux autant qu'il est à plaindre, s'il avoit cru V. A. Sme, c'est-à-dire s'il n'avoit cru que luy-même.

J'ai l'honneur d'être toujours, Monseigneur, à V. A. Sme avec le respect et l'attachement extrêmes que vous me connoissez il y a si longtemps (1).

LONGEPIERRE.

(1) Vente Chambry n° 376.

A quel personnage cette lettre était-elle adressée : au grand Dauphin ? au duc de Bourgogne? au duc de Berry? au duc du Maine? Les derniers mots feraient plutôt supposer qu'elle avait le comte de Toulouse pour destinataire.

Longepierre suivit son prince et l'armée dans sa retraite. Il devait-être encore à Oulx le 5 octobre quand le comte de Besons y arriva, envoyé par le Roi pour lui rendre compte de la situation. Mais la saison s'avançait. Le prince passa à Briançon, puis à Suze, d'où il revint à Versailles.

(A suivre) Bon ROGER PORTALIS.

BIBLIOGRAPHIE

DE QUELQUES

ALMANACHS ILLUSTRÉS

DES XVIIIe ET XIXe SIÈCLES

(suite)

---

137 — CHOIX DE JOLIS MORCEAUX Tirés des plus célèbres Poètes et Prosateurs Français. || *Paris, chez Lefuel, Libraire-Editeur, Rue St Jacques.*

1820. In-18.

Ouvrage avec un titre en lettres gravées et une couverture jaune illustrée avec le titre gravé des deux côtés.

144 pages de texte composé de 2 parties : la première de 128 p. de poésies de L. Belmontet, Mme V. Babois, Mme Desbordes-Valmore, F. Delcroix, Ulric Guttinguer, A. Naudet, Michaux Clovis, Mme Amable Tastu, etc. ... et la seconde partie (p. 129) de prose, entre autres morceaux, fragments d'une notice sur Mme Dufrénoy par F. F. Tissot.

Frontispice gravé et tiré en couleurs, signé *Seb. Le Roy, del. Noël, J^e^, sc^t^*, représentant un troubadour jetant sa harpe à terre près d'un tombeau ; au-dessous cette légende :

Et vous, Cyprès, dont l'ombre fraternelle
Entoure le tombeau qui doit nous réunir,
Séparez votre tige amoureuse et fidèle,
Pour moi seul, aujourd'hui, ce tombeau va s'ouvrir.

Souvenir avec vignette sur le titre (*Pomel scul.*) : jeune fille couronnant un buste de femme, et 12 vignettes, au pointillé, des amours tenant des médaillons contenant les signes du zodiaque.

Calendrier de 1820 se dépliant.

138 — La Guirlande des Muses. || *à Paris, chez Rosa, Libraire, Grande Cour du Palais Royal.* 1820.

In-18.

Titre en lettres gravées avec une jolie vignette : Muse dans un char poussé par l'Amour et traîné par deux colombes.

Almanach de 172 pages de texte composé de chansons et de romances.

Six gravures reproduisant des tableaux et estampes, avec l'explication des figures et les légendes suivantes :

1. *L'Enlèvement de Déjanire.* — 2. *L'Aveugle Frélon.* — 3. *Vue du grand jet d'eau dans le parc de la residence près Cassel.* — 5. *Charles* VII *trace ses adieux à Agnès Sorel* (Lecerf sculp[t]). — 6. *Orphée et Eurydice* (Ducis pinx., Lecerf sc.).

Calendrier pour l'Année 1820 et Souvenir avec 12 petites vignettes.

139 — Histoire Naturelle en Miniature. Suite à l'Abeille des Dames. || *A Paris Chez Le Fuel Libraire Rue St Jacques N° 54.*

(vers 1820). In-18.

Titre en lettres gravées avec un sujet.

216 pages de texte avec la table.

Onze planches reproduisant des types d'oiseaux, d'animaux, d'insectes et de fleurs.

(voir « L'Abeille des Dames, de 1818, chez Le Fuel », dans la Bibliographie des almanachs de J. Grand-Carteret, p. 464, n° 1819).

140 — Le Joli Bout-en-train, Etrennes Lyriques, Dédiées aux Chanteurs. || *A Paris, Chez les principaux Libraires, et au Palais-Royal.*

vers 1820. In-32.

Publication de colportage sans pagination, composée de chansons.

Frontispice colorié portant cette légende : *La double Déclaration d'Amour.*

141 — Le Petit Almanach des Muses. || *A Paris chez Le Fuel Rel[ur] Lib[re] Rue St Jacques, N[o]* 54.

(vers 1820). In-32.

Titre en lettres gravées dans un ovale encadré avec tailles de burin aux angles.

127 pages de texte avec table, composé de chansons, romances et contes.

Sept gravures au pointillé, non signées, dans des ovales encadrés avec les quatre angles burinés, sans légendes, mais se rapportant au texte :

1. *Salix et Pholoé ou l'Origine du Saule.* — 2. *Le Maître du logis.* — 3. *Iadesté, conte oriental.* — 4. *Ma Flute.* — 5. *L'Amour guerrier.* — 6. *Dartula.* — 7. *Le Chasseur et les Perdrix.*

De l'imprimerie de J.-M. Eberhart, Impr. du Collège Royal de France, rue du Foin St-Jacques, n° 12.

142 — PLAISIR ET BONHEUR ou L'Union de Bachus (sic) et l'Amour, Almanach chantant pour la présente année. || *A Paris, Chez Marcilly, Libraire, rue St Jacques, N° 21 — Imprimerie de Douclet.*

1820. In-64.

Almanach, sans pagination, composé de chansons d'amour, humoristiques et morales.

Frontispice colorié avec cette légende : *Dansons, réjouissons nous.*

Calendrier pour 1820, intercalé au milieu du volume, avec adresse de l'éditeur : Marcilly, M^d Papetier, rue St Jacques, n. 21.

(B. Nat. Ye 30·195)

143 — LES PLAISIRS DE LA JEUNESSE, ou Les Variétés Amusantes. || *A Paris, Au Temple de la Gaité.*

1820. In-32.

Publication de colportage, de 64 pages de chansons et de romances.

De l'Imprimerie de la Ve Lemaire·

Frontispice gravé et colorié représentant une place de village, où une vieille femme dit la bonne aventure à des paysans.

Calendrier pour l'Année 1820.

144. — LE RÉVEIL DES MUSES. || *A Paris Chez Louis Janet, Libraire, Successeur de son Père, Rue S. Jacques* N° 59.

vers 1820. In-32.

Almanach, de 32 pages, entièrement gravé à l'exception du cahier de chansons nouvelles.

Titre en lettres gravées avec un sujet : un amour, déguisé en folie, dansant en jouant du tambour de basque.

Huit gravures, non signées, dans des ovales encadrés avec tailles de burin aux angles, avec ces légendes :

1. *La Charité.* — 2. *Le Raccommodement.* — 3. *Le Passage.* — 4. *Le Moment.* 5. *L'Amante inquiète.* — 6. *La Jeune Créole.* — 7. *L'Hermite par Amour.* — 8. *à ma Romance.*

Chansons nouvelles, de M. Emmanuel Destouches.

145 — ETRENNES AUX GRACES. || *à Paris, chez Marcilly, rue St Jacques*, N° 21.

1821. In-18.

Titre en lettres gravées avec un sujet au pointillé : un amour planant au-dessus d'un chien et d'un mouton qu'il tient en laisse.

142 pages de texte, chansons et romances.

Six gravures, non signées, avec les légendes suivantes :

1. *Le sacrifice des dons de l'amour.* — 2. *Une jeune fille pleurant son pigeon.* — 3. *L'expression d'un doux sentiment.* — 4. *La mère abandonnée.* — 5 et 6 sans légendes, mais se rapportant aux deux chansons ; *Ariane abandonnée par Thésée* — et : *L'Instruction maternelle.*

10 airs notés et gravés comprenant 8 pages ; — Souvenir de Dames gravé. avec douze vignettes d'amours.

Calendrier pour l'année 1821, après le titre.

J. M. Eberhart, Imp. du Collège de France, Rue du Foin Saint-Jacques, N° 12.

146 — HISTOIRE DES ROSES par Charles Malo. Ornée de 15 planches en couleur, dessinées par P. Bessa || *A Paris chez Louis Janet, Libraire, Successeur de son Père, Rue St Jacques* N° 59.

1821. In-18.

Titre en lettres gravées, avec une vignette : un rosier, tout en fleurs, colorié.

240 pages de texte.

Douze planches de roses gravées et finement coloriées (*P. Bessa pinx^t, Teillard sculp.*), avec ces légendes :

1. Rose mousseuse. Simple Jaune. — 2. Rose unique. Simple Capucine. — 3. Rose Inermis ou Rose sans épines. Rose Canelle. — 4. Rose Cels. Rose Luisante. — 5. Rose à feuilles de Chanvre. Lustre d'Eglise. — 6. Rose à feuilles de pimprenelle. Manteau pourpre. — 7. Grande Cuisse de Nimphe. Rose de Portland. — 8. Damas simple. Manteau d'Evêque. — 9. Rose Noisette. Rose Jaune. — 10. Rose Multiflore. Rose Panachée. — 11. Pompon. Provins double. — 12. — Rose Bichonne. Rose Thé.

A la page 165 commence la « Poétique de la Rose, ou Choix des Poésies les plus gracieuses Inspirées en France, par la Rose » jusqu'à la page 229, portant : « Appendix ou vocabulaire Botanique. »

La table des matières est page 235.

Calendrier de 1821 se dépliant.

(B. Nat. S. 30·812)

147 — LA LYRE D'APOLLON Dédiée aux Muses. || *A Paris chez Lefuel, Rue St Jacques* N° 54.

1821. In-32.

Titre en lettres gravées dans une lyre, posée sur un socle et entourée d'une guirlande de feuillage.

Petit volume composé de 34 pages de chansons gravées et d'un cahier de chansons et romances imprimées.

Toutes les pages sont encadrées d'un double filet noir.

Calendrier de 1821 se dépliant, portant l'adresse de l'éditeur.

148 — PETIT ALMANACH DES MUSES. || *Paris. Ls Janet. Libre Rue St Jacques, No* 59.

1821. In-32.

Titre gravé et encadré avec un sujet : un amour assis devant un pupitre et jouant du flageolet.

Almanach de 32 pages de texte gravé, composé de chansons et de romances.

Huit gravures, dans des ovales encadrés avec tailles de burin dans les angles, dont voici les légendes :

1. Les Serments indiscrets. — 2. Gonzalve. — 3. L'amant au tombeau de son amie. — 4. L'arabe pleurant son coursier. — 5. L'hermite par amour. — 6. Le Chien d'Anacréon. — 7. Le Page capucin. — 8. A un tourtereau.

Cahier de chansons nouvelles imprimées, sans pagination.

Calendrier de 1821 se dépliant.

149 — LE PETIT GALOUBET. || *A Paris, Chez Louis Janet, Libraire, Successeur de son Père, Rue St Jacques,* No 59.

1821. In-32.

Titre en lettres gravées, avec une vignette représentant un amour qui s'appuie sur une lyre et joue du galoubet.

48 pages de texte composé de chansons et romances

Six gravures au pointillé, sans légende et sans signature, se rapportant aux chansons dont voici les titres :

1. Fanchonnette. — 2. Les Guides de l'Amour. — 3. Histoire du pauvre Jean. — 4. Renelle. — 5. La voix de Lise. — Zelmire.

Petit Souvenir des Dames avec une vignette sur le titre et 12 petites vues formant en-têtes des mois, avec guirlandes de fleurs et feuillages.

Calendrier de 1821.

(Communiqué par M. Léon Sapin.)

150 — SAGE ET COQUETTE. || *A Paris Chez Janet, Libraire, Rue St Jacques* No 59,

1821. In 32.

Almanach entièrement gravé à l'exception du calendrier et du cahier des chansons nouvelles.

32 pages de texte.

Titre en lettres gravées avec un sujet.

Huit gravures, non signées, dans des ovales encadrés avec tailles

de burin aux angles; ces gravures se rapportent aux chansons et portent les légendes suivantes :

1. Portrait de deux Sœurs. — 2. Le Serment. — 3. Le Jeune Armand. — 4. — Le Doute. — 5. Le Départ du Troubadour. — 6. Henri IV. — 7. La Défense. — 8. Les Projets de Retraite.

Cahier de chansons nouvelles imprimées, sans pagination.
Calendrier de 1821 se dépliant.

151 — LE CHAT BOTTÉ, Pour l'Année 1822. || *A Paris Chez Louis Janet, Rue St Jacques* N° 59.

1822. In-128.

Almanach minuscule entièrement gravé, de 64 pages de texte avec le calendrier.
Huit petites figures avec chansons, sans titre.
Devises pour les Demoiselles et pour les Garçons avec table.
Calendrier de 1822.

152. — LE DÉSIR, ou L'ART DE PLAIRE, Chansonnier pour la présente année. || *A Paris, chez Tiger, Imprimeur-Libraire, rue du Petit-Pont n°* 10.

1822. In-16.

Chansonnier,composé de 90 pages de texte, romances et chansons, de MM. L. Patras, Edm. Géraud, G. Ménard, de Rochecave, Duhamel, Vte Le Prévost d'Iray, etc..., avec un Frontispice allégorique, sans légende, signé Poisson sculp., et le calendrier pour l'an 1822.
(B. Nat. Ye 20·116)

153. — ÉCOLE DE LA VERTU ornée d'Anecdotes curieuses et morales avec Figures. || *A Paris Chez Janet Libraire, Rue St Jacques,* N° 59. *De l'Imprimerie de P. Didot.*

1822. In-18.

Titre en lettres gravées.
106 pages de texte, composé de sentences accompagnées d'anecdotes morales et historiques. .
Vingt petites figures gravées, placées deux sur une même feuille, sans signature, avec ces légendes :

1. J'ai perdu un œil en combattant pour vous. = Vous ne voulez donc pas d'argent. — 2. Ayez meilleur (sic) *opinion de vos amis. = Croyez-vous que je n'aie perdu qu'une paire de gants. — 3. Le Prince demande les plus beaux éventails. = Recevez les vingt-cinq louis. — 4. Le Gouverneur écrasa l'insecte. = Il faut garder un secret. — 5. Consolez-vous je viens vous voir. = Approchons-nous de ces bonnes gens. — 6. Au lieu de 50 écus il en écrivit = 500. = Il les jeta dans le feu. — 7. Un des pistolets tomba. = Que le prévôt fasse son devoir. — 8. Rends grâce à ma religion. = Quel mal t'ai-je fait? — 9. M. de Catinat jouant aux quilles. = Respectez la vertu malheureuse. — 10. Il apprend que son fils est mort. = Ils arrivèrent à une chaumière.*

(B. ꞑ Nat. 34·770 exempl. conforme, mais sans calendrier)

154 — ETRENNES DE POLYMNIE. || *à Paris, Chez Marcilly, Rue St Jacques*, N° 21.

1822. In-24.

Titre en lettres gravées avec une vignette.

144 pages de texte composé de chansons et romances de femmes-poètes : Mesdames Perrier, Simons-Candeille, Fanny de Beauharnais, princesse de Salm, Louise Chevalier, Du Closeau, Adine Joliveau, Des Opres, de La Chabeaussière, etc.

A la p. 85, Poésies diverses de Mesdames : Du Deffant, Ninon de l'Enclos, Du Boccage de Boufflers, Deshoulières, de Villedieu, Desroches de Poitiers, de Montenclos, etc..

Six figures non signées, se rapportant aux chansons, avec les légendes suivantes :

1. Mathilde et Malek-Adhel. — 2. Les Filles de Minée. — 3. Louis XIII et Mlle de Lafayette. — 4. Boucicaut et Mlle de Beaufort. — 5. La Diseuse de Bonne Aventure. — 6. Novès et Alix de Provence.

10 airs notés et gravés formant 8 pages. — Souvenir des Dames avec sujet sur le titre : un amour tenant un livre d'une main et son arc de l'autre.

12 vignettes d'amours pour les en-têtes des mois.

Calendrier de 1822 se dépliant.

(*A suivre*). F. MEUNIÉ.

CHRONIQUE

Palmes académiques. — Par arrêté du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, en date du 3 janvier 1904, ont été promus ou nommés :

Officier de l'Instruction publique : M. Jean Richert, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale; Paul Gruel, relieur.

Officiers d'Académie : MM. Stéphane Collon, bibliothécaire de la bibliothèque municipale de Tours; Antoine Déresse, bibliothécaire de la bibliothèque municipale de Villefranche-sur-Saône ; Victor Leboyer, sous-bibliothécaire à la bibliothèque municipale de Clermont-Ferrand ; Auguste Lesouef, bibliophile ; Gustave Mahieu, sous-bibliothécaire à la bibliothèque municipale de Lille ; Émile Maquet, sous-bibliothécaire à la bibliothèque municipale de Moulins ; Pierre Mongin, archiviste de la ville de Toulon ; Joseph Moudenc, archiviste adjoint du département de la Haute-Garonne ; Jean Mousseron, bibliothécaire de la bibliothèque municipale de Menton ; Théophile Peltier, bibliothécaire et conservateur du musée à Saint-Calais (Sarthe); Alexandre Rey, imprimeur-éditeur à Lyon ; Auguste Robert, conservateur à la bibliothèque municipale de Châteaudun.

Hommage à M. Gaston Boissier. — On se rappelle que, le 15 août de l'année dernière, les confrères, les amis, les élèves et les admirateurs de l'éminent secrétaire perpétuel de l'Académie française ont tenu à célébrer son jubilé.

A l'occasion de cette solennité, M. Léopold Delisle a adressé à son beau-frère M. Gaston Boissier un « souvenir de Chantilly » ; l'illustre savant a fait imprimer « deux lettres que M. le duc d'Aumale avait pieusement recueillies pour honorer la mémoire d'un humaniste et magistrat, Nicolas Le Fèvre, dont il avait eu l'occasion de parler dans l'Histoire des princes de Condé ». M. Léopold Delisle a annoté ces deux lettres qu'il a fait suivre du texte d'une note autographe de S. A. R. Mgr le duc d'Aumale sur son exemplaire des opuscules de N. Le Fèvre.

Dans ces lettres, il est surtout question de fragments d'un manuscrit de saint Augustin écrit sur papyrus en caractères onciaux. Comme annexe à la précédente plaquette intitulée : *Deux lettres de Nicolas Le Fèvre au Père Sirmond 1596-1599*, M. Léopold Delisle

a publié dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes* d'abord, puis fait tirer à part une autre plaquette intitulée : *Un feuillet retrouvé du recueil écrit sur papyrus de lettres et de sermons de saint Augustin*, et qui contient un savant mémoire de M. le professeur Ludwig Traube, membre de l'Académie royale de Bavière. Cette étude est accompagnée d'un fac-similé.

Manuscrits de Brantôme. — Mme la baronne James de Rothschild vient de faire don à la Bibliothèque nationale de treize volumes originaux et en partie autographes, contenant l'eusemble à peu près complet des œuvres de Brantôme.

Ces volumes, dit *Le Temps*, dont l'existence seule avait jusqu'ici été signalée sous le nom de manuscrits de Bourdeille, et qui étaient restés inutilisés ou à peu près par tous les éditeurs de Brantôme, offrent la première rédaction, en différents états, des œuvres du grand écrivain, dont la Bibliothèque nationale possédait déjà, depuis le dix-septième siècle, la dernière expression dans les manuscrits de Béthune.

Société des études rabelaisiennes. — Les 3e et 4e fascicules de la *Revue des études rabelaisiennes* ont paru en décembre 1903. Cette livraison est particulièrement intéressante ; nous n'en analyserons pas ici le contenu ; nous nous bornerons à signaler la très curieuse réimpression qu'elle donne à ses lecteurs du premier livre de *Pantagruel*, d'après l'édition publiée à Lyon, en 1533, par François Juste. On sait que l'on ne connaît, à l'heure présente, qu'un seul exemplaire de cette précieuse édition, exemplaire qui appartient à la Bibliothèque royale de Dresde. *La Société des études rabelaisiennes*, dont notre savant confrère, M. Abel Lefranc, secrétaire du Collège de France, est l'initiateur et le président, a eu la bonne fortune d'avoir communication de ce livre rarissime que, seul avant elle, avait tenu entre les mains Gottlob Régis. L'érudit allemand a donné les variantes de ce texte à la suite de sa traduction allemande de Rabelais et c'est d'après lui que J.-Ch. Brunet, dans ses *Recherches bibliographiques et critiques sur les éditions originales... de Rabelais* (Paris, L. Potier, 1852, in-8), Jannet et Montaiglon, dans leurs éditions, les ont reproduites.

Anatole de Montaiglon avait manifesté le désir qu'un jour fût réimprimé « ligne pour ligne » le volume de Dresde. La *Société des études rabelaisiennes* vient de réaliser le désir du maître. Et, grâce à elle, les amis de Rabelais posséderont désormais un texte rigoureusement exact du premier livre de Pantagruel, d'après l'édition de 1533. L'orthographe, la ponctuation, les fautes d'impression même ont été respectées dans la réimpression du texte établi par MM. Paul Babeau, Jacques Boulenger et H. Patry.

La réimpression que publie la *Revue des études rabelaisiennes* est indépendante du texte de la revue ; elle a une foliotation spéciale qui

en fait un volume destiné à être relié à part, avec couverture spéciale ; les feuilles livrées avec les 3e et 4e fascicules contiennent 1° sept pages spécimens (dont le titre) de l'impression du *Pantagruel*, de Lyon, Juste, 1533; huit pages d'introduction et de description bibliographique ; 3° vingt pages de texte de l'ouvrage. La suite sera donnée avec les livraisons suivantes.

La Société des études rabelaisiennes se devait à elle-même de donner une édition d'après l'exemplaire rarissime de la Bibliothèque royale de Dresde ; elle n'a pas manqué à ce devoir et il faut lui savoir gré d'avoir ainsi mis ce texte à la disposition des fervents du joyeux curé de Meudon.

Société du livre contemporain. — Une nouvelle société de bibliophiles est en voie de formation ; elle se composera de cinquante membres au minimum ; mais le nombre des membres de la « Société du livre contemporain » ne pourra être supérieur à celui de cent ; la cotisation annuelle sera de 200 francs. Le but de la nouvelle société est d'éditer des livres de luxe, illustrés ou non « établis autant que possible dans les idées nouvelles et destinés uniquement à ses membres ». Elle se propose de « faciliter d'une façon plus réelle et par suite plus pratique, les relations de ses membres entre eux et avec les bibliophiles appartenant aux autres Sociétés françaises et étrangères notables ou même avec les bibliophiles qui n'en font point encore partie ». Tel est, en résumé, dans ses principales lignes, le programme de la Commission d'initiative composée de MM. Adolphe Bordes, d'Anfreville, le docteur Goubert, Pierre Dauze et Henri Lenseigne. L'assemblée générale, qui nommera le bureau définitif, pourra restreindre ou étendre ce programme.

Le prix Goncourt. — Le 22 décembre 1903, a été décerné, pour la première fois, le prix de l'Académie des Goncourt dont la valeur est de 5000 francs.

C'est M. John A. Nau qui l'a obtenu pour son roman intitulé : *Force ennemie.*

Exposition Steinlen. — En novembre et décembre derniers, a eu lieu, place Saint-Georges, une intéressante exposition des ouvrages peints, dessinés ou gravés par Th. A. Steinlen. Un joli catalogue illustré, avec préface de M. Anatole France, a été publié, à cette occasion, par les soins de M. Édouard Pelletan ; il comprend 101 numéros.

Vente de livres. — Lee mardi 2 et mercredi 3 février, à l'Hôtel Drouot, salle n° 7, à deux heures, vente de la première partie de la bibliothèque de feu M. le baron A. de Claye, de la Société des Bibliophiles françois, de la Société des Amis des livres, etc. Classiques français, livres à figures du XVIIIe siècle, livres illustrés du XIXe

siècle, publications de sociétés de bibliophiles, éditions originales d'auteurs contemporains.

La deuxième partie de cette bibliothèque sera vendue, à l'Hôtel Drouot, même salle, les jeudi 4 et vendredi 5 février (*M. Henri Leclerc, expert*).

Vente d'autographes. — Le mercredi 20 janvier, à l'Hôtel Drouot, salle n° 8, à 3 heures, vente d'une intéressante série de lettres autographes et documents historiques composant la collection de M. Richard Jaques. Révolution française. Premier Empire. Nombreuses pièces en lot. (*M. Noël Charavay, expert*).

Nécrologie. — Nous apprenons la mort de M. Aglaüs Bouvenne, décédé à Levallois-Perret, le 12 décembre 1903, à l'âge de 74 ans.

Aglaüs Bouvenne, graveur, bibliophile et curieux, fut l'un des premiers à former une collection d'ex-libris; il en a composé et gravé quelques-uns, notamment ceux de Victor Hugo, Théophile Gautier, Paul Meurice, du libraire Léon Sapin, etc. Aglaüs Bouvenne est l'auteur d'un certain nombre d'ouvrages parmi lesquels nous citerons : *Légende de Sainte-Wilgeforte.* (Arras, typ. Rousseau-Leroy, 1866, in-8); *Les monogrammes historiques d'après les monuments originaux.* (Paris, Académie des Bibliophiles, 1870, in-12); *Catalogue de l'œuvre gravé et lithographié de R. P. Bonington.* (Paris, impr. Jules Claye, 1873, in-8); *1827-1879, Victor Hugo, ses portraits et ses charges catalogués par Aglaüs Bouvenne et accompagnés de trois eaux-fortes.* (Paris. J. Baur, 1879, in-12); *Catatogue de l'œuvre lithographié et gravé de A. de Lemud.* (Ibid., id., 1881, gr. in-8); *Notes et souvenirs sur Charles Meryon.* (Paris, Charavay frères, 1883, in-4); *Théodore Chasseriau. Souvenirs et indiscrétions.* (Paris, A. Detaille, 1884, gr. in-8); *Le Peintre Emile Garbet.* (Paris, E. Sagot, 1890, gr. in-8), etc.

Aglaüs Bouvenne laisse également, dit la *Chronique des arts*, un répertoire de précieux renseignements sur les artistes modernes qui entrera, espérons-le, dans un de nos dépôts publics.

— Nous avons aussi à enregistrer la mort d'un érudit artésien, M. Victor Advielle, décédé subitement, le 27 décembre 1903, à l'âge de 70 ans.

Victor Advielle a publié de nombreuses études sur l'histoire de la Picardie.

REVUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

— **Mélanges publiés par la Société des Bibliophiles françois (Première [*et* deuxième] partie). *A Paris, pour la Société des Bibliophiles françois, chez Ed. Rahir et Cie, libraire de la Société, 55, passage des Panoramas*, 1903, 2 vol. in-8.**

Il est de tradition, à la Société des Bibliophiles françois, de publier de temps à autre, des volumes de *Mélanges*. Les premiers *Mélanges*, tirés à vingt-neuf exemplaires seulement pour les sociétaires, sont devenus presque introuvables aujourd'hui ; ils ont été mis au jour de 1820 à 1834 ; la collection forme sept volumes de format grand in-octavo. Les autres *Mélanges* ont paru en 1850, 1856, 1867 et 1877.

Fidèle à ses origines, la Compagnie vient de publier deux nouveaux volumes qui ne le cèdent en rien, comme intérêt, à ceux des précédentes séries ; j'ajoute qu'au point de vue typographique ils se présentent sous un aspect tout à fait digne de la Société qui a inscrit dans le premier article de ses statuts qu'elle était instituée « pour perpétuer dans ses publications les traditions de l'ancienne imprimerie françoise. »

Ces *Mélanges* ont aussi le mérite d'offrir au leeteur une grande variété ; on en jugera par l'énumération suivante des pièces qui les composent :

Tome I. — *Pièce n° 1.* — Correspondance de Louis XIV et du duc d'Orléans (1707) réunie et annotée par M. C. Pallu de Lessert et précédée d'une introduction par S. A. R. Mgr le duc de Chartres. 2 ff. et 193 pp., avec deux cartes.

Pièce n° 2. — Lettres du roi Louis XIII au Cardinal de Richelieu et à M. de Bullion, communiquées avec un avant-propos et des notes par Mme la vicomtesse de Galard. 2 ff. et 32 pp.

Pièce n° 3. — Lettres et billets du prince de Talleyrand et de M. Royer-Collard. 2 ff. et 26 pp.

Pièce n° 4. — Éloge de M. Coustou le jeune par l'abbé Gougenot, communiqué avec un avant-propos par le baron Roger Portalis. 2 ff. et 20 pp.

Pièce n° 5. — Institutions et règlements de charité au seizième et au dix-septième siècle, communiqués par M. le marquis de Biencourt et précédés d'une introduction par M. le comte d'Haussonville, de l'Académie française. 2 ff., 90 pp. et 1 f.

TOME II. — *Pièce n°* 6. — Deux Français aux États-Unis et dans la Nouvelle-Espagne en 1782. Journal de voyage du prince de Broglie et lettres du comte de Ségur, communiqués avec un avant-propos et des notes par le duc de Broglie. 2 ff. et 206 pp.

Pièce n° 7. — Lettre de P.-J. Mariette à Gérard Meerman, communiquée et annotée par M. Maurice Tourneux. 2 ff. et 34 pp.

Pièce n° 8. — Quatre lettres du comte de Forbin à Huyot, architecte français, communiquées par le baron Roger Portalis. Notice biographique par le comte Alex. de Laborde. 2 ff. et 30 pp.

Pièce n° 9. — Lettres de Florian à Mme de la Briche, communiquées avec une introduction et des notes par M. le baron de Barante. 2 ff., 107 pp. et 1 f.

Les documents réunis dans ces deux beaux volumes, lettres, mémoires, récits, commentés par des bibliophiles, sont pour la plupart inédits ; si tous présentent, à des titres divers, un réel intérêt, il en est quelques-uns qui sont particulièrement instructifs, telle la *Correspondance de Louis XIV et du duc d'Orléans* (1707), publiée d'après les originaux conservés au Ministère des affaires étrangères et au Dépôt de la guerre, et dont S. A. R. Mgr le duc de Chartres a écrit l'introduction.

Les titres des pièces donnés plus haut suffisent d'ailleurs à éclairer le public sur la variété qu'il peut espérer trouver dans ces *Mélanges* et sur leur curiosité ; ne pouvant analyser ici chacune des pièces du recueil, ce qui serait presque les déflorer, je me bornerai à donner quelques renseignements bibliographiques que je demande à M. le comte de Laborde, secrétaire de la Société, la permission de lui emprunter. « Le présent volume, écrit-il dans l'avertissement général, composé en deux parties et divisé en deux tomes, ne porte, comme ses anciens, aucun numéro d'ordre, afin que les personnes qui désireraient acheter seulement celui-ci et non les volumes parus antérieurement aient un ouvrage complet. Chacune des pièces qui

composent ce recueil a un titre et une pagination spéciale. Cette disposition permet de séparer les opuscules qu'il renferme et de les faire relier à part si cela convient aux amateurs ». L'ouvrage a été tiré à 250 exemplaires, soit 30 sur papier de Hollande et 190 sur papier vélin du Marais, dont un petit nombre seulement ont été mis dans le commerce; plus 30 exemplaires réimposés sur grand papier de Hollande pour les membres de la Société et leur bibliothèque.

La Société des Bibliophiles françois a plusieurs autres travaux en préparation; c'est d'abord une étude sur d'importants manuscrits de *La Cité de Dieu*, de saint Augustin, qui, ornée de nombreuses et très belles reproductions de miniatures, est en bonne voie d'achèvement; c'est ensuite un *Dictionnaire bio-bibliographique* des membres de la Compagnie depuis sa fondation, pour la publication duquel elle recueille en ce moment les matériaux nécessaires.

G. V.

— Early Oxford bindings, by Strickland Gibson, *Printed for the bibliographical Society at the Oxford University Press. January* 1903, in-4, de 4 ff.-69 pp. et 1 f.

Nous avons déjà eu l'occasion de signaler une précédente publication de M. Strickland Gibson, tirée à cinquante exemplaires seulement et intitulée : *Some notable bindings preserved in Bodley's library at Oxford*. Complet en trois fascicules, ce bel ouvrage donne la reproduction de vingt six remarquables reliures exécutées du douzième au dix-huitième siècle, en Angleterre, en France et en Italie.

M. Strickland Gibson, dont la compétence est justement appréciée, vient d'apporter une nouvelle et importante contribution à l'histoire, de la reliure. C'est la « Bibliographical Society » qui publie son excellent travail. Cette monographie illustrée — la dixième publication portant le nom de cette Société bibliographique — traite spécialement des reliures faites depuis les premiers temps jusqu'à la guerre civile; elle est accompagnée de quarante belles planches. L'auteur ne s'est occupé que des reliures estampées à froid, à l'exclusion des reliures à fers dorés.

Après la table des matières traitées dans l'ouvrage, voici d'abord une liste des ouvrages consultés par M. S. Gibson; puis vient une substantielle introduction, suivie d'une liste des reliures indiquées dans leur ordre chronologique, d'une liste des roulettes employées, des pièces de centre utilisées de 1590 à 1620 et de notes sur les reliures.

Dans un second chapitre, nous trouvons une liste dressée chronologiquement des relieurs d'Oxford (1180 à 1640). Le troisième chapitre contient des extraits du livre-journal de la Bodléienne (1613-1624) et d'un livre de comptes (1613-1676). Le quatrième chapitre cite des reliures exécutées par des relieurs d'Oxford de 1613 à 1630, d'après le livre-journal et le livre de comptes, ci-dessus cités. L'ouvrage est terminé par un index des noms de personnes et de lieux et une table des illustrations et planches. Les planches sont placées à la fin du volume ; elles mettent sous nos yeux de très curieux et très beaux spécimens de reliures, quelques-unes contiennent le détail des ornements poussés sur les plats des volumes.

C'est une importante contribution que vient d'apporter à l'histoire de la reliure anglaise M. Strickland Gibson ; son savant ouvrage ne saurait manqner d'être consulté et mis à profit par les professionnels comme par les amateurs.

G. V.

— SÉNAC DE MEILHAN. — L'Émigré, publié par Casimir Stryienski et Franz Franck-Brentano. Orné d'un portrait. *Paris, Albert Fontemoing, éditeur, 4, rue Le Goff* (5e), 1904, in-8 de XXVI pp. 1 f., 304 pp. et 2 ff.

L'*Émigré*, est un véritable livre d'histoire. Le roman peut tenir en quelques lignes : l'action se passe en 1793 et le héros est un jeune militaire qui, blessé, trouve un refuge dans un château des bords du Rhin. Là, il inspire de tendres sentiments à une jeune femme et au moment où il va l'épouser, il est fait prisonnier et condamné à périr sur l'échafaud. Ces aventures si simples servent de cadre à des tableaux et à des scènes dont la psychologie fine et subtile en dit plus long sur la Révolution que bien des pages plus ou moins émues des mémorialistes.

MM. Casimir Stryienski et Frantz Funck-Brentano, si connus par leurs travaux historiques, ont apporté tous leurs soins à cette réédition d'un ouvrage aujourd'hui introuvable. Le volume est précédé d'une étude sur la vie et le caractère de Senac de Meilhan.

Dernières brochures reçues : Le premier mariage du duc de Berry à Londres, par M. le comte de Rorch'Yantel (*Paris, Honoré Champion*, 1903, in-12 de 26 pp.) — Mélanges d'archéologie et d'histoire lyonnaises, par l'abbé J.-B. Martin, professeur d'archéologie chré-

tienne aux Facultés catholiques de Lyon, fascicule V (*Lyon, impr. Emmanuel Vitte,* 1904, in-8, pp. 77 à 100). — Eugène Griselle. Un nouveau texte inédit de Bourdaloue. Le sermon « sur la prudence du monde ». Extrait de la Revue d'histoire littéraire de la France de juillet-septembre 1903. (*Paris, Armand Colin,* 1903, in-8 de 25 pp.). — Fénelon inédit, Un projet de communauté, par Eugène Griselle. Extrait des Études du 20 octobre 1903 (*Paris, impr. J. Dumoulin,* 1903, in-8 de 31 pp.) — Max Prinet, La Crèche et les Jacobins. Extrait des Annales franc-comtoises, septembre-octobre 1903. (*Besançon, typ. Jacquin,* 1903, in-8 de 20 pp.); — Henri Chérot. La princesse Louise-Adélaïde de Condé en exil et dans le cloître d'après une correspondance inédite (1791-1823). (*Paris, impr. J. Dumoulin,* 1903, in-8 de 173 pp. et 1 f. — Extrait des *Études* à 60 exemplaires).

LIVRES NOUVEAUX

Réimpressions de livres anciens, Bibliographie, Autographes, Manuscrits, Imprimerie, Reliure, Blason, Généalogie, Chroniques, Ex-libris, etc.

— Catalogue général de la librairie française, continuation de l'ouvrage d'Otto Lorenz (période de 1840 à 1885 : 11 volumes). Tome quinzième (période de 1891 à 1899) rédigé par D. Jordell. In-8.

Le 3e fascicule : *Notre-Rolland* vient de paraître ; le 4e et dernier paraîtra dans le courant du mois de mai.

— Histoire des œuvres de Stendhal, par Adolphe PAUPE. Avec une introduction par Casimir Stryienski. *Paris, Dujarrie et Cie*, in-18 (5 fr.).

Publications de luxe.

Chez Hachette et Cie :

— Henry-René D'ALLEMAGNE, archiviste paléographe, bibliothécaire à la Bibliothèque de l'Arsenal. — Sports et jeux d'adresse. Ouvrage contenant 328 illustrations dans le texte et 100 gravures hors texte dont 29 planches coloriées à l'aquarelle. In-4o (35 fr.)

Chez François Ferroud (Librairie des Amateurs) :

— ANACRÉON. — Introduction et traduction d'œuvres choisies par Jérôme Doucet. Illustré de 8 compositions par Louis-Édouard Fournier, gravées à l'eau-forte par Pennequin. In-8.

Il a été tiré 225 exemplaires, savoir : nos 1 à 25, sur pap. du Japon, avec trois états des eaux-fortes dont l'eau-forte pure et un dessin inédit de Louis-Édouard Fournier *(épuisés)* ; nos 26 à 75, sur pap. du Japon, avec deux états des eaux-fortes dont l'état avec remarque (30 fr.) ; nos 76 à 225, sur pap. vélin du Marais, avec les eaux-fortes dans le texte (20 fr.) ; plus un exemplaire contenant tous les originaux.

Il a été tiré 50 suites sur pap. du Japon, état terminé avec remarque tirées en sanguine (20 fr.).

Société normande du livre illustré :

— Gustave FLAUBERT. — Un Cœur simple. Nouvelle édition illustrée de quinze eaux-fortes originales en couleurs par Ed. Rudaux. Pet. in-8.

Tiré à 110 exemplaires numérotés dont 45 seulement mis dans le commerce (250 fr.).

Publications diverses.

— Gabriel VICAIRE. — Émaux Bressans. Nouvelle édition. *Paris, Henri Leclerc*, in-16 carré.

Tiré à petit nombre sur papier vélin (5 fr.) et à 50 ex. numérotés sur pap. du Japon. dont 35 seulement mis dans le commerce (15 fr.).

— Ludovic HALÉVY, de l'Académie française. — Le 4 septembre 1870. Séances du Corps législatif et du Sénat. Eau-forte et dessins par A. Robida. *Paris, H. Daragon*, in-16.

Tiré à 200 ex. sur pap. vélin (n°s 1 à 200) à 15 fr. ; à 10 ex. sur pap, de Hollande (K à T), avec deux états de l'eau-forte, à 25 fr. ; 5 ex. sur pap. du Japon (A à E), avec quatre états de l'eau-forte, à 40 fr. ; et à 30 ex. non mis dans le commerce.

— Henri CHARDON. — Scarron inconnu et les types des personnages du Roman comique. Avec nombreuses photogravures et un album des scènes du « Roman comique » du musée du Mans, *Paris, H. Champion ; Le Mans, Saint-Denis ; Mamers, G. Fleury et A. Dangin*, 2 vol. in-8.

— LACLOS. — Les Liaisons dangereuses ou lettres recueillies dans une société et publiées pour l'instruction de quelques autres par M. C..... de L..... Édition collationnée sur le manuscrit original, suivie de variantes et de lettres inédites, ornée d'une reproduction du portrait de Laclos par Boilly. *Paris, Société du Mercure de France*, in-18 (3 fr. 50).

— Jules LAFORGUE. — Œuvres complètes. — Mélanges posthumes. Pensées et paradoxes. — Pierrot fumiste. — Notes sur la femme. — L'art impressionniste. — L'art en Allemagne. — Lettres. Portrait de Jules Laforgue par Theo van Rysselberghe. *Paris, Société du Mercure de France*, in-18, (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 15 ex. sur pap. de Hollande (n°s 1 à 25) à 10 fr.

— Jean SCHLUMBERGER. — Poèmes des Temples et des Tombeaux. *Paris, Société du Mercure de France*, in-18.

Tiré à 300 ex. sur pap. de Hollande (3 fr.).

— Sénac de Meilhan. — L'Émigré, publié par Casimir Stryienski et Frantz Funck-Brentano. Orné d'un portrait. *Paris, Albert Fontemoing*, in-8 (7 fr. 50).

De la collection « Minerva ».

— Levêque. Au cours des âges. Livre I. Les Ages chaotiques : le Troglodyte, la Cité lacustre. Les Ages d'or, d'azur et de lumière : l'âge pastoral, l'âge agricole, l'âge de la Beauté, l'âge de Dieu. Avec une préface de Camille Lemonnier. *Paris, éditions de la Plume*, in-12 (3 fr. 50).

Publications sous presse.

Chez Léon Gruel et Henri Leclerc :

— Léon Gruel, relieur. — Manuel historique et bibliographique de l'amateur de reliures. Tome second, orné de 75 planches environ en héliogravure ou en couleurs et de nombreux fac-similés sur bois et en taille douce. In-4°.

Il sera tiré 700 ex. numérotés à la presse, savoir : n°s 1 à 50, sur pap. du Japon (200 fr.) ; n°s 51 à 100, sur pap. des Vosges teinté (125 fr.) ; et n°s 101 à 700, sur pap. vélin de Rives (100 fr.)
En souscription.

BERNARD DE REQUELEYNE

BARON

DE

LONGEPIERRE

(1659-1721)

(*Suite*)

Le fidèle secrétaire, suivit-il en Espagne comme en Piémont, le duc d'Orléans dans la campagne suivante? campagne plus heureuse et brillante, bien que le prince n'ait pu arriver qu'au lendemain de la victoire d'Almanza, mais qu'il termina par la prise de Lérida et la pacification de l'Aragon. Longepierre eut-il part à la rédaction des belles lettres que son protecteur écrivit alors au Roi ?

Demeura-t-il au contraire dans l'entourage de Mme la duchesse d'Orléans, auprès de la quelle il était *persona grata?* La preuve nous manque.

D'autres liens plus doux d'ailleurs pouvaient contribuer

à le retenir, car entre temps Longepierre s'était marié. Il avait épousé en 1703 Marie-Elisabeth Raince, qui lui apporta en mariage, suivant Papillon, plus de deux cent mille livres. Il n'en eut pas d'enfant.

Nous avons vu quelque part qu'elle était la fille du *concierge* d'une résidence princière, Chantilly ou peut-être Saint-Cloud, le poste de concierge répondant ici à celui de gouverneur ou de conservateur. Les recherches faites à Chantilly n'ont donné aucun résultat. Le mariage de Longepierre avec la fille d'un serviteur de la Maison d'Orléans est plus vraisemblable. Or c'est au château de Saint-Cloud, habité d'abord par Monsieur, que résidait de préférence non seulement Madame qui ne pouvait souffrir le Palais-Royal, mais aussi la duchesse d'Orléans sa belle-fille, avant qu'elle n'eut Bagnolet, et le duc quand il n'était ni à Paris, ni à Versailles.

Ce qui confirmerait cette supposition, c'est la concordance des dates entre ce mariage et l'octroi d'une pension importante que mentionne Dangeau à la date du 3 mai 1703 :

« J'appris que M. le duc d'Orléans avait donné une pension de 12.000 francs à Longepierre qui étoit autrefois attaché à M. le comte de Toulouse. »

Cette pension nous a tout l'air d'être à la fois la rémunération de services habituels et comme une manière de dot octroyée par le prince à la fille d'un de ses officiers à l'occasion de son mariage avec son secrétaire. Ne sont-ce pas les intérêts, pour ainsi dire, des deux cent mille livres dont parle Papillon ?

Mme de Longepierre qui survécut fort peu à son mari n'a pas fait grand bruit dans le monde. Saint-Simon ni Dangeau ne la mentionnent. On sait seulement par les registres de la Chambre des Comptes de Dijon, qu'elle

fit acte, à la mort de son mari en 1721, de reprise de fief de la baronnie de Longepierre (1).

Elisabeth Raince baronne de Longepierre mourut le 3 novembre 1721.

Dès lors Longepierre, aimable épicurien, lettré délicat, courtisan attentif et discret, fort avant dans les intrigues de Cour, — et Dieu sait s'il y en eut, comme aussi des événements tragiques, dans la période qui s'écoule de 1700 à 1720, — passe sa vie dans la Maison d'Orléans dont il semble un rouage nécessaire, entre le duc d'Orléans et la duchesse sa femme, qui le connaît depuis l'enfance.

Il a conservé d'affectueuses relations avec son ancien pupille le comte de Toulouse, est bien vu du duc du Maine, ménage l'abbé Du Bois, reste particulièrement lié avec les Noailles, le duc et le cardinal, et fréquente habituellement les abbés de Thésut, d'Estrées et de Mongault, les dames de l'entourage, et les principaux « domestiques » de la Maison d'Orléans.

Son existence se passe entre Paris et Versailles. L'*Œil-de-Bœuf* demeure sa galerie quand ce n'est pas le grand

(1) Communiqué par M. Garnier archiviste de la Côte d'Or. De la provenance de l'*Inventaire de la Chambre des Comptes*, X, 777-1721.

« Reprise de fief de la baronnie de Longepierre par Marie-Elisabeth Raince veuve de H. B. de Requeleyne chevalier, baron de Longepierre seigneur de La Villeneuve, secrétaire des commandements de Mgr fils de France duc de Berry ; à elle échue suivant son contrat de mariage reçu Carnot et Perrin notaires à Paris le 24 novembre 1703, par lequel les dits sieur et dame de Longepierre se sont fait donation entre vifs universelle et réciproque. »

Salon décoré par Coypel au Palais-Royal. Les châteaux qu'il habite; Saint-Cloud, lorsque la duchesse d'Orléans y réside, le Luxembourg, Meudon ou la Muette, quand ses fonctions auprès du duc et de la duchesse de Berry l'y appellent. Il alla même à Fontainebleau avec la Cour.

Insinuant, spirituel, un peu intrigant peut-être, avec beaucoup d'art et de savoir-faire, Longepierre se fourre partout, se mêle de tout : c'est du moins Saint-Simon qui l'affirme. Il aime la politique mais n'abandonne pas la littérature et dans la Maison d'Orléans tient un peu le rôle que joua M. de Malézieux à Sceaux, chez la duchesse du Maine.

Faut-il une Cantate, une Idylle pour célébrer la Paix? Longepierre est là pour en écrire les vers ; un scénario, le livret d'un Divertissement? Il ne demande qu'à le composer. Le peu qu'en rapportent les faiseurs de *Mémoires* donne une idée des services qu'il dut rendre :

Lors d'un séjour de la Cour à Fontainebleau, en octobre 1704, Dangeau note : « Jeudi 9 : Le Roi courut le cerf. Madame la duchesse de Bourgogne était avec lui dans sa calèche... Le soir il y eut musique dans la Galerie des Cerfs. Le Roi ne va point à ces musiques publiques non plus qu'à la Comédie. On chanta un opéra nouveau dont les paroles sont de M. de Longepierre et la musique d'un des musiciens de M. le duc d'Orléans. »

Et beaucoup plus tard, à Marly (1713) : « Le Roi se promena tout le matin dans ses jardins et alla tirer l'après-dînée. Le soir, chez Mme de Maintenon, on chanta une *Idylle sur la Paix* (la paix d'Utrecht) que M. le duc de Noailles a fait faire. Les paroles sont de Longepierre et la musique de La Lande. On ne chanta que la moitié de la pièce parce que la musique est assez longue. »

Faut-il un lecteur pour Mme la duchesse, un Sous-Gouverneur pour le jeune duc de Chartres, un rédacteur de Mémoires politiques, un secrétaire des Commandements pour la duchesse de Berry, un secrétaire des Affaires secrètes d'Espagne? Serviteur fidèle de la Maison d'Orléans, dévoué à sa grandeur, Longepierre remplit avec zèle le poste qu'on lui confie.

Sans parler du train habituel de la vie princière, des intrigues ordinaires des Cours, à combien d'événements, de drames aussi, n'assiste-t-il pas aux côtés du duc d'Orléans? Le mariage de sa fille préférée avec un fils de France, la mort de Monseigneur le Dauphin, la mort de la duchesse de Bourgogne, celle du duc de Bourgogne la suivant de si près, les rumeurs fâcheuses qui courent au sujet du duc d'Orléans et son isolement à la Cour, la mort du duc de Berry, celle de son fils, la mort du Roi et les débuts de la Régence, les intrigues de l'ambassadeur d'Angleterre, la Banque de Law, sa grandeur et sa décadence, le Lit de Justice, la conspiration du prince de Cellamare, ambassadeur d'Espagne, l'arrestation du duc du Maine et de la duchesse qui l'ont fomentée, l'exil du Parlement, la fin mouvementée de la duchesse de Berry, tous événements que Longepierre a pu suivre de très près, heure par heure, on peut dire.

Et que d'élégantes silhouettes se profilent à l'horizon de sa vie : Mlle de Séry, qu'il a saluée ensuite comtesse d'Argenton, Mme de Sabran, Mme de Mouchy, Mme de Parabère, Mme de Prie, Mme de Phalaris..., sans compter les honnêtes femmes !

Dire qu'en qualité de secrétaire des Commandements ou de gentilhomme ordinaire, il n'ait assisté à aucune unes des fêtes du Régent, présumerait une vertu qui n'aurait pas été de mise ; mais il ne faut pas oublier que le Régent menait deux existences très séparées : le matin

ou l'après-midi étaient consacrés, sous la Régence, au jeune Roi, à Madame, aux rapports des ministres, au Conseil de Régence, aux affaires de l'État. Le soir il était tout entier à ses plaisirs, aux soupers fameux en compagnie de ses amis qu'il avait nommé ses roués : Nocé, Canillac, Broglie, Brancas, Biron, La Fare, le beau Fargès, d'Effiat, d'autres moindres, recommandables surtout par leur exceptionnelle « capacité »; souvent la duchesse de Berry, enfin nombre de dames moins qu'austères ou des filles de l'Opéra.

Le Régent se barricadait alors de telle sorte qu'aucune affaire ne pouvait parvenir jusqu'à lui. L'on sait la difficulté qu'eut Saint-Simon, un soir, à lui faire passer un billet, et pourtant il s'agissait d'affaires graves. Dût-il assez « pétiller » en cette occasion, le rageur petit duc !

Il semble d'ailleurs que le rôle de Longepierre auprès du duc d'Orléans ait été autrement sérieux. Pour aider à le définir et se rendre compte du genre d'occupations qu'on exigeait de lui, il convient de signaler deux faits intéressants. Et d'abord certain travail historico-politique auquel il a apporté sa part de collaboration.

A l'époque où les morts successives et si imprévues des dauphins héritiers, celle de Monseigneur, celles des ducs de Bourgogne et de Berry, le duc d'Orléans put prévoir le moment où il serait appelé, comme premier prince du sang, sous une minorité, à diriger les affaires de France. Il s'en ouvrit avec Saint-Simon maintes fois et chargea Longepierre ainsi que les abbés d'Estrées et de Thésut, de lui exposer historiquement

l'influence exercée par les premiers ministres sur la conduite des affaires et ses conséquences. C'étaient des collaborateurs très dévoués au duc d'Orléans et très au fait de la politique. L'abbé d'Estrées, neveu du cardinal, avait été ambassadeur en Espagne. Le duc d'Orléans, à la recommandation de Saint-Simon, qui, loue ses travaux sur le gouvernement de l'État, le mit, en 1715, dans le Conseil des Affaires Étrangères.

Quant à l'abbé de Thésut, fils d'un conseiller au Parlement de Bourgogne, il était alors secrétaire des Commandements du duc d'Orléans.

Le Mémoire auquel Longepierre a collaboré, et dont M. de Boislisle signale une copie au Dépôt des Affaires Étrangères de la main même de Saint-Simon, est intitulé : *Mémoire historique du Gouvernement de la France par les Conseils, sous la troisième Race* (1).

Le second fait date des premières années de la Régence (1716) et a trait aux négociations secrètes d'Espagne. Il souligne la part qu'y prenait notre bibliophile comme secrétaire de la correspondance, et témoigne de la confiance que le duc d'Orléans, pourtant assez méfiant de nature, avait mise en lui.

C'était à l'époque de la mission manquée du marquis de Louville auprès du roi d'Espagne. Philippe V était malade. La reine et le premier ministre dirigeaient seuls les affaires ; or il s'agissait pour le Régent de contrecarrer les projets d'Albéroni et sa politique funeste, et d'arriver jusqu'au Roi, sans passer par le contrôle de son ministre. Le Régent de concert avec le duc de Noailles, résolut d'envoyer Louville, ancien gentilhomme de la manche auprès du duc d'Anjou, qu'il avait accompagné jadis en Espagne, jouissant de toute sa confiance jusqu'à ce que

(1) *Dépôt des Affaires Étrangères*, volume : France, 1195.

la princesse des Ursins eut obtenu son renvoi. Saint-Simon a conté toute l'affaire avec beaucoup d'agrément.

Arrivé à l'improviste chez le duc de Saint-Aignan notre ambassadeur, Louville atteint d'une colique néphrétique à la suite des fatigues du voyage, prenait un bain. Albéroni prévenu de son arrivée et pris de peur à l'idée que la mine est dirigée contre lui, lui fait intimer l'ordre de quitter immédiatement Madrid, et sur son refus, force la consigne et lui réitère de vive voix l'ordre du Roi. Louville argue, pour rester, des lettres de créance qui lui donnent un caractère public, de la commission importante qu'il a à remplir auprès du Roi d'Espagne de la part du Régent ; rien n'y fait et Louville doit repartir sans avoir pu le joindre. Saint-Simon dit qu'il en a coûté Gibraltar à l'Espagne.

Cette mission avortée donna lieu à toute une correspondance qu'on voulait tenir secrète. Le passage suivant des *Mémoires de Noailles*, l'explique minutieusement :

« Les précautions pour s'assurer du secret ne pouvaient être plus grandes, car Saint-Aignan avoit ordre de chiffrer et de déchiffrer lui-même autant qu'il seroit possible, et devoit envoyer les lettres sous trois enveloppes, la première adressée à un banquier de Bayonne, la seconde au marquis de Louville et la troisième au Régent.

« Quelles étoient donc les inquiétudes de ce dernier, soit du côté de l'Espagne, soit de celui de la France ? Sa politique n'étoit pas scrupuleuse. L'esprit intrigant et brouillon de Louville dirigea probablement tout, puisqu'il fut toujours employé. Longepierre traducteur de Théocrite écrivit les dépêches du prince ; malheureusement pour un homme de lettres, elles étoient difficiles à concilier avec l'amour de la vérité et de la droiture.... »

Ainsi donc Longepierre faisait fonction de secrétaire

du Régent dans ces négociations secrètes comme dans celles relatives à Lord Stairs et à beaucoup d'autres ; mais s'il tenait la plume, les pensées ne sortaient pas de son cerveau, aussi négligerons-nous les nombreux extraits de ces lettres adressées soit à Louville soit à Saint-Aignan, que donne l'abbé Millot coordonnateur des *Mémoires de Noailles*. Cela nous éloignerait trop de notre sujet.

« C'étoit un drôle intriguant de beaucoup d'esprit... Il « fit si bien qu'il entra chez M. le duc d'Orléans où nous « le retrouverons [à partir de la Régence dans les intri- « gues du duc de Noailles et de Du Bois avec Lord « Stairs] » (1) a dit Saint-Simon en parlant de Longepierre. Une telle phrase du célèbre mémorialiste oblige à parler un instant de ces personnages et à rechercher quel rôle pouvait jouer entre eux Longepierre, probablement celui d'un émissaire de confiance quand it s'agissait de discuter, et celui de secrétaire discret quand il fallait correspondre ? On vient de le lui voir tenir à propos de la mission du marquis de Louville.

La politique de la France changea complètement à la Régence par suite du rapprochement avec l'Angleterre et Stairs fut loin d'y être étranger, grâce à son habileté et aussi à la... complicité de Du Bois. La mort de la reine Anne avait faît arriver au trône l'électeur de Hanovre sous le nom de Georges Ier, mais une partie du pays tenait encore pour les Stuarts. L'Écosse s'était

(1) La partie de la phrase entre parenthèse est mise en notes par M. de Boislisle. — John Dalrymple comte Stairs, né en 1673 à Édimbourg, mort en 1747.

révoltée et le prétendant, fils de Jacques II s'apprêtait, avec l'aide de la France, à passer dans ce pays.

Un an déjà avant la mort de Louis XIV, le roi d'Angleterre avait envoyé avec la patente d'ambassadeur, mais sans en prendre officiellement le caractère, un émissaire pour suivre ses mouvements et déjouer ses projets : cet émissaire était John Dalrymple comte Stairs :

« C'étoit un écossois grand et bien fait... Il portoit le nez au vent avec un air insolent qu'il soutenoit des plus audacieux propos sur les ouvrage de Mardick, la démolition de Dunkerque et toutes sortes de querelles et de chicanes, en sorte qu'on le jugeoit moins chargé d'entretenir la paix que de causer une rupture... »

Insolent par caractère, hardi par principe, la parole facile et de la dernière liberté, il avait cherché à intimider le vieux Roi qui lui fit cette réponse : « M. l'ambassadeur j'ai toujours été le maître chez moi, quelquefois chez les autres : ne m'en faites pas souvenir. »

Torcy avait dû également le remettre à sa place, à ce que rapporte Duclos : « Tant que vos insolences n'ont regardé que moi, je les ai passées pour le bien de la paix, mais si jamais en me parlant, vous vous écartez du respect qui est dû au Roi, je vous ferai jeter par les fenêtres. »

Sous prétexte d'aimer la société, Stairs fréquenta les promenades, les spectacles, tâcha de se mêler à la meilleure compagnie, chercha à l'attirer chez lui par la bonne chère, et sût très bien jouer son personnage. Il était parvenu à se lier avec le Régent, et à s'en faire bien venir; il faisait même le viveur, aussi le duc d'Orléans l'admit-il à ses fêtes intimes et à ses soupers.

La Palatine habituée à mettre les pieds dans le plat, souligne d'un trait sa vie extérieure : « Mylord Stairs a

trop frayé avec les dames françaises. Elles ne lui ont pas communiqué l'esprit français, rien que le mal. Il a une mine pitoyable... »

Est-ce encore un genre qu'il voulut se donner ? En réalité Stairs était tout occupé, au début de la Régence à faire abandonner par le gouvernement nouveau la politique du feu roi, à offrir au Régent ou à ses conseillers des soldats et des vaisseaux pour le cas où il en aurait eu besoin pour se maintenir, cherchant à le lier au roi d'Angleterre, à lui persuader que leurs intérêts étaient communs et que « deux usurpateurs aussi voisins devaient mutuellement se soutenir ! »

Sa préoccupation immédiate était d'empêcher le gouvernement français de servir aucun secours au fils de Jacques II, et même si l'on en croit Saint-Simon, de tenter de délivrer la Maison de Hanovre d'un concurrent redoutable.

Ayant appris par ses espions que le prince s'apprêtait à quitter Bar-en-Lorraine pour gagner le bord de la mer et rejoindre ses partisans, Stairs courut demander au duc d'Orléans de le faire arrêter. Mais le Régent qui « avec adresse nageoit entre deux eaux, et avoit promis au Prétendant de fermer les yeux et de favoriser son passage, » donna en présence de l'anglais, l'ordre à Contades, major des Gardes, d'aller l'arrêter à son passage à Château-Thierry. Suivant Duclos, Contades instruit des intentions secrètes du duc d'Orléans, partit bien résolu à le manquer.

Pendant ce temps Stairs découvrait la marche du Prétendant, apprenait qu'il avait passé la nuit à Chaillot dans une petite maison de Lauzun et que pour aller en Bretagne s'embarquer il devait relayer à Nonancourt entre Dreux et Verneuil. Il chargea son affidé le colonel Douglas de s'y porter avec ses hommes et de le ramener

mort ou vif, plutôt mort que vif. La présence d'esprit de la maîtresse de poste fit échouer ce guet-à-pans, d'où fureur de Stairs, « telle que beaucoup d'honnêtes gens s'écartèrent de lui. » (1715).

L'Ambassadeur d'Angleterre s'était mis en rapport avec Canillac, un intime du Régent et avait réussi à le rallier à sa cause. Le duc de Noailles n'avait pas été beaucoup plus difficile à gagner, et quant à l'abbé Du Bois la liaison fût bientôt faite : c'est par leur influence ou leur entremise que Stairs essaya de faire partager au Régent ses vues et de l'amener à une alliance avec l'Angleterre. Saint-Simon fort opposé, conseillait le Régent en sens contraire, traitant tous les actes de Stairs de scélératesses. Lord Stanhope qu'ils avaient connu en Espagne, devenu secrétaire d'État intriguait aussi avec Du Bois qui avait accepté, de l'aveu du duc d'Orléans même, une pension de l'Angleterre.

Du Bois fit plusieurs voyages en Hollande, en Angleterre et finît par persuader le Régent, ballotté entre ces opinions diverses, de l'alliance anglaise, bien que le plus souvent exaspéré contre son ambassadeur.

Mylord Stairs s'était néanmoins mis à dos tout le monde et le Régent fut heureux d'obtenir son rappel ; il n'en avait pas moins préparé le projet de triple alliance entre la France, la Hollande et l'Angleterre, et c'est l'abbé Du Bois qui en demeure, avec lui, le grand artisan.

Signée d'abord à La Haye le 14 janvier 1717, la convention fut ratifiée le 2 août 1718 par le traité de Londres. L'ambassade de Stairs prit fin en 1720.

Quelle part Longepierre prit-il à ces intrigues, à ces négociations, à ces pourparlers ? Une part obscure sans doute, mais pourtant utile. Ainsi que l'a indiqué Saint-Simon, les réelles facultés de notre ancien poëte furent

maintes fois utilisées à cette occasion par le subtil Du Bois.

Le rôle de Du Bois autant que sa personne ont été fort maltraités par l'Histoire. Ce n'est que tout récemment que le précepteur du Régent a trouvé des défenseurs. Par la communication de ses papiers et l'examen des Archives d'Espagne, de France et d'Angleterre, ils sont arrivés à concevoir une opinion plus favorable de sa politique, et de son caractère.

D'abord il était le fils d'un docteur en médecine tenant officine de pharmacie, et non d'un apothicaire. Il aurait eu comme premier élève un jeune duc de Choiseul et ce ne serait qu'après de minutieuses informations que Louis XIV l'aurait nommé aux fonctions de précepteur de son neveu. Il était brave et paya de sa personne à Steinkerque aux côtés de son élève. Le maréchal de Luxembourg aurait dit de lui : « C'est un abbé dont on aurait fait sans peine un vaillant mousquetaire. »

Et pourtant les crayons de Saint-Simon, malgré la passion qui les anime, sont trop précis, trop nets pour ne pas être l'expression rapprochée de la vérité.

Il nous montre Du Bois (1) comme un petit homme maigre, effilé, chafouin, à perruque blonde et à physionomie spirituelle :

« Tous les vices combattoient en lui à qui en demeureroit le maître... L'avarice, la débauche, l'ambition étoient ses dieux ; la perfidie, la flatterie, les servages, ses moyens ; l'impiété parfaite, son repos ; et l'opinion

(1) Guillaume Du Bois né à Brives-la-Gaillarde le 6 septembre 1656 mort à Versailles le 10 août 1723.

que la probité et l'honnêteté sont des chimères dont on se pare, son principe... »

Le terrible observateur affirme encore à son sujet que tous les moyens lui étaient bons pour parvenir, qu'il excellait dans la basse intrigue, que le mensonge le plus hardi était tourné chez lui en nature, et cela avec l'air droit et sincère. Il remarque aussi qu'il aurait parlé avec facilité sans un bégaiement factice, qu'il s'était donné pour avoir le temps de la réflexion, ce qui rendait insupportable sa conversation.

« Il [Du Bois] avait de l'esprit, assez de lettres, d'histoire et de lecture, beaucoup de monde, force envie de plaire et de s'insinuer, mais tout cela gâté par une fumée de fausseté qui sortait malgré lui de tous ses pores et jusque de sa gaieté... »

Tel fut « le sage à qui Monsieur avait confié les mœurs de son fils unique à former, » tel Saint-Simon nous dépeint l'ancien précepteur, devenu le maître, qui devait, trente années durant, exercer une prépondérante influence sur le duc d'Orléans, profiter de sa faiblesse, le flatter, « le débarrasser de tout scrupule du côté de la religion et le faire douter aussi bien de la probité des hommes que de la vertu des femmes. »

« Saint-Laurent s'en servit pour l'écritoire d'étude du prince. Quand il mourut, comme Du Bois était en possession de donner la leçon, le chevalier de Lorraine et le marquis d'Effiat le bombardèrent tout à coup précepteur. »

Du Bois était aux côtés de son élève dans ses premières campagnes. Il l'accompagna plus tard dans la fâcheuse campagne de Piémont de 1706, ainsi qu'en Espagne. Ceci dit pour montrer que Longepierre s'est constamment trouvé en contact avec lui pendant quarante années peut-être de son existence.

Comme diplomate, le grand acte de sa vie fut l'alliance anglaise, contre-pied de la politique du dernier règne. Son entrée au Conseil des affaires étrangères et sa nomination de secrétaire d'État, fut le signal d'une avalanche d'honneurs et de dignité. Il put même s'asseoir un instant sur l'un des quarante fauteuils de l'Académie. Mais tout n'est-il pas vanité? Du Bois dût quitter prématurément sa belle bibliothèque comme son chapeau de cardinal... Toujours l'histoire du grain de sable!

(A suivre) Bon ROGER PORTALIS.

LES DE THOU

ET LEUR

CÉLÈBRE BIBLIOTHÈQUE

1573 - 1680 - 1789

(D'après des documents nouveaux.)

(Suite)

VII

CATALOGUE DE QUESNEL

Lorsque, par suite de la mort de Jacques-Auguste de Thou IIe, ses créanciers se décidèrent à réaliser leur gage par une vente de la bibliothèque aux enchères, il fallut dresser un catalogue spécial. C'est celui qui passe, comme dit justement Brunet (1), pour être « un des mieux rédigés qu'on eut encore vu en France » ; mais, signe des temps ! il n'y est fait mention d'aucune reliure ; alors qu'aujourd'hui ce serait le principal attrait de cette célèbre bibliothèque.

La plus grande partie des fiches originales qui servirent à l'impression de ce catalogue furent conservées, ce semble, par l'imprimeur qui paraît les avoir reçues

(1) *Manuel*, t. V, col. 841.

montées, telles qu'on les voit encore aujourd'hui (1). Elles forment une série de six volumes grand in-folio, cotés *Dupuy* 886-891.

L'imprimé (2) est généralement désigné sous le nom de « Catalogue de Quesnel ». On y lit sur le titre : *Petro et Jacobo Puteanis, ordine alphabetico primùm distributus;* ce qui semble être une référence au Dupuy 879-880 (3); référence peu compréhensible à cette place, puisque celui-ci est alphabétique, tandis que le catalogue de Quesnel est exclusivement méthodique. Nous relevons ensuite : *secundum scientias et artes à Clarissimi viro Ismaele Bullialdo digestus.* Ce renseignement doit se rapporter au catalogue par ordre de matières que Boulliau rédigea en 1653 (4). La part de Quesnel dans cette publication n'en est pas moins importante, car à l'époque les Dupuy étaient morts, l'un, Pierre, vingt-huit années, l'autre, Jacques, vingt-trois avant l'impression du catalogue (5). Quant à Boulliau, il avait quitté

(1) Dorez, *op. cit.* le tome Ier ne commence qu'avec le chapitre *De Ecclesia Politeia*, lequel correspond seulement à la p. 97 de l'imprimé de Quesnel. Il est donc incomplet des pages précédentes.

(2) *Catalogus. Bibliothecæ Thuanæ à Clariss. VV. Petro et Iacobo Puteanis ordine alphabetico primùm distributus. Tum secundum scientias et artes à Clariss. viro Ismaele Bullialdo digestus. Nunc vero editus à Iosepho Quesnel, Parisino et bibliothecario. Cum indice alphabetico authorum. — Parisiis, impensis directionis. Prostat in eadem Bibliotheca. Et apud Dom. Levesque, Directionis notarium, viâ S. Severini, M.DC.LXXIX. Cum privilegio regis ;* 2 vol. in-8; frontispice aux armes simples de De Thou, gravé par Séb. Le Clerc. Dans les deux volumes, fine vignette répétée en tête et représentant une bibliothèque imaginaire.

(3) *Supra*, chap. VI, p. 11.

(4) Ms. fr. 13,043, f° 147, et *supra*, p. 12.

(5) Charles Perrault, cependant, attribue tout le mérite de la classification aux Dupuy. « Pierre Dupuy et son frère, dit-il, prirent soin de la bibliothèque de M. de Thou après sa mort et la rangèrent de la manière qu'on le voit dans le catalogue imprimé en 1679, qui est le

l'hôtel de la rue des Poitevins, pour n'y plus revenir, dès mai 1666, après s'être brouillé avec de Thou (1).

Quesnel, néanmoins, eut un véritable collaborateur, dont le nom aurait dû figurer, ne fût-ce que dans la préface ; c'est celui du libraire Louis Billaine (2).

Il n'y a pas d'autre catalogue thuanien qui ait été imprimé en France (3). On y trouve la liste définitive des livres que contenait la bibliothèque quand Jacques-Auguste IIe en fit l'abandon à ses créanciers le 12 septembre 1669, et sans aucune addition, bien qu'il ait continué à en jouir pendant huit années encore. Ce fait ressort de la date des ouvrages les plus récemment imprimés, dont pas un seul ne dépasse l'année 1668, même parmi les 333 *libri incompacti*, énumérés à part, et qu'on doit croire être les dernières acquisitions. Ce ne serait pas une preuve, de nos jours, parce que les bibliothèques d'amateurs ne sont plus en réalité que des cabinets de curiosités formés surtout de livres rares, la plupart d'une lecture dénuée d'intérêt. La bibliothèque des de Thou, au contraire, était une bibliothèque de travail que venaient alimenter les publications récentes,

plus beau modèle dont on puisse se servir pour dresser une bibliothèque. » *Les Hommes illustres qui ont paru en France pendant ce siècle*. Paris, in-fol., 1697, t. I.

(1) *Infra*. chap. VIII, p. 11, note 1.

(2) Léon Dorez, *op. cit.*, t. II, p. 637. Effectivement, nombre d'annotations du genre de celle-ci : « Icy j'ay moi-même, Billaine » (886, f° 58, verso) le montrent. De Quesnel, entr'autres notes, nous relevons : « ces trois mots d'un plus gros caractère à cause qu'ils suivent un grand titre, — si cela se peut » (f° 85). « *Jus canonicum et civile*. Cecy n'est plus Théologie, aussi nous mettrons en teste cette nouvelle vignette que je fais faire demain. » C'est là, en effet, tome I, en tête de la page 203, qu'elle se trouve. On la revoit au tome II, aussi en tête de page.

(3) Pour la réimpression de ce catalogue, publiée à Hambourg, mais imprimée à Lauenbourg (Danemark), in-8° et in-folio, en 1703 et 1704, voir O. Barbier, *Bulletin du Bouquiniste*, 1863, p. 601.

surtout à l'étranger et en langue latine. Mais, bibliophiles délicats, souvent ils les voulurent imprimés « sur de beau et grand papier fait exprès » (1), et recouverts de fines reliures exécutées par des artistes, dont les noms, malheureusement, nous sont restés inconnus.

*
* *

Quand la bibliothèque des de Thou fut mise en vente, le 5 avril 1680, elle comprenait en tout douze mille sept cent vingt-neuf (12.729) ouvrages, dont trois cent trente-cinq (335) étaient encore en feuilles ou brochés (*libri incompacti*), formant une totalité de treize mille cent soixante-seize (13.176) volumes.

Le bibliographe est surpris de voir combien cette collection renfermait peu d'incunables. On serait fondé à croire qu'érudits, riches, admirablement secondés et multipliant les éditions de leurs livres favoris, cinquante Bibles, cinquante et un Jean Chrysostome, cent douze Aristote, trente Hippocrate, vingt-cinq Plutarque, soixante-seize Cicéron, vingt-six Horace, trente-deux Pline, etc., les de Thou auraient aussi cherché à posséder ces auteurs, en éditions princeps, ne fût-ce que comme premier jalon dans le développement progressif du texte et manifestation d'esprit critique. Or, c'est à peine si l'on compte dans leur bibliothèque quatre incunables de ce genre.

(1) « Quand il s'imprimoit en France et même dans les paiis étrangers quelque bon livre, ils en faisoient tirer deux ou trois exemplaires pour eux, sur de beau et grand papier qu'ils faisoient faire exprès. » De Vigneul-Marville, *Mélanges d'histoire et de littérature ;* Rouen, 1699, in-12, p. 24. L'auteur (Bonaventure d'Argonne) né en 1634, mort en 1704 et très érudit, a dû fréquenter J.-A. de Thou IIe et sa bibliothèque. Cependant, ce beau et grand papier fait exprès était une exception.

Nous n'y avons trouvé de même que deux livres imprimés sur peau de vélin (1).

Enfin, une hérésie en bibliophilie, c'est de faire relier sous la même couverture plusieurs ouvrages, bien que traitant d'un sujet identique. On est offusqué, pour ainsi dire, de rencontrer si souvent dans ces catalogues des titres suivis de la mention : *Cum superiori libro*, ou bien « relié cum... ». Une autre erreur consiste à rendre moins maniable encore un livre quand, déjà composé, par exemple, de trois épais tomes grand in-folio, le collectionneur l'a fait relier en un seul volume (2).

Si maintenant on examine les livres en eux-mêmes, les auteurs, les sujets et les éditions, peu de savants se soucieraient aujourd'hui de les acquérir. C'est une catégorie d'ouvrages comparables, pour ainsi dire, à des fruits dont le jus aurait été exprimé. N'est-ce pas la destinée d'ailleurs des bibliothèques de travail, faites souvent avec amour ! Il suffit d'examiner le bordereau de vente de celles qui viennent régulièrement s'échouer dans la rue des Bons-Enfants pour se rendre compte de cette vérité.

*
* *

Lors de la vente Renouard de novembre 1854, il fut vendu sous le n° 3432 et acheté par Potier pour son usage personnel, l'article intitulé « *Catalogus Bibliothecæ Thuanæ... editus à Jos. Quesnel. Parisiis*, 2 tomes en

(1) « *Pindarus ;* Venet., Ald., 1513, 8° sur du veslin, mar. rouge à filets d'or. » C'est probablement l'exemplaire de la vente Soubise. L'autre livre sur vélin est le *Lucretius* également d'Alde et provenant de Grolier.

(2) Voir l'exemplaire de la Bibliothèque nationale de l'*Historia sui temporis ;* Lutet., Drouart, 1606, maroquin aux armes thuaniennes ; (Réserve, L 20 a 7 C) ; livre superbe, mais d'un poids et de dimensions impraticables.

4 vol. in-8, br. en carton, avec du papier blanc entre chaque feuillet. »

Dès 1819, Renouard, possesseur du livre, l'avait décrit plus amplement de la manière suivante :

C'est l'exemplaire qui, pendant soixante ans et plus, a servi pour le récolement et la mise en ordre de cette immense et riche bibliothèque. Les articles ajoutés à la main par les bibliothécaires successifs y sont presque aussi nombreux que ceux du catalogue imprimé. Les reliures de quelque importance y sont indiquées : et comme ce catalogue imprimé, non plus que celui de Soubise 1788, ne donne presque aucune désignation de l'état des livres même les plus beaux, ces renseignements manuscrits en ont d'autant plus d'intérêt. C'est par ces additions manuscrites que j'ai connu avec certitude que les notes de divers volumes de ma bibliothèque, Hérodote, Tite-Live, Commines et plusieurs autres, sont véritablement de la main de J.-A. de Thou (1).

Nous avons sous les yeux ce très intéressant exemplaire annoté du catalogue de Quesnel (2). On y remarque en premier lieu que le frontispice gravé par Sébastien Le Clerc, et qui portait originairement le seul titre de *Bibliotheca Thuana*, a été altéré à la plume en *Bibliotheca Thuana-Menarsiana ;* qu'ensuite l'adjectif *Menarsiana* a été bâtonné de façon à revenir au titre primitif. On doit tirer de ces altérations la conséquence

(1) *Catalogue de la Bibliothèque d'un amateur ;* t. IV, p. 145. Les descriptions manuscrites de reliures, malheureusement si brèves, que Renouard a relevées dans son exemplaire annoté du catalogue de Quesnel, sont sans doute de celui-ci, qui devint le bibliothécaire de Menars quand ce dernier acquit la bibliothèque des de Thou en 1680. L'abbé Du Guay en eut aussi la charge pour Mgr de Soubise ; mais nous n'avons pu savoir en quelle année.

(2) Cet exemplaire, ainsi qu'un des catalogues Soubise annotés que nous citons, se conservent aujourd'hui dans la magnifique bibliothèque de feu le baron James-Edouard de Rothschild, où ils nous ont été fort obligeamment communiqués.

que cet exemplaire du catalogue a passé avec la bibliothèque chez le président de Menars, en 1680 ; puis, dans les mêmes conditions, chez Mgr de Soubise en 1706. Une notule sur le premier feuillet de garde : *Les Tablettes pour mettre les in-folios peuvent estre de 17 pouces pour l'ordinaire,* implique l'entrée du catalogue en même temps que les livres récemment acquis, soit par Menars soit par Mgr de Soubise, et la commande de nouveaux rayons, si ce n'est de meubles entiers, pour caser la bibliothèque.

Les feuillets intercalés contiennent un nombre considérable de titres ; mais il va de soi qu'ils ne peuvent se rapporter à des ouvrages ayant fait partie de la bibliothèque thuanienne ; comme le démontre d'ailleurs une comparaison entre ces listes manuscrites et les catalogues originaux que nous avons décrits ; sans parler des nombreux volumes imprimés longtemps après la mort du dernier de Thou qui la posséda.

Germain Brice, dès 1706, parlant de Menars comme possesseur de la célèbre collection, dit : « Tous les jours il l'a fait augmenter de rares volumes qui la rendront avec le temps beaucoup plus considérable qu'elle n'a jamais été (1). » On est donc fondé à croire qu'un certain nombre de ces additions manuscrites, notamment celles qui concernent des livres publiés avant 1706, ont été faites pour la Menarsiana. Quant aux additions d'une date postérieure, il faut y voir des achats faits par le cardinal de Rohan (2). On ne retrouve d'ailleurs presque aucun de ces livres additionnels dans le catalogue de

(1) Brice, *op. cit.*, t. I, p. 211.

(2) A notre avis, ce catalogue annoté doit représenter l'état de sa bibliothèque vers 1749. Le lecteur n'ignore pas qu'elle prit son extension exagérée seulement quand le maréchal de Soubise en eut hérité.

vente de la Menarsiana faite à La Haye en 1720, tandis qu'ils sont presque tous dans le catalogue de la vente Soubise. Par exemple, pour ne citer que la section des BIBLES LATINES : Schoiffer, Mayencc, 1462 (1) ; Jenson, Venise, 1476 ; Rob. Estienne, Paris, 1532, 1545, 1546 ; Goin, Anvers, 1540 ; Gryphius, Lyon, 1550 ; Benedict, Paris, 1563 ; Rome, 1590 ; Hanovre, 1603 ; Plantin, Anvers, 1650 ; Martin, Paris, 1656 ; Vitré, Paris, 1662 et 1666 ; Francfort (interpr. Sebast. Castalion), 1697 ; Schmidt, Strasbourg, 1697, toutes relevées ici exclusivement sur les additions manuscrites menarsiennes, correspondent aux nos 80, 83, 86, 89, 91, 92, 94, 96, 100, 112, 101, 105, 106, 107, 111, 115 du catalogue Soubise de 1788.

VIII

RÉCAPITULATION

C'est de Christophe de Thou, premier président au parlement de Paris, mort en 1582, que Jacques-Auguste Ier, son plus jeune fils, tenait ce grand amour de l'histoire et des beaux livres. Christophe avait réuni un nombre considérable de documents en vue d'une

(1) Un des catalogues Soubise annotés porte en marge de cet important article la note suivante : « 2 vol. in-fol., vélin. Cet exemplaire est bien conservé et relié en maroquin, à compartiments. C'est l'exemplaire de Colbert. Il y avait dans le 2e vol. une page blanche ou moisie rétablie à la plume, imitant parfaitement l'impression ; acheté [par un nommé Gibert] pour l'Electeur palatin, 3,900 francs. » Le catalogue de la Colbertina cite sous le n° 40, « Bibliorum sacrorum prima editio, Moguntiæ, 1462, 2 vol. Exemplar in membrana exusum. mar. » (Vendu 3,000 francs). Ce beau livre serait donc entré dans la bibliothèque Soubise après 1728.

Selon Gustave Brunet, le cardinal de Rohan aurait acheté un autre exemplaire de cette Bible sur vélin en 1738, 2,000 livres seulement, et ce serait celui du comte d'Hoym. C'est un point à vérifier.

histoire de France qu'il commença d'écrire, dit Moreri, et les cinq volumes précieux dont Grolier lui fit hommage (1) témoignent de ses goûts de bibliophile.

En 1573, à l'âge de vingt ans, Jacques-Auguste, qui se destinait à l'Eglise, malgré sa répugnance pour cet état (2), vint loger dans le cloître Notre-Dame chez son oncle Nicolas de Thou, alors chanoine de cette église. C'est là que fut commencée la bibliothèque que, dès 1574, au cours de ses voyages en France, en Italie et dans les Pays-Bas, il enrichit de livres rares (3).

Lorsqu'on éleva Nicolas de Thou à la dignité d'évêque de Chartres, il résigna ses bénéfices en sa faveur. Mais, dit Blanchard, après la mort de Jean de Thou et celle de Christophe-Auguste de Thou, frères de Jacques-Auguste,

(1) Voir les lettres de J.-A. de Thou Ier à Dupuy concernant ces livres, dans Le Roux de Lincy, *Recherches sur Jean Grolier;* Paris, 1866, p. 92. Inutile d'ajouter que nous avons soigneusement examiné le 17,921 et tous les autres catalogues thuaniens, dans l'espérance d'y rencontrer une mention de l'exemplaire de la traduction latine d'Hippocrate par Calvus, Rome, 1525, in-folio, offert par Grolier à Christophe de Thou, vers 1562, espérant que son fils ou son petit-fils avait pu le retrouver ; mais en vain. Quant au livre même, le lecteur n'ignore pas qu'il a été détruit avec la bibliothèque du Louvre, en 1870. Nous sommes une des dernières personnes qui aient travaillé sous la Commune dans cette somptueuse bibliothèque.

(2) « L'évêque de Chartres assura que quand son neveu fut pourvû d'une charge de conseiller-clerc, il n'avait pris ce qu'on appelle les quatre Moindres, que par obéissance aux volontés du premier Président, et que du vivant de son père il avoit souvent témoigné sa répugnance pour cet état. » Nos renseignements biographiques sont empruntés pour la plupart aux *Jac. Aug. Thuani Comment. de vita sua,* placés en tête de l'édition de 1620 de l'*Historia sui temporis*, et traduite en français [par Le Petit et d'Ifs], Amsterdam, 1711, in-4°. C'est cette traduction et édition que nous citons.

(3) « A Venise il s'occupa dans les boutiques des libraires, et y trouva entre autres plusieurs livres fort rares en France, dont il enrichit sa bibliothèque qu'il avoit déjà commencée.... A Lyon, il acheta bien des livres de Jean de Tournes et de Guillaume Roüillé... A Anvers, il alla chez Christofle Plantin... » ***Mémoires*, pp. 32, 34, 37.**

celui-ci se fit relever de ses vœux (1584) et il accepta de Henri III une charge de maître des requêtes. L'année suivante, cédant aux désirs de sa mère, veuve alors depuis trois ans, et qui souhaitait de l'avoir auprès d'elle, il quitta le cloître Notre-Dame pour l'hôtel de la rue des Poitevins. Son premier soin fut d'y faire transporter sa bibliothèque, devenue déjà très nombreuse (1).

En 1587, sa mère, peu de temps avant de mourir, lui fit donation par testament (2) de la maison paternelle, qu'il ne cessa plus d'habiter.

* * *

Nous croyons utile de résumer à cette place, par des chiffres, le développement de la bibliothèque thuanienne. Elle contenait :

En 1617, selon le catalogue 10.389, environ 6.600 volumes.

En 1643, selon le P. Jacob de Saint-Charles, environ 8.000 volumes.

En 1653, selon Boulliau (lettre à Storino), environ 11.000 volumes.

Vers 1656, selon le catalogue 879-80, environ 12.545 volumes.

En 1659, selon Boulliau, pas moins de 13.000 volumes.

Après 1662, selon le catalogue 17.919-20, environ 12.883 volumes.

En 1679, selon le catalogue de Quesnel, environ 13.178 volumes.

(1) *Op. cit.*, p. 12.

(2) La fortune venait de son côté. « Christophe de Thou espousa une demoiselle nommée Jacqueline Tulleu, fille unique, qui lui apporta de grands biens. » Estienne Pasquier, *Lettres*, Paris, 1586, in-4, f°. 216.

*
* *

On ne connait pas les noms des premiers bibliothécaires thuaniens. Sur le point de mourir, le grand de Thou confia le soin de sa collection, tant de livres que de manuscrits et de médailles, à Pierre Dupuy, qui, né le 27 novembre 1582, a pu le seconder dans ce travail dès la première décade du XVIIe siècle. Son frère Jacques Dupuy, de quatre ans plus jeune, s'en occupa aussi, comme le prouvent les nombreuses fiches qui sont de sa main. Ils demeurèrent ensemble dans l'hôtel de la rue des Poitevins vingt-neuf ans à dater de la mort du célèbre historien ; c'est-à-dire jusqu'en 1646, et ne cessèrent d'aider de leurs conseils son dernier fils survivant et héritier (1).

Mais ces deux érudits étaient des personnages en quelque sorte, cousins de Jacques-Auguste de Thou (2) et, conséquemment, plutôt des amis personnels que des salariés. L'aîné, Pierre, avocat en parlement, devint conseiller du roi en son conseil d'État, et il figure parmi les *Hommes illustres* de Perrault ; l'autre, Jacques, fut titulaire de l'important prieuré de Saint-Sauveur-lès-Bray. Ils possédaient en outre une certaine fortune, puisqu'on les voit dépenser 20.000 écus à se former une bibliothèque (3). Enfin, ils succédèrent conjointe-

(1) « Hanc Bibliothecam non degener hæres Jacobus etiam Augustus Thuanus Præses, et in Belgio Legatus Regius cum Puteanis qui, in ædibus Thuanus per annos undetriginta ab obitu patris hujus habitarunt, communi cura etiam officiosissimè servavit, amplificavit, nec solum hæreditatis quodam, sed proprio ac peculiari affectu studiosos omnes fuit complexus... » Préface de Quesnel, p. 9.

(2) La mère des Dupuy était Claudie Saugain, fille de Barbe de Thou sœur de Christophe et tante du grand historien.

(3) Delisle, *ubi supra*. En outre, par acte notarié du 5 sep. 1653, de Thou IIe se reconnaît être débiteur envers Jacques Dupuy de plus de 30,000 livres. Thoisy 124, f° 35.

ment à Nicolas Rigault, en 1645, dans la charge de garde de la Bibliothèque du roi.

*
* *

Entre temps vint Ismaël Boulliau. Né protestant, il avait abjuré et avait été promu à la prêtrise depuis six ans, lorsque François de Thou l'accueillit avec amitié dans l'hôtel de la rue des Poitevins dès 1636 (1). A ses heures, il s'occupa de la bibliothèque et en rédigea même le catalogue dans l'année 1653, mais sans enthousiasme (2). Quoi que connu surtout comme mathématicien et astronome, Boulliau connaissait bien les livres, ainsi qu'en témoigne une lettre de Jacques-Auguste de Thou IIe à Mazarin, du 7 mars 1658, dont nous détachons le passage suivant :

Je me trouve bien heureux d'avoir eslevé une personne dans nostre maison, que Vostre Eminence aye jugé capable d'avoir la conduite et gouvernement de la plus nombreuse bibliothèque de l'Europe en toutes sortes de langues et de sciences, et que Mr. Boulliau soit celuy que V. E. a honoré d'un choix si glorieux et advantageux. Et j'ose dire à Vostre Éminence qu'il n'y a qu'elle seule qui eust été capable de lui faire quitter le recueil de livres qui est dans la maison de son très obéissant serviteur.

Pour la cognoissance des livres et des langues, il en a certainement, mais ce dont je prétends répondre à V. E., c'est d'une très constante et très asseurée fidélité (3).

(1) Dans une lettre de Boulliau à Constant L'Empereur, du 25 juin 1641, il lui dit : « Depuis cinq ans j'ay l'honneur de demeurer chez M. de Thou [François] avec son frère l'abbé de Bonneval [Jacques-Auguste]. » Ms. fr. 13,042, f° 212. Il accompagna ce dernier comme premier secrétaire d'ambassade à La Haye en 1657. On a une lettre de lui remerciant de Thou avec effusion de ses bontés. (Ms. fr. 13,026, f° 94).

(2) Lettre à Christophoro Storino, *supra*, VI, p. 12.

(3) Lettre citée par M. Alfred Franklin, *Histoire de la Bibliothèque Mazarine*, 2e édition, 1901, p. 117. Voir aussi, ms. fr. 13,027, f° 121, lettre de Boulliau du 12 avril 1658.

Boulliau n'accepta pas cette offre flatteuse, et il refusa même d'être bibliothécaire du roi sous l'abbé Colbert (1).

On le voit dans l'hôtel de la rue des Poitevins jusqu'au 28 mai 1666. A cette date, il se sépara de De Thou qui l'accusait injustement d'avoir excité Louis-Auguste, son fils, à lui résister, dans le règlement de la succession Le Prévost (2).

Alors que Boulliau était le commensal de De Thou, celui-ci avait déjà un bibliothécaire, dans le sens professionnel du terme. Le 29 juillet 1646, Boulliau écrit à Jacques Dupuy :

Je réponds à votre lettre du 4 juin touchant M. de La Rivière. Je suis très aise que M. de Thou ayt jeté les yeux sur luy pour avoir soing de sa bibliothèque ; ses intérêts me sont si chers que j'entendray tousiours avec plaisir les choses qui iront à sa conservation et accroissement (3).

De La Rivière était un ecclésiastique vivant à Angers

(1) Ms. fr. 13,041, f° 316.

(2) « D^m Thuanum ipsiusque filium primogenitum rixa quod hic voluntate parentis reniteretur, dum se spoliari quodam eoque pingui beneficio possus non est ejusmodi consilio me authorem filio fuisse, pater falsa de me concepta opinione incusavit. » Lettres de Boulliau à Stanislas Lubieniezki, à Etienne Guadi et à Portner, 16 juillet et 26 novembre 1666 ; 14 janvier 1667 et 25 mai 1674. Mss. fr. vol. 13,026, f°s 30, 42, 149, 306, 307 ; vol. 13,027, f° 224.

« La Reine Louise de Gonzague, dit Perrault (*ubi supra*) attira Boulliau à sa cour [à Varsovie], le reçut honorablement et luy fist un présent considérable. Le Roy Jean Casimir le nomma pour son agent auprès des Etats des Provinces-Unies pendant la guerre de Suède et de Pologne. En l'année 1689, il se retira dans l'abbaye de Saint-Victor ; il y fit son testament le 20 août 1691 et y mourut le 25 novembre 1694. » Il était né à Loudun le 28 septembre 1605. Perrault le fait figurer parmi ses *Hommes illustres*, et il en donne le portrait gravé.

(3) Dupuy, 18, f° 580, et Thoisy 166, f° 316.

d'une pension que lui servait de Thou, nous ne savons à quel titre, et qui semble avoir demeuré chez lui autrefois. Il vécut dans l'hôtel de la rue des Poitevins depuis 1646 jusqu'à sa mort, arrivée en 1663. Nous n'avons pas retrouvé son écriture dans les catalogues thuaniens. Ses lettres dénotent un bibliophile fervent et instruit (1).

Son successeur immédiat fut très probablement Joseph Quesnel, *Parisinus et bibliothecarius*, comme il s'intitule, et qui, écrivant au mois d'août 1678, se demande « par quel bon génie de la famille de Thou, cette bibliothèque lui a été si longtemps confiée (2). Il en fut le dernier conservateur, et c'est à lui que « par grâce et privilège donné à Fontainebleau le 27 d'août 1678, on permit, en sa qualité de bibliothécaire de feu M. le Président de Thou, de faire imprimer le catalogue pendant six années ».

Dans le *Sommaire du procès à juger*, nous lisons :

> La Bibliothèque occupe une partie de l'Hôtel de Thou, et en empesche la vente et le louage, mesme coûte 500 livres par an que l'on donne au bibliothécaire pour en avoir soin (3).

Il s'agit sûrement de Quesnel que l'on sait être resté dans l'hôtel de la rue des Poitevins jusqu'au jour où il suivit la bibliothèque quand le président de Menars

(1) La correspondance de Boulliau contient des lettres de La Rivière ; mais aucune n'a trait à des livres ou à la bibliothèque des de Thou. Une de celles adressées par La Rivière à Jacques Dupuy (Ms. fr. 580, f° 10) au contraire, renferme de brefs mais intéressants détails sur ce sujet. Voir, *infra*, appendice H.

(2) « Illam itaque bibliothecam, cujus cura nescio quo bono Thuanæ familiæ genio, tandiu mihi credita fuit. » Préface du catalogue, p. 10.

(3) *Sommaire du procès à juger pour MM. les directeurs des créanciers de M. et Mme de Thou contre M. l'abbé de Thou.* Thoisy 124, f° 56.

l'eut achetée. Ces maigres détails et les distiques suivants, copiés sur une des gardes de l'exemplaire annoté du catalogue de vente, constituent à peu près tout ce que nous avons pu apprendre concernant cet habile bibliographe :

Amico suo colendissimo D.
Josepho Quesnel typis mandandum
Bibliothecæ Thuanæ catalogum meditauti.
E[xtem[poraneum Epigramma.

Authores libris varios sociare duobus
ordine prestanti, docte Quenelle, pasas
Omnibus intendens perituram reddere vitam
Hi quantum vivent vivere, dignus eris.
CAR. GUILLEYRE DE MONTBRUN (1).

*
* *

Il est souvent question de livres achetés par François de Thou et par Boulliau pendant leurs voyages (2); mais nous avons été frappé du fait que ces achats semblent avoir été plutôt pour le compte personnel des Dupuy, qui possédaient aussi une nombreuse bibliothèque (3).

Les envois de livres et de manuscrits arrivaient à leur

(1) De Montbrun est un des pseudonymes du polygraphe Courtilz de Sandras, et en 1680, il était encore à Paris; mais nous ne saurions dire si ces vers doivent lui être attribués.

(2) Boulliau dans ses tournées en Italie, en Allemagne et en Hollande, acheta des livres et des manuscrits, mais autant pour lui-même que pour ses amis. Ses lettres à Jacques Dupuy (Dupuy 18) sont remplies de renseignements à cet égard. Après avoir mentionné, par exemple, un ms. de Martial, dans une lettre écrite de Venise le 14 octobre 1645, il dit : « Depuis vous avoir donné advis de ces livres grecs et latins mss., je les ai acheptés pour moy. Si Mr Naudé veut s'en accomoder de quelques-uns, je les lui vendray et je prétends gaigner dessus. »

(3) Elle se composait de 9,000 volumes, que Jacques Dupuy légua au roi. Les deux frères y dépensèrent jusqu'à 20,000 écus. Delisle, *op. cit.*, t. I, p. 263.

destination par l'entremise de Sébastien Cramoisy, dont la maison continua de posséder les de Thou dans sa clientèle. Nous voyons même un compte de 1.000 livres tournois dues à Sébastien-Mabre Cramoisy par Jacques-Auguste IIe, depuis 1667 et qui paraissent n'avoir jamais été payées (1).

*
* *

Nous avons cité des lettres où il est dit que les manuscrits de la bibliothèque thuanienne étaient « enfermés sans ordre et sans communication aux gens de lettres » ; mais c'est en 1676, tout-à-fait sur la fin de la vie de De Thou, qui n'était même plus propriétaire de la collection. Par contre, la correspondance de Pierre Dupuy montre qu'à une époque antérieure, non seulement des livres de cette bibliothèque étaient facilement prêtés au dehors, mais qu'on envoyait même des manuscrits en province pour être consultés. C'est ainsi que nous voyons un Bouhier-Beaumanoir en 1645, 1647 et 1648 recevoir à Dijon, sur sa demande, de précieux manuscrits et les conserver plusieurs années. Ces prêts, tant de manuscrits que de livres, continuèrent donc par l'entremise de Dupuy même après qu'il eut quitté l'hôtel de Thou pour devenir garde de la Bibliothèque du roi (2). Ce sont encore les Cramoisy qui étaient chargés de ces envois.

Rappelons enfin que selon Germain Brice, témoin digne de foi, cette bibliothèque était « ouverte à tous les étrangers et aux savants pour l'usage du public », selon

(1) Thoisy 124, f° 54, verso.

(2) Dupuy 883, f° 415 et 803, f° 286, pour une lettre de M. de Grentemesnil s'excusant d'avoir encore un *de Insulis* de la bibliothèque de Thou que Dupuy lui avait envoyé à Vandeuvre, dans l'Aube, huit mois auparavant.

les intentions formelles du grand historien (1), et que c'est la première bibliothèque de ce genre qu'il y ait eu en France.

* * *

Ce sont des noms de relieurs qu'il importait surtout de découvrir ! Nous n'en avons pas rencontré, même dans l'*Ordre de distribution aux créanciers* (2), où ceux-ci, grands et petits, sont très nombreux. Cependant, une lettre de François de Thou à Pierre Dupuy, datée d'Alexandrie (d'Egypte) le 25 février 1629, renferme cet utile renseignement :

> J'ai acheté, dit-il, pour près de 20 écus, un Alcoran. Il est un peu vieil, mais tel qu'il est, la reliure vous plaira, et je m'asseure que le Gascon s'estudiera d'imiter la dorure (3).

Ce que dit François de Thou du Gascon, rapproché de la phrase d'une lettre de La Rivière à Jacques Dupuy, du 29 novembre 1645, où ce bibliothécaire thuanien avoue que si ses moyens lui permettaient d'acquérir certains livres, qu'Elzévier venait d'apporter à Paris, « ils seroient bientost reliez de la main ou du Gascon ou de Lucas », (4) porte certainement à croire que le plus

(1) *Supra*, chap. II, p. 546.

(2) Thoisy 124.

(3) Dupuy 703, f° 157 verso. Comme tous les livres et tous les mss. possédés par les deux Dupuy sont à la Bibliothèque nationale nous avons fait des recherches afin de retrouver cet Alcoran et tâcher de découvrir quelque motif d'ornementation dont le Gascon se serait inspiré. Malheureusement, on a enlevé sous le premier Empire les reliures des Corans et de presque tous les mss. orientaux de l'ancien fonds arabe, pour les relier à nouveau. Ajoutons, que le catalogue Quesnel comprend parmi les *Manuscripti codices* (t. II, p. 465) un *Alcoranum arabicum*, in-folio, qui peut être celui dont François de Thou fit l'acquisition à Alexandrie.

(4) *Infra*, appendice H.

célèbre de ces deux relieurs a travaillé pour les fils du grand historien.

*
* *

Des livres provenant de la bibliothèque thuanienne entrèrent pour la première fois dans le commerce de la librairie (1), lorsqu'au printemps de 1720 on en vendit quelques-uns avec la Menarsiana à La Haye.

Soixante ans devaient s'écouler avant que les amateurs pussent revoir de ces beaux volumes passer en vente. Ce fut dans l'année 1789 ; mais cette fois ils figurèrent au nombre d'environ douze mille, que l'héritier du prince de Soubise livra aux enchères avec le reste de l'immense collection de cet amateur, bibliomane plutôt que bibliophile.

Aux yeux de Guillaume Leclerc, qui rédigea le catalogue de vente, des nombreuses éditions de l'histoire de De Thou la seule qui méritât une mention spéciale était celle de Buckley, Londres, 1733, qu'il fit suivre de la formule vague : « et autres éditions latines » ; lesquelles furent vendues en bloc, à peu près comme quan-

(1) Il est possible cependant que plusieurs volumes achetés lors de la première vacation du 5 avril 1680 (*supra*, chap. III, p. 587) aient passé par les mains des libraires. Quant à ceux acquis par Huet, on sait qu'ils devinrent la propriété de la maison professe des Jésuites de Paris, à laquelle il avait légué sa bibliothèque entière ; mais, lorsque l'ordre fut supprimé, en 1763, les héritiers de l'évêque d'Avranches la réclamèrent. Ils eurent gain de cause, et Louis XV leur ayant acheté la collection, elle fut incorporée dans la Bibliothèque du roi (aujourd'hui nationale). S'il est vrai qu'un certain nombre de livres de Huet furent alors échangés ou vendus, rien n'empêche que les libraires en aient acheté. Cependant, nous ne croyons pas que les bibliothécaires royaux eurent l'impéritie de comprendre dans le nombre de ces derniers des volumes importants ou luxueusement reliés.

tité négligeable. Or, l'exemplaire annoté de ce catalogue porte sur le feuillet interfolié qui vise le n° 6.939 :

Thuani Historia. Lutetia, 1618, 3 vols. in-f°, 2 veau fauve, et le 3e vélin, 3 francs 10 sols. — P[atisson], Paris, 1605, f°, peau de truie, tome I.
Id. 1606, 3 vols. f° veau fauve, 4 francs 10 sols. — Aurelianis, 1620, 4 vols. in-f°, veau brun, 9 francs.

Ainsi, ce lot important d'éditions originales, et en exemplaires reliés, de l'histoire du président de Thou fut vendu dix-sept francs.

Sic transit gloria !

HENRY HARRISSE.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE

NOUVEAU SUPPLÉMENT

A LA

BIBLIOGRAPHIE DES MAZARINADES

(*Suite*)

---

237. LETTRE de Monsieur le Duc d'Espernon à un de Messieurs du Parlement de Paris. *S. f. de titre, n. l. n. d.* (1650), 2 pages et 2 ff. blancs.

Datée de Loches, 19 août et relative aux affaires de Bordeaux, — C'est le n° 2020 de Moreau, mais d'une autre impression et sans la réponse. — Bibl. de Bordeaux, 8923,

* 238. LETTRE de Monsieur le Duc d'Espernon à un de Messieurs du Parlement de Paris. *S. f. de titre.* (A la fin :) *Paris, ce 15 sept. 1650,* 15 pages.

C'est la même lettre que le n° 2020 de Moreau qui n'a pas connu cette réimpression en 15 pages ; mais la lettre est datée dans les deux éditions du 30 août et non du 19 comme il le dit et quant à la réponse, dans cette réimpression elle porte la date du 15 septembre.

239. LETTRE de Monsieur le Duc d'Espernon, escrite à la Cour de Parlement de Bourdeaux du 31. Mars 1649. Avec la Response du Parlement, du 2. Avril 1649. *A Bourdeaux, par Guillaume Millanges, Imprimeur ordinaire du Roy.* 1649, 12 pages.

La lettre est datée de Cadillac, 31 mars 1649 et la réponse de Paris, le 2 avril 1649. — Bibl. Bordx., 8923, 12 et Bibl. Nat, Lb 37-1126 A.

* 240. LETTRE de Monsieur le Duc d'Orléans, escrite à la Cour de Parlement de Bourdeaux. Du 4. Mars 1651 —

A Bourdeaux, par J. Mongiron Millanges, Imprimeur ordinaire du Roy. 1651, 4 pages.

Lettre banale dans laquelle le duc donne l'assurance que la Cour peut compter sur son estime et son concours comme lui compte sur sa fidélité. — Bibl. de Bordx., 8923 bis.

241. LETTRE de Monsieur le Duc d'Orléans escrite à la Cour de Parlement de Bourdeaux, du 26 Janvier 1650. *A Bourdeaux, par J. Mongiron Millanges, Imprimeur ordinaire du Roy.* 1650, 7 pages.

Bibl. de Bordx., 8921-28.

* 242. LETTRE de Monsieur le Duc d'Orléans escrite à Messieurs les Jurats de Bourdeaux. Du 4 Mars 1651. *A Bourdeaux, par J. Mongiron Millanges, Imprimeur ordinaire du Roy.* 1651, 4 pages.

Même sujet que le n° 240. — Bibl. de Bordx., 8923 bis.

* 243. LETTRE de Monsieur le Prince à Son Altesse Royale. Sur le Sujet de son éloignement de la Cour. *A Bourdeaux, chez J. Mongiron Millanges, Imprimeur ordinaire du Roy. S. d.* (1651), 8 pages.

Du 13 septembre 1651. — Bibl. Bordx., 25994 h-27. Moreau, n° 2033, ne donne que les éditions de *Paris* et *Jouxte la copie.*

* 244. LETTRE de Monsieur le Prince escrite à Messieurs du Parlement : Sur le sujet de sa retraite à Bordeaux. *S. f. de titre, n. l. n. d.* (1651), in-4°, 11 pages.

Il y a une autre édition également *s. l. n. d.*, mais de 7 pages seulement, que Moreau cite dans son supplément, n° 123, du *Bulletin du Bibliophile* et deux autres éditions, une de 8 pages et une en italien, *s. l. n. d.* (Bibl. Mazarine).

245. LETTRE de Mr le Prince de Condé, escrite au Roy. *A Bourdeaux, par G. de La Court, Imprimeur ordinaire du Roy et de Son Altesse.* 1652, 8 pages.

Paris, août 1652. — Bibl. de Bordx., 8748.

* 246. LETTRE des Dames du Parlement de Bourdeaux aux Dames du parlement de Paris... *S. l.*, 1651. 16 pages.

De Bourdeaux, ce 26 septembrs 1651. — Moreau en citant, n° 2071, l'édition *Jouxte la copie impr. à Bordeaux* de 18 pages dit : « Je ne crois pas à l'édition de Bordeaux. » L'impression dont nous venons de donner le titre et que Moreau n'a pas connue, pourrait bien être bordelaise et ce serait alors la pièce originale.

* 247. LETTRE des Enfants, Bourgeois, et Habitans de la Ville de Bourdeaux à Monseigneur le Prince de Condé, au sujet des réjouissances publiques, qui ont suivy sa Liberté. *S. l.*, 1651, 6 pages.

Rec. du Gd Séminaire de Bordx., et Bibl. de Bordx., 8748.

* 248. LETTRE des Jurats et Habitans de la Ville de Bourdeaux. Envoyée aux Bourgeois & Habitans de Paris. *A Paris*, 1650, 4 pages.

A Bourdeaux, ce 16 Juillet 1650. — Moreau, nº 2073, ne cite que l'édition *S. l.*, *Jouxte la copie imprimée à Bordeaux.*

249. LETTRE de Son Altesse Royale au Roi. *A Bourdeaux, par Pierre du Coq, Imprimeur de Son Altesse Royale, rue Saint-James.* 1652. Jouxte la copie impimée à Paris, avec permission.

Moreau, nº 2054, n'indique que l'édition de Paris. Bibl. de Bordx., 8748.

250. LETTRE du Mazarin envoiée au Duc Despernon, touchant les affaires du temps. Avec la Reponse du Duc Despernon. *Sur l'Imprimé, A Paris, chés Gervais Gaultier, Imprimeur et Libraire. S. d.* (1651), 8 pages.

La lettre est signée : *Jules Mazarin* et datée de Cologne, 20 août 1651 et la réponse porte la signature de *Le Duc Despernon* et la date de Paris, le 29 août 1651. Bibl. de Bordx., 8748.

251. LETTRE du Parlement de Bourdeaux, escrite à Monsieur le Duc d'Orléans. *A Bourdeaux, chez J. Mongiron Millanges, Imprimeur ordinaire du Roy.* 1651, 4 pages.

Du 27 octobre. — Bibl. de Bordx. 8748.

* 252. LETTRE du Roy, envoyée à Messieurs de la Cour de Parlement de Paris, sur son départ pour la Guyenne. Leuë le huictiesme Juillet 1650. *A Paris, par les Imprimeurs & Libraires du Roy.* 1650. Avec privilège de Sa Majesté, 7 pages.

Il y a de cette pièce deux impressions différentes : la composition du texte, du titre, des ornements, etc. est identique, la seule différence est dans le millésime au bas du titre : sur l'une on lit M. DC. L et sur l'autre M. DC. XXXXX. Moreau, nº 2168.

* 253. LETTRE du Roy, escrite à Messieurs les Maires et Jurats, Gouverneurs de Bourdeaux. Et Bourgeois de cette Ville. *A Bourdeaux, par J. Mongiron Millanges, Imprimeur ordinaire du Roy.* 1650, 6 pages.

Datée de Blaye, le 16 octobre, 1650. Au sujet des canons du Château Trompette. — Gd Séminaire de Bordeaux.

* 254. LETTRE du Roy, escrite à sa Cour de Parlement de Beurdeaux. *A Bourdeaux, par Jacques Mongirou Millanges, Imprimeur ordinaire du Roy.* 1651, 4 pages.

De Paris, le 20 août 1651. — Relative à l'exclusion du Cardinal Mazarin « non seulement de nos Conseils, mais de nostre Royaume... » — Bibl. de Bordx., 8748.

255. LETTRE du Roy, escrite à sa Cour de Parlement de Bourdeaux. Du vingt-unième Janvier 1650. *A Bourdeaux, par J. Mongiron Millanges, Imprimeur ordiuaire du Roy.* 1650, 7 pages.

Bibl. de Bordx., 8921-26.

* 256. LETTRE du Roy, escrite à sa Cour de Parlement de Bourdeaux..... *A Bourdeaux, par J. Mongiron Millanges, Imprimeur ordinaire du Roy.* 1650, 4 pages.

De Paris, le 26 décembre 1649. — L'exemplaire que nous avons sous les yeux n'a pas, contrairement à ce que dit Moreau, n° 2154, au sujet de l'édition de Bordeaux, la *Déclaration et les Articles.*

257. LETTRE du Roy, escrite à sa Cour de Parlement de Bourdeaux. Sur la detention des princes de Condé et de Conty et du duc de Longueville. *A Bourdeaux, par J. Mongiron Millanges, Imprimeur ordinaire du Roy.* 1650, 12 pages.

Datée de Paris, 21 janvier 1650. — Bibl. de Bordx, 8921 et Bibl. Mazarine 10196.

258. LETTRE du Roy, escrite à sa Cour de parlement de Bourdeaux sur la detention des princes de Condé et de Conty et Duc de Longueville. *A Bourdeaux, par J. Mongiron Millanges, Imprimeur ordinaire du Roy.* 1650, 12 pages.

Du 1er février 1650. Autre lettre que la précédente. — Bibl. de Bordx., 8921-31.

* 259. LETTRE du Roy, escrite à sa Cour de Parlement de Bourdeaux, sur le sujet de sa Majorité. Avec le remerciement de Sa Majesté fait à la Reyne de sa Regence. *A Bourdeaux, chez J. Mongiron Millanges, Imprimeur ordinaire du Roy.* 1651, 7 pages.

Du 7 septembre. — Bibl. de Bordx., 8748.

* 260. LETTRE du Roy, escrite au Parlement de Tolose. *A Tolose, par Jean Boude, Imprimeur ordinaire du Roy,*

& des Estats Generaux de la Province de Languedoc, près le Collège de Foix, 1650, 7 pages.

Donnée à Bordeaux, le 6 octobre 1650. — Sur les affaires de Bordeaux, la paix que le Roi a aecordée et son arrivée en cette ville.

261. LETTRE du Sr Gay, Bourdelois prestre. A Monseigneur le Prince, Gouverneur de Guyenne. Avec la Réponse de Son Altesse. *S. f. de titre, n. l. n. d.* (1651), 7 pages.

La lettre est datée de Bordeaux, le 6 Mars 1651 et la réponse de Paris, le 17 Mars, 1651. — Bibl. Mazarine, 11432.

* 262. LETTRE escrite à Son Altesse Royale par le Sieur Peuche Sieur de La Pesche..... *S. l.* 1651, 8 pages.

Datée, à la fin, de Bordeaux, 23 octobre 1651. — Moreau, nº 2210, donne par erreur à cette piêce le millésime de 1652. Voir sa note.

* 263. LETTRE escrite au Roy par Monsieur le Prince sur le sujet de son absence, a l'action de sa majorité. Ensemble les particularitez des Cérémonies observées en la Majorité du Roy en son Parlement de Paris, séant en son Lict de Justice. *A Bourdeaux, par Guillaume de La Court, Imprimeur Ordinaire du Roy & de Son Altesse. Jouxte la copie imprimée à Paris, par Nicolas Vivinay. S. d.*, (1651), 4 pages.

Datée à la fin, du 6 septembre 1651. — Moreau, nº 2215, ne cite que l'édition de Paris, qui n'a pas le sous-titre de l'impression bordelaise. — Bibl. de Bordx., 8748.

* 264. LETTRE (les) et Ordonnance du Roy faite depuis l'arrivée de Sa Majesté dans le Bordelois : Et ce qui s'est passé de plus mémorable devant Bordeaux. *S. f. de titre*, (à la fin :) *A Paris, du Bureau d'adresse... le 24 Septembre 1650*, 12 pages chif. de 1229 à 1240.

Extrait de la *Gazette*, nº 138.

* 265. LETTRES *(sic)* du Roy, envoyée a Messieurs de Bordeaux, & ce qui s'y est passé depuis le Siège. *A Orléans, par Marie Paris, Imprimeur du Roy, & de Monseigneur le Reverend Evesque d'Orléans, & de la Nation Gemanique (sic). S. l. n. d.* (1650), 4 pages.

Sur l'arrivée de leurs Majestés à Bordeaux.

266. LETTRES PATENTES du Roy Charles VII. Contenant les articles et traieté accordez entre les Commissaires

de Sa Majesté, et les Deputez de la Ville de Bourdeaux, pays Bourdelois, et autres pays de Guyenne, lors de la reduction de la Guyenne à la Couronne de France, après que les Bourdelois en eurent chassé les Anglais pour se mettre sous l'obeyssance du Roy de France. *A Paris, Jouxte la Coppie Imprimée à Bourdeaux.* 1650, 8 pages.

Bibl. de Bordx.. 8748. — Autre édition que celle citée par Moreau, nº 2291, dont le titre a été abrégé.

* 267. LETTRES PATENTES du Roy, contenant provision à Monseigneur le Prince du Gouvernement de Guyenne, & prestation de son serment de fidelité, fait en qualité de Gouverneur de la dite Province, entre les mains de Sa Majesté. Verifiées et enregistrées au Parlement de Bourdeaux, & publiées en iceluy le 31. May & 12. de Juin 1651. *A Bourdeaux, par J. Mongiron Millanges, Imprimeur ordinaire du Roy*, 1651, 11 pages.

Bibl. de Bordx., 8748.

268. LEVÉE (la) du Siége de Villeneuve d'Agénois... *Bourdeaux, par G. de La Court, Imprimeur ordinaire du Roy & de Son Altesse*, 1652, 7 pages.

Moreau ne donne que l'édition de Paris, nº 2298. Bibl. de Bordx., 8748-99.

269. LUDOVICO XIV, Galliæ et Navarræ regi... panegyricum de compositis Galliæ motibus seu vindiciis secundum libertatem, consecrat: regiam, Burdigalæ, elementiam, trophæum immortale, appendit : et longam triomphalium annorum seriem quanto potest animo depræcatur subditissimus P. Aliziary,... — *Narbonæ*, G. *Besse*, 1650, in-4º.

Bibl. Nat. Lb 37-1645.

270. LUDOVICO XIV. Galliarum Regi Christianissimo. *S. f. de titre, n. l. n. d.* (1649), 4 pages.

Le titre ci-dessus est celui qui est en tête de la dédicace datée de « Burdigalæ Tuæ Calendis Janu. An. 1649. » Le titre de départ porte : « Noe Vinitor. Elegid. ». — Signé à la fin : « Godofredus Gaius Sac. Burdegalensis. » Bibl. Mazarine, 10217.

271. MANIFESTE (le) de Monseigneur le Prince, pour servir de justification..... *Bourdeaux, Jouxte la copie imprimée à Paris*, 1651, 19 pages.

Moreau, nº 2373, n'indique que l'édition de Paris. — Cat. Mazarine.

272. MANIFESTE des Régiments de Cavalerie et d'Infanterie cy-devant commandés par M. le Marquis de Montpouillan, touchant leur retour au service du Roy. *S. f. de titre, n. l. n. d.* (1653), 8 pages.

Daté à la fin de Monségur, ce premier Mars, 1653. — Bibl. de Bordx., 8748-75.

273. OFFICIEUSES ET CHARITABLES remontrances à tous les ordres de la province de Guyenne, sur le sujet de la marche du Roi et de son armée commandée par Monseigneur le c^te^ d'Harcourt. *S. l.* 1651, in-fol. 11 pages.

Impression bordelaise. — Attribuées à Mr de Pontac, premier président. — La répouse est *Le Coup d'Etat de la Guyenne.* — Bibl. Mazarine, 4413.

274. ORAISON FUNÈBRE sur la mort du Duc d'Espernon. *S. l. n. d.*, 10 pages.

G^d^ Séminaire de Bordx. — Réimprimée dans les *Mazarinades inconnues* de Tamizey de Larroque, p. 91 et suiv.

275. ORDONNANCE de Messieurs les Maires et Jurats, Gouverneurs de Bourdeaux, Juges criminels et de police. Concernant la publication de la Paix. *A Bourdeaux, chez Jacq. Mongiron Millanges, Imprimeur ordinaire du Roy*, 1653, 7 pages.

Du 31 juillet 1653. — Bibl. de Bordx., 8748.

276. ORDONNANCE de Messieurs les Maire et Jurats, Gouverneurs de Bourdeaux, Juges Criminels et de Police. Portant taxe du froment & segle. *A Bourdeaux, par J. Mongiron Millanges, Imprimeur ordinaire du Roy.* 1649, 4 pages.

Du 20 décembre. — Bibl. de Bordx., 10504-58.

277. ORDONNANCE de Mgr. le Prince de Conti sur les offres faites par les Bourgeois et Habitants de la ville de Bordeaux pour le secours de Villeneuve d'Agenois assiégé par les troupes de M. le Cte d'Harcourt. *Bordeaux, G. de La Court*, 1652, 4 pages.

Cat. Mazarine.

278. ORDONNANCE de M^r^ d'Argenson, Commissaire député par le Roy : Portant que le travail de la Citadelle de Libourne cessera, & ce qui a esté fait depuis le 4. du présent mois de May sera demoly. Avec la Declaration dudit Sieur d'Argenson, faite avant son départ de la

Ville de Bourdeaux, le 18. May 1649. *A Bourdeaux, par J. Mongiron Millanges, Imprimeur ordinaire du Roy,* 1649, 4 pages.

Bibl. de Bordx., 10504-15.

279. ORDONNANCE de Monsieur le Marquis de Sauvebœuf, premier Baron do Limosin, General des armées du Roy, sous l'authorité du Parlement de Bourdeaux. *Bourdeaux, par J. Mongiron Millanges,* 1649, 7 pages.

Du 28 novembre. — Bibl. de Bordx., 10504-55.

* 280. ORDONNANCE des Reigles de l'Arméc qui seront suivies de point en point. *A Bourdeaux, par J. Mongiron Millanges, Imprimeur ordinaire du Roy,* 1649, 8 pages.

A la fin : « Par commandement de Monsieur le Marquis de Sauvebeuf General ; & de Messieurs les Marquis de Lusignan & Theobon. » — Bibl. de Bordx., 10504-51.

281. ORDONNANCE du Roy, portant défenses très-expresses à tous les gens de guerre, de quelle qualité et condition qu'ils soient, de troubler ni interrompre la liberté du commerce et passage tant par eau que par terre, comme pareillement d'apporter aucun empêchement aux habitants de la présente ville (de Bordeaux) de faire leurs vendanges en toute sûreté et liberté sous peine de vie. (1er Oct. 1650).

Bibl. nationale, L^{b} 37-1627*. — C'est le titre que donne le catalogue en renvoyant à la *Législation*

282. ORDONNANCE du Roy, pour convertir le service de l'Arrière-ban, de Cavalerie en Infanterie du 14 de May 1649 à Saint-Germain-en-Laye. *A Bourdeaux, par Guil. Millanges, Imprimeur ordinaire du Roy,* 1649, 7 pages.

Bibl. de Bordx., 8748-77.

283. PANÉGIRE (le) de la valeur de Messieurs les bourgeois de Bourdeaux... *S. f. de titre, n. l. n. d.* (1650), 8 pages.

Pièce en vers. L'Épître dédicatoire est signée : J. Dumoulin. — Bibl. de Bordx., 8921-25 et 10504-67. Moreau indique : *Envers* en un seul mot pour : *en vers* et on pourrait croire que la pièce a été imprimée à *Anvers*. C'est une coquille typographique.

(*A suivre.*) E. LABADIE.

INCENDIE

DE LA

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE TURIN

La Bibliothèque nationale de Turin a été la proie des flammes, dans la nuit du 26 au 27 janvier. Les journaux, en annonçant ce sinistre, n'ont donné que peu de détails sur les pertes immenses et irréparables subies par cet établissement.

M. A. Ungherini, l'érudit bibliographe de Turin, qui, sous le pseudonyme de « Un vieux bibliophile » a publié deux intéressants volumes intitulés : *Manuel de bibliographie biographique et d'iconographie des femmes célèbres*, a bien voulu, sur notre demande, nous envoyer, au sujet de la catastrophe qui a détruit la Bibliothèque nationale, la lettre très détaillée suivante :

Turin, le 3 février 1904.

Monsieur et cher Confrère,

Vous me faites l'honneur de me demander quelques renseignements sur le sinistre dont la Bibliothèque nationale de Turin a été victime le 26 janvier dernier.

Que vous dirai-je ? Ça été un véritable désastre dans le plus strict sens du mot, et qui aura une répercussion dans tout pays où sont vifs et l'amour des études sérieuses et le sentiment jaloux avec lequel on est habitué à garder ces trésors bibliographiques que nous ont laissés nos pères.

A une heure et demie du matin, dans la nuit du 26 au 27, un homme, qui se trouvait à passer dans la rue de Po, aperçut une colonne de fumée et des langues de

feu qui se dégageaient d'une fenêtre à l'angle de l'édifice de l'Université, et précisément au troisième étage, où sont gardées les collections précieuses de la Bibliothèque. On appelle par téléphone les pompiers qui accourent sur le lieu du sinistre et commencent aussitôt leur besogne pour dompter l'incendie. Le feu gagne cependant cinq salles de la Bibliothèque et c'est seulement vers trois heures — près de deux heures après que l'incendie a éclaté — qu'on pense à informer du désastre le préfet de la Bibliothèque, M. Fr. Carta, qui, par sa haute valeur comme bibliophile, bibliographe et administrateur, est le digne gardien des trésors qui lui sont confiés.

Mais déjà le fléau faisait ravage dans la salle des manuscrits où sont, ou mieux où étaient conservés ces précieuses reliques du passé. Par un malheureux contretemps aussi, on ne put pénétrer dans cette salle qu'à cinq heures du matin ; il était déjà trop tard, le feu avait envahi les trois quarts de cette salle et alors, après le feu, l'eau lancée par les pompiers achevait l'œuvre de destruction.

Le feu n'a pu être dompté *définitivement* qu'à six heures du matin, le 27. Seules, les salles du deuxième étage, les salles de lecture, ont été épargnées ; les cinq salles qui ont été la proie des flammes contenaient les sections de droit public, de biographie, de philosophie, de grammaire et enfin la section des manuscrits. Le vrai désastre est spécialement pour cette section. Des 4138 manuscrits que la Nationale possédait on n'a pu, malgré les très admirables efforts des bibliothécaires, MM. Avetta, Curlo, etc. et des autres employés, malgré surtout l'insouciance vraiment stoïque du péril dont a fait preuve le bibliothécaire M. Frati, sauver qu'un millier de volumes environ.

Parmi les manuscrits les plus précieux reunis dans cette salle, on doit compter ceux de l'ancienne bibliothèque de la Maison de Savoie, ceux de la célèbre abbaye de Bobbio, un nombre considérable de manuscrits orientaux, hébraïques, arabes, persans et quelques feuilles de palmier en langue malabarique, plusieurs manuscrits grecs, parmi lesquels le *Commentaire des prophètes mineurs*, de Théodoret, avec miniatures byzantines du IXe siècle, d'une rare beauté ; plus de 1200 manuscrits latins, des palimpsestes de Cicéron, de Cassiodore et du Codex Theodosianus, des IVe, V^e^ et VIe siècles, un *psautier* du XIVe siècle enluminé, un missel exécuté en Espagne au XIVe siècle, plusieurs miniatures françaises des XIIIe, XIVe et XVe siècles ; deux volumes de l'*Historia naturalis* de Pline, avec miniatures de l'école de Mantegna, plusieurs volumes du cardinal Delle Rovere, plusieurs manuscrits exécutés par ordre de personnages célèbres, tels que Charles V, roi de France, les ducs de Savoie, le pape Pie II, les ducs de Bourgogne, les marquis de Saluces, les Aragonais de Naples, etc. Elle renfermait aussi 300 manuscrits italiens, plusieurs français, quelques manuscrits allemands, espagnols, etc. Parmi les éditions du Ier siècle de l'imprimerie, je mentionnerai la plus ancienne avec date : le *Rationale divinorum officiorum* de Durand, imprimé à Mayence en 1459 ; à signaler aussi parmi les pertes, plusieurs vélins et livres d'heures avec xylographies et miniatures ; la *Bible Plantinienne* en 6 volumes in-folio, exemplaire de présentation offert par Philippe II à Emmanuel-Philibert de Savoie, et enfin le fameux *Livre d'heures* du duc de Berry, d'une valeur artistique immense, et dont les enluminures sont attribuées à Van Eyck.

De tous ces trésors on n'a pu sauver que peu de chose relativement. On a pu arracher aux flammes les manus-

crits de l'abbaye de Bobbio; on a pu retrouver, endommagés plus ou moins par le feu, bien entendu, les deux volumes du *Pline*, un manuscrit du *Coran* avec enluminures orientales d'un style admirable, le roman de *Huon de Bordeaux*, la Bible polyglotte d'Anvers, un manuscrit de *Vies de Saints*, du XV siècle, avec miniatures byzantines. On n'a cependant presque plus d'espoir de retrouver le *Livre d'heures* de van Eyck.

Par bonheur, on a pu sauver en grande partie les collections des Aldines, les collections des estampes, de la musique historique et autres raretés bibliographiques, parce que ces collections se trouvaient dans une salle lointaine que le feu n'a pas eu le temps d'atteindre.

Et la cause ?

On en est toujours aux suppositions. On a parlé d'électricité, de calorifère; toutefois la dernière version est que le feu s'est manifesté dans une des chambres au-dessus de celle occupée par le chef de Bibliothèque, (l'étage au-dessus des salles incendiées était occupé par les familles des employés de la Bibliothèque ou de l'Université), mais l'enquête en cours pourra, peut-être, faire connaître la cause du désastre.

Mais, que ce soit l'électricité ou le calorifère ou toute autre chose, cela ne saurait être qu'une cause occasionnelle ; la cause vraie, il faut la chercher en dehors de la Bibliothèque, dans la négligence et dans le bureaucratisme du gouvernement et dans le défaut de moyens dont disposent les bibliothécaires.

Le dommage que la Nationale de Turin vient de subir est, on peut dire, incalculable ; car ces trésors bibliographiques qu'on ne peut acheter même avec des millions, car ils étaient uniques au monde, sont irrémédiablement perdus.

Une chose surtout, dans cette catastrophe, sans laquelle

très probablement le désastre aurait pris des proportions bien moindres, reste inexplicable. Je veux parler du malencontreux oubli par lequel on manqua d'avertir tout de suite les divers employés de la Nationale ainsi que les bibliothécaires de la catastrophe menaçante. Tous ont appris le sinistre ou par les journaux du matin ou même seulement à 9 heures, lorsqu'ils se rendirent à la Bibliothèque pour y prendre leur service.

Elle n'a frappé aucune des personnes présentes au malheur, cette pensée tout à fait élémentaire que la situation aurait dû suggérer. Certes, les Bibliothécaires et le personnel auraient pu donner des renseignements précis sur la topographie des lieux ; et, de cette façon, le service des pompes et le sauvetage auraient pu avoir une direction plus sûre et plus rapide. Mais comme il arrive souvent, en pareil cas, ce sont justement les idées les plus élémentaires qui ne viennent pas à l'esprit.

Et maintenant des réflexions très tristes s'imposent ; voilà comme nous gardons le précieux héritage que nous ont laissé nos pères, héritage dont nous ne pouvions disposer, fussions-nous des Erostrates, car de ces trésors nous ne sommes pas absolument les maîtres, nous en sommes seulement les *dépositaires*.

Et c'est une vraie angoisse que de penser combien de ces trésors en Italie ont sur eux une épée de Damoclès qui les menace toujours.

Et que fait-on pour y pourvoir ? Le malheur présent nous donne une secousse qui nous galvanise pour le moment et puis nous retombons dans l'apathie habituelle. Aussi je ne crois nullement aux remèdes préconisés par le gouvernement central, car il faut des millions qu'il n'a pas — *rebus sic stantibus* — ni à l'initiative régionale ou privée qui, par le fait même que le gouvernement prime sur elle jusque

à l'étouffer, ne peut aboutir qu'à un résultat illusoire.

Je voudrais toutefois être un mauvais prophète !

Veuillez, cher Monsieur Vicaire, agréer l'expression de mes sentiments distingués.

A. UNGHERINI.

Turin, le 2/2 1904.

M. Salomon Reinach, dans une des dernières séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, a fait remarquer, dit le *Temps*, « qu'il serait facile de limiter tout au moins un pareil désastre en photographiant tous les manuscrits précieux ». Cette proposition, que nous ne saurions trop approuver, n'est pas neuve pourtant. Depuis longtemps déjà, M. Paul Lacombe, inspecteur général honoraire des archives et bibliothèques, avait exprimé le vœu que les manuscrits précieux de nos collections publiques fussent photographiés, et, bien souvent, au cours de ses tournées dans les bibliothèques et archives des départements, il avait fait campagne en faveur de cette mesure de sage précaution. Mais son vœu demeura inexaucé. On annonce que, sur la proposition de M. Dieulafoy, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a décidé de prendre, auprès du Ministre de l'Instruction publique, l'initiative de faire photographier les trésors de nos collections les plus précieuses. Souhaitons ardemment que la voix de l'Académie soit entendue et que l'administration compétente prenne, cette fois, et promptement des mesures pour éviter chez nous une catastrophe semblable à celle qui vient de détruire la Bibliothèque nationale de Turin.

CHRONIQUE

Archives et bibliothèques. — M. Camille Bloch, archiviste du Loiret, a été nommé inspecteur général des archives et bibliothéques, en remplacement de M. Ulysse Robert, déeédé.

Bibliothèque de feu M. le baron A. de Claye. — La vente des livres composant la bibliothèque de feu M. le baron A. de Claye, de la Société des Bibliophiles françois, de la Société des Amis des livres, a eu lieu du 2 au 5 février, à l'Hôtel Drouot, par les soins de M. Henri Leclerc, libraire-expert. Les quatre vacations ont produit un total de 93,365 fr. 50, non compris le droit de 10 °/₀. Nos lecteurs trouveront, encartée dans cette livraison, la liste des prix d'adjudication.

Exposition d'aquarelles. — Du 9 au 13 février, a eu lieu, à la librairie des Amateurs, 127, boulevard Saint-Germain, une intéressante exposition. Il s'agit des aquarelles exécutées par Georges Rochegrosse pour illustrer *Les Princesses*, de Théodore de Banville, dont M. François Ferroud prépare une très luxueuse édition. Les compositions du jeune maître seront gravées par E. Decisy.

Revue des Arts graphiques. — Fidèle à ses traditions, la *Revue des arts graphiques*, dirigée par M. Paul Bluysen, a consacré son dernier numéro de l'année 1903 aux étrennes de 1904. Dans ce fascicule, imprimé avec le plus grand soin, notre confrère publie d'intéressantes notices sur les ouvrages publiés par les principales maisons d'édition, notices accompagnées de planches tirées par des procédés divers (gravures sur bois, fac-similé d'aquarelles, photogravures, etc.). Ce recueil, très artistiquement présenté, est des plus attrayants à feuilleter et il met sous les yeux des lecteurs nombre d'images qui permettent de juger à quel degré de perfection on est arrivé aujourd'hui dans l'illustration des livres même à bon marché.

L'Image. — On annonce, pour le 1er mars prochain, le premier numéro d'une revue mensuelle illustrée : *L'Image*. Cette revue a été fondée par la Société corporative française de la gravure sur bois appliquée à l'illustration.

Catalogue général de la librairie française. — Le tome XV du *Catalogue général de la librairie française*, rédigé par notre distingué confrère M. D. Jordell est en voie d'achèvement. Le troisième fascicule de ce tome commence à l'article *Notre marine de guerre* et va jusqu'à ROLLAND (Georges). Le quatrième et dernier fascicule de ce tome XV est annoncé pour paraître au mois de mai.

Vente d'autographes. — Le jeudi 25 février, à l'Hôtel Drouot, à 3 heures 1/2, salle n° 9, vente d'une intéressante série de lettres autographes et de documents historiques (Philippe III le hardi, le Pape Alexandre II, Tanneguy du Chastel, Louis XI, Louis XII, Catherine de Médicis, Charles IX, Dupleix, Voltaire, Franklin, Danton, Rouget de Lisle, Kléber, La Tour d'Auvergne, Napoléon Ier, Chateaubriand, Lamartine, Balzac, Léon XIII, etc.), de documents sur la Révolution française et les guerres de Vendée. (*M. Noël Charavay, expert*).

Nécrologie. — Nous avons le regret d'enregistrer la mort d'un bibliophile distingué, M. Albert Christophle, gouverneur honoraire du Crédit Foncier de France, ancien ministre des Travaux publics, officier de la Légion d'honneur, décédé le 23 janvier 1904, dans sa 74e année.

M. Albert Christophle, qui faisait partie de la Société des Amis des livres, avait publié, l'an dernier, un joli volume de *Fables*, dont M. Jules Claretie, de l'Académie française, avait écrit la préface.

Nous avons aussi à enregistrer la mort d'un autre membre de la Société des Amis des livres, M. Alfred Bégis.

Enfin, au moment de mettre sous presse, on nous annonce la mort de M. le marquis de Naurois, descendant de Racine, décédé à l'âge de 73 ans.

M. le marquis de Naurois, bibliophile érudit, laisse une importante et riche bibliothèque.

REVUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

Gustave FLAUBERT. — Un Cœur simple. *Aux dépens de la Société normande du livre illustré*, 1903, pet. in-8 de 91 pp., 1 f. et 1 f. blanc.

La Société normande du livre illustré se devait à elle-même de faire entrer dans la collection de ses magnifiques publications une œuvre de Gustave Flaubert. Elle a choisi l'un des trois contes de l'illustre écrivain normand : *Un Cœur simple*. Si ce n'est pas le plus important des ouvrages du maître, du moins ces pages sont-elles d'une simplicité touchante, d'une infinie délicatesse et d'un art exquis. L'histoire de cette humble Félicité, que tous nous avons lue et relue, et toujours avec une émotion douce et pénétrante, était bien faite pour tenter le pinceau des artistes. Déjà, il y a une dizaine d'années, Emile Adan en avait interprété diverses scènes gravées par le regretté Champollion ; aujourd'hui, c'est M. Rudaux qui grave lui-même en couleurs ses propres compositions. Disons-le tout de suite, ces deux éditions ne se portent aucun préjudice ; outre que les formats diffèrent, l'édition Ferroud est traitée en noir, celle de la Société normande du livre illustré est ornée de gravures en couleurs par planches repérées ; on pourrait même dire que ces deux éditions se complètent l'une l'autre.

Il y a quelque temps, l'un des membres de cette brillante Compagnie, avait chargé M. Rudaux d'enrichir son exemplaire d'*Un Cœur simple* d'aquarelles originales ; gracieusement, il mit cet exemplaire unique à la disposition de ses confrères qui s'empressèrent de profiter de la bonne occasion. Et c'est ainsi qu'en un format élégant et coquet, la Société normande du livre illustré vient de doter les admirateurs de Flaubert et les bibliophiles d'une ravissante petite édition. Peu d'entre eux, à vrai dire, seront satisfaits, beaucoup sans doute commettront le péché d'envie, car, y compris les exemplaires desti-

nés aux sociétaires, l'ouvrage est tiré strictement à cent dix. Et les planches ont été détruites après le tirage.

La nouvelle illustration d'*Un Cœur simple* comprend quinze compositions, soit cinq en-têtes, cinq hors texte et cinq culs-de-lampe. M. Rudaux s'est à merveille acquitté de sa tâche de graveur en couleurs et Hérissey, le Gutenberg ébroïcien, a apporté tous ses soins à la parfaite typographie du livre. Mais l'artiste et l'imprimeur ne doivent pas être seuls à partager les éloges ; ils me reprocheraient certainement de ne pas y associer le distingué bibliophile qui a réglé tous les détails de la mise en œuvre et a guidé de son expérience et de son goût toutes les phases de ce travail délicat et minutieux. J'ai nommé M. Raymond Claude-Lafontaine.

Un Cœur simple est, si je ne me trompe, la sixième publication de la Société normande du livre illustré, à qui l'on doit déjà *Le Lit*, de Guy de Maupassant, *Bonheur dans le crime*, de J. Barbey d'Aurevilly, *Foires et marchés*, de M. Joseph L'hopital, *Melœnis*, de Louis Bouilhet et *Le Village*, d'Octave Feuillet ; c'est déjà un actif important pour une Société de fondation relativement récente.

Si l'excellent bibliophile qu'était le regretté Reveilhac, prématurément fauché par la mort, revenait parmi nous, comme il serait joyeux et fier de voir aussi prospère et florissante l'œuvre qu'il a créée et à laquelle il a attaché son nom !

GEORGES VICAIRE

Jérôme DOUCET. — Anacréon (introduction et pièces choisies) illustré de huit compositions de Louis-Édouard Fournier. Eaux-fortes de Pennequin. *Paris, librairie des Amateurs, A. Ferroud, libraire-éditeur, 127, boulevard Saint-Germain, 127*, 1903, in-8 de 4 ff., VII-28 pp. et 2 ff.

L'*Anacréon* que vient de publier M. Jérôme Doucet forme le pendant naturel du *Pétrone* qu'il fit paraître, à la même librairie, en 1902, également illustré par Louis-Édouard Fournier. Comme sa devancière, la plaquette est fort jolie ; conçue d'après le même plan, elle contient, comme elle, la traduction de sept poésies précédées d'une introduction biographique, bibliographique et critique. M. Jérôme Doucet y fait preuve d'une érudition servie par une plume gracieuse et légère ; il s'élève notamment contre cette qualification

dont on accompagne d'ordinaire le nom d'Anacréon : auteur de *L'Amour mouillé*. « Le rôle du poète grec ne saurait, écrit-il, être limité à celui d'écrivain de cette petite pièce ». Mais ce n'est pas l'instant de discuter ici si cette poésie, du reste délicieuse, est l'œuvre du poète grec ou celle d'un imitateur. Qu'il suffise de constater que M. Doucet a fait un choix très judicieux des fragments qu'il a réunis dans cette plaquette et que le talent de M. Louis-Édouard Fournier les a supérieurement interprétés.

Les sept pièces traduites sont : *L'Amour mouillé, Son combat avec l'amour, l'Amour captif, A une jeune fille, Son ivresse, A sa maîtresse* et *l'Amour piqué par une abeille.* Chacune d'elles est ornée en tête d'une composition gravée à l'eau-forte par M. Pennequin ; le titre du livre est également agrémenté d'une eau-forte reproduite sur la couverture.

M. Louis-Édouard Fournier a prouvé une fois de plus, dans son illustration de l'*Anacréon* de M. Jérôme Doucet, qu'il avait un sentiment profond de l'antiquité et je ne puis que répéter aujourd'hui ce que je disais jadis au sujet du *Pétrone* : c'est une œuvre gracieuse et distinguée. G. V.

A signaler, parmi les nouvelles publications de la librairie H. Daragon, une jolie plaquette due à la plume de M. Ludovic Halévy, intitulée : *Le 4 septembre 1870. Séances du Corps législatif et du Sénat.* Le spirituel académicien y donne, en son style savoureux et pittoresque, un compte-rendu des dernières séances tenues par le Corps législatif et du Sénat. « Ces deux récits, écrit-il, ont été recueillis par moi au lendemain même du 4 septembre 1870. Je crois pouvoir me porter garant de leur exactitude et de leur sincérité » : La plaquette est illustrée d'une eau-forte et de cinq dessins de Robida.

— *Dernières brochures reçues* : Louis Morin. Documents historiques sur les peintres et verriers Troyens. *Paris, typ. Plon-Nourrit et Cie*, 1903, in-8 de 20 pp. — Les Archives de l'Assistance publique au Conseil municipal, par Auguste Molinier, professeur à l'École nationale des Chartes. Extrait de la « Correspondance historique et archéologique » (année 1903). *Saint-Denis, impr. H. Bouillont*, 1903, in-8 de 24 pp.

LIVRES NOUVEAUX

Réimpressions de livres anciens, Bibliographie, Autographes, Manuscrits, Imprimerie, Reliure, Blason, Généalogie, Chroniques, Ex-libris, etc.

— Editions du syndicat patronal de la reliure et de la brochure. — Les Reliures modernes. Portefeuille contenant cinquante reproductions de reliures artistiques et industrielles exécutées par les principaux relieurs français et étrangers. *Paris, Henri Leclerc*, album in-folio.

Tiré à 100 ex. (30 fr.).

— Nos Bibliothèques publiques ; leur situation légale, avec appendice contenant les décrets, arrêtés et circulaires relatifs aux Bibliothèques publiques parus dans ces vingt dernières années, par Jean GAUTIER, sous-bibliothécaire à la Faculté de droit de Paris. Deuxième édition revue et corrigée. Ouvrage honoré d'une souscription du Ministère de l'instruction publique. *Paris, Chevalier et Rivière*, in-8 (6 fr.),

— Bibliothèque du vieux Paris. — Louis DENISE, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale. Bibliographie historique et iconographique du Jardin des plantes, Jardin royal des plantes médicinales et Muséum d'histoire naturelle. Ouvrage orné de 8 planches hors texte. *Paris, H. Daragon*, in-8.

Tiré à 5 ex. sur pap. du Japon (nos 1 à 5), à fr. ; 10 ex. sur pap. de Hollande (nos 6 à 15) à fr. ; et à 250 ex. sur pap. vergé (nos 16 à 265) à 15 fr.

— Catalogue de la bibliothèque et musée. Thomas Dobrée. Tome II, Imprimés (1re partie), par M. Louis POLAIN. — Catalogues du Musée Th. Dobrée, rédigés sous la direction de M. P. de Lisle du Breneuc, conservateur. [Avec un portrait]. *Nantes, au Musée Thomas-Dobrée*, in-8.

— Les Célébrités d'aujourd'hui. Anatole France, par Roger LE BRUN. — Biographie précédée d'un portrait-frontispice illustrée de divers dessins et d'un autographe, suivie d'opinions et d'une bibliographie,

ornements typographiques d'Orazi. *Paris, E. Sansot et Cie*, in-18 (1 fr.).

Il a été tiré, en outre, 6 ex. sur pap. du Japon (nos 1 à 6) et 15 ex. sur pap. de Hollande (nos 7 à 21).

Publications diverses.

— Maurice BOUTRY. — Le Mariage de Marie-Antoinette. *Paris, Emile Paul*, gr. in-8 (4 fr.).

— LOUIS XVII. — Correspondance intime et inédite de Louis XVII, Charles-Louis, duc de Normandie « Naundorff » avec sa famille 1834-1838. Avec introduction, notes et éclaircissements historiques en partie tirés des Archives secrètes de Berlin par Otto Friedrichs, Préface par Jules Bois. Ouvrage orné de 12 planches hors texte et de deux fac-simile d'écriture. *Paris, H. Daragon*, 2 vol. in-8.

Le tome premier (1834) vient de paraître. Publié à 20 fr. les deux vol. Il a été tiré, en outre, 10 ex. sur pap. du Japon (nos 1 à 10) à 40 fr.; 15 ex. sur pap. de Hollande (nos 11 à 25) à 30 fr. et 5 ex. reliés par L. Gruel en mar. bleu de France, doublé en soie (A à E) à 300 fr. (*souscrits*).

— Victor du BLED. — La Société française du XVIe au XXe siècle. Quatrième série. XVIIe siècle. La Société et les sciences occultes. — Les Couvents de femmes avant 1789. — Les Libertins et Saint-Evremond. — La grande Mademoiselle. — L'Amour platonique au XVIIe siècle. *Paris, Perrin et Cie*, in-16 (3 fr. 50).

— Frédéric MASSON, de l'Académie française. — Napoléon et son fils. *Paris, Paul Ollendorff*, gr. in-8 carré (7 fr. 50).

— Discours de réception prononcé à la séance de l'Académie française du jeudi 28 janvier 1904. *Paris, Paul Ollendorff*, gr. in-8 (1 fr.).

— Charles GRANDMOUGIN. — Promenades, poésies intimes suivies d'une légende. Les Pierres sonnantes du Guildo. *Paris, Emile Paul*, in-8 (4 fr.).

Il a été tiré, en outre, 150 ex. numérotés sur pap. de Hollande (15 fr.); et 20 ex. numérotés sur pap. du Japon (20 fr.). Ces 170 ex. sont ornés d'une lithographie originale de Jean Enders.

— Renée VIVIEN. — La Vénus des aveugles [poésies]. *Paris, Alphonse Lemerre*, in-12 (3 fr.).

— Paule RIVERSDALE. — L'Etre double. *Paris, Alphonse Lemerre*, in-12 (3 fr. 50).

— Hélène de ZUYLEN DE NYEVELT. — Effeuillements. [Poésies]. *Paris, Alphonse Lemerre*, in-12 (4 fr.).

— Ernest GAUBERT. — Sylvia ou le roman du nouveau Werther. *Paris, Bibliothèque internationale d'édition,* pet. in-12 (2 fr.).

Il a été tiré, en outre, 15 ex. sur pap. de Hollande (4 fr.) et 5 ex. sur pap. du Japon (8 fr.).

— Vicomte de COLLEVILLE et Fr. de ZEPELIN. — Le maître du drame moderne. Ibsen. L'homme et l'œuvre. *Paris, Per Lamm,* in-18 (3 fr. 50).

Avec portraits. De la « Collection des grands penseurs modernes »,

— Paul SOUCHON. — La Beauté de Paris, poèmes. *Paris, Société du Mercure de France,* in-12 (3 fr. 50).

— Comtesse d'ALBANY. — Matériaux pour servir à l'histoire d'une femme et d'une société. Lettres inédites de la comtesse d'Albany à ses amis de Sienne (1797-1820). Tome premier. Lettres à Teresa Regoli Mocenni et au chanoine Luti (1797-1802), mises en ordre et publiées par Léon-G. Pellissier, professeur d'histoire à l'Université de Montpellier. *Paris, Albert Fontemoing,* in-8 (7 fr. 50).

— Nicolette HENNIQUE. — Des Héros et des Dieux. [Poésies]. *Paris, Eugène Fasquelle,* in-8 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 6 ex. numérotés sur pap. de Hollande (10 fr.).

— ALMANACH des Gourmands, fondé par Grimod de la Reynière en 1803, continué sous la direction de F. G. Dumas. *Paris, Per Lamm,* pet. in-4 (5 fr.).

Publications sous presse.

Chez F. Ferroud (Librairie des amateurs) :

— Honoré de BALZAC. — La Vendetta, illustrée de dix-neuf compositions par Adrien Moreau, gravures de Xavier Le Sueur. In-8.

Il sera tiré 251 exemplaires, savoir : Un exemplaire, réimposé sur pap. Whatman, contenant les dix-neuf compositions d'Adrien Moreau ; n°s 1 à 20, sur pap. du Japon ou gr. pap. vélin d'Arches, avec trois états des eaux-fortes et une aquarelle inédite d'Adrien Moreau, à 400 fr. ; n°s 21 à 50, sur pap. du Japon ou gr. pap. vélin d'Arches, avec trois états des eaux-fortes, à 200 fr. ; n°s 51 à 100, sur pap. du Japon ou sur gr. pap. vélin d'Arches, avec deux états des eaux-fortes, à 120 fr. ; et n°s 101 à 250, sur pap. vélin d'Arches eaux-fortes avec la lettre, à 60 fr. en souscription (75 fr., le jour de la mise en vente).

Pour paraître à la fin de mars.

BERNARD DE REQUELEYNE

BARON

DE

LONGEPIERRE

(1659-1721)

(Suite)

A son Altesse Sérénissime Monseigneur le duc d'Orléans.

Monseigneur,

Le baron de Longepierre, mon oncle, qui a eu l'honneur de participer à l'éducation de feu S. A. S. Mgr le duc d'Orléans m'avoit inspiré dès l'enfance l'attachement inviolable qu'il a conservé tant qu'il a vécu pour votre auguste Maison. Je me trouverois infiniment heureux si V. A. S. étoit bien persuadée de celui que je lui ai voué pour le reste de ma vie.

La protection qu'elle accorde aux belles lettres m'a fait espérer qu'elle ne désapprouvera pas la liberté que je prens de lui présenter un ouvrage que j'ai fait pour son amusement.

Je suis avec respect, Mgr..., etc.

LE CHEVALIER DE MOUHY.

Louis-Philippe duc d'Orléans, visé par cette dédicace datée de 1752, est le petit-fils du Régent (1). Il fut toujours amateur passionné de théâtre et protecteur des littérateurs et des artistes. Il passa la dernière partie de sa vie dans sa charmante résidence de Bagnolet, y jouant la comédie avec Mme de Montesson, qu'il finit par épouser secrètement.

Pour que l'auteur des *Tablettes dramatiques*, le chevalier de Mouhy, neveu de Longepierre par sa mère, se soit ainsi recommandé de son oncle, il fallait que le souvenir laissé par lui fût encore bien vivace et profond : ceci rappelé uniquement pour souligner encore le rôle que tint notre bibliophile dans la Maison d'Orléans.

Toujours prêt à être agréable à son prince et à lui rendre service, Longepierre s'était empressé d'accepter un poste de confiance auprès de son fils unique.

Dangeau, qu'il faut toujours citer pour les menus faits de la Cour, mentionne celui-ci à la date du jeudi 28 février 1709 :

« M. le duc d'Orléans a fait Longepierre sous-gouverneur de M. le duc de Chartres. Il ne fait point de ces choix-là sans l'agrément du Roi. On n'a point encore nommé le gouverneur de ce prince. »

Né le 4 août 1703 à Versailles, Louis d'Orléans était un enfant délicat. Dès sa naissance, son père vint demander au Roi la permission de lui faire porter le nom de duc de Chartres et l'honneur d'être son parrain : « Ne me demandez-vous que cela ? » — Le duc s'excusa sur l'indiscrétion qu'il y aurait à demander à ce moment-là autre chose. — « Je préviendrai donc votre

(1) Monsieur, duc d'Orléans, frère de Louis XIV : 1640-1701. — Philippe duc d'Orléans, régent : 1674-1723. — Louis duc d'Orléans : 1703-1752. — Louis-Philippe duc d'Orléans : 1725-1785. — Louis-Philippe-Joseph duc d'Orléans : 1747-1793.

demande, répliqua le Roi, et je donne à votre fils la pension de premier prince du sang de cent cinquante mille livres. »

A propos de ses petits-enfants qu'elle ne flattait guère, la Palatine écrivait plus tard avec sa rude franchise d'allemande :

« Tous ces princes, garçon et filles, ont été fort mal élevés. On les a toujours laissé faire toutes leurs volontés. Madame d'Orléans ne s'est jamais occupée un seul instant de ses enfants. Son fils seul a eu le bonheur de trouver un bon gouverneur, de sorte qu'il a été élevé chrétiennement et convenablement. »

Ici, l'allusion au bon gouverneur, doit viser, ou le comte de Cheverny, ou plutôt l'abbé de Mongault, Longepierre n'étant resté que peu de mois en fonction. A la date du 8 juillet 1709, Dangeau mentionne en effet :

« M. le duc d'Orléans a ôté depuis quelque temps Longepierre d'auprès de M. le duc de Chartres dont il l'avoit fait son gouverneur. »

Ses précepteurs furent les abbés de Court et de Mongault, qui cultivèrent ses heureuses dispositions pour l'étude, et lui imprimèrent ces sentiments de dévotion et de piété destinés à primer dans sa vie.

La Palatine qui l'aimait beaucoup, écrivait encore :

« Le duc de Chartres est un joli garçon ; il a des moyens, mais il est trop sérieux pour son âge et si terriblement délicat que sa santé est bien faite pour nous donner des inquiétudes sérieuses. Il a d'ailleurs une capacité rare. Il apprend tout ce qu'on veut lui enseigner. »

Aussi le duc d'Orléans, ennemi d'une continence exagérée, chargea-t-il des femmes de la Cour expertes en la matière, de compléter l'éducation de son fils en le déniaisant. Il y prit goût, fréquenta beaucoup les femmes

ont eu peur des suites. On ne m'a rien appris qu'à jouer et à chasser, et ils ont réussi à faire de moi un sot et une bête qui ne sera jamais propre à rien et le mépris et la risée du monde. »

Aussi, quand en 1709 le duc de Berry fut délivré de ses gouverneurs, « jamais jeune homme ne fut si aise. »

Plein de qualités aimables d'ailleurs, très doux, très accessible, sans gloire et sans vanité, avec son visage frais et ses cheveux blonds, le duc de Berry était le plus beau, le plus accueillant des trois frères.

« Fait pour la société et les plaisirs », suivant Saint-Simon, auquel nous empruntons plusieurs traits de son incomparable plume, son sens était droit mais médiocre son esprit. Sans avoir une piété marquée, tout ce qui était contraire à la religion le peinait à l'excès. Son manque d'instruction le rendait d'une timidité telle qu'il ne savait que dire aux gens auxquels il n'était pas accoutumé, n'osant ni répondre ni faire une honnêteté. Il n'abordait le Roi qu'en tremblant et restait sans parler devant lui.

Le portrait qu'en trace la princesse Palatine est moins favorable encore. En écrivant ce qui suit à la duchesse de Hanovre en 1709, elle ne se doutait guère que le jeune prince qu'elle maltraitait avec son manque habituel d'indulgence, allait épouser sa propre petite-fille :

« Le duc de Berry n'est pas dévot du tout. Il n'a de considération pour rien au monde, ni pour Dieu ni pour les hommes. Il n'a cure de rien pourvu qu'il se divertisse n'importe comment. Tout lui est bon. Voici ses amusements ordinaires : il tire des coups de fusil, joue aux cartes, cause avec de jeunes femmes qui n'ont pas le sens commun et fait le goinfre : voilà ses plaisirs ! »

Fils favori du Grand Dauphin, « tout bon et tout rond » le jeune prince était néanmoins dans la plus intime

Roi n'en voulut point ; M. du Maine et Mme la duchesse d'Orléans y mirent Longepierre... »

Plus honorifique que lucrative, cette place, due à de si hautes recommandations, rapprochait notre courtisan des premières marches de trône, de ceux en passe d'y monter du moins, et sans un fâcheux accident arrivé au petit-fils de Louis XIV, il eut été loisible au poëte d'aspirer aux plus hauts emplois.

Pour éclairer les quelques années passées par Longepierre auprès de ses nouveaux maîtres, des premiers du royaume de France, un léger crayon du ménage princier, *ad vivum*, comme faisait Nanteuil, nous semble nécessaire.

Troisième fils du Grand-Dauphin, Charles duc de Berry avait de 14 à 15 ans quand, avec le duc de Bourgogne, il accompagna à la frontière le duc d'Anjou, son frère, qui allait prendre possession du trône d'Espagne.

Bien qu'ayant peu de goût pour l'étude, le dessin l'avait captivé et de ce voyage subsiste comme souvenir un *Recueil de veues dessinées sur les lieux par Monseigneur le duc de Berry en accompagnant le Roi d'Espagne de Versailles à Saint-Jean-de-Lus depuis le 4 décembre 1700 jusqu'au 22 janvier 1701*. Comme l'indique ce titre, c'est une sorte d'album où les sites pittoresques rencontrés au cours de ce voyage historique sont rendus à la plume avec beaucoup de soin.

Et pourtant, d'après Saint-Simon, ce jeune prince ne sut jamais guère que lire et écrire, et se moquer des précepteurs, des maîtres et de leurs leçons. Le départ de son frère lui faisait appréhender d'avoir tous ses gouverneurs et sous-gouverneurs sur le dos. Il disait un jour à Mme de Saint-Simon :

« Ils n'ont songé qu'à m'abêtir et à étouffer ce que je pouvais être. J'étais cadet, je tenais tête à mon frère. Ils

Quand à l'agréable jeune homme qu'était le duc de Berry, il mourait d'envie de se marier ; aussi lorsque son grand-père lui demanda s'il n'aurait pas de répugnance à épouser Mademoiselle « la seule en France qui pût lui convenir » s'empressa-t-il à répondre qu'il obéirait au roi avec plaisir.

Née le 20 août 1695, Marie-Louise-Elisabeth d'Orléans — Mademoiselle — avait à peine 15 ans lorsqu'on songea à lui faire épouser un fils de France. Louis XIV l'avait remarquée enfant pour sa vivacité, sa gentillesse et sa précocité, et la distingua dès lors de façon particulière. Aussi se trouva-t-il tout disposé à l'accueillir quand il fut question d'elle pour son petit-fils.

« Une étrange poulette » a dit Saint-Simon folle de son corps, incapable de supporter aucun frein, de refréner son caprice du moment. On a été sévère pour elle, et pourtant que de côtés déplaisants dans cette nature d'enfant gâtée « qui a fait tant de bruit dans l'espace d'une très courte vie. »

Que dire de sa figure, de sa facilité d'élocution, et aussi de ses fantaisies, de ses colères, de ses haines, qui ne l'ait été par tant d'historiens au premier rang desquels se place Saint-Simon.

« Née avec un esprit supérieur, et quand elle le vouloit également agréable et aimable, une figure qui imposoit et arrêtoit les yeux avec plaisir, mais que sur la fin le trop d'embonpoint gâta un peu, elle parloit avec une grâce singulière, une éloquence naturelle qui lui étoit particulière et qui couloit avec aisance et de source, enfin avec une justesse d'expressions qui surprenoit et charmoit. »

Cette jeune princesse eut été délicieuse, et se serait fait aimer, si l'orgueil démesuré qu'elle tenait de sa mère, une fausseté habituelle, une intempérance continuelle et des écarts de conduite peu ordinaires ne l'avaient rendue la fable de l'Histoire. Encore était-elle indignée qu'on osât parler de sa dépravation, considérant comme un grave manque de respect le moindre blâme sur ses actions publiques, à plus forte raison sur les privées.

Car c'était une gaillarde, aimant le plaisir et d'une capacité d'absorption exceptionnelle même à la Cour où le Roi donnait l'exemple d'un merveilleux appétit. Elle mangeait, raconte la Palatine, toutes sortes de choses dans son lit, avant son lever qui avait lieu à midi. Elle dînait à deux heures, mangeait encore à quatre ou cinq heures et à 10 heures commençaient les soupers qui duraient parfois jusqu'au matin.

Son mariage, frais épisode dans cette Cour vieillie, eut lieu le 6 juillet 1710. Il fut célébré dans la chapelle du château de Versailles par le cardinal de Janson et devant la plus brillante assistance. Les mariés dînèrent seuls avec la duchesse de Bourgogne et un grand souper réunit toute la famille royale à la table du Roi.

Au milieu d'une haie de courtisans, le cortège se rendit à l'appartement des nouveaux époux. Après la bénédiction du lit, le Roi donna la chemise à son petit-fils, la duchesse de Bourgogne fit de même pour sa belle-sœur. Enfin, Mme de Saint-Simon et M. de Beauvillier tirèrent le rideau, chacun de son côté, non sans rire un peu d'une telle fonction.

Bien que la nouvelle duchesse fut loin d'être une beauté parfaite, son jeune mari très épris d'elle, pensait, dit la Palatine, « qu'on ne pouvait trouver rien de plus joli au monde. »

Cette grand-mère hargneuse, au moment du mariage de sa petite fille, la trouvait épaisse, marchant mal, grimaçant horriblement, les yeux bleu clair bordés de rouge, mais voulait bien lui accorder une belle gorge et des bras superbes : « Elle les a très blancs et fort bien faits, les jambes aussi et les pieds sont gentils.... avec tout cela son mari et son père s'imaginent que jamais Hélène ne fut aussi belle que l'est la duchesse dc Berry. »

Son mariage fut un affranchissement. Elle se mit à monter à cheval, à suivre les chasses à courre par tous les temps, à donner des soupers à Versailles et à Saint-Cloud où elle se grisait abominablement.

Les deux belles sœurs d'abord très unies firent ménage commun. Mais leur caractère si différent ne put s'accorder longtemps. L'intimité des deux frères déplaisait à la duchesse de Berry, jalouse de la duchesse de Bourgogne ; aussi n'eut-elle de repos qu'après l'avoir brouillée avec son mari.

Quand il lui fallut, après la mort du Grand Dauphin, présenter la chemise comme belle-sœur à la nouvelle Dauphine, ce fut une scène épique : L'idée révoltait son orgueil et on dut lui faire comprendre que cette règle d'étiquette n'avait rien d'humiliant.

Aussi se fit-elle morigéner, « romanciner » plus d'une fois par le Roi qu'elle craignait comme le feu et qui lui parla en père et en maître.

Quoique rien ne fit prévoir encore la mort de Monseigneur, encore moins celle du duc de Bourgogne sur qui se reportaient tant d'espérances, il était néanmoins intéressant pour les ambitieux de se trouver placés auprès

d'un jeune couple si rapproché du trône et de faire partie de leur Maison. Celle-ci ne se constitua toutefois qu'à mesure.

Le Roi, sans l'agrément duquel les principales charges auprès des princes du sang ne se donnaient pas, désira d'abord comme Première Dame d'Honneur pour sa petite-fille, Mme de Saint-Simon dont le mérite et la vertu étaient indiscutables. On sait la peine que Saint-Simon eut à se décider, — était-ce bien sincère? — et à déterminer sa femme à accepter une charge qu'ils considéraient tous deux comme subalterne, eu égard à leur rang, surtout à leur orgueil. La duchesse aurait-elle accepté d'ailleurs si elle avait mieux connu le caractère de la jeune princesse et pu prévoir les spectacles qu'elle allait subir ?

D'ailleurs Mme de Saint-Simon, au début fort assidue, prit de bonne heure le parti de se borner à remplir strictement les devoirs de sa charge. Quand les désordres de la duchesse de Berry s'accentuèrent, elle se retira de plus en plus, ne venant qu'une heure ou deux pour les réceptions, sans avoir jamais occupé l'appartement à elle réservé au Palais du Luxembourg, sous le prétexte qu'elle y aurait été trop à l'étroit.

La marquise de La Vieuville eut la place de Dame d'Atours. Le duc de Beauvillier qui avait été Gouverneur du duc de Berry et de droit Premier Gentilhomme de sa Chambre, fit deux parts de sa charge, donna l'une à son frère le duc de Saint-Aignan et vendit l'autre au marquis de Béthune depuis duc de Sully.

Le reste de la Maison se forma peu à peu. Le chevalier de La Rochefoucauld-Roye acheta une des deux charges de Capitaine des Gardes et Clermont d'Amboise, gendre du marquis d'O, prit l'autre. La duchesse eut préféré à Razilly, comme Premier Écuyer quelqu'un de plus grande maison, mais fut moins délicate pour La Haye,

écuyer du duc de Berry, à qui elle fit donner la charge de Premier-Veneur, et ensuite acheter celle de Premier-Chambellan, ce qui le mettait dans le service immédiat et intime. C'est lui qu'on appelait à Versailles « M. Tout prêt. »

« Il fut heureux de plus d'une sorte, dit Saint-Simon, et plus attaché à sa nouvelle maîtresse qu'à son maître. »

Comme maîtres de la Garde-Robe, de Pons et Mouchy; Champignelle prit la charge de Premier Maître d'Hôtel. Pour le spirituel, on eut l'abbé Turgot, évêque de Séez comme Premier Aumonier et plus tard l'abbé de Castries. Saint-Simon procura à son ami Cottenfao la charge de Chevalier d'Honneur de la duchesse et Voysin fit acheter à son gendre La Berchère, seigneur de La Rochepot, un bourguignon, celle de Chancelier du duc de Berry.

Pour Longepierre, il ne fit pas de suite partie de la Maison du Prince et ne devint Secrétaire des Commandements qu'en février 1713, quand la place fut devenue libre, par la mort de Ponton, qui l'avait achetée 40.000 écus, nous apprend Dangeau, et ne l'a jamais exercée.

Tel était le monde élégant, tels les principaux acteurs de cette comédie vécue que notre bibliophile avait à coudoyer journellement. Longepierre assista donc à la plupart des fêtes, bals et soupers qui furent donnés alors au Palais de Versailles et à Marly, et il y en eut de magnifiques. Mais cette vie charmante ne devait pas durer et le duc de Berry eut vite de graves sujets de plainte.

On a tant parlé de l'affection plus que paternelle du duc d'Orléans pour sa fille et de sa trop grande assiduité auprès d'elle qu'il est difficile de ne pas mentionner ces bruits malveillants, à la réalité desquels, hâtons-nous de le dire, nous ne croyons pas :

« Mon fils et sa fille s'aiment tant, écrivait de Marly en 1713, la Palatine, que malheureusement cela à fait dire de vilaines choses sur leur compte. »

Le duc de Berry, amoureux fou de sa femme, en admiration devant son esprit naturel et son bien dire « comme font presque tous ceux qu'on marie fort jeunes et tout neufs », en fût profondément affecté et crût devoir se plaindre au Roi. Il avait été longtemps sans s'aperçevoir de ses écarts, malgré les attentions presque publiques qu'elle avait pour son chambellan La Haye. Enfin des imprudences et des lettres interceptées où elle lui proposait de l'enlever, ouvrirent les yeux du prince. Il lui fit des scènes violentes. Le fameux coup de pied historique de Rambouillet et la menace de la faire enfermer dans un couvent pour le reste de ses jours achevèrent de les désunir et le prince en était à demander au Roi de le délivrer de la princesse sa femme, quand survint l'accident qui devait lui être fatal.

Comme son père et ses frères le duc de Berry aimait la chasse : Dans une chevauchée en forêt de Marly, il reçut dans l'estomac un coup violent du pommeau de la selle, son cheval ayant glissé et s'étant relevé brusquement. Il se brisa un vaisseau, et cacha qu'il avait rendu beaucoup de sang. Or, suivant la mode d'alors, les médecins continuaient à lui en tirer ! On en était à la huitième saignée quand il rendit l'âme, sans avoir voulu revoir sa femme. (4 mai 1714).

Tous ceux qui avaient mis en lui leurs espérances furent atterrés. Faisant allusion aux suites de ce triste événement, la Palatine écrivait :

« Il y a bien des gens, petits et grands officiers qui avaient acheté leurs charges et qui les perdent maintenant. Ils pleurent leur argent... »

Si Longepierre fut du nombre, il semble que la pen-

sion de 6.000 livres accordée par le Roi, lui ait alors été une compensation sérieuse et comme un baume sur sa blessure.

Bien qu'on ne se représente guère quelle figure de Secrétaire des Commandements pouvait faire le baron de Longepierre entre l'écuyer La Haye et le chevalier de Rions, il paraît certain qu'il continua son service de façon effective auprès de la duchesse de Berry. Malgré son allure plutôt sérieuse, on doit reconnaître qu'un long usage des Cours l'avait rendu courtisan, or un bon courtisan s'incline et approuve ou paraît approuver tout ce que font les princes.

La duchesse étant enceinte quand elle devint veuve, le Roi décida qu'elle conserverait toute sa Maison en cas que ce fût un fils : elle accoucha d'une fille qui vécut douze heures.

Devenue libre, Mme de Berry put donner libre cours à ses fantaisies. Le Roi avait payé ses dettes, lui accordant les bijoux et les meubles de son mari ainsi qu'une compagnie de douze gardes qu'elle désirait. Il semble que, soit lassitude, soit besoin de distractions de la part du Roi, la jeune princesse ait reconquis alors auprès de lui la faveur dont jouissait avant elle la duchesse de Bourgogne. Elle trônait à Marly dans les derniers temps du règne.

Survint la mort de Louis XIV, et alors, avec la Régence ce fut le triomphe. Après être parvenue à dominer sa mère, elle avait su asservir son père à ses volontés. C'est de lui que la jeune princesse obtint le Palais du Luxembourg où elle tenait sa cour et aima

beaucoup habiter. Elle s'y installa avec sa favorite, la fille de Forcadel, commis aux parties casuelles, qu'elle avait mariée au marquis de Mouchy en la dotant largement.

Jeune, jolie, pleine d'esprit, Mme de Mouchy était la joie des soupers du Luxembourg auquel le Régent vint souvent prendre part. La princesse avait obtenu encore de son père, qui ne savait rien lui refuser, des officiers pour commander ses gardes. Elle nomma aussitôt comme capitaine le marquis de La Rochefoucauld-Roye qui avait succédé à La Haye dans ses faveurs ; et le chevalier de Rions, qui depuis..., mais alors était simple petit officier, dut à la recommandation de Mme de Mouchy la charge de lieutenant.

Son plus vif désir était de faire figure de reine et d'en usurper les prérogatives. Elle avait ses « Grandes Toilettes » ; il lui fallait des gardes pour son palais, des timbaliers pour annoncer son passage. A la Comédie Française c'est sous un dais qu'elle se faisait haranguer, et elle exigea une estrade pour les réceptions d'ambassadeurs. Le petit roi Louis XV vint la voir plusieurs fois. Afin d'être tout à fait chez elle dans les jardins du Luxembourg, les portes en furent fermées, malgré les réclamations des promeneurs.

La duchesse de Berry avait installé un lansquenet dans son palais et trois fois par semaine y donnait à jouer, les autres jours le jeu se tenant chez la duchesse d'Orléans et chez la princesse douairière de Conti. Aussitôt que son deuil le lui permit, elle courut le bal de l'Opéra, alors nouveau, et n'en manquait pas un.

Après le Luxembourg c'est la Muette qu'elle voulût, et il fallut que Fleuriau d'Armenonville, qui avait déjà cédé Rambouillet au comte de Toulouse, l'échangeât, sur l'ordre exprès du Régent, contre le château de

Madrid (mai 1716). Aussitôt qu'arrivait le printemps la duchesse allait s'installer dans cette belle résidence et y donnait souvent à souper au Régent.

La princesse alors se livra sans vergogne à son amour pour le chevalier d'Aydie de Rions, petit-fils d'une sœur de Lauzun, qu'elle emprunta à son amie Mme de Mouchy : ce fut une passion foudroyante, dit-on, mais son orgueil trouva un maître et l'influence qu'il exerça sur sa conquête devint incroyable. C'était un gros garçon, court, joufflu, pâle, fortement bourgeonné, mais chez lequel, paraît-il, des qualités de vigueur exceptionnelles rachetaient ce qui pouvait manquer de charmes à sa figure.

Madame qui ne comprenait pas qu'on pût aimer « ce drôle » comparait le jeune gascon à un chinois, ou même lui trouvait une tête de crapaud. Conseillé par le vieux Lauzun qui voulait l'empêcher de commettre les mêmes fautes que lui dans ses aventures avec Mademoiselle, guidé par Mme Mouchy, tout en étant simple et modeste avec les autres commensaux du Luxembourg, Rions se montrait exigeant, jaloux et capricieux avec la duchesse qui le comblait d'argent et de cadeaux. Elle lui acheta le régiment de Soissonnais 30.000 livres et lui fit donner par son père le riche gouvernement de Cognac. Lauzun lui recommandait de prendre par la hauteur et la brutalité cette orgueilleuse et voluptueuse enfant, et de se bien persuader que tant qu'un mariage secret ne l'aurait pas uni à la fille du Régent, sa situation resterait précaire et à la merci d'une fantaisie nouvelle.

Il semble que ce soit à la suite des visites et retraites de la duchesse de Berry chez les Carmélites que ce mariage secret aurait été conclu dès 1716. Buvat en parle comme d'une chose connue dans le public et Saint-Simon en reconnait l'existence. Très opposée dans sa pre-

mière jeunesse à tout principe religieux, faisant assaut d'impiété avec son père, cherchant à faire manquer son mari à ses pratiques religieuses, la duchesse de Berry, par un surprenant contraste, s'était mise, accompagnée de Mesdames d'Arpajon et de La Rochefoucauld, à fréquenter le couvent du Carmel. Elle y avait pris un appartement, y dînait souvent, y paraissait les vendredis de carême, assistait le dimanche aux saluts du couvent et venait fort régulièrement y faire ses dévotions aux approches des grandes fêtes.

Sa liaison avec de Rions devenant publique, on croit que les instances des dames Carmélites la décidèrent à la régulariser, aidées du père Massillon, auquel reviendrait l'honneur de cette demi conversion.

Le 27 février 1717, la princesse va à Versailles tenir avec le jeune Roi sur les fonds-baptismaux, la fille de sa fidèle Mouchy. En mai, elle reçoit à la Muette et au Luxembourg le czar Pierre de Russie. L'année 1718 commence par une fête superbe donnée à sa tante, la duchesse de Lorraine, sœur du Régent, et toujours le jeu presque en permanence : lansquenet pour les hommes, pharaon pour les dames après souper : Le Régent néanmoins lui défendait le biribi : vie agitée, toute criblée d'excès et qui acheva de détraquer la santé de la pauvre princesse.

La duchesse de Berry après s'être fait donner Meudon en échange du château d'Amboise que lui attribuait son contrat de mariage, en nomma aussitôt le chevalier de Rions gouverneur ; mais la grosse pierre d'achoppement c'était la résistance du duc d'Orléans à la déclaration de son mariage avec son favori, qui redoublait d'efforts, sentant les moments comptés. A quelle folle idylle assista Longepierre, et combien différente de celles chantées par Théocrite !

Le dramatique et dernier épisode se passa alors que le baron de Longepierre, conseillé peut-être par le cardinal de Noailles, avait déjà quitté son service pour revenir à celui du duc d'Orléans. Nous glisserons donc rapidement sur la fin d'existence de la duchesse, sur ses derniers séjours à Meudon et à la Muette, sur son avant-dernière maladie compliquée de grossesse, et les fâcheuses scènes entre le duc d'Orléans et le cardinal de Noailles qui lui refusait les sacrements tant qu'elle n'aurait pas renvoyé Rions et Mme de Mouchy; sur la séparation exigée d'avec son favori, que la Palatine proposait de faire passer par les fenêtres du Luxembourg; sur l'ordre qu'il reçut de rejoindre à Perpignan son régiment; sur l'affaire du baguier de 200.000 écus donné *in extremis* et que par la présence d'esprit de Mme de Saint-Simon et la fermeté du duc d'Orléans, Mme de Mouchy dût rendre; sur sa mort enfin que hâtèrent ses imprudences dans le boire et le manger.

Rappelons seulement ce que le chevalier de Mouhy a dit de son oncle Longepierre dans ses *Tablettes dramatiques* : « M. le Régent qui se connoissoit en mérite voulut l'avoir auprès de sa personne et le nomma Secrétaire de ses Commandements au mois de janvier 1718. Avant ce temps-là il étoit attaché à Mme la duchesse de Berry en cette qualité et il en étoit fort considéré. »

(*A suivre*) Bon Roger Portalis.

NOUVEAU SUPPLÉMENT

A LA

BIBLIOGRAPHIE DES MAZARINADES

(*Fin*)

---

284. PANÉGYRIQUE de Monseigneur de Mareschal de l'Hospital, Gouverneur de Paris, sur la Paix générale de Bordeaux. *A Paris, chés Guillaume Sassier, Imprimeur et Libraire ordinaire du Roy. S. d.*, 8 pages.

Pièces en vers non datées, la première à Mgr le Mareschal et la seconde à Madame la Mareschale. Bibl. de Bordx., 8739-29 et Bibl. Mazarine, 13549.

* 285. PARTICULARITEZ (les) de l'Entrée de Messieurs les Princes dans la Ville de Paris... *A Bourdeaux, par Guillaume de La Court, Imprimeur ordinaire du Roy & de Son Altesse*, 1651, 8 pages.

De Paris, ce 17 février 1651. Signé : Desaieu. C'est le nº 2707 de Moreau qui n'a pas connu l'édition de Bordeaux.

286. PARTICULARITEZ (les) des Ceremonies observées en la majorité du Roy... *Bordeaux, s. d.* (1651), 4 pages.

Moreau, nº 2714 et nº 181 du supplément, ne donne que les éditions de Paris et de Lyon. — Bibl. de Bordx., 25994ⁿ-19.

287. PERNONISME (le) berné dans Agen. Satyre burlesque. *S. f. de titre, n. l. n. d.*, pet. in-8, 32 pages.

Pièce en vers très curieuse et très rare. — Bibl. de Bordx., 8748. — Sur le titre de cet exemplaire on a écrit : « par Despalais, » Ce n'est pas le seul exemplaire connu de cette Mazarinade dirigée contre le duc d'Epernon et sa maîtresse Nanon de Lartigue qui habitait Agen ; on nous en a signalé un second qui se trouvait chez Ph. Tamizey de Larroque.

* 288. POUR LA PAIX accordée par le Roy à la Ville de Bourdeaux, et à la province de Guyenne. Ode. Dédié à la Royne Regente. *A Bourdeaux, par Guillaume de la Court, Imprimeur ordinaire du Roy,* 1650, 16 pages.

La Dédicace est signée R.-L. — A la fin, deux sonnets, l'un « à Mgr le duc d'Orléans, sur son entremise pour la Paix accordée par le Roy à la Ville de Bourdeaux & à la Province de Guyenne » et l'autre « à Messeigneurs du Parlement de Paris, sur le même sujet. »

289. PRINCE (le) Victorieux, Dompteur des Monstres de la Guyenne. Et glorieux triomphateur des Cœurs fidèles des Agenois. *A Bourdeaux, par Guillaume de la Court, Imprimeur ordinaire du Roy et de Son Altesse,* 1651, 19 pages.

Signé : A. D. A. — Bibl. de Bordx., 8748-107.

* 290. PRINTEMPS (le) des Bourdelois. Avec le Bouquet que Monseigneur le Prince a envoyé à la Ville de Bourdeaux. *S. f. de titre, n. l. n. d.* (1650), 8 pages.

Deux pièces en vers sous forme de dialogue entre le duc de Larochefoucaut et la Ville de Bordeaux. Et comme il est question de paix et de l'arrivée prochaine de la princesse de Condé à Bordeaux il faut placer la publication de cette pièce vers le mois d'Avril 1650. — Gd Séminaire de Bordx.

* 291. PRISE (la) de la Ville, chasteau & citadelle de Bourg, par l'armée du Roy : Avec les articles de la capitulation qui a esté accordée à sa garnison par le Duc de Vendosme. *S. f. de titre,* (à la fin :) *A Paris, du Bureau d'adresse... le 14 Juillet 1653,* 6 pages chif. de 681 à 692.

Extrait de la *Gazette,* nº 86.

* 292. PRISE (la) du Chasteau de Vayres sur le chemin du Roy vers Bordeaux par le Mareschal de la Meilleraye, ensuite de laquelle prise le Gouverneur a esté pendu pour avoir tenu contre l'armée Royale... *S. f. de titre,* (à la fin :) *A Paris, du Bureau d'Adresse... le 12 Aoust 1650,* 6 pages chif. de 1017 à 1028.

Extrait de la *Gazette,* nº 115.

* 293. PROCESSION (la) Royale faite en la ville de Libourne la Feste de l'Assomption. *S. f. de titre,* (à la fin :) *A Paris, du Bureau d'Adresse... le 26 aoust 1650,* 6 pages chif. de 1113 à 1124.

Extrait de la *Gazette,* nº 125.

294. PROCEZ-VERBAL fait par Messieurs Le Musnier et

Bitault, conseilleurs du Roy... *A Paris, chez Jacob Chevalier*, 1651, 59 pages.

Moreau, n° 2803, ne cite qu'une édition des *Impr. et libr. ordinaires du Roy.*

295. QUERELLE (la) de la Ville de Bourdeaux avec le Duc d'Espernon, en forme du Dialogue. Faicte par une Demoiselle de Gascosgne. *S. l.*, 1650, 32 pages.

A la suite de la Querelle on trouve : « Songe du Duc d'Espernon estant à Cadillac, après sa dernière sortie de Bourdeaux. » Ces deux pièces en vers ont été réimprimées dans les *Mazarinades inconnues* de Tamizey de Larroque. Rec. du Gd Séminaire de Bordx.

* 296. RECEPTION (la) faite dans le Bordelois de la Paix qu'il a pleu au Roy d'y envoyer. *S. f. de titre*, (à la fin :) *A Paris, du Bureau d'adresse... le 10 Janvier 1650*, 4 pages chif. de 61 à 68.

Extrait de la *Gazette*, n° 8.

297. RECIT et veritables sentiments sur les affaires du temps. *S. f. de titre, n. l. n. d.*

Pièce en vers relative aux affaires de Bordeaux. Le seul exemplaire que nous connaissions, Bibl. de Bordx., 25994h-47, n'a que 4 pages et est incomplet.

* 298. RECIT veritable de ce qui s'est passé au Mont de Marsan. Contre les Troupes du Marquis de Poyanne. *A Bourdeaux, par Guillaume de la Court, Imprimeur ordinaire du Roy et de Son Altesse. S. d.* (1652), 8 pages.

Du 18 février. — Moreau a ignoré cette impression bordelaise.

299. RECIT Veritable du Duel arrivé entre deux sœurs, proche de Bordeaux, l'une pour avoir pris le party & deffendu la Fronde & l'autre l'Espée, dont l'avantage a esté emporté par la belle Frondeuse. *S. l. n. d.*, placard in-fol.

De Juillet 1650.
Pièce très curieuse. La moitié du placard est occupée par les scènes du duel gravées sur bois et l'autre moitié par le récit et une chanson sur « la Vicioire de la belle Frondeuse ». Bibl. Mazarine, 15043.

* 300. RECONCILIATION des Bonnets rouges avec les bleux. Ou le veritable recit de ce qui se passa sur les fossez de la Maison de Ville, le 29 May 1651. Sur l'heureux succez des bons Frondeurs Bourdelois. Avec la Chanson Bachique des Garçons Marchands de Bourdeaux, sur la reünion de la Fronde. *S. f. de titre, n. l. n. d.*, 8 pages.

Pièce signée : A. D. T. H. S. D. M. L. P.

* 301. RECONCILIATION (la) du Duc Bernard Despernon avec sa Nanon. Par l'entremise du R. P. Scopette. *Jouxte la coppie imprimée. A Agen, chez Pierre Dromadere, marchand Imprimeur, & Libraire. S. d.*, 8 pages.

Pièce en vers non datée ni signée. Inutile de dire qu'il n'y a jamais eu de Dromadère imprimeur à Agen.

* 302. REGRETS Gascons sur la mort dou Praube feu Sarret, que Diu l'agi son amne. *A Paris*, 1649, 12 pages.

Pièce en vers et en patois des Landes dont Moreau, n° 3088, a mal orthographié le titre. Bibl. Mazarine.

303. RELATION de ce qui s'est passé au voyage de M^r^ le Prince, vers la Rivière Dordoigne, avec des nouvelles particulières de Paris. *S. f. de titre, n. l. n. d.*, 7 pages.

Rec. du G^d^ Séminaire de Bordeaux.

304. RELATION de ce qui s'est passé dans la ville de Bourdeaux aux cérémonies du Baptême de M. le duc de Bourbon. *A Bourdeaux, par G. de La Court, Imprimeur ordinaire du Roy et de Son Altesse*, 1653, 34 pages.

Bibl. Nationale.

On sait que la princesse de Condé accoucha à Bordeaux dans la nuit du 19 au 20 septembre 1652 d'un fils — voir le n° 138 de ce supplément — qui fut baptisé le 18 février 1653 dans la cathédrale Saint-André, en grande pompe, sous le nom de Louis de Bourdeaux de Bourbon ; son parrain fut le premier Jurat de Bordeaux et sa marraine la duchesse de Longueville. Le prince ne vécut que quelques mois : il décéda à Bordeaux le 11 avril 1653 et fut inhumé le lendemain dans la chapelle du couvent des Minimes de cette ville.

Cette pièce a été réimprimée tout récemment, mais d'une manière très incomplète, dans la *Vie de Henri de Béthune, Archevêque de Bordeaux*, par l'abbé Bertrand, 1902, t. I, p. 318. — L'édition originale donne entre autres détails très intéressants la description et la gravure des quatre jetons frappés en l'honneur de cette naissance et non par l'Ormée ou pour l'Ormée comme on l'avait cru jusqu'à présent. Les princes y ont fait graver les emblèmes du parti révolutionnaire par flagornerie démagogique. Voir au sujet de ces jetons : *Les jetons dits de l'Ormée* par M. P. Fourché dans le Bulletin de la *Société Archéologique de Bordeaux*, T. XXIII (1902, fascicule complémentaire paru en décembre 1903 seulement) p. 315-336, avec une planche reproduisant les quatre jetons qui se trouvent actuellement dans le médaillier d'un numismate bordelais.

* 305. RELATION de ce qui s'est n'aguéres passé en Guyenne entre le Duc d'Espernon & ceux du parti contraire. Avec la Lettre de ce Duc aux Jurats de Bordeaux. *S. f. de titre*, (à la fin :) *A Paris, du Bureau d'Adresse... le 5 juitlet 1650*, 6 pages de 821 à 832.

Extrait de la *Gazette*, n° 94. — Datée du Camp de Castres,

le 29 Juin 1650. — Moreau ne parle que de l'édition d'Orléans. — Bibl. Mazarine, 15150.

* 306. RELATION de la défaite de l'armée du marquis des Saint-Luc. *A Bourdeaux, par Guillaume de La Court...* 1652, 12 pages.

Moreau, n° 3134, ne donne que l'édition de Paris, avec un titre plus long.

307. RELATION de la défaite de l'armée du Marquis de S-Luc devant Miradoux par Messieurs les Princes de Condé et de Conty, ensemble la defaite de quatre mil hommes des troupes de Mazarin. *Bordeaux*, 1652, 8 pages.

Il y a une édition de *Paris, J. Chevalier, jouxte la coppie impr. à Bordx.*, 15 pages. Bibl. Mazarine, 12154.

308. RELATION de la Grande Conjuration de Bourdeaux, descouverte le 20 juin 1653. *S. f. de titre, n. l. d.* (1653), 8 pages.

Bibl. Nat. L^{b}37-3195. — Datée à la fin : du Lundy, 23 Juin 1653.

* 309. RELATION des particularitez du grand Combat donné le second de juillet au faux-bourg S. Anthoine. Entre les Troupes du C. Maz. (*sic*) commandées par les Mareschaux de Turenne & de la Ferté : Et celles de Mr. le Duc d'Orléans & de Mr. le Prince. Ensemble le nom des Morts, blessez & Prisonniers. *A Bourdeaux, par G. de La Court, Imprimeur ordinaire du Roy, et de Son Altesse*, 1652. *Jouxte la coppie imprimée à Paris, par M. Vivenay, impr. ord. de Mgr. le Prince de Condé*, 1652, 24 pages.

C'est le n° 3232 de Moreau qui ne cite que l'édition de Paris avec un titre un peu différent et une coquille, 1625 pour 1652,

* 310. RELATION et Particularitez de ce qui s'est passé au Combat donné entre l'Armée du Parlement de Bordeaux, & Monsieur le Duc d'Espernon, Gouverneur de la Province. Ensemble le nombre des morts et blessez. *Sur l'imprimé à Paris, chez Claude Morlot*, 1649, 4 pages.

Autre édition de la *Suite du Soldat Bordelois* non citée par Moreau. Même texte, avec interversion de certaines parties. Le titre de départ est : *Le Soldat Bordelois, contenant les particularitez de ce qui s'est passé en la Bataille devant la Ville de Libourne en Gascongne...* Voir plus loin le n° 330.

* 311. RELATION veritable contenant tout ce qui s'est fait & passé au siege de Ville-neufve d'Agenois, où les

trouppes du Comte d'Harcourt ont esté defaites, par celles de Monsieur le Prince, sous la conduite des sieurs Marcin, & Balthazar. Avec la desroute & honteuse sortie des Mazarins. *A Paris, chez Guillaume Desprez, ruë Sainct Victor au Lyon couronné.* 1652, 6 pages et 1 f. blanc.

* 312. RELATION veritable de l'Arrivée de Monsieur le Duc de Guyse en France, la Reception qui luy a esté faite à Bordeaux. Avec l'armée qu'il fait venir pour joindre celle de Messieurs les Princes. *A Paris, chez Nicolas Lerrein, près le Collège d'Arras,* 1652, 7 pages.

Bibl. Mazarine, 12238.

313. RELATION veritable de la seconde sortie de nos chalouppes commandées par le Marquis de Lusignan. *A Bourdeaux,* 1649, 7 pages.

Bibl. de Bordx., 8921. — Moreau donne pour cette pièce, n° 3949, un titre inexact et incomplet.

314. RELATION veritable de tout ce qui s'est fait et passé dans la Ville de Bordeaux, à l'attaque de l'Hotel de Ville par ceux de l'Ormière... *Jouxte la Copie imprimée à Bordeaux par Guillaume la Cour Imprimeur ordinaire du Roy,* 1652, 7 pages.

Il y a une autre édition *Jouxte la copie imprimée à Bourdeaux,* sans indication d'imprimeur. Bibl. Mazarine, 12258 bis et 13621. — Moreau, n° 3253, n'a connu aucune de ces deux éditions.

* 315. RELATION veritable de tout ce qui s'est passé dans l'attaque de la Bastide, faite par le Duc d'Espernon le 29. Decembre dernier. Soutenue par le marquis de Theobon, un des Generaux de l'armée du Roy, pour le Parlement de Bourdeaux & General de la Cavallerie. *A Bourdeaux, par J. Mongiron Millanjes, Imprimeur ordinaire du Roy.* 1650, 8 pages.

Moreau, n° 3224, ne donne pas le titre complet de cette pièce. Bibl. de Bordx., 10504-65.

* 316. REMERCIEMENT des Bourdelois au Roy. Pour la liberté de Messieurs les Princes. Piece du sieur H. D. L. *S. l.,* 1651, 7 pages.

Du 20 février 1651. — Bibl. de Bordx., 25994h-1.

317. REMERCIEMENT fait au Roy par Mr. le President de Gourgues, Député de la Cour de Parlement de Bourdeaux, Pour la Paix qu'il a plu à Sa Majesté de donner à la Province de Guyenne. *S. f. de titre, n. l. n. d.,* 8 pages.

Rec. du Gd Séminaire de Bordeaux.

* 318. REMONSTRANCE de la Province de Guyenne à Monseigneur le Prince de Condé, pour la reunion de la maison royalle. *A Paris*, 1651, 7 pages.

Moreau, nº 3337, a écrit *Remontrances* au pluriel, ce qui pourrait égarer les recherches. — Il y a une autre édition : *Lyon, J.-A. Caudy & G. Barbier.* Bibl. Nationale, Lb 37-1929.

* 319. RENCONTRE d'un paisan gascon et de Mazarin, déplorant sa misere, partant de Boüillon pour aller en Suisse. *S. f. de titre, n. l. n. d.* (1651), 8 pages.

Pièce dialoguée en vers français et patois bordelais. Mazarin ayant traversé Bouillon au mois de mars 1651, en route pour son exil momentané, c'est vers cette époque que cette Mazarinade inconnue a dû être publiée, très probablement à Bordeaux. Nous avons deux éditions : l'une est composée entièrement en caractères romains, l'autre moitié en romains et moitié en italiques. Le brave paysan gascon, après avoir couvert le cardinal d'injures, le pend à un arbre et dit à ses camarades qui l'accompagnent :

. . . . . Couratge enfans, couratge,
Rejouissem nous touts, het cambio de lengatge ;
Foüilham lou bistemen, anem au Cabaret,
Anem nous ybrouigna de blanc & de claret !

320. RENCONTRE plaisante d'un Bourguignon et du Duc Bernard, allant en Bourgoigne avec sa Nanon. *S. l.*, 1651, 8 pages.

Pièce en vers alexandrins dialoguée entre Bernard, Nanon et un Bourguignon, et signée V. L. D. B. A. B. B. Curieuse. Bibl. de Bordx., 25994.

* 321. RESPONSE aux officieuses et charitables Remontrances, pour tous les ordres de la Province de Guyenne. *S. l.* 1651, 12 pages.

Bibl. de Bordx., 25994 J-26 *bis*.

322. RESPONSE de Monseigneur le Duc d'Espernon à la Lettre du Parlement de Bordeaux, du second avril mil six cent quarante neuf. *A Cadillac, par l'imprimeur de Monseigneur le Duc d'Espernon*, 1649, 12 pages.

Bibl. Nationale, Lb37-1155. Datée, à la fin, de Cadillac, le 6 avril 1649. — Lieu d'impression supposé ; il n'y a jamais eu d'imprimeur dans cette petite ville du bordelais où le premier duc d'Epernon avait construit au commencement du XVIIe siècle un palais somptueux qui existe encore, mais bien délabré, et d'où son fils Bernard, représentant de l'autorité royale, soutenait énergiquement la lutte contre les frondeurs bordelais.

323. RESPONSE de Son Altesse Royale au Roy, à sa lettre du 29. jour d'aoust dernier 1652. *A Bourdeaux, par*

Pierre du Coq, Imprimeur de Son Altesse Royale, ruë S. Jammes, 1652. Jouxte la Copie Imprimée à Paris avec permission, 8 pages.

Du 7 septembre. — Bibl. de Bordx., 8748.

* 324. RESPONSE (la) de Son Altesse Royalle, escrit (*sic*) à l'Archiduc Leopold, paur (*sic*) la Paix Generalle d'entre la Faance (*sic*), & l'Espagne. *S. f. de titre*, (à la fin :) *A Paris, du Bureau d'Adresse..., le 17 septembre 1650*, 4 pages chif. de 1265 à 1271.

Extrait de la *Gazette*. — Bibl. Mazarine, 13867.

* 325. Seconde lettre escrite à messieurs du parlement de Paris, Par Monseigneur le Prince de Condé, servant de Responce à l'Escrit envoyé par la Reyne Regente à Messieurs du Parlement, par Messieurs les Gens du Roy. *A Bourdeaux, par Guillaume de La Court, Imprimeur ordinaire du Roy & de Son Altesse*, 1651, 8 pages.

De Saint-Maur, le 9 Juillet 1651. — Moreau ne cite pas cette édition de Bordeaux et pour celle de Paris qu'il indique, il ne donne pas la date exacte.

326. SÉPARATION (la) de corps et de biens du Duc Bernard avec sa Nanon. Ensemble les prières & supplications dudit Bernard pour emmener sa dite Nanon en Bourgogne. *S. l.*, 1641 (pour 1651).

Dialogue entre le duc d'Epernon et sa maîtresse Nanon. — Pièce en vers. Le seul exemplaire que nous connaissions de cette mazarinade, Bibl. de Bordx., 25994, est incomplet : il n'a que quatre pages.

* 327. SIEGE de Cambray sur les Espagnols, par l'armée du Roy, commandée par le Comte de Harcour. *A Bourdeaux, par Guillaume de La Court, Imprimeur ordinaire du Roy*, 1649, 8 pages.

Du 2 Juillet.

328. SOLDAT (le) Bourdelois. *S. l. n. d.*, 7 pages.

Pas de titre spécial. Celui que nous donnons est le titre de départ. Autre édition du *Soldat bourdelois*, non citée par Moreau, n° 3677. Le traité n'est pas du 28, mais du premier mai. C'est l'approbation de d'Argenson qui est datée du 28 mai.

329. SOUBMISSION (la) de Bernard à la Fronde. Avec ses tristes adieux à la Province de Guyenne, & sa consolation sur la despouille de Nanon. *S. f. de titre, n. l. n. d.* (1651), 8 pages.

Pièce en vers fort intéressante. — Bibl. de Bordx., 25994 J.

* 330 SUITE du Soldat Bordelois, contenant les particularitez de ce qui s'est passé en la Bataille devant la ville de Libourne en Gascongne : Entre l'armée du Parlement de Bordeaux, & les troupes de Monsieur le Duc d'Espernon Gouverneur de la Province. Ensemble le nombre des morts et blessez, de part & d'autre. *A Paris, chez Claude Morlot, Jouxte la Copie imprimée à Bourdeaux, par Michel Millange*, 1649, 7 pages.

C'est la seconde partie du *Soldat bourdelois* que Moreau indique, n° 3677, sans en donner le titre, bien qu'elle forme une pièce à part. — Les combats devant Libourne sont du 25 et 26 mai 1649. Quant à l'édition de *Bordeaux, Michel Millanges*, que cite Moreau pour le *Soldat* et la *Suite*, c'est un lieu d'impression supposé ; il n'y a jamais eu dans notre ville, comme nous l'avons déjà dit, d'imprimeur du nom de *Michel* Millanges. D'ailleurs nous doutons de l'édtion de Bordeaux, nous ne l'avons vue nulle part.

* 331 SUITE veritable des Intrigues de la Paix, Et des Negotiations de Monsieur le Prince à la Cour jusques à present. *S. l.*, 1652, 7 pages.

Voir dans ce supplément les *Intrigues de la Paix*. — Impression en petits caractères ; mais il y a eu, croyons-nous, une édition en gros caractères.

332. SUR l'Amnistie de Bourdeaux. — *S. l. n. d.*, 1 f. in-fol.

Enfin la Garonne soubmise
De son Prince reçoit la loy,
Et plus sage que la Tamise
Elle rend hommage à son Roy :
Et le peuple qui l'environne
Suit l'exemple de la Garonne.
L'Espagne au lieu de secourir
Selon son dessein ces rebelles
Leur a donné les escrouëlles,
Que le Roy seul pouvait guarir.

C'est le texte complet de cette pièce assez amusante. — Bibl. Nationale, Inventaire Ye 329. On a écrit au bas de cet exemplaire : « Imprimé chez Sebast. Cramoysy, A Paris, le 28. Août 1653. » Cette feuille a pu faire partie d'un recueil de poésies.

333. TESTAMENT general de Bernard Duc D'Espernon, sur son dernier adieu a la Guyenne. *Jouxte la Copie imprimée à Paris*. 1651, 8 pages.

Violente satire, sous forme de Testament, contre le duc d'Epernon et quelques personnages de son parti. — Cette pièce n'est pas la même que le n° 3763 de Moreau. — Bibl. de Bordx., 25994.

334. TOMBEAU (le) funèbre de Monseigneur le Duc de Valois. Présenté à toute la France. Par J.-M. Bourdelois.

A Paris, chee Jean Brunet, rue Sainte Anne, 1652, 7 pages.

Bibl. de Bordx., 8746.

* 335. TRANSPORT (le) de Resouyssance du peuple de Bourdeaux, pour Monseigneur le Prince de Condé. *S. f. de titre, n. l. n. d.*, 7 pages.

Pièce en vers signée A. D. T. H. S. D. M. L. P. et célébrant la nomination du Prince de Condé comme Gouverneur de Guienne, par conséquent publiée à Bordeaux.

336. TRANSPORTS (les) de Joye de la Ville d'Acqx, depuis la nomination de Monseigneur le Prince au Gouvernemen. de Guyenne. *S. f. de titre, n. l. n. d.*, 12 pages.

Bibl. de Bordx., 8748-94. —

* 337. TRES-HUMBLE Remonstrance du Parlement de Bordeaux au Roy. Sur le Discours faict contre Monseigneur le Prince Gouverneur de Guyenne. *A Bourdeaux, par J. Mongiron-Millanges, Imprimeur ordinaire du Roy,* 1651, 4 pages.

De Bordeaux, le 30 août 1651.

338. TRES-HUMBLE (la) Remonstrance que la Ville de Marmande fait à son Altesse sur le sujet des incommodités presentes qu'elle soufre *(sic). S. f. de titre, n. l. n, d.*, 4 pages chif. de 29 à 32

Rec. du Gd Séminaire de Bordeaux.

339. TRES-HUMBLES (les) actions de graces que Bourdeaux fait à Dieu, au Roy, à Monseigneur le Duc d'Orléans, & à Mademoiselle sa fille, du bien qu'il a reçeu de leur main libérale, & du serenissime & tres-Illustre Gouverneur que leur bonté luy a donné. *S. f, de titre, n. l. n. d.*, 8 pages.

Bibl. de Bordx., 25994h-45. — Pièce en vers.

340. TROPHÉES (les) de l'illustre vainqueur, ou louange à Monseigneur le Prince de Condé, Gouverneur & Lieutenant General pour le Roy en Guyenne. *A Bourdeaux, par Guillaume de La Court, Imprimeur ord. du Roy, et de Son* Altesse.. 1651, 1 f. titre, 1 f. blanc et 11 pages.

Pièce en vers non signée. — Bibl. de Bordx., 8748-106.

341. VAILLANCE (la) Mazarine et Bernardine : Ensemble, le Testament de Mazarin, et l'esloignement de Bernard. *S. f. de titre, n. l. n. d.* (1651), 8 pages.

Pièce en vers. — Bibl. de Bordx., 25994J.-14. —

* 342. VERITABLE Relation de ce qui s'est passé Entre le (*sic*) habitans de la Ville d'Angers... *A Bourdeaux, par Guiltaume de La Court, Imprimeur ordinaire du Roy, & de Son Altesse.* Jouxte la coppie Imprimée à Paris, par ordre de Son Altesse Royalle. *S. d.* (1652), 8 pages.

Moreau, n° 3947, n'a connu que l'édition de Paris.

* 343. VERITABLE Response faite par les Dames du Parlement de Paris, à la Lettre qui leur a esté escrite par les Dames du Parlement de Bourdeaux, pour les remercier de la Paix, suivant l'extraict tiré de leurs Registres. *S. f. de titre, n. l., n. d.* (1650), 8 pages.

De Paris, le 28 octobre 1650. — Moreau, n° 3961, cite l'édition de Paris, pour donner la date précise, mais il a ignoré celle *S. l.* que nous indiquons ici, de même qu'il a ignoré l'édition *s. l.* de la *Lettre des dames du parlement.* Voir notre n° 246 et le n° 2071 de Moreau.

344. VERITABLES (les) Ravissemens du vray cœur Bourdelois, sur le Triomphe de la Fronde, et sur l'heureux évenement de Monseigneur le Prince de Condé à son gouvernement de Guyenne. *S. l. n. d.*, 8 pages,

Pièce en vers signée P. D. R. — Rec. du G[d] Séminaire de Bordeaux.

* 345. VICTOIRE (la) de l'Innocence de Messieurs les Princes. *A Bourdeaux, par Guillaume de La Court, Imprimeur ordinaire du Roy, & de Son Altesse,* 1651, 8 pages.

* 346. VILLE (la) de Bourdeaux à Monsieur le Prince de Condé sur son Innocence, & sa sortie du Havre de Grace necessaire à l'Estat. *S. l. n. d.*, 8 pages.

Pièce en vers non signée.

E. LABADIE.

BALZAC IMPRIMEUR

Un précepte de charité chrétienne nous défend de nous réjouir des malheurs d'autrui : c'est entendu. Mais toute règle souffre ses exceptions. Comment nous défendrions-nous contre un sentiment de satisfaction devant les conséquences des tribulations qui traversèrent l'existence de notre grand romancier dans le début de sa carrière ? La catastrophe dont Balzac fut victime ne nous valut-elle pas des pages admirables, pleines de vie et de cruelles réalités, dans lesquelles il y a fait lui-même de nombreuses allusions ?

A peine ai-je besoin de citer les premières lignes d'un des plus célèbres morceaux des *Scènes de la vie de province* : « A l'époque où commence cette histoire, la presse de Stanhope et les rouleaux à distribuer l'encre ne fonctionnaient pas encore dans les petites imprimeries de province... » (1), pour rappeler les tentatives de David Séchard, ses angoisses, ses espérances déçues et ses tristesses.

J.-J. Rousseau mit en tête de *La Nouvelle Héloïse* : « J'ai vu les mœurs de mon temps et j'ai publié ces lettres. » En tête de plus d'une de ses œuvres, Balzac aurait pu écrire : « J'ai connu tous les malheurs, et j'en ai publié le récit ».

Ces réflexions sont tout naturellement venues à l'esprit de ceux d'entre nous qui ont lu le beau livre que viennent

(1) *Illusions perdues*. Œuvres complètes de Balzac, édition Lévy (1869), tome VII, page 133.

de publier, sur Balzac, MM. Gabriel Hanotaux et Georges Vicaire (1), livre dans lequel nous est racontée avec autant de charme que de précision, l'histoire de ses déboires commerciaux qui se terminèrent par une catastrophe. Mais bien peu de nos confrères en bibliophilie seront assez heureux pour se procurer cet ouvrage ; il a été tiré à très petit nombre et n'est destiné qu'à l'élite des amateurs. Les lecteurs du *Bulletin du Bibliophile*, eux-mêmes, auraient couru grand risque d'en ignorer l'existence, si je n'avais réclamé l'honneur et le plaisir de les entretenir d'une publication dont les curieux d'histoire littéraire souhaitaient depuis longtemps l'apparition.

Il y a près de quarante ans, en effet, *L'Intermédiaire des chercheurs et curieux* (25 février 1866, col. 106) insérait une note d'un de ses correspondants qui s'intéressait déjà à cette question : « A-t-on publié un catalogue complet et détaillé des livres sortis des presses de l'imprimerie de Balzac, rue des Marais-Saint-Germain, en 1826 et 1827 ? L'intéressaut chapitre *Balzac imprimeur* du livre de M. Champfleury : *Grandes figures d'hier et d'aujourd'hui* (pages 28 à 34) ne me paraît pas encore avoir tout dit sur ce sujet. »

Le questionneur de 1866 obtint de nombreuses réponses à sa note, mais combien incomplètes et souvent incertaines ! Il a maintenant pleine satisfaction. Il ne se trompait d'ailleurs pas dans son appréciation sur le travail de Champfleury ; laissons à celui-ci son mérite de précurseur, mais constatons que le chapitre dont il s'agit, premier jalon de ces recherches très spéciales, est vérita-

(1). *La Jeunesse de Balzac. Balzac imprimeur, 1825-1828.* Par Gabriel Hanotaux et Georges Vicaire, *avec trois estampes et deux portraits, gravés sur bois* par A. Lepère. Paris, F. Ferroud, 1903. In-8 carré, VI-267 pages et un tableau replié. Prix 25 francs. Tiré à 350 exemplaires, dont 60 sur papier du Japon, et 290 sur papier vélin d'Arches.

blement trop succinct. Il n'est — ceci est à noter — que la réimpression (1861) d'un article d'abord publié dans la *Gazette de Champfleury* du 1er novembre 1856, pages 81-106. L'énumération d'une dizaine d'ouvrages imprimés par Balzac, voilà ce dont il fallait alors se contenter; c'est trop peu pour satisfaire la curiosité des amateurs d'aujourd'hui. On a maintenant besoin de plus détails, de plus de précision dans les renseignements, et voilà justement le *desideratum* qu'ont su réaliser les auteurs de *La Jeunesse de Balzac.*

« Il ne nous appartient pas de lever tous les voiles », disent-ils (p. 70); il semble pourtant, après la lecture de l'excellente étude de MM. Hanotaux et Vicaire, que le sujet soit bien près d'être épuisé, s'il ne l'est même d'une façon absolument complète. Balzac, écrivant à *l'Étrangère* (19 juillet 1837) lui disait : « Je suis inexplicable pour tous ; nul n'a le secret de ma vie, et je ne veux le livrer à personne... » Mais malgré lui, il nous a livré ce secret ; il s'est raconté lui-même dans des œuvres impérissables. Çà et là se retrouve par morceaux une autobiographie très exacte et c'est en groupant ces morceaux, en cherchant la confirmation de leur sincérité dans des documents savamment mis en œuvre que MM. Hanotaux et Vicaire ont pu nous donner leur beau travail.

Bien peu de temps après la mort de Balzac paraissait un petit volume sur le romancier. Une demi page sur cette période de sa vie (1), ébauche qui ne pouvait qu'exciter la curiosité de ses admirateurs (il en avait déjà), voilà tout ce que contient cet opuscule, et j'y renvoie le lecteur. C'est le développement de cette espèce de sommaire (moins ses inexactitudes) qui se retrouve dans *La Jeunesse*

(1) *Honoré de Balzac. Essai sur l'homme et sur l'œuvre* par Armand Baschet, *avec notes historiques* par Champfleury. Paris, Giraud et Dagneau, 1852. In-18. Page 25.

de Balzac; mais ce développement est enrichi d'une documentation toute spéciale et est assaisonné d'une saveur pleine de charmes. Les auteurs avaient depuis longtemps réuni une grande quantité de documents et M. Hanotaux nous en avait jadis donné un avant-goût dans une série d'articles que nous espérions bien voir un jour utilisés dans un travail d'ensemble (1). Ces articles sont maintenant groupés, remaniés et complétés de façon à former une œuvre d'une lecture singulièrement attachante. Dans *Les premières armes* nous assistons aux débuts du jeune homme et nous vivons avec lui ses espérances. Dans *Balzac imprimeur* et dans *La rue des Marais*, voici la description minutieuse de cette maison où le romancier fut victime du malheur ou plutôt — pourquoi ne pas le dire? — de son manque d'aptitudes commerciales. Mais le chapitre *Dilecta* — Dilecta, c'est madame de Berny — nous a particulièrement séduit, avec sa note tendre et délicate. Le sujet est traité avec un tact infini, avec une légèreté de pinceau qui en fait un tableau des plus achevés. C'est le comble de la discrétion dans l'indiscrétion.

Dans le chapitre intitulé *Balzac imprimeur*, un long et très substantiel passage est consacré (pages 32 et suiv.) à une étude rétrospective que goûteront beaucoup les amateurs de l'*Histoire de Paris*. La rue des Marais qui, sous le nom de rue Visconti, subsiste encore telle qu'elle était du temps de Balzac, et même telle qu'elle était longtemps avant lui, rappelle les souvenirs les plus divers et les plus intéressants. Si il n'est pas absolument certain que notre grand Racine soit mort dans la maison qui porte le numéro 19, ainsi que le donne à croire une

(1) *Le Journal* du 15 décembre 1900 et des 1er et 14 janvier, 25 février et 25 mars 1901.

inscription dont il ne faudrait pas accepter aveuglément la teneur, cette rue, encore très pittoresque, évoque du moins d'autres noms : Vauquelin des Yveteaux et Ninon, Adrienne Lecouvreur, la Champmeslé et la Clairon y ont laissé la trace de leurs pas. Cela n'a pas échappé aux auteurs de *La Jeunesse de Balzac*, soucieux de ne rien omettre d'intéressant dans tout ce qui pouvait se rapporter — même indirectement — à leur sujet. Très judicieusement ils ont dégagé ce que j'appellerai la partie littéraire de leur livre, des pièces justificatives dont la présence, si elle est nécessaire, offre naturellement moins de charme au lecteur et lui promet moins de plaisir. Ces pièces justificatives sont toutes rejetées à la fin du volume. Pas une ligne n'a été écrite, pas une assertion n'a été émise, qui ne soient étayées sur une preuve incontestable, sur un document ne laissant rien à désirer.

C'est ainsi qu'ont été utilisés, avec la plus excellente critique, les dossiers relatifs aux Berny, conservés à la Bibliothèque nationale (1). Les citations de lettres originales sont très nombreuses : ce n'est jamais en vain que l'on fait appel à la générosité de M. le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul et, cette fois encore, il a largement ouvert ses collections aux travailleurs. Les archives de la fonderie de Berny, conservées par la maison Tuleu, n'ont pas été négligées et si les documents qui en sont tirés ont l'âpreté du papier timbré et de l'acte judiciaire, ils jettent du moins une pleine lumière sur certains points qu'il ne fallait pas laisser dans l'ombre.

La liste des impressions faites par Balzac a été l'objet de soins tout spéciaux. Pour la dresser il a fallu faire

(1) Département des manuscrits. Les quatre cartons qui contiennent ces dossiers, comportant surtout des pièces généalogiques, sont classés à la suite du Cabinet des Titres.

un dépouillement méticuleux de la *Bibliographie de la France* et se livrer à de longues recherches soit à la Bibliothèque nationale, soit dans des collections particulières. Elle ne comprend pas moins de 163 articles, tous décrits avec science et conscience. Les renseignements qu'on en peut tirer sont des plus variés.

Était-ce assez de publier un volume qui ne laissât rien à désirer pour le fonds? L'éditeur, M. François Ferroud, n'en a pas jugé ainsi. Il a voulu que l'écrin fût digne du joyau, et l'aspect du volume, luxueusement imprimé par Hérissey, est singulièrement rehaussé par les bois de Lepère qui nous montre une fois de plus toute la puissance de son beau talent.

Amis des livres, amis des belles-lettres, les uns et les autres, soyez satisfaits : vous avez là une belle occasion d'enrichir votre collection !

PAUL LACOMBE.

BIBLIOGRAPHIE

DE QUELQUES

ALMANACHS ILLUSTRÉS

DES XVIIIe ET XIXe SIÈCLES

(suite)

---

155 — HISTOIRE DES TULIPES par Charles Malo, Ornées de 12 planches en couleur. Dessinées par P. Bessa. || *Paris Louis Janet, Libraire, Rue St Jacques* No 59.

(de 1822). In-18.

Ouvrage, de 180 pages de texte y compris Table des Matières, faisant suite à l'*Histoire des Roses (voir no 146)*, d'après l'avis suivant de l'Editeur : « L'accueil flatteur que les dames ont daigné faire à notre *Histoires des Roses*, nous a suggéré l'idée de composer pour elles une *Histoire des Tulipes*, que nous recommandons aujourd'hui à la bienveillance des amateurs de ce genre de plante. »

Titre en lettres gravées avec un sujet colorié : deux tulipes dans un ovale.

12 planches finement coloriées, avec ces légendes :

1. Le Roi des Cramoisis, le Comte du Nord. — 2. Le Léopold, L'Agréable. — 4. La Nouvelle Connaissance, La Romance Gouffler. — 5. La Violette en Prune, La Jean-Jacques Rousseau. — 6. Tulipe de Cels, Tulipe Œil de Soleil, Tulipe des forêts. — 7. Tulipe Dragonne, Tulipe à pétales étroits. — 8. Tulipe Duc de Toll. Tulipe de l'Ecluse, Tulipe double des forets. — 9. Le feu Pochot, la Violette brodee. — 10. La Trésorière, Le Pelore. — 11. L'Hortense, L'Honorine. — 12. La Geneviève, La Nina Reine.

Après l'histoire des tulipes se trouvent : Poétique de la Tulipe ou choix de vers sur la tulipe ; — le catalogue des tulipes anciennes les plus renommées ; — et Allégorie et nouvelles sur la tulipe.

(B. Nat. S 30·813)

156 — LES PASSE-TEMS, ou LE PORTE-FEUILLE DE SOCIÉTÉ ; Recueil de Chansons bachiques, morales, critiques et joyeuses. Couplets de fête. Par M. Bougnol aîné. || *A Paris, chez Tiger, Imprimeur-Libraire, rue du Petit-Pont, n°* 10.

1822. In-16.

Recueil composé de 89 pages de chansons, couplets et (p. 79) Poésies diverses.

Frontispice gravé, non signé, dans un cadre, avec cette légende :

Le Mariage devient une Rose
Que l'bonheur fait épanouir.

Avec le Calendrier pour l'an 1822.

157 — LES SOUVENIRS D'UN BARDE. || *A Paris, Chez Marcilly, Rue St Jacques, N°* 21.

1822. In-24.

Titre en lettres gravées avec un sujet : une femme, sur le bord d'un rocher, et jouant de la harpe.

172 pages de texte y compris Table des Matières ; 168 pages de poésies, dont *Bertola* est la dernière.

Après le faux-titre « Les Souvenirs d'un Barde, ou Poésies diverses ».

Un Avant-Propos : « Ossian, fils de Fingal et de Roscrana..... » (*une note au crayon, dans l'exemplaire de la Bibliothèque Nationale, porte :* par Nuger.)

Six figures, non signées, dont voici les légendes :

1. Minona..... les yeux baignés de pleurs, la Harpe entre ses doigts. — 2. ..... mon amant et mon frère ! — 3. Il a pris les habits, l'air d'un vieux Matelot. — 4. Seul, je résiste à leurs efforts. — 5. Fingal a reconnu le Spectre des combats. — 6. Mais peut-être ô, Soleil ! tu n'as qu'une saison.

Souvenir de Polymnie avec une vignette : un amour jouant de la lyre.

12 airs notés et gravés. ornés de douze vignettes, avec table gravée des airs.

Calendrier pour l'année 1822, après l'Avant-Propos.

(*Exempl. cart. avec dessins et sujets finement coloriés sur les plats et le dos*).

(B. Nat. Ye 27·808)

L'exemplaire de la Bibliothèque Nationale n'a ni date, ni calendrier, ni Souvenir de Polymnie.

158 — ALBUM DU CHASSEUR ; Par M. Doneaud du Plan. || *A Paris, Chez Lefuel, Lebraire, Rue Saint-Jacques,* N° 54. 1823.

In-18.

Titre en lettres gravées.

324 pages de texte avec la Table des matières.

Dans l'Introduction on lit, à la page VI : « ..... : cet ouvrage a été trouvé dans la carnassière d'un adorateur de Diane, qui, à l'exemple de Pline, a inscrit *currente calamo*, les remarques qu'il a été à portée de faire sur les animaux que l'on rencontre ordinairement, sur leurs habitudes, et sur la manière de les chasser. Il a ajouté à ces observations la description des différens systèmes des fusils brontiques en usage jusqu'à ce jour, dans leur ordre chronologique : des renseignemens précis et analytiques sur les poudres détonnantes, avec le procédé pour les fabriquer sans le moindre danger ; enfin quelques récits de traits agréables pour égayer les chasseurs, dont l'humeur est généralement joviale. »

Quatre gravures, signées *Th. Susémilk del. et sculp.*, avec ces légendes :

1. Chiens courans. — 2. Chiens bassets. — 3. Chiens Levriers. — 4. Chasse au Marais, Chien Epagneul et Chien Griffon.

Huit pages de fanfares notées, comprenant 24 airs.

Calendrier pour l'An 1824.

(L'exempl. de la B. Nat., sous la cote S 26·282, n'a pas de calendrier).

159 — L'AMI DES JEUNES DEMOISELLES par Charles Malo. || *Paris Louis Janet, Libraire, Rue St Jacques*, N° 59.

1823. In-18.

Titre en lettres gravées avec une vignette.

143 pages de texte en prose.

Six gravures, non signées, dont voici les légendes :

1. Le fleuve, le Bois, les Montagnes.... tout est là ! — 2. Elle préludait par des accords touchants. — 3. Ah ! qu'il est doux de Voyager ainsi ! — 4. Ces fleurs, riantes images des beaux jours, — 5. C'est un bien triste exemple à suivre ! — 6. La Lecture fait le charme de la vie.

Imprimerie de J. Didot, L'Ainé, Imprimeur du Roi.

Calendrier pour l'an 1823.

160 — L'AMOUR AU VILLAGE, ou Le Berger Discret, Etrennes galantes Dédiées au Beau Sexe, pour la présente année. || *Au Mont Parnasse, chez les neuf Sœurs.*

et au verso du titre : Cet Almanach, ainsi qu'un grand nombre d'autres, fins et communs, se trouve : *A Paris, chez L, Janet, Libraire, rue St Jacques. A Lille, ches Vanackere, Imprimeur-Libraire, grande place*, N° 7. *Et chez les priucipaux Libraires du Royaume.*

1823. In-32.

Almanach de colportage, avec deux airs notés et un Frontispice sur bois avec ces vers :

Timide pastourelle,
Abjure un vain effroi ;
Le dieu d'amour t'appelle
Connais sa donce loi.

Calendrier pour l'année 1823.
(B. Nat. Ye 14·125.)

161 — L'AMOUR MARCHAND DE FLEURS. Almanach Chantant pour la présente année. || *A Paris, Chez Caillot et fils, Libraires rue St-André-des-Arts, n°* 57.

1823. In-32.

Almanach de colportage, sans pagination, composé de chansons.
Frontispice colorié : un amour vendant des fleurs.
Calendrier pour l'Année 1823, avec l'adresse des éditeurs.

162 — LE BOUQUET DE FLORE. || *Paris chez Marcilly Fils aîné Libraire, Rue St Jacques,* N° 21.

1823. Petit In-18.

Titre en lettres gravées avec une vignette coloriée représentant une marchande de fleurs.
68 pages de texte, chansons et romancet.
Six gravures de fleurs au pointillé finement coloriées, se rapportant au texte, avec les légendes suivantes :

1. Lis et Rose panachée. — 2. Iris et Primevère. — 3. Camellia (sic) *et Narcisses. — 4. Rose du Bengale et Oreille d'Ours. — 5. Rose et Pois de Senteur. — 6. Amaryllis et Belle-de-Jour.*

Souvenir de Polymnie et 12 romances notées et gravées, comprenant 24 pages, avec vignettes en noir finement gravées, ainsi que la table des romances.
Calendrier pour l'année 1823.
(B. Nat. Ye 16·063. *Les gravures de l'exempl. de la Bibl. Nat. ne sont pas coloriées. En outre l'ex. est sans date, sans calendrier, sans Souvenir de Polymnie et les romances, sans musique.*)

163 — LES CHEVALIERS FRANÇAIS. || *Paris Louis Janet, Libraire, Rue St Jacques N°* 59.

1823. In-32.

Titre en lettres gravées avec une vignette.
Ouvrage de 46 pages de texte composé de nouvelles, fabliaux, faits historiques et romances.

Six gravures non signées avec les légendes suivantes :

1. La mort du Chevalier. — 2. Louis de la Trémouille. — 3. Tancrède. — 4. Le Serment des Preux. — 5. Roger et Mainfroi. — 6. Angibert.

Imprimerie de J. Didot, l'Aîné.

Petit Souvenir des Dames avec encadrement et médaillons avec attributs pour chaque mois.

Calendrier de 1823.

164 — LE PETIT ERMITE. || *A Paris Chez Louis Janet, Libraire Successeur de son Père, Rue St Jacques, N^o* 59.

1823. In-64.

Titre en lettres gravées avec un sujet : petite fille faisant l'aumône à un pauvre qui a une jambe de bois.

Un second titre porte : Calendrier pour l'année 1823, avec l'adresse de l'éditeur.

24 pages de texte imprimé composé d'historiettes, de contes, de romances et chansons.

Six gravures, sans signature, avec les légendes suivantes :

1. L'Aveugle Orphelin. — 2, La Piété Filiale. — 3. Le Chat et le Poulet. — 4. Le Charme des Talents. — 5. Le Joueur de Vielle. — 6. Le Bonheur d'une Mère.

Calendrier pour l'année 1823, formant 24 pages, encadrant le texte.

162 — LE POËTE VOYAGEUR. par Charles Malo. || *Paris Louis Janet, Libraire, Rue S. Jacques N^o* 59.

1823. In-32.

Titre en lettres gravées avec un sujet : un homme, assis à l'ombre d'un palmier, écrivant sur ses genoux.

Ouvrage de 72 pages de texte avec la table, composé de récits de voyages et des mœurs de différents pays, avec 6 gravures, non signées, dont voici les légendes :

1. Espagnols dansant le Fandango. — 2. Comme l'amour se fait au Canada. — 3. Hospitalité d'un Négritien. — 4. Une Péruvienne et son enfant. — 5. Avilissement de la Caste des Parias. — 6. Le Vénitien, dans sa Gondole.

Calendrier de 1823.

166 — QUINZE JOURS EN SUISSE. Promenades d'un Jeune Peintre Français dans les Cantons du Midi. || *Paris, Louis Janet, Libraire Rue S. JacquesN^o* 59.

1823. In-24.

Titre en lettres gravées avec un sujet colorié : une jeune Suissesse.

146 pages de texte composé de XII lettres.

Trois figures coloriées sans signature ni légende représentant des vues de Suisse : *Le lac de Bienn. — Le val de Thounn. — Mausolées du parc de Ferney.*

Calendrier pour l'An 1823.

167 — CHANSONNIER VILLAGEOIS, Pour la Présente Année. || *A Paris, Chez Caillot, Père et Fils, Libraires Rue Saint-André des-Arcs.* N° 57. 1824.

In-16.

Petit volume composé de 108 pages de chansons et romances par MM. J. Dusaulchoy, Blanchard de la Musse, A. Chavantré, F. Derval, J.-F. Chatelain, P. Charlard, Isénor Bourdeloy, Vallenet, Coupard fils, etc., etc.

Frontispice gravé, non signé, avec cette légende : *L'Espoir d'un Chevalier.*

Calendrier pour l'Année 1825.

168 — LES CUISINIÈRES Almanach chantant, pour la présente année. || *Paris, chez Stahl, Imprimeur-Libraire, Quai des Augustins, N°* 9.

1824. In-32.

Almanach de colportage, composé de chansons et de romances, avec un Frontispice, gravure coloriée.

Petit ouvrage de 48 pages, avec le Calendrier Grégorien pour l'an bissextil MDCCCXXIV (1824), avec les départs et arrivées des coches de la Haute-Seine, intercalé au milieu de l'almanach, entre les pages 16 et 33.

(B, Nat. Ye 19,367.)

169 — FLEURETTE. || *Paris Louis Janet, Libraire Rue St Jacques,* N° 59.

(vers 1824.) In-32.

Titre en lettres gravées, avec un petit sujet.

Ouvrage de 71 pages de texte composé de chansons et de romances, avec 4 gravures, non signées, dont voici les légendes :

1. Zilia à petit blanc. — 2. Beau Chevalier. — 3. Oh ! le méchant. — 4. La cloche du Hameau.

Imprimerie de Jules Didot l'Aîné, Imprimeur du Roi, Rue du Pont-de-Lodi, n° 6.

(Exempl. avec un joli carton. et étui en chagrin mar. avec gauffrages et fil. dor.)

170 — HOMMAGE AUX JEUNES VIERGES, ou Lecture choisie des meilleurs Poëtes et Orateurs Chrètiens. || *A Paris, Chez Le Fuel, Libre Editur Rue St Jacques,* No 54 *au Bon Pasteur.*

1825. In-18.

Titre en lettres gravées avec sujet : *la Sainte Famille.*

228 pages de texte avec la table.

Six figures, avec explications, reproduisant des tableaux, dont voici les légendes :

1. La Sainte Vierge contemplant l'Enfant Jésus, du Corrège (Simonnet jeune 1819). — *2. Les Pélerins d'Emmaüs,* de J. Palme (Simonet aîné sc. 1815). — *3. Sainte Famille,* de A. Carrache (Simonet jeune 1815). — *4. La Visitation,* de Morandini (Adrien Simonet 1819). — *5. Présentation de Jésus-Christ,* de Bartholomeo della Porta. — *6. Le Mariage de Ste Catherine,* de l'Ecole Vénitienne (Adrien Simonet 1819).

De l'Imprimerie de J,-M. Eberhart, rue du Foin Saint-Jacques, No 12.

Calendrier de 1824 se dépliant, avec les adresses de l'éditeur et de l'imprimeur.

171 — LA PORTIÈRE. Almanach Chantant pour la présente année. || *A Paris, chez Stahl, Imprimeur-Libraire, Quai des Augustins,* No 9.

1824. In-32.

Almanach de colportage, de 48 pages de texte, avec un Frontispice colorié représentant : deux soldats, sous les armes, dont l'un embrasse une femme près d'une guérite.

Le titre a une petite vignette sur bois : une lyre entourée de rayons lumineux.

Presque toutes les chansons composant cet almanach sont suivies de petites vignettes sur bois.

Calendrier grégorien Pour l'an Bissextil MCCCCXXIV (1824) Avec les Départs et Arrivées des Coches de la Haute-Seine.

(B. Nat. Ye 30·597.)

172 — RECUEIL DE MORALES ou Cours de Vertu Dédié à la Jeunesse. || *Le Fuel Libraire, Editeur, Rue St Jacques,* No 54, *Paris.*

1824. In-24.

Titre en lettres gravées avec attributs, fleurs et étoiles coloriés formant encadrement.

108 pages de texte.

Quinze planches d'attributs coloriés, formant des cercles, au milieu desquels se trouvent les légendes suivantes :

1. Courage. — 2. Vertu. — 3. Chasteté. — 4. Religion. — 5. Probité. —

6. Amitié. — 7. Bienfaisance. — 8. Prudence. — 9. Philosophie. — 10. Félicité. — 11. Justice. — 12. Honneur. — 13. Modestie. — 14. Travail. — 15. Vieillesse.

Calendrier pour l'an 1824.
(B. Nat. R 48·360.)
L'exempl. de la Bibl. Nat. n'a ni date, ni calendrier ; le titre et les planches ne sont pas coloriés.

173 — ROSSINI FRANÇAIS || *Paris Louis Janet, Libraire, Rue St Jacques* N° 59.

1824. In-24.

Titre en lettres gravées avec un sujet représentant un amour, assis sur un rocher et jouant de la lyre.
Six jolies gravures non signées, se rapportant aux romances :

1. *Il faisoit nuit.* — 2. *L'Ecole du baiser.* — 3. *Le Luth du fiancé.* — 4. *Le Radotage amoureux.* — 5. *Marguerite et son Page.* — 6. *Chant de Thélémy.*

724 airs notés et gravés, et le Calendrier pour l'an 1824.
(B. Nat. Ye 32·443.)

174 — LE TROUBADOUR ou Constance et Fidélité. Almanach chantant, orné de Gravures. || *A Paris, Chez Janet Libraire Rue St Jacqnes* N° 59,

1824. In-32.

Titre en lettres gravées.
Recueil de chansons sans pagination.
Huit gravures non signées avec les légendes suivantes :

1. *Le mal d'Amour.* — 2. *Le Colin maillard.* — 3. *La Bergère désabusée.* — 4. *Le Badinage.* — 5. *Le Chasseur.* — 6. *Le Billet.* — 7. *Portrait d'Eléonore.* — 8. *La sensible bergere.*

Calendrier de 1824 se dépliant.

(*A suivre*). F. MEUNIÉ.

CHRONIQUE

Un prochain centenaire. — Les centenaires ne se comptent plus. On vient de célébrer ou tout au moins de signaler ceux de Kant, d'Eugène Sue, de George Sand, de Berlioz, d'Isabey et de Raffet, sans parler du lycée Condorcet et du Code civil. Encore craignons-nous d'en passer plusieurs et des meilleurs.

Les grands orateurs catholiques ont réclamé, ce qui est assez naturel, en ce temps d'égalité, leur place à ce nouveau soleil. C'est ainsi que l'année 1902 a vu célébrer avec éclat, sous les voûtes de Notre-Dame, le premier centenaire de la naissance de Mgr Dupanloup. Mais la présente année 1904 l'emportera facilement, à en juger par la quantité, sinon par la solennité. Deux noms, les plus illustres qui aient honoré la chaire sacrée en France, vont être commémorés par leurs admirateurs fidèles et nombreux : Bossuet et Bourdaloue.

Bossuet mourut, il y a deux siècles, à Paris, le 12 avril 1704. A Paris également, — jaloux d'avoir ses derniers jours après avoir eu la principale part de son existence, — s'éteignit Bourdaloue, quelques semaines seulement après, le 13 mai 1704.

On sait qu'une *Revue Bossuet* puis une *Revue Bourdaloue* se sont fondées depuis plusieurs années pour mettre le public intellectuel au courant des dernières découvertes de l'érudition et de la critique concernant la biographie et les œuvres de ces deux grands hommes, honneur du dix-septième siècle et de tous les siècles littéraires de la France.

Aujourd'hui le Comité du centenaire de Bourdaloue adresse à tous les fervents de l'éloquence au temps de Louis XIV un dernier appel que le défaut de place nous empêche de reproduire mais que nous insérerons dans la prochaine livraison du *Bulletin*.

Ajoutons que, le 13 mai 1904, doit paraître, en un fort volume in-8 carré, à la librairie G. Beauchesne et Cie, un ouvrage intitulé : *Nouveaux sermons inédits de Bourdaloue (d'après le ms. d'Abbeville) publiés par Eugène Griselle, docteur ès-lettres, lauréat de l'Académie française, directeur de la « Revue Bourdaloue. »* On annonce également, pour paraître le 23 décembre 1904, le premier volume des « Œuvres complètes de Bourdaloue. Première édition critique et historique publiée à l'occasion du deuxième centenaire par Eugène Griselle et Henri Chérot. » Ce tome 1er contiendra l'introduction la correspondance et les Avents.

Gaston Paris. — M. Joseph Bédier qui a recueilli, au Collège de France, la succession de Gaston Paris, a consacré sa leçon d'ouverture du cours de langue et de littérature françaises du moyen âge à l'éloge du regretté savant dont il fut le disciple et l'ami. M. Bédier, en un fort beau langage, a, dans cette leçon, retracé la biographie et passé en revue l'œuvre de l'éminent médiéviste. Sous le titre de *Hommage à Gaston Paris*, cette leçon vient d'être publiée par la librairie H. Champion en une plaquette très soignée. Les amis et les admirateurs de Gaston Paris seront heureux de pouvoir conserver dans leur bibliothèque, ces pages où M. Joseph Bédier a fait revivre la grande figure de son prédécesseur.

Les Cent Bibliophiles. — La Société des Cent bibliophiles vient de faire paraître son annuaire pour 1904. On y trouve tous les renseignements relatifs à cette Société dont le libraire est M. L. Carteret : arrêtés du préfet de police, statuts, réglement intérieur, procès-verbal de l'Assemblée annuelle du 8 décembre 1903, compte de l'archiviste-trésorier, liste des membres du comité, liste des sociétaires au 1er janvier 1904 et enfin l'indication de toutes les publications de la Société.

Le dernier ouvrage distribué aux sociétaires est *A Rebours*, de J.-K. Huysmans, illustré de 220 gravures sur bois en couleurs par Auguste Lepère.

Balzac à vingt ans. — Sous ce titre, M. Eugène Gilbert vient de publier, à la Société belge de librairie, une élégante plaquette, tirée sur papier de Hollande à cent exemplaires numérotés, que vont certainement envier tous les Balzaciens. Le distingué critique y donne une analyse délicate et fine du nouveau livre de MM. Gabriel Hanotaux et Georges Vicaire, *La Jeunesse de Balzac*, accompagnée de réflexions personnelles d'un grand intérêt. On comprendra la réserve qui nous est imposée en la circonstance; ce petit volume nous touche trop particulièrement pour que nous en puissions parler ici librement comme il conviendrait. Contentons-nous d'en signaler l'apparition aux admirateurs de l'illustre romancier.

Société du Livre d'Art. — Nous avons reçu les statuts d'une nouvelle société de bibliophiles qui vient de se constituer à Paris et s'intitule : Société du Livre d'Art. Cette compagnie qui ne doit pas compter plus de 150 membres se propose d'éditer, chaque année, dans la forme la plus parfaite et la mieux adaptée une ou plusieurs œuvres de littérateurs du XIXe siècle ou d'auteurs contemporains. Elle a choisi pour inaugurer sa collection : « Halyartès » d'Ephraïm Mikhaël dont l'illustration a été confiée à M. Gervais et « Aux flancs du vase » d'Albert Samain.

Nous croyons savoir que la société du Livre d'Art, sans écarter les femmes bibliophiles et les amateurs expérimentés, s'attachera de préférence à grouper les jeunes gens désireux de s'initier aux plus récents procédés de l'édition artistique. Elle sera administrée par un comité de neuf membres, renouvelable par tiers tous les deux ans et provisoirement par un comité d'initiative composé de MM. le baron Pierre Despatys, Octave Homberg, Fernand Jousselin, comte Gabriel de la Rochefoucauld, Charles Meunier, le vicomte Guy de Montlivault, Georges Provôt et Léon Thévenin.

Ventes de livres. — Les 18 et 19 mars, à la Salle Silvestre, vente de livres anciens et modernes principalement sur la jurisprudence, les beaux-arts, l'histoire, la noblesse, etc., ex-libris ; documents manuscrits, autographes la plupart relatifs à Louis-Charles Delescluze, membre de la Commune (1871) *(MM. Em. Paul et fils et Guillemin, experts)*.

— Les lundi 21 et mardi 22 mars, à l'hôtel Drouot, vente de livres anciens parmi lesquels on remarque : *Architecture française* de Mariette — *Le Guide du Tapissier* de Chippendale — *Compte du service des affaires étrangères*, manuscrit richement relié par Derome — *Iconologie* de Delafosse — *Lettres à Émilie* 1809, ex. relié par Cuzin, avec les fig. de Moreau avant la lettre. — *Mémoires de Martin du Bellay*, ex. du duc du Maine — *Iconologie* de Gravelot et Cochin, avant la lettre — *Fables* de La Fontaine 1765-1775, ex. de Rachel, recouvert d'une belle reliure ancienne — *Mystère des Apostres*, 1541, reliure ancienne — *Manon Lescaut*, 1797, fig. avant la lettre. — *Recueil des choses notables qui ont esté faictes à Bayonne*, 1566 — *Boccace* de 1757-61 — *Chansons de* La Borde, 1773, mar. ancien — *Métamorphoses* d'Ovide 1767-1771 — *Rabelais* 1741 — Reliures anciennes, reliures de l'époque romantique, etc., etc... (*M. Henri Leclerc, expert*).

— Les 28, 29 et 30 mars, à la Salle Silvestre, vente de livres et mémoires sur l'histoire de France, d'ouvrages relatifs à l'histoire de Paris et de ses environs, d'ouvrages sur la noblesse, le blason, etc., etc. *(M. Henri Leclerc, expert)*.

REVUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

— **Sports et jeux d'adresse. Ouvrage contenant 328 illustrations dans le texte et 100 gravures hors texte dont 29 planches coloriées à l'aquarelle par Henry René D'Allemagne, archiviste-paléographe, bibliothécaire à la Bibliothèque de l'Arsenal. *Librairie Hachette et Cie, 79, boulevard Saint-Germain, Paris,* in-4 de 2 ff.-382 pp.**

Quoique formant à lui seul un ensemble, ce nouvel ouvrage est la suite de cette si intéressante *Histoire des Jouets* que M. D'Allemagne, publiait l'an dernier, chez les mêmes éditeurs, et qui obtint un succès mérité. J'ai dit, quand parut le livre, le collectionneur passionné, l'érudit chercheur qu'était notre sympathique collègue ; je n'ai rien à ajouter à ce que j'écrivais sur ses collections et sur lui-même, je me borne donc à renvoyer le lecteur au compte-rendu de l'*Histoire des Jouets* (livraison de janvier 1904).

Comme le fait très justement remarquer M. D'Allemagne dans sa préface, la distinction à observer entre les jouets et les jeux n'est pas sans présenter quelques difficultés ; mais il n'est pas homme à être embarrassé pour si peu et sa connaissance de la vie privée depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours comme son érudition toujours sûre, son habitude de la recherche à travers les documents de toute sorte, lui ont permis de tracer la ligne de démarcation entre ces différents genres de distraction.

L'*Histoire des Jouets* était bien faite pour amuser les grands et les petits enfants ; *Sports et jeux d'adresse* s'adressent à une catégorie de lecteurs plus nombreuse. Les gens les plus graves, les travailleurs les plus endurcis ne dédaignent pas, par instants, de cultiver les exercices physiques, ce qui, soit dit en passant, ne peut que leur être

très profitable. Et l'on pourrait citer plus d'un bibliophile, qui, délaissant sans scrupule les incunables et les manuscrits de son cabinet, va chercher dans les plaisirs de l'escrime, de la danse et du patinage un délassement à ses études. Aussi éprouvera-t-il une véritable satisfaction à feuilleter le beau livre que vient de publier M. Henry René D'Allemagne ; car il y trouvera, et consciencieusement traité, l'historique des jeux et des sports. Le sommaire suivant que j'extrais de la table des matières donnera une idée de l'étendue du sujet :

CHAPITRE Ier : *Premiers jeux de l'enfance.* Le cerceau, le cerf volant, le jeu du chat et du rat, le jeu de la corde et le jeu de l'anguille ; le criquet et le bâtonnet, les échasses, le sabot, la toupie, le toton. — CHAP. II : *Jeux à courir.* La course, le jeu de barre, les quatre coins, le jeu de cache-cache. — CHAP. III : *Jeux d'adresse.* Jeu de l'arc et de l'arbalète, le jeu de bague, le bilboquet, le jeu du diable, le jeu de l'émigrette, le jeu de tonneau, le jeu du bouchon et le jeu du palet. — CHAP. IV : *Jeux de balle.* Le jeu du ballon, le jeu de paume, le jeu du mail, de la crosse et du croquet, le jeu du volant. — CHAP. V : *Jeux de boules.* Les billes, le jeu de boules, le jeu de billard, les quilles, le jeu du Siam. — CHAP. VI : *Jeux gymnastiques.* Le saut, le saut à cloche-pied, coupe-tête et saute-mouton, le cheval fondu, la culbute, le pète-en-gueule et le monde renversé, la lutte, la danse, gymnastique, l'escrime, patinage et glissade, les petits feux, le jeu de la pendaison.

Comme dans l'*Histoire des Jouets*, la quantité des illustrations, en noir ou en couleur, dans le texte ou hors texte, est considérable ; c'est une agréable récréation pour les yeux, car on retrouve, dans ce bel ouvrage, des reproductions d'estampes anciennes, dont un grand nombre sont signées par les artistes les plus en renom des siècles passés. On imagine aisément ce qu'il a fallu de patience à l'auteur pour retrouver ces documents graphiques éparpillés dans les recueils des bibliothèques publiques ou dans les portefeuilles des collections particulières. Le choix qu'il a fait des illustrations qui ornent son texte, pour ainsi dire à chacune des pages du livre, dénote un goût sûr et délicat.

M. D'Allemagne n'a pas encore terminé sa tâche et, si je suis bien renseigné, un troisième volume viendra, l'an prochain, terminer cette belle et instructive série d'un excellent travail qui peut être considéré comme unique en son genre.

GEORGES VICAIRE.

— ANATOLE FRANCE, de l'Académie française. — Le Lys rouge. Compositions de A.-F. Gorguet gravées sur bois par Desmoulins, Dutheil, Romagnol et en couleurs

par Ch. Thévenin. *Paris, librairie de la Collection des dix, A. Romagnol, éditeur, 10, rue de Condé, 10*, 1903, gr. in-8 de 2 ff. et 304 pp.

Tandis que M. Anatole France, délaissant la littérature pour la politique, publie des brochures de combat et préface les discours de M. Combes, les éditeurs d'art semblent s'être donné le mot pour réimprimer en de luxueuses éditions les anciennes œuvres du poète et du romancier.

M. Romagnol, pour sa part, a déjà fait entrer *Thaïs* dans son intéressante « Collection des dix » ; M. L. Carteret a donné *Balthazar* et nous devons à M. Ferroud, *Madame de Luzy* et les *Mémoires d'un volontaire*. D'autres œuvres sont, paraît-il, sur le chantier. Aujourd'hui, c'est M. Romagnol qui présente aux amateurs *Le Lys rouge*, dont la première édition, de format in-18, a paru, en 1894, chez Calmann-Lévy.

Le roman de M. France est connu ; il ne reste donc qu'à parler de cette nouvelle édition au point de vue de sa forme matérielle et des illustrations dont elle est ornée. Imprimé à Evreux par Charles Hérissey, le livre se montre sous un fort bon aspect. La couverture, que l'on me reprocherait de pas signaler — les couvertures tenant actuellement une place si importante dans les préoccupations de certains amateurs de livres modernes — traitée en quatre couleurs, rouge, noir, vert et jaune, est sobre, élégante et distinguée. Mais ne nous y attardons pas plus qu'il ne convient et ouvrons le volume.

L'illustration de M. Auguste-François Gorguet, qui comprend une cinquantaine de compositions reproduisant les scènes principales du roman, est interprétée de deux manières différentes. Les planches hors texte au nombre de treize et le cul-de-lampe de la couverture sont gravées en couleurs, par Ch. Thévenin qui a, dans l'exécution de ses planches, fait preuve d'une grande dextérité. Les compositions dans le texte (en-têtes et cul-de-lampe final) sont gravées sur bois en fac-simile. MM. Dutheil, Desmoulins et Romagnol se sont particulièrement distingués dans cette interprétation ; ils ont réussi à traduire avec une telle fidélité, avec une telle perfection les dessins à la plume de Gorguet que quelques bibliophiles et même des plus experts en la matière, ont été portés à croire, un instant, que leurs bois n'étaient que.... des zincs, reproduisant par un procédé mécanique les originaux. L'erreur pouvait se commettre ; elle fut vite reconnue ; et MM. Romagnol, Desmoulins et Dutheil n'ont pas lieu de regretter que cette confusion se soit produite ; elle semble au contraire, très flatteuse pour eux puisqu'elle atteste, en fin de compte, leur expérience et leur habileté à traiter le bois.

Le Lys rouge est accompagné d'un portrait de M. France ; l'artiste y représente l'auteur assis à sa table de travail, au milieu de sa bibliothèque. Ajoutons que le tirage de l'ouvrage est restreint : deux cent soixante-quinze exemplaires dont dix avec texte réimposé dans le format in-quarto ; et je suis persuadé qu'à l'heure où paraîtront ces lignes on aurait peine à en trouver sur les rayons de la librairie de la « Collection des dix ».

G. V.

—Nos bibliothèques publiques, leur situation légale, avec appendices contenant les décrets, arrêtés et circulaires relatifs aux bibliothèques publiques parus dans ces vingt dernières années par Jean GAUTIER, sous-bibliothécaire à la Faculté de droit de Paris. Deuxième édition revue et corrigée. Ouvrage honoré d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique. *Paris (VIe), librairie Chevalier et Rivière, 30, rue Jacob, 30,* 1903, in-8 de X-181 pp.

S'il est hors de doute que les grandes bibliothèques parisiennes, les Bibliothèques nationale, de l'Arsenal, Mazarine et Sainte-Geneviève sont la propriété de l'Etat, la situation légale des bibliothèques d'Université et communales n'est pas aussi nettement définie. Notre confrère, M. Jean Gautier, a donc pensé qu'au moment où cette question était plus discutée que jamais, il était intéressant de rechercher quelle est chez nous la législation applicable à ceux de ces dépôts qui sont ouverts au public. Et c'est ainsi qu'avec la compétence qu'il a acquise en ces matières, il vient de livrer au public une étude très serrée et très documentée que tous ceux qui fréquentent les bibliothèques liront avec intérêt et avec profit. Bien qu'essentiellement juridique, le travail de M. Jean Gautier n'a pas l'aridité des traités de droit ; l'histoire y tient aussi une bonne place.

L'ouvrage est divisé en trois chapitres principaux, précédés d'un avant-propos et d'une introduction et suivis d'un copieux appendice où l'auteur a groupé tous les décrets, arrêtés et circulaires concernant les bibliothèques publiques parus depuis 1884. Voici d'ailleurs le sommaire de ces trois chapitres :

CHAPITRE Ier. — **De la propriété des Bibliothèques publiques.** — SECTION I. — *Bibliothèques publiques appartenant à l'Etat* : Bibliothèque natio-

nale. Bibliothèque de l'Arsenal. Bibliothèque Mazarine. Bibliothèque Sainte-Geneviève. Bibliothèques parisiennes attenant à divers grands établissements scientifiques et artistiques. Bibliothèques des châteaux de Pau et de Fontainebleau. Bibliothèque-Musée d'Alger. Bibliothèques des Universités : *(a)* de Paris ; *(b)* de province.

SECTION II. — *Bibliothèques publiques appartenant pour partie seulement à l'Etat* : Bibliothèques communales : § 1. — Origine et histoire ; § 2. — De leur propriété.

APPENDICE. — *Bibliothèque historique de la ville de Paris.*

CHAP. II. — **De la Domanialité des Bibliothèques publiques.** — *A quel domaine se rattachent les bibliothèques publiques ? Importance de la question.* — SECTION I. — *Etude des différents critériums de la domanialité publique* 1re théorie : les dépendances du domaine public sont les biens énumérés par l'article 538 du Code civil. 2e théorie : les dépendances du domaine public sont les biens affectés à l'*utilité* publique. 3e théorie : les dépendances du domaine public sont les biens affectés à l'*usage* public.

SECTION II. — *Application de cette dernière théorie aux collections littéraires publiques :* Examen de la jurisprudence. Loi du 30 mars 1887 sur la conservation des monuments et objets mobiliers présentant un intérêt historique ou artistique ; s'applique-t-elle aux collections des bibliothèques publiques ? De la revendication des livres des bibliothèques publiques ; application de l'article 2280 du Code civil.

CHAP. III. — **Droits de l'État et des Communes sur les Collections des Bibliothèques publiques.** — *But, caractère, étendue.* — SECTION I. — *Droits généraux communs à l'Etat et aux communes sur les collections des bibliothèques publiques :* De la conservation des collections, publication des manuscrits, étude du décret du 20 février 1809. De l'accroissement des collections, aliénations, échanges, désaffectations.

SECTION II. — *Droits particuliers de l'Etat sur les collections communales.*

CONCLUSION.

M. Jean Gautier conclut ainsi : « La propriété de la plupart des bibliothèques publiques reconnue à l'État, celle des bibliothèques communales partagée entre l'État et les communes ; la domanialité publique, avec toutes les conséquences qui en découlent, appliquée aux collections des bibliothèques publiques : telles sont les conclusions auxquelles nous a conduit une étude impartiale des textes, appuyée sur les principe, du droit et de l'équité. »

G. V.

LIVRES NOUVEAUX

Réimpressions de livres anciens, Bibliographie, Autographes, Manuscrits, Imprimerie, Reliure, Blason, Généalogie, Chroniques, Ex-libris, etc.

— Bibliographie des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de la France, dressée sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique par Robert de LASTEYRIE, membre de l'Institut. Tome IV, 3e livraison (nos 74867 à 80353). *Paris, imprimerie nationale* (4 fr.)

— Library of Congress — A list of books (with references to periodicals) on the Philippine islands in the Library of Congress, by A. P. C. GRIFFIN, chief of division of bibliography, with chronological list of maps in the Library of Congress by P. LEE PHILLIPS, chief of division of maps and charts. *Washington, Government printing office*, in-8.

Publications de luxe.

Chez François Ferroud (Librairie des Amateurs) :

— Léon HENNIQUE. — Le Songe d'une nuit d'hiver, pantomime inédite. Dix compositions de Jules Chéret, gravées à l'eau-forte par Bracquemond. In-12.

Tiré à 350 exemplaires savoir : nos 1 à 60, sur pap. du Japon ou pap. vélin d'Arches, avec trois états des eaux-fortes (65 fr.) ; nos 61 à 110, sur pap. du Japon ou pap. vélin d'Arches, avec deux états des eaux-fortes (45 fr.) ; nos 111 à 150, sur pap. du Japon, eaux-fortes avec la lettre (35 fr.) ; nos 151 à 350, sur pap. velin d'Arches, eaux-fortes avec la lettre (20 fr.)

Il a été tiré, en outre, 20 ex. réimposés sur pap. vélin d'Arches format in-8, eaux-fortes en trois états et un frontispice en couleurs *(épuisés)*, plus un ex. sur parchemin contenant tous les originaux *(vendu)* et six suites coloriées sur pap. vélin d'Arches (150 fr.)

Publications diverses.

— Jean MORÉAS. — Iphigénie, tragédie en cinq actes. *Paris, Société du Mercure de France*, in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 5 ex. sur pap. de Chine, non mis dans le commerce ; 5 ex. sur pap. du Japon (nos 1 à 5), à fr. ; et 29 ex. sur pap. de Hollande (nos 6 à 34), à fr.

— Joseph BÉDIER. — Hommage à Gaston Paris. Leçon d'ouverture du cours de langue et littérature françaises du moyen âge prononcée au Collège de France le 3 février 1904. *Paris, H. Champion*, in-16.

LES DE THOU

ET LEUR

CÉLÈBRE BIBLIOTHÈQUE

1573 - 1680 - 1789

(D'après des documents inédits.)

SECONDE PARTIE (1)

Dans cette étude de ce qu'on pourrait appeler les dehors de l'œuvre du président de Thou, examiner sa bibliothèque, c'est-à-dire ses autorités au double point de vue de la science historique et de la bibliographie, relever les omissions documentaires, voire même indiquer les sources qui aujourd'hui devraient être consultées, serait une utile tâche, mais fort laborieuse et dépassant le but que nous nous sommes proposé.

Ce qui ne semble pas devoir sortir de notre cadre, c'est signaler à cette place les exemplaires de l'*Historia sui temporis* et des effusions poétiques du grand historien qu'il a annotés, ou qui lui ont appartenus.

Un autre sujet, plus important, que nous croyons néanmoins pouvoir aussi aborder, consiste à décrire

(1) Voir septembre-décembre 1903 ; janvier-février 1904.

l'origine, le caractère et le sort des traductions faites en français de la célèbre histoire. Cet examen réserve peut-être quelque surprise à nos lecteurs. Il terminera le présent travail.

*
* *

Pour des raisons restées inconnues, les plus anciens catalogues thuaniens ne mentionnent pas les œuvres poétiques du président de Thou, et la liste des éditions de son Histoire y est très incomplète. Par exemple, dans les catalogues 10.389, 9.374 et 17.919, on ne relève que les titres suivants :

— *Historia sui temporis, lib. LXV.* 12°. Paris, IX vol.
— *Lib. LVII,* fol. Francof. 1609.
— *Reliqua usque annum MDLXXX et lib. LXXX.* Francof., 1610.

Le premier de ces articles est l'édition de petit format publiée par Drouart de 1609 à 1614. Renouard en cite un exemplaire relié en veau fauve aux armes de de Thou, mais que nous ne croyons pas être celui qui est décrit de cette façon dans les anciens catalogues thuaniens, car il portait sur le titre, écrit à l'encre rouge : *Donum illustris amplissimique J.-A. Thuani* (1).

Ce n'est pas non plus, selon nous, l'exemplaire de cette édition qui se conserve aujourd'hui à la Bibliothèque nationale. (Réserve L^{20}_{a}, 7 D), car dans l'état où il se trouvait, ce ne put être aux yeux des de Thou ou des Dupuy, un livre à figurer dans le catalogue de la somptueuse bibliothèque ; ou alors on lirait dans la description : *Liber est notatus in margine manu Jac. Augusti*

(1) Renouard, *Catalogue de la bibliothèque d'un amateur,* t. IV, p. 33-34. Vendu à Londres, 5 livres sterling, 15 sch.

Thuani, comme nous en avons cité plusieurs exemples.

Ces neuf volumes présentent néanmoins un grand intérêt, surtout à cause des corrections nombreuses ainsi que des additions sur feuillets interfoliés (1), la plupart de la main de l'auteur, et qu'on retrouve imprimées dans l'édition de 1618 (2). Voici l'origine probable de cet exemplaire précieux.

Vers la fin de sa vie, de Thou prépara une édition revue et corrigée, mais seulement des quatre-vingt livres jusqu'alors publiés, bien qu'il possédât en manuscrit une suite de 63 livres à valoir sur une continuation jusqu'à la mort de Henri IV; encore en projet. L'impression de cette nouvelle édition des 80 premiers livres fut confiée à Robert Estienne en 1616; mais de Thou étant venu à mourir l'année suivante, la publication fut arrêtée après le premier volume, lequel parut à Paris dans l'année 1618 (3).

C'est en vue de cette édition même, et pour faciliter l'œuvre de l'imprimeur, que de Thou aurait annoté et corrigé, de concert avec Pierre Dupuy, l'exemplaire de l'édition des Drouart (1609-1614) que nous examinons ici. Il est à présumer qu'en feuilles, ou à l'état de simples cahiers brochés, les onze volumes traînèrent dans l'atelier de Robert Estienne, car nombre de pages sont maculées ou raccommodées. A une époque difficile à fixer, ces feuilles furent retrouvées; mais il manquait le

(1) Le *British Museum* (594. a. 1-11) possède aussi un exemplaire annoté de cette édition, mais nous ne savons par qui.

(2) *Cf.* p. 348 du t. III de l'édition in-12 avec la p. 348 de l'in-folio de 1618. Les corrections typographiques portées en marge sont presque toutes de la main de Pierre Dupuy.

(3) *Thuani historiarum sui temporis, libri LXXX de CXXXXIIII. Editio quarta. auctior et castigator. — Lutetiæ, ex officina Roberti Stephani. M. DC. XVIII.* In folio; compacte, imprimé en très petits caractères.

tome V. On se procura un exemplaire de ce dernier, lequel se trouva être excessivement rogné et provenait de la bibliothèque de l'académicien Pierre Grosley, mort en 1785, dont il porte le nom sur le titre. Ce volume qui ne contient aucune note manuscrite, fut relié avec les autres au siècle dernier, en demi-basane rouge, et on y apposa le même cachet; c'est-à-dire, les armes de France, avec une faute d'orthographe dans l'exergue : *Biblioteque.*

Les deux autres articles constituent la première édition latine publiée en Allemagne.

*
* *

Le catalogue coté Dupuy 879-80, expose l'état de la bibliothèque thuanienne au milieu du XVIIe siècle, augmentée grâce aux soins de François de Thou, des deux Dupuy et d'Ismaël Boulliau. Au verso du f° 200 se trouve la liste suivante, inscrite dans l'ordre irrégulier où nous la donnons, mais après y avoir ajouté des points de repère, sous formes de lettres majuscules :

(A). *Jacobi Augusti Thuani Historiar. sui temporis ab anno Dñi 1543 ad ann. 1607, libri 138.* accedunt commentarior. de vita sua libri VI. Aurelianæ, Rouiere. 1620. Vol. IV, f°.

(B). — *Eiusdem Historiar. sui temporis lib. LXXX ad annum 1584.* 1606. Paris, Drouart, fol. trois volumes.

(C).— *Eiusdem Historiarum libri XVIII usque ad annum 1560.* Paris, Patisson, 1604, fol°.

(D). — *Eiusdem Historiarum libri* XXVI, *quarta auctior.* Paris, 1618, f°., Rob. Steph.

(E).— *Jac. Aug. Thuani historiarum sui temporis libri LXXX;* folio. Offenbachij, 1609 et 1610 ; 2 vol.

(F). — *Jac. Aug. Thuani Historiarum sui temporis, partes II usque ad annum 1560* ; 8°, Paris, 1604 ; vol. II (1).

(1) Nous avons vainement cherché dans ces catalogues les *Omissa initio libri XXXII, p. 354-5 (in Historia Jac. Aug Thuani ad annos 1562 et 1563)* in-12 ; rarissime opuscule de 70 pages que de Thou fit

F est l'édition princeps in-8°, très recherchée dès les premiers temps, à cause des passages que de Thou supprima dans toutes ses éditions postérieures. On s'étonne de ne pas la voir figurer dans le 10,389 et ses deux dérivés.

Nous croyons que cet exemplaire est celui qui passa à la vente Renouard de 1854 ; dans le catalogue de laquelle il est décrit en ces termes : « *Vidua Mamerti Patissoni in officina Rob. Stephani. Charta magna*, mar. r. fil. tr. dor. Armes de de Thou (1) ».

B est de l'édition in-folio de A. et H. Drouart, 1606-1609, et il nous paraît être l'exemplaire même dont les trois tomes sont reliés en un seul énorme volume, maroquin rouge, tranche dorée, aux armes de de Thou Ier accolées de La Chastre (Bibliothèque nationale ; Réserve L^{20}_{a}, 7 C).

E est de l'édition francfortoise de 1609-1610, déjà décrite dans le 10,389 et ses dérivés.

D figure également dans le 17,921, au nombre de deux exemplaires reliés en veau fauve qu'on retrouve l'un et l'autre dans le lot 6.939 du catalogue Soubise (annoté).

A ne peut être qu'un des exemplaires de choix que le président de Menars se réserva lorsqu'il revendit la Bibliothèque thuanienne à Mgr de Soubise en 1706 (2).

Ces six articles du 879-89 se retrouvent dans le 17,920-17,921 (f° 192 verso) ainsi que dans le 889 (f° 121, recto) de la série en six volumes de fiches montées du fonds Dupuy. Enfin, comme on devait s'y attendre, ils sont également dans le catalogue de Quesnel (p. 354).

secrétement imprimer à Paris vers 1610, et où il est dit que les retranchements de l'édition des Drouart furent faits par l'ordre du roi. Il en existe un exemplaire à la Bibliothèque nationale.

(1) N° 2672 ; vendu à Londres, 350 fcs., acheté par le duc d'Aumale.

(2) Voir *infra*, chapitre V.

L'exemplaire annoté de ce catalogue ajoute seulement à A : *R. gr. p.* (relié, grand papier) ; à C : *R. mar.* (relié, maroquin) ; à D : *R. gr. p.* (relié, grand papier) ; à B : *R. gr. pap.* (relié, grand papier) ; à E : *R.* (relié), mais il raye « Offenbach 1609 » et « 2 volumes », indiquant de cette manière qu'à la vente cet article ne fut représenté que par un seul volume ; c'est-à-dire celui qui est de Francfort 1610.

Que devinrent ces exemplaires précieux ? Le catalogue de la Menarsiana contient A (n° 1029), qualifié de « très grand papier, relié en maroquin rouge doré ; exemplaire de la dernière beauté » ; B (n° 1030) est décrit comme étant « relié en maroquin, très grand papier, exemplaire magnifique », et C (n° 1031) de « très grand papier, maroquin ». Ces trois articles menarsiens proviennent en ligne directe de la Bibliotheca Thuana, et sont au nombre des livres que le président de Menars se réserva lorsqu'il revendit la bibliothèque des de Thou à Mgr de Soubise en 1706.

*
* *

Quant aux œuvres poétiques du président de Thou, on les rencontre pour la première fois dans le Dupuy 880 (f° 200, verso) et ensuite dans le Latin 17,921 (f° 192-193), copiées sur les fiches dudit 880, sans changements ni addition. En voici la liste exacte :

Jac. Aug. Thuani de re Accipitraria libri tres ; Lutet. Patisson, 1584, 4°, relié avec la *Fauconnerie* de Franchières, 4°, Poictiers, 1567, *et cum rei Accipitrariæ scriptoribus* ; 4°, Paris, 1612. Il y en a un troisième relié séparément (1).

— *Crambe, Viola, Lilium, Phlogis, Terpsinoe ;* Paris, 1611, 4°, *cum Historiam plantarum* P. Renealmi, relié *cum Car.*

(1) Quesnel, p. cccxlij.

Clusij curis posterioris de plantis, 4°, Lugd.-Bat. (1), 1611.

— *Crambe... sive Viola, Lilium, Phlogis ;* Lutet. f°, Rob. Stephan. *cum Mich. Hospitalij pœmatib.*, Patisson (2).

— *Poemata sacra.* Lutet. Patiss., 1599, 12° (3).

— *Ex poematib. sacris quædam cum C. Rittershusii, — metaphrasi in XII prophetas minoris.* 8°. Ambergæ, 1604 (4).

(*A suivre.*) HENRY HARRISSE.

(1) Quesnel, p. 291; Soubise, n° 3254, maroquin citron, 4 francs 10 s.

(2) Quesnel, p. 291; R. (relié).

(3) Quesnel, p. 301.

(4) *Ibid.*, Soubise, n° 129, maroquin rouge, 8 francs 19 s. On ne s'explique par l'absence dans ces catalogues des premières éditions des œuvres poétiques ou sacrées de De Thou, telles, par exemple, que l'*Hieracosophion, sive de venatione per accipitres Libri due*: Burdegalæ, 1582, et *Metaphrasis poetica librorum*... Cæsaroduni, Turonum, 1588-92, pet. in-8.

BERNARD DE REQUELEYNE

BARON

DE

LONGEPIERRE

(1659-1721)

(*Suite*)

« Si j'avais connu un homme plus digne de cette place, l'évêque de Châlons ne l'aurait pas eue » déclara Louis XIV, lorsqu'on s'étonna du choix de M. de Noailles pour l'archevêché de Paris.

C'était, en effet, un honnête homme dans toute la force du terme, et toutes les persécutions des Jésuites n'y ont rien changé devant l'Histoire. Longepierre reste grandement honoré de l'amitié que le Prélat lui a marquée et le legs qu'il lui fit de ses livres montre la respectueuse affection qui le liait au Cardinal.

Louis-Antoine de Noailles, frère du premier maréchal de Noailles, naquit au château de Tessières, près d'Aurillac, le 27 mai 1651. Destiné par sa famille à l'état

ecclésiastique, il fit ses études au collège du Plessis où il eut pour condisciple Fénelon, et fut plus tard l'ami de Bossuet dont il devait subir l'ascendant. Le Roi lui donna, très jeune, l'évêché de Cahors qu'il échangea, en 1680, contre celui de Châlons-sur-Marne, fort recherché à cause de la pairie qui y était attachée.

Sa piété, ses mœurs pures, sa douceur, sa charité l'y firent apprécier : « Il brilla à Châlons avec les mœurs d'un ange » a dit Saint-Simon. Fort attaché à son nouveau diocèse, M. de Noailles désirait le garder et il ne fallut rien moins que des ordres réitérés pour le lui faire quitter, quand le Roi le nomma, à la mort de François de Harlay, archevêque de Paris (1695). Comme il le prévoyait, cette nomination, accueillie avec tant de joie par les Jansénistes, lui coûta son repos.

En réalité, c'est Mme de Maintenon qui en avait fait son affaire, car le Roi « ne le connaissait pas. » Elle le fit passer à l'insu du P. de La Chaise, confesseur du Roi, afin de soustraire l'archevêché à l'influence des Jésuites :

« Noailles réussit à Paris comme il avoit fait à Châlons, sans être ébloui d'un si grand théâtre. Il plut extrêmement au Roi et à Mme de Maintenon, et ne parut ni neuf ni embarrassé aux affaires, où il fit admirer ses lumières, son savoir, sa modestie et ce qui est fort rare en même temps, une magnificence convenable aux assemblées du clergé. »

N'ayant pas eu l'occasion de faire montre encore de sa capacité, remarque Saint-Simon, à son air de béatitude, à son parler gras et nazillard on aurait pu le prendre pour un niais, aussi la surprise fut-elle grande quand, sans préparation, par ses discours sur des matières d'affaires et de doctrine, on reconnut chez lui un grand fond d'érudition, d'ordre, de netteté, uni à beaucoup de simplicité et de modestie.

En 1700, il était déjà cardinal sans l'avoir aucunement sollicité et malgré les Jésuites qui ne pouvaient le souffrir. Leur frayeur lors de son élévation « s'étoit tournée en fureur », car le cardinal de Noailles était suspecté de jansénisme. Le P. Le Tellier que Saint-Sulpice avait fait succéder au P. de La Chaise auprès du Roi, essaya ses forces à « l'embarrasser dans ses toiles comme une araignée fait une mouche ».

Car la guerre entre Jésuites et Jansénistes continuait ardente. En plusieurs circonstances Mgr de Noailles s'était aliéné ces derniers sans se concilier leurs adversaires. Dans la querelle du Quiétisme, voulant servir de médiateur entre Fénelon et Bossuet, il finit par se ranger du côté de l'évêque de Meaux, ce que M. de Cambray ne lui pardonna jamais.

Même faiblesse au sujet de Port-Royal des Champs. Il avait assuré les religieuses que jamais il n'autoriserait leur dispersion et ne sut pas tenir sa parole. Persuadé par son confesseur, le Roi ordonna la destruction de l'antique monastère, et le cardinal laissa passer la charrue sur le cimetière où reposaient les restes de tant de gens célèbres par leur mérite ou leurs vertus.

Cœur faible et mou, disait de lui Fénelon, l'archevêque de Paris avait été amené déjà à censurer un ouvrage de l'abbé de Barcos sur la prédestination et la grâce efficace, mais ces concessions n'avaient pas désarmé les Jésuites qui ne cherchaient qu'une occasion de l'atteindre et la trouvèrent dans un autre livre de dévotion lu depuis longtemps sans objection de la part des fidèles.

Étant encore évêque de Châlons il avait renouvelé l'approbation donnée par son prédécesseur, vingt ans auparavant, aux *Réflexions morales sur le Nouveau Testament* du Père Quesnel, de l'Oratoire. Les Jésuites

poussèrent les évêques de La Rochelle et de Luçon à protester et leur firent écrire un mandement commun pour le condamner. Outragé, le cardinal se plaignit au Roi qui, malgré son estime pour lui, le laissa se débrouiller et se défendre seul, ce qu'il essaya de faire en retirant les pouvoirs ecclésiastiques aux Jésuites de son diocèse. Alors ceux-ci sollicitèrent à Rome la condamnation du livre du P. Quesnel et à force d'obsessions l'arrachèrent au pape Clément XI (Albani) celui-là même auquel Noailles devait son chapeau de cardinal.

La bulle de condamnation de cent une propositions du Père Quesnel, dite *Unigenitus* du premier mot de la bulle, excita l'étonnement du monde chrétien. Ce fut une immense clameur en France, la division dans l'épiscopat et une source de confusion dans l'esprit des fidèles. Le Parlement ne l'enregistra qu'avec des modifications. Alors que la majorité des évêques l'approuvait, le cardinal de Noailles défendit de l'accepter; huit autres prélats la rejetèrent avec lui et le Jansénisme formula nettement son opposition à la Cour de Rome (1).

Le cardinal avait compté sur la protection de Mme de Maintenon dont il était l'ami dévoué et le confident intime ; mais elle resta neutre et les Jésuites triomphants obtinrent du Roi que l'on persécutât les partisans du cardinal de Noailles, tout comme Louvois l'avait obtenu de lui pour les protestants. Trente mille lettres de cachet, dit-on, furent décernées contre des prêtres inoffensifs, des magistrats, des seigneurs et même des gens du peuple. S'il en eût cru son confesseur, le Roi aurait emprisonné jusqu'au cardinal.

Il ne le fit pas, mais considéra comme un devoir de prendre parti contre lui et de l'exiler de la Cour. On par-

(1) T. Lavallée : *Histoire des Français.*

lait même de déposer les évêques récalcitrants dans un concile national et Louis XIV était sur le point de s'entendre avec le pape à ce sujet, par l'entremise d'Amelot, quand il mourut. Le cardinal de Noailles essaya de le voir à son lit de mort et ne put y parvenir.

L'un des premiers actes du Régent fût d'exiler le P. Le Tellier et de placer le cardinal à la tête du conseil de conscience et des affaires ecclésiastiques. Ce fut un revirement total : L'herbe qui croissait dans la cour de l'archevêché fût de nouveau foulée par une procession d'évêques « les plus prostitués à la Cour » et par ceux des gens du monde qui avaient le plus applaudi à sa disgrâce. Le cardinal en eut honte pour eux, mais reçut tout le monde avec bonté « en véritable père ».

Cependant la querelle religieuse continuait. Des efforts étaient faits pour le ruiner dans l'esprit du Régent et une guerre sourde à laquelle prenaient part, avec Du Bois et d'Effiat, les cardinaux français pour l'amener à résipiscence et lui faire donner sa démission. Avec sa droiture, le prélat n'était pas en état de résister à une telle coalition.

Il est piquant d'entendre sur ses adversaires acharnés et sur leur victime, une note un peu crue mais proche de la vérité, à ce qu'il semble. Elle est de la Palatine, rude à son ordinaire, qui écrivait le 6 février 1716 :

« Le cardinal de Noailles est certainement un cardinal vertueux et d'un grand mérite ce qu'ils ne sont pas tous. Nous en avons quatre tous différents les uns des autres. Trois ont ceci de commun qu'ils sont faux comme bois de potence.

« Le cardinal de Polignac est bien élevé. Il a de la capacité, il est insinuant, il a une voix douce, mais il est trop adonné à la faveur et à la politique...

« Le cardinal de Rohan a belle mine comme Madame sa mère (Mme de Soubise); il est vain comme un paon, plein de fantaisies, tripotier, intrigant, esclave des Jésuites. Il croit tout gouverner et ne gouverne rien.

« Le cardinal de Bissy est laid. Il a la mine d'un paysan bien lourd ; il est fier, méchant et faux, plus dissimulé qu'on ne saurait l'imaginer, flatteur jusqu'à la fadeur. On voit sa fausseté dans ses yeux. Il a des moyens, mais ne s'en sert que pour faire du mal. Ces trois cardinaux pourraient mettre le Noailles dans un sac et le vendre sans qu'il s'en aperçût, comme dit le proverbe. Ils sont tous trois bien plus fins que lui : Le Bissy ressemble au Tartuffe comme deux gouttes d'eau. »

La coterie avait trouvé dans le secrétaire des brefs Mgr Majella, un homme habile à embrouiller les affaires. On demanda de Rome au cardinal les concessions les plus pénibles pour son amour-propre, et que, par dévouement à l'Église, il finit par accepter. De son côté le Régent qui avait horreur de toutes ces subtilités et de ces querelles, désirait en finir. Il supprima le conseil de conscience, et imposa l'acceptation de la bulle. Alors, chose qui parut extraordinaire à ceux qui avaient cru trouver en lui le défenseur du Jansénisme, on vit le cardinal de Noailles après tant de luttes, rétracter son appel (21 août 1720), écrire son mandement de rétractation qui fut affiché dans Paris, et accepter la bulle (1728).

Comme l'a dit d'Aguesseau dans ses *Mémoires :* « Le cardinal de Noailles étoit accoutumé à se battre en fuyant, et dans sa vie il a fait plus de belles retraites que de belles défenses. »

Le mot du président Bouhier, sur « ses variations dont on aurait pu faire une histoire aussi grosse que celle de feu M. Bossuet » est plus cruel. Il n'appelait jamais le cardinal que l'*éminente girouette*. N'oublions pas que la magistrature avait en grande majorité pris fait et cause pour lui dans sa lutte, et qu'il l'abandonna.

Le cardinal de Noailles a pourtant montré quelque fermeté dans deux circonstances délicates, lors du refus des sacrements à la duchesse de Berry et quand il s'agit d'accorder ou de refuser les *dimissoires* à Du Bois.

En ce qui touche la fille du Régent, le duc d'Orléans s'était toujours formellement opposé, malgré sa faiblesse pour elle, à la déclaration de son mariage secret avec le chevalier de Rions. Le cardinal de Noailles devait donc, de notoriété publique, le considérer comme son amant. Quand, dans un état de grossesse avancée elle tomba gravement malade d'une sorte d'apoplexie et qu'on la crut perdue, on dût songer à lui faire administrer les sacrements. Languet, curé de Saint-Sulpice, refusa d'y acquiescer tant que Rions et Mme de Mouchy n'auraient pas été expulsés du Luxembourg. Le Régent cherchant à atermoyer, le curé offrit de s'en rapporter à la décision du cardinal de Noailles. Arrivée du Prélat qui approuve la conduite du curé et défend à n'importe quel prêtre, sous menace des peines canoniques, de les administrer clandestinement.

Il faut lire dans les *Mémoires de Saint-Simon*, instruit minutieusement par sa femme, qui était restée première Dame d'honneur, le récit de ces scènes épiques, des conciliabules du Régent très embarrassé et on le serait à moins, ses colloques avec le cardinal, avec sa fille, par une porte entrebaillée, le départ de l'archevêque de Paris, remettant au curé de Saint-Sulpice qui monta la garde quatre jours et quatre nuits à la porte de la

chambre où la princesse venait d'accoucher, le soin d'exécuter ses ordres.

Longepierre avait quitté, depuis plus d'un an déjà, son service de secrétaire des Commandements, dans un Palais où régnait tant de fantaisie. Il n'est pas téméraire de supposer que les conseils du prélat y furent pour quelque chose.

La seconde preuve de fermeté, le cardinal de Noailles la donna en refusant obstinément les *dimissoires* dont Du Bois avait besoin pour recevoir les ordres et qu'il dût réclamer d'un prélat plus complaisant. Nommé au siège vacant de Cambray par le Régent, il fut sacré en grande pompe au Val-de-Grâce par le cardinal de Rohan, assisté du P. Massillon, évêque de Clermont, et de Tressan, évêque de Nantes. Le pape qui lui avait longtemps refusé les bulles finit par les lui accorder gratis..., en attendant le chapeau. Malgré tous ces succès, Du Bois, qui était rancunier, ne pardonna pas au cardinal de Noailles.

Comme Longepierre, le cardinal aimait les livres bien reliés et l'on rencontre parfois dans les ventes des épaves de sa bibliothèque, généralement en maroquin rouge et timbrés de ses armoiries.

Beaucoup moins bibliophile que son contemporain le cardinal de Rohan qui acheta plus tard à l'encan du comte de Hoym, la *Bible de Mayence* de 1462 sur vélin, l'archevêque de Paris avait cependant pris soin de faire réimprimer les livres liturgiques de son diocèse et tout spécialement le *Breviarium Parisiense* dont Longepierre possédait un bel exemplaire portant sur les dos et les plats de ses quatre volumes, les insignes de la Toison d'or.

C'est à ce prélat éminemment charitable et bon, dont la fortune personnelle et les revenus de son siège passaient à soulager les misères de son diocèse, qui avait fait rebâtir le palais de l'archevêché et dépensé, dit-on,

80.000 écus, à réparer et embellir Notre-Dame, que Longepierre léguait ses livres comme à l'homme le mieux qualifié pour les apprécier et les conserver précieusement (1721).

Plusieurs auteurs, Papillon (1) entre autres, mentionnent le fait : « M. de Longepierre est mort à Paris le 30 mars 1721. Il légua ses livres en mourant à M. le cardinal de Noailles qui l'honorait de son amitié. »

Petitot (2) à la fin de la notice qu'il lui a consacrée, n'est pas moins affirmatif : « Longepierre avait une « bibliothèque très bien choisie surtout en auteurs an- « ciens. Il la légua au cardinal de Noailles, archevêque « de Paris, avec lequel il était lié d'amitié. »

Nous avons vainement cherché dans l'inventaire (3), signé du cardinal lui-même, et qu'il avait fait dresser de son mobilier tant au palais de l'archevêché qu'à son château de Conflans, mention de cette partie importante de sa bibliothèque.

L'inventaire décrit bien les bureaux de palissandre recouverts de maroquin noir de la pièce où elle se trouvait, les globes terrestres, le christ de bronze doré, les horloges, l'écritoire d'argent, les « tablettes de pourtour à dix rangs d'hauteur garnies de drap vert », mais reste muet au sujet des livres.

Huit ans après Longepierre, le 4 mai 1729, le cardinal mourait à son tour. Dans le *Journal de Barbier* sont décrites ses solennelles obsèques, avec les cent pauvres portant un flambeau, les Capucins, les Cordeliers et les

(1) Papillon :*Dictionnnaire des auteurs de Bourgogne.*

(2) Petitot : *Répertoire du Théâtre Français.*

(3) Bref état et description des meubles appartenant à Son Éminence Monseigneur le Cardinal qui sont tant à l'archevêché qu'au château de Conflans, fait par le sieur Guilhaumont marchand tapissier, 27 janvier 1727. In-fol.
Archives Nationales : L. L. 38.

Carmes, tout Notre-Dame, les douzaines d'enfants bleus et rouges des hospices, M. le duc de Noailles derrière le corps et quantité de ducs et de cordons à grand manteau et un seul magistrat « l'abbé Pucelle conseiller de Grand-Chambre qui est peut-être son exécuteur testamentaire. ».

Dans ses lettres au président Bouhier, le chroniqueur Mathieu Marais paraît plus complètement renseigné sur les dispositions testamentaires du cardinal. A la date du 9 mai 1729, constatant qu'il est venu mourir dans le giron apostolique et romain, il ajoute :

« Enfin le voilà hors de bien des peines : Il donnoit tout aux pauvres. Il avoit une ordonnance de 7.000 fr. sur le Trésor Royal, qu'il a donnée trois jours avant de mourir à un gentilhomme qui lui demandoit l'aumône et sa maison étoit demeurée sans argent.

« Il a fait son légataire universel M. le duc de Noailles qui aura les meubles et la vaisselle d'argent et la bibliothèque. La disposition des fonds est faite depuis longtemps.... »

Ainsi donc c'est le duc de Noailles qui entrait en possession du mobilier du cardinal son oncle et de sa bibliothèque grandement enrichie du legs du baron de Longepierre.

Par lui, nous terminerons la série de personnages historiques mêlés à la vie de notre bibliophile, et le plus souvent ses amis, dont nous avons essayé d'esquisser les figures.

Le caustique écrivain qu'il faudra toujours consulter pour la période si curieuse des dernières années du règne de Louis XIV, et la Régence, mais quon doit lire avec

beaucoup de précaution en ce qui concerne les Noailles à cause de sa partialité, traitant du haut en bas Longepierre, l'appelant tantôt « rat de Cour » tantôt « espion gratuit du duc de Noailles », avant de le dire abandonné à l'abbé Du Bois, assurait aussi que « les vers et le dos des livres » servirent à « raccrocher » notre poëte, à qui un homme comme le duc de Noailles avait tourné la tête.

Pour ce qui est des relations très anciennes de Longepierre et d'Adrien-Maurice de Noailles, la preuve n'est plus à faire. Elles remontaient entre eux, au temps de son préceptorat auprès du comte de Toulouse, alors que le maréchal de Noailles, capitaine des gardes du Roi, conduisait ses fils chez Mme de Montespan et les princes légitimés, alors que se préparaient chez Mme de Maintenon et chez la princesse de Conti, ces représentations des tragédies de Racine et de Longepierre, auxquelles le jeune comte d'Ayen prenait part et dont sa mère la duchesse de Noailles était la grande organisatrice.

L'auteur d'*Électre* eut-il l'honneur d'initier le jeune comte aux beautés du théâtre grec, et sans doute au goût des livres élégamment reliés? C'est bien probable : Le comte d'Ayen signe à son contrat de mariage, en 1703, au-dessous de son père, et aussi la comtesse d'Ayen, la nièce de Mme de Maintenon.

A ces relations intimes, si honorables pour lui, Longepierre doit pourtant d'avoir été fort maltraité par Saint-Simon dans ses *Mémoires*. Car si le grand écrivain a ménagé le cardinal, il s'est montré plus qu'injuste pour le duc, devenu son ennemi, depuis « l'infâme trait » que celui-ci lui avait fait, paraît-il, en le forçant à s'humilier en sa présence devant Mme la duchesse d'Orléans.

Adrien-Maurice de Noailles, l'un des fils d'Anne-Jules, 2e duc du nom, d'abord titré comte d'Ayen, fut

mousquetaire, cornette et ensuite capitaine dans le régiment de Noailles (1). Il se distingua à plusieurs reprises dans les guerres de la succession d'Espagne et demeure l'un des hommes remarquables de son temps. Intelligence supérieure, on s'accorde à dire que rarement tant de connaissances et de capacités se trouvèrent réunies.

Le comte d'Ayen avait vingt ans quand il fut question de son mariage avec Mlle d'Aubigné, fille unique de Charles d'Aubigné, frère de Mme de Maintenon. On avait d'abord pensé pour elle au prince de Marsillac, de la maison de La Rochefoucauld. Le Roi était favorable à cette union, mais Mme de Maintenon qui n'aimait pas le chef de la famille proposa le comte d'Ayen pour sa nièce.

Bien que le Roi trouvât que Mme de Noailles la mère eût trop d'esprit pour lui et aussi trop d'intrigue, ce fut Mme de Maintenon qui l'emporta comme d'habitude : Elle voulait par cette union s'attacher davantage l'archevêque de Paris. Le Roi finit par y consentir et dota même Mlle d'Aubigné.

Dans une lettre à son amie Mme la comtesse de Saint-Géran, Mme de Maintenon qui exulte de ce qu'elle considère avec raison comme son œuvre, écrivait à propos du mariage de sa nièce :

«...., Le duc de Noailles donne à son fils 20.000 livres de rente et lui en assure le double après sa mort. Le Roi qui ne sait pas faire les choses à demi donne à M. d'Ayen la survivance des gouvernements de son père. Voilà une belle alliance : Le maréchal en mourra de joie. Son fils est sage, il aime le Roi et en est aimé. Il craint Dieu et il en sera béni. Il a un beau régiment et on y joindra des

(1) Adrien-Maurice duc de Noailles né à Paris le 29 septembre 1678, mort à Paris le 24 juin 1766.

pensions. Il aime son métier et s'y distinguera. Enfin je suis fort contente de cette affaire. Quand Mlle d'Aubigné naquit, je ne prévis pas tant de bonheur. Elle est bien élevée ; elle a plus de prudence qu'on n'en a à cet âge ; elle a de la piété, elle est riche : Trouvez-vous que M. de Noailles fasse un mauvais marché ? »

Le mariage se fit à la paroisse du château à Versailles. C'est l'archevêque de Paris, leur oncle, qui les maria. On alla ensuite dîner chez M. de Noailles auquel le comte de Toulouse avait prêté son appartement.

« Le soir, rapporte Saint-Simon, le jeune couple soupa « chez Mme de Maintenon avec Mme la duchesse de « Bourgogne, les hommes dans une autre chambre. « Après souper on coucha les mariés dans le même « appartement. Le Roi donna la chemise au comte « d'Ayen et la duchesse de Bourgogne à la mariée. Le « Roi les vit au lit avec toute la noce ; il tira lui-même « le rideau et leur dit pour bonsoir qu'il leur donnait à « chacun huit mille livres de pension. » (1698)

C'est dans les années qui suivirent une union conclue sous de si heureux auspices que Longepierre eut ces aristocratiques acteurs pour interprètes aux répétitions et aux représentations de sa tragédie d'*Électre* organisées par Mme de Noailles sur le théâtre de la princesse de Conti.

Bien que Saint-Simon se soit montré d'une sévérité révoltante en ce qui touche l'homme remarquable qu'était le comte d'Ayen plus tard duc de Noailles, il a rendu parfois assez de justice au mérite de son ennemi, dont il avait été fort engoué au début, pour qu'on puisse lui emprunter plusieurs fragments des vivants portraits qu'il en a tracés :

« C'est un homme né pour faire la plus grande fortune, quand il ne l'aurait pas trouvée toute faite chez lui » ;

parlant ensuite de sa taille élevée mais épaisse, de sa démarche lourde, de son vêtement uni qui affecte la simplicité, et de son « apparence de sans-façon et de camarade » il reconnait qu'on a rarement eu plus d'esprit et de souplesse....

« Doux quand il lui plait, gracieux, affable, jamais importuné quand même il l'est le plus; gaillard amusant, plaisant de la bonne et fine plaisanterie...., fécond en saillies charmantes, bon convive, prompt à revêtir comme sien tous les goûts des autres....., sachant de tout, parlant de tout, l'esprit orné mais d'écorce..., » Saint-Simon vante encore son aisance surprenante, son élocution nette et harmonieuse, son éloquence mais sentant l'art, et le don de créer des choses charmantes avec rien pour dérider les gens, et même égayer les affaires les plus épineuses sans que tout cela semble lui coûter.

Le tableau serait enchanteur si le terrible duc n'y ajoutait pas bien vite quelques ombres trop noires :

« Tant d'appats d'esprit, de société, de commerce, tant de pièges d'amitié, d'estime, de confiance cachent presque tous les monstres que les poëtes ont feint dans le Tartare; une profondeur d'abîme, une fausseté à toute épreuve, une perfidie aisée et naturelle, une noirceur d'âme qui fait douter s'il en a une..., un mépris de toute vertu.... » Et le portrait moral se continue longtemps intarissable, sous sa plume virulente, le disant « homme de grippe, de fantaisie », n'ayant de suite dans l'esprit que pour les trames, les brigues, les pièges, les mines qu'il creuse et qu'il fait jouer sous les pieds, et chose à peine croyable d'un homme de tant d'esprit, « incapable de faire un mémoire raisonné sur quoi que ce soit et d'écrire une lettre d'affaires. »

Le vindicatif écrivain parle même de son hypocrisie et de sa débauche selon le besoin. Il se rencontre là avec

Duclos qui montre en effet le duc de Noailles « dévot ou libertin suivant les circonstances »; accompagnant Mme de Maintenon à l'église et se faisant disgrâcier en Espagne pour avoir proposé une maîtresse à Philippe V; ou bien au début de la Régence, entretenant une fille d'Opéra afin d'être au ton du jour.

Malgré ces critiques trop souvent inspirées de griefs personnels, le duc de Noailles restera un homme remarquablement doué, d'une exceptionnelle faculté de travail qu'il appliqua sous la Régence à rétablir les finances du pays.

La carrière guerrière, diplomatique et financière de l'ami de Longepierre, nous entraînerait en dehors de notre sujet. Disons seulement que, soit comme gouverneur du Roussillon, soit comme envoyé du Roi, il eut occasion de rendre de grands services à Philippe V, dans les guerres de la succession d'Espagne. Ce prince lui conféra la Toison d'or, et plus tard, après la victoire de Villaviciosa remportée par le duc de Vendôme et lui, la Grandesse.

Quant à la manière dont il quitta l'Espagne dans des circonstances bien curieuses, Saint-Simon les a narrées avec trop d'agrément, pour ne pas s'inspirer de son texte. La reine d'Espagne était fort malade, des écrouelles, a-t-on dit. Sachant « que Philippe V ne pouvoit se passer de femme, » le duc de Noailles de concert avec le marquis d'Aguilar, imagina de dégoûter le roi de « coucher avec la reine » (1), pour lui substituer une maîtresse choisie d'eux, et par laquelle ils deviendraient les maîtres de la Cour et de l'État.

Profitant de sa facilité d'accès, le neveu de Mme de Maintenon, dans des conversations intimes pendant

(1) Saint-Simon : *Mémoires*.

la campagne de Catalogne et le séjour à Saragosse, prit texte des besoins du roi d'Espagne et du soin de sa santé, pour lui conseiller une liaison. Philippe V, semblait acquiescer, mais le mot de « maîtresse» effaroucha sa piété et les perdit. Il les écarta doucement, et de retour, dans le privé de la reine et de la princesse des Ursins, raconta tout. On juge de l'effet ! La reine en écrivit à la dauphine sa sœur, la princessse des Ursins à Mme de Maintenon, toutes deux s'exclamant de l'ingratitude d'un homme comblé de distinctions et qui abusait avec une telle audace de leur confiance. A Versailles on fut profondément peiné de ce qui fût appelé une perfidie; Mme de Maintenon trompée dans sa confiance en ce neveu qu'elle regardait comme son fils, demeura ulcérée.

Quant à la duchesse de Bourgogne qui avait tant goûté l'esprit de badinage et parfois le sérieux du duc de de Noailles et lui avait donné accès et familiarité auprès d'elle, elle n'en fut que plus blessée pour la reine d'Espagne sa sœur qu'elle aimait, et sût gré à Mme de Maintenon de prendre si à cœur l'affaire contre un proche parent.

Le duc de Noailles reçut un ordre sec de revenir sur le champ, Aguilar celui de se démettre de sa charge. Noailles prit à peine le temps d'arranger ses affaires, revint à Versailles, salua le roi chez Mme de Maintenon « dans une réception étrangement courte » (1711). Le Roi lui battit froid et Monseigneur lui fit sentir en toutes occasions et de façon mortifiante, sa réprobation.

Toutefois le duc de Noailles, ne tomba pas en disgrâce autant que Saint-Simon, à qui nous empruntons la plupart de ces détails, veut bien le dire. Il avait toujours libre accès auprès du Roi ; on raconte même que c'est à son intervention qu'est due la conservation de

papiers écrits par Louis XIV lui-même sur les affaires de l'État et les divers événements de son règne. En 1714 il en avait déjà brûlé une partie quand M. de Noailles le supplia d'épargner le reste et de les lui donner. Beaucoup plus tard en 1749, le Maréchal en déposa les manuscrits originaux à la Bibliothèque du Roi.

C'est à classer ces papiers et beaucoup de mémoires sur les guerres où il avait joué un rôle que le duc de Noailles employa les dernières années de sa vie. De cette quantité de manuscrits formant environ 300 volumes, l'abbé Millot a tiré ses *Mémoires politiques et militaires*.

(A suivre) Bon ROGER PORTALIS.

TROIS RÉIMPRESSIONS DES VOLUMES :

RECUEIL DE PIÈCES

PRÉSENTÉES

à l'Académie française

Vers la fin de sa longue carrière d'amateur, Leber écrivait nettement que « il n'y a rien de complet en bibliographie (1). » Un jour viendra-t-il où l'on pourra s'inscrire en faux contre cette affirmation ? Ce qui est certain, c'est qu'après un demi-siècle d'investigations et de classements, les plus grands maîtres peuvent être encore de cet avis. Ici, en effet, plus peut-être qu'en beaucoup d'autres domaines du savoir humain, on a beau reculer les bornes de l'inconnu, est-on jamais sûr d'avoir atteint les limites du connaissable ?

Mgr Fessler avait bien regardé comme un miracle la découverte dans la bibliothèque Vaticane du Saint-Césaire de Paris, 1511. Le miracle est maintenant de second ordre; et c'est la France qui possède aujourd'hui la plus ancienne édition, puisque celle de Venise 1508 vient d'entrer à la Bibliothèque nationale. L'avenir réserverait-il encore quelque surprise ?

Voici devant moi un modeste in-douze de six cents pages, les *Descriptiones poeticæ* de J.-B. Gandutius, S. J.

(1) *Plaisantes recherches d'un homme grave sur un farceur* (Tabarin), p. 80. Paris, 1856, in-8.

(Venise, 1703). Ce n'est pas une fiche bibliographique, mais bien trente-sept additions, de deux à trois lignes chacune, que ce volume fournit à autant d'articles de la *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, même malgré soixante ans de recherches et d'efforts. Quelques-uns des plus dévoués collaborateurs ont dû avoir le P. Gandutius à leur portée. C'est qu'il fallait non-seulement en lire le titre, mais surtout connaître les deux pages et demie de table qui suivent l'avis au lecteur.

Les bibliographies les mieux étudiées de Montesquieu et de J.-J. Rousseau ont-elles connu quatre pièces enfouies dans un assez gros volume, où personne ne serait tenté de les chercher ? Dans ses *Suites de l'Almanach sous verre*, Paris 1778-1810, in-4°, Nougaret a imprimé (coll. 953) du premier une lettre du 27 mai 1750 (suivie de deux lettres de Frédéric II), et (col. 870 et 904) du second ses lettres du 22 juillet 1761 et du.. .1776), avec la mention (col. 1036, n° 86) d'un manuscrit dont le possesseur n'est pas indiqué.

Que d'explorations techniques restent encore à faire au bibliographe même dans les œuvres du grand siècle ! Vers ses plus humbles livres, d'une impression généralement remarquable, les fins lettrés sont attirés comme d'instinct, tant la lecture en est d'un charme indéfinissable, justement parce que la langue n'y prête à aucune remarque : le bon style, disait un vieux maître de ce temps-là, doit être comme la bonne eau, qui n'a point de goût (1). Les plus récents dictionnaires biographiques omettent un gros volume traduit par Vaugelas (2).

Bien des livres n'ont donc pas été suffisamment ana-

(1) Cette définition, trop peu remarquée peut-être, est citée par le P. Longueval dans sa préface de l'*Histoire de l'Église Gallicane*.

(2) M. Bertrand, bibliothécaire du grand séminaire de Bordeaux, dans son excellente *Vie de M. L.-J. Le Clerc*, p. 228.

lysés par les bibliographes. Il ne s'agit pas de raretés, mais d'ouvrages même courants. C'est une idée à prendre, un argument à recueillir qu'on leur demande. Cela fait, les privilégiés eux-mêmes, j'entends ceux qui auraient sous la main les éléments d'une fructueuse comparaison, ferment le livre, et tout est dit. Heureux les travailleurs qui ont le goût et le temps de ne pas le congédier si brusquement, et s'attardent quelque peu à une instructive flânerie bibliographique. Il en naîtra souvent plus d'un aperçu nouveau.

Un lot des premiers volumes publiés par l'Académie française annonçait presque certainement des doubles. Epouvantail pour la généralité des lecteurs, les doubles sont, comme on va le voir, un excellent motif à rapprochements.

Ces volumes portent un titre uniforme : *Recueil de plusieurs Pièces d'Éloquence et de Poésie presentées à l'Académie françoise pour les prix de l'année..., avec plusieurs Discours qui ont esté prononcez dans l'Académie en différentes occasions.* Plus tard on employa cette variante... *Poésies, qui ont remporté les prix donnés par l'Académie française en l'année..., l'Académie, et plusieurs pièces de poésie qui ont été lues en...*

Un premier coup d'œil avait fait croire que les dissemblances résultaient d'additions ou de substitutions. D'un examen plus approfondi la conclusion, moins notable, semble encore digne de quelque attention.

VOLUME DE 1697

Malgré la date uniforme des deux titres, ils appartiennent sûrement à deux impressions différentes : au

titre les lettres Q et C des mots *éloquence* et *françoise* suffiraient à le prouver (1). La neuvième ligne se termine par *dans l'Académie*, et dans l'autre exemplaire *Académie et plu-*. Un titre de départ dit : *Autres pièces contenues*, mais l'autre : « Autres *Pièces de Poésie*, etc. ». La fin de cette page et le commencement des deux suivantes ne concordent pas.

Mais quelle était la plus ancienne de ces deux éditions? Rien ne semblait l'indiquer. Par bonheur, un volume imprime un simple extrait du privilège du 2 juillet 1693 ; dans l'autre au contraire figure in-extenso un privilège «donné à Fontainebleau le 24 septembre 1713. »

Le texte est le même dans les deux volumes, et se compose de vingt pièces. Néanmoins, par une sorte de fatalité, chaque table en a omis une : dans l'édition originale c'est la *Paraphrase du ps. XXXII*, p. 357 : et dans la réimpresssion la *Paraphrase du ps. VI*, p. 353. La reproduction est par ailleurs si servile, que le dernier feuillet des deux exemplaires est chiffré *161*, *162*, quand il faudrait lire *361*, *362*.

Aussi pourrait-on croire à deux tirages de la même composition typographique, les deux volumes concordant même le plus souvent page pour page, ligne pour ligne, et parfois même pour la coupure des mots en pied de page. Il s'agit bien cependant de deux impressions tout à fait distinctes ; et c'est ce que démontre la diversité des bandeaux, des petites vignettes qui séparent les strophes, etc. La manchette de la page 223 a cinq lignes dans une édition et quatre seulement dans l'autre. L'orthographe enfin présente aussi quelques variantes.

(1) De même le *j* de « Majesté » est tranché au titre d'une seule édition.

VOLUME DE 1701

Y a-t-il eu encore pour 1701 un double travail typographique? Le titre déjà permet l'affirmative : outre la caractéristique des deux *j*, la neuvième ligne n'a que sept mots dans un exemplaire au lieu que dans l'autre elle en contient huit. Ce dernier ne donne qu'un extrait du privilège de 1693, au lieu que l'autre imprimant tout au long celui de 1713 ne peut être qu'une réimpression.

Presque toujours les deux livres correspondent fidèlement ligne pour ligne. Et toutefois le premier finit à la page 266, tandis que l'autre renferme 268 pages. Ainsi certains lecteurs pourraient croire à une seule composition typographique, alors que d'autres soutiendraient que le texte des deux exemplaires n'est pas exactement le même. Il en est rien : seulement les premières pages du volume le plus court sont ainsi chiffrées : 1 (sans signature), 2, 1 (signature A), 2, 3... De cette manière, le texte de la p. 12 est, à une ligne près, celui de la p. 16 de la réimpression. Cet écart de 4 pp., si incommode pour les citations, ne persiste que jusqu'à la page 209. La réimpression la marque 211, et jusqu'à la fin du volume elle n'est plus ainsi que de deux pages en avant sur l'édition originale.

VOLUME DE 1709

Sur la question de réimpression de cette année, toute dissertation serait peine perdue, pour qui remarque la date de 1726, inscrite franchement au titre d'un exemplaire. Car un rajeunissement de titre n'est guère présumable ici, et devait être peu dans les goûts de l'Académie.

La collation des deux volumes n'en était pas moins de droit, et ne pouvait manquer de nous révéler quelque détail particulier.

L'approbation de 1709 est suivie du privilège de 1693. Le volume se compose de 3 ff. liminaires, 500 pp. et des pp. I-VI pour la liste de l'Académie.

La réimpression n'a point de feuillets liminaires, porte le même bandeau (mais non même lettre ornée) surmonté du chiffre 9 (ce serait 3 dans l'édition originale). Elle finit avec la p. 504, sans approbation, ni privilège, ni tableau des académiciens. Dans ses titres courants, l'italique remplace les petites capitales de 1709.

Comme on le voit, les citations faites sur une édition ne peuvent sans tâtonnements se retrouver dans l'autre. Pour comble de bigarrure, le second panégyrique de saint Louis ne comporte en première page que quatre lignes du discours en 1709, au lieu qu'il en offre onze à la réimpression.

Par une sorte de compensation, le panégyrique suivant, par l'abbé Le Prevost, se correspond ligne pour ligne dans les deux éditions ; mais à la cote de 1709 il faut ajouter 4 pour retrouver son texte en 1726.

Ainsi, malgré la différence en plus que leur pagination présente, ces réimpressions sont identiques aux éditions originales quant à leur contenu ; et, ce qui est plus étonnant, le plus grand nombre de leurs pages se ressemblent lettres pour lettres, bien que leur foliotage ne soit pas conforme.

VOLUME DE 1729

Pour disserter sur ce double, il n'est pas nécessaire de l'ouvrir. Car la reliure d'un exemplaire porte superposées les deux dates « 1728, 1729 ».

Si en bibliographie la reliure n'est pas une quantité négligeable, on va voir une fois de plus que cet élément d'information doit être exactement contrôlé.

Ce volume à double date promettrait, à première vue, un texte plus complet que les autres ; et, par suite, pourrait faire juger imparfaites des collections de l'ouvrage. Il n'en est rien cependant. Ses fers ne sont pas ceux de la reliure de l'éditeur ; et, au lieu du titre consacré *Recueil de l'Acad.*, on y lit *Pieces d'Eloq.*

A peine l'a-t-on ouvert qu'on voit au feuillet de garde cette note au crayon : « 1729. Il n'y a pas de recueil pour 1728. » Peut-être se demandera-t-on aussitôt (les critiques, comme les délicats, sont gens difficiles à contenter), si l'auteur anonyme de cette note était bien renseigné. La réponse à l'objection est imprimée au verso du titre. Car la liste des volumes du *Recueil* n'en marque point pour 1728.

Nos deux exemplaires doivent donc être du même tirage. Leur ressemblance est si parfaite, qu'ils nomment tous deux le même docteur de Sorbonne J. Lullier p. 233, et J. Leullier, p. 393.

L'abbé A. Tougard

BIBLIOGRAPHIE

DE QUELQUES

ALMANACHS ILLUSTRÉS

DES XVIIIe ET XIXe SIÈCLES

(suite)

---

175 — LECTURE A MA FILLE ou Morceaux choisis des meilleurs Poëtes et Orateurs Chrétiens. || *A Paris chez Le Fuel, Libraire, Rue St Jacques,* No 54.

1825. In-16.

Titre en lettres gravées avec un médaillon colorié : La Foi pressant une croix sur sa poitrine.

6 gravures coloriées reproduisant des tableaux religieux :

1. *Moïse sauvé des Eaux,* de N. Poussin. — 2. *La Mort d'Abel,* de Vand-Der-Werf. — 3. *Jésus Christ recevant la Vierge dans le Ciel,* de Stella. — 4. *La Bénédiction de Jacob,* de Coning. — 5. *La Sainte Famille,* de Douwen. — 6. *L'Annonciation,* de Gentileschi.

de l'Imprimerie de Fain.

Calendrier pour l'An 1825.

(L'exemplaire de la B. Nat., sous la cote Z 28·902, 203 p. de texte, n'a ni date ni calendrier.)

176 — PARIS, LONDRES ET BERLIN ou Choix historique d'Anecdotes sur la France, l'Angleterre et la Prusse. || *Paris Louis Janet, Libraire, Rue St Jacques* No 59.

1825. In-24.

Titre en lettres gravées avec une vignette : une colonne au milieu d'une place,

144 pages de texte. De l'Imprimerie de Richomme, Rue Saint-Jacques, N° 67.

Trois gravures, non signées, avec ces légendes :

1. *« Je vais, Monseignenr, reprit le soldat, mourir à quatre pas d'ici..... »* — 2. *Goddam, je vous donnerais de bon cœur cinquante guinées pour avoir aussi faim que vous!* — 3. *Le roi attendri, prend un rouleau de ducats et revient le mettre doucement dans la poche du page.*

Calendrier pour l'An 1825.

177 — LES PAYSAGES par M. Brès. Dédiés à Mme Dufrenoy. || *A Paris chez Le Fuel, Edit. Lib. Rue St Jacques N° 54.*

1825. In-18.

Tiitre en lettres gravées avec un joli sujet, représentant une jeune femme qu'entoure d'une guirlande de roses un amour planant au-dessus d'elle, *signé Brès del.*

Ouvrage composé de poésies et divisé en quatre livres, avec une épitre dédicatoire à Madame Dufresnoy, signée de l'Auteur, et un Discours préliminaire.

147 pages de texte avec la Table ; de l'Imprimerie de Cordier.

Quatre gravures avec ces titres et légendes :

— 1. La Maison de Virgile :
Là s'élève un autel, aux Muses consacré.
De vases, de festons, de parfums entouré..

— 2. La Fontaine d'Amour :
Là, près d'un large roc les longs bras d'un vieux chêne,
Sous leur sauvage abri cachent une fontaine.

— 3. La Tour :
Quelquefois ses donjons sont entourés de feux
Que semblent exhaler des fantômes hideux.

— 4. La Chapelle du Vallon :
Sous un toit d'un seul arc et sans art façonné,
La Vierge élève un front d'étoiles èouronné.

Calendrier pour l'an 1825.

(*Journal de la Librairie, 14e année, n° 35, sous le n° 4·801 : « Les Paysages.* Par M. Brès. *Seconde édition.* In-18 de 6 fll[es], plus un frontispice gravé et des planches. Impr. de Cordier, à Paris (1824) — A Paris, chez Lefuel. »)

[La B. Nat., sous la cote Ye 16·238, possède : « *Les Paysages.* Par M. Brès. *Troisième édition.* » Même éditeur avec Epitre dédicatoire à Madame Dufrenoy, signée de l'Auteur, 25 sept. 1821. Cette troisième èdition a un titre imprimé sans le sujet décrit plus haut, et un frontispice gravé représentant un jeune homme (le Poète) méditant au bord d'un cours d'eau et tenant une plume à écrire avec un cahier. Sans calendrier.]

178 — ALBUM LYRIQUE. || *Paris Louis Janet, Rue St Jacques* N° 59.

1826. In-24.

Titre en lettres gravées avec une vignette : une lyre et un album contre un rocher, éclairés par le soleil sortant des nuages.

156 pages de texte y compris la Table.

Quatre gravures, non signées, se rapportant aux romances composant cet ouvrage, avec les légendes suivantes :

1. *Don Quichotte.* — 2. *L'Esclave.* — 3. *Gaston de Foix.* — 4. *La Bergère, naïve.*

27 romances notées et gravées, de la page 101 à la page 148 inclusivement.

Puis, Table des Poètes et des Musiciens.

Calendrier pour l'an 1826.

(B. Nat. Ye 13·904,)

179. — LA BACHELETTE. Chansonnier Pour la présente année. | *A Paris, Chez Caillot, Libraire, rue S.-André-des-Arcs,* n° 57.

1826. In-32

Publication de colportage, sans pagination, composée de chansons de MM. Coupart, L. Festeau, Delande, Comédon, Camille, le comte de Guiry, Blanchard de La Musse, Justin C...sol, etc.

Frontispice colorié.

Calendrier pour l'année 1826, avec l'adresse de l'éditeur.

180 — LE DON DE L'AMITIÉ Par Bouillet. || *à Paris. Chez Marcilly, Rue St Jacques* N° 21.

1826. In-32.

Titre en lettres gravées avec une vignette : un amour tenant une corbeille dans laquelle se becquettent deux colombes.

Almanach de 36 pages de texte, composé de chansons et romances.

Six gravures non signées et sans légendes, mais se rapportant au texte :

1. *Plaintes de Bélisaire.* — 2, *Le Carnaval.* — 3. *Le Marin.* — 4. *A la plus belle ou Jugement de Pâris.* — 5, *L'Amour aveugle.* — 6. *La Lance ou la bataille de Roncevaux.*

Souvenir des Dames, avec titre gravé et vignette : une femme assise et écrivant, abritée par le feuillage d'un arbuste. 12 vignettes gravées pour les mois.

Calendrier de 1826.

(L'exemplaire de la B. Nat., sous la cote Ye 15·996, n'a ni Souvenir, ni Calendrier, ni date.)

181 — LE GENTIL-BERNARD. || *Paris Louis Janet, Rue St Jacques N^o* 59.

1826. In-32.

Titre en lettres gravées avec un sujet : une source sortant en cascade d'un rocher caché en partie par un saule.

Ouvrage de 48 pages de texte composé de fragments des œuvres de Bernard et de poésies de Lamotte, de Saint-Amand, L. Patras, Moncrif, C. Pradelle, Mollevault, etc.

Notice sur Bernard, surnommé *Gentil-Bernard*, se terminant par ces deux vers :

Bernard cueillit les fleurs du Pindre et de Cythère :
Il chanta l'art d'aimer, il eut celui de plaire.

Six gravures, au pointillé, avec ces légendes :

1. *Je suis aimé.* -- 2. *La Rose.* — 3. *La Coudrette.* — 4. *L'Ouragan.* — 5. *La Musette.* — 6. *Gentille Bergerette.*

Petit Souvenir des Dames, avec 12 encadrements d'ornements surmontés d'amours.

Calendrier de 1821 se dépliant, avec 4 vues.

(*exempl. avec ane reliure sous verre.*)

182 — LE GUIDE DES ACHETEURS, ou Almanach des Passages de l'Opéra. Janvier 1827. || *Paris, Imprimerie de David, Boulevard Poissonnière,* N° 6.

1826. Plaquette In-18.

Almanach de 79 pages servant de réclame, non seulement pour les acheteurs mais surtout aux marchands et boutiquiers, des deux galeries, dont les noms sont cités dans le guide et dont la liste se trouve à la page 75.

Avec un Frontispice, lithographie de Langlumé, représentant la façade, sur le Boulevard, de la maison où sont les deux entrées des Passages de l'Opéra.

Calendrier pour l'an 1826.

(B. Nat. V 40·967.)

183 — PETIT ALMANACH DÉDIÉ A LA JEUNESSE, contenant un grand nombre de choses curieuses et instructives. Orné, de 8 planches représentant une quantité d'objets intéressans (sic). || *Paris, Saintin, Libraire, Rue du Foin St Jacques, n^o* 11.

(1826) In-24 carré.

Petit volume de 96 pages traitant de l'étude de la géographie, de l'histoire, des météores, de l'histoire naturelle, etc...

Voici le détail des huit planches :

1. *Système du Monde.* — 2. *Histoire naturelle, 4 figures.* — 4. *Géographie Physique.* — 5. *Météores, 6 petites figures.* — 6. *Météores, 6 petites figures.* —

7. *Principales variétés de l'espèce humaine, 3 figures.* — 8. *Carte avec les 4 points cardinaux.*

(*Journal de la Librairie, année 1826, n° 7·188 :* In-24 de 2 f^lles^ plus les planches. Imp. d'Eberhart, à Paris. — A Paris, chez Saintin, rue du Foin, n° 26. Prix. . . . 1 - 50.)

184 — LE PETIT MOMUS. Année 1826. à Paris — et à la page 64 : *A Paris Chez Marcilly fils Libraire Rue St Jacques* N° 21. 1826. In-128.

Minuscule entièrement gravé.

Huit petites figures correspondant aux chansons dont voici les titres :

1. *Le Mardi Gras.* — 2. *La Ceinture.* — 3. *Hébé.* — 4. *La Table.* — 5. *Le Tombeau.* — 6. *Eloge de l'Eau.* — 7. *L'Occasion.* — 8. *L'Occasion fait le Larron.*

Calendrier de 1826.

185 — ROSE D'AMOUR. || *A Paris Chez Louis Janet, Libraire, Rue St Jacques* N° 59.

1826. In-32.

Titre en lettres gravées avec un sujet : un amour dans un nuage et tenant une rose de sa main gauche.

Ouvrage de 71 pages de texte composé de romances.

Six gravures, non signées, avec les légendes suivantes :

1. *Voici l'Hiver.* — 2. *L'Enfant perdu.* — 3. *Priez pour moi, mon Père.* — 4. *Ma fille, vous ne filiez pas.* — 5. *La petite Jeannette.* — 6. *L'Esprit follet.*

Calendrier de 1826, par trimestres, se dépliant.

(B. Nat. Ye 32·416.)

186 — ETRENNES D'OR, ou la Quintessence des Etrennes Royales, Mignonnes, de Falaise, Intéressantes, des Muses et des cinq Parties du Monde, Pour 1827. || *A Paris, Chez Delarue, Libraire, quai des Grands-Augustins,* N° 15.

1827. Petit In-18.

Petit volume, de 128 pages de texte, divisé ainsi : l'Annuaire pour l'An 1827, dont les saisons sont représentées par 4 petites vignettes (p. 8) ; viennent ensuite : Explication et usage du Calendrier ; — P. 40 : Puissances de l'Europe, suivies de la Maison du Roi et des Princes ; — un air noté « *Besoin d'Aimer* », avec chansons et chansonnettes ; — p. 73, deux rébus en actions, énigme, charades et logogriphe ; — Le Langage des Fleurs ; — Secrets utiles, et enfin p. 121, quelques poésies.

Deux frontispices se dépliant, comprenant 16 portraits de personnages des deux sexes, dans des médaillons garnies de perles ; sur la 1ère feuille :

1. *Jacques Barozzio, dit Vignole.* — 2. *Hélion de Villeneuve.* — 3. *Léonard de*

Vinci. — 4. *Corneille Vischer.* — 5. *Pierre-Joseph Laurent.* — 6. *Jean de La Valette Parisot.* — 7. *Jules Mazarin.* — 8. *François Ximenès.*

Sur la 2e feuille :

1. *Georges d'Amboise.* — 2. *Claude Ballin.* — 3. *Bramante d'Urbin.* — 4. *Miguel de Cervantes Saavedra.* — 5. *Marie de Rabutin, Marquise de Sévigné.* — 6. *Françoise d'Issembourg de Grafigny.* — 7. *Blanche de Castille.* — 8. *Poppée.*

Au verso du titre, qui a une petite vignette, est imprimé : Lille. — Imprimerie de Blocquel.

Ces Étrennes d'Or doivent avoir certainement une suite ; car l'auteur possède un autre exemplaire pour l'année 1829.

Celui-ci porte le même titre que celui de 1827.

Il se compose de 123 pages de texte décomposé ainsi : l'Annuaire pour 1829 ; — Puissances de l'Europe, et Maison du Roi ; — p. 65, Une Ecossaise au Tombeau de Douglas ; — p. 89, quelques poésies ; — p. 97, Extrait d'un voyage dans la partie septentrionale du Brésil, et p. 119, diverses recettes.

Deux frontispices se dépliant, comprenant chacun 20 portraits de célébrités dans des médaillons à cadres différents : Sur la 1ere feuille

1. *Zoroastre.* — 2. *Fohi.* — 3. *Confucius.* — 4. *Cécrops.* — 5. *Danüs.* — 6. *Cadmus.* — 7. *Minos.* — 8. *Menès.* — 9. *Sésostris.* — 10. *Psaméticus.* — 11. *Nechao.* — 12. *Amasis.* — 13. *Ptolémée.* — 14. *Cambyse.* — 15. *Darius.* — 16. *Léonidas.* — 17. *Agis.* — 18. *Cléomène.* — 19. *Didon.* — 20. *Sémiramis.*

Sur la 2e feuille, on trouve :

1. *Homère.* — 2. *Thémistocle.* — 3. *Nicias.* — 4. *Xénophon.* — 5. *Miltiade.* — 6. *Philopœmen.* — 7. *Pausanias.* — 8. *Aspasie.* — 9. *Aratus.* — 10. *Pisistrate.* — 11. *Hippias.* — 12. *Hipparque.* — 13. *Trasibule.* — 14. *Le duc de Sully.* — 15. *Crillon.* — 16. *Jeanne d'Arc.* — 17. *Turenne.* — 18. *Condé dit le Grand.* — 19. *Bertrand du Guesclin.* — 20. *Bayard.*

(*A suivre*). F. MEUNIÉ

POUR LE CENTENAIRE

DE

BOURDALOUE

13 MAI 1904

(Deuxième centenaire de sa mort : 13 Mai 1704)

Sous le titre de *Un prochain centenaire,* nous avons annoncé, dans la dernière livraison du *Bulletin*, que les admirateurs de Bourdaloue se préparaient à commémorer le deuxième centenaire de l'illustre prédicateur et que le comité de ce centenaire adressait à tous les fervents de l'éloquence au temps de Louis XIV un dernier appel. Le manque de place nous avait obligé à retarder l'insertion de ce document que nous a communiqué la rédaction de la *Revue Bourdaloue* ; nous nous empressons de le publier aujourd'hui :

Née le 1er janvier 1902, la *Revue Bourdaloue* (1) compte aujourd'hui deux années accomplies ; elle entre dans la troisième de son existence, celle du centenaire.

L'heure est venue de remercier ceux qui nous ont prêté leur bienveillant et persévérant concours.

Rédacteurs ou abonnés, collaborateurs ou lecteurs, presque

(1) La *Revue Bourdaloue* paraît depuis le 1er janvier 1902, en livraisons trimestrielles. Les tomes I et II, 2 vol. in-8 de 458 et 693 pages, sont en vente aux bureaux de la *Revue Bourdaloue*. (Prix : 7 fr.). Prix de l'abonnement d'un an, 5 fr. (Etranger, 6 fr.). Prix du numéro, 2 fr. Abonnement et vente aux bureaux de la *Revue Bourdaloue*, rue Nationale, 77, Lille, et à Paris (VIe) : Beauchesne, 117, rue de Rennes ; Retaux, 82, rue Bonaparte ; Chéronnet, 19, rue des Grands-Augustins. Pour la rédaction : s'adresser à M. Eugène GRISELLE, 117, rue de Rennes.

tous les ouvriers et les amis de la première heure nous ont, sans faillir, soutenu de leur sympathie et de leurs encouragements. Laïques ou prêtres, ils sont venus à nous spontanément des milieux les plus divers, prouvant ainsi combien est demeurée vivante en France l'admiration publique de l'œuvre et du rôle de Bourdaloue.

A eux de dire si la *Revue* a tenu ses promesses, si les recueils des *copistes* du dix-septième siècle ont livré assez de sermons, les collections assez d'autographes, les sources historiques assez de témoignages contemporains, si l'intérêt de nos huit livraisons a été en croissant comme le nombre de leurs pages.

Et maintenant, à quelques mois seulement de la date commémorative qui aura été l'occasion de ce renouveau d'information et de critique sur la vie et les ouvrages de Bourdaloue, plus que jamais nous estimons qu'une édition nouvelle, une édition savante de ses discours et de ses écrits sera la meilleure manière de célébrer son souvenir.

Nous faisons donc entendre un suprême appel aux érudits.

Dans le *Second prospectus de la nouvelle édition des Œuvres de Messire Jacque-Benigne Bossuet*, c'est-à-dire de l'édition originale des sermons, édition donnée par Deforis d'après les *Manuscrits*, on lisait :

Enfin très disposés à prendre tous les moyens qui peuvent contribuer à la perfection d'une entreprise aussi glorieuse pour la Nation qu'intéressante pour l'Église en général, nous prions toutes les personnes qui auroient des notions particulières sur la Vie et les Ouvrages du grand Bossuet, de nous aider de leurs connoissances et de leurs recherches (1).

D'ailleurs, tout autre moyen de fêter le deuxième centenaire de la mort du grand prédicateur qui nous serait indiqué, sera bien accueilli. Nous nous contentons aujourd'hui d'en recommander à nos fidèles abonnés un très élémentaire : puisqu'ils ont apprécié la *Revue*, qu'ils daignent la faire connaître autour d'eux et lui recruter des adhérents.

Comme nous leur disions, il y a deux ans : contribuer à

honorer Bourdaloue, c'est raviver, suivant un auteur de son temps, « la mémoire d'un des plus grands hommes qu'ait eu la France », la France littéraire aussi bien que la France chrétienne. Par sa naissance, l'illustre orateur appartient à Bourges, et, par sa mort, à Paris ; par ses œuvres, il est une gloire du pays tout entier. Aux Français de se souvenir.

(1) Ces lignes, parues en 1769, nous semblent redevenues actuelles, appliquées au digne émule et au continuateur de Bossuet. Nous les adressons avec confiance à nos lecteurs de 1904, l'année qui verra le deuxième centenaire de leur mort à tous deux (12 avril-13 mai).

CHRONIQUE

Légion d'Honneur. — M. Paul Le Vayer, inspecteur des travaux historiques, conservateur de la Bibliothèque de la Ville de Paris, vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur.

A l'Institut. — M. Henri Bouchot, conservateur du département des estampes à la Bibliothèque nationale, a été nommé membre libre de l'Académie des Beaux-Arts, en remplacement de M. Corroyer, décédé.

Exposition des Primitifs français. — Le 12 avril, au Pavillon de Marsan, dans les salles du Musée des arts décoratifs, et à la Bibliothèque nationale (entrée rue Vivienne), a été inaugurée l'Exposition des Primitifs français. Cette merveilleuse exposition demeurera ouverte jusqu'au 14 juillet. Nous citerons parmi les organisateurs MM. Édouard Aynard, Georges Berger, Léopold Delisle, J.-J. Guiffrey, Gabriel Hanotaux, J.-L. Pascal, Henri Bouchot, T. Mortreuil, Paul Lacombe, le comte Paul Durrieu, Henri Omont, Henry Martin, Jean Masson, Jean Guiffrey, Paul Vitry, P.-A. Lemoisne, etc., etc.

Nous nous bornons à signaler brièvement cette manifestation artistique ; notre collaborateur, M. Henry Martin, conservateur-adjoint de la Bibliothèque de l'Arsenal, a bien voulu se charger d'étudier, dans le *Bulletin du Bibliophile*, la partie de cette exposition consacrée aux miniatures et aux manuscrits. Son étude commencera très prochainement. Ajoutons, qu'un catalogue accompagné de 32 reproductions, rédigé par MM. Henri Bouchot, Léopol Delisle, J.-J. Guiffrey, Frantz-Marcou, Henry Martin et Paul Vitry, et que nous annonçons d'autre part, permet de visiter avec fruit l'Exposition des Primitifs français.

Exposition du « Livre Moderne » à Anvers. — Une commission composée de bibliophiles, d'artistes, d'imprimeurs et de bibliothécaires, présidée par M. Max Rooses, le savant conservateur du Musée Plantin-Moretus, vient de se constituer, ayant pour but d'organiser une exposition du *Livre moderne* (depuis 1875 jusqu'à maintenant). Cette commission vient d'adresser une circulaire aux bibliophiles, imprimeurs, libraires et relieurs, pour les inviter à participer à cette exposition qui s'ouvrira, dans les quatre nouvelles salles du

Musée Plantin-Moretus, au mois de juin et sera fermée au mois de septembre.

Autour de Jean Grolier. — Tel est le titre d'une petite étude que M. le baron Roger Portalis a publiée dans le dernier Annuaire de la Société des Amis les Livres et dont il a été fait, à cinquante exemplaires seulement, un très coquet tirage à part. Le délicat bibliophile, sous une forme légère et pleine d'humour, passe rapidement en revue les amateurs qui ont possédé ou possèdent encore de ces magnifiques reliures exécutées pour Jean Grolier et conte, chemin faisant, d'amusantes anecdotes.

Mais ces jolies pages ne sont, à vrai dire, que le prodrome d'un très important ouvrage sur le célèbre bibliophile que prépare notre distingué collaborateur, ouvrage qui sera publié en Amérique sous les auspices du Grolier-Club. Nous croyons savoir que M. le baron Portalis a considérablement augmenté la liste des « Grolier » décrits jusqu'à ce jour. Nul n'était plus désigné que lui, pour écrire ce livre appelé à faire sensation dans le monde des bibliophiles.

Mais si minutieuses que soient les recherches auxquelles s'est livré M. le baron Portalis, si grand que soit le nombre des catalogues anciens ou modernes qu'il a dépouillés, il peut toujours arriver que quelque « Grolier », demeuré caché dans un cabinet d'amateur, ait échappé à ses investigations ; aussi faisons-nous appel aux lecteurs du *Bulletin du Bibliophile* qui voudraient bien signaler à notre collaborateur les exemplaires d'ouvrages ayant appartenu au célèbre bibliophile et les remercions-nous, d'avance, des communications obligeantes qu'ils voudraient bien lui adresser aux bureaux du *Bulletin du Bibliophile.*

Les Cahiers d'un bibliophile. — Le neuvième fascicule de cette publication intéressante et très soignée publiée par la « Maison des Poètes » vient de paraître. Il contient la suite et fin de *Panthée* et la première partie de *la Mort de Chrispe,* tragédies de Tristan L'Hermite. Les textes ont été minutieusement collationnés par M. Edmond Girard sur les meilleures éditions publiées du vivant de l'auteur. Rappelons que *Les Cahiers d'un Bibliophile* ne sont tirés qu'à deux cents exemplaires numérotés.

Pauvre et douce Corée. — Sous ce titre, la librairie H. Champion vient de publier un joli petit volume de M. Georges Ducrocq. Cet ouvrage, accompagné de photographies, arrive vraiment à son heure, au moment où deux partis en présence font de la Corée un enjeu final et où tous les yeux se tournent vers elle. Sans entrer dans des considérations politiques, l'auteur a noté ses impressions récentes dans une très belle langue : coup d'œil d'ensemble, allure

générale, mœurs, coutumes et chansons populaires, vie de la rue et de la cour, tout dans ce petit livre, jusqu'au moindre détail, a son intérêt et sa portée. Nous étions bien mal renseignés à ces points de vue sur cette contrée ; on saura gré à M. Ducrocq d'y conduire si adroitement le lecteur qu'il lui laisse le souvenir sincère d'y avoir été.

Publications diverses. — Sous ce titre : *Le Mariage de Marie-Antoinette*, M. Maurice Boutry vient de publier, à la librairie Émile-Paul, une monographie documentée et neuve parfois dont il a puisé les éléments dans les archives autrichiennes. L'auteur y a découvert des faits précis et piquants sur les années de jeunesse de la future reine de France.

— Signalons aussi, de M. Henri Tausin, une très intéressante notice historique sur Bardo di Bardi Magalotti, lieutenant-général des armées du Roi et gouverneur de Valenciennes, (1629-1705), publiée à la librairie Émile Lechevalier. M. Tausin a accompagné son travail de plusieurs planches hors texte, parmi lesquelles des portraits de Bardo di Bardi Magalotti, ses armoiries et un tableau généalogique de sa maison.

Vente de livres. — Les lundi 18, mardi 19 et mercredi 20 avril, à l'hôtel Drouot, salle n° 9, à 2 heures, vente de livres anciens et modernes provenant de la bibliothèque de M. A. Gaiffe. (*M. Henri Leclerc, expert*).

— Du 18 au 25 avril, à la salle Silvestre, vente de la quatrième partie de la bibliothèque de feu M. Charles Lormier, de Rouen. Manuscrits avec miniatures, incunables, impressions gothiques, livres anciens rares et curieux, emblèmes, estampes, vignettes, costumes, etc. (*MM. Em. Paul et fils et Guillemin, experts*).

— Les 20, 21 et 22 avril, à l'hôtel Drouot, salle n° 8, vente de manuscrits et autographes, éditions originales d'auteurs modernes, peintures, dessins et estampes modernes provenant de la collection de M. S... (*MM. Ch. Bosse et Moline, experts*).

— Le 21 avril, à l'hôtel Drouot, salle n° 9, vente de la bibliothèque de feu M. E. Massicot. Troisième partie A. Ouvrages ornés de figures en couleurs. (*M. A. Durel, expert*).

— Les 22 et 23 avril, à l'hôtel Drouot, vente de livres contemporains, suite de vignettes, portraits, etc., et de quelques ouvrages anciens rares et précieux (*MM. Em. Paul et fils et Guillemin, experts*).

— Du 25 au 28 avril, à l'hôtel Drouot, salle n° 8, vente de la bibliothèque, dessins, estampes, peintures, provenant de feu M. Auguste de Boislaville. Livres illustrés du XIXe siècle, livres de différents

genres, littérature, beaux-arts, histoire. Lithographies de Gavarni, Daumier, Raffet, œuvre de Henry Monnier, estampes, dessins, tableaux. (*M. Édouard Rahir, expert*).

— Les 28, 29 et 30 avril, à la salle Silvestre, vente de livres modernes et anciens provenant de la bibliothèque de feu M. P*** et de celle de M. D*** (*M. Henri Leclerc, expert*).

— Les 29 et 30 avril, à l'hôtel Drouot, salle, n° 7, vente de la bibliothèque de M. E. Massicot, Troisiéme partie B. Caricatures, journaux satiriques illustrés, albums, lithographies coloriées, affiches. (*M. A. Durel, expert*).

— Les 2 et 3 mai, à l'hôtel Drouot, salle n° 7, vente d'nn choix de livres rares et précieux, provenant du cabinet de M. Tollon, ancien magistrat à Marseillr. (*M. Paul Cornuau, expert*).

Vente d'autographes. — Le vendredi 29 avril, à trois heures, à l'Hôtel Drouot, salle n° 8, vente d'une intéressante série de lettres autographes et de documents historiqnes, parmi lesquels des lettres de Louise de Savoie, François 1l, Charles IX, François et Henri de Guise, Henriette-Marie de France, Mme de Maintenon, Coligny, du grand Condé, Turenne, Masséna, Napoléon Ier, Théophraste Renaudot, Madeleine de Scudéry, H. de Balzac, A. de Musset, etc., etc. *(M. Noël Charavay, expert).*

REVUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

— LÉON HENNIQUE. — Le Songe d'une nuit d'hiver, pantomime inédite. Dix compositions de Jules Chéret gravées à l'eau-forte par Bracquemond. *Paris, librairie des Amateurs. A. Ferroud, F. Ferroud, successeur, 127, boulevard Saint-Germain, 127*, 1903, in-12 de 4 ff. 43 pp. et 1 f.

M. Léon Hennique excelle dans l'art d'écrire des pantomimes. En 1881, avec la collaboration de J.-K. Huysmans, il publiait *Pierrot sceptique*, imagé par Jules Chéret ; récemment M. François Ferroud, qui venait de succéder à son oncle, M. A. Ferroud, fondateur de la Librairie des amateurs, offrait aux bibliophiles, comme don de joyeux avènement, une autre pantomime de M. Hennique, *La Rédemption de Pierrot*, illustrée par ce gracieux et délicat artiste qu'est Louis Morin.

Le Songe d'une nuit d'hiver, dont l'ami Pierrot fait encore, naturellement, tous les frais, est le quatrième volume de la charmante petite collection, dite « Collection Omphale » du nom de la nouvelle de Théophile Gautier qui l'a inaugurée, qui compte *Kédar et Améla*, de Florian, *Madame de Luzy*, d'Anatole France, qui va bientôt s'enrichir de *A bord de la Cange*, de Gustave Flaubert, et que clôturera un sixième ouvrage dont, si le choix en est fait, le titre n'est pas encore connu.

Le songe que, par une nuit d'hiver, fait ce fripon de Pierrot est plutôt macabre. Pierrot, sans le moindre scrupule, a volé un portefeuille gros de quarante billets de mille ; rentré dans la chambre ténébreuse de son hôtel borgne, il se couche et s'endort, mais d'un sommeil qu'agitent des rêves terrifiants. La conscience peu tranquille, il rêve : assassin, il est arrêté, condamné à être décapité et juste au moment où la hache du bourreau va s'abattre sur son cou, il se réveille. Ce n'était qu'un cauchemar, un affreux cauchemar. Mais mal assuré encore, pour être bien certain qu'il n'a pas cessé de vivre Pierrot exige de sa concierge qu'elle lui administre coups de poings

l'Institut, conservateur des peintures au Musée au Louvre [Avec 32 reproductions]. *Paris, au Palais du Louvre et Bibliothèque nationale*, in-8 (2 fr.).

Il a été fait un tirage de luxe à 300 ex. dont 200 mis dans le commerce (chez H. Floury), 2 vol. in-8 (12 fr.).

Publications diverses.

— André Foulon de Vaulx. — L'Allée du Silence, *Paris, Alphonse Lemerre*, in-18 (3 fr.).

— Baron Pierre de Bourgoing. — Le Duc de Mortemart et le baron de Bourgoing. Souvenirs anecdotiques. *Paris, Émile-Paul*, in-18 (3 fr. 50).

— Arsène Perier, ancien président de l'ordre des avocats au Conseil d'État et à la Cour de Cassation. — Un Chancelier au XVe siècle. Nicolas Rolin. 1380-1461. Avec un portrait en héliogravure. *Paris, Plon-Nourrit et Cie*, in-8 (fr.).

— E. Rodocanachi. — Le Capitole romain antique et moderne. La Citadelle. Les Temples. Le Palais sénatorial. Le Palais des conservateurs. Le Musée. Ouvrage contenant 74 gravures dans le texte et 6 planches hors texte. *Paris, Hachette et Cie*, in-4 (12 fr.).

— Renée Vivien. — Une femme m'apparut... [Avec gravures] *Paris, Alphonse Lemerre*, in-18 (3 fr. 50).

— Paul Morillot. — La Bruyère. Avec un portrait en héliogravure. *Paris, Hachette et Cie*, in-16 (2 fr.).
De la collection : *Les Grands Écrivains.*

— Georges Ducrocq. — Pauvre et douce Corée [Avec illustrations]. *Paris, H. Champion*, in-16 (2 fr.).

— Pierre Loti, de l'Académie française. — Vers Ispahan. *Paris, Calmann-Lévy*, in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 60 ex. sur pap. de Hollande (12 fr. 50) et 20 ex. sur pap. du Japon (20 fr.).

— Gustave Simon. — L'Enfance de Victor Hugo. Avec une analyse complète et des fragments d' « Irtamène » et de ses premières poésies inédites. *Paris, Hachette et Cie*, in-16 (3 fr. 50).

— Robert Hénard. — Le Mont-Valérien. L'Ermitage. Le Calvaire. La Forteresse. Ouvrage orné de douze héliogravures. *Paris, Émile-Paul*, in-8.

Il a été tiré 6 ex. sur pap. du Japon ; 7 ex. sur pap. de Hollande et 500 ex. sur pap. vélin (7 fr. 50).

XIVe au XVIe SIECLE

EXPOSITION DES PRIMITIFS FRANÇAIS

Etienne d'Auxerre
Girard d'Orleans
Jehan d'Orleans
Jehan Cotte - Colart de Laon - Jehan Fouquet
Enguerrand Charonton
Colin d'Amiens - Jehan Bourdichon - Jehan Perré
al dit de Paris - Jehan et François Clouet - Jean Cousin

PALAIS DU LOUVRE PAVILLON DE MARSAN RUE DE RIVOLI
ET BIBLIOTHEQUE NATIONALE (RUE VIVIENNE)
DU 12 AVRIL AU 14 JUILLET 1904

LES MINIATURISTES

A L'EXPOSITION

DES « PRIMITIFS FRANÇAIS »

L'Exposition des « Primitifs français » a été pour beaucoup une révélation. Quand on vit pour la première fois la charmante affiche de M. A.-F. Gorguet (*fig. 1*), qui en annonçait l'ouverture, plus d'un se demanda ce que cela pouvait bien être que les « Primitifs français » ; d'autant que les noms qui flamboyaient au grand jour sur l'affiche étaient presque inconnus pour la plupart. Estienne d'Auxerre, Girart et Jehan d'Orliens, Jehan Coste, Colart de Laon, Enguerrand Charonton : qu'avaient fait tous ces gens-là ? On voulut voir, puis revoir ; puis on revint encore, et l'admiration pour ces vieux maîtres ne se lasse point.

Les tableaux exposés au Pavillon de Marsan sont bien, cela est hors de doute, les œuvres des « Primitifs français » ; mais on a beau être « Primitif », on a eu pourtant des ancêtres. Pas plus qu'ailleurs, la génération spontanée ne peut être admise dans le

domaine des arts. C'est pour montrer l'origine de cette glorieuse lignée de nos premiers peintres que les organisateurs de l'Exposition ont cru indispensable d'installer aussi une galerie où l'on pût voir ce qu'ont été les miniaturistes, prédécesseurs et émules des « Primitifs français ».

Cette autre partie de l'Exposition n'a pu trouver place au Pavillon de Marsan ; elle est abritée dans la belle salle qui sera plus tard la pièce principale du Département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale. Construite en ces dernières années et admirablement aménagée par l'éminent architecte, M. Pascal, cette salle (*fig.* 2)[1], dont l'entrée provisoire s'ouvre sur la rue Vivienne, a reçu les peintures et les sculptures qui ornaient le Cabinet de France, quand, au XVIIIe siècle, il était établi au-dessus de l'Arcade Colbert.

On trouvera là des spécimens de tout ce que cet art charmant du miniaturiste a produit de plus parfait depuis le temps de saint Louis jusqu'au XVIe siècle. M. Léopold Delisle, notre maître à tous, en a dressé le catalogue. Avec un tel guide les visiteurs peuvent avoir la certitude de ne commettre aucune erreur et de n'oublier aucun détail digne d'intérêt. C'est bien aussi avec l'aide des savantes notices dues à M. Delisle que je me propose d'examiner quelques-

[1] On trouvera dans la livraison de juin la vue de la nouvelle salle de la Bibliothèque nationale dans laquelle sont exposés les manuscrits à miniatures.

unes des merveilles groupées pour notre instruction dans les vitrines du futur Cabinet des médailles.

I

COUP D'ŒIL GÉNÉRAL SUR L'HISTOIRE DE LA MINIATURE. PARENTÉ DES ENLUMINEURS DE MANUSCRITS ET DES PEINTRES DE TABLEAUX.

Lorsque nous cherchions, au cours de l'été dernier, sous quel vocable se ferait cette manifestation d'art qui devait s'appeler les « Primitifs français », plusieurs s'effrayèrent du terme qui a été choisi. « Primitifs » ! Étaient-ce bien là vraiment les premiers peintres français ? D'autres ne les avaient-ils pas précédés, qui les valaient peut-être ? « Primitifs » néanmoins triompha, et c'était justice. Mais il ne faudrait pas croire que dans la pensée des organisateurs de cette Exposition il y ait eu dédain pour les prédécesseurs des maîtres dont on admire les œuvres au Pavillon de Marsan. Tous rendent hommage aux devanciers des grands peintres français des XIVe et XVe siècles, c'est-à-dire à ces modestes enlumineurs qui pendant tout le moyen-âge, avec une prodigalité inouïe, ont dépensé des trésors de verve pour créer sur les pages des manuscrits d'admirables tableaux. Il ne leur a manqué que de faire grand pour être appréciés à leur valeur. On a pu leur reprocher de composer des œuvres qu'il faut voir à la loupe ; mais ils n'avaient point à en régler les dimensions. Quelle place leur réservait-on ? Un coin de feuillet blanc de quelques centimètres carrés. On reste confondu quand on voit le

parti qu'ils en ont su tirer. Je ne dis pas que quelques-uns d'entre eux ont eu du génie, et pourtant, malgré la gravité du mot, ceux à qui il a été donné de suivre l'œuvre de l'un de ces artistes dans tout son développement admettraient sans doute pour certains ce qualificatif.

Ce n'est point l'avis de tous que les enlumineurs sont les ancêtres directs, les pères des « Primitifs ». On a voulu que dès le début il y ait eu une distinction complète entre les peintres des miniatures et les peintres des grands tableaux. Cette opinion est fort discutable. Avant de la soutenir, il faudrait de toute nécessité montrer que la scission était, au XIIIe siècle par exemple, tout à fait nette entre les peintres imagiers, les peintres selliers, les peintres enlumineurs, les peintres de plate peinture. Jusqu'à présent je ne vois pas que la preuve en soit faite. Plus tard, au XVe siècle, les Van Eyck, Jean Fouquet, Bourdichon et tant d'autres ornent des manuscrits et peignent des tableaux. Auraient-ils donc tout à coup inauguré un régime nouveau, à l'époque précise où les spécialités s'affirment? Que tels ou tels peintres se soient adonnés plus volontiers, celui-ci à l'ornementation des livres, celui-là à la peinture sur panneaux, il serait absurde de ne pas le croire ; mais que les peintres de tableaux et les enlumineurs de manuscrits aient suivi pendant plusieurs siècles des routes si exactement parallèles qu'ils ne se soient jamais rencontrés, c'est là une théorie qu'il me semble impossible d'admettre sans restriction.

Si l'on partage cet avis, on pensera aussi que l'Exposition des œuvres des miniaturistes organisée dans une des salles de la Bibliothèque nationale est le complément indispensable de celle qui nous montre les tableaux des vieux peintres français. Quand je dis le complément, le

mot n'est pas exact, elle en est la préface. Pour bien comprendre l'Exposition du Pavillon de Marsan, il faudrait étudier au préalable celle de la rue Vivienne.

Au jour de l'inauguration de cette Exposition des miniaturistes, quand M. Léopold Delisle, avec l'autorité qui s'attache à son nom et à ses travaux, nous indiquait les transformations de l'art de la peinture des manuscrits depuis le commencement de la monarchie française jusqu'à la Renaissance, quand M. Charles Bayet, à qui rien n'est étranger de ce qui touche à l'histoire de l'art, glorifiait notre époque de s'apercevoir enfin que la France, elle aussi, a ses antiquités nationales, une phrase me revenait en mémoire avec insistance, une toute petite phrase qu'écrivait il y a cinquante ans le marquis Léon de Laborde. « L'histoire de la peinture du moyen âge ne peut s'écrire, faute d'anciens tableaux, qu'avec l'étude des miniatures (1) ». Cela est toujours vrai : car, si l'Exposition du Pavillon de Marsan nous montre pour première œuvre le célèbre portrait du roi Jean, personne ne songera à admettre que c'est seulement vers 1360 qu'on a commencé à peindre en France. Et pour la période antérieure où trouver les éléments d'une histoire de la peinture sinon dans les illustrations des livres ?

Les peintures murales, quelque intéressantes qu'elles soient, sont trop rares pour qu'on puisse établir d'après quinze à vingt spécimens une théorie documentée. Les miniatures des manuscrits nous offrent, au contraire, un champ d'études, dont le seul défaut serait d'être trop vaste et de comprendre des œuvres d'un mérite fort inégal. Après l'oubli très injuste dans lequel on avait laissé pendant longtemps ces productions artistiques de nos ancêtres, peut-être a-t-on, par une réaction bien excusa-

(1) *Notice des émaux du Louvre* (1853), *Glossaire*, p. 494, v° *Scel.*

ble, admiré tout sans y apporter assez de critique. Il ne suffit évidemment pas qu'une peinture soit ancienne pour qu'elle soit bonne, et c'est pousser trop loin le pessimisme que de s'imaginer qu'il était réservé aux temps modernes de produire des artistes médiocres. Une miniature du XIIe ou du XIVe siècle peut être fort curieuse si on la considère comme un document archéologique et ne présenter pourtant aucun intérêt artistique.

Sans négliger le document, les organisateurs de l'Exposition de la rue Vivienne se sont efforcés de n'y faire figurer que des œuvres pouvant permettre aux visiteurs de suivre l'évolution de l'art de la peinture appliquée aux manuscrits depuis le XIIIe siècle jusqu'au XVIe.

Est-ce à dire que cet art n'a commencé qu'au temps de saint Louis ? Non, certes. Aussi bien sur notre terre de France que dans les autres régions, il serait probablement impossible d'indiquer une époque à laquelle les arts graphiques n'ont pas été cultivés.

A la vérité, les spécimens qui nous restent de la période mérovingienne ne nous autorisent pas à dire qu'il y eut alors un art national. Les Germains avaient apporté en Gaule des goûts particuliers, des méthodes barbares sans doute, mais qui leur étaient propres. Les Gaulois avaient, eux aussi, leurs traditions, qui depuis longtemps avaient subi l'empreinte puissante des écoles gréco-romaines. D'autres influences extérieures étaient encore venues se joindre à celles-ci, mais sans qu'il y ait eu fusion intime entre elles. Si l'on examine un manuscrit à peintures de cette époque, on distingue assez facilement l'école à laquelle on peut le rattacher. Ce sera une imitation maladroite et grossière de la peinture antique, ou bien le produit de cet art du Nord qui fut commun à presque toute l'Europe septentrionale. Au reste, pour

cette période les manuscrits à peintures sont relativement rares ; la décoration des livres consiste principalement en lettres ornées d'une fantaisie compliquée et savante, quelquefois charmante, mais qui souvent aussi excède les bornes du goût tel que le concevront les artistes des siècles suivants.

Avec les Carolingiens, c'est vraiment une renaissance qui s'ouvre ; non pas que l'influence anglo-saxonne ne se fasse plus sentir, mais on peut noter un retour très marqué vers l'art antique. Il y a loin déjà des illustrations du *Pentateuque* de Tours, qui est du VIe ou du VIIe siècle, à celles qui ornent les évangéliaires de Charlemagne ou de l'empereur Lothaire. On commence aussi à voir apparaître de véritables portraits bien supérieurs aux essais des enlumineurs qui vont suivre.

Le Xe siècle, le XIe ne sauraient être considérés comme une période glorieuse pour l'art de la peinture. La composition révèle alors plus d'ingéniosité que de talent. Le principal effort de l'artiste tend toujours à varier en mille manières les ornements des grandes initiales ; et pour rencontrer des œuvres dignes de fixer l'attention des amateurs d'art qui ne sont pas des érudits de profession, il faut attendre le siècle suivant. Sans doute à cette époque la décoration des manuscrits procède encore de la tradition des périodes précédentes. Ce sont les initiales qui le plus souvent servent de champ à toute l'ornementation, et le nombre des thèmes que l'artiste a le droit de traiter est toujours assez limité. Nous sommes encore dans la période qu'on a nommée la période hiératique. Il n'est pas loisible à l'enlumineur d'interpréter à sa fantaisie les scènes de la Passion, les vies et les légendes des saints ; et pourtant, si les sujets varient peu, on discerne facilement quels sont les efforts du peintre pour s'affranchir d'une tutelle tyran-

nique et pour arriver à des effets toujours plus intenses à mesure que l'art s'affine.

Il n'entrait pas dans le plan des organisateurs de l'Exposition de montrer le développement de l'art de la miniature depuis les origines jusqu'au XVIe siècle. Il a donc fallu se restreindre et renoncer à mettre sous les yeux des visiteurs des spécimens de peintures antérieures au règne de saint Louis. Mais, et ceci est pour atténuer nos regrets, c'est bien au XIIIe siècle, en réalité, que se sont formées les grandes écoles d'enlumineurs. C'est aussi vers le temps de Philippe-Auguste que l'art a commencé à se laïciser.

Jusque-là il ne semble pas qu'il y ait eu d'autres ateliers que ceux des monastères. Pour peu que la maison fût importante, elle devait posséder un scriptorium où les livres étaient copiés et enluminés. C'était une des œuvres les plus méritoires que de concourir à la transcription et à l'ornementation d'un manuscrit de la Bible ou de quelque ouvrage des Pères. Des légendes s'établissaient pour stimuler le zèle des travailleurs du scriptorium : chaque lettre écrite ou enluminée pouvait, disait-on, effacer un péché. Ces ateliers monastiques ont produit des œuvres remarquables, non pas tant pour les peintures proprement dites que pour l'ornementation. Le XIIe siècle et le commencement du XIIIe marquent l'apogée de cet art qui consiste à faire d'une simple initiale une merveille de composition. C'est dans l'ornement de ces grandes lettres que le moine enlumineur montre l'imagination la plus féconde. Une admirable entente des nuances, un goût très sûr dans l'emploi des motifs servant à la décoration, tout concourt pour faire de ces initiales peintes des couleurs les plus éclatantes un vrai régal pour les yeux. Malheureusement, la composition des

scènes n'offre la plupart du temps presque aucun trait d'originalité. D'ailleurs, les travaux auxquels se livrent les pieux ouvriers de ces ateliers monastiques ne leur permettent pas de s'affranchir des règles anciennes. Les sujets d'illustration ne sont point en nombre illimité, et depuis longtemps la tradition a créé, pour chaque scène, des types dont l'artiste ne peut en aucune façon s'éloigner.

Mais voici que dès le début du XIIIe siècle s'épanouit en France toute une littérature profane, fort goûtée des princes, des chevaliers et même des bourgeois. Pour plaire à ces clients nouveaux il faut que les livres soient luxueusement copiés et illustrés. De ce jour les ateliers d'enlumineurs laïques devaient naître aussi ; et c'est Paris, cela ne fait plus doute aujourd'hui, c'est Paris qui en a été le berceau. Il garda longtemps la supériorité. Cependant, à la fin du XIIIe siècle encore, les enlumineurs n'y sont pas très nombreux, une vingtaine tout au plus, sans compter, il est vrai, les aides ou apprentis.

Je disais tout à l'heure qu'il ne suffit pas qu'une miniature soit ancienne pour qu'elle soit bonne ; mais il faut constater toutefois qu'il est presque rare de rencontrer au XIIIe siècle, par exemple, des peintures de manuscrits absolument mauvaises, alors qu'au XVe c'est au contraire chose commune. L'explication de ce fait me semble assez facile. Au XIIIe siècle, seuls les princes, les hauts barons, quelques riches bourgeois s'appliquent à mettre en leur librairie des volumes enluminés. Ces livres « historiés très noblement » sont rares et coûtent fort cher : n'en a pas qui veut. Puis, parce que nous voyons saint Louis, et plus tard Charles V, le duc de Berry et d'autres, rechercher et apprécier les beaux livres, il ne faudrait pas se hâter d'en conclure que tous les princes et grands seigneurs français sans exception

ont été bibliophiles. Il a donc suffi, au début de la belle époque de la miniature, d'un petit nombre d'enlumineurs pour donner satisfaction aux amateurs ; mais, si ces derniers rétribuaient largement leurs artistes, ils semblent en revanche s'être montrés assez exigeants, à en juger par la valeur de la plupart des beaux volumes qui nous sont parvenus.

Peu à peu cependant le goût de l'étude se vulgarise ; les lecteurs qui veulent posséder des livres à peintures se multiplient. Il leur faut des manuscrits en grand nombre, vite exécutés et cédés à bon marché. L'art dans cette production à outrance fléchit et va glisser jusqu'à faire place au métier, même à Paris, où cependant les miniaturistes soutiendront longtemps avec éclat leur réputation.

Ce que nous savons des enlumineurs du moyen âge se réduit à bien peu de chose. Pourtant il ne me paraît pas possible de douter maintenant qu'ils ont eu à Paris, dès le XIIIe siècle, de véritables ateliers. Ces ateliers étaient composés d'un nombre très restreint de personnes, mais ils devaient avoir des traditions propres, qui ont été gardées plus longtemps peut-être qu'on ne le croit. A ma connaissance, un atelier parisien du XIIIe siècle, le plus important de la ville, semble-t-il, s'est continué pendant le siècle suivant sans changer de direction. Au XIIIe siècle il était dirigé par un enlumineur qui sous Philippe le Bel s'associa son gendre. Le gendre, à son tour, prit pour associé un autre enlumineur, quand, dans le cours du XIVe siècle, il fut devenu le chef de l'atelier après la mort de son beau-père. Il serait curieux de voir si, par ressouvenir, des œuvres sorties au XIVe siècle de cet atelier conservent encore un cachet d'archaïsme les rattachant au siècle précédent. Mais ce sont là des questions bien

techniques qui ne seraient pas à leur place ici. Je voudrais pourtant, au sujet de ces ateliers, indiquer en quelques mots ce qu'on sait des méthodes de travail des enlumineurs pendant la belle époque, c'est-à-dire du XIIIe au XVe siècle.

De nos jours il n'est pas nécessaire qu'un volume soit terminé pour qu'on en commence l'illustration : les deux opérations sont entièrement distinctes. Au moyen âge, les choses se passaient autrement. Le copiste réservait dans le manuscrit certaines pages ou certaines parties de pages pour recevoir des peintures, et c'est seulement après l'achèvement de ce premier travail que l'enlumineur pouvait commencer le sien. C'est alors que le chef d'atelier, qui avait reçu le volume en cahiers, intervenait pour tracer à ses enlumineurs leur besogne. Souvent il esquissait les scènes à représenter à l'endroit même où devait être faite la miniature. Souvent aussi il traçait ses esquisses dans la marge en face ou au-dessous de la place blanche laissée par le copiste pour recevoir des peintures. Dans ce cas les esquisses devaient être effacées dès que l'enlumineur avait terminé les miniatures auxquelles ces esquisses avaient servi de modèle. Mais il y a eu des négligences et des oublis, et c'est fort heureux : car ces petits dessins conservés par la faute de celui qui avait mission de les détruire sont devenus aujourd'hui des documents pleins d'intérêt. D'ailleurs, le chef d'atelier ne prenait pas toujours la peine de tracer des esquisses pour guider ses enlumineurs : très fréquemment il se contentait de leur indiquer leur besogne par écrit. Là aussi il y a eu négligence de la part de ceux qui devaient effacer ; et c'est ainsi que sur de très nombreux manuscrits à peintures on voit encore aujourd'hui les notes écrites dans les marges par les chefs d'atelier pour donner des ordres à leurs collaborateurs.

De ce qui vient d'être dit il ne faudrait pas conclure qu'il n'y a point eu au moyen âge d'artistes travaillant isolément, en dehors des ateliers. Il y en a eu sans doute beaucoup ; mais il est possible aussi que ces grands enlumineurs, que nous considérons comme des isolés et dont nous possédons des œuvres admirables, aient eu sous leurs ordres d'autres artistes de moindre talent, qui n'ont pris aucune part à l'illustration des livres destinés à des princes bibliophiles et d'un goût sévère.

Du reste, quelle qu'ait été l'organisation du travail chez les enlumineurs parisiens, il est certain que leur supériorité est restée indiscutée jusqu'au règne de Charles VI. A cette époque les Flamands prennent la première place, et quelques-uns des miniaturistes de Charles V et du duc de Berry, comme André Beauneveu, Jean de Bruges, Pol de Limbourg et ses frères étaient originaires des provinces qui font aujourd'hui partie de la Belgique ou qui l'avoisinent.

Je me suis gardé et je me garderai bien de parler des écoles de miniaturistes des pays étrangers ; il faut pourtant constater toute l'influence qu'ont exercée à un certain moment les Flamands et les Italiens sur nos enlumineurs. Jean Fouquet, au temps de Charles VII et de Louis XI, n'a pas échappé lui-même à ces deux influences, ou du moins les artistes du Nord et ceux d'au-delà des Alpes ne lui sont pas inconnus ; mais le bon maître tourangeau n'en est pas moins resté purement français. Au moment où cet artiste excellent brille d'un éclat que les années n'ont point terni, l'école de Paris a presque disparu. Tours et les villes du centre ont donné naissance aux plus grands peintres qu'ait possédés la France avant le XVIe siècle. Quant à Paris, vers le déclin du XVe siècle et dans la période suivante, la fabrication y a pris la place de l'art. Sauf de rares

exceptions, on n'y fait plus que de l'enluminure commerciale. Les livres d'Heures s'y fabriquent par centaines, à peu près comme aujourd'hui les paroissiens au quartier de Saint-Sulpice. Au XVIe siècle, pendant assez longtemps, cette fabrication se continuera. L'imprimerie, qui a commencé par demander aux enlumineurs leur collaboration pour mettre en couleur les gravures, l'imprimerie achèvera de les faire disparaître. C'est fini désormais des belles pages entourées de rinceaux éclatants; c'est fini des merveilleux tableaux qui tout petits valent les grandes toiles des modernes. Quelques entêtés lutteront encore, épris de leur art, et durant tout le XVIe siècle produiront des chefs-d'œuvre comparables aux plus beaux morceaux de la grande époque. Jusqu'à la fin du XVIIIe siècle il se trouvera des enlumineurs traditionalistes; mais le public depuis longtemps est indifférent à ces tentatives. La miniature est bien morte.

Cet exposé très sommaire ne vise pas même à rappeler quelles ont été les étapes de l'art de la miniature en France; mais il suffit pour montrer que ce nom de « Primitifs français », si heureusement appliqué aux grands peintres qui triomphent en ce moment au Pavillon de Marsan, ne convient en réalité qu'à certains enlumineurs et non à tous ceux dont les œuvres figurent dans les vitrines de l'Exposition.

Jean Fouquet, Enguerrand Charonton, le maître de Moulins sont bien les premiers grands artistes dont nous ayons connaissance pour la France; mais on prévoit encore après eux le progrès et en tout cas une longue théorie de continuateurs. Pour excellent qu'il soit déjà, c'est en somme un art qui commence.

L'art de l'enluminure, au contraire, qui depuis des siècles s'acheminait vers un idéal toujours meilleur, atteint sous Philippe le Bel et ses fils une quasi perfection. Le

XIVe siècle marque encore un progrès ; lorsqu'il finit et que le suivant commence, c'est à l'apogée que nous assistons. A la période la plus sombre de notre histoire, le règne de Charles VI, correspond par une étrange anomalie l'ère la plus brillante de la peinture appliquée aux manuscrits. Plus tard, avec Jean Fouquet ce n'est déjà plus l'enluminure qui fleurit, c'est la grande peinture qui se rapetisse au format du livre. Bourdichon, avec talent, essaiera encore de faire revivre la miniature ; mais la mode a changé. Au XIIIe siècle, au XIVe et aussi au commencement du XVe, les enlumineurs sont peintres par hasard. A partir de Charles VII, ce sont des peintres qui par occasion deviennent enlumineurs. Primitifs pour leurs tableaux au Pavillon de Marsan, Fouquet et Bourdichon ne sont plus que les derniers venus parmi les miniaturistes.

C'est certainement aux efforts vers le mieux tentés pendant plusieurs siècles par les enlumineurs que les « Primitifs français » doivent d'être ce qu'ils sont. S'ils ont pu montrer cette extraordinaire maîtrise inadmissible chez les pratiquants d'un art qui débute, c'est aux miniaturistes qu'ils en sont redevables, à ces bons et consciencieux ouvriers, si modestes qu'ils ne signent point, si grands pourtant par leur art qu'on voudrait connaître les noms des meilleurs d'entre eux pour les glorifier comme il convient.

Pénétrons donc avec recueillement dans le sanctuaire des enlumineurs. C'est là que sont les ancêtres.

(*A suivre*) HENRY MARTIN

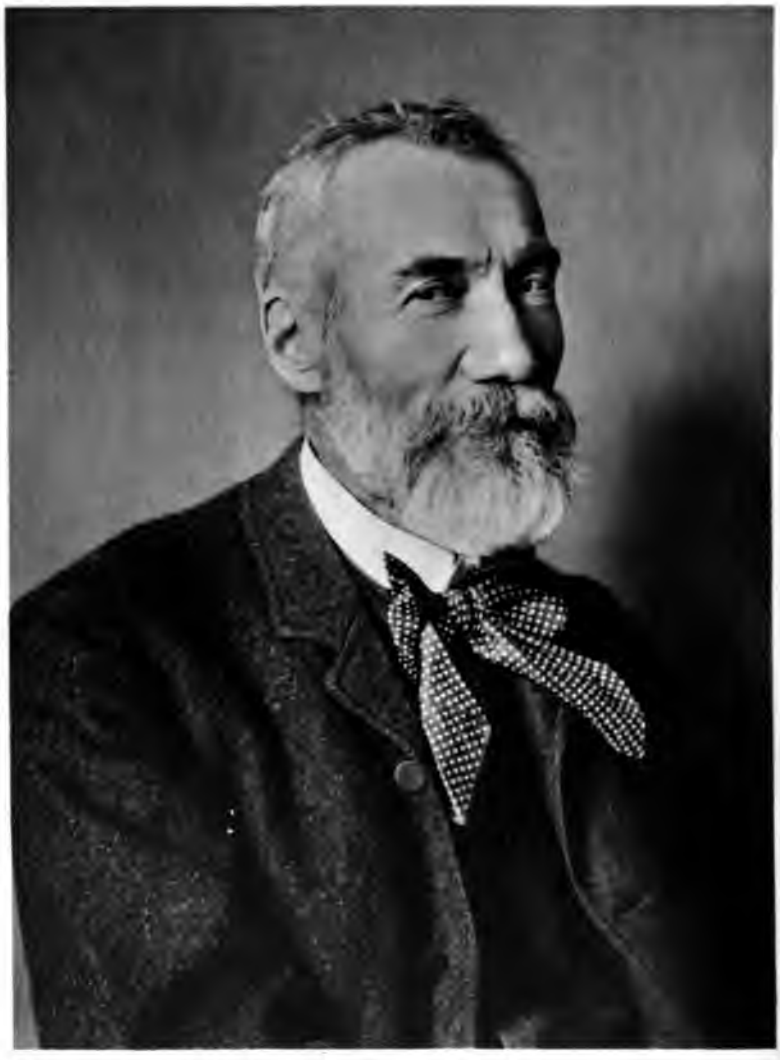

LORÉDAN LARCHEY

(1831-1902)

ÉTUDE BIO-BIBLIOGRAPHIQUE

Récemment disparu, Lorédan Larchey laisse une œuvre qui lui assure une place distinguée parmi les érudits de la seconde moitié du XIXe siècle. Une bibliographie de ses travaux s'impose donc, et nous remercions M. Georges Vicaire, directeur du *Bulletin du Bibliophile*, d'avoir bien voulu nous confier le soin de sa rédaction, en souvenir de l'affection dont nous honorait le maître et l'ami envers lequel nous sommes heureux d'acquitter cette dette de reconnaissance.

Avant de mettre notre bibliographie sous les yeux du lecteur, quelques pages d'introduction sont nécessaires.

Né à Metz le 26 janvier 1831, Etienne-Lorédan Larchey était fils de François-Étienne Larchey, alors capitaine d'artillerie, devenu général de division en 1855 (1), et de Marie-Charlotte de Lacroix d'Hanonstadt, issue d'une ancienne famille de Metz (2).

(1) Exactement le 3 février 1855. Il reçut à Constantinople la notification du décret qui l'élevait à ce grade.

(2) Jacques Dominique de Lacroix (1696-1772), avocat au parlement de Metz en 1717, procureur de Roi à la Table de Marbre de Metz en 1722, acquiert les seigneureries de Sancy, de Tronville et Mars la

Après avoir terminé au lycée Saint-Louis, à Paris, ses études commencées au collège de sa ville natale, il songeait, en raison d'un goût prononcé et de dispositions réelles pour le dessin, à embrasser la carrière artistique, quand il en fut détourné par son père, qui redoutait, pour lui, les déceptions. Bref, le 13 février 1849, il s'engagea pour deux ans à La Fère, au 7e régiment d'artillerie dont son père était le lieutenant-colonel, et, où il n'accomplit qu'un service de six mois.

Revenu à Paris, il se fait inscrire, le 26 décembre 1849, à l'École des Chartes, qu'il quitte au bout de la deuxième année, et se fait attacher, le 30 juin 1852, en qualité de surnuméraire, à la Bibliothèque Mazarine.

En 1854, éclate la guerre de Crimée : le général, son père, ayant été chargé du commandement de la place de Constantinople, L. Larchey sollicite et obtient du Ministre de l'Instruction publique (29 décembre), une mission dans cette ville. On l'adjoint à un savant, M. Le-barbier, qui vient d'y être envoyé à la recherche des manuscrits conservés dans les bibliothèques et les palais. En réalité, l'objet de sa mission est de servir de secrétaire à son père.

Il a rendu compte de ses impressions sur les Turcs et la Turquie, dans un travail intitulé : *Un mois à Constantinople* (1856).

Rentré en France, il passe à la Bibliothèque Sainte-Geneviève le 27 juin, avec un traitement de 1.200, puis

Tour. Avocat du roi au bureau de finances de Metz en 1736, puis lieutenant-général de police, il avait épousé, en 1722, Anne de Belchamps, fille d'un conseiller au parlement de Metz.

Son fils, Jean de Lacroix, capitaine de milice provinciale, épouse Dlle Anne Georges et laisse trois enfants dont l'aîné est François-Nicolas-Charles de Lacroix d'Hanonstadt, inspecteur des forêts, qui, de son mariage avec Dlle Henriette de Marlon, a une fille, Marie Charlotte Virginie, mariée à François Étienne Larchey.

de 1.300 francs, mais revient à la Mazarine, sans appointements, le 23 janvier 1860. Ce n'est que quatre ans après, le 12 février 1864, qu'un traitement de 1.800 francs lui est accordé (1). Encore, n'acquiert-il le grade de sous-bibliothécaire que le 23 janvier 1869. Il attend quatre ans celui de bibliothécaire, avec lequel il entre, le 3 janvier 1873, à la Bibliothèque de l'Arsenal, où il est promu conservateur-adjoint le 15 janvier 1874, et conservateur le 4 mai 1880.

La mission à Constantinople n'est point la seule que lui confia le Ministre ; il l'envoya dans les archives communales du Nord et de l'Est, en novembre et décembre 1859 ; dans les archives communales du Sud, du Centre et de l'Ouest, en septembre et octobre 1860 ; à la Bibliothèque du palais de Fontainebleau, en

(1) C'est à cette occasion qu'en réponse à des remerciements du général Larchey, Silvestre de Sacy lui écrivit la lettre suivante, aussi honorable pour le père que pour le fils :

« *Paris, le 16 février 1864.*

« Mon général, j'ai été trop heureux de pouvoir faire quelque chose pour mon confrère à la Bibliothèque Mazarine et mon ami M. Larchey, votre cher fils, dont j'estime très haut le caractère et le mérite. Il nous a déjà rendu beaucoup de services et il nous en rendra de plus grands encore. Ce que l'on vient de faire pour lui n'est que justice, en attendant mieux.

« Permettez-moi d'ajouter, mon général, que c'est un double plaisir, pour moi, d'avoir obligé le père en obligeant le fils. Malgré le peu de relations que j'ai eu avec vous, je vous connais assez, mon général, pour savoir que vous avez droit au respect de tous ceux qui honorent le patriotisme désintéressé et la modestie unie à l'éclat des services militaires.

« C'est dans ces sentiments, mon général, que je suis et que je serai toujours votre tout dévoué serviteur.

« S. DE SACY, de l'Académie française,
« Administrateur de la Mazarine ».

août 1873 (1) ; à la Bibliothèque de la Faculté de Médecine de Montpellier en septembre 1877 (2).

C'est au retour de cette dernière mission que, sur la demande de M. Armand du Mesnil, directeur de l'Enseignement Supérieur, il rédigea son *Instruction générale relative au service de Bibliothèques universitaires*, qui leur imposa le classement des livres d'après le système appliqué par Schrottinguer à la Bibliothèque royale de Munich, et vulgarisé par Sobolstchikoff dans sa brochure *Principes pour l'organisation et la conservation des grandes bibliothèques* (Paris, 1859). Il consiste en trois opérations principales : 1° Numérotage et placement des volumes, sans distinction de matières, à la suite les uns des autres, au fur et à mesure de leur arrivée. 2° Inscription de ces ouvrages sur un inventaire. 3° Établissement d'un catalogue alphabétique de noms d'auteurs, avec les renvois que les titres peuvent rendre nécessaires.

Cette méthode dont il avait fait valoir le mérite, onze ans auparavant, dans son *Petit Bulletin du Bibliothécaire* (numéro de Mai 1866), fut, plus tard, introduite par lui dans les Bibliothèques Mazarine et de l'Arsenal.

Quant à son *Instruction générale*, elle fut plusieurs fois réimprimée. Elle avait été si appréciée en haut

(1) C'est alors qu'il rédigea son *Rapport sur une collection de pièces curieuses relatives à l'histoire de France*, rapport qui lui valut les félicitations du ministre et qui fut inséré à l'*Officiel* et au *Bulletin du Ministère*. Il reçut, en outre, une indemnité de 500 francs.

(2) Le ministère venait d'octroyer une subvention de 1000 francs à cette Bibliothèque. La lettre officielle charge L. Larchey de s'entendre avec le recteur de l'Académie et avec le doyen pour proposer, ensuite, « les mesures que lui dictera sa longue expérience, afin d'entretenir, dans les différents services, les améliorations dont l'établissement est susceptible ».

lieu, qu'il fut question de lui en demander une autre pour les Bibliothèques communales. Il l'avait déjà rédigée (la minute est entre nos mains), quand le projet en fut abandonné.

Antérieurement, dès 1874, il avait présenté au Ministre, en collaboration avec MM. Trianon et Baudry, un mémoire sur le système de classement proposé par M. Comnos, conservateur de la Bibliothèque de l'Université à Athènes, mémoire qui lui valut des félicitations et des remerciements ; de plus, en 1876, à la demande de M. Édouard Gœpp, chef du Bureau des Bibliothèques populaires, il avait publié une *Instruction sommaire sur le classement des Bibliothèques populaires* qui fut insérée, avec l'*Instructian générale*, dans le *Recueil des lois, décrets, etc.*, concernant les Bibliothèques publiques (1883).

Deux ans après, le 11 septembre 1877, un arrêté le nommait membre de la Commission d'installation de l'Exposition de 1878. C'est à ce titre qu'il rédigea les tomes I et II du catalogue de cette Exposition, comprenant, outre l'Introduction et la Table, près de 10.000 mentions.

De pareils services le désignaient pour faire partie de la Commission centrale des Bibliothèques universitaires, dont il fut nommé membre le 31 janvier 1879, et où il resta jusqu'à sa mort, arrivée le 12 avril 1902.

Il avait pris sa retraite, comme conservateur honoraire à la Bibliothèque de l'Arsenal, le 24 janvier 1888, et était chevalier de la Légion d'Honneur depuis le 9 août 1877.

C'est en qualité de membre de la Commission centrale qu'il fut chargé, en 1880 et 1881, d'inspecter les bibliothèques universitaires d'Aix, Bordeaux, Clermont, Grenoble, Lyon, Montpellier et Toulouse, et, en 1882,

celles de Besançon, Caen, Dijon, Douai, Nancy, Poitiers et Rennes.

Il eut, en outre, à s'acquitter de diverses missions particulières, notamment en janvier 1879, à Compiègne, où il s'agissait et d'assister à la remise du service de la Bibliothèque par M. de Lainel à M. Troubat, son nouveau chef, et de faire procéder à des travaux d'inventaire dont il avait signalé l'urgence. Il devait aussi choisir, dans les Bibliothèques de Compiègne et de Fontainebleau, « des ouvrages propres à constituer le premier fonds d'une bibliothèque pour le palais de l'Élysée ».

L'année suivante, il eut à reconnaître la situation de l'École Supérieure de Pharmacie dont le classement et les catalogues laissaient à désirer. En décembre 1880, le Ministre ayant eu besoin de renseignements sur la Bibliothèque du palais de Pau, pour les soumettre à la Commission du Budget, L. Larchey fut invité à la visiter, à faire connaître l'importance de ses collections et des services qu'elle pouvait rendre.

Deux ans après, en mai 1882, un livre de grande valeur ayant été dérobé à la Bibliothèque de Châteauroux, il dut non-seulement inspecter cet établissement, mais encore interroger l'individu qui avait cherché à vendre le volume. Mission dont il s'acquitta avec son tact ordinaire : les remercie nents du Ministre, après lecture de son rapport, insistent sur « l'activité et la parfaite convenance apportées par lui dans la conduite de cette délicate affaire ».

Les félicitations ne lui ont, d'ailleurs, point manqué ; la Commission centrale des Bibliothèques universitaires, entre autres, appréciait infiniment son concours, et c'est dans la crainte de s'en voir priver que M. Dumont, directeur de l'Enseignement Supérieur, lui écrivit, le 12 avril 1883 : « Le dévouement que vous avez apporté à

la création du service de nos Bibliothèques universitaires, la sollicitude dont vous avez constamment fait preuve par une surveillance et des conseils officieux à nos Bibliothécaires, me sont un sûr garant que vous tiendrez à honneur d'achever l'œuvre commencée avec tant de peine ». En fait, il peut être considéré comme le créateur de ces Bibliothèques.

L'état de sa santé ne lui permit pas, malheureusement, de satisfaire à des vœux aussi flatteurs, et, cette année là, il dut s'abstenir de toute inspection.

La lettre que lui écrivit, à ce sujet, le 8 juin, le vice-recteur de l'Université, M. Mourier, n'est pas moins faite que la précédente pour donner une haute idée de l'estime dont il était l'objet de la part de ses collègues. « Vous savez quel est mon regret de ne plus vous retrouver dans nos réunions, lui écrivait-il. *L'Instruction* de 1878 est votre œuvre. Si vous êtes absent, votre pensée n'en est pas moins présente dans nos travaux. On est heureux de trouver une compétence aussi distinguée que la vôtre, et on est honoré d'être en rapport avec un si loyal caractère. »

Cette loyauté s'était fait sentir en plus d'une occasion, notamment au cours de l'inventaire des papiers des Tuileries, auquel il avait travaillé, douze ans auparavant, en qualité de membre de la Commission, où il était entré sur les instances de son confrère Mario Proth.

Il venait de classer les papiers militaires de la chambre de l'Empereur et de trier les lettres allemandes qui, depuis, ont été analysées par H. Bordier, dans son volume : *L'Allemagne aux Tuileries*, quand l'insertion d'une lettre de Jules Sandeau, insertion à laquelle il n'avait eu aucune part et qu'il réprouvait comme susceptible de blesser son collègue de la Bibliothèque Mazarine, le décida à adresser sa démission au président Gagneur,

par l'intermédiaire de son ami Ludovic Lalanne qu'il chargea d'exposer ses motifs par la lettre suivante :

« Mon cher ami,

« La lettre de Sandeau, que je trouve dans la nouvelle livraison (1), me fait courir, à la Mazarine, le risque que la mention de Monselet m'a déjà fait courir au journal, — celui de paraître vouloir blesser des confrères qui ont toujours été excellents pour moi.

« Vous savez, il est vrai, que je suis étranger à la publication des documents, mais vous auriez beau le répéter, que la masse restera toujours assez incrédule sur un point qui me touche particulièrement.

« La retraite me paraît donc l'unique moyen de me soustraire à une accusation que je serais désolé de mériter.

« Vous voudrez bien remettre ma démission et ma carte entre les mains du président... »

Les pages précédentes montrent que L. Larchey fut, avant tout, un Bibliothécaire. Passionnément épris de son métier (2) rompu à toutes ses difficultés, ayant fait, à maintes reprises, preuve de dévouement, d'expérience et de justesse dans les vues, il n'eût tenu qu'à lui d'occuper la place de directeur dans une des grandes Bibliothèques de Paris ; mais il refusa constamment celles qui lui furent offertes.

(1) Lettre écrite par Sandeau à l'Empereur, en remerciement de l'envoi du premier volume de l'*Histoire de Jules César*.

(2) Il le resta jusqu'à son dernier jour : « Je n'ai qu'un regret, nous écrivait-il le 2 février 1889, c'est de n'avoir pas eu une petite bibliothèque tout seul, ou avec un ami comme vous. Espérons que l'autre monde me réserve ce dédommagement. J'y retrouverai d'excellents camarades auxquels je pense souvent en griffonnant les souvenirs du passé. Cela me fait une seconde jeunesse ! »

Pourquoi, en revanche, celle d'Inspecteur général des Bibliothèques, qu'on lui avait proposée sans qu'il l'eût sollicitée, lui échappa-t-elle ? Nous l'ignorons. Mais ce que nous savons pour le lui avoir entendu dire, c'est qu'il eût consacré tout ce qu'il avait d'énergie, de force et de santé à l'accomplissemet de cette tâche pour laquelle il était né et dont, en réalité, il s'acquittait depuis longtemps par délégation. Il eût certainement fait un Inspecteur général modèle, et un des chagrins de sa vie fut de ne l'avoir point été.

D'une conscience rare dans l'accomplissement de ses devoirs professionnels, nous l'avons vu désolé d'un retard de quelques minutes pour descendre, de l'appartement qu'il occupait à l'Arsenal, dans la salle des Manuscrits où était son bureau. Là, comme dans tous les établissements par lesquels il est passé, il a pu, grâce à un labeur assidu, laisser des traces durables de son séjour.

L'Arsenal lui doit d'abord la révision et le complément du catalogue de ses Manuscrits, dont Paul Lacroix avait été chargé en 1866. L. Larchey consentit, sur la demande de celui-ci, à le suppléer, et se mit à l'œuvre le 15 février 1874 ; mais comme il n'en poursuivait pas moins, par surcroît, au département des Imprimés, le travail du catalogue de l'Histoire, il était obligé de rester à la Bibliothèque après les heures des séances. Cette complication n'était, d'ailleurs, point la seule, car le mauvais état du numérotage, la multiplicité des emplacements affectés aux manuscrits et d'autres inconvénients inhérents à l'état du travail dont il avait pris la suite, ne laissaient pas de lui causer de sérieuses difficultés.

La collection des Manuscrits était, alors, divisée en vingt et une sections dont chacune avait ses numéros propres, ce qui entraînait la répétition de la plupart

d'entre eux. De plus, chaque ouvrage ne portait qu'un numéro, quel que fût le nombre de ses volumes. Enfin, l'usage *d'exposants* (1) et la distinction des trois formats achevaient de rendre les erreurs fréquentes.

L. Larchey fondit les sections en une seule, affecta un numéro à chaque volume, sans distinction de formats, supprima les *exposants*, en un mot établit l'ordre et facilita les recherches dans cette importante collection.

A la fin de l'année 1874, il présenta, sur l'achèvement du catalogue, un rapport que notre regretté maître Édouard Thierry, alors conservateur-administrateur de la bibliothèque de l'Arsenal, aujourd'hui dirigée par M. José Maria de Heredia, membre de l'Académie française, accompagna, en l'envoyant au Ministre, des réflexions suivantes : « ...Fait par un esprit net, judicieux et curieux de tout ce qui touche à l'Histoire, ce premier rapport, je n'en saurais douter, intéressera le Ministre de l'Instruction publique. Il est précis, substantiel, excellent à tous les titres. Le seul point sur lequel je le trouve en défaut (aussi est-ce à moi de suppléer ce qui manque), c'est que M. Lorédan Larchey s'y traite avec trop de modestie... Je sais ce qu'il a fait, ce qui lui reste à faire et comme il s'est donné sans réserve, jusqu'ici, à un travail opiniâtre. Je regretterais bien vivement que ce sacrifice de toutes ses heures lui devînt trop onéreux et qu'il fût obligé de renfermer son travail dans ses heures de service... »

Le Ministre lui alloua, pour ce travail de plus de trois ans (il fut achevé en novembre 1877), une indemnité de mille francs. C'était peu. Il est vrai qu'au moment de

(1) Terme d'algèbre ; en bibliographie, petits chiffres accolés aux numéros des volumes, pour permettre leur intercalation sur les rayons d'une bibliothèque.

l'entreprendre, L. Larchey s'était déclaré prêt à l'exécuter sans indemnité, se croyant, disait-il, obligé de faire, sans conditions, ce qui avait été « jugé utile à la Science et à l'État » (1).

Restait à dresser l'inventaire. Or il arriva qu'à cette époque, Ulysse Robert fut chargé de diriger la publication d'un *Inventaire sommaire des Bibliothèques de France dont les catalogues n'ont pas été imprimés.* Avec le concours de son collègue M. Henry Martin, archiviste-paléographe, L. Larchey rédigea l'*Inventaire sommaire des manuscrits de l'Arsenal,* qui fut imprimé et forma les deux premiers fascicules de l'ouvrage dont nous venons de citer le titre (1879 et 1881). Il y joignit une table alphabétique qui est restée manuscrite, et qui se compose de 35.000 incriptions portées sur 7.000 cartes.

Plus tard, quand la publication du *Catalogue général des manuscrits des Bibliothèques publiques de France* eut été décidée, c'est à L. Larchey que fut dévolu le soin de rédiger la partie concernant la Bibliothèque de l'Arsenal. Mais souffrant alors (1883), ainsi qu'on l'a vu précédemment, il demanda et obtint que cette besogne fût confiée à M. Henry Martin, dont il avait reconnu le mérite et l'érudition (2). Le tome Ier du Catalogue des manuscrits de l'Arsenal parut en 1885, et c'est en 1899 que M. Henry Martin termina son œuvre par un huitième et dernier volume comprenant l'Histoire de la Bibliothèque.

L. Larchey dut décliner, pour le même motif, la rédaction du Catalogue des Archives de la Bastille,

(1) Lettre au ministre, du 9 janvier 1874.

(2) Nous avons emprunté au tome VIII du catalogue de M. Henry Martin *(Histoire de la Bibliothèque de l'Arsenal)*, et aux papiers personnels de L. Larchey, les détails concernant ses travaux dans cet établissement.

qui fut confié à M. Frantz Funck-Brentano, archiviste paléographe, récemment nommé à l'Arsenal. Le travail de ce dernier, inspiré du plan que M. Larchey lui avait tracé, forme le tome IX du *Catalogue* de cette Bibliothèque.

Quant à lui, voyant approcher l'heure de la retraite, il entreprit le classement du fonds des brochures, fonds considérable dont la mise en ordre se poursuit encore aujourd'hui, d'après le système de Schrottinguer, qu'il avait fait prévaloir.

Partant de ce principe que les grandes Bibliothèques sont faites « non pour ceux qui veulent s'instruire (les Bibliothèques populaires ont été créées pour ceux-ci), mais pour les hommes instruits qui travaillent à l'instruction des autres », il faisait ressortir de la manière suivante, dans un article publié par l'*Intermédiaire des Chercheurs*, l'intérêt des travaux bibliographiques ; ses réflexions sont dédiées « à ceux qui croient ou affectent de croire que le rôle du bibliothécaire se borne à aller prendre sur un rayon, et à rapporter au lecteur l'ouvrage qu'il a demandé ».

« Il faut bien, écrivait-il, qu'on se pénètre de cette idée : donner un livre n'est rien. Le difficile est de savoir que le livre existe et de le présenter aussitôt. Cela ne peut se faire sans un bon numérotage, et sans des catalogues parfaitement tenus.

« Or, les catalogues ne tombent pas tout écrits du plafond des Bibliothèques. C'est une œuvre de conscience, de tact, de savoir, de patience infinie, qui exige beaucoup de temps. Car il ne suffit pas d'écrire un nom d'auteur sur un répertoire alphabétique. Si, par exemple, je m'occupe de marionnettes, et si je ne sais pas que M. Magnin en a fait l'histoire, je veux qu'en ouvrant

son répertoire au mot MARION, le premier bibliothécaire venu puisse me dire aussitôt : « Connaissez-vous et voulez-vous l'*Histoire des Marionnettes*, par Magnin ? »

Il entend aussi que les catalogues comprennent tout ce qui a été imprimé, jusqu'aux plaquettes les moins sérieuses : « Gros ou minces, bêtes ou spirituels, tous les imprimés ont un droit égal à l'inventaire. Il est des bêtises qu'il importe de connaître, ne fût-ce que pour ne pas les recommencer ! (1) ».

Ce qu'il exige encore du Bibliothécaire, c'est qu'il veille continuellement à la défense des droits de l'État, droits qui sont ceux des travailleurs d'aujourd'hui et de demain. Il doit, à cet effet, multiplier les précautions, dont la première est le timbrage des volumes, et ce timbrage, il doit s'en acquitter sans crainte de priver l'ouvrage de sa valeur artistique ou vénale, car, en la lui enlevant, il ôte, par surcroît, au lecteur indélicat, l'envie de se l'approprier.

L. Larchey nous a souvent déclaré que, conservateur d'un cabinet d'Estampes dépendant d'une Bibliothèque publique, il n'eût point hésité à appliquer le timbre au milieu des gravures, quel qu'eût été leur prix.

On voit que, contre le vol, aucune précaution ne lui semblait exagérée. Et non seulement il tâchait de le prévenir, mais il s'efforçait encore de le réparer : aussi quand, en parcourant un catalogue d'autographes, il y découvrait des pièces ayant appartenu à une Bibliothèque publique, s'empressait-il de les signaler à qui de droit, de manière à provoquer une réclamation.

Dans le même ordre d'idées, il proscrivait, en principe, les cabinets de « Réserve », affectés, dans les Biblio-

(1) *Le choix des Bibliothécaires*, par Lorédan Larchey (V. l'*Intermédiaire des Chercheurs*, N° du 25 août 1891, couverture).

thèques publiques, aux manuscrits et aux imprimés, parce qu'ils encouragent, disait-il, et facilitent le vol, en permettant aux plus ignorants de s'emparer, les yeux fermés, de volumes précieux. Il eût voulu que les livres rares, les beaux manuscrits restassent « dans le rang », où il les voyait plus en sûreté que réunis : « Supposez, disait-il, une invasion étrangère, ou une révolution dans Paris. N'est-ce pas doubler le risque de perdre les meilleurs livres d'une bibliothèque, que de les assembler ? »

Peut-être se souvenait-il qu'en 1815, des officiers prussiens avaient enlevé à la Bibliothèque de l'Arsenal des cartes de Cassini et des plans de villes fortes dont l'administrateur Treneuil ne put, malgré ses réclamations à l'autorité compétente, obtenir la restitution.

Ce n'étaient point là ses seules raisons : il faisait observer que les « Réserves » comportent un choix variable selon les tendances de chacun et nécessitent des habitudes d'ordre méticuleux difficiles à conserver. Exceptionnellement, il admettait des réserves de curiosités « destinées à satisfaire le visiteur et comprenant : 1° Des reliures artistiques et historiques ; 2° Des dédicaces autographes ; 3° Des manuscrits à miniatures et à épisodes célèbres, tels que celui du Masque de Fer (1) ».

On voit qu'en cette matière, comme en toute autre, d'ailleurs, il était exempt de parti pris.

La « Réserve » de l'Arsenal étant constituée, lors de son entrée dans cette Bibliothèque, il se borna à améliorer son installation en supprimant ses éparpillements dans plusieurs pièces et plusieurs armoires, et en réunissant ses volumes dans un seul cabinet fermant à clef et

(1) La Bibliothèque de l'Arsenal possède le registre d'écrou et de sortie des prisonniers, tenu par du Junca, lieutenant de Roi de la Bastille, où se trouve ce qui concerne, à ce sujet, le Masque de fer.

ouvrant sur un jardin qui pouvait faciliter le sauvetage en cas d'incendie.

On voit que ses précautions étaient prises, et bien prises pour sauvegarder, en cas d'alerte, les trésors de l'établissement.

L'avenir des Bibliothèques parisiennes le préoccupant sans cesse, il ne songeait point, sans inquiétude, à celui dont les menaçait l'encombrement produit, sur leurs rayons, par les journaux. Aussi quand il s'en fut ouvert à M. Jules Collin, chef du bureau chargé des Bibliothèques au ministère de l'Instruction publique, et son ami (1), l'idée émise par celui-ci de transporter ces collections dans un dépôt spécial, lui parut-elle opportune, et rédigea-t-il, à ce sujet, un mémoire qui ne fut point imprimé, mais dont nous avons retrouvé le texte ; en voici le début :

Note sur la formation d'une Bibliothèque de périodiques

Exposé des motifs

La feuille du jour court les rues ; le lendemain, elle est souvent introuvable. Sans nous arrêter aux causes, bien connues d'ailleurs, d'un contraste qui frappe d'autant plus que les périodiques sont tirés, généralement, à un grand nombre, sans faire aucune comparaison entre le livre, fruit d'un labeur de longue haleine, et le journal, expression nécessaire des sentiments et des faits du moment, il y a lieu de regretter qu'aucun dépôt spécial n'ait été affecté exclusivement, jusqu'ici, à la conservation et à la libre communication des périodiques publiés en France depuis le XVIIe siècle. Leur suite, qui n'existe complète nulle part, n'aurait pas seulement

(1) C'est à l'obligeance et à l'habileté de M. Collin que nous devons la belle photographie reproduite en tête de ces pages.

On trouvera, dans la *Nouvelle Revue rétrospective* du 10 mai 1902, deux autres portraits de L. Larchey, aux âges de 28 et 58 ans.

une grande valeur au point de vue bibliographique, elle servirait utilement le système d'investigations qui est aujourd'hui la loi de nos historiens. Pour eux, en effet, il n'est point de matériaux négligeables, et la constatation des erreurs même ou des passions d'un jour n'est point inutile à la juste appréciation de toute une époque.

Nous croyons donc pouvoir affirmer que le développement considérable de la presse contemporaine s'accorde avec les progrès de la critique historique pour motiver la formation d'une Bibliothèque de périodiques.

Voies et moyens

Même en supposant des ressources budgétaires suffisantes, un tel établissement ne saurait s'improviser. Le temps et l'esprit de suite sont, ici, non moins nécessaires que l'argent. C'est pourquoi, dès à présent, on pourrait donner à cette idée un commencement d'exécution, sans qu'elle entrainât des frais exceptionnels.

A titre provisoire, poursuit-il, on choisirait, comme dépôt, une salle du rez-de-chaussée de la Bibliothèque de l'Arsenal, complètement indépendante du reste, pour y transporter le second exemplaire des journaux reçus par le Dépôt légal; puis, pour combler l'arriéré, on ferait appel : 1° aux doubles et incomplets des Bibliothèques de l'État. 2° aux dons des particuliers « qui deviendraient considérables avec l'appui de la Presse ». 3° Le Bibliothécaire chargé de la conservation serait autorisé à faire des acquisitions, mais seulement au poids du papier ; il n'en ferait d'autres qu'avec l'autorisation ministérielle.

L. Larchey comprenait la nécessité de cheminer lentement, surtout au début, afin de n'effrayer personne par la perspective de lourdes dépenses. Quant aux employés, ils devaient être recrutés par voie de délégation, pour éviter des frais supplémentaires, le Bibliothécaire placé sous l'autorité d'une Commission de surveillance, et les

travaux de classement exécutés conformément à l'Instruction ministérielle du 4 mai 1878.

Bien que ce plan n'ait point été suivi d'exécution, il n'en montre pas moins L. Larchey inspirateur d'une mesure dont l'envahissement des Bibliothèques par les collections de journaux fera proclamer, un jour, l'urgence.

Quant au lieu de leur dépôt définitif, il le voulait central et proposait, comme offrant des conditions favorables, le Jeu de Paume des Tuileries. Il avait aussi songé à établir, au moyen d'un échange avec la Ville, dans l'église désaffectée de l'Assomption, la Bibliothèque de l'Arsenal, afin de la rendre plus accessible aux lecteurs. On aurait couvert la cour, et installé une Bibliothèque de fer, semblable à celle de la rue Richelieu. Toutefois, il n'y eut point de projet écrit, et L. Larchey se contenta de faire part, à qui de droit, de ses réflexions.

Il n'en fut point de même de celles que lui suggérèrent les missions dont il avait été chargé dans les châteaux de Fontainebleau, de Compiègne et de Pau : craignant la dispersion de leurs collections, il rédigea un projet qui les centralisait, ainsi que leur personnel, à Paris, sur l'emplacement du Monument Expiatoire. Il ne voyait que trop juste, car leur dissémination est, aujourd'hui, un fait accompli.

Les bonnes idées ne lui manquaient point !

(A suivre). PAUL COTTIN.

BERNARD DE REQUELEYNE

BARON

DE

LONGEPIERRE

(1659-1721)

(*Suite*)

A la Régence seulement le duc de Noailles reparaît dans les grands emplois. Le fin diplomate fut de ceux qui sentirent de quel côté allait souffler le vent du succès et se tourna vers le duc d'Orléans comme vers celui qui, de par ses droits légitimes, devait disposer du pouvoir. Le duc d'Antin a bien rendu dans ses *Mémoires* cette poussée d'ambitieux pendant la période qui précéda la mort du roi : « Je voyais tout le monde courre au soleil levant. Les gens attachés de longue main à M. le duc d'Orléans épanouissaient leur visage. Ceux qui n'avaient encore découvert leur attachement pour lui commençaient à lever la tête : On allait, on venait, on s'assemblait, on réglait tout, on partageait tout. »

Le duc de Noailles qu'on nous dépeint si habile, jugea que pour aplanir les voies qui devaient le conduire au pouvoir, il fallait se concilier les principaux de l'entourage intime du duc d'Orléans. Saint-Simon les passe en revue, et commençant par lui-même raconte tout son manège pour se rapprocher de lui, comment il fut séduit par le côté aimable de ce caractére, comment ce raffiné musicien « pinça deux cordes, » pour lui particulièrement sensibles, celle de la dignité des ducs et celle de la persécution dont était victime son oncle le cardinal, et « se trompa lourdement. » C'était suppose-t-il, parce que Noailles voyait derrière lui le duc d'Orléans.

Il en profite pour nous tracer à nouveau, par énumération, un portrait moral à l'emporte-pièce comparant son ennemi au serpent qui tenta notre mère Ève : « L'ambition la plus vaste et la plus insatiable, l'orgueil le plus suprême, l'opinion de soi la plus confiante, le mépris de tout ce qui n'est point soi le plus complet, la soif des richesses, la passion d'entrer dans tout, surtout de gouverner, la rapine hardie à effrayer, une profondeur sans fond, etc... C'est M. de Noailles ! »

Cela devient comique à force d'exagération !

Saint-Simon passe ensuite en revue les autres amis ou familiers du Régent que le duc voulut se concilier, Contades, Maisons, le marquis de Canillac, le marquis d'Effiat, personnages qu'il crayonne de façon inoubliable ; enfin l'un des meilleurs instruments pour parvenir au duc d'Orléans, l'abbé Du Bois que Noailles avait poussé pour la charge de secrétaire des Commandements de la duchesse de Berry.

« Il avoit saisi une autre avenue : C'étoit l'abbé Du Bois. Les scélérats du premier ordre se sentent de loin, se connoissent, se lient jusqu'à ce qu'à la fin le plus adroit étrangle l'autre.

« C'est ce qui arriva à ceux-ci. Je fus surpris lorsque la maison de Mme la duchesse de Berry se fit pièce à pièce, que le duc de Noailles me pressât avec les plus vives instances et les plus réitérées de faire obtenir à l'abbé Du Bois la charge de secrétaire de ses Commandements. Le Roi n'en voulut point ; M. du Maine et Mme la duchesse d'Orléans y mirent Longepierre. J'en ai parlé ailleurs. Noailles et Du Bois se cultivèrent l'un l'autre, et je crois, car ce n'est qu'une opinion, que ce fût par Du Bois que Noailles se lia avec Effiat. Du Bois avoit toujours cultivé le chevalier de Lorraine tant qu'il avoit vécu et son ami d'Effiat, ses anciens protecteurs, à qui en tant de choses principales il étoit homogène... ? »

L'homme que Saint-Simon appelle volontiers le « rapporteur gratuit du duc de Noailles », Longepierre, est également rangé parmi ceux qui pouvaient être utiles auprès du Régent, mais celui-là du moins n'avait pas besoin d'être gagné à la cause du duc. Les coups de griffe qu'il lui distribue si libéralement marquent bien sa jalousie de l'importance que Longepierre avait acquise et de la confiance qu'il avait su inspirer au duc d'Orléans.

« Rien ne manquoit au duc de Noailles avec de telles mesures pour favoriser tous ses desseins, mais rien ne lui suffisoit. Le bel esprit, les vers, le dos des livres lui servirent à raccrocher Longepierre, rat de Cour, pédant, à qui un homme comme le duc de Noailles tournoit la tête, et qui se trouva heureux qu'il eut oublié, ou voulu oublier, qu'il avoit eu, malgré ses soins et ses services, une charge chez Mme la duchesse de Berry.

« Longepierre se fourroit où il pouvoit à l'ombre du grec et des pièces de théâtre. Il étoit fort bien avec Mme la duchesse d'Orléans et avec M. du Maine. Noailles vouloit tirer d'eux par lui et par lui être vanté à eux ; la voie étoit fort sourde et immédiate, et il en sut tirer parti

parce que Longepierre avoit plus d'esprit que d'honneur et qu'il vouloit faire fortune. C'est ce qui le jeta dans la suite à l'abbé Du Bois qui en fit le même usage que Noailles et à l'égard des mêmes personnes, et qui, pour cela, pardonna sans peine à ce poëte, orateur, géomètre et musicien, pédant d'ailleurs fort maussade, d'avoir emporté sur lui une charge qu'il ne pouvoit déjà plus regretter. »

Voilà donc un nouveau portrait en pied de notre bibliophile, et peu flatté, bien qu'on nous y apprenne le goût de Longepierre pour la mathématique, et son talent de musicien, que nous ignorions; mais comme il rend bien la place intermédiaire peut-être, mais de confiance occupée par lui dans la plus haute société. Familier des puissants du jour, à la fois *persona grata* auprès du duc du Maine qui comptait alors sur la Régence du royaume, et auprès du duc d'Orléans qui allait lui confier les besognes les plus confidentielles, caressé du duc de Noailles que chacun sentait en passe d'atteindre aux plus hautes destinées, ménagé de Du Bois flairant un homme utile par son entregent et son esprit, Longepierre vit à l'époque de la Régence l'apogée de sa faveur.

Pour le duc de Noailles, longtemps brouillé avec le duc d'Orléans depuis l'affaire de Flotte et Renault, ses affidés mis en prison à Ségovie, sa diplomatie le servit à souhait puisqu'elle l'amena sur la recommandation même de Saint-Simon, non encore désabusé, à entrer au Conseil des Finances et à en prendre tout le poids.

Le Régent pressait Saint-Simon d'accepter les Finances: « Je le remerciai, dit-il, de l'honneur et de la confiance, mais je refusai respectueusement: C'étoit la place que je destinois au duc de Noailles. » — Qui y mettrons-nous donc? dit le duc d'Orléans. « Je nommai le duc de Noailles. » — A ce nom le Régent se fâcha, mais en habile

diplomate, Saint-Simon sut si bien l'endoctriner et lui représenter que son candidat avait plus d'esprit qu'il n'en fallait pour s'acquitter de son emploi, et trop d'indépendance de fortune pour être suspecté, qu'il finit par céder.

Laissons le duc de Noailles se dépêtrer dans les combinaisons de la banque et du système de Law, dont il fut d'abord enthousiaste, et succomber ensuite à l'animosité de Du Bois auquel le duc d'Orléans eut la faiblesse de le sacrifier, et qui parvint à le faire exiler dans ses terres.

Nous ne suivrons pas non plus dans sa belle carrière le favori de Louis XV et de Mme de Chateauroux. Arrivé au bâton, au commandement des armées, au ministère, le maréchal de Noailles va figurer de tant de manières pendant quarante ans que ce serait écrire une histoire à côté, d'autant plus que Longepierre, mort en 1721, n'est plus là pour contempler en sa compagnie « le dos des livres » comme disait cette mauvaise langue de Saint-Simon.

Et pourtant le souvenir de l'homme à la Toison d'Or va hanter souvent le brillant maréchal de France, car nous prétendons établir que le duc de Noailles eut pendant près de quarante ans sous les yeux les petits moutons de l'auteur d'*Électre*, et que c'est à lui que revinrent les livres de Longepierre.

« A la recherche d'une bibliothèque » pourrait s'intituler le présent paragraphe. Qu'était donc devenue celle de Longepierre ? Où étaient allés ces volumes si bien reliés ? Aucune trace pendant tout le XVIIIe siècle : les

bibliophiles les plus subtils du XIXe, Charles Nodier, Renouard, Jérôme Pichon, La Carelle, Lignerolles, Guyot de Villeneuve, qui couvraient d'or les épaves de cette collection ont toujours ignoré en quelles mains elle était passée à la mort de celui qui l'avait formée. C'est à faire un peu de lumière sur cette question de bibliophilie que nous nous sommes employé.

Longepierre, nous l'avons déjà dit, avait en mourant légué ses livres à son éminent ami le cardinal de Noailles (1721.) Le cardinal meurt à son tour en 1729, faisant, nous apprend Mathieu Marais, légataire universel, son neveu le duc de Noailles, et spécialement pour les meubles, la vaisselle d'argent et la bibliothèque.

La garda-t-il intacte, moins les quelques volumes (Molière, Meursius, Anacréon, etc.,) que le cardinal n'avait pas laissé pénétrer au palais de l'Archevêché, où la vendit-il ? Nous avions espéré trouver la solution dans un catalogue anonyme de 1740, mais où une main du temps avait écrit *Noailles* (1), catalogue qui pouvait contenir la bibliothèque de Longepierre.

On doit croire que cette vente à prix marqués, faite dans le couvent des Grands-Augustins, est le trop plein de la bibliothèque du Cardinal, ce que le maréchal ne voulait pas transporter dans son hôtel de la rue Saint-Honoré.

Sans doute dans le déluge de Bibles, de Nouveaux Testaments, de Tragiques grecs, d'Elzéviers, de livres de littérature étrangère dont un certain nombre postérieurs à la mort de notre bibliophile, pouvaient se trouver,

(1) *Catalogue de Livres de la bibliothèque de M**** (Noailles) *dont la vente se fera à l'amiable, les prix marqués sur chaque livre, le 11 juillet 1740 dans le grand couvent des R. R. P. P. Augustins la première cour en entrant par le quay. A Paris, Gandouin et Piget, quay des Grands Augustins.* (Bibliothèque Nationale : Imprimés).

noyés, quelques volumes lui ayant appartenu, mais il était impossible d'y voir la bibliothèque de Longepierre.

La question de son sort restait donc entière ou à peu près : Il fallait trouver ailleurs. C'est alors que nous eûmes l'idée de chercher dans les papiers de la Maison de Noailles confisqués à la Révolution. A la Bibliothèque Nationale qui possède à elle seule plus de trente volumes de correspondances, rien, non plus qu'à la Mazarine, et pas davantage à Sainte-Geneviève où sont les papiers du Cardinal et sa correspondance ecclésiastique. La Bibliothèque du Louvre qui contenait sur cette famille d'inestimables documents, était brûlée ; les archives du château de Mouchy demeuraient muettes,..... Restait l'Arsenal.

C'est là qu'en feuilletant le catalogue des manuscrits nous avons rencontré, entre une correspondance militaire du maréchal de Noailles avec le comte du Bourg et un état des livres saisis chez le cidevant prince de Poix émigré, le *Catalogue alphabétique des Livres de M. le Maréchal de Noailles, 1763* (1).

Rédigé malheureusement de façon plus que sommaire et sans aucun caractère bibliographique, n'indiquant ni le titre complet du livre, ni sa date, ni l'imprimeur, ni le format, ni le nombre des volumes, ni bien entendu la provenance, ce catalogue de recensement n'était destiné qu'à retrouver, au moyen de chiffres, les ouvrages épars sur les rayons d'une grande bibliothèque.

Il est difficile dans ces conditions d'identifier des exemplaires, on en conviendra. C'est pourtant là, suivant nous, que dorment tous ou presque tous les livres de Longepierre, si l'on excepte le fameux *Molière de 1682*,

(1) *Catalogue alphabétique des Livres de la Bibliothèque de M. le maréchal de Noailles 1763.* — 2 vol. in-4, veau brun : Bibliothèque de l'Arsenal, Manuscrits nos 4810-4811.

donné sans doute par le pieux cardinal, qui n'aura pas voulu admettre chez lui l'auteur de *Tartuffe*.

A peu près tous les volumes retrouvés jusqu'ici de Longepierre, dont nous essayons plus loin de dresser la liste, s'y rencontrent, autant qu'on puisse les reconnaître. Ses *Bibles* y figurent ainsi que les diverses éditions du *Nouveau Testament*, *Boileau*, *Bion et Moschus*, le *Breviarium Parisiense* de Noailles, *Bourdaloue*, plusieurs éditions de *Cicéron*, de nombreux « variorum » *Cornelius Nepos*, *Florus*, *Juvénal*, *Tacite*, *Frontin*, *Eutrope*, *Polybe*, *Plaute*, *etc.*, les *Remarques sur Horace* de Mme Dacier, le *Recueil des plus belles Pièces des Poëtes Français* de Barbin, les *Œuvres de Nicole*, divers ouvrages de Fénelon dont les *Aventures de Télémaque*, le *Discours sur la Poësie Pastorale* de l'abbé Genest, les *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, de *Maxime et de Thémiste*, le *Journal de l'Estoile*, les *Fables choisies de La Fontaine*, l'*Anacréon*, de la traduction de Mlle Le Fèvre, *Des causes de la Corruption du goût* par la même, comme aussi son *Iliade* et son *Odyssée*, les *Réflexions sur la Miséricorde de Dieu*, le *Malherbe* avec les notes de Ménage, les *Œuvres de Racine*, les *Œuvres de Houdart de Lamotte*, l'*Histoire de France de Mézeray*, les ouvrages du *P. Quesnel*, ceux du *P. Hermant*, les *Œuvres d'Estienne Pasquier*, les *Historiæ Augustæ*, *Romanœ*, *Ecclesiasticæ Scriptores*, etc., etc., — on pourrait multiplier les titres, — livres qui figurent maintenant, choyés entre tous, sur les rayons d'honneur, ou dans les vitrines des bibliothèques publiques ou privées.

Pour nous, la question est tranchée : C'est bien là, dans ce catalogue manuscrit de l'Arsenal, miroir peu détaillé mais fidèle de la bibliothèque de l'hôtel de Noailles, que se trouve celle de Longepierre, dont elle devait former le joyau. Il est à remarquer d'ailleurs que

cette grande collection se composait manifestement de trois éléments combinés, les livres de Longepierre, classiques grecs, latins et français, dont beaucoup de traductions ; ceux du Cardinal, liturgie, polémique religieuse, ouvrages sur le Quiétisme, le Jansénisme, Fénelon et Bossuet ; enfin les livres personnels du Maréchal, Mémoires historiques, Art militaire, Relations de campagnes manuscrites, etc..., N'est-il pas curieux de constater que dans cette réunion considérable, dix mille volumes peut-être, Molière pour la raison supposée plus haut, brille par son absence ? Il faut bien le constater, le maréchal duc de Noailles n'avait pas de Molière !

Restait à connaître le moment où la bibliothèque de Noailles tomba dans le domaine public ? Le catalogue manuscrit, nous l'avons dit, date de 1763. Adrien-Maurice duc de Noailles, meurt en 1766. Son fils Louis duc d'Ayen, né en 1713, devenu duc de Noailles, créé maréchal de France par Louis XV, est celui qui se trouva de service auprès du Roi quand celui-ci fut blessé par Damiens en 1759 et, le premier qui arrêta l'assassin. Il meurt le 22 août 1793, à Saint-Germain-en-Laye, dont il avait été longtemps gouverneur.

Son fils François de Noailles, duc d'Ayen, émigre en Suisse, à Rolle, dès 1791, revient à Versailles quand il apprend que les jours du Roi sont menacés. Il est auprès de lui dans la journée du 10 août. Mais au mois d'avril 1793, « tourmenté pour des certificats de résidence qu'on ne trouvait pas parfaitement en règle », a dit sa fille, Mme de La Fayette, il s'éloigne de nouveau, laissant sa mère, Mme la Maréchale de Noailles, née Cossé-Brissac, sa femme la duchesse d'Ayen, née d'Aguesseau, et aussi leur petite-fille et fille la vicomtesse de Noailles, à la merci des événements. Malgré les

instantes prières de Mme de La Fayette qui partait pour la terre de son mari en Auvergne, ces dames, bravant le danger, résolurent de rester à Paris.

C'est là que les décrets sur les émigrés et autres mesures révolutionnaires vinrent les surprendre. Traitées en suspectes, arrêtées dans les premiers jours d'octobre 1793, on les laissa pourtant à l'hôtel de Noailles avec des gardiens, leur permettant même de recevoir quelques amis, leur médecin et le précepteur des enfants de la vicomtesse de Noailles.

Après six mois de surveillance vint le jour fatal : Conduites dans les prisons du Luxembourg, ensuite à la Conciergerie, les innocentes victimes furent parmi les dernières de la Terreur.

Il faut lire le poignant récit de leur mort courageuse et chrétienne, récit lourdement rédigé peut-être mais vécu, de l'abbé Carrichon, prêtre de l'Oratoire, auquel la duchesse d'Ayen et sa fille la vicomtesse de Noailles avaient fait promettre de se trouver sur leur passage pour leur donner l'absolution quand elles monteraient à l'échafaud. Combien de tels tableaux font trouver chère la rançon payée par la Société française à la Révolution.

Répétons tristement le mot célèbre : O sainte Liberté, que de crimes on commet en ton nom !

Est-ce à la suite de ces tragiques événements que le mobilier de l'hôtel de Noailles fût vendu ? N'avait-il pas été saisi déjà comme bien d'émigré et déclaré bien national ? Nous nous sommes adressé pour être renseigné à M. le duc de Mouchy très informé des choses de son illustre famille. Fort aimablement il nous a répondu qu'il n'était pas fixé lui-même sur le sort de la biblio-

(1) *Vie de Mme de La Fayette*, par Mme de Lasteyrie, précédée d'une notice sur la vie de sa mère *Mme la Duchesse d'Ayen*, Paris, L. Téchener, 1868.

thèque de l'hôtel de Noailles, pendant la Révolution

« L'hôtel qui est actuellement l'hôtel Saint-James, rue Saint-Honoré, presque en face Saint-Roch, a été pillé. Les livres ont-ils été pris ou détruits. Je l'ignore? Les archives et papiers n'ont pas tous disparu. Il y en beaucoup à la Bibliothèque Nationale. Il y en avait à celle du Louvre brûlée pendant la Commune. Il y en avait à la Bibliothèque des Invalides et ceux-là ont été rendus au prince de Poix mon arrière grand-père à sa rentrée d'émigration. Ils sont ici (château de Mouchy-Noailles). Les livres du prince de Poix saisis pendant la Révolution n'étaient pas ceux de l'hôtel de Noailles, car il demeurait à l'hôtel de Mouchy, rue de l'Université.... »

Les papiers de Noailles furent répartis, on vient de le voir, entre divers dépôts publics. Les Goncourt qui rapportent dans leur *Société Française pendant le Directoire* que l'hôtel de Noailles fut « dégarni en faveur du Musée de ses plus beaux tableaux par la commission temporaire des Arts » et qu'un limonadier y avait installé le *Café de Vénus*, relèvent dans les *Petites Affiches*, à la date de germinal an III (1795), la vente dans la maison Saint-Priest, rue du Faubourg du Roule, des *Meubles après décès de Louis Noailles.*

Bien qu'il y ait une distance de la rue Saint-Honoré à la hauteur de Saint-Roch, au faubourg du Roule, est-ce là que, transportée, eût lieu la dispersion dernière des livres de Longepierre pêle-mêle avec ceux de Noailles? En tout cas, c'est bien à ce moment que le Révérend Mordaunt Cracherode, poëte anglais et bibliophile passionné, pût « choisir dans le tas », et transporter à Londres les plus fines épaves de cette bibliothèque.

Le temps n'est plus où Renouard, si renseigné pourtant sur tout ce qui touche aux livres et à leur provenance, pouvait écrire, sans exciter d'étonnement (1), à propos d'un volume aux insignes de la Toison d'or, « exemplaire d'une de ces bonnes reliures que l'on *dit* avoir appartenu à un amateur du nom de Longepierre, » soutenant par ailleurs qu'il n'était pas le même que le traducteur d'Anacréon.

Charles Nodier était mieux informé en écrivant dans la préface du catalogue de Pixerécourt, vingt ans plus tard, à propos d'un des plus beaux livres de notre bibliophile : « Les reliures de la bibliothèque de Longe-« pierre, remarquables par les insignes de la Toison « d'or dont elles sont décorées, jouissent du même cré-« dit auprès des amateurs que celles qui annoncent les « livres de Grolier, du président de Thou et du comte « d'Hoym. Elles sont en général d'une grande perfection « dans leur simplicité, et cette bibliothèque d'un choix « admirable, ne paraissant pas avoir été jamais fort « étendue, elles se présentent très rarement dans les « ventes. »

Plus de dispute sur le mouton gras et sur le mouton maigre, où l'on avait voulu voir les emblèmes de deux bibliophiles différents, par la bonne raison qu'il se trouve des volumes où tous deux sont employés simultanément.

En réalité depuis cent ans qu'ils sont dans la circulation, l'excellente reliure des livres à la Toison d'or, les a fait rechercher des bibliophiles les plus difficiles, et tout le monde sait aujourd'hui que le précepteur du comte de Toulouse, le traducteur de Théocrite et le bibliophile à la Toison d'or sont un seul et même personnage.

(1) Catalogue de la *Bibliothèque d'un Amateur*(1819).

Quelques points pourtant restent à traiter : M. Édouard Fournier dans son *Histoire de la Reliure* a contribué à accréditer cette croyance que Longepierre n'avait adopté son emblème favori qu'en souvenir de sa tragédie de *Médée*, femme de Jason, or Jason avait conduit l'expédition des Argonautes pour conquérir la fameuse toison d'or du Jardin des Hespérides.

Ne serait-il pas plus simple, sans aller chercher aussi loin et sans même songer aux bergers de Théocrite, de penser que notre bibliophile, ayant un mouton dans ses armoiries aura choisi, ainsi que cela se pratiquait souvent, la pièce principale pour en orner l'extérieur de ses livres ? Les deux raisons réunies peuvent néanmoins avoir déterminé son choix.

Reste la question du relieur, ou mieux des relieurs de Longepierre, — car nous croyons en distinguer au moins deux, — et elle est assez délicate, plusieurs des maîtres de ce temps-là pouvant se disputer la gloire de l'avoir été. Pour ses reliures les plus fines, les plus soignées, celles qui recouvrent ses propres ouvrages, le *Bion*, le *Théocrite* et quelques auteurs favoris comme Malherbe, Boileau ou Molière, on a toujours été unanime à les attribuer à Boyet. Elles sont d'une exquise élégance dans leur maroquin pourpre doublé de maroquin vert pistache, et se parent de « petits moutons » sur le dos, aux angles des plats, au centre et à l'intérieur. Il faut reconnaître la même main dans les reliures de quelques elzéviers de choix, le *Virgile*, le *Tite-Live*, le *Tacite* et le *Justin*, en maroquin doublé, et toutes ont le fil d'argent mélangé à la soie du tranchefil, ainsi que la petite dentelle si caractéristique de l'intérieur.

Boyet si l'on s'en rapporte à l'ortographe du libraire-expert Gabriel Martin, qui le qualifiait dans une pré-

face de catalogue de « célèbre Boyet (1) », — ou Boyer, pour dire comme le P. Ducerceau et Fléchier, évêque de Nîmes, qui ne voulait pas de livres d'une autre main, fût l'habilleur à la mode à la fin du dix-septième siècle. Il était non seulement le relieur du Roi, mais aussi celui du duc du Maine, du comte de Toulouse et de la plupart des amateurs difficiles d'alors, Cisternay du Fay, Mme de Chamillart, le duc de La Vieuville, la duchesse de Lesdiguières, etc.

De cette main experte à l'incomparable maîtrise, sont sortis les jolis livres de notre amateur, parés du fameux « petit mouton » d'or.

Nous voyons une autre facture dans les livres de Longepierre reliés en maroquin d'un beau bleu solide, sans doublure, et décorés de la Toison évidée, tels que se montrent les auteurs latins de la collection dite *variorum*, et certains de ses livres, comme les *Aventures de Télémaque* ou les *Essais de Montaigne*... Le baron Pichon qui en eut de si beaux, les croyait postérieurs en date aux précédents.

C'est à l'un des Padeloup que l'on donne généralement ces reliures de fort élégante tournure, aux chasses courtes, à la roulette spéciale. Mais auquel, car c'est toute une dynastie ? Antoine Padeloup qui avait épousé Françoise Cusson, fille d'un célèbre relieur-doreur, était libraire : De ses cinq enfants, Michel est le chef des relieurs-doreurs de la rue Saint-Jacques. Il eut lui-même cinq enfants dont trois on fait de la reliure, Silvestre-Antoine, né en 1676, Philippe, né en 1680 et Antoine-Michel né en 1685. On peut choisir entre eux quatre.

Jal, à l'information si précise, parce qu'elle s'appuie

(1) Catalogue des Livres de M. Bellanger.

toujours sur des actes de l'état-civil, mentionne encore Augustin Du Seuil, un provençal entré chez les Padeloup comme ouvrier relieur, et qui épousa le 23 novembre 1699, à Saint-Séverin, Françoise Padeloup, âgée de 25 ans. Comme à l'acte de décès de sa femme, arrivé en 1714, Du Seuil se qualifie de relieur de Monseigneur et de Mme la duchesse de Berry; et quand on songe qu'à cette époque Longepierre était secrétaire des Commandements de la princesse, il y a de grandes chances pour que certains des livres de notre amateur soient reliés par lui.

Dans une troisième catégorie de livres, il faut ranger les volumes en veau fauve et en veau marbré, très soignés encore, parés des mêmes toisons, où se sent aussi l'empreinte de l'atelier de Padeloup, et recouvrant des ouvrages de moindre importance, controverses religieuses, traductions, livres d'histoire; puis les simples « veau brun » tels qu'ils sortaient de la boutique initiale, que l'amateur fit parfois timbrer de son fer, où se contenta d'apposer sa belle signature ou son *ex-libris* sur papier.

(*A suivre*). Bon Roger Portalis.

LES DE THOU

ET LEUR

CÉLÈBRE BIBLIOTHÈQUE

1573 - 1680 - 1789

(D'après des documents inédits.)

(Suite)

LES TRADUCTIONS FRANÇAISES DES *HISTORIÆ DE J.-A. DE THOU*

I

Le lecteur qui a étudié l'histoire universelle de 1546 à 1607, et en particulier, celle de la France sous les derniers Valois, connait l'œuvre du président de Thou. Il n'ignore pas non plus les persécutions dont cet admirable ouvrage et son auteur ne cessèrent d'être l'objet de la part du clergé et de tous ceux qu'animait encore l'esprit détestable de la Ligue. Ils ne pouvaient pardonner au grand historien, à l'intègre magistrat, d'avoir, bien que catholique fervent, prêché la tolérance religieuse et négocié l'édit de Nantes.

De Thou écrivit son Histoire en latin, non par amour-propre de parfait latiniste, — comme nous l'avons entendu dire, — mais bien pour obéir à une nécessité.

C'était, en effet, la langue de l'Europe savante, dont il briguait les suffrages (1). Peut-être eût-il néanmoins consenti à ce qu'on la traduisit dès lors en français puisque Henri IV donnait l'exemple, par la traduction que ce prince fit faire de l'épître dédicatoire ; la plus belle page qui soit sortie de la plume de De Thou (2). Malheureusement, l'animosité qui régnait contre sa personne et son œuvre était telle que, craignant les interprétations perfides, et surtout, d'augmenter par une plus grande publicité le nombre de ses ennemis, il demanda au roi d'interdire toute version française de l'*Historia sui temporis*. A ces fins, au privilège pour dix ans accordé à Jacques-Auguste de Thou personnellement le 6 novembre 1603, Henri IV, le 22 janvier 1607, en ajouta un second, portant « inhibitions et deffenses très expresses à tous Imprimeurs, Marchands-libraires, autres que celuy ou ceux qui auront de luy pouvoir et permissions de l'entremettre d'imprimer lesdits livres... *mesme les faire traduire en françoys* où il s'y pourroit commettre grandes fautes et erreurs contre l'intention de l'Autheur, *principalement en la version françoyse*... sous peine de confiscation desdits livres et d'amende arbitraire ». (3).

(1) Aussi, rapporte Bayle (art. *Oricellarius*, sur l'autorité du sieur de Girac) « M. de Thou, qui a parlé Latin aveque l'abondance et la majesté de Tite-Live, ne respondoit jamais aux harangues et aux compliments qu'on luy faisoit en cette langue, que par truchement. » (C'est à cause « qu'ayant étudié les finesses et les beautés de cette langue il craignoit d'être barbare, s'il se hazardoit à la parler sur le champ). »

(2) Au XVIIe siècle, on considérait cette préface comme étant l'une des trois plus belles qui eussent été écrites. Les deux autres étaient la préface de Calvin à l'*Institution chrétienne* et celle de Casaubon à son édition de Polybe.

(3) Les deux privilèges se trouvent à la suite du livre LVII sur feuillets non paginés, dans uu volume sans tomaison intitulé :

Les passages que nous soulignons visaient surtout une traduction qui se préparait à Genève et dont de Thou craignait que des exemplaires fussent importés en France. Aussi, s'empressa-t-il de demander à Casaubon, qui était Genevois, d'intervenir auprès de ses compatriotes. Celui-ci, dans la semaine même, écrivit à Simon Goulart en ces termes :

Monsieur,

J'ay esté chargé par Monsieur le Président de Thou de vous prier de sa part vous opposer à ceux qui par de là, comme on tient par deçà, veulent mettre en françois son Histoire. Ledit Sieur désire pour plusieurs causes grandes, que pour encore son livre ne soit traduit, ou pour le moins qu'il ne soit imprimé sans qu'il l'ait veu, et, à ces fins a obtenu defense d'en imprimer en France aucune version, ou d'y en vendre aucune imprimée ailleurs. Il ne sçait ni moy aussi qui est l'autheur de cette version, seulement il a esté adverti par quelqu'un que mon Seigneur de Candale (1) la faisoit imprimer, ou vouloit faire imprimer, et que en sçaviez quelque chose ; ce qui l'a occasionné de vous prier par moy que apportassiez s'il vous plaist, vostre crédit à ce que cela n'advienne : veu mesmes qu'il y en a une nouvelle édition sur la presse tantost achevée, augmentée de la moitié autant. Je vous prie donc de donner au dit Sieur ce contentement, que pour plusieurs causes il désire obtenir de vous, et de tous ceux qui par delà voudroient réimprimer son œuvre à son desçu, soit en François, soit en Latin. Si je vous avois dit

Jacobi Aug. Thuani Historiarvm sui temporis libri VI. Reliqua Karoli IX quæ in seconda parte secundi tomi desiderabentur. Parisiis... Ambrosium et Hieronymum Drouart... MDCVIII. In-8.

(1) Pyramus de Candolle, savant typographe, que Casaubon qualifie de *Monseigneur* parce qu'il était gentilhomme, appartenant même à une des grandes familles d'Italie et de Provence.

ce qui principalement le meut à s'opposer à cela, vous trouveriez bonne sa résolution...

Vostre très humble serviteur,

Is. CASAUBON.

A Paris ce 27 janvier 1606.

A Monsieur Goulart fidèle Pasteur dc l'Église de Dieu (1).

La traduction que de Candolle « faisoit imprimer ou voulait faire imprimer », ne pouvait être qu'une traduction des dix-huit premiers livres de l'Histoire de De Thou ; les seuls qu'en janvier 1606 celui-ci eût fait paraître. Ce n'était donc pas encore l'œuvre considérable que nous connaissons. Le projet fut immédiatement abandonné.

De Thou, vers la fin de sa vie, songea à traduire lui-même son Histoire en français ; malheureusement sans qu'il ait pu donner suite à ce projet. Bientôt après, une version allemande des cent trente-deux livres du texte original qu'on venait de publier à Genève parut à Francfort (3) ; mais des années s'écoulèrent après la

(1) Cette lettre ne figure ni dans les Épîtres de Casaubon ; Rotterdam, 1709, in-folio, ni dans ses Éphémérides publiées par John Russell ; Oxford, 1850, 2 vols. in-8, Elle se trouve, *ex manuscripto*, dans le *Sylloge scriptorum varii generis et argumenti*, formant le tome VII du de Thou de Buckley, *pars* I, p. 20.

Dupuy, dans une lettre à Scaliger, 20 mai 1606, mentionne aussi le projet qu'on avait à Genève de traduire de Thou ; mais il l'attribue à un ministre protestant ; *Epistres françoises à J.-J. de la Scala ;* Harderwyck, 1624, pet. in-8, p. 163. Colomiès, *Bibliothèque choisie ;* La Rochelle, 1682, in-12, p. 18, croyait que c'était Simon Goulart.

(2) « J'ai ouï dire à feu M. Ménage, qu'il savait de bonne part que si M. de Thou ne fut pas mort si tôt, il aurait mis en françois sa belle et curieuse histoire. » De Sénecé, *Remarques historiques sur les Mémoires du cardinal de Retz* ; dans les *Œuvres diverses de Sénecé* 2e édition d'Augé ; Paris, 1806, p. 270.

(3) *Historische Beschreibung deren Namhafftigsten Geistlichen und Weltlichen Geschichten auss dem Lateinischen im Teutsche gebracht.*

mort de De Thou avant qu'on traduisit son œuvre dans sa langue maternelle.

Le premier qui l'entreprit fut Gabriel Boule, pasteur de Vinsobres, en Dauphiné, qui plus tard abjura le calvinisme et devint historiographe du roi. Le fait de cette tentative nous était connu par l'épître au lecteur de son *Essai de l'Histoire générale des Protestants* (1). Mais ses lettres inédites à Pierre Dupuy écrites de Vinsobres en 1638 et 1639, renferment d'amples et intéressants détails sur cette entreprise, qui eut l'approbation, voire même les conseils de François de Thou et de Dupuy.

Dans la plus ancienne de ces lettres qui nous soit parvenue, on remarque les passages suivants :

Il y a environ 5 ou 6 années que j'ai travaillé à faire les préparatifs nécessaires pour la translation de l'Histoire de M. le Président de Thou consistant en 144 livres, desquels il y en a 26 de traduits et mis au net.

Mais d'autant qu'on n'a rien osé encore mettre au jour sans avoir des instructions de la maison de l'auteur, j'avais eu communication l'année dernière avec M. Dupuy qui demeure au logis de M. de Thou filz (2) auquel il avait pleu de m'esclaircir sur tout plein de doutes que je lui avais proposés et dont j'avais recueilli un très grand fruict pour l'avan-

Frankfurt a/M. Gedruckt bei Egenolff Emelin. (Verleger Peter Kopff); 1621-1622, 2 vols. in-folio. C'est la même officine qui publia trois ou quatre éditions latines de 1617 à 1628, Mais, dès 1608, (s.d.) et 1614 par N. Hoffmann (5 vols. in-8) on en publiait déjà dans cette ville. Ajoutons que l'édition francfortoise de 1625 fut faite avec l'assentiment de Dupuy et de Rigault, qui fournirent même les corrections et additions qu'on y remarque. Ces publications répétées montrent que l'Histoire de De Thou fut mieux accueillie eu Allemagne qu'en France.

(1) Paris, 1646, in-8.

(2) Il s'agit du fils ainé, l'infortuné François de Thou. Les deux autres fils de l'historien étaient Achille-Auguste, qui mourut en 1635 et portait le nom de « M. de Meslay », l'autre, Jacques-Auguste II, celui d'abbé de Bonneval jusque vers 1643.

cement et la perfection de l'ouvrage réussissant a l'honeur de l'Auteur et de sa maison.

Ayant ensuite désiré de voir quelque pièce de mon travail, je lui envoyai au mois de juillet dernier ma lettre dédicatoire à S. A. d'Orange acceptée désia en Holande ; la translation de l'épistre de l'auteur au feu roi et du premier livre avec quelques lumières marginales, et ofre de prendre absolument des avis dudit Sieur Dupuy et d'observer ponctuellement ses instructions tant sur le stil que pour tout ce qui y peut estre du mien... (1).

La correspondance fut renouée avec Dupuy le 14 février 1638 ; malheureusement, nous n'avons ni les lettres de ce dernier, ni les avis que François de Thou fit transmettre à Boule, qui, sur le sujet de la traduction, continua d'écrire à Dupuy jusqu'au 26 décembre 1639 (2). Sa lettre sous cette dernière date nous apprend les difficultés qu'il cherchait à surmonter et, ce semble, pourquoi son travail fut interrompu ou ne fut jamais publié. Elle est assez intéressante pour être donnée ici entièrement.

Je remercie bien fort Monsieur de Thou de sa résolution sur mon travail, sur laquelle vous me marquez, et tacherai de satisfaire à ses intentions. L'on ne doit avoir aucun doute pour la fidélité, atendu que je suis si exacte, que je collationne à présent tout ce que j'ay mis au net avec l'original, par le moyen d'un lecteur que je tien. Quant au langage, je

(1) Dupuy 803, f° 248. C'est une feuille volante sans date ni signature, mais de l'écriture de Boule et qui sans doute accompagnait la lettre à Dupuy du 14 février 1638 (*op. cit.*, f° 252). Dans cette hypothèse. il aurait commencé à préparer sa traduction de De Thou dès l'année 1632-33.

(2) Dupuy 803, f°s 248, 252, 255 et 256, pour la dernière lettre qui est datée de Vinsobres, 11 mars 1645 (après son abjuration) mais dans laquelle il n'est fait mention que de « ce que Dieu lui ait fait la grâce de le rendre Catholique avec une grande édification », et de son brevet d'historiographe du roi.

m'estudie à la néteté et propriété avec des soins et travaux si particuliers, que j'espère de me garantir des reproches, et d'accomplir vos désirs. Sur la continuation de vos ofres j'ai dressé un autre cayez de difficultez, lequel je vous envoye comme les précédents à ce qu'il vous plaise d'y mettre vos sentiments de mesme qu'aux autres, et au plus tôt qu'il se pourra, estant sur la veille de commencer à faire travailler la presse. A quoi je me trouve sollicité avec de grandes instances de divers endroits, et notamment du pays bas. Il est vrai que les imprimeurs sur ce que je ne puis pour encore leur fournir tout l'œuvre traduit, mais seulement une partie, font difficulté de l'entreprendre sans avoir un privilège du Roi, à cause de la conséquence, laquelle seroit grande pour eux et pour moi si puis après d'autres y métoient la main. Il vous plaira donc, Monsieur, d'y penser, et me faire la faveur de conférer avec Monsieur de Thou, lequel je salue très humble ment pour aviser au moyen de me faire obtenir ce privilège portant la faculté de le conférer à qui bon me semble, et les inhibitions et défenses requises à tous autres d'entreprendre, continuer, ni imprimer ce travail sans ma permission. Je croi que c'est là l'intention desdits imprimeurs, et à l'imitation d'un semblable obtenu pour l'impression de l'Indice expositoire des noms propres de cet historien (1). Si tant est que je la puisse avoir, je m'en sentirai grandement obligé à Monsieur de Thou et à vous ; et si l'ambassadeur de Messieurs les Etats-Généranx du pays-bas y est utile, je l'en ferai prier si vous le jugez ainsi à propos. Sur quoi j'aten vos avis et assistance, et demeure, Monsieur, Votre très humble et plus obéissant serviteur.

BOULE.

De Vinsobres 26 décembre 1639 (2).

C'est tout ce qu'on sait de la tentative de Gabriel Boule, et ce qu'il avait traduit de l'Histoire de De Thou

(1) *Nominum propriorum Virorum, Mulierum, Populorum, etc. de que in V. I. Iacobi Augusti Thuani Historiis leguntur... Genevæ, apud Aubertum,* 1634, in-4. C'est l'œuvre de Jacques Dupuy, quoique le privilège soit au nom de Pierre Bessin, son valet de chambre.

(2) Dupuy, 803, f° 255-6.

est aujourd'hui perdu. N'ayant pas réussi à obtenir le privilège indispensable, Boule ne put non plus trouver d'éditeur, en Hollande ou en France, et l'entreprise fut abandonnée.

*
* *

La première traduction en français qu'on imprima, mais en partie seulement, est celle du miséreux Pierre du Ryer, éditée par Auguste Coubé, libraire parisien, en 1657, qui le payait sans doute à raison d'un écu la feuille, comme pour les traductions d'Hérodote, de Polybe, de Tite-Live ou de Cicéron. La difficulté était d'autant plus grande, que l'infortuné traducteur n'avait pas pour de Thou la ressource de quelque vieille version française à remanier que lui offraient d'habitude les auteurs grecs et latins (1).

On peut se faire une idée de ce que devint la belle prose latine du président de Thou et le caractère élevé de son œuvre dans de telles mains. La tâche, aussi difficile que peu rémunérée, fut d'ailleurs interrompue après le troisième volume (au règne de Henri III) par la mort de du Ryer, arrivée en 1658. Mais ce qui montre bien un progrès accompli dans les mœurs, c'est le fait que cette fois, la traduction de l'Histoire de De Thou, au lieu d'être interdite, reçut un privilège de Louis XIV et fut dédiée à Fouquet « attendu, dit naïvement l'éditeur, que

(1) « Quoi, vous louez ma version de Sénèque : A d'autres, vous ne m'y attrapperez pas : Sçachez, Monsieur, que je l'ai faite en six mois, et qu'il faudrait six ans la faire comme il faut. Ma traduction est une traduction de Villelom. » *Lettre ou apologie de feu M. du Ryer*, dans *Essais de lettres familières sur toutes sortes de sujets. Ouvrage posthume de M. l'abbé Furetière.* Bruxelles, 1693, in-12, p. 17. Comme ce n'est qu'une sorte de *Parfait Secrétaire*, on est porté à croire que la lettre est apocryphe. Aussi ne la citons-nous que comme indiquant l'opinion de l'époque sur les traductions de du Ryer.

si Hérodote est le père de l'Histoire ancienne, Monsieur de Thou est le chef-d'œuvre de la moderne » (1).

Aussitôt du Ryer décédé, Jean du Pan (2), ancien professeur de philosophie, et alors un des syndics de Genève, voulut continuer la traduction, et dès 1659, rapporte Lelong-Fontette (3), il en remit à Denis Godefroy II la première feuille imprimée ; laquelle ne fut suivie d'aucune autre. Par ailleurs, Charles Sorel relate dans sa *Bibliothèque françoise*, imprimée en 1664, que « le reste [de la traduction de du Ryer] est continuée présentement par M. Cassandre qui a tant de capacité qu'il s'acquitte fort dignement de ce travail ». Rien n'indique qu'on y donna suite.

(*A suivre*) HENRY HARRISSE.

(1) Comme signe de l'admiration croissante au XVIIe siècle en France pour l'œuvre de De Thou, on peut citer la préface-spécimen lancée à Paris, entre 1645 et 1658, pour un projet d'*Annalium europæorum sæculi à Christo XVII, sive Thuani, continuati liber.*

L'auteur, resté inconnu, et qui ne semble pas avoir tenu compte de la continuation de Nicolas Rigault, ajoute ceci : « Pour que l'on ait une intelligence plus complète des choses advenues en l'année 1607 (là, en effet, s'arrête de Thou), je me suis décidé à suivre ses traces, autant que mon génie et mes forces me le permettront : *cuius vestigiis quoad genius, viresque meæ patientur, inhærere constitui.* » C'est une plaquette de 4 pages petit in-4, *s. a.* imprimée à Paris par Sébastien et Gabriel Cramoisy associés ; donc entre 1645 et 1658. (Bibliothèque nationale, L 20 a 27).

(2) Né en 1608, Jean du Pan ne devint premier syndic qu'en 1675 et mourut en 1684, Galiffe, *Notices génalogiques sur les familles genevoises* ; t. I, p. 146.

(3) *Bibliothèque historique de la France*, t. II, n° 19.869, *seq.*

CHRONIQUE

Legs à la Bibliothèque nationale. — M. le marquis de Naurois, récemment décédé, a légué, par testament, à la Bibliothèque nationale un certain nombre de lettres autographes, de livres, de manuscrits provenant de Jean Racine, dont il était le descendant.

Voici d'après *L'Amateur d'autographes*, de Noël Charavay, la liste de ces précieux objets.

1° Le portrait de Jean Racine par J.-B. Santerre ; 2° tous les manuscrits, livres sur vélin et manuscrits à miniatures, livres annotés par Jean Racine, Louis Racine et André Chénier ; 3° les lettres autographes de Jean Racine, Nicole, d'Aguesseau, J.-B. Racine, Louis Racine, Voltaire, etc. ; 4° trois lettres autographes de Jean Racine et des autographes de Boileau qui se trouvent en tête du premier volume des œuvres de Jean Racine ; 5° tous les manuscrits de Louis Racine, commentaires sur les évangiles, odes et psaumes traduits en vers, recueils, études, projets de divers ouvrages, etc.

Notre confrère ajoute que le legs de tous ces objets est soumis à l'usufruit de Mme la marquise de Naurois.

Lorenzaccio. — M. Pierre Gauthiez vient de publier, à la librairie Albert Fontemoing, un très intéressant ouvrage que nous nous empressons de signaler à nos lecteurs.

La Renaissance italienne ne compte pas de personnage plus complexe et plus curieux que *Lorenzaccio*. Musset l'a rendu fameux dans un drame. Il restait à l'étudier complètement, à le faire revivre tout entier d'après les documents authentiques et inédits. C'est une page nouvelle de l'histoire des mœurs et des lettres que M. Pierre Gauthiez vient d'écrire en fixant, après ceux de l'*Arétin* et de *Jean des bandes noires*, les traits de ce prince artiste, pervers, de ce littérateur qui passe de la plume au poignard et de la débauche à l'intrigue, capable d'imiter Brutus et de donner à Molière le modèle de ses meilleures comédies.

Lorenzaccio est orné de huit reproductions hors texte d'après les dessins de Pierre Gusman.

Souvenirs du général A. d'Hautpoul. — Les *Souvenirs sur la Révolution, l'Empire et la Restauration*, du général marquis Amand d'Hautpoul, que vient de publier M. le comte Fleury à la librairie Émile-Paul, apportent une très utile contribution à l'histoire générale. L'auteur parle en témoin averti des années de la Terreur, de l'École Polytechnique, des campagnes du Consulat et de l'Empire. Le livre se termine par un chapitre vibrant sur la défense des Invalides en 1830. D'Hautpoul commandait alors l'École d'État-Major et il était venu, avec ses élèves, se porter au secours de La Tour-Maubourg. C'est une très belle page d'histoire destinée à devenir classique.

Le duc de Mortemart et le baron de Bourgoing. — La même librairie vient également de mettre en vente un curieux volume de souvenirs anecdotiques sur le duc de Mortemart et le baron de Bourgoing. Ces souvenirs sont publiés par M. le baron Pierre de Bourgoing.

Le général duc de Mortemart, ambassadeur du roi Charles X près la Cour de Russie, et le baron de Bourgoing, premier secrétaire d'ambassade, accompagnèrent en 1828, dans la guerre contre la Turquie, le tsar Nicolas qui les honora de son amitié.

Nous voyons reconstitués, dans cet ouvrage, la vie intime au camp impérial, l'aspect d'une Cour aux habitudes toutes militaires, où les questions diplomatiques se traitent directement avec le Souverain, beaucoup plus souvent à cheval, à côté de lui, pendant le défilé des troupes, ou dans l'intervalle de deux batailles, que dans le silence du cabinet.

Ce volume est aussi une page intéressante de cette éternelle question d'Orient, et M. le baron P. de Bourgoing a rendu un grand service à l'histoire en exhumant ces souvenirs du plus vif intérêt, en faisant connaître les côtés ignorés d'une campagne de guerre peu connue et qui méritait d'être étudiée.

Louis XVII. — Sous ce titre : *La Correspondance intime et inédite de Louis XVII*, M. Otto Friedrichs vient de faire paraître, à la librairie H. Daragon, le premier tome d'un ouvrage qui sera complet en deux volumes.

Par cette nouvelle publication, M. Otto Friedrichs, qui a consacré plus de vingt années de sa vie à la réhabilitation de Naundorff, apporte à l'histoire, aux partisans comme aux adversaires de son héros, une documentation précieuse, on peut dire indispensable pour la question de l'identité de « Naundorff » avec le fils de Louis XVI et de Marie-Antoinette.

Ces lettres accompagnées de notes et d'éclaircissements sont pré-

sentées au public par M. Jules Bois ; elles sont ornées de douze planches hors texte et de deux fac-similés d'écriture.

Ventes de livres. — Du lundi 16 mai au samedi 21 mai, à l'Hôtel Drouot, salle n° 10, à 2 heures, vente de la bibliothèque de feu M. E. Massicot. Quatrième partie. Livres anciens et modernes en divers genres. Voyages. Beaux-Arts. Livres illustrés du XIXe siècle. Éditions de bibliophiles. Éditions originales d'auteurs contemporains (*M. A. Durel, expert*).

— Les 25 et 26 mai, rue des Bons-Enfants, 28, salle n° 3, à 8 heures du soir, vente de livres anciens et modernes, la plupart relatifs aux beaux-arts et à l'architecture. (*M. Henri Leclerc, expert*).

— Le 1er juin, à l'Hôtel Drouot, salle n° 9, vente de livres anciens, rares et curieux, la plupart reliés en maroquin, provenant de la bibliothèque de M. H. T. (*M. A. Durel, expert*).

— Les 8 et 9 juin, à l'Hôtel Drouot, salle n° 10, vente de beaux livres anciens et modernes, composant la bibliothèque Alfred Barrion. (*M. Edmond Sagot, expert*).

Vente d'autographes. — Le samedi 28 mai, à l'Hôtel Drouot, salle n° 9 à 3 heures, vente d'une précieuse collection de lettres autographes et de documents historiques parmi lesquels des lettres de Barbaroux, Carrier, Couthon, Fabre d'Églantine, Guadet, Mirabeau, Robespierre, Philippe-Égalité, princesse de Lamballe, Mlle de Sombreuil, Hoche, Desaix, Lannes, Moreau, Ney, François II, Napoléon, Joséphine, Marie-Louise, Baudelaire, Alfred de Vigny, Mme Desbordes-Valmore, Verlaine, etc. (*M. Noël Charavay, expert*).

— Le 3 juin, à l'Hôtel Drouot, salle n° 9, à 3 heures, vente d'autographes composant la collection de M. B. Gourio de Refuge (troisième vente). Académie des Beaux-arts. Académie des sciences morales et politiques. (*M. Noël Charavay, expert*).

Ventes d'estampes. — Le 24 mai, à l'Hôtel Drouot, salle n° 10, vente d'œuvres de Félicien Rops, dessins, eaux-fortes, lithographies (collection Alfred Barrion). (*M. Edmond Sagot, expert*).

— Du 25 mai au 1er juin, à l'Hôtel Drouot, salle n° 10, ventes de dessins et estampes anciens et modernes, caricatures noires et coloriées, publications artistiques, albums, (collection Alfred Barrion). (*M. Edmond Sagot, expert*).

Nécrologie. — Nous avons le regret d'enregistrer la mort de M. Auguste Molinier, professeur à l'École des Chartes, chevalier de la Légion d'honneur, décédé à l'âge de 53 ans.

Sorti le premier de l'École des Chartes en 1873, M. A. Molinier fut successivement sous-bibliothécaire à la Bibliothèque Mazarine, conser-

vateur de la bibliothèque du Palais de Fontainebleau, de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, puis professeur à l'École des Chartes. Parmi les œuvres que l'histoire, l'érudition et la bibliographie doivent à ce savant nous citerons : *Inventaire sommaire de la collection Joly de Fleury.* (Paris, A. Picard, 1881, in-8) ; *Chronique normande du XIVe siècle, publiée pour la Société de l'Histoire de France* [avec M. Émile Molinier] (Paris, Renouard, 1882, in-8) ; *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque Mazarine* (Paris, Plon et Cie, 1885-1892, 4 vol. in-8); *Les Obituaires Français au moyen âge* (Paris, impr. nationale, 1890, in-8) ; *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Départements. Tome 17. Cambrai [tome 22. Nantes, Quimper, Brest]* (Paris, Plon et Cie, 1891-1893, 2 vol. in-8) ; *Les Manuscrits et les miniatures* (Paris, Hachette et Cie, 1892, in-16) ; *Les Sources de l'histoire de France, leçon d'ouverture du Cours de critique à l'École des Chartes* (Paris, Armand Colin, 1893, in-8) ; *Les Sources de l'histoire de France* (Paris, A. Picard et fils, 1901-1903, 3 vol. in-8), etc.

M. Auguste Molinier a collaboré à la nouvelle édition de l'*Histoire générale du Languedoc* de Dom Vaissette ; il a publié aussi des éditions des *Pensées* de Pascal (Paris, Lemerre, 1878-1879, 2 vol. in-8), de la *Vie de Louis le Gros*, par Suger (Paris, A. Picard, 1887, in-8), des *Provinciales* de Pascal (Paris, Lemerre, 1892, 2 vol. in-8), de la *Correspondance administrative* d'Alfonse de Poitiers (dans la collection de documents inédits sur l'histoire de France) etc., etc.

REVUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

— Bibliothèque du vieux Paris. — Louis DENISE, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale. — Bibliographie historique et iconographique du Jardin des Plantes, jardin royal des plantes médicinales et muséum d'histoire naturelle. Ouvrage orné de 8 planches hors texte. *Paris, IXe, H. Daragon, éditeur, 30, rue Duperré, 30,* MDCCCCIII, in-8 de 2 ff. et 268 pp.

C'est en dressant, à la Bibliothèque nationale, l'inventaire du fonds des sciences naturelles que M. Louis Denise conçut l'idée de sa bibliographie du Jardin des Plantes. Félicitons-nous donc que cette mission ait été confiée à notre érudit confrère puisqu'elle nous vaut aujourd'hui un nouvel instrument de travail, très consciencieusement traité, qui permet désormais de connaître les nombreuses publications relatives à ce Jardin et au Muséum d'histoire naturelle.

La bibliographie de M. Denise comprend 728 articles ; c'est là un chiffre fort respectable, et encore l'auteur a-t-il soin de nous avertir qu'il a volontairement éliminé toute une catégorie d'ouvrages. « Et d'abord, écrit-il dans son introduction, le titre indique assez qu'on n'a pas voulu donner une bibliographie scientifique du Muséum d'histoire naturelle, qui serait proprement celle de la science française même, au moins pendant les XVIIe et XVIIIe siècles et la plus grande partie du XIXe, mais simplement l'ensemble des matériaux imprimés et des documents iconographiques relatifs à l'histoire physique, administrative et pittoresque d'un « lieu dit » Jardin des Plantes, coin de Paris aussi recommandable depuis trois siècles par les promenades qu'il offrit aux Parisiens et aux étrangers que par l'éclat de l'enseignement qui en sortit. »

Le plan est net et précis ; on sait ainsi ce que l'on est en droit de demander à cette bibliographie et l'auteur a été bien avisé en en prévenant le lecteur ; car, il n'eût pas manqué d'esprits grincheux pour lui reprocher, soit par ignorance, soit par malice, d'avoir omis de décrire tel ou tel document. Quelle joie ineffable pour les professionnels du *Non cité par !*... M. Denise ne la leur a pas procurée. Il a bien fait.

Il me semble utile de reproduire ici la table des divisions placée en tête du livre ; elle donnera, mieux que nous ne saurions le faire, l'idée exacte du contenu de cet important et excellent répertoire bibliographique.

I. — Histoire générale. Ouvrages embrassant plusieurs périodes de l'histoire du jardin. Grandes publications illustrées. N°s 1 à 8.
II. — La Création du Jardin Royal des plantes médicinales. *A* Le Précurseur : Le Jardin de Jean Robin, n°s 9-11 — *B.* Guy de la Brosse. Ses écrits. Documents contemporains n°s 12-34 — *C.* Ouvrages sur la période de Guy de la Brosse ou chevauchant sur cette période et la suivante n°s 35-49.
III. — Le Jardin du Roi, de Vautier à Cisternay du Fay, n°s 50-119.
IV. — Le Jardin du Roi. Période de Buffon, n°s 120-150.
V. — Le Muséum d'Histoire naturelle. Période de la Révolution et période moderne. Détails de l'histoire. Ouvrages relatifs à l'organisation et à l'enseignement. Polémiques et critiques diverses. Actes intérieurs. Cérémonies officielles : inaugurations, etc. N°s 151-282.
VI. — Descriptions générales. Guides et albums. Projets d'embellissement et d'agrandissement. Plans, vues d'ensemble et iconographie collective. Mémoires, fantaisies, romans et poésies sur le Jardin des Plantes, n°s 283-381.
VII. — Descriptions particulières. — 1. Les Jardins et les serres, n°s 382-444. — 2. La Ménagerie, n°s 445-589. — 3. La Ménagerie des reptiles, n°s 590-619. — 4. Les Galeries : guides spéciaux. Les Laboratoires. Iconographie monumentale, n°s 620-713. — 5. La Bibliothèque, n°s 714-721. — 6. Les périodiques, n°s 722-728.

M. Denise n'a pas seulement imprimé, dans sa bibliographie, des titres d'ouvrages ; il a fait suivre un très grand nombre de ces titres de notes intéressantes et substantielles, donné de précieux dépouillements de texte et de gravures : il a aussi, très heureusement, comme l'ont déjà fait MM. Paul Lacombe et Maurice Tourneux, indiqué les cotes que portent, dans les diverses bibliothèques publiques ou particulières où il les a consultés les livres mentionnés. Enfin une table alphabétique des auteurs et une table des principales matières terminent l'ouvrage, illustré de neuf planches hors texte qu'il eut peut-être été bon de « tabuler » aussi.

Les savants et les amis de notre vieux Paris ne manqueront pas de consulter le travail de M. Louis Denise ; ils y trouveront des renseignements d'une rigoureuse précision et l'indication de quantité d'opuscules, rares ou curieux, peut être bien oubliés aujourd'hui.

GEORGES VICAIRE.

— *Dernières brochures reçues* : J. FAVIER. — Sentences et proverbes français recueillis en Lorraine au XVIe siècle (*Nancy, impr. Berger-Levrault et Cie* [1904]. *Extrait* des Annales de l'Est, in-8 de 17 pp.) — Exhibited at the Grolier Club, 29, East thirty-second street, from April 15 th. until may 7 th, nineteen hundred and four. Catalogue of etchings and dry-points by James McNeill Whistler. (*New-York, the de Vinne press* [1904], in-16 de 72 pp.). — Le deuxième centenaire de la mort de Bourdaloue et la paroisse Saint-Paul-Saint-Louis [par M. Henri Chérot]. (*Paris, librairie Lahure*, 1904, in-8 de 50 pp. et 1 f. — Se vend au profit du Monument commémoratif (1 franc). — Henri ONFROY. — Histoire des papeteries à la cuve d'Arches et d'Archettes (1492-1904). (Paris, Arthur Rousseau, 1904, in-8 de XV-45 pp. avec 8 planches hors texte). Publiée d'abord dans les Mémoires et documents du Musée social.

LIVRES NOUVEAUX

Réimpressions de livres anciens, Bibliographie, Autographes, Manuscrits, Imprimerie, Reliure, Blason, Généalogie, Chroniques, Ex-libris, etc.

— Ernest QUENTIN-BAUCHART. — Mélanges bibliographiques (1895-1903). *Paris, Henri Leclerc*, in-4.

Tiré à 150 ex. sur pap. de Hollande (15 fr.)

— François MATHIAS, chef des travaux typographiques à l'Imagerie d'Épinal. — Notice sur l'imagerie d'Épinal. Son origine et ses créations ; ses collections ; une visite à l'Imagerie ; son personnel. Illustré d'anciennes gravures extraites des bois du temps. *Épinal, imprimerie Pellerin et Cie*, in-8 (60 cent.)

Publications de luxe.

Chez François Ferroud (Librairie des amateurs) :

— H. de BALZAC. — La Vendetta. Illustrée de dix-neuf compositions de Adrien Moreau, gravées à l'eau-forte par Xavier Lesueur. In-8.

Il a été tiré 250 ex. savoir : nos 1 à 20, sur pap. du Japon ou gr. pap. vélin d'Arches, avec trois états des eaux-fortes et une composition inédite à l'aquarelle de Adrien Moreau (400 fr.) ; nos 21 à 50, sur pap. du Japon ou gr. pap. vélin d'Arches, avec trois états des eaux-fortes (200 fr.) ; nos 51 à 100, sur pap. du Japon ou gr. papier vélin d'Arches, avec deux états des eaux-fortes (120 fr.) ; et nos 100 à 250, eaux-fortes avec la lettre (60 fr.)

Chez Henri Leclerc :

— BALZAC. — Histoire de l'Empereur racontée dans une grange par un vieux soldat. Préface par Henry Houssaye, de l'Académie française. 14 planches gravées à l'eau-forte, en couleur (par superposition de 4 planches), par Adolphe Lalauze, d'après les aquarelles originales d'Alphonse Lalauze. Pet. in-4.

Tiré à 300 ex. numérotés savoir : 100 ex. sur pap. vélin très fort du Marais, contenant les planches gravées en couleurs, reproduction exacte des aquarelles et un tirage en noir, fait sur la planche mère, terminée après le tirage en couleurs (nos 1 à 15, avec une aquarelle originale d'Alphonse Lalauze, *épuisés*), nos 16 à 100 (200 fr.) ; et 200 ex. sur pap. vélin du Marais, avec un tirage en noir fait sur la planche mère terminée (40 fr.).

Publications diverses.

— Pierre GAUTHIEZ. — L'Italie du XVIe siècle. Lorenzaccio (Lorenzino de Médicis), 1514-1548, contenant huit reproductions hors texte d'après les dessins de Pierre Gusman. *Paris, Albert Fontemoing*, in-8 (7 fr. 50).

— Gaston SCHÉFER. — Le Disparu, comédie en trois actes. *Paris, Charles Smid,* in-12.

— Général marquis Amand d'HAUTPOUL. — Souvenirs sur la Révolution, l'Empire et la Restauration, mémoires inédits publiés par le comte Fleury. *Paris, Émile-Paul,* in-8 (7 fr. 50).

— Émile FAGUET, de l'Académie française. — En lisant Nietzsche. *Paris, Société française d'imprimerie et de librairie,* in-18 (3 fr. 50).

— Louis LE CARDONNEL. — Poèmes. *Paris, Société du Mercvre de France,* in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré en outre, 5 ex. sur pap. du Japon (n°s 1 à 5) à 15 fr.; 19 ex sur pap. de Hollande (n°s 6 à 24) à 10 fr. et 3 ex. sur pap. de Chine, marqués A, B, C.

— Édouard QUET. — Les Célébrités d'aujourd'hui. — Alfred Capus. Biographie précédée d'un portrait-frontispice, illustrée de divers dessins et d'un autographe, suivie d'opinions et d'une bibliographie, ornements typographiques d'Orazi. *Paris, E. Sansot et Cie*, in-18 (1 fr.).

Il a été tiré, en outre, 10 ex. sur pap. du Japon (n°s 1 à 10); 5 ex. sur pap. de Chine (n°s 11 à 15) et 15 ex. sur pap. de Hollande (n°s 16 à 30).

— Paul LÉAUTAUD.— Les célébrités d'aujourd'hui.— Henri de Régnier. Biographie précédée d'un portrait-frontispice, illustrée de divers dessins et d'un autographe, suivie d'opinions et d'une bibliographie, ornements typographiques d'Orazi. *Paris, E. Sansot et Cie*, in-18 (1 fr.).

Il a été tiré, en outre, 12 ex. numérotés sur pap de Hollande.

— Maurice BARRÈS. — Huit jours chez M. Renan, suivi de M. Renan au Purgatoire. *Paris, E. Sansot et Cie*, in-16 (1 fr.)

— Maurice BARRÈS. — Les Lézardes sur la maison. *Paris, E. Sansot et Cie*, in-16 (1 fr.)

— Henri DELORMEL. — Les deux maîtresses de l'étudiant. Première sensations. Psychologie au Quartier Latin. *Paris, Bibliothèque internationale d'édition,* in-16 (1 fr.)

— René BAZIN, de l'Académie française. — Le Guide de l'Empereur. *Paris, Calmann Lévy,* in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 15 ex. numérotés sur pap. de Hollande (12 fr. 50).

JEANNE D'ALBRET

ET L'HEPTAMÉRON

La publication des *Contes de la reine de Navarre* faite pour la première fois en 1558 par Boaistuau sous le titre d'*Histoires des amans fortunez*, et par Gruget, en 1559, sous celui de l'*Heptaméron des Nouvelles*, constitue une singularité bibliographique dont l'explication n'a pas été jusqu'à ce jour offerte aux curieux des vieilles lettres françaises. Les deux in-quartos, pièces principales du procès, ne suffisent pas à éclaircir le rôle de Boaistuau. Pour la lumière complète, un premier document est indispensable ; c'est l'édition originale du *Chelidonius tigurinus* ou de l'*Institution du Prince*, paru en 1556. Ce livre est le point de départ de la fortune littéraire de Boaistuau ; mais les exemplaires en sont fort rares. Un heureux hasard m'ayant permis d'acquérir cet aîné des ouvrages de l'auteur, je viens exposer ici le résultat de mes recherches demeurées en suspens jusque là.

Gruget et Boaistuau ont été, comme Clément Marot et Bonaventure Despériers, valets de chambre de Marguerite de Navarre. A la mort de cette princesse, tous deux se mirent en quête d'une situation équivalente auprès de grands personnages. Claude Gruget, connu pour sa fidélité à la mémoire de la reine défunte et pour la rectitude de son caractère, est devenu le secrétaire du prince

de Condé. Boaistuau plus instruit, plus remuant, moins digne de confiance, n'a réussi d'abord qu'à s'introduire chez de moindres seigneurs. Entre les deux, le contraste est nettement marqué. Pour Gruget le vœu du maître, la tâche ordonnée, doivent être accomplis d'une manière scrupuleusement désintéressée. Pour Boaistuau l'initiative doit venir de lui et suivant ce principe, chacun de ses ouvrages sera entrepris avec une arrière-pensée d'intrigue et de poursuite de la faveur.

A cet égard la démonstration est d'une parfaite simplicité. Elle est singulièrement instructive. En 1556, Boaistuau, secrétaire de M. de Cambray, ambassadeur du roi aux Parties du Levant, désireux d'être comme Gruget appelé dans la maison de Bourbon, publie sous le titre de *Chelidonius tigurinus*, un traité du prince et il en offre la dédicace à François de Clèves, duc de Nevers, le jugeant seul digne de cet hommage comme issu d'une famille princière et comme éminent capitaine (1).

Dans la recherche de puissants protecteurs Boaistuau tourne sa vue du côté des princes de l'Église. A l'occasion des noces de Marie Stuart, l'archevêque de Glascow, Jacques Beaton, vint à Paris avec ses neveux. Pour ce haut personnage notre ambitieux écrivain tenait en réserve un morceau de choix : *le Théâtre du monde*, suivi de *l'Excellence de l'homme*. Le livre fut accueilli avec faveur et l'influence de l'archevêque protecteur à Paris du Collège des Ecossais, fut à ce point efficace que le *Théâtre du Monde*, traduit en anglais par Alday, eut trois éditions, dont on trouve des exemplaires

(1) C'est au duc de Nevers dont il était l'un des principaux officiers que François de Rabutin a dédié son livre *Des guerres de Flandres*, Paris, 1557.

au British Museum, avec un nombre relativement élevé des ouvrages de Boaistuau.

La genèse du *Théâtre du Monde* mérite quelques explications. L'auteur de ce livre s'était mis en tête de traduire la *Cité de Dieu*. Cette tâche était absorbante. Elle menaçait de durer longtemps. L'ambition du traducteur ne pouvait s'accommoder de lenteurs. Il tira de la lecture du texte de saint Augustin les éléments de son *Théâtre* des misères humaines. Mais son ami le comte d'Alsinois lui ayant adressé en guise de préface de très remarquables stances sur la destinée de l'homme, Boaistuau, pris d'émulation et voulant offrir aux neveux de Jacques Beaton un complément au *Théâtre du Monde*, écrivit en épilogue le *Traité de l'excellence de l'homme*.

C'est quelques mois après la production du *Théâtre* que furent publiées les *Histoires des amans fortunez*. Nous analyserons à la fin du présent article cet ouvrage qui a jeté sur le nom de Boaistuau une tâche ineffaçable. Malgré l'exécution que lui valut à ce sujet sa perfidie, l'infatiguable scribe ne s'arrêta point. Il était de ceux qu'une mésaventure, même méritée, une condamnation publique ne retiennent pas dans la voie où ils sont engagés.

En 1560, jamais pareille activité ne se manifesta dans la production et dans l'intrigue, Boaistuau dédie ses histoires prodigieuses à Jean de Rieux (1). Ce dernier protecteur est tellement satisfait de l'offrande que, dans un sonnet à l'auteur, il n'hésite pas à lui donner les plus expresses assurances de dévouement.

Les derniers vers de ce sonnet sont à citer :

> Et puisque me portant si bonne affection,
> Tu m'as rendu tien par obligation,
> Je serai toujours tien et de cœur et d'esprit.

(1) Petit-fils du Maréchal de Rieux, Jean IV, lieutenant du Roi en Bretagne. Créé marquis d'Asserac en 1574.

Le frère de Jean de Rieux, René (1), s'enthousiasma à son tour. Son admiration est sans limite :

> Tu sais combien tu es loué par la France,
> Et combien ton pays où tu n'as guère esté,
> A d'honneur, de plaisir et de félicité
> De t'avoir donné nom, vie, lait et naissance.

Il semblerait qu'alors Boaistuau n'eut pas d'autres appuis à ambitionner. Il demeure insatiable et se tourne de nouveau vers des altesses religieuses. Traducteur des *Nouvelles* de Bandello, il offre en 1561 ce nouvel ouvrage à Mathieu de Mauny, abbé des Noyers et neveu de François de Mauny, archevêque de Bordeaux, et dans sa manie inlassable d'hommages il donne, en 1566, une seconde édition de son *Chelidonius*. Le duc de Nevers étant mort, il supprime du titre du livre le nom de ce prince, son idole, pour le remplacer par une dédicace à Nicolas Breton, abbé de Saint-Sidroine, secrétaire du cardinal de Lorraine.

De tous les ouvrages de Boaistuau le dernier, l'*Histoire des persécutions de l'Église chrétienne* est le seul qui n'ait point eu de parrain. L'auteur surpris par la mort, un peu avant 1567, n'avait à cet égard pu exprimer aucune volonté. Son livre n'était pas terminé, il s'était borné à en recommander l'achèvement à son ami Pierre de Cistières qui succomba lui-même au cours de son travail. Un troisième ami de l'auteur et de son continuateur, de Cotteblanche, receveur des Aides en l'élection de Meaux, prit avec l'imprimeur soin de terminer et de mettre au point, en 1572, l'*Histoire des persécutions de l'Église chrétienne*. Une approbation des docteurs en théologie, du 8 novembre 1571, est placée à la fin de cette œuvre qui

(1) René, frère du précédent, chambellan du Roi de Navarre.

est trop peu connue et dont l'esprit est d'une modération d'autant plus appréciable que l'auteur écrivait au milieu des exaltations et des atrocités de la guerre civile. En faisant cette remarque on ne peut s'empêcher de se rappeler que Boaistuau vécut sa jeunesse auprès de Marguerite de Navarre et qu'il apprit d'elle à faire profession de tolérance.

Moins de dix ans, de 1556 à 1566, ont suffi à Boaistuau pour acquérir une notoriété qui subsiste encore. Il avait un savoir fondé sur un grand amas de lectures. A défaut de l'originalité qui crée et assure la réputation, il possédait une certaine habileté de forme. Enfin dans le monde des lettres il s'était fait d'illustres amis. Bernard de Girard et le comte d'Alsinois, Pierre Trédéhan et Jean de la Lande étaient ses fidèles. Par occasion il se lia avec Baïf et Joseph Scaliger qui se montrèrent favorables. Avec de telles relations il fut prôné pour son mérite et agréé pour ses flatteries. Il était habile dans la louange, appropriant chacune de ses dédicaces au personnage qui en était l'objet. C'est de cette manière qu'il réussit à s'accréditer auprès du duc de Nevers, de Jacques Beaton, de Marguerite de Bourbon, de Jean de Rieux et de Mathieu de Mauny. Et il dut à ses protecteurs plus qu'à ses ouvrages une grosse partie de sa réputation.

Malgré leur brièveté, les détails qui précèdent nous ont éloigné du sujet de cet article. Leur utilité nous servira d'excuse. Ils éclairent ce drame d'histoire littéraire en deux actes, dont le premier fut l'édition des *Histoires des amans fortunez* et le second la publication de l'*Heptameron* ; mais il nous faut revenir en arrière.

La dédicace de l'édition originale du *Chelidonius*, le premier livre de l'auteur, lui avait valu la bienveillance du duc de Clèves et un emploi auprès de lui. Dans un

élan de gratitude très calculée, Boaistuau se mit en quête d'une matière d'hommage pour la duchesse Marguerite de Bourbon.

La reine de Navarre avait, à sa mort, laissé un recueil de *Nouvelles* qui paraissait perdu de vue. Ces récits, dans le goût de Boccace, étaient épars dans les familles des nobles devisants et narrateurs dont la vieillesse ou la mort avaient fermé la bouche. Les membres du cénacle dont l'intimité était rompue gardaient comme des reliques anciennes sans valeur les pages qui, du vivant de Marguerite de Navarre, avaient fait leurs délices et constitué de menues chroniques de cour. Boaistuau vit dans la réunion de ces contes errants une œuvre d'une éxécution facile et particulièrement offrable à la duchesse de Nevers. Mais en même temps pour se montrer reconnaissant vis à vis des personnages qui tiraient pour lui de leurs archives des manuscrits tout faits, il se trouva obligé de reproduire en tête des *Nouvelles* le prologue général qui met en scène les devisantes et les gentilshommes, leurs partners de causerie, désignés par des pseudonymes encore transparents aujourd'hui et d'une clarté absolue vers la fin du XVIe siècle. En ses ambitieuses visées, Boaistuau ne s'imaginait pas qu'il eut rien à craindre dans la famille de Bourbon.

A la date du 31 août 1558, le libraire Vincent Sertenas obtint privilège pour l'impression d'un livre intitulé : *Histoires des amans fortunez dédiées à tresillustre Princesse Madame Marguerite de Bourbon, Duchesse de Niuernois* ». Sous le masque de ce titre ni le roi Henri II, ni le cardinal de Sens, présent à la signature, ni le secrétaire d'État, Hurault, ne demêlèrent qu'il s'agissait d'un ouvrage de la reine de Navarre. D'autres supercheries vinrent s'ajouter à ce premier déguisement. Dans une longue dédicace, Boaistuau esquiva toute explication

précise sur l'origine du livre, sur le rédacteur des nouvelles. Il présenta le texte primitif comme un recueil informe qu'il affirma avoir corrigé, amendé et rendu digne de la Duchesse « naturelle héritière de toutes les excellences et vertus qui enrichissaient l'auteur, pendant qu'il décorait le pourpris de la terre. »

Cette déclaration était confirmée dans des poésies liminaires par les louanges émanant des amis de l'auteur, Bernard du Haillan, L. du Lys et Gabriel de Lyvène. Ce dernier pris d'un accès de lyrisme aigu s'écriait :

Tu nous fais tous les jours d'un art laborieux
Gouster le miel sucré de ta docte faconde,
Un Chelidon traduit, un Théâtre du Monde
Te publient partout docte et ingénieux,
Fidèle traducteur et auteur studieux,
Tant de grâce et bien dire en l'un et l'autre abonde.
Ores tu nous fait voir corrigé et revu
Cest œuvre plus parfaict qu'il ne fut oucques veu,
Et ainsi es-tu né pour le profit publique.

Grisé de tant d'éloges, Boaistuau, perdant toute retenue, ajoutait dans un avis au lecteur, presque impertinent à force de suffisance :

Je fus seulement requis de reviser et mettre au net dix-huit ou vingt histoires. Toutefois ainsi que les hommes sont curieux de novalitez, je fus sollicité de poursuivre ma poincte ; ce que j'ay accordé plus par importunité que de gré... Je te puis asseurer qu'il m'aurait esté moins pénible de bastir l'œuvre tout de neuf que de l'avoir tronqué, en plusieurs endroits, changé, innové, adiouté et supprimé en d'autres, ayant esté quasi contraint luy donner nouvelle forme. »

Tant d'audace devait attirer la foudre. Elle tomba imprévue et écrasante d'où Boaistuau ne l'attendait point et ce fut Jeanne d'Albret, la belle-sœur de la

duchesse de Bourbon, qui se fit justicière pour sa mère outragée.

Dans le deuil de la perte d'un troisième enfant, dans l'espoir déçu de l'agrandissement du royaume de Navarre, parmi d'autres plus intimes causes de chagrin, Jeanne trouva pour venger la mémoire de Marguerite de Navarre une extraordinaire énergie. L'édition des *Histoires des amans fortunez* fut anéantie. Quelques exemplaires seulement échappèrent à la destruction. En moins d'un an, le 7 avril 1559, la place ambitionnée par Boaistuau pour le livre qu'il considérait comme un chef d'œuvre digne et assuré de la protection d'une grande dame fut prise par l'*Heptaméron*, « des nouvelles de très illustre et très excellente Princesse, Marguerite de Valois, royne de Navarre. »

A la suite, sur le titre même du volume, on lisait cette annonce cruelle comme un verdict de chambre de justice :

> Remis en son vray ordre confus auparavant en sa premiére édition, et dédié à très illustre et très vertueuse princesse Jeanne de Foix, Royne de Navarre, par Claude Gruget Parisien.

Le nom du libraire Gilles-Gilles (1) est à l'enseigne de la Concorde.

D'après le titre de l'*Heptaméron*, ce serait uniquement à Claude Gruget que serait due la publication de cet ouvrage; mais pour qui connait le défaut d'initiative et l'esprit de soumission de cet ancien serviteur de Marguerite de Navarre, il n'est pas douteux que, dans la circonstance, il n'ait obéi aux ordres de Jeanne d'Albret. Il a été choisi contre Boaistuau parce qu'ainsi que ce dernier, il avait été secrétaire de l'auteur de l'*Hepta-*

(1) Gilles-Gilles, associé de Vincent Sertenas, rue Saint-Jacques.

méron, qu'il avait des lettres (1) et qu'il était honnête homme. Mais derrière ce tenant de Jeanne d'Albret, c'est la reine de Navarre qu'on aperçoit, c'est elle qui dirige les coups et par leur vigueur, ils dépassent de beaucoup ceux qu'aurait pu porter la main de Claude Gruget. Dans cette lutte, il se distribue des horions qui frappent même la duchesse de Nevers, notamment un sonnet de Passerat terminé par les deux tercets suivants :

« France, d'orénavant tu te peux bien vanter
D'avoir veu un Phénix, qui sçeut si bien chanter,
Qu'on ne trouve aujourd'hui personne qui l'imite,
Sinon l'autre Phœnix, héritier du renom,
Et gloire du premier ainsi comme du nom
Qu'il laissa en mourant : l'unique Marguerite ».

Ces vers qui reprochent à Marguerite de Bourbon, soupçonnée de connivence avec Boaistuau, d'avoir voulu usurper auprès de Marguerite de Valois, la place de Marguerite de France (2), n'ont pas été reproduits dans la seconde édition de l'*Heptaméron* donnée en 1560, la dernière dont prit soin Jeanne d'Albret. La duchesse de Nevers n'avait pas eu de peine à se disculper vis-à-vis de sa terrible belle-sœur qui, un peu plus tard, recueillit Marie de Clèves, sa nièce, devenue orpheline (3) et lui servit de mère à la Cour de Pau. La pauvre fillette, née en 1555, avait deux ans de moins seulement que son petit cousin, Henri de Navarre.

(1) Il s'était fait connaître en 1551 par une traduction des *Dialogues de Sperone Speroni*. Il préparait alors l'édition des *Diverses Leçons de Pierre Messie*, donnée en 1560.

(2) Sœur de Henri II devenue duchesse de Savoie par son mariage en 1559 avec Philibert-Emmanuel.

(3) Voir à ce sujet le *Cabinet Historique*, 1873, pp. 1 et suiv. Marie de Clèves épousa en 1572, le prince de Condé, Henri de Bourbon. Elle mourut, de suite de couches, en 1573.

Il n'est pas inutile d'entrer encore dans quelques détails au sujet du livre qui nous occupe.

Le privilège daté du 25 décembre 1558, à Saint-Germain-en-Laye, a été accordé à Gilles-Gilles associé de Vincent Sertenas, peu soucieux cette fois de solliciter le permis d'imprimer « les contes et nouvelles autrefois mis par escrit de notre très chere et très amée tante, la feue Royne de Navarre ». Tels sont les termes employés par Henri II. Le pétitionnaire expose qu'il agit *par ordre* sans rien préciser davantage. Comme Gruget, Gilles-Gilles obéit à la Reine.

D'autres indications non moins précieuses ressortent de la dédicace de l'*Heptaméron*. Le modeste secrétaire qui en est devenu l'éditeur, désireux de faire croire qu'il a de son initiative personnelle entrepris de publier cet ouvrage, en donne pour raison que « la première édition a caché le nom de l'auteur et quasi changé toute la forme du livre tellement que plusieurs le mescognossoient ». Il ajoute que, sous la permission du Roi et sous le consentement de la Reine (de Navarre), le manuscrit a esté mis sous la presse pour le publier tel qu'il doit être ; mais il lui échappe de dire que la première édition avait déplu, « non que celui qui y avait mis la main ne fût homme docte, qu'il n'y ait prins peine, et si est aysé à croire qu'il ne l'a voulu desguiser ainsi, sans quelque occasion. »

L'occasion que cherchait Boaistuau nous est maintenant dévoilée. Il ne nous reste plus qu'à savoir en quoi a consisté son rôle dans la publication qui a si fort irrité Jeanne d'Albret. Il n'a introduit aucune amélioration dans le texte des Contes. Le Roux de Lincy, à qui les Bibliophiles françois doivent la meilleure réimpression de l'*Heptaméron*, a relevé les variantes des Histoires. Elles sont insignifiantes. L'éditeur de 1558 a bouleversé

l'ordre des récits, rejetant à la fin ce qui dans le groupement original figurait aux premières pages. Il a disposé les contes en une série unique alors que l'auteur les avait divisés par journée sur le modèle du *Décameron* (1). Il a supprimé les prologues qui de la seconde à la dernière journée formaient un cadre pour chaque dizaine de nouvelles. Enfin il a rédigé pour la table générale des sommaires analytiques, écrits sans goût et sans esprit, les uns d'une longueur démesurée, et les autres d'une lourde briéveté.

Il n'y a guère à noter d'important entre le volume de Boaistuau et celui de Gruget que la fin du prologue de 1558 ainsi conçu :

« J'ay bien désir dit Hircan (Henri d'Albret) que Parlamente commence, s'il luy plaist faire cest honneur à la compagnie, laquelle pour luy obeir commença ainsi qu'il s'ensuyt. »

Ces quelques lignes omises dans le texte de 1559, on ne sait pour quel motif, n'ont pas été rétablies par Le Roux de Lincy. Elles offrent pourtant de l'intérêt car elles restituent à une éminente narratrice, la reine Marguerite, un récit qui, depuis, a toujours été attribué à Hyrcan.

Malgré la cruelle mésaventure que lui attira la publication des *Histoires des Amans fortunez,* Boaistuau, nous l'avons vu dans la première partie de cet article, continua par la publication de ses *Histoires Prodigieuses* et des *Histoires Tragiques de Bandello,* le cours de sa carrière d'écrivain. Et telle était la foi de ses amis dans son rôle de créateur de tous ses livres sans exception,

(1) Grande admiratrice de Boccace, Marguerite de Navarre a commandé la traduction de cet ouvrage à Antoine le Maçon qui la fit paraître en 1545.

que deux ans après la suppression des *Amans fortunez*, il recevait de l'un de ses panégyristes, l'éloge suivant :

> Celuy qui de l'amour exprime les fureurs
> Sous le nom des Amans fortunez malheureux,
> S'en vient plus hardiment, sanglant et furieux,
> De ces amans chanter les mortelles horreurs.
> Et quoy que des saincts vers des Grecs, Latins on die
> Et qu'on loüe sans pris d'eux tous la tragédie,
> La prose de Launay cependant les surmonte.

La bibliographie de Boaistuau vaudrait d'être écrite avec quelque détail, mais elle paraît devoir être réduite aux éditions originales qui pour la vie ou l'œuvre de l'auteur ont seules à raison de leur beauté et de leur correction typographiques la valeur de documents de premier ordre. En voici un exposé sommaire :

— L'HISTOIRE de Chelidonius tigurinus, sur l'institution des Princes chrestiens et origine des Royaumes, traduict de latin en françois, par Pierre Bouaistuau, natif de Bretaigne, des parties de Nantes, avec un traité de paix et de guerre, et un autre de l'excellence et dignité du mariage.

Ensemble une autre hystoire de la Faulse religion de Mahommet, et par quel moyen il a séduit tant de peuple, lesquels sont de l'invention du translateur.

Paris, Pour Jan Longis, 1556.

Privilège du 5 août 1556 au nom de Vincent Sertenas.

Achevé d'imprimé le 8 août 1556.

In-8° de 211 ff. num. plus 12 ff. lim. non chiffrés.

— LE THÉATRE DU MONDE où il est faict un ample Discours des misères humaines composé en latin par Pierre Boaystuau, surnommé Launay, natif de Bretaigne : puis traduict par luy mesme en françois.

Dédié à Révérendissime Prélat Jaques de Betoun, archevesque de Glasco.

Paris
Pour Vincent Sertenas
1558

Privilège du 1er juillet 1558.

In-8° de 14 ff. lim. tit. comp. et 110 feuil. num.

— BREF DISCOURS de l'excellence et dignité de l'homme faict en latin par Pierre Bouaystuau, surnommé Launay, natif de Bretaigne, puis traduit par luy mesme en François.

Dédié à messieurs Jacques et Alexandre de Betoun gentilzhommes Escossois frères.

Paris, Vincent Sertenas, 1558.

Le Privilège annoncé au bas du titre n'existe pas.

30 ff. num. tit. comp. plus deux feuillets de table.

Ce livret se trouve toujours réuni au *Théâtre du Monde* sous la même date.

Une réimpression isolée a été donnée en 1559 chez Gilles Robinot avec la même pagination. Elle paraît un reliquat d'exemplaires sous un nouveau titre.

HISTOIRES
des Amans Fortunez.

Dédiées à trèsillustre Princesse Madame Marguerite de Bourbon, Duchesse de Nivernois.

A Paris
Pour Gilles Robinot libraire, tenant sa boutique au Palais, en la gallerie par où on va à la chancellerie
1558
avec Privilège du Roy.

Privilège en date du 31 août 1558 au nom de Vincent Sertenas.

In-4° 184 ff. chiffrés plus 19 ff. lim. non num. tit. comp.

— HISTOIRES PRODIGIEUSES les plus mémorables qui ayent esté observées depuis la nativité de Jesus-Christ, jusques à notre siècle : extraictes de plusieurs fameux autheurs, Grecz, latins, sacrez et prophanes, mises en notre langue par P. Boaistuau, surnommé Launay, avec les Pourtraictz et figures.

Dédié à très hault, et très puissant Seigneur Jehan de Rieux, seigneur d'Asserac.

La marque du libraire est remplacée par les Grandes Armes de Jehan de Rieux.

Paris
Estienne Groulleau. Libraire, MDLX.

Avec Privilège. Au verso du titre se trouve un court extrait

non daté du privilège accordé à Vincent Sertenas et Jan Longis.

Gr. in-4° de 12 ff. lim. tit. comp., 173 ff. num. plus 3 ff. non chiff. Achevé d'imprimer par Annet Brière, du 18 juin 1860.

— HISTOIRES TRAGIQUES extraites des œuvres Italiennes de Bandel et mises en nostre langue françoise, par Pierre Boaistuau, surnommé Launay, natif de Bretaigne.

Dédié à Monseigneur Matthieu de Mauny, abbé des Noyers.

A Paris, par Vincent Sertenas, tenant sa boutique au Palais en la Gallerie par où on va à la chancellerie

1561

avec Privilège du Roy.

Privilège du 17 janvier 1558.

124 ff. num. tit. comp.

— HISTOIRE DES PERSÉCUTIONS de l'Église chrestienne et catholique faisant un ample discours des merveilleux combats, qu'elle a soutenuz estant oppressée et affligée soubz la tyrannie de plusieurs Empereurs Romains, commençant à Nostre Seigneur Jesus Christ et à ses Apostres, et quelle a esté la constance de leurs successeurs en icelle.

Par feu Pierre Bouaistuau, surnommé Launay, natif de Bretaigne.

Paris, Guillaume de la Noue sur le pont Nostre-Dame à l'enseigne du Dauphin, MDLXXII, avec privilège du Roy.

In-8 de 96 ff. num. tit. comp. plus 4 ff. contenant in fine le privilège du 8 janvier 1572 au nom de Robert le Mangnier et Vincent Norment.

E. COURBET.

LES MINIATURISTES

A L'EXPOSITION

DES « PRIMITIFS FRANÇAIS »

(Suite)

II

LES PORTRAITS DANS LES MANUSCRITS ENLUMINÉS DU XIIIe SIÈCLE A CHARLES V

Ce qui frappe avant tout le visiteur qui, ayant pénétré dans ce sanctuaire, y inspecte d'un peu près les miniatures, c'est le nombre considérable de portraits qu'il y rencontre. A-t-on remarqué que la plus ancienne peinture sur panneau, parmi toutes celles qui figurent au Pavillon de Marsan, est précisément un portrait, celui du roi Jean? Le fait mérite d'être noté, car il est tout à fait caractéristique. Qu'on examine, en cette Exposition des « Primitifs français », la partie des tableaux, des statues, des émaux, des tapisseries, ou la partie contenant les manuscrits enluminés, c'est toujours, et de quelque côté qu'on se tourne, la fête du portrait.

Ce dût être la joie des peintres du moyen âge que de

« contrefaire au vif » des personnages qu'ils avaient sous les yeux. Les scènes qu'ils avaient mission d'interpréter, du moins dans le moyen âge reculé, étaient le plus souvent d'un ordre si élevé, si en dehors de la nature humaine, qu'ils éprouvaient sans doute un grand soulagement quand il leur était permis de ne plus lutter avec le divin et de redescendre sur la terre. Aussi, dans les tableaux ou les miniatures comportant des donateurs en adoration, les humains sont-ils en général plus intéressants et plus vivants que les personnes divines. Sans doute à mesure que les temps marchent et s'approchent de la Renaissance, ces personnes divines s'humanisent et sont faites, comme aujourd'hui, d'après des modèles : Dieu le père n'est plus qu'un homme vieux, les Vierges sont des jeunes femmes, que rien, sinon le costume, ne distingue des habitantes de la terre ; mais, avant cette transformation, plusieurs générations de peintres n'ont pu copier la nature que pour la reproduction des traits de ceux qui donnaient la commande : ils semblent l'avoir fait avec amour. Ils l'ont fait certainement sans flatterie, car les portraits exécutés au moyen âge nous montrent des hommes ou des femmes qui d'ordinaire ne sont point beaux ; beaucoup d'entre eux même sont trop laids pour n'être pas vrais.

Presque aussi loin qu'on peut remonter, nous trouvons des portraits dans les manuscrits enluminés. On en connaît de plusieurs empereurs ou rois carolingiens dont il serait difficile de démontrer l'inexactitude. Plus tard, et jusque vers la fin du XIIIe siècle, les portraits, toujours assez abondants, sont d'un art médiocre. L'effort de l'enlumineur pour donner à ses figures un caractère personnel est visible ; mais le but le plus souvent n'est pas atteint. Peut-être l'artiste manque-t-il de l'habileté nécessaire pour saisir sur le vif la physionomie

Fig. 2

SALLE D'EXPOSITION DES MANUSCRITS A MINIATURES, RUE VIVIENNE

de son modèle ; mais il a surtout contre lui le procédé en vogue alors, qui veut que les visages ne soient faits qu'à l'aide de teintes uniformes excluant entièrement le modelé. C'est un procédé barbare, et d'autant plus étrange que l'enlumineur qui l'emploie sait admirablement draper les étoffes et faire jouer la lumière dans les ornements. Il y a donc là une lacune considérable de plusieurs siècles, pendant lesquels les portraits ne sont à vrai dire que des essais. Saint Louis est l'un des personnages dont on a le plus souvent voulu reproduire les traits, non pas peut-être de son vivant, mais dans les cinquante années qui ont suivi sa mort. Cependant nous n'avons de lui aucun portrait qui soit absolument authentique (1).

Ce n'est, en réalité, que vers le milieu du XIVe siècle qu'on commence à trouver en France de véritables portraits au sens moderne du mot. Il n'en serait pas moins fort intéressant de recueillir tous les essais de l'époque antérieure. En les groupant et en les juxtaposant on parviendrait peut-être à en dégager pour chaque personnage connu de notre histoire un type qui pourrait en quelque façon suppléer au défaut de portrait véritable. C'est là un travail qui nécessiterait de longues recherches et une grande prudence. Il ne s'agit point ici de dresser une liste des portraits que nous a légués le moyen âge, non pas même de tous ceux que nous montre l'Exposition de la rue Vivienne : je voudrais seulement en signaler quelques-uns parmi ces derniers, sans m'interdire

(1) Voir Aug. Longnon, *Documents parisiens sur l'iconographie de saint Louis (Publications de la Société de l'Histoire de Paris)*, 1881 ; — Salomon Reinach, *Portraits présumés de saint Louis et de sa famille (Gazette des Beaux-Arts, 3e période*, t. XXX, p. 177-188) et *Le Musée chrétien dans la chapelle de Saint-Louis au château de Saint-Germain-en-Laye (Revue archéologique*, 1903, t. II, p. 262-301).

toutefois d'une façon absolue certains rapprochements avec d'autres œuvres qui ne figurent point dans les vitrines de la Bibliothèque nationale.

Les plus anciens portraits que nous y trouvions sont ceux du roi Philippe le Hardi et de Primat, moine de Saint-Denis (1), antérieurs par conséquent à 1285. Il est à remarquer que tous les personnages de ce tableau, y compris le roi, portent la barbe. Malgré l'intérêt que présente cet essai, nous ne pouvons en tirer des données bien nettes sur la physionomie du fils et successeur de saint Louis. Pour cette même époque, on possède, dans un manuscrit que le manque de place n'a pas permis d'exposer, de meilleures représentations de Marie de Brabant, femme de Philippe le Hardi, de Blanche, fille de saint Louis et veuve de Ferdinand de Lacerda, de Jean II, duc de Brabant encore enfant, de Robert II, comte d'Artois, et enfin du ménestrel très connu, Adenet le Roi (2). Mais là même le modelé fait presque entièrement défaut. Il n'apparaît pas encore dans le portrait de Jeanne, comtesse d'Eu et de Guines (*fig. 3*), qui est exposé dans une des vitrines contenant les manuscrits de la Bibliothèque de l'Arsenal (3). Ce portrait est daté de 1311 ; mais il est dans la pure tradition du XIIIe siècle, qui se continuera longtemps encore dans le XIVe. Au

(1) Bibl. Sainte-Geneviève, ms. n° 782 (*Catalogue des Primitifs français, 2e partie, n° 9*). — Cette miniature a été reproduite en tête du t. XXIII du *Recueil des Historiens de la France.*

(2) Tous ces portraits, qui se trouvent dans le ms. de l'Arsenal n° 3142, ont été reproduits et étudiés récemment. Voir Henry Martin, *Cinq portraits du XIIIe siècle*, dans le *Recueil de Mémoires*, publié par la Société des Antiquaires de France à l'occasion de son Centenaire (1904), p. 269-279, avec une planche.

(3) Bibl. de l'Arsenal, ms. n° 6329 *(Cat. des Primitifs français, 2e partie, n° 221)*. J'ai étudié ce portrait dans *Notes pour un « Corpus iconum » du moyen âge (Mémoires de la Société des Antiquaires de France)*, 7e série, t. Ier (1902), p. 23-51.

Fig. 3

PORTRAIT DE JEANNE, COMTESSE D'EU ET DE GUINES (1311)

reste, si l'on est obligé de se servir de ces expressions « Art du XIIIe siècle, — du XIVe, — du XVe », il est trop évident que les transformations ne se sont pas opérées brusquement, à l'heure précise où disparaissait un siècle pour céder la place à l'autre. Déjà, sous les fils de Philippe le Bel, certains enlumineurs, comme Jean Pucelle et ses compagnons, par exemple, nous montrent assurément un art très nouveau; mais il est aussi des peintures exécutées au milieu du XIVe siècle qui se rapprochent beaucoup plus de ce qu'on regarde comme l'art du XIIIe siècle que de celui du XIVe. En revanche, l'art qu'on est convenu d'appeler l'art du XIVe siècle s'est continué en France sans grand changement jusque vers la fin du règne de Charles VI, c'est-à-dire pendant tout le premier quart du XVe.

Il y aurait une intéressante étude à faire d'un certain Psautier d'origine artésienne qui est conservé à la Bibliothèque nationale (1). Dans ce manuscrit, qui est de la fin du XIIIe siècle ou du commencement du XIVe, la plupart des feuillets contiennent des dessins qui ont la prétention de représenter des personnages, puisque un nom est inscrit au-dessous de chaque croquis. Les physionomies y sont très indécises, et la ressemblance n'est pas garantie; mais ce n'en est pas moins un des essais d'album de portraits les plus curieux qui soient.

On a vu que c'est en 1311 que Jeanne, comtesse d'Eu et de Guines, se fit représenter agenouillée devant la Vierge et l'Enfant. Presque à la même date, dans un volume offert en 1313 au roi Philipe le Bel, le *Livre de Dina et Calila*, mis en français par Raymond de Béziers, nous voyons une série de six portraits, groupés dans le tableau qui se trouve en tête du manuscrit. Les personnages

(1) Ms. lat. 10435 *(Cat. des P. F., 2e partie, n° 13)*.

représentés sont Philippe le Bel, Louis, roi de Navarre, Charles, comte de Valois, Isabelle, reine d'Angleterre, puis deux jeunes princes qui plus tard deviendront rois de France, l'un sous le nom de Philippe le Long, l'autre sous celui de Charles le Bel (1). Le progrès dans cette œuvre est très sensible. Les physionomies ont beaucoup de caractère ; cependant les yeux sont toujours trop largement marqués par ces gros traits noirs que les enlumineurs traçaient un peu brutalement à la plume pour accentuer les contours. Les costumes armoriés sont assez intéressants, surtout le costume féminin de la reine d'Angleterre. Philippe le Bel est ici figuré imberbe. Trois ou quatre ans plus tard, vers 1317, le fils et successeur de Philippe le Bel nous apparaît barbu dans le si intéressant manuscrit : *Vie et miracles de saint Denis*, composé en latin par le moine Yves (2). C'est encore là un tableau de présentation : le moine Yves, accompagné de son abbé Gilles (3), offre son ouvrage au roi Philippe le Long. Les trois volumes du moine Yves sont ornés d'un grand nombre de miniatures, que M. Delisle considère avec raison comme des « chefs d'œuvre de l'art français dans le premier quart du XIVe siècle. » Le roi et l'abbé portent la barbe ; le moine Yves seul est rasé.

En 1332 eut lieu le procès célèbre de Robert d'Artois, qui se termina le 8 avril de cette même année par la condamnation de Robert III au bannissement. La Bibliothèque nationale possède un recueil des actes de ce procès ; en tête est un grand tableau représentant une

(1) Bibl. nat., ms. lat. 8504 (*Cat. des P. F., 2e partie, n° 15*). — Ce tableau de présentation est reproduit en tête du t. XXII du *Recueil des Historiens de la France.*

(2) Bibl. nat., mss. fr. 2090-2092 (*Cat. des P. F., 2e partie, nos 16-18*).

(3) Gilles Ier de Pontoise, abbé de Saint-Denis de 1304 à 1325.

séance de la cour, présidée par le roi assisté des pairs (1). C'est une œuvre intéressante, bien qu'elle soit faite d'après un procédé un peu archaïque qui exclut encore le modelé. Philippe VI y est représenté imberbe. Les costumes contiennent de précieuses indications ; mais les figures des divers personnages offrent de telles ressemblances qu'on peut hésiter à y reconnaître des portraits. Il semble difficile d'admettre que Philippe VI et tous ses pairs aient été prognathes comme nous les montre ce tableau (2). J'inclinerais beaucoup plus volontiers à voir de véritables représentations de la reine Jeanne de Bourgogne, femme de Philippe VI, et du traducteur Jean du Vignay, dans la miniature à deux compartiments qui décore la première page du *Miroir historial* de Vincent de Beauvais (3). On sait que l'ouvrage fut traduit par Jean du Vignay à la demande de Jeanne de Bourgogne, et M. Delisle a montré que le présent manuscrit était presque certainement l'exemplaire même qui fut copié, en 1333, pour la femme de Philippe VI (4). Ce roi et la reine Jeanne ont encore été peints dans un manuscrit qu'on peut dater de 1340 environ. C'est un beau livre d'Heures fait pour Jeanne de France, reine de Navarre, qui y est elle-même figurée une douzaine de fois. Ces divers portraits sont remarquables : on y constate un visible progrès si on les compare aux essais antérieurs. Le volume fait aujourd'hui partie du riche cabinet de M. Henry Yates Thompson (5). La facture des

(1) Bibl. nat., ms. fr. 18437 (*Cat. des P. F.*, 2e *partie*, n° 26).

(2) D'après la statue du tombeau de Philippe de Valois, aujourd'hui au musée du Louvre, statue exécutée sans doute vers 1365, il semble que ce roi ait eu la face large et les pommettes très saillantes.

(3) Bibl. nat., ms. fr. 316 (*Cat. des P. F.*, 2e *partie* n° 27).

(4) *Gazette archéologique*, année 1886.

(5) *Cat. des P. F.*, 2e *partie*, n° 28. — Voir sur cet intéressant livre d'Heures : H. Yates Thompson, *Thirty two miniatures from the book*

miniatures rappelle un peu celle du *Missel de Saint-Louis de Poissy*, conservé à l'Arsenal (1), et des *Miracles de Notre-Dame* du séminaire de Soissons (2).

Quoiqu'ils ne soient pas d'origine française, il faut signaler les portraits de Louis de Tarente et de sa femme, Jeanne, reine de Naples et comtesse de Provence, exécutés sans doute peu après 1352 ; ils se trouvent dans un manuscrit contenant les *Statuts de l'ordre du Saint-Esprit au droit désir*, institué en 1352 à Naples par le roi Louis (3). C'est un travail italien remarquable. A cette époque, milieu du XIVe siècle, l'Italie possédait depuis longtemps des peintres illustres, on le sait suffisamment ; mais il ne semble pas qu'elle eût à ce moment des écoles d'enlumineurs comparables à celles de la France. Les portraits du roi de Naples et de sa femme sont l'œuvre d'un artiste habitué à faire grand. Conçu comme il l'est, ce frontispice rappelle bien plutôt les tableaux des premiers maîtres italiens que les miniatures, même les miniatures exécutées plus tard dans la péninsule.

Il ne faudrait pourtant pas croire que la France n'eût point au XIVe siècle de peintres capables d'exécuter des œuvres de grandes dimensions. Le précieux portrait du roi Jean (4), qu'on s'accorde à dater de l'an 1359 environ, nous est un sûr garant de l'habileté de nos artistes français à cette époque. Toutefois on doit le reconnaître, il y eut alors des progrès d'une rapidité surprenante, ou, si l'on ne peut admettre que l'art pro-

of Hours of Joan II queen of Navarre (Londres, 1899) ; — Léopold Delisle, *Notice de douze livres royaux* (1902), p. 78.

(1) Bibl. de l'Arsenal, ms. n° 608 (*Cat. des P. F., 2e partie, n° 220*).

(2) *Cat. des P. F., 2e partie, n° 32.*

(3) Bibl. nat., ms. fr. 4274 (*Cat. des P. F., 2e partie, n° 31*).

(4) Bibl. nat., Estampes (*Cat. des P. F., 1re partie, n° 1*).

miniatures rappelle un peu celle du *Missel de Saint-Louis de Poissy*, conservé à l'Arsenal (1), et des *Miracles de Notre-Dame* du séminaire de Soissons (2).

Quoiqu'ils ne soient pas d'origine française, il faut signaler les portraits de Louis de Tarente et de sa femme, Jeanne, reine de Naples et comtesse de Provence, exécutés sans doute peu après 1352 ; ils se trouvent dans un manuscrit contenant les *Statuts de l'ordre du Saint-Esprit au droit désir*, institué en 1352 à Naples par le roi Louis (3). C'est un travail italien remarquable. A cette époque, milieu du XIVe siècle, l'Italie possédait depuis longtemps des peintres illustres, on le sait suffisamment ; mais il ne semble pas qu'elle eût à ce moment des écoles d'enlumineurs comparables à celles de la France. Les portraits du roi de Naples et de sa femme sont l'œuvre d'un artiste habitué à faire grand. Conçu comme il l'est, ce frontispice rappelle bien plutôt les tableaux des premiers maîtres italiens que les miniatures, même les miniatures exécutées plus tard dans la péninsule.

Il ne faudrait pourtant pas croire que la France n'eût point au XIVe siècle de peintres capables d'exécuter des œuvres de grandes dimensions. Le précieux portrait du roi Jean (4), qu'on s'accorde à dater de l'an 1359 environ, nous est un sûr garant de l'habileté de nos artistes français à cette époque. Toutefois on doit le reconnaître, il y eut alors des progrès d'une rapidité surprenante, ou, si l'on ne peut admettre que l'art pro-

of Hours of Joan II queen of Navarre (Londres, 1899) ; — Léopold Delisle, *Notice de douze livres royaux* (1902), p. 78.

(1) Bibl. de l'Arsenal, ms. n° 608 (*Cat. des P. F., 2e partie, n° 220*).

(2) *Cat. des P. F., 2e partie, n° 32.*

(3) Bibl. nat., ms. fr. 4274 (*Cat. des P. F., 2e partie, n° 31*).

(4) Bibl. nat., Estampes (*Cat. des P. F., 1re partie, n° 1*).

Fig. 4

PORTRAIT DU ROI JEAN LE BON, PEINT VERS 1359

cède par bonds, il nous manque des œuvres intermédiaires pour voir clairement le lien qui rattache les portraitistes impuissants de la fin du XIIIe siècle à l'artiste extraordinairement habile qui peignit le vaincu de Poitiers.

Du fils aîné et successeur de Jean le Bon, l'Exposition nous offre de nombreuses représentations. Tous les portraits de Charles V n'ont point été groupés dans les vitrines de la Bibliothèque nationale, non plus que dans les diverses salles du Pavillon de Marsan ; mais ces vitrines et ces salles nous en montrent assez pour satisfaire notre curiosité. L'un des plus intéressants est celui qui se voit dans le tome II d'une *Bible historiale* copiée par Raoulet d'Orléans et dédiée à Charles, alors dauphin de Viennois et duc de Normandie (1). Les portraits datés sont fort rares ; mais on ne peut guère douter que celui-ci ait été exécuté en 1363, puisque le manuscrit, à la page même qui contient la miniature, porte ces vers :

Et fu parfait, que je ne mente,
L'an mil. CCC. trois et LX.

Il représente bien Charles V : le prie-Dieu sur lequel il est agenouillé est orné de ses armes, fleurs de lis et dauphins. De plus, les vers qui sont inscrits au-dessous du portrait donnent en acrostiche son nom et ses titres : « Charles, ainsné fils du roy de France, duc de Normandie et dalphin de Viennoys ». Comme Jean II dans la célèbre peinture attribuée à Girard d'Orléans, il porte la barbe rare, les cheveux longs et assez mal peignés.

(1) Bibl. nat., ms. fr. 5707 (*Cat. des P. F., 2e partie, n° 36*). — Ce portrait de Charles V encore dauphin a été reproduit dans les *Fac-similé de livres de Charles V*, par M. L. Delisle (1903), pl. 1.

Le roi Jean dans son portrait (*fig. 4*), le dauphin Charles dans le sien (*fig. 5*), se ressemblent à tel point que, si l'on n'avait pas la certitude de l'authenticité pour l'un et pour l'autre, on pourrait hésiter à en faire deux personnages distincts; mais c'est chose toute naturelle que les traits du fils rappellent ainsi ceux du père. D'ailleurs, la différence d'âge est nettement marquée dans les deux œuvres. Si, comme on le croit, le portrait du roi Jean a été peint vers 1359, il était âgé de quarante ans environ, puisqu'il naquit probablement en 1319. Quant au dauphin Charles, il avait vingt-cinq ans en 1363, car il était né, non pas en 1337, comme on l'a cru longtemps, mais le 21 janvier 1338 (1). C'est bien l'âge qu'indiquent les deux portraits pour Jean II et pour son successeur.

Toutes les représentations de Charles V devenu roi nous le montrent entièrement imberbe. Qu'il ait eu l'habitude de se faire raser, le fait ne semble pas douteux. A défaut de portraits, une anecdote assez plaisante rapportée par Christine de Pisan suffirait à nous renseigner à cet égard. Il paraît qu'un jour « son barbier luy faisant la barbe mist la main à la gibecière du roy pendant à son costé, et jà avoit l'or au poing quant le roy le prist » (2). Charles V pardonna. Trois fois le barbier essaya de voler le roi, qui toujours pardonnait. A la quatrième tentative, le roi changea de barbier.

On a supposé que la présence ou l'absence de la barbe pourrait montrer à quel roi on a affaire. Je crois que pas plus au moyen âge que de nos jours il n'y eut de règle absolument générale. Saint Louis, qui, dans sa jeunesse avait le visage rasé,

(1) Voir R. Delachenal, *Date de la naissance de Charles V*, dans *Bibl. de l'École des chartes*, t. LXIV (1903), p. 94-98.

(2) Christine de Pisan, *Livre des faits et bonnes meurs du sage roy Charles V*, 1re partie, chap. XXV.

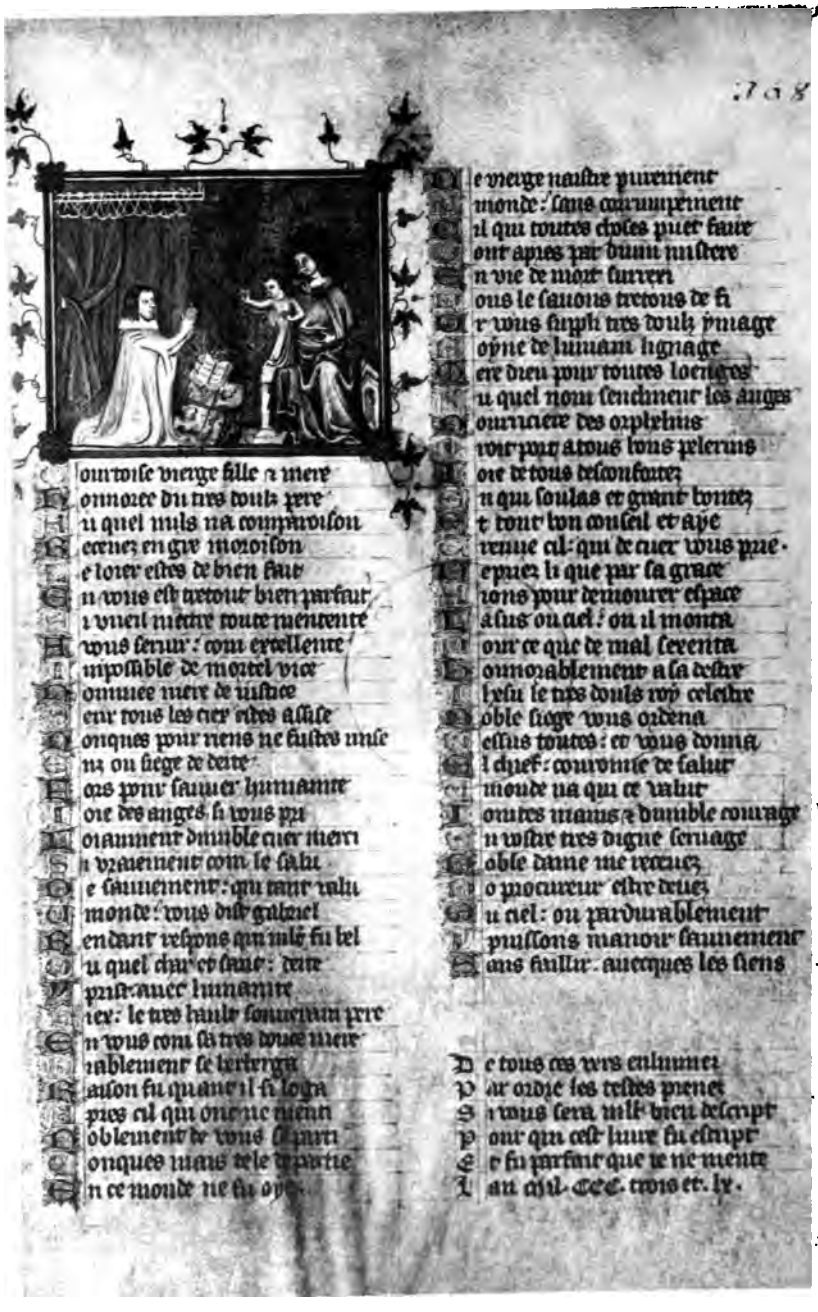

Fig. 5

PORTRAIT DE CHARLES, DUC DE NORMANDIE, PLUS TARD CHARLES V,
DATÉ DE 1363

laissa plus tard sa barbe croître. Nous avons des portraits de Philippe le Hardi avec barbe, de Philippe le Bel sans barbe, de Philippe le Long avec barbe, de Philippe VI sans barbe, de Jean II avec barbe, de Charles V sans barbe. Jean, duc de Berry, se voit tantôt barbu, tantôt imberbe. On ne peut donc, à mon avis, rien dire de précis sur une mode qui était alors, comme elle l'est aujourd'hui, soumise à la fantaisie de chacun.

Quant à Charles V, lorsqu'il eut adopté la coutume de se faire raser, il y resta fidèle jusqu'à sa mort. C'est imberbe qu'il nous apparaît dans l'étonnant portrait qu'en fit Jean de Bruges en 1371. Le roi est représenté recevant une Bible des mains de Jean de Vaudetar, et, ce qui ajoute un si grand intérêt à l'œuvre, la peinture est signée : « Johannes de Brugis, pictor regis, fecit hanc picturam propria sua manu » (1). On peut dater de 1372 environ le Charles V qu'on voit, dans son « étude », en tête d'un *Policratique* de Jean de Salisbury, traduit par le franciscain Denis Foullechat (2). C'est en 1374 que fut fait le portrait peint sur le frontispice d'une traduction française du *Rational des divins offices* de Guillaume Durant (3). Ce tableau nous montre non seulement Charles V, mais aussi le traducteur Jean Goulain. Derrière le roi assis sont figurés debout ses deux fils, le dauphin Charles et Louis, duc d'Orléans ; de l'autre côté, la reine Jeanne de Bourbon et ses deux filles, Marie et Isabelle. Ce portrait de la reine Jeanne de Bourbon est à peu près identique à celui qu'on

(1) *Cat. des P. F., 2e partie, n° 56.* Le manuscrit contenant l'original de ce portrait est à La Haye, au Musée Meerman-Westreenen. Une reproduction en a été donnée en tête de l'*Inventaire du mobilier de Charles V*, publié par J. Labarte (1879).

(2) Bibl. nat., ms. fr. 24287 (*Cat. des P. F., 2e partie, n° 44*).

(3) Bibl. nat., ms. fr. 437 (*Cat. des P. F., 2e partie, n° 46*).

remarque en tête d'une charte des Archives nationales (1). L'U initial de cette pièce, qui est du 14 septembre 1374, contient les mêmes portraits que le *Rational des divins offices* cité plus haut, sauf Jean Goulain : c'est dire qu'on y voit Charles V, Jeanne de Bourbon, le dauphin Charles, Louis, duc d'Orléans, et les jeunes princesses Marie et Isabelle ; mais il y faut constater aussi la présence de l'abbé Pierre et des moines de Royaumont (2).

Je me contente de signaler les portraits de Charles V et de Simon de Hesdin en tête d'une traduction de Valère Maxime : le manuscrit est l'exemplaire original que le traducteur offrit au roi et qui est de 1375 (3). C'est sans doute vers la même date que furent exécutés les meilleurs portraits peut-être que nous possédions du roi Charles V et de la reine Jeanne de Bourbon. Je veux parler de ceux qui se trouvent sur le parement d'autel, dit *Parement de Narbonne* (4). C'est là évidemment une œuvre de premier ordre, mais qui ne nous fera pas dédaigner deux intéressantes représentations du même roi qui figurent en tête de deux manuscrits de la Bibliothèque nationale. Le premier de ces volumes contient une traduction des *Visions de sainte Élisabeth* par Jacques Bauchans. Au commencement se trouve un très bon portrait du roi, à qui le traducteur offre son livre. Ce portrait, comme les deux précédents, peut être

(1) Les portraits de rois ou de princes, placés dans les initiales des chartes, ne sont pas très rares : on en trouve de Charles V, de Jean, duc de Berry, de René, duc d'Anjou, etc.

(2) Voir Cte Delaborde, *Une charte historiée des Archives nationales*, dans le *Recueil de Mémoires* publié par la Société des Antiquaires de France à l'occasion de son centenaire (1904), p. 93-99, avec une planche.

(3) Bibl. nat., ms. fr. 9749 (*Cat. des P. F., 2e partie, n° 48*).

(4) Musée du Louvre (*Cat. des P. F., 1re partie, n° 3*).

daté de 1375 environ (1). Bien que Charles V ne soit pas encore le roi malade, au visage émacié, qu'il devait être quelques années plus tard, on remarque déjà le développement caractéristique du nez. Ce trait particulier est plus accentué dans un tableau de présentation, qui doit dater sans doute de 1376, où l'on voit le traducteur, Raoul de Presles, offrant au roi son manuscrit de la *Cité de Dieu* (2). On constate d'ailleurs entre ces deux derniers portraits la plus grande analogie. C'est encore un Charles V recevant un volume des mains d'un traducteur que nous montre un autre manuscrit, mais ici le traducteur est Jean Goulain et l'ouvrage est le *Livre de l'information des princes* (3). Le volume, transcrit en 1379, est de la main de Henri du Trévou, l'un des meilleurs copistes, avec Raoulet d'Orléans, de la seconde moitié du XIVe siècle. En 1379, Charles V n'avait plus qu'une année à vivre : il mourut le 16 septembre 1380. Depuis longtemps il était miné par la maladie. Dans ce portrait de 1379, il donne bien l'impression d'un homme exténué ; le visage est décharné, le nez a pris une ampleur démesurée. Au reste, ce type de roi à long nez est resté traditionnel pendant bien des années, et longtemps après la mort de Charles V on voit encore les enlumineurs orner les marges des manuscrits de figures royales dessinées d'après ce type

(1) Bibl. nat., ms. fr. 1792 *(Cat. des P. F., 2e partie, n° 49)*. Ce portrait a été reproduit dans les *Fac-simile de livres de Charles V*, par M. L. Delisle (1903), pl. III.

(2) Bibl. nat., ms. fr. 22912, 22913 *(Cat. des P. F., 2e partie, n° 50)*. Ce portrait a été reproduit dans les *Fac-simile de livres de Charles V*, par M. L. Delisle (1903), pl. IX.

(3) Bibl. nat., ms. fr. 1950 *(Cat. des P. F., 2e partie, n° 54)*. Ce portrait a été reproduit dans l'*Album paléographique* de la Société de l'École des chartes, pl. XLI, et dans les *Fac-simile de livres de Charles V*, par M. L. Delisle (1903), pl. X.

devenu classique. C'était peut-être un hommage inconscient rendu à la mémoire d'un monarque qui plus que tout autre s'était montré l'ami des beaux livres et le protecteur de ceux qui les faisaient. — Une irréparable catastrophe, l'incendie de la bibliothèque de l'Université de Turin dans la nuit du 21 janvier 1904, nous a privés à tout jamais d'une série composée d'une trentaine de portraits de Charles V qu'on admirait naguère dans le manuscrit dit *Heures de Savoie* ou *Très belles grandes Heures de Charles V* (1). On est en droit d'espérer que ce malheur aura du moins pour effet de hâter la mise à exécution d'un projet formé depuis longtemps et qu'il sera fait des reproductions photographiques des principaux chefs-d'œuvre de peinture contenus dans nos anciens manuscrits.

Cette liste, hâtivement dressée, de quelques-uns des portraits du roi Charles V est bien loin, certes, d'être complète ; mais elle suffira peut-être à donner une idée de l'intérêt que pourrait présenter une étude scientifiquement conduite des documents iconographiques qui nous sont restés du moyen âge.

(*A suivre*) HENRY MARTIN

(1) L'Exposition contient l'héliotypie d'une page de ce somptueux volume *(Cat. des P. F., 2e partie, n° 55)*.

LORÉDAN LARCHEY

(1831-1902)

ÉTUDE BIO-BIBLIOGRAPHIQUE

(Suite)

II

On peut dire qu'il y eut deux hommes en Lorédan Larchey : le bibliothécaire, dont il vient d'être parlé, et l'érudit — celui-ci doublé d'un vulgarisateur.

Si l'érudit a possédé, comme il l'a maintes fois prouvé, des connaissances aussi profondes que variées, il n'en est pas moins resté toujours lié au vulgarisateur : irrésistiblement porté à communiquer au plus grand nombre possible le fruit de ses travaux, il n'a cessé de le faire, par la voie du livre et du journal, avec la verve spirituelle qui valut à la *Revue anecdotique* une bonne part de son succès.

La *Revue anecdotique !* Que de souvenirs en ces deux mots ! Alors florissait un genre de littérature aujourd'hui disparu, le « petit journalisme », dont l'époque se place entre les années 1840 et 1870. A l'étalage des libraires et des marchands de journaux figuraient des volumes d'un petit format et d'un prix proportionné à leur taille, qui, par la gaîté, l'imprévu, la fantaisie du texte, avaient le don

d'intéresser le public, alors moins exclusivement affamé de nouvelles qu'aujourd'hui, et qu'un mot drôle, une histoire piquante, un coup d'épingle habile avait le don de passionner presqu'autant qu'un événement important.

Ces petits livres étaient nombreux. On peut citer : *Les Guêpes*, d'Alphonse Karr (1839-47), *les Papillons noirs*, du bibliophile Jacob (1840), *le Pamphlet* (1841), *les Nouvelles à la main* de Nestor Roqueplan (1840-44), *les Historiettes contemporaines, courrier de la ville*, d'Eugène Briffault, (1842), *le Feuilleton mensuel*, (1842), *le Siffleur, chronique du mois*, par R. de Wolkoff, (1844), *les Agapes*, par Paul d'Orsay, (1850), *la Gazette de Champfleury*, (1856), *la Chronique, revue du monde fashionable*, (1861), *le Diable à quatre*, de Villemessant, (1869), etc., etc...

A la différence de plusieurs d'entre eux, la *Revue anecdotique*, laissant de côté la politique, se consacrait uniquement aux Lettres et aux Arts : « Documents biographiques de toute nature, nouvelles des libraires et des théâtres, bons mots, satires, épigrammes, excentricités littéraires, bouffonneries de l'annonce, prospectus rares et singuliers », tel était son programme, et ce programme, si modeste qu'il puisse paraître, n'en a pas moins fait, de ces quinze volumes in-12, (1855-1862), suivis des treize de *la Petite Revue*, (1863-1867), un répertoire de premier ordre pour les écrivains préoccupés de l'histoire de la seconde moitié du XIXe siècle, et d'autant plus précieux que des tables placées en tête de chaque tome en facilitent la consultation.

On tirait à mille exemplaires.

Le plan de la *Revue* avait été conçu par L. Larchey, mais la modicité de ses appointements de bibliothécaire ne lui permettant point d'en supporter tous les frais, il fut heureux de trouver en MM. Edouard Gœpp, chef de

bureau au Ministère de l'Instruction publique, et Ernest Auger, son ancien camarade de l'École des Chartes, mort conseiller à la Cour de Cassation, des hommes qui, ayant compris et apprécié son idée, lui fournirent les premiers fonds. On jugea nécessaire au succès de s'installer dans un bureau modeste, il est vrai, mais permettant au directeur et à ses commanditaires d'y réunir leurs collaborateurs et de fournir au public les renseignements dont il aurait besoin.

On voulait, sans quitter la rive gauche, rester à portée de la rive droite, et ne pas s'éloigner du centre. Aussi choisit-on, au numéro neuf de la rue de Seine (1), une maison qui existe encore avec son allée longue, étroite et noire, et sa petite cour à droite de laquelle se trouve une assez grande pièce dans laquelle le bureau avait été installé.

C'est là que, tous les jours, de quatre à six heures, on était sûr de rencontrer jeune, joyeuse et nombreuse compagnie, attirée non seulement par le désir de contribuer

(1) L'adresse inscrite sur le titre de la *Revue anecdotique* porte *n° 11*, et non *n° 9* ; cependant il n'y a pas d'incertitude possible sur ce point. Nous pensons qu'au n° 11 se trouvait un libraire, et qu'il était chargé de recevoir les abonnements.

« En faisant l'histoire de la *Revue anecdotique*, nous écrivait L. Larchey le 3 février 1889, je m'aperçois qu'elle a fait beaucoup de bruit parce qu'elle avait un petit bureau sur un point central, où tout le monde venait causer en passant. C'était une boutique noire sur une cour, 9, rue de Seine, et cela coûtait quatre cents francs pour deux pièces, soit deux cents francs parce qu'on sous-louait la seconde. De quatre à six, c'était un grand rendez-vous ! »

Il est regrettable que cette *Histoire de la Revue anecdotique*, qui devait paraître, en 1889, dans la revue *Le Livre*, après une étude du même auteur intitulée *Bibliothèques et Bibliothécaires*, n'ait point été publiée, en raison de la disparition du recueil de M. Octave Uzanne, car il n'en existe plus, nous le craignons du moins, qu'un fragment dont il sera parlé ci-après. Cette *Histoire* faisait partie de *Souvenirs* que l'auteur commençait alors à rédiger et dont, malheureusement, la plus grande partie semble avoir été détruite.

au succès de l'œuvre d'un camarade, mais encore, et plus peut-être, par le charme de la réunion.

« Voyez, nous disait L. Larchey, un jour où nous passions avec lui devant la porte, c'est là que se tenaient nos assemblées, là que je préparais la *Revue*, au milieu des quolibets, des rires, des cris de toute sorte et des exercices de tout genre, sans en excepter l'escrime ! »

L'assemblée n'avait, on le voit, rien de la gravité d'un « bureau d'esprit » du grand siècle, quoiqu'il s'en dépensât beaucoup, et du meilleur, et que nombre d'écrivains ayant occupé, depuis, une place distinguée dans le journalisme et la littérature, aient fréquenté, pendant leur jeunesse, le rez-de-chaussée de la rue de Seine (remplacé, quelque temps après, par un entresol rue de la Ferme), pour ne citer que Champfleury, Louis Lacour, Léon Platel, Nadar, Albert de la Fizelière, Jules Troubat, Georges Duplessis, Georges Niel, Louis Enault.

Le soin de la rédaction fut confié à L. Larchey dont il est, d'ailleurs, facile de reconnaître le style à chaque page. Ses collaborateurs ne faisaient que lui apporter les matériaux pour bâtir l'édifice. S'il existait quelque doute à cet égard, les lignes suivantes, trouvées dans ses papiers, le lèveraient aussitôt : « Sauf exception, écrit-il, on ne signait point. Chacun m'apportait sa note rédigée ou non, et me laissait le soin de la mise en œuvre. La signature *Louis Lacour* qui parut en queue des premiers numéros, ne fut, en réalité, justifiée par aucune collaboration, et nous vîmes bientôt qu'elle n'était pas nécessaire. Mais l'administration avait, en ce genre, plus d'un caprice passager... ! »

Son apparition fut saluée par les éloges de la Presse. Toutefois, trop clairvoyant était le rédacteur en chef, pour ne point comprendre que ce succès moral ne serait

point suivi d'un succès d'argent. Aussi n'y visait-il point, et ne cherchait-il à obtenir que ce qu'un recueil de ce genre pouvait procurer, la considération :

« Estimée, dans un monde restreint de lettrés, a-t-il écrit, mais souvent reproduite par de grands journaux, la *Revue* faisait plus de bruit qu'elle n'était grosse, car elle ne paraissait que chaque quinzaine, en une mince livraison qui formait volume de semestre. Elle visait à rester en volumes maniables sur les rayons des Bibliothèques... »

Ou nous nous trompons fort, ou la plupart des Bibliothèques publiques possèdent les collections complètes de la *Revue anecdotique* et de la *Petite Revue*, qui, non seulement offrent aux délicats et aux lettrés une lecture attrayante, mais qui constituent, en outre, pour les chercheurs, un instrument de travail précieux. Par contre, peu de particuliers jouissent de la même bonne ortune, car ainsi, qu'il arrive souvent, les amateurs ont attendu, pour songer à acquérir ces petits volumes, le jour où ils sont devenus introuvables, et qui les veut, aujourd'hui, est obligé de les payer « cuir et poil ».

Le passage suivant d'une lettre dans laquelle L. Larchey nous invitait à ne point désespérer de la réussite de notre *Revue rétrospective*, malgré la rareté des premiers souscripteurs, montre à quel point les débuts de sa propre publication avaient été peu rémunérateurs : « Rien de plus dur que cette première phase du métier. J'ai fait la *Revue anecdotique*, de 1855 à 1861, et la *Petite Revue*, en 1862, au prix de sacrifices continuels. En 1863, (huit ans après), mon entrée au *Monde Illustré* a seulement commencé ce que j'appellerai la phase réparatrice. C'était au moment où j'étais fondé à désespérer. Je vous rabâche tout cela pour vous faire prendre le temps en patience ! »

Parvenue à joindre les deux bouts, ou à peu près, la *Revue anecdotique* poursuivait tranquillement sa carrière depuis cinq ans, quand un incident imprévu vint la troubler :

Il n'est guère d'auteur — de journaliste surtout — qui n'ait eu, pendant sa carrière, des désagréments plus ou moins sérieux à subir. Il faut si peu de chose, — un mot suffit parfois ! — pour heurter, en dépit des meilleures intentions et des précautions prises, les intérêts matériels et d'amour-propre !

On ne peut fournir de cette vérité un exemple plus frappant que celui de L. Larchey, car il fut, — tous ceux qui l'ont connu l'attesteront, — le scrupule et la délicatesse incarnés, et s'il eut, lui aussi, sa part de tribulations, il faut en conclure qu'elles sont inséparables du métier d'écrivain, comme de tout autre.

Or, un jour de l'année 1861, en arrivant au petit entresol de la rue de la Ferme, où le bureau de la rédaction avait été transporté, il s'aperçut que les collections de la *Revue* avaient été bousculées et apprit que ce désordre était dû à .... une descente de police !

A la préfecture, où il court, on lui déclare que son recueil est inculpé d'outrage aux mœurs ! On peut lire, tome XIII, page 157, le passage incriminé : c'est l'extrait d'un manuscrit inédit intitulé : *Mémoires pour servir à l'Histoire de France, ou recueil contenant plusieurs anecdotes de la Cour, par la marquise de *** (1719-1737)* (1). Il s'agit du Régent, dont la duchesse de Berry, sa fille, aurait tenté de favoriser la passion criminelle pour une dame de la Cour. L'anecdote est infiniment moins scandaleuse que cent autres publiées sur ce prince ; elle est

(1) Le manuscrit était passé en vente à la librairie Claudin et provenait de la bibliothèque Cayrol, de Compiègne.

historique, ou du moins donnée pour telle ; enfin les termes dans lesquels elle est rapportée ne dépassent point les bornes de l'honnêteté. Bref, elle serait passée inaperçue, sans la malveillance d'une femme de lettres très connue, toute puissante en haut lieu et dont L. Larchey put s'assurer que la main avait lancé le trait. Elle ne lui pardonnait point d'avoir, en rendant compte de son dernier roman, révélé certains détails de sa vie privée, et avait saisi l'occasion d'une vengeance. Mais le singulier est que l'article n'était point sorti de la plume de L. Larchey ; il avait été extrait du journal *Le Théâtre*, dirigé par Georges d'Heylli, et la *Revue* s'était bornée à le reproduire !

Grâce à un ami dévoué, M. Armand du Mesnil, au procureur général Chaix d'Est Ange, qui reconnut la sottise de l'accusation, l'affaire n'eut point de suites, mais fort en péril avait été le pauvre L. Larchey, car, à cette époque, une citation en justice pour « outrage aux mœurs », équivalait presque à une condamnation !

L'incident n'en eut pas moins la conséquence fâcheuse de lui faire abandonner la direction, la rédaction et sa part de propriété de la *Revue anecdotique*, qu'il céda à Poulet-Malassis en 1862. Il est vrai qu'en novembre de la même année, après la déconfiture de cet éditeur, il entreprit, sur le même plan, *la Petite Revue*, dont les cinq années d'existence ont prouvé que le public ne se laissait ni de ce genre de littérature, ni du talent de celui qui en était le représentant le plus autorisé.

Les difficultés sont la contre-partie presque obligée du succès : nous venons d'en donner une première preuve. En voici une seconde : dans ses moments de loisir, L. Larchey préparait, sur les *Excentricités du langage français* (c'est-à-dire sur l'*Argot*), un travail dont, en 1858, au moment des vacances, il fit passer, dans la

Revue anecdotique, des extraits destinés à lui permettre de prendre quelques semaines de repos, tira à cent exemplaires de plus les feuilles qui les contenaient, et les mit en vente pour tâter le public. Tout à l'économie, il eut soin d'éviter les remaniements, ne changea même point la pagination, et forma ainsi un petit volume de 220 pages, environ, dont 50 exemplaires seulement entrèrent dans le commerce, au prix de 5 francs.

La rapidité de leur enlèvement, leur plus value dans les enchères publiques, où ils atteignirent promptement le prix de 8 et de 10 francs, démontrèrent que l'ouvrage répondait à un besoin de l'époque. L'Argot n'est point, en effet, comme quelques uns se le figurent, une langue propre aux classes inférieures de la société : toutes ont le leur. Aussi, les *Excentricités du langage français*, eurent-elles, de 1859 à 1865, cinq éditions que L. Larchey se chargea de maintenir, comme il l'a écrit sur le titre, « à la hauteur des révolutions du jour ». Leur succès s'explique aussi par le travail de l'auteur qui, loin de se contenter d'une sèche nomenclature, avait pris la peine de rechercher les étymologies et de citer des exemples.

(A suivre) PAUL COTTIN.

BERNARD DE REQUELEYNE

BARON

DE

LONGEPIERRE

(1659-1721)

(*Suite*)

Après avoir parlé de l'extérieur des livres de Longepierre, disons un peu leur contenu et le sort que leur réservait l'avenir. Auteurs grecs, auteurs latins des meilleures éditions de Hollande et de France, grands écrivains français contemporains du bibliophile, et souvent ses amis, controverses religieuses, voilà le fond de la collection, éminemment sérieuse, d'allure nettement classique, telle qu'un précepteur de princes pouvait la rêver et devait la réunir. Nous lui aurions désiré peut-être un peu plus d'éclectisme, plus de recherche au moins du beau livre à figures. Telle ne parait pas avoir été sa préoccupation.

Longepierre possédait deux *Bibles* de Vitré : l'une reliée en 17 volumes, maroquin rouge doublé de maroquin vert, aujourd'hui l'ornement du *British Museum* et provenant de Cracherode. L'autre exemplaire de la même *Bible* de 1652, relié cette fois en dix volumes, appartint au baron J. Pichon, au comte de Sauvage, et dans une vente a été portée au prix de dix mille francs. La *Bible de Mortier*, en grand papier, est conservée dans la collection de Mme la baronne James de Rothschild. Le *Nouveau Testament* figure chez Longepierre, en grec, en latin, en français, et généralement il lui fait l'honneur d'un maroquin doublé. Les quatre volumes en maroquin noir du *Breviarium Parisiense*, imprimé par ordre du cardinal de Noailles, son respectable ami, s'y trouvent naturellement.

Après la théologie pure, ce qui y confine de plus près : l'*Imitation de Jésus-Christ*, est chez le vicomte de Savigny, les *Sermons de Bourdaloue*, dans la bibliothèque de Mme la marquise de l'Aigle, et les *Réflexions sur la Miséricorde de Dieu*, par une dame pénitente que Longepierre put encore voir à la Cour, dans celle de Mme la baronne de Rothschild.

Nous avions trouvé jadis à la vente du comte de Sinéty aux insignes de Longepierre et en édition originale, les dix-huit lettres adressées par Louis de Montalte (Pascal) à un P. Provincial de ses amis ; Longepierre n'avait fait relier qu'en veau marbré ce précieux recueil, tandis qu'il accorda le maroquin rouge aux *Provinciales* en quatre langues, dont le duc d'Aumale était si justement fier.

Aux auteurs grecs, objet de son ardent amour, Longepierre avait fait belle place : l'*Homère* de Turnèbe, le *Sophocle* d'Alde, l'*Anacréon* de Robert Estienne, le *Pindare* de Plantin, l'*Apulée* des Aldes, le *Platon* de Cambridge, le *Xénophon* de Paris, etc.

Parmi les latins, il avait choisi les plus jolies productions des célèbres Elzéviers de Leide : le *Tite-Live* de 1634, le *Virgile* de 1636, le *Justin* de 1640, le *Claudien* de 1650, le *Tacite* de 1672, et sans doute le *Cicéron* de 1642, pas encore retrouvé. On ne connaît à sa marque que le *Cicéron* de Simon de Colines. Toutes ces reliures sont dues à l'excellent Boyet. C'est dire que leur maroquin rouge, généralement doublé de maroquin de même couleur, est du grain le plus fin, du ton le plus harmonieux, de l'exécution la plus soignée, et timbré du « petit mouton » que Longepierre ne faisait appliquer que sur ses livres préférés. — Nous avons possédé jadis son *Tite-Live* qui sans être très grand de taille, était une petite merveille en six tomes, de l'exécution la plus délicate. Plusieurs de ces précieux Elzeviers, collectionnés par l'amateur Motteley ont été brûlés à l'incendie de la Bibliothèque du Louvre.

Dans la grande collection des auteurs latins, dite des *Variorum*, dont les notes savantes plaisaient au commentateur des Anciens, figuraient entre autres : l'*Horace* de J. Bond, l'*Ovide* de Heinsius, le *Tacite* de Gronovius, le *Florus* de Saumaise, le *Justin* de Vossius, le *Sénèque* de Juste Lipse, le *Catulle*, le *Valère-Maxime*, le *Plaute*, etc. Elle est vraiment superbe cette série de grands in-octavos, reliée en maroquin bleu foncé sur lequel ressort de si élégante façon la grande Toison d'or. Dispersés, ses volumes épars apparaissent parfois dans les ventes de France et d'Angleterre et y sont fort appréciés.

Il s'en trouve même de démarqués. Nous avons ainsi remarqué le *Quinte-Curce* : au dos et aux angles on avait respecté la Toison d'or qui convenait à celui qui en distribue les colliers, tandis qu'au centre des plats elle était effacée et remplacée par les armes de Philippe V, roi d'Espagne.

Sans nous charger d'expliquer ce petit problème de bibliophilie, nous nous souvenons avoir lu dans le *Journal de Jean Buvat*, à la date de 1717, que le jeune roi Louis XV envoya au commencement de janvier trois grosses caisses de « livres de l'impression du Louvre magnifiquement reliés, au Roy d'Espagne pour ses étrennes. » Ne se sera-t-on pas servi pour la reliure de ces livres, des fers de Longepierre ?

Longepierre n'aurait pas été l'amateur délicat que nous admirons s'il n'avait tout spécialement recommandé à Boyet la reliure de ses propres ouvrages ; aussi les a-t-il revêtus de ce maroquin rouge au ton délicieusement chaud doublé d'un vert si particulier.

Sans nul doute ses traductions de poëtes grecs furent reliées de même. Le baron de La Carelle m'a dit les connaître toutes les trois. Nous ne savons pourtant où se trouve l'*Anacréon* que l'honnête Potier au catalogue Huillard de 1870 disait avoir été vendu récemment à Londres, mais nous avons vu passer et repasser dans les grandes ventes le *Théocrite* et le *Bion*.

Ayant déjà le premier des deux, M. de La Carelle avait plusieurs fois manqué le second et se promettait bien de l'obtenir à tout prix quand il reparaîtrait. L'occasion se présenta en 1878, à l'une des ventes d'Ambroise Firmin Didot, qui l'avait acquis du baron Pichon au prix déjà honorable de 1.030 francs. En simple veau brun, le *Bion* vaut bien dans les trois francs ; mais il fallût compter avec le farouche Damascène Morgand qui faisait alors la loi sur le marché des livres. Il n'aimait pas le baron qu'il appelait volontiers dans le particulier, *la rosse La Carelle*, le seul amateur, disait-il, qui l'eût roulé dans un échange. Bref, de cinq cents francs en cinq cents francs, Morgand poussa le volume jusqu'à onze mille francs, ce qui était excessif. Le baron resta vainqueur, mais c'était une victoire à la Pyrrhus.

A sa vente après décès, le cher volume est retombé à un prix plus raisonnable ; M. Guyot de Villeneuve l'obtint pour 1.660 francs ce qui redevient normal. Son nouveau possesseur, M. Louis de Montgermont a pu le mettre ainsi à côté du *Théocrite*, et si l'*Anacréon* passe jamais à sa portée, il ne le manquera pas.

Dans cette même bibliothèque de l'Hôtel de Castries, où M. de Montgermont a reconstitué comme un des coins précieux de celle de Longepierre, figure le *Malherbe* à côté du merveilleux *Molière*, rouge doublé de vert, reliure des auteurs favoris.

Ce *Malherbe* de Barbin, 1689, n'est peut-être pas d'une édition bien précieuse, mais il contient les observations de Ménage, et l'une d'elles y qualifie d'*admirables* les *Idylles* de Longepierre. Le bibliophile devait bien au poëte et à son ami Ménage cette parure de choix.

Que dire du *Molière*, de l'excellente édition donnée par Vinot et Lagrange (1682), sinon, qu'il reste un des plus désirables livres qui soient passés en vente dans ces vingt dernières années ? Il fût longtemps la gloire du cabinet du comte de Lurde et de son neveu et héritier le baron de Ruble.

A l'exposition de ses livres, je me souviens encore de l'exclamation du fin connaisseur qu'était Edouard Bocher, quand, me faisant l'honneur de me consulter sur le prix probable qu'atteindrait ce morceau de choix, je lui dis de ne pas compter l'avoir au-dessous de vingt mille francs. Il se récria, la commission qu'il donna fût dépassée, et le livre, convoité par tant d'amateurs, atteignit le plus haut prix où soit parvenu jusqu'ici un Longepierre.

Dans la même série de reliures en rouge doublé de vert, rangeons le *Boileau* de 1685, longtemps chez un amateur de Marseille, M. Tollon, maintenant chez M. A.

Bordes, et un charmant exemplaire des *Fables de La Fontaine* relié en cinq volumes par Boyet, maroquin rouge sur rouge, enlevé pendant la Révolution à la France par le Révérend Cracherode et qu'on nous a montré jadis au *British Muséum*.

Le baron de La Carelle tenait infiniment à son *Télémaque* de 1717, relié en maroquin bleu, et racontait volontiers comment cet exemplaire avait donné lieu à des compétitions passionnées entre J.-Ch. Brunet et Parison. Ce serait à cette occasion que Brunet l'ayant manqué dans un lointain encan, aurait dit ce mot sauvage : « Je l'aurai à ta vente ! » Et il l'eût, Parison étant mort le premier !

En bleu également, mais doublé de rouge, le *Racine*, que nous croyions égaré et qui, retrouvé, figure avec honneur dans la bibliothèque de la rue de Varennes. Longepierre l'avait choisi de 1702, car, à cette époque, on ne recherchait pas comme aujourd'hui les éditions originales des auteurs contemporains.

Qu'est devenu, en revanche, l'exemplaire de *Pierre Corneille* que Longepierre dût forcément posséder ? Nous ne pouvons, en effet, supposer que le bibliophile ait garde rancune au grand écrivain de lui avoir pris le sujet de Médée au point de ne pas laisser pénétrer ses tragédies dans sa bibliothèque, et comme il se trouve un *Corneille* dans le catalogue du duc de Noailles, nous n'hésitons pas à le croire aux insignes de la Toison d'Or.

Et que de livres charmants, dépareillés maintenant ! les *Annales de Tacite* de la traduction de Perrot d'Ablancourt, et les *Imaginaires* de Nicole, ou bien détruits, par des iconoclastes comme l'*Horace* ou l'*Ovide* de Motteley ! La fâcheuse idée, qu'eut ce bibliophile de faire présent à Napoléon III, de sa riche collection ! L'Empe-

reur la fit déposer à la Bibliothèque du Louvre où elle a péri dans l'incendie allumé par les sectaires de la Commune ! Le baron Pichon dans la *Vie du Comte de Hoym* cite un *Tite-Live*, de la collection des *Variorum*, comme perdu à jamais, et Paul Lacroix nous a jadis signalé comme brûlés également les volumes d'un *Ovide* dont parle aussi Marius Vachon.

Indiquons encore la réunion en pièces originales de l'*Esther* et de l'*Athalie* de Racine, de la vente Solar qui serait chez Mlle Dosne ; les *Œuvres de M. de Voiture*, comme une des perles de la collection Dutuit ; les *Mémoires du Cardinal de Retz* chez le grand poëte J.-M. de Hérédia ; enfin nous avons pu recueillir les *Mémoires de L'Estoile* en simple veau marbré comme le précédent livre mais agréable encore.

Tels sont les principaux volumes de cette bibliothèque austère, dont Longepierre fit ses délices. On trouvera un détail plus complet dans l'essai de catalogue qui va suivre.

Par son contrat de mariage récemment retrouvé, il est facile de se rendre compte de la manière dont se présentait l'élégante mais sérieuse collection. Longepierre habitait au moment de son mariage en 1703, faubourg Saint-Honoré sur la paroisse de la Madeleine. On pénétrait dans une grande antichambre tendue de six pièces de tapisserie d'Auvergne, meublée de douze chaises au point d'Angleterre, d'une pendule à boëte d'écaille, de figures « en plastre peint en bronze » parmi lesquelles on n'a aucune peine à se figurer Homère, Hésiode, Euripide et

les autres, enfin de « pots de porcelaine à mettre des fleurs ».

On passait de là dans le grand cabinet qu'ornaient aussi quatre pièces de verdures d'Auvergne. Aux murs encore, des tableaux et des portraits de famille, parmi lesquels à la place d'honneur, celui du maître de céans peint par De Troy, d'aucuns disent par Largillière. En surtout de damas rouge, jabot et manchettes de dentelles, notre bibliophile est adossé à sa bibliothèque, un livre à la main, non loin d'un « bureau de cuivre et d'ébène. »

Sur « douze tablettes garnies de drap vert à cloux d'or » sont environ « douze cents volumes de livres », « avec des rideaux d'étoffe de la même couleur, tous ces livres vallant sept à huit mil livres. »

Des fauteuils recouverts de « point à la turque », huit chaises de point d'Angleterre bleu monté sur des « bois dorés et noirs », des potiches de porcelaine de Hollande, de grands miroirs à bordures de glace ou miroirs de Venise, une pendule à boëte d'écaille et pommes d'or, un bureau de bois de violette, un tour de lit de tapisserie doublé de damas jaune pour la chambre tendue de verdures des Flandres où dormait le poëte, complètent l'ameublement. N'oublions pas de la vaisselle « d'estain » dans la chambre à manger, dans les écuries « un carrosse et deux chevaux noirs », et la chaise de poste indispensable aux voyages de Bourgogne ou d'ailleurs.

Tel est à peu près reconstitué, le cadre, où, vers 1703, le baron de Longepierre introduisait sa compagne, où le poëte courtisan, au sortir du fracas de Versailles et des fêtes du Palais-Royal, venait se reposer et relire dans le texte original ses auteurs favoris.

Confidents de ses pensées, livres charmants qu'il aima, maintenant dispersés, dont les Toisons d'or font

battre encore le cœur des bibliophiles, soyez longtemps l'objet de leurs désirs et leur joie !

Pour conclure, le bibliophile Longepierre, bien qu'il n'ait pas visé le livre rare, ou précieux par son ancienneté, et qu'il se soit contenté des éditions de son temps, en exemplaires de choix, il est vrai, par la qualité de la reliures et l'élégance discrète de leur ornementation reste amateur de premier ordre : Ses livres méritent la recherche passionnée dont ils sont l'objet.

A d'autres égards, sa figure d'homme de lettres, de poète, d'écrivain dramatique aussi, est plutôt sympathique. Longepierre fût un modeste, peu soucieux de fracas et de réclame, doutant à ce point de la valeur de ses traductions, qu'il aurait voulu, dit-on, en retirer les exemplaires de la circulation. Il l'a prouvé en ne cherchant pas à pousser sa *Médée* si acclamée pourtant, en s'opposant aux représentations publiques de son *Electre*, qui ne fut imprimée qu'après sa mort par ses amis.

Longepierre, champion des Anciens, d'une érudition solide, était un véritable lettré. Toutes les injures de Saint-Simon, qui l'a englobé dans ses haines, n'y feront rien, et le mot de « pédant » dont il le gratifie, tout en lui reconnaissant beaucoup d'esprit, semble peu justifié.

Les honneurs vinrent le chercher dans la retraite. A sa parenté, croyons-nous, avec la famille de Thianges il dût d'attirer sur lui l'attention de Mme de Montespan (1) qui le choisit pour précepteur de son fils le petit comte de

(1) Mme de Thianges née Mortemart était la sœur de Mme de Montespan. — Voir les extraits du *Contrat de Mariage* de Longepierre.

Toulouse. Amené ainsi à paraître à la Cour, il resta toujours en excellents termes avec les légitimés, et sût se concilier l'affection des princes et princesses de la maison d'Orléans qui lui prouvèrent leur estime en assistant tous à son mariage.

Lui qui aimait la campagne, les champs, les bois, dès qu'il eut respiré l'air de la Cour, il ne pût vivre ailleurs. Là du moins la littérature, fût sa raison d'être sur ce terrain semé d'intrigues, et lui servit par les amitiés qu'elle lui attira des hommes instruits de la Cour. Dans ce milieu distingué dont l'atmosphère l'enivrait, ses lettres, son érudition lui assurèrent des succès et une place à part.

Mais la vue du Grand Roi, était nécessaire au bonheur du bibliophile: approcher les princes de la Famille Royale, si nombreuse encore au début du dix-huitième siècle, vivre dans leur intimité, les suivre à la guerre, partager leurs plaisirs et leurs peines, devint un besoin pour lui. Il fit longtemps partie de cette foule tourbillonnante, spirituelle et médisante qui remplissait Versailles, Marly, Sceaux, Saint-Cloud, le Luxembourg ou le Palais-Royal... Mais, las de trente ans de courbettes, le courtisan parfois ne regretta-t-il pas la Bourgogne et le temps où :

« Jeune, oisif et content, loin du bruit et du monde
« Coulant des jours heureux dans une paix profonde, »

l'ami de Théocrite rêvait en déclamant ses vers, sur les bords riants des belles rivières du pays natal ?

CATALOGUE

DE LA

BIBLIOTHÈQUE DE LONGEPIERRE

Alexander Aphrodisiensis. — Alexandri Aphrodisiensis in Topica Aristotelis Commentarii, græce. *Venetiis, in ædibus Aldi et Andreæ soceri*, 1513. — In-fol. maroq. rouge, tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos seul.
COLLECTION GRENVILLE, BRITISH MUSEUM.

Anacréon. -- Anacreontis et aliorum Lyricorum Poetarum Odœ ; in easdem Henric. Stephani observationes. *Parisiis, ap. Guil. Morelium et Rob. Stephanum*, 1556. — Les Odes d'Anacréon, Téien, trad. de grec en françois par Remi Belleau, de Nogent en Perche, ensemble quelques petites hymnes de son invention. *Paris, André Wechel*, 1556. — In-8. — La Tragédie d'Euripide nommée *Hécuba*, trad. de grec en françois (par Lazare de Baïf). *Paris, Rob. Estienne*, 1550. — 3 parties en un vol. in-8, maroq. bleu, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
Vente Didot: 1450 fr. — Librairie Morgand et Fatout : 2000 fr. — Catal. D. Morgand (1888) : 800 fr. — Chez M. E. RAHIR, libraire.

Anacréon. — Les Poësies d'Anacréon et de Sapho traduites de grec en vers français avec des remarques. *A Paris, chez Pierre Émery, sur le quai des Augustins, proche l'Hôtel de Luyne*, 1684. — In-12, maroq. rouge doublé de maroq. vert, tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or, sur le dos les plats et à l'intérieur.
Le libraire Potier, dans la note qui accompagne l'exemplaire des *Idylles de Théocrite*, en maroquin rouge doublé de maroquin vert, aux insignes de Longepierre, de la vente Huillard, écrivait ceci en 1870 :
« Deux de ses traductions, *Anacréon, Bion et Moschus*, reliées en « maroquin et à ses armes, ont passé en vente l'année dernière, en « Angleterre et en France : Voici la troisième... »

Anacréon. — Œuvres d'Anacréon et de Sapho contenant leurs poësies, trad. du grec en vers français par Longepierre. *Paris, Clouzier*, 1692. — In-12, veau marbré, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
Vente Huillard : 400 fr. — Vente Didot :

Analyse des Épitres de Saint Paul et des Épitres canoniques par le R. P. (Mauduit), prêtre de l'Oratoire, 4e édition. *Paris, Jean de Nully*, 1700. — 2 vol. in-12, veau granit. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
Vente de Lord Gosford : 155 fr.

Anecdotes du Ministère du Cardinal de Richelieu et du Règne de Louis XIII. — *Amsterdam*, 1717. — 2 vol. in-12, veau granit. fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
Vente Destailleur. — Collection de M. Albert de Naurois.

Apologie d'Homère et Bouclier d'Achille (par J. Boivin). — *Paris, Fr. Jouenne*, 1715. — In-12, veau fauve, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
Première vente du baron J. Pichon (1869) : 60 fr. — Cinquième vente Didot (1883).

Apologie des Lettres Provinciales de Louis de Montalte, contre la derniére réponse des R. P. Jésuites intitulée Entretiens de Cléandre et d'Eudoxe (par Dom. Mathieu Petitdidier). *A Rouen et se vend à Delft chez Henri Van Rhin*, 1698. — 2 vol. in-12, mar. rouge, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats. Exemplaire de *Secousse* avec son ex-libris.
Vente du Comte de Lignerolles : 450 fr. — COLLECTION DE M. ALBERT DE NAUROIS.

Apulée. — Apuleii Metamorphoseos sive Lusus Asini Libri XI. — Isagogicus Liber Platonicœ Philosophiœ per Alcinoum (grœce edente Fr. Asolano). *Venetiis, in œdibus Aldi*, 1521. — In-12, veau fauve, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
Catalogue Quaritch (1882) : 20 L. St. (500 fr.)

Arnauld (Antoine). — Éclaircissement sur l'autorité des conciles généraux et des Papes, etc... ouvrage posthume de M... (Antoine Arnauld), docteur de la maison et société de Sorbonne, 1711. — Gr. in-8, veau marbré, fil. tr. dor.

BIBLIOTHÈQUE DE M. E. HANOTAUX, de l'Académie française.

L'art de se connoître soy-même ou la Recherche des Sources de la Morale par Jacques Abbadie, 2e édit. — *A la Haye, chez Henry Van Bulderen*, 1700. — In-12, veau fauve, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
COLLECTION VICTOR COUSIN. BIBLIOTHÈQUE DE LA SORBONNE.

Athénée. — Les quinze livres des Deipnosophistes d'Athénée, le plus savant des grecs, ouvrage traduit pour la première fois en français (par l'abbé de Marolles). *Paris, Langlois*, 1680. — In-4, veau, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or.
Catal. de Lemaillier, libraire (1897).

Augustin (Saint). — Aurelii Augustini Hipponensis Episcopi libri XIII Confessionum... opera et studio R. P. Sommalii

e soc. Jesu. *Lugd. Batavorum, apud Dan. Elzévirium*, 1675. — In-12. pap. fin. maroq. bleu, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
Vente Renouard : 495 fr. — Vente Potier : 1.530 fr. — Vente du baron de La Roche-Lacarelle : 4.100 fr. — Vente du comte de Mosbourg : 2.600 fr., Morgand.

Aulu-Gelle. — Auli Gelli Noctes Atticœ cum indicio dilig. collectœ docti hominis Ægidii Maserii Parisiensis, etc... *Parrhisiis, in typ. Jodoci Badii*, 1530. — In-fol. titre gravé sur bois, veau marbré, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
Bibliothèque de Blenheim. — Vente Sunderland (1881) : 4 Liv. St. 15 Sch. (120 fr.) — Vente Léon Téchener (1886). — Librairie Randon.

Balzac (Guez de). — Lettres familières de M. de Balzac à M. Chapelain. *Paris, Augustin Courbé*, 1659. — Les Entretiens de feu M. de Balzac, *Impr. à Rouen et se vendent à Paris*, 1660. — Aristippe ou la Cour, 1660. — Apologie pour M. de Balzac, 1663.— Lettres Diverses, 1664. — Œuvres Diverses, 1664. — Lettres de M. de Balzac à M. Conrart, 1677. — Le Prince, 1677. — En tout, 9 vol. pet. in-12, maroq. vert, fil. tr. dor.

Aux armes du comte de Hoym. — L'ex-libris de *Longepierre* sur papier figurant ses armoiries, est collé sur la garde intérieure de la reliure. — Les 9 volumes de la Collection ont été dispersés à la vente Potier (1870).
Vente du baron Pichon (1869) : 1.125 fr.

Balzac (Guez de). — Œuvres diverses du sieur de Balzac. *Paris, Thomas Jolly*, 1664. — Pet. in-12, mar. vert, fil. tr. dor.

Aux armes du comte de Hoym. — Ex-libris de *Longepierre* sur papier à l'intérieur.
Vente Potier : 122 fr.

(*à suivre*) Bon ROGER PORTALIS.

LES DE THOU

ET LEUR

CÉLÈBRE BIBLIOTHÈQUE

1573 - 1680 - 1789

(D'après des documents inédits.)

(Suite)

II

LA TRADUCTION DE L'ABBÉ PREVOST

Lorsque vers l'automne de 1730, Prevost vint d'Angleterre se fixer en Hollande, à peine arrivé à La Haye, on lui proposa de traduire l'Histoire universelle de De Thou. Cette tâche n'était pas au-dessus de ses forces.

Ce fut son père, conseiller et procureur du roi au bailliage d'Hesdin, qui avait présidé à son éducation, et c'est sous ses yeux qu'il fit ses humanités au collège des jésuites de cette ville, de 1711 à 1713. Prevost passa ensuite deux ans à Paris, au collège Louis-le-Grand et à peu près le même espace de temps au collège Henri IV de La Flèche, où il doubla sa philosophie. Ce furent donc au moins six années d'études sérieuses et constantes.

Le long séjour de Prevost chez les bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, de 1720 à 1728, à Saint-Wandrille, à Jumièges, à Saint-Ouen de Rouen, à Notre-Dame-du-Bec, à Fécamp, à Saint-Germain-des-Prés, ne put, naturellement, que développer ses dispositions et ajouter à son savoir. Aussi est-ce sans surprise qu'on le voit enseigner les humanités au collège de l'abbaye de Saint-Germer avec applaudissements, et appelé à Paris pour travailler au *Gallia christiana*. Enfin, outre le français et le latin, il savait quatre langues (1). Prevost fut donc un véritable érudit, digne à cet égard de l'ordre des bénédictins, auquel d'ailleurs il ne cessa jamais d'appartenir (2).

Certes, Prevost était né littérateur et romancier. Cependant, ses goûts le portaient de préférence vers l'érudition ou vers l'histoire, et s'il composa des romans, c'est presque comme on l'a dit de Xylander (3) : *fami non famæ*. Dans une lettre à Dom Le Sueur, alors que son plus vif désir était d'être chargé par les Rohan de réfuter l'*Histoire de Bretagne* de Dom Lobineau, on relève ce passage bien significatif :

> Je considère de quel avantage il seroit pour ma tranquillité et ma réputation de pouvoir sortir de ce labyrinthe de bagatelles où l'état de ma fortune me tient renfermé malgré moi. Les études dont je me suis occupé toute ma vie ne devaient pas me conduire à faire des Clevelands (4).

(1) Nous possédons une lettre autographe de l'abbé Prevost, de trois pages in-4, écrite en excellent anglais adressée à Thieriot, de l'abbaye de la Croix-Saint-Leufroy, novembre 1735. Voir notre *Histoire de l'abbé Prevost*, Paris, 1896, in-12, p. 253-54.

(2) *La vie monastique de l'abbé Prevost*, dans le *Bulletin du Bibliophile*, février-mai 1903.

(3) « Fami non fama scribere existi matus », dit le président de Thou, *Historia, sui temporis* lib. LXII.

(4) Préface du *Doyen de Killerine*.

Il saisit donc avec empressement l'occasion inespérée qui se présentait, et il signa aussitôt un « traité sérieux » avec Gosse et Neaulme, libraires de La Haye.

L'édition devait être en dix volumes in-4°, d'environ 100 feuilles chacun, paraissant de six mois en six mois (1). C'était donc un engagement de cinq années de travail.

Dès janvier 1731, les éditeurs publièrent l'annonce suivante :

P. Gosse et J. Neaulme avertissent le Public qu'ils ont commencé d'imprimer une traduction françoise de l'*Histoire de M. de Thou.* Dans le dessein où ils sont de ne rien épargner pour la perfection de cet ouvrage, ils ont recueilli quantité d'observations et d'éclaircissements, qui ne sont venus jusqu'à présent à la connaissance de personne. Il y aura des notes au bas des pages. On tâchera de les rendre moins longues qu'utiles. Le traducteur est M. P... employé ci-devant à Paris à travailler au *Gallia Christiana,* dont le style a été fort goûté du Public (2).

De son côté, Prevost exposa les motifs qui l'engageaient à entreprendre cette œuvre de longue haleine. On y relève des considérations bien faites pour surprendre :

Qu'il me soit permis de faire remarquer d'abord, lisons-

(1) Le prix de souscription pour l'ouvrage complet, imprimé sur petit papier, était de 50 florins (108 francs) ; sur grand papier, de 71 florins (153 francs) ; le premier et le dernier volumes payables en souscrivant.

(2) *Bibliothèque raisonnée des ouvrages des savants de l'Europe* ; Amsterdam, 1731, p. 454 ; *Gazette d'Amsterdam,* n° du 23 janvier 1731. L'allusion au style se rapporte aux quatre premiers volumes des *Mémoires d'un homme de qualité* ; le seul ouvrage que Prevost eut encore publié.

nous dans l'annonce de sa nouvelle entreprise (1), que c'est par une disposition toute naturelle de la Providence, que je me trouve comme appelé à la traduction de M. de Thou. Pourquoi ne nous flaterions-nous point, nous autres gens de Lettres, que le soin de la Providence s'étend jusque sur nos occupations ? Si c'est-elle qui préside à l'établissement des Empires et à leur décadence, qui règle la durée des choses humaines, et qui est le premier ressort de toutes leurs révolutions, pourquoi refuseroit-on de croire qu'elle s'exerce même dans un ordre plus paisible, et que, comme elle destine par exemple, certains hommes à faire de grandes actions, elle en marque d'autres pour les écrire ?

Ces lignes sont d'un véritable écrivain, quoique le style ne soit pas précisément approprié au sujet. Elles témoignent aussi d'une vanité naïve, que les adversaires de Prevost — il en avait déjà ! — ne manquèrent pas de relever, non sans esprit. De là, une controverse assez vive, qu'alimenta encore la jalousie de métier (2).

* * *

Prevost dans sa résidence de La Haye se mit immédiatement à traduire de Thou, en même temps qu'il écrivait les tomes V et VI des *Mémoires d'un homme de qualité*, pour les mêmes éditeurs. Il ne tarda pas à se lier avec Prosper Marchand, comme lui fixé dans cette ville. On n'ignore pas combien cet ancien libraire était érudit, obligeant et désintéressé. De toutes parts les lettrés le consultaient non seulement sur des questions de

(1) *Journal littéraire*, t. XVII, p. 252, et *Projet d'une nouvelle traduction de l'Histoire de M. de Thou, qui s'imprime actuellement à la Haye, chez P. Gosse et G. Neaulme*, in-4, 4 pages.

(2) *Bibliothèque raisonnée des ouvrages des savants de l'Europe ;* Amsterdam, t. VI (1731), P. I, p. 461 (article de Desmaiseaux). *Journal littéraire* ; La Haye, 1731, p. 433 ; *Nouvelles du Parnasse* ; Paris, 1731, t. I. p. 300, et t. II, p. 25-37, 41-51, 289-300 (articles de l'abbé Desfontaines.)

bibliographie, mais aussi d'histoire littéraire. Il se fit un plaisir, à n'en pas douter, de rendre au nouveau venu tous les services en son pouvoir.

Bien que voisins, ils s'écrivaient. Plusieurs des lettres écrites par Prevost à Marchand pour obtenir des renseignements au cours de son travail sur l'Histoire de De Thou, ont été conservées autographes dans les papiers légués par Marchand à la Bibliothèque de l'Université de Leyde (1) Elles trouvent ici leur place, et nous sommes heureux d'en donner la primeur à nos lecteurs.

LETTRE A

Monsieur,

Je vous rens grâces de la bonté que vous avez eue de prendre quelque peine pour l'éclaircissement de ma difficulté. Je vais mettre encore votre complaisance à l'épreuve. Aiez la bonté s'il vous plait de me marquer quelle est la première édition de l'Hist. de M. de Thou. J'avois cru jusqu'à présent que c'étoit celle de Patisson de 1604 : j'ai aujourd'hui quelques raisons d'en douter (2).

2° Vous savez ce que c'est que le *Thuanus restitutus*. Croiez-vous, Monsieur, que je doive faire entrer dans ma traduction tous les traits malins que je trouve dans ce petit livre? Je le dois sans doute s'ils sont de M. de Thou ; mais est-il bien prouvé qu'ils soient de lui? J'ai peine à comprendre comment ils auraient été retranchés dans les éditions de Genève. Il est

(1) J. Geel, *Catalogus librorum mss. qui ende ab uno 1741 bibl. Lugd. — Bat. accesserunt.* 1852 ; in-4, p. 266, sous le nom de *D'Exiles*. Notre reconnaissance est acquise à M. P. C. Molhuysen, le savant conservateur des mss. de cette bibliothèque, qui a eu l'obligeance de nous fournir des copies de ces lettres intéressantes.

(2) L'édition de 1604 de la veuve Mamert Patisson est bien l'*editio princeps* ; ne contenant d'ailleurs que les XVIII premiers livres. Le privilège accordé à de Thou est du 6 novembre 1603, date trop rapprochée de 1604 pour qu'il y ait eu une édition auparavant.

vrai qu'il s'en trouve une grande partie dans celle de 1604 (Patisson) ; mais c'est ce qui augmente mon embarras, car j'ignore absolument ce qui a pû porter les éditeurs de Genève à retrancher ce que Patisson avoit bien osé imprimer à Paris. La plupart de ces retranchements n'ont pu se faire que dans la vue de ménager les Papes, la maison de Médicis, l'Eglise Romaine, etc. Or, était-ce à Genève qu'on devoit garder ces sortes de ménagemens? Par quel motif? Par quel intérêt ?

Je vous aurois obligation, Monsieur, si vous pouviez me donner là-dessus quelque lumière. Remarquez que tout ce qui est retranché dans les éditions de Genève se trouve dans l'édition de Francfort (1), [*ici une lacune*] en lettre italique et entre deux [*autre lacune*].

J'ai l'honneur d'être avec beaucoup d'estime et de reconnaissance, Monsieur,

Votre très humble serviteur

D'EXILES.

Lundi [*sine anno*], mais très probablement de la fin de l'année 1730].

(Adresse : *A Monsieur Marchand à la Haie*).

LETTRE B

Monsieur,

Ce n'est point l'Hist. de Marie de Médicis, mais celle de Catherine dont j'aurois besoin. Je suis sûr qu'il y en a une (2). Je l'ai eue autrefois et je m'en suis servi pour un autre ouvrage. Ce qui me la fait chercher est la nécessité d'éclair-

(1) *Francofurti ; typ. E. Emmelii, impensis P. Kopffii et B. Ostern ;* 1625, 3 vols. in-folio. Par contre, on trouve dans l'édition de Genève de 1720, le texte des notes et feuillets autographes intercalés par de Thou dans les tomes I, III et VII de son exemplaire de l'édition de Drouart de 1609, in-8. (Bibl. nat. L $\frac{20}{a}$ 7 D, Rés.)

(2) Ce ne peut être que *Catharinæ Mediceæ reginæ matris, vitæ, actorum et consiliorum quibus universum regni gallici statum turbare conata est, stupenda eaque vera ennaradio* ; version latine de la

cir un endroit de M. de Thou qui est fort singulier. Cet auteur prétend que Catherine fut reconnue coupable de la mort du dauphin François, fils de François Ier, et, pour parler nettement, que ce fût elle qui le fit empoisonner. *Postea compertum*, dit-il. Il en parle comme d'une chose prouvée. Or, je n'en vois nulle trace dans les histoires du tems, je dis même dans celles qui sont les moins favorables à cette Reine. Si vous vous souveniez, Monsieur, de quelque chose qui puisse me servir d'éclaircissement, je vous aurois obligation. Je sais que le comte Montecuculli accusa l'Empereur et les ministres lorsqu'on le mit à la question ; mais je n'ai pas la moindre idée que Catherine ait jamais été accusée ni par lui ni par d'autres. Je vous souhaite le bon soir, Monsieur, et j'ai l'honneur d'être votre très humble serviteur.

D'EXILES.

Mercredi (*sine anno*).

Comment croiez vous qu'il faille nomer en François *Guido Rangonius Qui Rangoné*, come le met le P. Daniel, ou Gui de Rangon, come M. de Bellai et les autres historiens du tems ? (Adresse : *A Monsieur Marchand à la Haie*).

LETTRE C

Voici quelques lignes, Monsieur, qui pourront entrer aisément dans votre journal (1), si vous trouvez qu'elles suffisent pour répondre aux Wetstein (2).

satire anonyme intitulée *Discovrs merveillevx de la vie, actions et déportements de Catherine de Médicis, Royne mère. Sine loco*, MDLXXV, pet. in-8, 164 pp. Prevost, t. I, p. 57-59, note 3, se montre mieux renseigné à cet égard. D'ailleurs, de Thou dit seulement que François Ier « ne put venir à découvrir la vérité, ou peut-être ne jugea-t-il point à propos de l'approfondir ».

(1) Le *Journal littéraire*, dont Marchand éiait un des collaborateurs.

(2) Libraires d'Amsterdam, et éditeurs de la *Bibliothèque raisonnée des savants de l'Europe*, laquelle dans son tome VI (avril-juin 1731, p. 454-461) critiquait le *Projet* de Prevost.

« On a vu dans un des journaux d'Amsterdam avec quelle malignité on s'y efforce de décrier la nouvelle traduction de M. de Thou, qui s'imprime chez Gosse et Neaulme. Quelque frivole que soit cette attaque, qui ne roule que sur quelques railleries grossières et sur des fausses suppositions, on était surpris ici de voir le traducteur tranquille et résolu de n'y opposer que le mépris et le silence ; mais on a fort approuvé sa conduite lorsqu'on a su que le motif qui lui fait des ennemis de certains libraires est le même qui les a porté à déchirer avec tant d'injustice et d'animosité feu M. S..., (1) c'est-à-dire un ressentiment d'envie parce que la traduction leur est échappée come les dissertations (2) de cet illustre ministre. On auroit cru que ce qui est arrivé à ces libraires et à celui dont ils emploient la plume quand ils ont du venin à mettre dans quelque extrait, les auroit rendus, sinon moins envieux et moins emportés (car le caractère ne se réforme guères) du moins plus réservés à publier leurs injures et leurs calomnies (3). »

Si vous jugez, Monsieur, que cela soit trop fort, ou qu'il y manque quelque chose, j'espère que vous me le direz avec franchise ; et pour nous épargner la peine d'aller et de venir, vous êtes absolument le maître d'y changer tout ce qu'il vous plaira. J'ai l'honneur de vous souhaiter le bonjour et d'être votre très humble serviteur.

9 juill. 1731. D'EXILES.

(Sans adresse, mais écrite à Prosper Marchand à La Haye).

(1) Jacques Saurin, mort à La Haye, le 30 décembre 1730.

(2) Sans doute les *Discours historiques, critiques*, etc, de ce célèbre prédicateur protestant, imprimés en 1728.

(3) Cette note a été publiée, sans signature, dans un feuillet non paginé et intercalé à la fin de la seconde partie du t. XVII (1731) du *Journal littéraire*. La première phrase y est modifiée dans ce sens : « On vient de voir, dans la dernière partie de la *Bibliothèque raisonnée*... » Ce serait donc à l'article attribué à Desmaiseaux, t. VI, part. I, p. 461, de cette revue, que Prevost ici répond.

LETTRE D

(*Extrait*) (1) «... Le premier tome de mon grand ouvrage est fort avancé. Il auroit déjà paru si je suivois tout à fait l'ardeur de MM. Gosse et Neaulme ; mais outre le proverbe *Sat cito si sat benè* qui me fait aller un peu bride en main, surtout pour le premier tome qui semble naturellement devoir décider de la fortune des autres, j'ai été retenu jusqu'à présent par l'espérance de voir paroître l'éditon latine de Londres (2) de laquelle il y aura peut-être quelque utilité à tirer. Cependant, pour peu qu'elle tarde encore, je sauterai le pas, au hazard d'être obligé d'insérer dans mon 2e tome quelques supplémens pour le premier. Si vous avez lu, Monsieur, la Gazette françoise d'aujourd'hui (celle d'Amsterdam) (3) vous avez vu un nouvel avertissement des libraires de Paris qui semblent ne pas se rebutter de mon entreprise et vouloir tenir ferme dans leur concurrence. Ils promettent que leur traduction sera achetée dans le cours de cette année. Jugez ce que ce peut être qu'une traduction en 15 volumes qui sera finie dans l'espace d'un an ou deux, ou si ce n'est que celle de Normandie (4) qu'ils ont fait recevoir ; imaginez vous si elle doit-être capable de me causer de l'inquiétude. Je ne sais si je me flate, mais le soin avec lequel je tache de faire un bon ouvrage me donne quelque lieu d'espérer que ce qui viendra de Paris ne l'emportera point, ni sur ma traduction ni sur mes notes. Si je croiois que vous eussiez quelques momens libres pour mettre les yeux sur quelques unes de [*lacune*]

(1) La première partie de cette lettre ne se rapporte qu'à Cleveland. Le lecteur la trouvera dans notre article intitulé *La vie monastique de l'abbé Prevost* (*Bulletin du bibliophile*, de mai 1903).

(2) L'édition de Samuel Buckley, 1733, 7 vols. in-folio.

(3) « La Traduction françoise de M. de Thou sera achevée à la fin de cette année sans faute avec des augmentations considérables qu'on n'a pu avoir ailleurs. Elle sera imprimée in-4, 16 vol. avec fig. » *Gazette* (Amsterdam), feuille du mardi 12 février 1732, répété le vendredi suivant. Cette annonce est dans le paragraphe commençant par « On trouve chez Robin fils, libraire à Paris », mais nous ne savons si c'est lui qui fut l'éditeur de cette traduction, que l'abbé Desfontaine passe pour avoir dirigée.

(4) C'est la traductton qu'entreprit à Sées le chanoine Du Pont.

feuilles imprimées, je me ferois un plaisir de vous les envoier.

J'ai l'honneur d'être avec une parfaite estime, Monsieur, votre très humble et très obéiss. servit.

D'EXILES

Mardi [12 février 1732]. »

(Adresse. *Monsieur Marchand à La Haie*).

*
* *

Dans la lettre adressée de La Haye, le 10 novembre 1731, à Dom Charles de la Rüe, on remarque le passage suivant :

Je compte de donner incessamment le 1er tome de M. de Thou. Il est fini, mais je suis bien aise d'attendre l'édition latine d'Angleterre. Je suppose néanmoins qu'elle ne tardera pas trop longtems, car on me presse beaucoup de faire paroître la mienne. J'ai travaillé mes notes avec beaucoup de soin, et je me flate que cela donnera quelque avantage à ma traduction sur celle dont on nous menace à Paris. (1)

D'autre part, la *Bibliothèque raisonnée des ouvrages des savants de l'Europe*, pour 1731, annonça qu'on l'imprimait déjà chez Gosse et Neaulme. Cependant, elle ne parut que douze ou treize mois après, le 13 janvier 1733, à La Haye (2).

Il appert de ces dates que Prevost mit une année à traduire et annoter le tome Ier de l'Histoire de De Thou. Ce volume, que l'abbé Desfontaines dit avoir été imprimé à un grand nombre d'exemplaires, mais qui n'eût, évi-

(1) Bibl. nat. MSS. Papiers de D. Grenier ; vol. 103, fo 57.

(2) « P. Gosse et J. Neaulme, libraires à la Haye, débitent actuellement le premier volume de la belle Histoire de M. de Thou, traduite en français avec des notes historiques, critiques et politiques, in-4o en grand et petit papier. » *Gazette d'Amsterdam*, 13 janvier 1733.

demment, qu'une circulation fort limitée (1), est aujourd'hui à peu près introuvable (2). Nous n'en connaissons que deux exemplaires ; celui de la Bibliothèque de l'Université de Leyde et le nôtre (*ex*-Fatio de Bonvillard) découvert récemment à Genève.

*
* *

Cette traduction ne fut pour l'abbé Prevost qu'une source de déboires. A peine était-elle imprimée que la magistrale édition latine de Buckley parut à Londres. En même temps, les gazettes continuèrent d'annoncer qu'une traduction complète de cet excellent texte « avec des augmentations qu'on n'a pu obtenir ailleurs, et revue par un écrivain de réputation, s'imprimait sous la direction d'un habile homme », et que les seize volumes paraitraient avant la fin de l'année 1733.

Il n'en fallût pas davantage pour empêcher les souscriptions que Gosse et Neaulme comptaient recueillir.

(1) Le 7 juillet 1733, le syndic de la librairie en saisit à Paris un exemplaire arrivé de Hollande dans une caisse adressée à un nommé Le Couteux, mais pour le duc de la Rochefoucault. *Estat des Livres arrestez dans les visites faites par les Syndics et Adjoints.* Bibl. nat. MS. fr., 21.931, t. 1, f° 265.

(1) *Histoire* || *de ce qui s'est passé de plus remarquable* || *dans* || *toutes les parties* || *du monde,* || *Depuis M.D.XLV. jusqu'en M.DC.VII* || *écrite en latin* || *Par Mre Jacques-Auguste de Thou, Baron de Meslay,* etc., *Conseiller d'Etat et Président à* || *Mortier au Parlement de Paris, sous les Rois* || *Henri III et Henri IV. Traduite en françois,* || *Et augmentée d'un grand nombre de Passages considérables,* || *qui ont été retranchés dans les Editions Latines.* || *Avec des notes* || *historiques, critiques et politiques.* || (Vignette représentant le Soleil entre le Taureau et le Bélier surmontés de la devise *Indesinenter*). *A la Haye,* || *Chez P. Gosse et J. Neaulme. M.DCC.XXXIII.* In-4°. Titre, avertissement et dédicace à Anne impératrice de Russie signée PREVOST D'EXILES, 4 f. n. c. Préface et tableau généalogique, pp. I-LXIII. Sommaires et texte du t. 1er, pp. 1-717. Additions et corrections, 3 p. n. c. Ce tome contient les huit premiers livres.

Par ailleurs, il était évident que Prevost, qui malgré son extraordinaire facilité de travail, avait dû consacrer un an à traduire le tome Ier, ne pourrait pas fournir celle des dix autres avant plusieurs années, et que dans l'intervalle l'œuvre de ses rivaux s'emparerait du marché.

Les éditeurs de La Haye ne tardèrent pas à se convaincre qu'il était inutile de continuer le de Thou de Prevost. En effet, la traduction de Desfontaines devait bientôt paraître complète, et dans cette terre promise de la contrefaçon littéraire qu'était la Hollande, ils allaient pouvoir obtenir sans bourse délier les parties qui leur manquaient. Ce qui eut lieu, mais plus tard. Dans ces conditions, Gosse et Neaulme, ce semble, déclinèrent d'employer Prevost dorénavant pour cette traduction. C'étaient au moins quatre années de travail assuré par un « contrat sérieux » qui lui échappaient. Il avait aussi sans doute reçu des avances de ses éditeurs. De là des réclamations réciproques (1).

Prevost ne voyant plus d'avenir en Hollande, quitta La Haye au commencement de 1733, pour se rendre en Angleterre; quelques jours, paraît-il, avant la publication du tome Ier de sa traduction (2).

Pour comble, c'est également à cause de ce de Thou que Prevost s'attira la haine de l'abbé Lenglet-Dufresnoy, qui pendant des années le poursuivit de ses calomnies; source première de la fausse idée qu'on s'est fait

(1) Pour les interprétions calomnieuses que donnèrent de ce conflit d'intérêts Lenglet-Dufresnoy et les nouvellistes à la main, voir notre *Abbé Prevost*, pp. 93-94, 195-204.

(2) « Nous déclarons que si le travail du traducteur venoit à nous manquer, l'ouvrage ne s'en continueroit pas moins ». *Avertissement des libraires.* « Quoique M. Prevost d'Exiles, auteur de la traduction, ne soit plus ici, Gosse et Neaulme ne laissent pas d'en promettre la continuation. » *Bibliothèque raisonnée.*

de la vie, du caractère et des mœurs de l'immortel auteur de *Manon Lescaut* (1).

(*A suivre*) HENRY HARRISSE.

(1) « M. de Percel [pseudonyme de Lenglet-Dufresnoy] ayant offert ses services par une lettre écrite aux libraires de La Haye qui s'étaient associés avec moi pour la traduction de M. de Thou, ils m'envoyèrent la copie de cette lettre. Elle contenoit, avec l'offre de plusieurs pièces qui m'étoient ou inutiles, ou assurées d'autre part, quelques remarques que je ne trouvai point justes, et sur lesquelles je pris la liberté de faire civilement mes réflexions, qui furent envoyées à l'auteur. Peut-être que le tour civil de ma lettre ne l'a point consolé du refus que j'ai fait de ses offres.

« Enfin, je me souviens d'avoir fait revenir dans mes notes sur le de Thou, une des remarques que M. de Percel avoit envoyées, et d'avoir témoigné que je la croyais fausse. Peut-être n'a-t-il pas trouvé bon que je l'aye contredit,

« C'est apparamment pour se vanger de ces quatre offenses que M. de Percel a cru devoir me traiter comme il l'a fait. » *Le Pour et Contre*, t. IV, p. 48, avant octobre 1734

CHRONIQUE

Legs à la Bibliothèque nationale. — Nous avons annoncé, dans la dernière livraison du *Bulletin du Bibliophile*, que M. Albert de de Naurois — et non M. le marquis de Naurois, comme on l'a imprimé par erreur, — avait légué à la Bibliothèque nationale un certain nombre de lettres autographes, de livres, de manuscrits provenant de Jean Racine. Nous empruntons au *Temps*, qui vient de le publier, le texte des dispositions généreuses qui concernent cet établissement : « Je donne à la Bibliothèque nationale le portrait de Jean Racine, par J.-B. Santerre, placé dans mon cabinet de travail. Je lui donne le dessin de Prudhon.

« Je donne à la Bibliothèque nationale tous mes manuscrits, livres sur vélin et manuscrits avec miniatures, livres annotés par Jean Racine, Louis Racine, André Chénier; les lettres autographes de Jean Racine, Nicole, Daguesseau, J.-B. Racine, Louis Racine, Voltaire, etc., qui se trouvent dans un carton avec leur désignation; trois lettres autographes de Jean Racine et des autographes de Boileau qui se trouveut en tête du premier volume des œuvres de Jean Racine ; tous les manuscrits de Louis Racine.

« La Bibliothèque nationale fera dans mes livres anciens le choix qui lui plaira de faire à cause du texte ou de la reliure. »

Notre confrère ajoute que M. de Naurois a manifesté le désir que tous ces objets fussent remis le plus tôt possible à la Bibliothèque nationale.

Société Jean-Jacques Rousseau. — Il n'existe actuellement ni bibliographie complète et raisonnée, soit de l'œuvre de Rousseau, soit de la littérature dont elle est l'objet ; ni biographie authentique du « citoyen de Genève » ; ni édition exacte de toute sa correspondance ; ni édition critique de ses « Confessions » ; ni enfin une édition de ses œuvres, qui les comprenne toutes et qui réponde aux exigences de la critique moderne. Ces entreprises ont été préparées, depuis bien des années, par de nombreuses études particulières, par de savantes enquêtes de détail. Mais, pour les accomplir, il ne suffit pas de quelques travailleurs isolés. Aussi des amis des lettres et de l'histoire se sont-ils réunis pour constituer la *Société Jean-Jacques Rousseau*. Elle a son siège à Genève. Elle se propose d'associer amicalement les personnes qui, dans tous pays, s'intéressent à l'étude de Jean-Jacques Rousseau, de ses œuvres et de son époque. Les adhésions sont reçues par M. Maurice Trembley (Petit-Saconnex, Genève).

Société des Amis des Livres. — La Société des Amis des Livres vient de distribuer à ses membres une ravissante plaquette intitulée *Rosette en paradis*. Cette exquise poésie de Gabriel Vicaire, le regretté poète des *Émaux bressans*, est illustrée de quinze compositions dessinées et gravées à l'eau-forte en couleurs par Louis Morin. Le sujet en est de nature quelque peu scabreuse et, pour que l'illustration ne dépassât pas les intentions bien innocentes de l'auteur, il fallait la confier à une main fine, légère et délicate. C'est ce qu'a fort bien compris la Société présidée par M. Henri Beraldi, en s'adressant à Louis Morin qui, dans l'interprétation de *Rosette*, a donné une fois de plus la mesure de son talent élégant et distingué. Le texte de la plaquette est entièrement gravé au burin. M. Charles Grondard, bibliophile émérite, a dirigé avec un goût sûr et un soin méticuleux l'exécution de cette publication. Quelques exemplaires seulement, en dehors de ceux réservés aux membres de la Société et aux collaborateurs, sont mis à la disposition du public.

Une charmante bibliothèque. — C'est de la collection de M. le vicomte de Savigny de Moncorps, membre de la Société des Bibliophiles françois et de celle des Amis des livres, que nous voulons parler. M. de Savigny est un bibliophile éclectique qui sait allier l'amour des livres anciens au goût des beaux livres modernes; ses vitrines sont garnies d'éditions rares du XVIe siècle, d'ouvrages à figures et d'almanachs du XVIIIe, de livres illustrés du XIXe et du XXe, et de livres de provenance illustre. M. le Vte de Savigny n'admet sur les rayons de sa bibliothèque que des exemplaires de premier choix, et l'on peut dire que sa collection est bien celle d'un délicat, d'un artiste et d'un lettré. Si l'on veut, du reste, se faire une idée de toutes les richesses que notre distingué collaborateur a amassées dans son cabinet, il faut lire la jolie plaquette de Madame Renée Pingrenon publiée par la librairie Henri Leclerc, et intitulée : *Les Livres de M. le Vte de Savigny de Moncorps*. L'auteur y passe en revue les principaux trésors de l'éminent bibliophile, au nombre desquels cette délicieuse série d'almanachs à figures du XVIIIe siècle qui a fait l'admiration des visiteurs à l'Exposition universelle de 1900. M. le Vte de Savigny ne se contente pas de collectionner des livres « vieilz ou jeunes » : il en écrit, lui aussi, et nous nous plaisons à rappeler qu'il a bien voulu donner au *Bulletin du Bibliophile* la primeur de quelques unes de ses plus intéressantes études dont les tirages à part sont aujourd'hui fort recherchés des amateurs.

Les Papeteries d'Arches. — M. Henri Onfroy a publié, il y a quelque temps, dans les « Mémoires et documents du Musée social », une étude très documentée sur les papeteries à la cuve d'Arches et d'Archettes. L'auteur a pensé, à juste raison, que cette étude serait de nature à intéresser les bibliophiles et M. J. Perrigot-

Masure, propriétaire actuel de ces papeteries, l'a fait réimprimer, à leur intention, en une jolie plaquette, illustrée de nombreuses planches, publiée chez Arthur Rousseau et intitulée : *Histoire des papeteries à la cuve d'Arches et d'Archettes (1492-1904)*. Si nous ne pouvons reprendre en détail l'historique de ces importants établissements dont l'origine remonte au XVe siècle, du moins pouvons-nous — et nous le faisons bien volontiers — signaler l'ouvrage à nos lecteurs. Aux documents puisés dans les archives de la maison sont venus s'ajouter des renseignements fournis par MM. Chevreux, archiviste du département des Vosges, Gerbaux, archiviste aux Archives nationales, Le Cherpy, de l'Imprimerie nationale, Maurice Tourneux, Germain Martin et Paul Ducourtieux ; c'est dire suffisamment que cette publication, imprimée sur... papier d'Arches, offre toutes les garanties possibles de l'exactitude la plus scrupuleuse.

Monument Léon Valade. — L'exquis poète que fut Léon Valade va avoir son monument à Bordeaux, sa ville natale.

L'Association Girondine (artistique, littéraire et scientifique) vient, en effet, de prendre l'initiative d'une souscription pour rendre à l'auteur d'*A mi-côte* le juste et légitime hommage qui lui est dû ; et déjà les souscriptions arrivent nombreuses chez M. Lamy, trésorier du Comité, 3, rue de Copenhague, chargé de les recueillir.

Léon Valade, que la mort est venue surprendre en pleine force, en 1884, était un modeste et un délicat ; et ses vers, comme ses deux pièces de théâtre, écrites en collaboration avec Émile Blémont, *Le Barbier de Pézenas* et *La raison du moins fort*, demeureront comme un chef-d'œuvre d'esprit, de grâce et d'art.

L'exécution du monument est confiée à un jeune statuaire bordelais, M. Matric. Ajoutons qu'au Grand-Théâtre de Bordeaux, où la Comédie Française s'est rendue pour donner une représentation de gala au bénéfice du monument, M. Truffier a fait une charmante causerie, très applaudie, sur le regretté poète, et que M. Fenoux y a dit de belles stances à Léon Valade, écrites par M. J. Valmy-Baisse.

Une innovation. — Déplacer les rayons de sa bibliothèque est une opération des plus simples, qui s'effectue rapidement et sans fatigue, si ces rayons sont agencés en utilisant les supports coulissants imaginés par M. Émile Galante.

Ces supports ou tasseaux, qui, supprimant les crémaillères, se fixent automatiquement au point où on les arrête, peuvent facilement s'adapter à toutes les installations existantes.

REVUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

— Ernest QUENTIN-BAUCHART. — Mélanges bibliographiques (1895-1903). *Paris, librairie Henri Leclerc, 219, rue Saint-Honoré, 219*, 1904, in-8 de 4 ff. 232 pp. et 2 ff.

Un livre signé ERNEST QUENTIN-BAUCHART est toujours une bonne fortune pour les bibliophiles. Sa signature eut pu nous dispenser de citer autre chose que son titre, mais, par plaisir, je tiens à dire ici quelques mots de ces *Mélanges bibliographiques* que vient de publier la librairie Henri Leclerc.

Quelques unes des études contenues dans ce joli volume, sorti des presses de Frédéric Empaytaz, l'habile et soigneux typographe Vendomois, bien connu des amateurs de belles impressions, ont déjà paru dans diverses revues et nous nous flattons que plusieurs aient été publiées ici même. Elles ont obtenu, à leur apparition, un succès très légitime ; aussi M. Henri Leclerc, en éditeur avisé, a-t-il estimé que la réimpression de ces articles, écrits par l'un des amateurs les plus réputés de notre époque, s'imposait et que leur réunion en un élégant petit in-quarto serait favorablement accueillie du public en même temps qu'elle lui rendrait service. Il ne s'est point trompé ; il est à craindre seulement que le tirage de l'édition ne suffise pas à satisfaire tous les amis de la saine et bonne bibliophilie. Les *Mélanges bibliographiques*, de M. E. Quentin-Bauchart, contiennent aussi une large part d'inédit, notamment dans un copieux appendice qui termine le volume et où nous relevons, entre autres documents, une intéressante lettre du baron Jérôme Pichon adressée à l'auteur à l'occasion de sa démission de Président de la Société des Bibliophiles françois. Je n'analyserai point, par le menu, chacune des études qui composent l'ouvrage ; mais je crois utile d'en citer au moins les titres : 1° *Le Miroir d'Origny et l'abbaye royale d'Origny-Sainte-Benoîte ;* 2° *Les Fareinistes et leur livre* ; 3° *Les Commentaires de la Guerre*

Gallique ; 4° *La Bibliothèque secrète de Madame de Verrue, le partage de son tabac et l'état de sa vaisselle d'argent ;* 5° *Les Livres de Marie-Antoinette chez les particuliers et dans les bibliothèques publiques de Périgueux et de Bourges ;* 6° *Un Bibliophile Picard à la fin du XVIIIe siècle : Jean Berleux ;* 7° *Coup d'œil sur les plus beaux spécimens de la reliure française aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles ;* 8° *Lettre ouverte adressée par un vénérant trautzôlâtre à l'auteur de la Reliure du XIXe siècle ;* 9° *Ponsard aux fêtes de Compiègne (15 décembre 1863) ;* 10° *L'Hôtel Lauzun et le baron Jérôme Pichon* et 11° *Le Legs Dutuit.*

Le nouveau livre que M. Ernest Quentin-Bauchart vient d'ajouter à la série de ses belles publications bibliophiliques ne le cède en rien comme intérêt à ses devanciers, il a, en outre, le mérite d'offrir au lecteur une grande variété dans les sujets. Ceux de nos lecteurs qui ont déjà lu, dans le *Bulletin du Bibliophile,* les remarquables études de notre éminent collaborateur, les reliront assurément avec plaisir ; ils sauront gré à M. Henri Leclerc de les avoir réunies et d'y avoir joint celles parues dans d'autres périodiques. Quant aux amateurs qui ne les ont point eues sous les yeux, ce sera fruit tout nouveau pour eux et la lecture des *Mélanges bibliographiques* leur fera passer quelques heures fort agréables en même temps qu'elle les instruira sur des points de bibliographie ou d'histoire peu connus.

GEORGES VICAIRE

— Honoré de BALZAC. — La Vendetta. Compositions de Adrien Moreau, gravées à l'eau-forte par Xavier Lesueur. *Paris, librairie des Amateurs, A. Ferroud, F. Ferroud, successeur, 127, boulevard Saint-Germain, 127,* 1904, in-8 de 2 ff. 148. pp.

On ne saurait trop honorer Balzac et il faut que nous marquions une certaine reconnaissance aux éditeurs qui publient des œuvres de ce maître du roman moderne avec un luxe digne de lui. Déjà plusieurs romans ou nouvelles de l'illustre auteur de la *Comédie humaine* ont été illustrés de compositions gravées à l'eau-forte, au burin, sur bois ou reproduites par d'autres procédés artistiques, *La Femme de trente ans, La Maison du Chat-qui-pelote, Une rue de Paris et son habitant.* Et voilà qu'à quelques jours de distance viennent de paraître *L'Histoire de l'Empereur racontée dans une grange par un vieux soldat* et *La Vendetta.*

Nous ne nous occuperons aujourd'hui que de cette dernière nouvelle éditée par M. François Ferroud, éditeur de la *Jeunesse de*

Balzac, qui est, à l'heure présente, à peu près épuisée si elle ne l'est même tout à fait. *La Vendetta*, datée de Paris, janvier 1830 — on est facilement savant avec le livre de M. le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul — a paru, pour la première fois, en avril 1830, dans l'édition princeps des *Scènes de la vie privée*. Si elle a été souvent réimprimée, soit dans les œuvres complètes de Balzac, soit dans des éditions vulgaires, elle n'avait pas eu encore les honneurs d'une édition de luxe. M. Ferroud, toujours soucieux du choix des illustrateurs, a confié l'illustration de *La Vendetta* à Adrien Moreau. Et Adrien Moreau l'a ornée de dix-neuf belles compositions qu'a gravées à l'eau-forte M. Xavier Lesueur, un graveur de grand mérite dont le talent s'affirme chaque jour davantage.

L'illustration se compose d'une vignette de titre, d'un en-tête, d'un cul-de-lampe, de treize vignettes dans le texte et de trois planches hors texte. Trois hors texte, pourrait-on dire au premier abord, ce n'est guère ; et la réflexion serait exacte si, en feuilletant le livre, on ne constatait aussitôt que les compositions, habilement disposées dans le texte, ont elle-mêmes la valeur et l'importance de celles tirées à part. La plupart occupent presque entièrement les pages où elles se trouvent et y font très bonne contenance.

On peut dire du nouveau livre publié par Ferroud, que c'est un livre distingué et d'une excellente tenue sous tous les rapports ; la typographie en est fort soignée et les papiers, même les plus modestes, sont d'un joli choix. Il occupera certainement une des bonnes places parmi les autres éditions de la librairie des Amateurs qui prépare encore un autre Balzac, *Les Proscrits*, que doit illustrer un peintre-graveur des plus estimés M. Gaston Bussière.

Mais ne croyez pas que M. Ferroud se cantonne uniquement dans le roman ; s'il vient de mettre en vente le cinquième volume de la « Collection Omphale » *A bord de la Cange*, nouvelle de Gustave Flaubert, la poésie trouve également asile chez lui. Et, quand viendra l'automne, paraîtra un maître-livre, orné de compositions de Georges Rochegrosse, gravées à l'eau-forte par Decisy, *Les Princesses* de Théodore de Banville. Puis, revenant à Flaubert, *Madame Bovary* et *La Tentation de Saint-Antoine* sont en préparation ainsi que, de Pierre Louÿs, *Les Chansons de Bilitis*, illustrées par Raphaël Collin, trois morceaux de résistance. Voilà ce qui est avoué ; mais qui sait si l'actif et intelligent éditeur n'a pas d'ores et déjà jeté son dévolu sur d'autres œuvres, je n'en serais pas surpris. L'avenir nous l'apprendra.

G. V.

— Catalogue de la bibliothèque du Musée Thomas Dobrée. Tome II, Imprimés. (1re partie), par M.-Louis

POLAIN. Catalogues du Musée Th. Dobrée rédigés sous la direction de M. P. de Lisle du Dreneuc, conservateur. *Nantes, au Musée Thomas Dobrée, rue Jean V*, 1903, in-8 de 2 ff. XI-610 pp. et 1 f. blanc.

M. Thomas Dobrée, fils d'un richissime armateur de Nantes, qui, dès les dernières années du règne de Charles X, avait commencé à collectionner les livres, est mort, il y a quelque temps, léguant au département de la Loire-Inférieure sa précieuse collection. Grâce à la libéralité de cet amateur, la ville de Nantes possède donc aujourd'hui un « Musée Thomas Dobrée » dont M. P. de Lisle du Dreneuc est l'érudit conservateur.

Il importait de faire connaitre au public les richesses de cet établissement ; la Commission administrative décida, à cet effet, l'impression de l'inventaire de sa bibliothèque, inventaire qui doit être divisé en trois sections. La première comprend les manuscrits, dont plusieurs sont de tout premier ordre ; la description en est confiée à M. l'abbé G. Durville ; les deuxième et troisième sections comprennent les imprimés. Dans la deuxième figurent les impressions des XVe et XVIe siècles et quelques ouvrages des siècles suivants ; les autres livres, imprimés aux XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles, composent la troisième section.

Le catalogue des manuscrits est actuellement sous presse et paraîtra, sans doute, prochainement ; celui des livres des XVe et XVIe siècles (2e section), vient de voir le jour. L'auteur en est M. M.-Louis Polain, l'érudit bibliographe qui fut choisi par feue Mlle Marie Pellechet pour continuer l'œuvre considérable qu'elle avait entreprise, le Catalogue général des Incunables. M. Léopold Delisle désigna M. Polain à la commission du Musée Dobrée. Nul, en effet, n'était plus qualifié que notre excellent confrère pour inventorier les merveilles de la riche bibliothèque que la ville de Nantes est, à bon droit, fière de posséder.

Bibliographe consciencieux, poussant même la conscience jusqu'à ses limites les plus reculées, M. Louis Polain nous donne aujourd'hui un catalogue, catalogue bibliographique selon sa propre expression, qui rappelle, par ses descriptions, le magnifique catalogue de la bibliothèque James de Rothschild, rédigé par notre savant collaborateur M. Émile Picot et que l'on peut citer comme le modèle du genre.

Le tome II du « Catalogue de la bibliothèque du Musée Thomas Dobrée », orné d'un portrait du généreux donateur, accompagné de nombreux fac-similés, comprend 776 articles, (n°s 1 à 253, pour la

Théologie ; nos 264 à 311, pour la Jurisprudence ; nos 312 à 429 pour les Sciences et Arts ; nos 430 à 629, pour les Belles-Lettres et nos 630 à 776 pour l'Histoire).

Si tous les articles sont minutieusement décrits et collationnés, s'ils sont suivis de l'indication des provenances, toujours intéressantes à connaître, des ex-libris et autres marques de possession, les principaux (et ils sont nombre) sont accompagnés de notes bibliographiques, historiques ou littéraires qui donnent à l'ouvrage une valeur toute particulière. Il y aurait bien quelques légères erreurs à relever, quelques fautes typographiques à regretter, mais qui de nous n'en commet point et n'en laisse pas échapper à la correction ! Comme l'a dit Banville,

Et ceux qui ne font rien ne se trompent jamais.

M. Polain, du reste, a pris soin, dans son avant-propos, d'aller au devant de ces objections. Nous nous garderons donc bien de lui chercher noise et, si nous appelons son attention sur ce point, c'est uniquement pour le mettre en mesure, au cas d'une nouvelle édition probable, de faire les rectifications nécessaires. Une « table alphabétique » et une « table des lieux d'impression, des libraires et des imprimeurs » terminent cet excellent ouvrage. Il serait bien à souhaiter que tous les catalogues de bibliothèques fussent traités avec la même conscience que celui de la deuxième section de la bibliothèque Dobrée. S'il en était ainsi quels précieux éléments nous aurions pour une refonte du « Brunet », qui deviendrait aisée et ne serait plus qu'une affaire de temps. G. V.

— Robert HÉNARD. — Le Mont-Valérien. L'Ermitage. Le Calvaire. La Forteresse. Ouvrage orné de douze héliogravures. *Paris, Émile-Paul, éditeur, 100, faubourg Saint-Honoré, 100*, 1904, in-8 de 2 ff. 182 pp. et 1 f.

L'histoire du Mont-Valérien est aussi curieuse que peu connue, et il est intéressant d'apprendre ce que fut la montagne de Suresnes avant de devenir le point stratégique le plus important de la défense de Paris.

Après les Romains qui utilisèrent sa situation exceptionnelle, après sainte Geneviève qui y conduisit ses troupeaux, le Mont-Valérien, rendu à la solitude, fut, au Moyen-Age, un ermitage que certains

anachorètes rendirent fameux. Au XVIIe siècle, un prêtre, nommé Hubert Charpentier, y fonda un pèlerinage dont le renom fut universel. Vendu comme bien national sous la Révolution, le Mont-Valérien fut acquis par Merlin de Thionville ; Napoléon Ier y construisit un édifice militaire qui, agrandi et transformé, est devenu, en 1843, la citadelle qui existe aujourd'hui. Cet ouvrage renferme, en outre, une étude documentée sur le rôle que joua le Mont-Valérien pendant la guerre de 1870. Il y est enfin question de l'ancien cimetière des moines du Calvaire où reposent encore plusieurs membres des grandes familles de France et qui, englobé dans l'enceinte du fort, est destiné à bientôt disparaître.

Les différentes parties de ce sujet si varié ont été mises en lumière par M. Robert Hénard, dans un style sobre et clair, émouvant et imagé. Des citations, l'indication des sources où l'auteur a puisé, douze reproductions d'estampes anciennes, donnent à ce récit un caractère de vérité et un attrait que ne manqueront pas d'apprécier nos lecteurs.

— E. Rodocanachi. — Le Capitole romain antique et moderne. La Citadelle. Les Temples. Le Palais sénatorial. Le Palais des conservateurs. Le Musée. Ouvrage contenant 74 gravures dans le texte et 6 planches hors texte. *Librairie Hachette et Cie, 79, boulevard Saint-Germain, Paris*, 1904, in-4 de 2 ff. XLIV-224 pp.

Le Capitole de Rome a eu ce rare privilége de demeurer, à travers les âges, le centre et comme le symbole de la Ville éternelle. Il en est bien la tête, *caput*, ainsi que son nom l'y prédestinait.

M. E. Rodocanachi, à qui l'érudition est redevable de tant d'intéressants travaux, a retracé l'histoire de cette colline fameuse, des monuments qui y furent élevés, des événements qui s'y accomplirent, des fêtes, des tragédies dont elle fut le théâtre pendant les temps antiques, le Moyen-Age et depuis la reconstruction des palais inspirée par Michel-Ange.

Un chapitre très nouveau est consacré à la formation des musées et à leur accroissement.

Cette monographie, illustrée de nombreuses gravures, de plans et de planches hors texte, a tout l'attrait d'une histoire.

— Napoléon homme de guerre, par Henry Houssaye, de l'Académie française. Eau-forte et dessins par Charles Morel. *Paris, H. Daragon, éditeur, 30, rue Duperré, 30*, 1904, in-16 de 66 pp. et 1 f.

M. Henri Daragon a entrepris de publier une petite collection dans laquelle ne figureront que des œuvres de membres de l'Académie française ; ce fut M. Ludovic Halévy qui l'inaugura avec une plaquette intitulée : *Le 4 septembre 1870*. Les belles pages de l'éminent historien de *Waterloo* forment le troisième numéro de cette série qui doit être complète en dix volumes.

C'est là une heureuse idée qu'a eue M. Daragon ; mais qu'il me soit permis d'appeler l'attention du jeune éditeur sur l'illustration comme sur la qualité de la typographie de ses plaquettes. Le texte d'Henry Houssaye méritait assurément mieux.

G. V.

P.-S. — La place nous fait défaut pour rendre compte aujourd'hui de la luxueuse publication que vient de mettre en vente la librairie Henri Leclerc : Honoré de Balzac. *Histoire de l'Empereur racontée dans une grange par un vieux soldat. Préface de Henry Houssaye, de l'Académie française*. Ce volume est illustré de très belles compositions d'Alphonse Lalauze, gravées à l'eau-forte par Adolphe Lalauze (100 exemplaires avec les eaux-fortes en couleurs et en noir et 200 avec les eaux-fortes en noir seulement). Nous consacrerons à ce beau livre, dans notre prochaine livraison, l'article auquel il a droit.

G. V.

LIVRES NOUVEAUX

Réimpressions de livres anciens, Bibliographie, Autographes, Manuscrits, Imprimerie, Reliure, Blason, Généalogie, Chroniques, Ex-libris, etc.

— Le Traité du fouet d'Amédée DOPPET, suivi d'une notice biographique par Charles Pagès. *Moutiers-Tarentaise, F. Ducloz,* in-8.

Tiré à 100 ex. numérotés (20 fr.).

— Les Livres de M. le Vte de Savigny de Moncorps, par Renée PINGRENON, rédacteur en chef de l'Intermédiaire des Bibliophiles, etc. *Paris, Henri Leclerc,* in-16 carré (3 fr.).

— Catalogue raisonné de l'œuvre lithographié de Honoré Daumier, par N.-A. HAZARD et Loys DELTEIL, orné d'un portrait gravé à l'eau-forte par Loys Delteil et de cent quarante reproductions d'après les lithographies les plus belles et les plus rares du maître. *Orrouy (Oise), chez N.-A. Hazard,* gr. in-8 (50 fr.).

— Report of the librarian of Congress for the fiscal year ending june 30 1903. *Washington, Government printing office,* in-8.

— Library of Congress. Select list of references on Chinese immigration. Compiled under the direction of A. P. C. GRIFFIN, chief of division of bibliography. *Washington, Government printing office,* in-8.

— Biblioteca Filipina ô sea catalogo razonado de todos los impresos, tanto insulares como extranjeros, relativos a la historia, la etnografia, la lingüistica, la botanica, la fauna, la flora, la geologia, la hidrografia, la geografia, la legislacion, etc., de las islas Filipinas, de Jolo y Marianas, por T. H. PARDO DE TAVERA, de Manila. Published under the direction of the Library of Congress and the Bureau of Insular Affairs, War Department. *Washington, Government printing office,* in-8.

Publications de luxe.

Chez Charles Bosse :

— CLÉMENT-JANIN. — Le Livre d'artiste, décoré d'un portrait

de Benjamin Constant en pointe sèche originale et de douze études destinées à l'illustration d'Adolphe par Georges Jeanniot, gravées sur bois en noir et en couleurs par Jules Germain. In-4°.

Tiré à 115 ex. savoir : n°s 1 à 5, sur papier du Japon, contenant trois états de la pointe sèche sur Japon : une double épreuve dont l'une sur Japon, plus une épreuve de noir de chaque bois en couleurs, et une suite sur Chine, de toutes les illustrations (75 fr.) ; n°s 6 à 15, sur pap. de Chine, contenant trois états de la pointe sèche sur Chine, une double épreuve d'*Elléonore en costume Empire*, une épreuve de noir de chaque bois en couleurs et une suite sur Chine de toutes les illustrations (60 fr.) ; n°s 16 à 30, sur pap. de Chine, avec deux états de la pointe sèche sur Chine, une épreuve de noir de chaque bois en couleurs, et une suite sur Chine des illustrations (45 fr.) ; n°s 31 à 50, sur pap. vélin, suite des illustrations sur Chine (35 fr.) ; et n°s 51 à 115, sur pap. vélin, sans suite (25 fr.) ; plus 15 ex. de présent non mis dans le commerce.

Chez François Ferroud (Librairie des Amateurs) :

— Gustave FLAUBERT. — A bord de la Cange. Neuf compositions de A. Robaudi, gravées à l'eau-forte par C. Chessa. In-16.

Tiré à 350 ex., savoir : n°s 1 à 60, sur pap. du Japon ou pap. vélin d'Arches, avec trois états des eaux-fortes (60 fr.) ; n°s 61 à 110, sur pap. du Japon ou pap. vélin d'Arches, avec deux états des eaux-fortes (40 fr.) ; n°s 111 à 150, sur pap. du Japon, eaux-fortes avec la lettre (30 fr.) et n°s 151 à 350, sur pap. vélin d'Arches, eaux-fortes avec la lettre (25 fr.).

Chez A. Romagnol (Librairie de la collection des Dix) :

— Théophile GAUTIER. — La Morte amoureuse. Illustré par P.-A. Laurens, de 25 compositions gravées en couleurs par E. Decisy, dont 8 hors texte. In-8 jésus.

Tiré à 300 ex. savoir : N°s 1 à 10, sur pap. d'Arches, texte réimposé dans le format in-4°, contenant 4 états des planches (en noir, en couleur et état spécial des couleurs) ; n°s 11 à 100, sur pap. du Japon et sur pap. vélin d'Arches, contenant trois états des planches (250 fr.) ; et n°s 101 à 300, sur pap. vélin d'Arches (100 fr.).

Il a été tiré, en outre, un ex. comprenant les aquarelles originales de Laurens, y compris celles refusées, tous les états des planches et les bons à tirer. (*Vendu*).

Société des Amis des Livres :

— Gabriel VICAIRE. — Rosette en paradis. Quinze eaux-fortes en couleurs par Louis Morin. Gravé et imprimé pour les Amis des Livres. In-8.

Tiré à 115 ex. dont quelques-uns seulement sont mis en vente chez L. Carteret et A. Rouquette (200 fr).

Publications diverses.

— George SAND et Alfred de MUSSET. — Correspondance publiée intégralement et pour la première fois d'après les documents originaux par Félix Decori. Avec dessins d'Alfred de Musset et fac-similés d'autographes. *Bruxelles, E. Deman*, in-8 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 10 ex. sur pap. du Japon (20 fr.), et 50 ex. sur pap. de Hollande (12 fr.).

— Édouard DUCOTÉ. — La Prairie en fleurs, 1895-1902. Aux écoutes. — Fables. — Renaissance.— Le Chemin des ombres heureuses. — Le Songe d'une nuit de doute. *Paris, Société du Mercure de France*, in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 2 ex. sur pap. de Chine (nos 1 et 2) et 12 ex. sur pap. de Hollande (nos 3 à 14).

— Jules CLARETIE, de l'Académie française. — La Vie à Paris 1901-1903. *Paris, Eugène Fasquelle*, in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 10 ex. numérotés sur pap. de Hollande (10 fr.).

— Ernest RENAN. — Mélanges religieux et historiques. *Paris, Calmann-Lévy*, in-8 (7 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 10 ex. numérotés sur pap. de Hollande (20 fr.).

— Jean MARIEL. — Parfums, poëmes. *Paris, E. Sansot et Cie*, in-18, (3 fr.).

Il a été tiré, en outre, 12 ex. numérotés sur pap. du Japon.

— Henry HOUSSAYE, de l'Académie française. — Napoléon homme de guerre. Eau-forte et dessins par Charles Morel. *Paris, H. Daragon*, in-16.

Tiré à 200 ex. (nos 1 à 200) sur pap. vélin du Marais (12 fr.); à 5 ex. sur pap. du Japon (A à E), avec 5 états de l'eau-forte, souscrits par la librairie Ernest Martin; et 10 ex. sur pap. de Hollande (F à O), avec 2 états de l'eau-forte (20 fr.).

— André GIDE. — Saül. Le Roi Candaule. *Paris, Société du Mercure de France*, in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 7 ex. numér. sur pap. de Hollande.

— Renée VIVIEN. — Les Kitharèdes, traduction nouvelle avec le texte grec. [Avec 7 gravures et une couverture illustrée]. *Paris, Alphonse Lemerre*, in-18 (3 fr. 50).

— Hélène de ZUYLEN DE NYEVELT. — Copeaux [Avec des gravures]. *Paris, Alphonse Lemerre*, in-18 (4 fr.).

LORÉDAN LARCHEY

(1831-1902)

ÉTUDE BIO-BIBLIOGRAPHIQUE

(Suite)

La cinquième édition venait de paraître chez Dentu, quand Alfred Delvau publia, chez cet éditeur même, un *Dictionnaire de la langue verte*, où L. Larchey reconnut promptement un plagiat. Peu processif de sa nature, il n'hésita, cependant, point, en raison du procédé d'abord, du tort qui lui était fait, ensuite, à le dénoncer dans une *Note sur la concurrence faite à M. Lorédan Larchey par son propre éditeur*. Il priait ses confrères de vouloir bien « suspendre leur jugement sur le nouveau dictionnaire édité par M. Dentu, jusqu'après l'impression de ses preuves. »

A cette circulaire, que le *Figaro* reproduisit dans son numéro du 14 janvier, A. Delvau répondit par une plainte en diffamation, plainte à laquelle L. Larchey répliqua par une assignation en contrefaçon et en dommages-intérêts, et par un factum intitulé : *Note sur le procès en diffamation intenté par M. Delvau à M. Larchey. — Note sur le procès en contrefaçon intenté par M. Larchey à MM. Delvau et Dentu.* (In-4).

Une polémique s'engagea, dans le *Figaro*, entre L. Larchey d'une part, MM. Delvau et Dentu, de l'autre. Elle a

été reproduite dans *La Petite Revue* des 20 et 27 janvier 1866, pp. 137-155 et 169-177.

Le procès suivit son cours, et l'affaire allait être plaidée, quand, trois jours avant l'audience, Dentu demanda à transiger. L. Larchey y consentit, mais à condition d'être indemnisé des frais de son Mémoire et de reprendre sa liberté d'action. Il était, en effet, lié par un traité. Il stipula, en outre, qu'il resterait maître de poursuivre A. Delvau. Le débat fut porté devant la Société des Gens de lettres, au sein de laquelle L. Larchey se fit admettre, et pour laquelle il fit imprimer une courte note où il déclarait maintenir les assertions de son premier mémoire, et précisait les points sur lesquels l'examen du Comité devait porter (8 février).

Le 3 avril, le Comité, après avoir vu A. Delvau reconnaître lui-même ses emprunts aux *Excentricités du langage français*, et donner verbalement satisfaction à son adversaire, arrêta que les épreuves de la seconde édition du *Dictionnaire de la langue verte*, alors en préparation, seraient soumises à L. Larchey, pour lui permettre d'indiquer les suppressions réclamées.

La sentence fut insérée dans la *Chronique* de la Société, en mai 1866, et reproduite dans le n° 3 du *Petit bulletin du Bibliothécaire*, qu'il venait de fonder.

Ainsi se termina cette affaire qui donna beaucoup de souci à l'auteur des *Excentricités*, affaire peut-être unique en son genre, où l'on voit un éditeur se faire concurrence à lui-même et à un auteur de sa maison. Elle parut si peu claire à L. Larchey, qu'il se demanda si, comme celle de la *Revue anecdotique*, elle ne cachait point quelques dessous. Son enquête eût abouti à l'affirmative, si nous en croyons ces mots écrits, peu de temps avant sa mort, à M. Georges Vicaire : « Si Dieu me prête vie, dit-il, je conterai les dessous de l'affaire Delvau, qui valent la

LORÉDAN LARCHEY
EN 1866

peine d'être connus ! » Nous n'avons malheureusement point retrouvé, dans ses papiers, ce récit, qui devait faire partie de ses *Souvenirs*.

A partir de leur sixième édition, les *Excentricités du langage français* deviennent le *Dictionnaire historique, étymologique et anecdotique de l'Argot parisien*. Cette édition est publiée dans le format grand in-8, sur deux colonnes, avec des illustrations. Si elle n'obtint point, comme la précédente, les honneurs du plagiat, elle eut, du moins, celui d'être contrefaite à Londres, où elle parut sans autre modificatien que celle du titre, ainsi que le constate la lettre suivante adressée, en 1878, par L. Larchey à la Société des gens de Lettres : (1)

« Je vous adresse un spécimen curieux d'adaptation anglaise, étant prêt à donner verbalement tous les renseignements qu'on voudra bien me demander.

« Il y a deux ans, environ, qu'un spéculateur quelconque (je ne sais s'il est anglais ou français), a mis en vente, à Londres, une certaine quantité d'exemplaires de mon *Dictionnaire d'Argot*, en se contentant d'y faire deux modifications.

« Première modification, de prix : 9 schellings (12 francs) au lieu de 3 francs.

« Deuxième modification, de titre : il a placé, devant le texte, un titre anglais, en supprimant le titre français qui donnait le nom de l'auteur...

« Toutes mes tentatives pour en faire venir à Paris par commission ont été vaines. On me répondait que l'édition était épuisée. Un négociant de Lyon possédait, heureusement, cet exemplaire, qu'il a bien voulu me prêter. »

La contrefaçon dont il parle est, pensons-nous,

(1) V. la *Chronique* de la Société, année 1878, n° 147, p. 255.

celle dont nous donnons, ci-dessous, la description. Elle est intitulée : *Excentricities of the french language*, et a été publiée, à Londres, chez John Camden Hotten, Piccadilly. L. Larchey accusait un sieur D..., libraire rue du Croissant, d'être le spéculateur indélicat, accusation que D... repoussa dans une lettre que nous avons sous les yeux, et qui, à défaut d'autres renseignements intéressants, nous fournit la date de l'édition : 1873. L. Larchey n'en demeura pas moins convaincu de la culpabilité de D... (1)

Le format de la 7e édition du *Dictionnaire d'argot*, et celui des trois dernières, parues de 1878 à 1888, devient in-12. La 8e est accompagnée d'un supplément. Deux autres suppléments sont imprimés en 1883 et 1889. Celui-ci est de 300 pages, c'est-à-dire plus important que le *Dictionnaire* même.

L. Larchey ayant cru devoir avertir ses lecteurs que « ce supplément annulait tous les autres », avait fait insérer cette phrase sur le titre, mais l'éditeur n'en continua pas moins à vendre les précédents. C'est pourquoi un exemplaire que nous possédons porte la remarque suivante, écrite à l'encre, de la main de l'auteur : « Ils s'annulaient déjà tour à tour, mais on les vendait, néanmoins, comme si ç'eût été le contraire ! »

Comprenant l'importance des documents émanés de témoins oculaires, L. Larchey, les recherchait avec soin. Longtemps avant le *Dictionnaire d'Argot*, cette prédilection s'était manifestée par des publications telles que le *Journal de Jehan Aubrion (1465-1512)*, imprimé sous les

(1) On lit, en effet, en marge de sa lettre, la note suivante écrite postérieurement : « Il s'est permis de faire une édition anglaise de mon dictionnaire, en supprimant mon nom, en changeant le titre et le prix. »

auspices de l'Académie de Metz, avec le concours du Conseil municipal; le *Journal des Inspecteurs de M. de Sartines (1761-1764)* que, rendu prudent par le procès intenté à son ami Louis Lacour au sujet des *Mémoires de Lauzun*, il fit imprimer à Bruxelles; les *Notes de René d'Argenson, lieutenant-général de police;* les *Souvenirs de Jean Bouhier, président au Parlement de Dijon* (ces deux derniers ouvrages destinés à inaugurer une collection de Mémoires relatifs à l'histoire moderne); le *Journal de marche du Sergent Fricasse (1792-1802);* enfin les fameux *Cahiers du capitaine Coignet (1799-1815)*, qui mirent à la mode les Mémoires de soldats.

On sait comment ces *Cahiers* étaient entrés en sa possession : ayant trouvé, sur le quai, la rarissime édition des *Souvenirs de Jean-Roch Coignet*, imprimés à Auxerre en 1851 et 1853 (1), il avait commencé par en donner des extraits dans le *Monde illustré*, ensuite dans sa *Bibliothèque des Mémoires du XIXe siècle*, puis s'était mis en quête du manuscrit qu'avec l'aide de l'imprimeur, du bibliothécaire M. Molard, et d'un collectionneur d'Auxerre, il retrouva. Ce manuscrit, composé de neuf grands cahiers, est longtemps resté à la disposition des incrédules, à la bibliothèque de l'Arsenal. Il le remit ensuite à MM. Hachette, entre les mains desquels il est encore aujourd'hui. Précautions utiles, car nombreux furent les sceptiques, même parmi les professionnels :

« Mon cher ami, lui dit, après lecture, son collègue Paul Lacroix qui, ayant écrit un volume sur les *Mystificateurs*, pouvait se croire expert en la matière, venez que je vous fasse mon compliment! Les *Cahiers* de votre capitaine m'ont empoigné, littéralement... Pardonnez-

(1) Le premier volume porte la date de 1851, le second celle de 1853.

moi, mais je ne vous croyais pas de cette force... Non, réellement, c'est très fort ! »

L. Larchey eut beau protester qu'il n'y avait point, dans le texte, un mot dont Coignet ne fût l'auteur, qu'il s'était borné aux suppressions indispensables, il ne put le convaincre. Que disons-nous ? L'examen du manuscrit original même fut impuissant à le détromper : « Quand vous voudrez, déclara-t-il, je connais un copiste qui vous en fera autant !... » (1)

L'obstination du bibliophile Jacob n'offrait qu'une nouvelle preuve de l'intérêt de la découverte, — car c'en était une, personne, avant L. Larchey, ne s'étant avisé de goûter ces récits tracés par des inexpérimentés, sans doute, mais doublés d'hommes sachant voir et rendre ce qu'ils avaient vu. Du vivant même de leurs auteurs, alors que les témoins de l'épopée impériale étaient nombreux encore, on n'y prêtait qu'une attention médiocre : la feuille provinciale qui avait commencé, en 1857, la publication des *Mémoires du Sergent Bourgogne*, fut obligée de l'interrompre, faute de succès. Il semble que la Renommée attendît la mort de ces modestes héros pour proclamer leur talent et leur gloire !

Aujourd'hui encore, ce genre d'écrits a ses détracteurs : les uns suspectent jusqu'à l'existence des auteurs, les autres contestent la vérité de leurs assertions. C'est se donner inutilement beaucoup de peine : les manuscrits originaux, les actes de l'État civil, les Archives de la Guerre sont les réponses à fournir aux premiers. Quant aux seconds, ne savent-ils point que les Mémoires *exacts* sont un mythe ? Que, quelque garantie qu'ils paraissent offrir, l'historien, avant d'en faire

(1) Cette anecdote est contée par L. Larchey, dans son introduction des *Mystifications de Caillot-Duval.* (Paris, Daragon, 1901).

usage, est tenu de contrôler leurs allégations, plus encore, peut-être, que celles des autres documents? Les Mémoires n'en sont pas moins précieux, car sans eux, et, ajoutons-le, sans les correspondances intimes qui offrent des avantages analogues, peut-être même supérieurs, parce qu'elles ont été rédigées plus près des faits rapportés, on pourrait encore écrire l'Histoire, sans doute, mais quant à lui imprimer la couleur et la vie qui en font l'attrait, ce serait infiniment moins aisé!

Quant aux Mémoires de soldats, leur intérêt réside non dans le compte-rendu des opérations stratégiques, mais dans le pittoresque des détails et dans la peinture des mœurs militaires, et ceux qui se montrent si sévères à leur sujet le seraient moins, s'ils les voyaient sous leur vrai jour. L. Larchey, qui s'en rendait compte, a toujours dédaigné de répondre aux attaques souvent passionnées — on ignore pourquoi — de ces critiques. L'un d'eux ayant avancé que Coignet s'était contenté de copier Thiers, nous reçûmes la lettre suivante : « Il est permis à tout le monde de trouver que Thiers et Coignet, c'est l'original et la copie. On a bien trouvé que le style de X*** (ici le nom du rédacteur en chef de *la Revue* où l'article avait paru) était celui de nos meilleurs écrivains ! Quant à la biographie de mon héros, j'avoue avoir laissé le champ libre à ceux qui ne se contentent pas de la voir faite par lui-même. Je n'ai pas été biographe, j'ai été l'éditeur blanchisseur des *Cahiers*, et je n'ai jamais eu d'autre prétention ! »

Les Cahiers du capitaine Coignet ont eu cinq éditions in-12, quatre éditions illustrées in-4° et ont été, comme *les Excentricités du Langage français*, l'objet d'une contrefaçon anglaise. Celle-ci parut d'abord à New-York en 1890, puis fut transportée à Londres, après la cession des clichés à un libraire de cette ville.

Leur publication avait eu, comme plusieurs autres de l'auteur, un but patriotique. En 1871, au lendemain de nos désastres, il avait commencé, sous le titre de *Bibliothèque des Mémoires du dix-neuvième siècle*, une réimpression de *Souvenirs* relatifs au premier Empire, qu'il publia par extraits, de 1866 à 1870, dans le *Monde illustré*, sous le titre général : *Les Anecdotiers de l'Empire*. Il les jugeait propres à inspirer à ses concitoyens le goût de l'Histoire et à développer, chez eux, " le sentiment national ". En tête se trouve un Avant-propos donnant, sur l'intérêt des *Souvenirs* personnels et sur la manière d'en tirer profit, des aperçus qui étaient alors d'une réelle nouveauté et dont le goût du public n'a fait, depuis, que confirmer la justesse.

Le Mémorial des deux Sièges, le *Journal de marche du sergent Fricasse*, le *Journal du canonnier Bricard*, *Les Suites d'une capitulation* ont été édités dans un but analogue : ce dernier ouvrage tendait à prouver qu'une armée assiégée et réduite au désespoir avait plus d'intérêt à tenter une trouée dans les troupes assiégeantes qu'à se rendre. L'idée fut-elle mal comprise ? Le public ne voulut-il point du volume parce qu'il se composait d'extraits de livres imprimés, sans remarquer que ces imprimés étant, pour la plupart, introuvables, valaient de l'inédit ? Nous ne saurions le décider. Ce qui est certain, c'est que le livre n'eut point de succès et que l'auteur fut réduit à l'offrir aux Bibliothèques de l'armée, comme il avait offert à d'autres établissements du même genre les exemplaires invendus du *Journal du sergent Fricasse* et de la *Bibliothèque des Mémoires du XIX*e *siècle*.

Le résultat fut que, devenus rares, ces ouvrages atteignirent des prix invraisemblables. Pour ne parler que des *Suites d'une capitulation*, elles sont, aujour-

d'hui, cotées dix francs, après avoir été publiées à deux.

C'est, pensons-nous, dans une publication antérieure, les *Documents pour servir à l'histoire de nos mœurs*, qu'il faut chercher la genèse de l'idée qui porta L. Larchey à conférer les honneurs de l'impression aux *Souvenirs* de deux humbles soldats tels que Fricasse et Coignet. Les quatorze volumes in-32 dont se composent ces *Documents*, imprimés en caractères elzéviriens sur papier de Hollande, forment une collection aussi recherchée, aujourd'hui, qu'elle est rarement complète : les impressions de témoins de la Révolution de février, le Carnet d'une vieille comtesse (1836), les Notes d'un agent de police, de 1861 à 1867, trois séries de lettres émanant de gastronomes, d'amoureux, de demandeurs de places, d'honneurs ou d'argent, les Mémoires du jardinier de Talma, les Comptes d'une élégante de 1869, les tribulations d'une femme de Lettres de 1865, les *Souvenirs* d'un acteur du Petit Lazari, ceux d'un habitué des réunions publiques non politiques (1869), telle est la composition de cette collection qui, avec moins de gravité, mais plus d'attrait qu'un traité philosophique, contribue à l'étude de la nature humaine. La rapidité avec laquelle s'enlevèrent ces petits volumes tirés à peu d'exemplaires, encouragea L. Larchey à poursuivre l'exécution de son projet de former une Bibliothèque de Mémoires du XVIIIe et du XIXe siècles. Toutefois, persuadé qu'un périodique trouverait plus aisément des souscripteurs que des volumes paraissant irrégulièrement, il nous soumit le plan d'une *Revue rétrospective* analogue à celle que, soixante ans auparavant, Taschereau avait publiée, non sans succès. Nous en reparlerons tout à l'heure.

Malgré l'orientation moderne donnée à ses recherches, L. Larchey n'a jamais entièrement perdu de vue le

Moyen-Age, objet de ses premiers travaux : en 1852-53, il fait insérer dans les *Mémoires de l'Académie de Metz*, un *Mémoire historique sur l'hôpital Saint-Nicolas*, dont il vient de classer les archives. Sous les auspices de la même Académie, il publie, en 1857, le *Journal de Jehan Aubrion, bourgeois de Metz (1465-1512)*. En 1860, il collabore, avec M. Guessard, à l'édition d'une chanson de geste, *Parise la duchesse* (1). L'année suivante, paraît une brochure sur *Les Maîtres bombardiers de Metz*, premier essai d'une enquête sur *Les Origines de l'artillerie française*, qui mérite de retenir notre attention.

(A suivre) PAUL COTTIN.

(1) Nous en possédons un exemplaire couvert de notes de la main de L. Larchey.

LES MINIATURISTES

A L'EXPOSITION

DES « PRIMITIFS FRANÇAIS »

(Suite)

III

LES PORTRAITS DANS LES MANUSCRITS ENLUMINÉS DE CHARLES VI AU XVIe SIÈCLE

Les portraits de Charles VI sont beaucoup moins abondants que ceux de son père. La seule miniature exposée dans laquelle on puisse le reconnaître est celle qui se trouve au commencement d'un exemplaire des *Grandes Chroniques de France* (1). Le volume fut terminé en 1379 : plus tard on ajouta en tête de la première partie un tableau représentant le sacre d'un roi. C'est une œuvre extrêmement intéressante, moitié grisaille, moitié peinture. Tout concorde pour nous persuader qu'il s'agit bien là du sacre de Charles VI. Le roi y apparaît très jeune, sans barbe, les cheveux blonds ou roux, ainsi que les avaient son père et son grand-père Jean II ; mais les traits ne rappellent ni l'un ni l'autre de ces princes.

La reine Isabeau de Bavière n'est pas ici beaucoup

(1) Bibl. nat., ms. fr. 2813 *(Cat. des P. F., 2e partie, n° 51)*.

plus favorisée que son mari ; elle n'y est figurée qu'une seule fois, et d'une façon qui n'a rien de particulièrement remarquable: l'enlumineur l'a montrée recevant des mains de l'auteur, Christine de Pisan, un recueil de poésies (1). Pour suppléer à cette pénurie de portraits d'Isabeau, j'en signalerai, en dehors de l'Exposition, un seul, mais d'un intérêt exceptionnel. Il se voit également en tête d'un volume de poésies de Christine de Pisan. La femme de Charles VI y est représentée dans sa chambre à coucher toute tendue de draperies à ses armes; elle est entourée de six de ses dames. On admirera dans cette œuvre la très grande habileté avec laquelle sont traitées les physionomies des personnages, ainsi que l'exactitude recherchée des costumes. Les détails de l'architecture et du mobilier sont infiniment précieux. C'est une des plus curieuses scènes d'intérieur que je connaisse (2).

Il n'est pas non plus pour Christine de Pisan de meilleur portrait que celui qui se trouve en cette merveilleuse miniature. Le manuscrit qui la contient fut présenté par l'auteur à la reine Isabeau entre 1410 et 1415. Plus tard il passa probablement entre les mains du duc de Bedford, régent de France, puis dans celles de sa seconde femme, Jacquette de Luxembourg, pour arriver enfin, au XVIIIe siècle, dans la bibliothèque d'Edward Harley, comte d'Oxford (3). Les portraits

(1) Bibl. nat., ms. fr. 836 *(Cat. des P. F., 2e partie, n° 102)*.

(2) Le manuscrit qui contient cette belle peinture est au British Museum, ms. Harley 4431. La miniature a été reproduite en couleurs dans l'ouvrage de Henry Shaw, *Dresses and decorations of the Middle Ages* (Londres, 1843), et en noir dans le t. III des *Œuvres poétiques de Christine de Pisan*, publiées par M. Maurice Roy (*Société des anciens textes français*, Paris, 1896).

(3) La collection Harley entra, on le sait, au British Museum en 1753. Voir une notice très complète de ce manuscrit par M. Paul

de Christine de Pisan sont d'ailleurs fort nombreux ; elle s'est fait représenter en tête de la plupart de ses ouvrages, et Dieu sait si cette femme de lettres avait la plume facile. Les vitrines de l'Exposition nous montrent au moins trois de ces portraits, l'un dans un exemplaire de la *Cité des Dames* (1) qui a appartenu au duc de Berry, un qui la représente écrivant son livre de la *Mutation de fortune* (2), et enfin un troisième en tête d'un recueil de ses poésies (3). Il y en a d'autres en différentes bibliothèques : l'Arsenal notamment en possède un qui n'a pu être exposé (4). Tous ces portraits se ressemblent : le costume ne varie pas non plus. Christine y apparaît toujours vêtue d'une robe assez largement décolletée, avec manches ajustées et bandes pendantes. Sa coiffure est partout identique : c'est l'escoffion ou haute cornette blanche, à deux pointes montant des tempes.

On s'est beaucoup occupé de l'iconographie du duc de Berry, frère de Charles V (5). Nous avons de ce prince un assez grand nombre de portraits, qui, il faut l'avouer, ne se ressemblent point tous entre eux. Le plus remarquable est probablement celui qui figure dans l'admirable livre d'Heures de Chantilly dit les *Très riches Heures*, que le duc d'Aumale acheta à Gênes en 1856. Jean de Berry y est représenté de profil, coiffé d'une lourde toque de fourrure ; il est assis devant une table bien servie, au milieu d'un luxe inouï. De très

Meyer dans l'édition de M. Maurice Roy citée plus haut, t. III, p. XXI-XXIV.

(1) Bibl. nat., ms. fr. 607 (*Cat. des P. F., 2e partie, n° 66*).

(2) Bibl. nat., ms. fr. 603 (*Cat. des P. F., 2e partie, n° 101*).

(3) Bibl. nat., ms. fr. 836 (*Cat. des P. F., 2e partie, n° 102*).

(4) Bibl. de l'Arsenal, ms. n° 2681, fol. 4.

(5) Voir notamment *Inventaires de Jean duc de Berry*, publiés et annotés par M. Jules Guiffrey, 2 vol. (Paris, 1894, 1896).

nombreux familiers et serviteurs l'entourent : on pourra sans doute nommer plusieurs de ces personnages quand l'iconographie du moyen âge aura été mieux étudiée (1). Selon toute vraisemblance, ce beau tableau serait l'œuvre de Pol de Limbourg et de ses frères. C'est à un artiste non moins célèbre, Jacquemart de Hesdin, qu'on doit les miniatures des *Grandes Heures du duc de Berry* et par conséquent aussi les cinq portraits du duc qu'on y remarque (2). Au même peintre encore reviendrait l'honneur d'avoir représenté le prince dans les *Très belles Heures très richement enluminées,* qui sont conservées aujourd'hui à la Bibliothèque royale de Belgique (3). A tous ces portraits si intéressants il en fallait naguère ajouter un, qui ne le cédait à aucun autre : l'original a péri dans le funeste incendie qui, le 21 janvier 1904, a détruit la bibliothèque de Turin. Les reproductions photographiques que nous en avons ne servent qu'à augmenter nos regrets (4). Ici le duc de Berry était vu de trois quarts, et sa physionomie rappelait singulièrement celle que nous montre le dessin d'Holbein, conservé au musée de Bâle (5). Il y a encore un assez bon portrait du prince dans un

(1) Cet admirable manuscrit est au Musée Condé, n° 1284 (*Cat. des P. F., 2e partie, n° 72*).

(2) Bibl. nat., ms. lat. 919 (*Cat. des P. F., 2e partie, n° 68*).

(3) N° 11060 (*Cat. des P. F., 2e partie, n° 70*).

(4) *Cat. des P. F., 2e partie, n° 71.* La reproduction de 45 feuillets à peintures de ce très beau livre d'Heures a été faite, en 1902, à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'entrée de M. Léopold Delisle dans la Société de l'École des chartes et dans la Société de l'Histoire de France. Le portrait du duc de Berry est à la pl. XLIV.

(5) Voir une reproduction du dessin d'Holbein dans *Inventaires de Jean duc de Berry,* publiés par M. Jules Guiffrey, t. 1er (1894). Le même volume contient aussi le portrait de la duchesse de Berry dessiné également par Holbein. On n'ignore pas que ces dessins ont été faits d'après les figures agenouillées du tombeau du duc et de la duchesse à Bourges.

manuscrit du *Dialogue de Charles VI et de Pierre Salmon* : on peut dater ce livre de 1409 (1). C'est entre 1410 et 1416, c'est-à-dire peu de temps avant la mort du duc, que fut peint le portrait qui figure en tête du *Livre des bonnes mœurs* de Jacques Le Grant (2) : nous voyons là Jean de Berry avec des moustaches et au menton une barbe à deux pointes, ce qui ne lui était point habituel en sa jeunesse.

Notons aussi un assez joli portrait de la fille du duc, Marie de Berry, dans un traité de saint Bonaventure, l'*Aiguillon de l'amour divin*, que cette princesse fit traduire, en 1406, par son confesseur, Simon de Courcy (3). Malheureusement, le temps a fait son œuvre, et la peinture est endommagée.

Voici l'infortunée Valentine de Milan, à qui le prieur de Salon, Honoré Bonnet, offre un de ses livres (4). Le portrait ne manque point d'intérêt ; mais ce n'est pas une peinture, c'est un simple dessin au trait, ce qu'on nommait, à l'époque où il fut fait, un « portrait d'encre ».

En cette fin du XIVe siècle, qui fut l'âge d'or de la miniature, les portraits sont devenus excellents. On ne peut rien voir de plus gracieux que l'exquise image de Marguerite de Clisson, peinte en son livre d'Heures après qu'en 1387 elle eût épousé Jean de Blois, comte de Penthièvre (5). C'est à peu près dans les mêmes termes qu'il convient de parler des portraits du maréchal de Boucicaut et de sa femme, Antoinette de Turenne, qu'on voit représentés à genoux dans leur livre d'Heures (6).

(1) Bibl. nat., ms. fr. 23279 (*Cat. des P. F., 2e partie, n° 104*).
(2) Bibl. nat., ms. fr. 1023 (*Cat. des P. F., 2e partie, n° 74*).
(3) Bibl. nat., ms. fr. 926 (*Cat. des P. F., 2e partie, n° 103*).
(4) Bibl. nat., ms. fr. 811 (*Cat. des P. F., 2e partie, n° 82*).
(5) Bibl. nat., ms. lat. 10528 (*Cat. des P. F., 2e partie, n° 84*).
(6) Ms. de la collection de Mme Jacquemart-André (*Cat. des P. F., 2e partie, n° 86*). Voir *Les Heures du maréchal de Boucicaut*, par M. le comte de Villeneuve (1889), avec reproductions en couleurs.

Fig. 6

PORTRAIT DE CHARLES VII EN ROI MAGE AGENOUILLÉ,

PAR JEAN FOUQUET

Il ne manque aux enlumineurs inconnus de ces deux volumes que d'avoir donné à leurs peintures les dimensions des tableaux.

Le hasard a bien fait les choses en rapprochant dans les vitrines de l'Exposition les portraits de deux des héros les plus populaires de France. On y voit, en effet, à côté du maréchal de Boucicaut, l'illustre bâtard d'Orléans, comte de Dunois. C'est dans son livre d'Heures que se fit peindre le héros, mais si petit qu'il faut le voir à la loupe pour connaître les traits du compagnon de Jeanne d'Arc. Le précieux volume appartient aujourd'hui à M. Henry Yates Thompson (1). L'œuvre peut être datée de 1440 environ. C'est encore vers cette même année que fut fait le livre d'Heures d'Isabelle Stuart (2). Le manuscrit renferme deux portraits, celui d'Isabelle et celui de son mari, François Ier duc de Bretagne. L'exécution en est médiocre, mais les physionomies n'ont rien de banal et l'on peut croire que les portraits sont ressemblants.

Je ne dois pas omettre Charles VII dans la série des rois de France, bien que, par une fatalité singulière, aucune miniature exposée ne puisse être considérée comme nous donnant ses traits. Il n'en faudrait pas conclure toutefois que la physionomie de ce prince nous est inconnue ; c'est, au contraire, le roi dont les portraits offrent le plus d'authenticité. Tout le monde a admiré le célèbre tableau du Louvre attribué à Jean Fouquet (3). D'autre part, il est impossible même aux esprits les plus prévenus de ne pas

(1) *Cat. des P. F., 2e partie, n° 115.* — Il faut comparer ce portrait de Dunois à celui que possède M. Gabeau, d'Amboise (*Cat. des P. F., 1re partie, n° 52*).

(2) Bibl. nat., ms. lat. 1369 (*Cat. des P. F., 2e partie, n° 111*).

(3) *Cat. des P. F., 1re partie, n° 38.*

Fig. 6

PORTRAIT DE CHARLES VII EN ROI MAGE AGENOUILLÉ,

PAR JEAN FOUQUET

reconnaître Charles VII (*fig. 6*) dans le roi mage agenouillé du livre d'Heures d'Étienne Chevalier à Chantilly (1). Je n'insisterai pas sur les divers portraits de cet Étienne Chevalier qu'on voit dans ce même livre d'Heures, non plus que sur celui du tableau de Berlin (2); ces chefs-d'œuvre de Jean Fouquet ont été loués comme il convient.

Il serait fort séduisant de voir un portrait de Marie d'Anjou dans la reine qui reçoit des mains de Robert Blondel le livre des *Douze périls d'enfer* (3); mais la femme de Charles VII mourut en 1463, Robert Blondel en 1461, et c'est en 1454 ou 1455 que ce dernier composa son ouvrage à la demande de la reine. Or, les costumes, les coiffures féminines notamment, ne permettent pas d'assigner à la peinture une date aussi reculée. Tout ce qu'on peut dire, c'est que le volume a été exécuté avant la mort d'Antoine de Chourses, c'est-à-dire avant 1485, puisqu'on constate sur la première page la présence des armes ajoutées de ce personnage et de celles de Catherine de Coëtivy, sa femme, avec leur chiffre composé des lettres A. K. Quoi qu'il en soit, le dessin de cette miniature est excellent, et sans doute elle eût été plus remarquée si la peinture n'avait souffert par le frottement. Lorsque Montfaucon la fit reproduire dans ses *Monumens de la monarchie françoise* (4), le volume qui la contient était dans la bibliothèque de M. d'Aigrefeuille, président en la Cour des comptes de Montpellier.

De Marie d'Anjou à son frère, le bon roi René, la transition est facile. René d'Anjou est l'un des princes

(1) Voir : *Chantilly, Les Quarante Fouquet,* par F.-A. Gruyer, membre de l'Institut (1897), pl. VIII.

(2) *Cat. des P. F., 1re partie, n° 41.*

(3) Bibl. de l'Arsenal, ms. n° 5207 (*Cat. des P. F., 2e partie, n° 225*).

(4) Tome III, p. 279.

les plus sympathiques du moyen âge finissant. Aucun autre n'eut un goût aussi prononcé pour les arts et particulièrement pour la peinture. On croit qu'il fut lui-même enlumineur ; en tout cas, il accueillit volontiers les artistes, et il se fit représenter très souvent; c'est le prince dont les traits nous sont le mieux connus : il n'était point beau. Il est vrai que plusieurs portraits nous le montrent vieux, le visage couvert de rides, la bouche privée de dents, autant qu'on en peut juger par le relèvement disgracieux de la mâchoire inférieure. Nos yeux s'étaient accoutumés à à ce vieillard que nous voyons figurer, en compagnie de Jeanne de Laval, sa seconde femme, sur les volets du *Buisson ardent* de la cathédrale d'Aix (1), ou encore sur le diptyque du Louvre (2). Une curieuse peinture de son livre d'Heures nous offre un roi René jeune (3). Est-ce vraiment le roi René, ce jeune homme aux joues pleines, aux moustaches frisées, au menton orné d'une longue barbe à deux pointes? A vrai dire, le premier moment n'est pas favorable à la reconnaissance. On reste incrédule, comme les enfants qui n'admettent point que leur grand-père, si grave maintenant, jouait jadis comme eux. Mais, quand on contemple à loisir cette peinture, le doute s'évanouit assez vite. Le même livre d'Heures contient aussi de Louis II duc d'Anjou, père de René, un portrait intéressant (4).

On sait combien a été étudiée, ces temps derniers, l'iconographie de Louis XI. Le dernier mot a été dit par M. Henri Bouchot, qui a signalé de ce roi des portraits

(1) *Cat. des P. F., 1re partie, n° 78.*

(2) *Cat. des P. F., 1re partie, n° 79.*

(3) Bibl. nat., ms. lat. 1156 A, fol. 81vo (*Cat. des P. F., 2e partie. n° 117*).

(4) *Ibid.*, fol. 61.

inconnus jusqu'ici (1). Dans les manuscrits exposés rue Vivienne, une seule miniature peut être considérée comme nous donnant ses traits, le frontispice des *Statuts de l'ordre de Saint-Michel* (2). La peinture, qui est excellente, a été attribuée avec beaucoup de vraisemblance à Jean Fouquet (3). Outre le portrait du roi Louis XI, elle contiendrait encore ceux d'un grand nombre de personnages connus : le héraut Montjoie, Jean Bourré, Louis de Laval, seigneur de Châtillon, le connétable de Saint-Pol, Jean II, duc de Bourbon, Louis, bâtard de Bourbon, comte de Roussillon; puis de l'autre côté du tableau, c'est-à-dire à gauche, Jean Robertet, Gui Bernard, évêque de Langres, Antoine de Chabannes, Charles de France, frère de Louis XI (4), et quelques autres qui n'ont pu être identifiés. Tous ces portraits sont fort beaux, d'un art souple et très moderne, peut-être un peu embellis. On sent, en les contemplant, que le moyen âge est fini et que les enlumineurs ont décidément fait place aux peintres.

Deux des personnages de ce tableau ont encore leurs portraits dans des manuscrits exposés. Ce sont Louis de Laval, seigneur de Châtillon, et Louis, bâtard de Bourbon. Le premier est représenté trois fois dans son livre d'Heures (5); mais le portrait le plus remarquable est celui qui le montre agenouillé devant la Vierge et l'Enfant (6). C'est une des œuvres les plus intéressantes de

(1) *Gazette des Beaux-Arts*, 3e période, t. XXIX (1903), p. 213-227.

(2) Bibl. nat., ms. fr. 19819 (*Cat. des P. F., 2e partie, n° 132*).

(3) Voir : Cte Paul Durrieu, *Gazette archéologique*, 1890.

(4) M. Henri Stein a signalé et étudié un curieux portrait de ce prince recevant des mains du sénéchal Robert de Balzac les privilèges de la ville d'Agen. Voir *Recherches iconographiques sur Charles de France* (Paris, 1892).

(5) Bibl. nat., ms. lat. 920 *(Cat. des P. F., 2e partie, n° 153)*.

(6) Fol. 51.

et fermans » fort en vogue pendant tout le moyen âge : il paraît évident que ces portraits ont été placés à l'intérieur des deux ais d'une reliure par imitation des « tableaux cloans ». On n'a pas lieu de s'étonner de voir si généralement adoptée cette disposition pour les tableaux : les œuvres de nos anciens peintres n'étaient point toutes destinées à être pendues au chevet du lit, encore moins à être accrochées à poste fixe dans un musée ; le prince qui les possédait les emportait généralement avec lui dans ses continuelles pérégrinations à travers le royaume. Cet ingénieux arrangement était à coup sûr celui qui devait les protéger le plus efficacement. On les traitait exactement comme les grandes miniatures des livres, on les couvrait de deux ais qui se dépliaient et se fermaient comme les plats d'une reliure. Il est à remarquer, du reste, que les tableaux ainsi disposés, ceux principalement qui contenaient des portraits, étaient aussi appelés des « livrets » et non pas, comme nous disons aujourd'hui, des diptyques, triptyques ou polyptyques. Enfin, ces « tableaux cloans », nommés encore quelquefois « tablettes historiée », sont construits sur le même plan que les tables ou tablettes à écrire, dont l'usage ne s'est, pour ainsi dire, jamais perdu.

L'autre portrait de Charles VIII est exécuté d'après la méthode ordinaire. Il figure en tête d'une copie des *Statuts de l'Ordre de Saint-Michel* exécutée vers 1494 (1). M. le comte Paul Durrieu a reconnu dans les personnages de cette peinture : en avant Charles VIII, derrière lui Pierre de Beaujeu, puis, tout à fait en arrière, probablement Étienne de Vères, membre des conseils du roi et son homme de confiance (2). La physionomie de Pierre II,

(1) Bibl. nat., ms. fr. 14363 (*Cat. des P. F., 2e partie, n° 175*).

(2) Voir : *Le Manuscrit*, t. I, p. 19, et la *Revue de l'art ancien et moderne*, t. XV, p. 177.

inconnus jusqu'ici (1). Dans les manuscrits exposés rue Vivienne, une seule miniature peut être considérée comme nous donnant ses traits, le frontispice des *Statuts de l'ordre de Saint-Michel* (2). La peinture, qui est excellente, a été attribuée avec beaucoup de vraisemblance à Jean Fouquet (3). Outre le portrait du roi Louis XI, elle contiendrait encore ceux d'un grand nombre de personnages connus : le héraut Montjoie, Jean Bourré, Louis de Laval, seigneur de Châtillon, le connétable de Saint-Pol, Jean II, duc de Bourbon, Louis, bâtard de Bourbon, comte de Roussillon ; puis de l'autre côté du tableau, c'est-à-dire à gauche, Jean Robertet, Gui Bernard, évêque de Langres, Antoine de Chabannes, Charles de France, frère de Louis XI (4), et quelques autres qui n'ont pu être identifiés. Tous ces portraits sont fort beaux, d'un art souple et très moderne, peut-être un peu embellis. On sent, en les contemplant, que le moyen âge est fini et que les enlumineurs ont décidément fait place aux peintres.

Deux des personnages de ce tableau ont encore leurs portraits dans des manuscrits exposés. Ce sont Louis de Laval, seigneur de Châtillon, et Louis, bâtard de Bourbon. Le premier est représenté trois fois dans son livre d'Heures (5) ; mais le portrait le plus remarquable est celui qui le montre agenouillé devant la Vierge et l'Enfant (6). C'est une des œuvres les plus intéressantes de

(1) *Gazette des Beaux-Arts*, 3e période, t. XXIX (1903), p. 213-227.
(2) Bibl. nat., ms. fr. 19819 (*Cat. des P. F., 2e partie, n° 132*).
(3) Voir : Cte Paul Durrieu, *Gazette archéologique*, 1890.
(4) M. Henri Stein a signalé et étudié un curieux portrait de ce prince [illegible]nt des mains du sénéchal Robert de Balzac les privilèges de la [illegible]n. Voir *Recherches iconographiques sur Charles de France*

[illegible] lat. 920 *(Cat. des P. F., 2e partie, n° 153)*.

haute expression artistique du siècle des Valois-Angoulême. Il n'entre pas évidemment dans le plan de cette étude de parler des admirables productions de cet art nouveau ; mais la tradition ne fut point si brusquement interrompue qu'il ne restât des artistes fidèles aux anciennes méthodes. J'ai donc encore à signaler quelques portraits qui sont bien des œuvres de miniaturistes.

Un volume, exécuté à Rouen en 1503, une traduction d'un ouvrage de Pétrarque, contient un bon portrait de Louis XII, accompagné du cardinal d'Amboise, d'Anne de Bretagne et de la jeune princesse Claude, plus tard femme de François 1er (1). Mais il est un autre portrait plus intéressant, semble-t-il, parce que, bien qu'il ait été peint vers 1500, il est encore dans la pure tradition des vieux enlumineurs. Il s'agit du portrait de Jeanne de France (*fig.* 7), fille de Louis XI et première femme de Louis XII (2). La peinture a été ajoutée après coup dans un livre d'Heures plus ancien. J'ai longuement parlé de ce portrait dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de France* (3) : je rappellerai seulement ici qu'après son divorce (12 décembre 1498), Jeanne de France se retira à Bourges, où elle vécut dans la dévotion, fonda l'ordre des Annonciades et mourut le 4 février 1505. C'est seulement après le divorce qu'elle changea son nom de Jeanne de France en celui de « Jehanne Marienne », pour marquer sa dévotion particulière à la Vierge, et qu'elle adopta pour chiffre les initiales I. M. qui se voient sur son prie-Dieu et dans l'encadrement de la page. Le portrait n'a donc pu être peint qu'entre 1498 et 1505. On sait que Jeanne de France fut béatifiée au XVIIIe siècle.

(1) Bibl. nat., fr. n° 225 (*Cat. des P. F., 2e partie, n° 193*).

(2) Bibl. de l'Arsenal, ms. n° 644 (*Cat. des P. F., 2e partie, n° 241*).

(3) *Notes pour un « Corpus iconum » du moyen âge*, dans *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, 7e série, t. Ier (1902), p. 23-51.

inconnus jusqu'ici (1). Dans les manuscrits exposés rue Vivienne, une seule miniature peut être considérée comme nous donnant ses traits, le frontispice des *Statuts de l'ordre de Saint-Michel* (2). La peinture, qui est excellente, a été attribuée avec beaucoup de vraisemblance à Jean Fouquet (3). Outre le portrait du roi Louis XI, elle contiendrait encore ceux d'un grand nombre de personnages connus : le héraut Montjoie, Jean Bourré, Louis de Laval, seigneur de Châtillon, le connétable de Saint-Pol, Jean II, duc de Bourbon, Louis, bâtard de Bourbon, comte de Roussillon; puis de l'autre côté du tableau, c'est-à-dire à gauche, Jean Robertet, Gui Bernard, évêque de Langres, Antoine de Chabannes, Charles de France, frère de Louis XI (4), et quelques autres qui n'ont pu être identifiés. Tous ces portraits sont fort beaux, d'un art souple et très moderne, peut-être un peu embellis. On sent, en les contemplant, que le moyen âge est fini et que les enlumineurs ont décidément fait place aux peintres.

Deux des personnages de ce tableau ont encore leurs portraits dans des manuscrits exposés. Ce sont Louis de Laval, seigneur de Châtillon, et Louis, bâtard de Bourbon. Le premier est représenté trois fois dans son livre d'Heures (5); mais le portrait le plus remarquable est celui qui le montre agenouillé devant la Vierge et l'Enfant (6). C'est une des œuvres les plus intéressantes de

(1) *Gazette des Beaux-Arts*, 3e période, t. XXIX (1903), p. 213-227.

(2) Bibl. nat., ms. fr. 19819 (*Cat. des P. F., 2e partie, n° 132*).

(3) Voir : Cte Paul Durrieu, *Gazette archéologique*, 1890.

(4) M. Henri Stein a signalé et étudié un curieux portrait de ce prince recevant des mains du sénéchal Robert de Balzac les privilèges de la ville d'Agen. Voir *Recherches iconographiques sur Charles de France* (Paris, 1892).

(5) Bibl. nat., ms. lat. 920 *(Cat. des P. F., 2e partie, n° 153)*. Fol. 51.

A la Bibliothèque royale de Munich (1) a été récemment remarqué un curieux livre d'Heures orné d'un portrait, peint vers 1500, et qui semble être celui de Jacques Cœur, non pas le célèbre argentier de Charles VII, mais son petit-fils nommé Jacques comme son grand'père et fils de Geoffroi Cœur.

D'autres portraits pourraient être signalés, comme ceux de François Ier dans le *Recueil des rois de France* de Jean du Tillet (2), de Henri II dans les *Privilèges du collège des notaires et secrétaires du roi* (3), de Henri d'Albret et de Marguerite de Valois dans *l'Initiatoire instruction en la religion chrestienne* (4); mais ce serait sortir du cadre que je me suis tracé, et je dois arrêter ici cette énumération, très incomplète assurément, et pourtant très longue bien que limitée à certaines œuvres figurant dans les vitrines de l'Exposition.

Avant d'en finir avec les portraits des manuscrits, j'insisterai sur deux points qui me paraissent essentiels. D'abord, jusque vers le milieu du XIVe siècle, les peintures ou les dessins que nous considérons comme des portraits n'offrant jamais que de très faibles garanties de ressemblance, il sera bon de ne pas être trop affirmatif. En second lieu, l'on ne saurait assez se mettre en garde contre la tendance, bien naturelle, de voir des portraits dans tous les tableaux de présentation. La plupart du temps, le prince qui reçoit un livre, l'auteur qui l'offre, ne sont que des personnages de convention. Il faut avant tout que l'origine du volume soit bien certaine, comme l'est celle de quelques-uns des manuscrits signalés au cours de cette étude, pour songer à reconnaître dans

(1) Ms. lat. 10103 (*Cat. des P. F., 2e partie, n° 116*).
(2) Bibl. nat., ms. fr. 2848 (*Cat. des P. F., 2e partie, n° 208*).
(3) Bibl. de l'Arsenal, ms. n° 5169 (*Cat. des P. F., 2e partie, n° 230*).
(4) Bibl. de l'Arsenal, ms. n° 5096 (*Cat. des P. F., 2e partie, n° 226*).

la miniature initiale des portraits, ou des essais de portraits, de l'écrivain et de son protecteur. Même au XIVe siècle, même au XVe, même et surtout au commencement du XVIe en tête des premiers livres imprimés, on trouve beaucoup de tableaux de présentation qui ne contiennent que des figures de fantaisie. En somme, la recherche des portraits dessinés ou peints dans les manuscrits historiés est certainement fort attrayante ; mais il n'est peut-être pas d'étude qui exige autant de prudence.

(*A suivre*) HENRY MARTIN

UNE LETTRE INÉDITE D'ALFRED DE VIGNY

Après avoir étudié *Alfred de Vigny, auteur dramatique,* Mlle E. Sakellaridès vient de donner dans la *Correspondance historique et archéologique* un *Catalogue de ses lettres* qui sera souvent consulté tant que la correspondance du poète, dont elle prépare une édition, n'aura pas été publiée.

Tandis que Balzac (1), Béranger, Flaubert, Victor Hugo, Lamartine, Mérimée (2), George Sand, Sainte-Beuve, etc., plus favorisés, ont trouvé des éditeurs pour une partie, au moins, de leur correspondance, Châteaubriand, Théophile Gautier, Alfred de Musset et Alfred de Vigny n'ont pas eu la même fortune.

MM. Victor Giraud et Louis Thomas s'occupent du premier ; M. de Lovenjoul devrait songer au second ; le regertté Clouard était tout indiqué pour mettre au jour les lettres du troisième, dont il avait donné une *Notice bibliographique* (3) ; espérons que la correspondance du quatrième ne se fera pas trop attendre.

L'*Essai* de Mlle Sakellaridès fournit des renseignements sur quatre cent et quelques lettres, en indiquant celles qui ont été publiées. Le *Bulletin du Bibliophile* y figure deux fois comme éditeur de l'une des premières et de l'une des dernières lettres connues d'Alfred de Vigny (nos 33 et 282 du catalogue). Voici,

(1) Sur la correspondance de Balzac, voir : Vicomte de Spoelberch de Lovenjoul : *Essai, jusqu'au 31 décembre 1894, d'une bibliographie des lettres d'H. de Balzac parues dans les journaux, les recueils et les volumes* (*Intermédiaire*, 20-30 janvier 1895).

(2) Consulter : *La Correspondance générale de Prosper Mérimée. Notes pour une édition future,* par Maurice Tourneux. (*Revue d'histoire littéraire de la France,* janvier-mars 1899).

(3) L'*Amateur d'Autographes,* 15 mai et 15 juin 1898.

pour répondre à l'appel adressé aux collectionneurs d'autographes (1), une lettre inédite copiée sur l'original.

Bien que le nom du destinataire n'y soit pas mentionné, cette lettre (nº 244 du catalogue) est certainement adressée, ainsi que l'a indiqué Mlle Sakellaridès, au docteur Brierre de Boismont qui préparait la troisième édition de son livre *Des Hallucinations, ou histoire raisonnée des apparitions, des visions, des songes, de l'extase, des rêves, du magnétisme et du somnambulisme* (2). (Paris, Germer Baillière, 1861, in-8) et aurait voulu joindre l'observation dont il est question à celles qu'il rapporte dans le chapitre consacré aux « hallucinations dans le somnambulisme naturel ». Sa maison de santé, située au faubourg Saint-Antoine, nº 303, se trouvait très éloignée de la rue des Écuries-d'Artois.

J.-L.-A.

1er DÉC[EMBRE] 1859

Jeudi.

Infidèle ami qui ne venez jamais me voir, il faut que je vous dise que notre petite Anglaise pâle dont vous avez si bien gardé le souvenir n'a pas été somnambule, elle avait de fréquentes attaques de nerfs et s'étant apper-

(1) Nous apprenons que M. Noël Charavay, dont il n'y a plus à louer l'obligeance, a bien voulu promettre de recevoir et de communiquer tous les autographes, copies ou renseignements concernant cette publication.

(2) On trouve à la p. 22 de cette édition et aux pages 33-34 de la seconde (Paris, Germer Baillière, 1852), un fragment de lettre que l'on pourrait provisoirement inscrire au catalogue sous le nº 211bis : « Un ami qui nous est bien cher, M. Alfred de Vigny, nous écrivait dernièrement à ce propos : « Il y a deux sortes de rêveries, celle des faibles et celle des penseurs. Oui la rêverie mène au vague des idées les pauvres âmes qui ont le désir de la pensée et qui sont amoureuses d'elle, sans pouvoir l'atteindre et lui trouver une force solide et complète. Certes, son labyrinthe est dangereux à ceux qui n'ont pas l'œil assez sûr et le pied assez ferme pour y trouver leur chemin. Mais la rêverie est le prélude des grandes créations pour les âmes qui portent la retraite, comme saint Jérôme, plus fort au sortir du désert qu'il n'y était entré et reparaissant tout armé et cuirassé de ses grands livres chrétiens. Pour lui, pour saint Jean Chrysostôme, pour Descartes, pour Malebranche, pour Dante, pour Milton, pour Spinosa, la rêverie est force, puissance, santé, et même assez souvent longévité. Pour eux, la solitude est santé. »

çue *[sic]* que ses tremblemens prolongés faisaient peur à la jeune religieuse que j'avais placée près de ma pauvre mère, Cécilia s'amusa deux ou trois fois à se promener dans la nuit et à lui prédire qu'elle serait punie par tous les saints, si elle lui reprochait encore d'être huguenote. Les terreurs de la bonne petite sœur l'amusaient et ce ne fut là qu'un jeu d'enfant. — Ce qui était fort sincère et trop réel c'était une maladie hystérique dont elle a été parfaitement guérie par la naissance de quatre beaux enfants dont elle m'envoie exactement les noms et prénoms et les portraits écrits de sa main qui se plaît à les décrire en français, tel que je le lui ai fait apprendre chez moi. Son mari, Anglais qu'elle rend fort heureux, vient nous voir quelquefois.

Vous voyez, mon savant ami, qu'il n'y a rien là qui puisse vous être un sujet sérieux d'observation, ni offrir une preuve à la démonstration d'un somnambulisme naturel dont il y a d'ailleurs tant d'exemples tous les jours.

Je pense souvent à vous aller voir parce que je ne cesse d'être votre ami et de regretter nos bonnes conversations. — Ne venez-vous jamais dans nos parages des Champs-Élysées? — Je crains, en vous allant voir, de vous troubler dans vos devoirs douloureux. — Si je savais à quelle heure on est le moins importun j'irais un jour vous dérober une de ces matinées de délibération philosophique qui me sont chères avec des hommes tels que vous. — J'aurais voulu vous appeler cette nuit, à 2 heures après minuit, pour vous faire lire, dans un ouvrage sanscrit qui m'occupe, l'idée singulière que se faisaient les Brahmes de la création et de la reproduction des êtres, quatre cents ans avant l'expédition d'Alexandre le Grand.

Écrivez-moi donc un jour : J'irai vous voir après

demain, à 2 h[eures] ap[rès] midi. — Ce sera une petite fête pour moi.

Tout à vous,

Alfred de Vigny.

P.-S. — Madame de Vigny, à qui je viens de lire ceci, veut que j'y ajoute que le grand divertissement de notre petite Cécilia était de tirer la religieuse par les pieds, pendant qu'elle dormait et de se poser devant elle, la lampe à la main comme Lady Macbeth. Vous voyez, mon ami, que je suis un historien exact.

Lydia se porte bien et vous fait mille amitiés.

CATALOGUE

DE LA

BIBLIOTHÈQUE DE LONGEPIERRE

(*Suite*)

Balzac (Guez de). — Le Prince, de Balzac, revu et corrigé par l'auteur. *Paris, Louis Billaine*, 1677. — Pet. in-12, maroq. vert, fil. tr. dor.

Aux armes du *Comte de Hoym*. — Ex-libris armorié de *Longepierre* à l'intérieur.
Vente Potier (1870) : 200 fr

Belon (Pierre). — Les Observations de plusieurs singularités et choses mémorables trouvées en Grèce, Asie, Judée, Egypte, Arabie, et autres pays étrangers, rédigées en trois livres, par Pierre Belon, du Mans. *A Paris, chez Hiérosme de Marnef et la veuve G. Cavellat*, 1588. — In-4, vélin, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or, au centre des plats et aux angles.
COLLECTION DE M. BAUDRIER, Lyon.

Bèze (Théodore de). — De Francicæ Linguæ Recta Pronuntiatione, Theodoro Beza auctore. *Genevæ, apud Eustatium Vignon*, 1584. — In-8, maroq. rouge, fil. tr. dor.

Aux insignes de la Toison d'Or.
Vente Yémeniz : 215 fr. Tross.

Biblia Sacra vulgatœ editionis, Sixti V. Pont. Max. authoritate recognita, nunc vero jussu cleri gallicani denuo edita. *Parisiis, excudebat Antonius Vitré*, 1652. — 8 tomes en 10 vol. in-12 réglés. Maroq. bleu, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or, sur le dos et les plats.
Vente F. Didot (1810). — Vente de G. Pixerécourt. — Vente du baron J. Pichon (1869) : 5.200 fr. — Vente du comte Roger : 7.900 fr. — Vente du comte de Sauvage (1898) : 5.800 fr.
COLLECTION DE M. ADOLPHE BORDES.

Biblia Sacra. — *Parisiis, excudebat Ant. Vitré*, 1652. — 17 vol. pet. in-8, maroq. rouge doublé de maroq. vert, dent. int. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or, sur le dos, les plats et à l'intérieur. (Moutons).
COLLECTION CRACHERODE. British Museum.

Bion et Moschus. — Les Idylles de Bion et de Moschus trad. du grec en vers français avec des remarques (par Longepierre), *à Paris, chez Pierre Aubouin, Pierre Emery et Charles Clouzier*, 1686, front. gravé. — Idylles, (par Longepierre) *Paris*, mêmes libraires, 1686, front. gravé. — 2 parties, en un vol. in-12, maroq. rouge doublé de maroq. vert, dent. intér. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or, sur le dos, les plats et à l'intérieur (Petits moutons). Vente du baron J. Pichon (1869) : 1030 fr. — Vente F. Didot (1878) : 10.900 fr. — Vente du baron de La Roche-Lacarelle : 1.660 fr. — Vente Guyot de Villeneuve : 3.420 fr.
COLLECTION DE M. LOUIS DE MONTGERMONT.

Boccacio. — Il. Decamerone. *Lyone, G. Roville*, 1555. — In-8, maroq. vert, tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or, sur le dos et les plats.
COLLECTION DE M. LE SOUEF.

Bocchius. — Apologia in Plautum. — Vita Ciceronis auctore Plutarchi nuper inventa ac diu desiderata. *Bononiæ J.-A. Pla*, 1508. — gr. in-4, maroq. olive compart. tr. ciz. (Reliure vénitienne).

Sur la première page : *H. B. de Requeleyne de Longepierre. Utile dulci.*
Vente Sunderland (Blenheim Library) : 21 Liv. St. (525 fr.).

Boileau. — Œuvres diverses du sieur D*** (Boileau-Despréaux), avec le Traité du Sublime ou du Merveilleux dans le Discours, trad. du grec de Longin. *A Paris, chez Claude Barbin*, 1685. — In-8, figures. Maroquin rouge doublé de maroq. vert, tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or, sur le dos, les plats et à l'intérieur. (Petits moutons).
Vente Tollon, de Marseille (1904) : 2020 fr.
COLLECTION DE M. ADOLPHE BORDES.

Boileau. — Œuvres diverses du sieur D*** (Boileau-Despréaux) avec le Traité du Sublime ou du Merveilleux dans le Discours traduit du grec de Longin Nouvelle édition revue et augmentée, *à Paris chez Denys Thierry*, 1694. — 2 vol. pet. in-8, veau brun,

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats. (Petits moutons).
Le 1er volume seul :
COLLECTION DE M. LE BARON R. PORTALIS.

Bossuet. — Exposition de la Doctrine de l'Église Catholique sur les matières de controverse. 12e édition. *Paris, Sébastie Mabre-Cramoisy*, 1686. — Pet. in-12, maroq. bleu, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
Vente Ch. Nodier (1844) : 74 fr. — Vente Payne (Londres, 1878) : 125 Liv. St. (3.125 fr.).
COLLECTION LOUIS RŒDERER. — Chez M. OLRY, à Reims.

Breviarium Parisiense, illust. et Rever. D. D. Ludovici Antonii de Noailles Parisiensis Archiepiscopi auctoritate ac venerabilis ejusdem Ecclesiœ Capituli consensu editum. *Parisiis, Frédéric Léonard*, 1700. — 4 vol. in-12 maroq. noir, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or, sur le dos et les plats.
Répertoire de la Libr. Morgand : 350 fr.
COLLECTION DE M. GUÉRET-DESNOYERS.

Bouhours (Le P.). — Les Entretiens d'Ariste et d'Eugène

(par le Père Bouhours). *Paris, Vve Mabre-Cramoisy*, 1691. — In-12, veau marbré, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or, sur le dos et les plats.
Librairie Rouquette père.

Bourdaloue. — Sermons du P. Bourdaloue (publiés par le R. P. Bretonneau) *Paris, Rigaud*, 1707-1121. 14 vol. in-8. — **Pensées du P. Bourdaloue**, *Paris, Cailleau*, 1734. — 2 vol. in-8; En tout 16 vol. in-8, maroq. citron, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats. Les *Pensées* sont d'une reliure postérieure.
Vente du marquis de Ganay : 6.000 fr. — COLLECTION DE MADAME LA MARQUISE DE L'AIGLE.

Catullus, Tibullus et Propertius, quœ sub galli nomine circumferuntur, cum selectis variorum commentariis. accurante Simone abbes Gabbema. *Trajecti ad Rhenum, typis Gisberti a Ziyll et Theodori ab Ackersdijck*, 1659. — 1 tome en 2 vol. pet. in-8, maroq. bleu, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
Vente à Londres (Sotheby, 1895) : 1.050 fr. — Cat. Belin (1903) : 1.600 fr.
LIBRAIRIE EDOUARD RAHIR, Paris.

Catullus, Tibullus et Propertius, ex recensione Joannis Georg. Grœvii cum notis variorum. *Trajecti ad Rhenum Rudolph. a Zill*, 1680. -- In-8. veau fauve.

Cet exemplaire porte le nom de *Longepierre* écrit de sa main sur le titre et ses armoiries sur papier à l'intérieur.
Vente J.-J. de Bure. — Vente Ch. Giraud.

Cœlius Rhodiginus. — Sicuti Antiquarum Lectionum Commentarius concinnarat olim Vindex Ceselius, ita nunc eosdem per incuriam interceptos reparavit Lodovicus Cœlius Rhodiginus. — In fine : *Venetiis in œdibus Aldi et Andreœ Soceri*, 1516. — In-fol. veau granit., tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE.

Cicéron. — M. Tullii Ciceronis Oratio pro Domo sua ad

Pontifices. — M. Tulli Ciceronis oratio de Aruspicum Responsis, in senatu habita, Joan. Sturmii annot. illustrata. *Parisiis, apud M. Vascosanum*, 1538-1539. — 2 part. en 1 vol. in-4 veau fauve., fil., tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur les plats. — Exemplaire douteux. Catal. Quaritch (1883). — 4 L. St. — Vente Vve Labitte (1885).

Cicéron. — M.-T. Ciceronis Opera. *Parisiis, apud Simonem Colinœum*, 1543-47. — 10 vol. in-16 maroq. rouge, doublé de mar. rouge, tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos, les plats et à l'intérieur. (Petits moutons).

Vente Solar : 1.000 fr. — Vente Léop. Double : 915 fr. — Vente Huillard : 1.510 fr. — Collection Henri Bordes. — Catalogue A. Fontaine (1872).

Claudien. — Cl. Claudiani quœ exstant. Nic. Heinsii recensuit notas. *Lugd., Batav., ex officina Elzeviriana*, 1650. — Pet. in-12, maroq. rouge doublé de maroq. vert, tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos, les plats et à l'intérieur. (Petits moutons).

Collection Cracherode, British Museum, Londres.

Colletet. — Cymnide ou les Deux Victimes, tragi-comédie par Monsieur Colletet. *A Paris, chez Augustin Courbé et Antoine de Sommaville*, 1642. — In-4 vélin, fil. tr. dorée.

Insignes de la Toison d'Or au centre et aux angles des plats.
Bibliothèque de M. Baudrier, Lyon.

Corneille. — Œuvres de Pierre Corneille.

Cité au Catalogue Manuscrit de la *Bibliothèque du Maréchal duc de Noailles*, 1763. (Bibliothèque de l'Arsenal).

Nous userons discrètement des indications prises dans ce Catalogue ; mais Longepierre ayant eu certainement les œuvres de *Pierre Corneille* dans sa bibliothèque, et celle-ci ayant passé, comme nous l'avons établi, chez le maréchal Adrien-Maurice duc de Noailles, il est probable que cet exemplaire est le sien.

Critique du Théâtre Anglois (La) comparé au Théâtre d'Athènes, de Rome, et de France (traduit par le P. de Courbeville) *Paris*, 1715. — In-12, veau fauve, fil., tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
Répertoire de la Librairie D. Morgand (1893) ; 35 fr.

Dacier (André). — Remarques critiques sur les œuvres d'Horace, avec une nouvelle traduction (par André Dacier). *A Paris, chez Denys Thierry*, 1681-1689. 10 vol. in-12, veau fauve, dos orné, tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or seulement sur les plats de la reliure. (Petits moutons).
Vente du baron R. P. (Portalis) : 195 fr. — Librairie Leclerc et Cornuau.

Dacier (Madame). — Des Causes de la Corruption du Goust par Mme Dacier. *Paris, aux dépens de Rigaud directeur de l'Imprimerie Royale.* 1714. — Pet. in-8, veau fauve, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
Vente Solar : 29 fr.
Collection Victor Cousin, Bibliothèque de la Sorbonne.

Denis d'Halicarnasse. — Dionysii Halicarnassei Antiquitatum Romanarum Liber, quotquot supersunt omnia gr. et lat. ex recensione et cum notis J. Hudson. *Oxoniæ, e theatro Sheldoniano*, 1704. — 2 vol. in-fol. gr. pap., veau granit., tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or.
Vente Ch. Giraud : 30 fr.

Entretiens de Maxime et de Thémiste ou Réponse à l'examen de la Théologie de M. Bayle par M. Jaquelot. — *Rotterdam, chez Reinier Leers*, 1707. — In-8 veau, ant., fil., tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
Vente Soleil : 39 fr. — Vente Perreau. — Vente Mallard (Dijon, 1903) : 21 fr. — Chez M. H. Leclerc, libraire.

Eusebii Pamphili Ecclesiasticæ Historiæ Lib. X, Ejusd. de Vita Constantini Lib. V. etc. *Lutetiæ Parisiorum, ex offic. Rob. Stephani*, 1544. — In-fol. maroq. citron, tr. dor., grand papier.

Insignes de la Toison d'Or.
Vente Ch. Giraud : 290 fr. — Vente Solar : 154 fr.

Fénelon. — Les Avantures de Télémaque fils d'Ulysse par Fr. de Salignac de Lamotte-Fénelon, première édition conforme au manuscrit original. *Paris, Florent Delaulne*, 1717. — 2 vol. in-12, figures. Maroq. bleu, fil., tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
Vente Parison : 1.785 fr. — Vente Brunet : 2.200 fr. — Vente du baron de La Roche-Lacarelle : 5.050 fr. — Vente du comte de Sauvage (1898) : 9.000 fr.
COLLECTION DE M. LOUIS DE MONTGERMONT,

Florus. — Historiæ Romanæ Epitome Cl. Salmasius addidit Luc. Ampelium nunquam antehac editum. *Lugd. Batav. apud Elzevirios*, 1638. — Pet. in-12, maroq. rouge doublé de mar. vert., tr. dor.

Exemplaire de *Longepierre*.
COLLECTION MOTTELEY. (Brûlé à l'incendie de la Bibliothèque du Louvre).

Florus, ex recensione N. Blanchardi : accedit ejusdem ex omnium observationibus editis ac ineditis Salmasii commentarius. *Lugd. Batavorum, ex officina Adriani Wyngaerden* a° 1648. — Titre gravé. In-8, maroq. bleu, fil., tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
Répertoire de la librairie D. Morgand. — Chez M. ED. RAHIR, libraire : 800 fr.

Gabalis, voyez à **Villars.**

Gallonius (A.). — De S. S. Martyrum cruciatibus Ant. Gallonii Liber, cum fig. per Ant. Tempesta. *Parisiis*, 1659. — In-4. v. br., tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or.
Vente du comte de Labédoyère (1837) : 12 fr. — Vente du baron J. Pichon : 42 fr. — Vente Potier : 70 fr. — Vente Tonnelier (1880). — Catal. de Féchoz et Letouzey, libraires.

Genest (l'abbé). — Principes de Philosophie, ou Preuves naturelles de l'Existence de Dieu et de l'Immortalité de l'âme (en vers) par M. l'abbé Genest. *Paris, Jacques Estienne*,

1716. — In-8, fig. de Nic. Wleughels, gr. par Simonneau. Veau marbre, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats. — Ouvrage dédié à S. A. R. le duc d'Orléans, régent du Royaume.
BIBLIOTHÈQUE DE L'ARSENAL.

Grenade (Le R. P. Louis de). — Le Catéchisme ou Introduction au Symbole de la Foy, où il est traité des excellences de la Religion Chrétienne composé en espagnol par le R. P. Louis de Grenade et trad. de nouveau en français par M. Girard. *Paris, Pierre Le Petit*, 1684. — 4 vol. in-8 maroq. rouge, fil., tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE.

Grenade (Le R. P. Louis de). — La Guide des Pécheurs, composée en espagnol par le R. P. Louis de Grenade trad. de nouveau en françois par M. Girard. — *A Paris, chez Jean Couterot et Louis Guérin*, 1692. — In-8, maroq. rouge, fil. tr., dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE.

Grenade (Le P. Louis de). — Le Mémorial de la Vie Chrestienne divisé en sept livres, composé en espagnol par le R. P. Louis de Grenade, trad. de nouveau en françois par M. Girard. *Paris, Pierre Le Petit*, 1648. 2 vol. in-8. — Additions au Mémorial de la Vie Chrestienne où il est traité de la perfection de l'Amour de Dieu, par le R. P. Louis de Grenade. *Paris, Pierre Le Petit*, 1667. — In-8, en tout 3 vol. in-8, maroq. rouge, fil., tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE.

Grenade (Le R. P. Louis de). — Traité de l'Oraison et de la Méditation, contenant les considérations que l'on peut faire sur les principaux mystères de nostre foy; composé en espagnol par le R. P. Louis de Grenade et trad.

de nouveau en françois par M. Girard. *Paris, Pierre Le Petit*, 1685. — 2 vol. in-8 maroq. rouge, fil., tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE.

Grimarest. — La Vie de M. de Molière (par Léonor Le Gallois sieur de Grimarest). *A Paris, chez Jacques Le Febvre*, 1705. — In-12. Portrait de Molière gr. par B. Audran d'après Mignard. — Adition (*sic*) à la Vie de Molière contenant une réponse à la critique que l'on en a faite. *A Paris, chez J. Le Febvre*, 1706. — In-12 : deux parties en un vol. maroq. vert, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
COLLECTION DU BARON G. DE SAINT-GENIÈS. — Vente du comte de Lignerolles : 582 fr. — Porquet, pour M. N... C... ?

Guarini. — Il Pastor Fido, tragicomedia pastorale di Battista Guarini dedicata al Sereniss. D. Carlo Emanuele duca di Savoia. — *In Parigi*, 1650. — In-4, maroq. rouge, fil., tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
Vente Léon Téchener (1886) : 1.250 fr. — Collection du baron de La Roche-Lacarelle. — Collection du comte de Sauvage.
Chez M. ÉDOUARD RAHIR, libraire.

Hadrianus Junius. — Hadriani Junii medici Animadversa. Roterodami, 1708. — In-8 veau écaille fil., tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats. — Exemplaire en grand papier. — Vente du marquis de Morante (1872) : 50 fr.

Hermant,— La Vie de Saint Jean Chrysostome patriarche de Constantinople, div. en douze livres (par G. Hermant). *Paris, Charles Savrenx*, 1664. — In-4, portr. par Ph. de Champagne gravé par Pitau, maroq. rouge, fil., tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
Première vente du baron J. Pichon : 1.000 fr.
COLLECTION DU BARON DE LA ROCHE-LACARELLE.

(*A suivre*). Bon ROGER PORTALIS.

LES DE THOU

ET LEUR

CÉLÈBRE BIBLIOTHÈQUE

1573 - 1680 - 1789

[D'après des documents inédits.]

(Suite)

III

LA TRADUCTION DE L'ABBÉ PREVOST

(Suite)

Les critiques acerbes de l'abbé Desfontaines (1), qui avait intérêt à décrier la traduction de Prevost, afin que celle qu'il patronnait se pût mieux vendre ; une boutade de Prevost lui-même (2) visant la continuation annoncée

(1) Par exemple, il décrit cette traduction comme étant d'un « stile lâche, embarrassé, rompant et même barbare.... chargée d'un fatras de notes prolixes, la plupart indécentes. » *Observations sur quelques écrits modernes*, t. XXIV, p. 313.

(2) « G... et N... ont exigé du public qu'en recevant d'eux le premier volume, on leur paiât d'avance le dernier. On a du moins reçu quelque chose en avançant son argent, et le seul risque qu'il y ait à présent pour les acheteurs c'est que les volumes suivants ne soient pas travaillés avec autant de soin que le premier. Cette crainte est fondée sur le bruit qui s'est répandu que les libraires ne sont point en bonne intelligence avec le traducteur, et qu'ils ont pris le premier venu pour continuer son travail. » *Pour et Contre*, t. I (1733), p. 148-9.

par Gosse et Neaulme ; l'impossibilité de faire concurrence avant un long délai à la traduction dite de Londres, découragèrent ces éditeurs. L'année suivante (1734), ils se défirent en vente publique à La Haye des droits afférents à leur publication du De Thou et de tous les exemplaires du tome Ier restés en magasin ; c'est-à-dire de l'édition presque entière de ce volume ; le seul qu'ils eussent encore publié. Henri Scheurleer et Pierre de Hondt, libraires associés de La Haye, se rendirent acquéreurs.

Ces derniers adressèrent alors aux États une supplique alléguant qu'ils avaient acheté de Gosse et Neaulme tous les exemplaires avec le droit de copie de l'Histoire du président de Thou en dix volumes in-4° ; mais que si de cet ouvrage considérable un tome seulement avait été seulement publié, les neuf autres se trouvaient en leur possession (1) ; ce qui était absolument inexact. Ils ajoutèrent qu'en France on avait mis sous presse le même ouvrage, dans un format identique, et que l'introduction en Hollande de ces livres imprimés à l'étranger ne pouvait manquer de leur causer le plus grand préjudice. En éditeurs avisés, Scheurleer et de Hondt demandèrent donc que l'importation en fut prohibée, et qu'eux seuls eussent le droit de publier une traduction de cet ouvrage. Ce qui leur fut octroyé, le 25 septembre 1734 (2).

Néanmoins, plusieurs années devaient s'écouler avant que ces libraires songeassent à continuer leur publication. En 1738, le moment sembla propice, et de Hondt ayant vendu sa part à Scheurleer, celui-ci sollicita et

(1) « En alle de overigen by de Supplianten onderhanden waren. » Inutile d'ajouter qu'aucun de ces éditeurs ne possédait ces volumes, qui n'existaient même pas.

(2) Registre des minutes d'octroi de l'année 1734. (Archives de La Haye, et privilèges insérés à la fin du tome XI du de Thou publié par Scheurleer).

obtint des États l'autorisation d'ajouter un dernier volume aux neuf qu'il prétendait posséder. Il se mit alors à cuisiner une nouvelle édition de la traduction de De Thou. Voici de quelle façon :

S'étant procuré un exemplaire complet de l'édition de Desfontaines, publiée à Paris dans l'année 1734, en seize volumes, sous la fausse rubrique de Londres (1), Scheurleer commença par en supprimer le tome I, à l'exception de la préface, ainsi que les cent quarante-sept premières pages du tome II. Le reste de l'ouvrage, soit quatorze volumes et demi, fut envoyé chez un imprimeur hollandais, pour être réimprimé complètement, mais en dix volumes, dans le style du tome Ier de Gosse et Neaulme. Quant aux parties supprimées, elles furent remplacées par le tome Ier de la traduction de Prevost, resté en feuilles depuis quatre ans dans le magasin de Scheurleer.

Ce tome fut cependant l'objet des modifications et additions suivantes : 1° un portrait de De Thou gravé et signé P. V. S. ; 2° un nouveau titre ; 3° suppression de la dédicace à l'impératrice Anne de Russie, signée *Prevost d'Exiles ;* 4° suppression de la préface de ce dernier (qui est un morceau capital et presque inconnu) et remplacée par celle de Georgeon.

Ce qu'il faut retenir de notre analyse c'est que la tra-

(1) Scheurleer, dans l'avertissement de sa propre publication, avoue que les tomes 2—11, ainsi que la préface sont pris « de la traduction qui a été entreprise et exécutée en France, et qui y parut en 1734 sous le titre de Londres. » Quant à l'amalgame, ce libraire peu scrupuleux l'explique avec non moins de désinvolture : « On a eu, dit-il, la même facilité à se déclarer pour le premier volume, traduit et publié dans ce paiis [la Hollande] en 1733. On l'a conservé dans cette édition, parce qu'aucun motif n'obligeait de le mettre au rebut ; on l'a préféré à celui de l'édition de France, parce qu'en les supposant égaux pour la fidélité et pour le stile, l'un l'emporte sur l'autre par les notes dont il s'est enrichi. »

duction du premier volume de De Thou faite par l'abbé Prevost, se retrouve intégralement, voire même en sa typographie première, dans le tome Ier de l'édition complète que donna Scheurleer à La Haye en 1740.

Ajoutons, enfin, que les onze volumes de cette publication amalgamée, furent à leur tour fidèlement plagiés deux ans après en Suisse. La seule différence que présente cette contrefaçon consiste dans le titre, où, à la place de la rubrique de Scheurleer, on lit : *Suivant la copie imprimée à Londres. A Basle, chez Jean-Louis Brandmuller. M. DCC. XLII*, et le portrait, ici gravé par Weis, de Strasbourg.

*
* *

Examinons maintenant les autorités que l'abbé Prevost a consultées pour cet important travail.

Gosse et Neaulme, dit-il au commencement de 1731, ont déjà ramassé quantité de livres que je leur ai demandé et je fais le même fond sur leur zèle à l'avenir.

Ce zèle des éditeurs était d'autant plus nécessaire que la bibliothèque publique de La Haye n'existait pas encore.

Prevost prit pour base de sa traduction le meilleur texte latin de De Thou qu'on eut encore publié ; c'est-à-dire celui de la seconde édition donnée à Genève par de la Rivière en 1626, mais non sans le comparer soigneusement avec l'édition de 1620 du même éditeur et (surtout pour les dix-huit premiers livres) avec *l'editio princeps*, de Patisson, dont il releva les passages supprimés après 1604 par l'auteur. Prevost ne négligea pas non plus, naturellement, le *Thuanus restitutus* (quoique n'y pla-

çant pas une confiance absolue) (1) et encore moins l'édition de Francfort, où se trouvent pour la première fois d'importants extraits des manuscrits autographes conservés à la Bibliothèque du Roi et fournis aux éditeurs allemands par Dupuy et Rigault eux-mêmes (2).

Ce qui présente un intérêt particulier, c'est la mention des sources manuscrites auxquelles Prevost a eu accès. Il recherchait de préférence les récits oculaires des événements décrits par De Thou, mais que celui-ci n'a pas consultés, souvent pour ne pas avoir su la langue dans laquelle ils étaient écrits.

Parlant des grandes révolutions de France et des Pays-Bas, Prevost, par exemple, dit avoir eu entre les mains « une multitude de pièces curieuses, tant impriprimées que manuscrites, qui regardent ces tems-là ». Il ajoute que la bibliothèque même du roi de France et celle de Saint-Germain-des-Prés ne lui furent point fermées et qu'il en reçut « des richesses ». C'est dans les volumes non encore écrits que Prevost devait les utiliser. Mais sa préface renferme plusieurs exemples de ces témoignages de première main se rapportant aux livres III et IV de De Thou, et qui ne manquent pas d'intérêt (3)

Il mentionne ensuite un extrait de trois manuscrits, l'un, qui était alors dans la Bibliothèque Sainte-Geneviève et avait appartenu à l'archevêque de Rheims (4);

(1) Voir *supra*, p. 331, la curieuse lettre, jusqu'ici inédite de Prevost à Prosper Marchand.

(2) Prevost se demande, non sans raison, pourquoi les éditeurs génevois se sont abstenus de reproduire les passages supprimés, lesquels ne pouvaient porter ombrage à personne dans ce qu'on appelait la *Rome protestante*.

(3) A citer, le récit de quelle façon le landgrave de Hesse fut trompé par Charles-Quint.

(4) Ce ms. se trouve encore à Sainte-Geneviève, sous le titre de *Addenda vel delenda in historia Thuana*. In-folio, n° 780. Selon notre

l'autre, se trouvait dans la bibliothèque du baron de Hohendorff (1), aujourd'hui incorporée dans celle de l'Empereur à Vienne (2) ; le troisième enfin, était dans la bibliothèque du roi de France sous le titre de *Omissa in Thuani Historia ab: an : 1562. ad an. 1585* (3).

Vient alors le de Thou annoté suivant:

Quand l'abbé Prevost, à la Haye vers 1732, traduisait la célèbre Histoire, on lui rendit un service qu'il rapporte en ces termes :

Une personne de lettres [sans doute Prosper Marchand] a eu la bonté de me communiquer un exemplaire de l'édition de 1626, enrichi de notes manuscrites, qui viennent suivant toute apparence de M. de Thou même. Voici leur histoire en peu de mots. L'exemplaire qui a appartenu autrefois à ce grand historien, relié en maroquin rouge, et orné de ses armes et de celles de sa femme, a passé depuis à M. de Menars avec toute la bibliothèque de M. de Thou, qui a été vendue ensuite à la réserve de certains livres, à M. l'abbé de Soubise, aujourd'hui cardinal de Rohan. Quelques libraires

ami M. Kohler, ce sont des additions et corrections faites d'après l'édition de 1620. Il y a un double de ce ms. à la Bibliot. nat., Mss. fonds Moreau, 780, f° 131.

(1) « Diverses corrections et augmentations sur l'histoire de M. de Thou faites par lui-même ; copie mss. de l'original de l'autheur, qui n'a jamais été donné au public ; lavé et réglé en maroquin rouge doré, marbré sur tranche et sur le plat de la couverture. Ms. in-4. » *(Bibliot. Hohendorfiana ;* La Haye, 1720, in-12, t. III, p. 268, n° 53).

(2) *Emendationes atque additiones ad Thuani historiam, aptatæ ad paginas et versus additionis, quæ Aurelianæ seu verius Genevæ annis 1620 et 1621, curata fuit.* N° 6862.

(3) Prevost donne comme référence le n° 9684, lequel, à aucune époque, n'a répondu dans la Bibliothèque du roi au ms. qu'il cite, bien que les deux éditions de Lelong (I, p. 440 et t. II, p. 378) contiennent une description identique à celle de Prevost et sous ce n° même. Dans le fonds Moreau, t. 780, ff. 106-130, il y a un ms. intitulé *Omissa in historiis J.-A. Thuani, secundum editionum Petri de la Rouiere.* Colonia, 1620-1626-1630 ; mais ce titre seul montre que ce n'est pas le ms. auquel Prevost fait allusion.

de La Haye ayant acheté en 1720 la bibliothèque de M. de Menars, cet exemplaire s'y trouva, et fut revendu à Mylord Sunderland (1) dans la bibliothèque duquel il doit être aujourd'hui. La personne dont je parle en obtint la communication avant la vente, et charmé d'y appercevoir un grand nombre d'anciennes notes, tant à la marge que dans le corps de l'ouvrage, il prit la peine de les transcrire à la marge de son propre exemplaire, qui est de l'édition de 1626.

Ces intéressants détails bibliographiques appellent cependant une explication.

Cet exemplaire ne peut avoir appartenu au grand historien, car ce livre est de l'édition donnée à Genève en 1620, et il mourut le 7 mai 1617. Les notes manuscrites ne sont donc pas autographes, naturellement, mais il est vraisemblable que le texte de ces annotations provenait du grand de Thou, qui ne cessa d'annoter son œuvre jusqu'à la fin de sa vie.

A ce propos, il est bon de se souvenir que l'édition de 1620 fut faite en réalité par Pierre Dupuy et Nicolas Rigault sur le manuscrit autographe révisé et augmenté de cinquante-sept chapitres inédits, en vertu des dispositions testamentaires de l'auteur. Et comme Prevost a comparé cette édition avec celle de 1626, également revue et corrigée par ces deux amis de De Thou (sous le couvert de Lingelsheim, conseiller de l'électeur palatin) on peut se demander s'il n'a pas fait état de l'exemplaire annoté, à cause de notes inédites. Cette supposition est d'autant plus admissible qu'outre les additions fournies par les éditions de Francfort et de Genève, il en existait dans les manuscrits de De Thou qui, d'après Niceron (2),

(1) Charles Spencer, 3e comte *(earl)* Sunderland, fondateur de la célèbre *Bibliotheca Sunderlandiana.*

(2) Tome IX, p. 329.

n'avaient pas encore été imprimés en 1732. Ce serait un point à vérifier.

D'autre part, c'est bien l'exemplaire A du catalogue Thuanien 879-880, comme on put s'en convaincre quand à la vente de la *Bibliotheca Sunderlandiana* faite à Londres en 1881-83, les commissaires-priseurs mirent sur table le n° 12,440 ainsi décrit :

Thuanus Historiæ. Large paper, 4 volumes. De Thou's own copy (with a few Ms. notes in his hand) bound in old red morocco with his arms (quartered with those of De la Chastre) on sides and back gilt edges. Fol. Aurelianæ, P. de la Roviere, 1620 (1).

Voici notre explication de cet anachronisme. L'édition donnée à Genève par de la Rovière en 1620 (celle même dont parle Prevost qu'il date à tort de 1626) fut faite, ainsi que nous l'avons dit, par Rigault et Pierre Dupuy sur le manuscrit autographe révisé. Il est naturel que ce dernier, qui à cette époque avait la charge exclusive de la bibliothèque Thuanienne, ait voulu y ajouter un exemplaire de cette édition, et qu'il l'ait fait relier aux armes de Jacques-Auguste de Thou 1er, accolées à celles de sa seconde femme, mère de ses trois fils alors vivants.

Quant aux notes manuscrites, elles sont probablement de la main de Pierre Dupuy, que l'on sait avoir annoté des exemplaires de cette édition même : témoin le $L\,\frac{20}{a}\,8$, Réserve, de la Bibliothèque nationale.

En tout cas, il y a un fait qui montre le caractère consciencieux du travail de Prevost. Pour les huit

(1) Ces quatre beaux volumes n'atteignirent ensemble que 8 livres sterling et 5 shillings, soit 207 francs. Malgré nos efforts nous n'avons pu découvrir ce qu'ils sont devenus.

livres de De Thou qu'il a traduits, lesquels occupent dans la célèbre édition de Buckley plus de 300 pages in-folio, et dans celle de Desfontaines près de 600 pages in-4°, il manque seulement deux lignes de leurs additions inédites, bien que sa traduction ait paru avant les éditions de ces deux publicistes. Prevost donne en outre trois cent soixante lignes de restitutions et variantes empruntées à l'édition princeps (Patisson 1604) et au *Thuanus restitutus* attribué à Wicquefort. Quant aux notes personnelles des Dupuy, elles se rapportent presque toutes à des noms de lieux, ou de personnes, et se retrouvent, naturellement, dans l'*Index Thuanus*, dont Prevost a fait aussi usage, voire même en l'améliorant.

(*A suivre*) HENRY HARRISSE.

BIBLIOGRAPHIE

DE QUELQUES

ALMANACHS ILLUSTRÉS

DES XVIIIe ET XIXe SIÈCLES

(suite)

---

187 — PRIMEROSE. || *Paris Louis Janet. Libraire, Rue St Jacques* N° 59.

1827. In-32.

Titre en lettres gravées avec un sujet : un amour assis tenant une rose.

71 pages de texte composé de romances.

Six gravures au pointillé, non signées, relatives aux romances, et dont voici les légendes :

1. *Lucette.* — 2. *L'Amour mouillé.* — 3. *Amour, Zéphir protégez-nous.* — 4. *Le Chant du Jeune Grec.* — 5. *Les adieux de Madame du Terrail.* — 6. *Milton.*

Calendrier de 1827.

(B. Nat. Ye 30·757.)

188 — L'AMOUR ET LES GRACES. || *à Paris, Chez Marcilly aîné Libraire. Rue St Jacques, N°* 21.

1828. In-32.

Titre en lettres gravées avec une vignette.

48 pages de texte composé de chansons et romances, de Delcasso, Talairat, L. Festeau, J. F. Chatelain, H. T. Poisson, J. Soulange, Fontenille, etc., etc.

Six gravures au pointillé, non signées et sans légende mais se rapportant au texte :

1. *Paul et Virginie.* — 2. *La Constance Gauloise.* — 3. *Le Seigneur du Village.* — 4. *Daphnis et Chloé.* — 5. *L'Enfant au tombeau de sa Mère.* — 6. *Les Aveux.*

Souvenir des Dames avec 12 petites vues pour en-têtes des mois. Calendrier de 1828.

189 — LA CORBEILLE DE FLEURS, Almanach chantant pour la présente année. || *A Paris, chez Caillot, Libraire, rue S.-André-des-Arcs. N°* 57.

1828. In-32.

Titre avec une vignette : les attributs de l'Amour.

Almanach de colportage, sans pagination, composé de chansons et romances.

Gravure coloriée et encadrée représentant une bouquetière faisant des bouquets.

Calendrier pour l'Année 1828, avec l'adresse de l'éditeur.

190 — LE LOISIR DU JEUNE AGE, Recueil d'Ariettes choisies || *A Paris, chez les Principaux Libraires, et au Palais-Royal.*

1828. In-32.

Publication de colportage, sans pagination, composée de chansonnettes, poésies, et contes en prose.

Frontispice dans un ovale avec cette légende :

Malgré mon chien ma colère
Bouquet baiser tout fut pris.

Calendrier de 1828 (an bissextil).

191 — ÉTRENNES A L'INNOCENCE. || *Perrot Au Chat noir rue St Denis à Paris.*

1830. In-128.

Almanach minuscule de 64 pages avec le calendrier.

8 petites figures, sans légendes, se rapportant aux chansons :

1. *Dédicace.* — 2. *Les Charmes de l'Hymen.* — 3. *Les Chaines de l'Amour.* — 4. *Avis aux Belles.* — 5. *l'Art de Pleurer.* — 6. *la Modestie.* — 7. *les Oreilles* — *la Devise d'un Amant discret.*

192 — LE PETIT RODEUR OU l'Écouteur aux Portes. || *A Paris Chez Le Fuel, Libraire, Rue St Jacques, N°* 54 *près celle du Foin.*

1828. In-16.

Titre en lettres gravées avec un sujet : l'Amour écoutant à la porte d'une maison.

Ouvrage composé de 9 lettres de Zéphirin à Jules, mélangées de romances et de chansons.

Trois gravures en médaillons posés sur socles avec attributs différents; ces gravures n'ont pas de légendes mais elles se rapportent aux 4e, 5e et 8e lettres :

1. *Fidèle, ou le Chien noyé.* 2. *Histoire de Sir Bertrand.* 3. *Les Perruques, et le Sourd, et l'Aveugle.*

Calendrier pour l'année Bissextile 1828.

193 — LES GAUDRIOLES ou le Bon vieux temps, Recueil des plus jolies Chansons Badines. || *Paris, Au Temple des Muses.* (vers 1830). In-32.

Titre avec une vignette : des instruments de musique.
Almanach de colportage, sans pagination.
Frontispice sur bois, colorié, avec cette légende : ***Apollon et les Muses.***

194 — PLAISIR ET BONHEUR. Recueil de Chansons choisies. || *A Paris, sur les Boulevards.*

1830. In-32.

Publication de colportage, sans pagination, composée de chansons et d'historiettes en prose.
Frontispice colorié, dans un ovale encadré, avec cette légende :

Ah dit-elle en montrant le poing.
Tu désobéis à ta mère :

Au dessus de l'ovale se trouve le chiffre 5.
Calendrier de 1830.

195 — AMOUR POUR AMOUR. || *A Paris Chez Louis Janet, successeur de son Père, Rue St Jacques, N° 59.*

1831. In-32.

Titre en lettres gravées avec une vignette : deux amours enlacés.
48 pages de texte composé de chansons.
Six gravures, non signées, dans des ovales encadrés avec tailles de burin aux quatre angles :

1. *L'Amour à la Chasse.* — 2. *Le Retour du Guerrier.* — 3. *La Pélerine.* — 4. *Jeanne d'Arc.* — 5. *L'Orage.* — 6. *Surtout ne l'éveillez pas !*

Calendrier de 1831 se dépliant.

196 — PETIT BLANC, Almanach chantant pour la présente année. || *Paris, Chez Caillot, Libraire, Rue Saint-André-des-Arts* N° 57.

1131. In-32.

Titre en lettres gravées avec une vignette : un sphinx.
Publication de colportage, sans pagination, composée de chansons et chansonnettes.
Frontispice colorié, sans légende.
Calendrier pour l'année 1831, avec l'adresse de l'éditeur.

197 — LES GAUDRIOLES DU BON VIEUX TEMS, ou le Chanson-

nier des Lurons. Recueil des plus jolies Romances. || *Paris. Au Palais Royal Galerie de Bois.*

1832. In-32.

Titre avec un médaillon.
Almanach de colportage, sans pagination.
Frontispice, sans légende, représentant un ermite conduisant par la main une femme habillée en pélerine.
Calendrier de 1832.

198 — LE PETIT MOMUS. 1832. et à la dernière page, 64 : *Paris, chez Marcilly, Rue St Jacques*, N° 10.

1832. In-128.

Almanach minuscule entièrement gravé *(tout différent de celui de 1826, voir n° 184).*
8 figures correspondant aux chansons dont voici les titres :

1. *Anacréon.* — 2. *L'Amour mendiant.* — 3. *Les Regrets.* — 4. *L'Unisson.* — 5. *L'Amour et l'Amitié.* — 6. *La Lyre et le Pinceau.* — 7. *L'Illusion.* — 8. *La Coupe de l'Amitié.*

Calendrier de 1832.

199 — ELVIRE, OU LA BOUQUETIÈRE DE BRUXELLES. Recueil des plus jolies Romances pour la présente année. || *Paris au Palais Royal Galerie de Bois.*

1833. In-32.

Titre avec une petite vignette : une lyre avec 2 branches de laurier formant triangle.
Publication de colportage, sans pagination, composée de chansonnettes et romances ; dont la dernière feuille est semblable à la dernière de « Le Fidèle Berger, almanach chantant » *(voir n° suivant.)*
Frontispice, lithographie coloriée.
Calendrier de 1833.

(*A suivre*) F. MEUNIÉ.

REVUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

— Honoré de BALZAC. — Histoire de l'Empereur racontée dans une grange par un vieux soldat. Préface de Henry Houssaye, de l'Académie française. *Paris, librairie Henri Leclerc, 219, rue Saint-Honoré,* 1904, in-4 de 2 ff. VIII-59 pp., 1 f. et 1 f. blanc.

« Cette Histoire de Napoléon est admirable. Balzac, le plus objectif des romantiques — on pourrait dire le seul — a poussé là jusqu'au prodige le dédoublement de sa personnalité. Ce n'est pas lui qui parle ; c'est bien, en vérité, un vieux soldat, sorti du peuple, vieilli à l'armée, ayant passé par tous les corps de garde et par tous les bivouacs, cheminé sac au dos sur toutes les grandes routes, combattu dans toutes les batailles, et ayant pris à sa vie rude et précaire « ce regard noir, tout chargé de misère, d'événements et de souffrance qui distingue les vieux soldats ». Il ne sait pas écrire, il sait lire à peine, mais il sait « raconter l'Empereur » *son empereur !* Il trouve dans son cœur un souffle véhément et dans son imagination, ingénue et puissante comme celle des premiers raphsodes, des images fortes et neuves, des mots épiques. »

Ces quelques lignes sont extraites de la magistrale préface écrite par M. Henry Houssaye en tête de la nouvelle édition de l'*Histoire de l'Empereur*, donnée par M. Henri Leclerc. Je ne pouvais commencer mieux cet article qu'en rapportant ce jugement de l'éminent historien sur les pages de l'illustre romancier. Insérée d'abord dans l'*Europe littéraire*, reproduite par un grand nombre de journaux, l'*Histoire de l'Empereur racontée dans une grange par un vieux soldat* devint si rapidement populaire qu'en l'espace de quinze jours elle fut contrefaite par des imprimeries clandestines, vendue par des libraires peu scrupuleux sous des titres variés et parfois même sans nom d'auteur. Je me rappelle avoir pris chez l'auteur de **1814**, la description d'une de ces contrefaçons fort rare qu'il m'avait obligeamment signalée au moment où je dressais la bibliographie de Balzac.

En 1842, Dubochet, Hetzel et Paulin, mettaient en vente une petite édition in-seize de l'*Histoire de l'Empereur*, illustrée d'amusantes

vignettes de Lorentz, gravées sur bois par Brevière et Novion ; l'édition que fait paraître aujourd'hui la librairie Henri Leclerc est ornée de superbes compositions exécutées à l'aquarelle par le jeune peintre militaire, élève d'Édouard Detaille, M. Alphonse Lalauze, dont on a pu admirer au Salon dernier le magnifique tableau *Campagne de France (1814)* ; ces compositions sont gravées à l'eau-forte en noir et en couleurs par M. Adolphe Lalauze, le maître graveur à qui les bibliophiles sont redevables de tant de ravissantes illustrations. La collaboration deMM. Lalauze père et fils a donné le meilleur résultat ; si l'un excelle à camper des petits soldats, cavaliers ou fantassins, a traiter les uniformes aux couleurs vives ou sombres, en un mot à peindre des scènes militaires, l'autre, rompu à toutes les difficultés de l'art de la gravure, habitué à toutes ses délicatesses, triomphe à les reproduire — quand il ne s'interprète pas lui-même, comme dans *La Grenadière*, publiée, il y a quelques années, à la même librairie et qui est un petit chef-d'œuvre de grâce et de légèreté.

L'édition se compose de deux sortes d'exemplaires : les cent premiers contiennent les eaux-fortes en couleurs dans le texte et une suite à part des eaux-fortes en noir ; les deux cents autres, les planches en noir dans le texte ; elle comprend quinze compositions, tout est de grande importance sauf deux fleurons qui s'imposaient (l'aigle et le petit chapeau).

Les admirateurs de Napoléon et de Balzac ont fait fête à l'*Histoire de l'Empereur*, dès son apparition ; il était d'ailleurs difficile qu'il en fût autrement ; car ce charmant livre, napoléonien et balzacien à la fois, patroné par un bibliophile de haute marque, réunit toutes les qualités que peut souhaiter un amateur, même le plus récalcitrant. En rééditant sous la forme luxueuse qu'ils leur ont donnée, ces pages mémorables, MM. Lalauze et Leclerc ont célébré dignement le grand Empereur et le grand écrivain ; leurs fervents ne peuvent que s'en réjouir et les amateurs de belles publications illustrées auront trouvé là l'occasion de placer sur les rayons de leur bibliothèque un livre qui fait honneur a tous ceux qui y ont collaboré.

GEORGES VICAIRE.

— Gustave FLAUBERT. — A bord de la Cange. Neuf compositions de A. Robaudi gravées à l'eau-forte par C. Chessa. *Paris, librairie des amateurs, A. Ferroud, F. Ferroud, successeur, 127, boulevard Saint-Germain, 127*, 1904, in-12 de 2 ff., 30 pp.

Cinquième volume de la collection dite « Omphale », l'avant-dernier de cette gracieuse série que clôturera, avant la fin de l'année

sans doute, un Villiers de l'Isle Adam. M. François Ferroud a été bien inspiré en y faisant entrer ces ravissantes pages de Flaubert. *A bord de la Cange* avait droit aux honneurs de l'édition de luxe et M. A. Robaudi a dessiné, pour l'illustrer, neuf jolies compositions, qui interprètent aussi fidèlement que possible le texte du maître écrivain et qu'a très agréablement gravées M. C. Chessa. Voici d'abord, comme fleuron de titre, la cange à bord de laquelle Flaubert navigua sur le Nil ; Flaubert, marchant de long en large dans sa chambre « les mains dans les poches, le cou dans les épaules, les pieds dans mes chaussons, le cœur dans ma tristesse » ; puis encore la cange, voguant à pleines voiles ; la maison des bords de la Seine ; le départ de la diligence ; la halte dans l'auberge de Nangis-le-Franc ; le pont du bateau de la Saône ; les quais de Marseille ; et enfin le retour à l'hôtel en cabriolet, cette dernière vignette servant de cul-de-lampe.

Et tandis que paraît ce petit Flaubert, deux autres grands ouvrages de l'auteur de *Salammbô* se préparent, comme je l'ai déjà annoncé, dans l'officine Ferroud. L'un d'eux est en pleine période d'exécution et paraîtra, selon toute vraisemblance, au printemps prochain. Ce sera *Madame Bovary ;* l'autre, *La Tentation de Saint-Antoine*, viendra plus tard. Et M. Ferroud, continuant l'œuvre commencée par son oncle, pourra ainsi être fier d'avoir attaché son nom à cette magnifique édition illustrée des œuvres de l'illustre écrivain. G. V.

— Le Traité du fouet d'Amédée DOPPET, suivi d'une notice biographique par Charles Pagès. *F. Ducloz, libraire-éditeur, Moutiers-Tarentaise*, 1904, in-8 de 2 ff. XIII pp., 1 f., vj - 158 pp., 1 f. blanc.

Si le livre de Meibomius, publié pour la première fois à Leyde en 1639, qui traite du même sujet, a été réimprimé une vingtaine de fois, celui d'Amédée Doppet, paru en 1788, n'eut pas la même bonne fortune. Le Général Doppet, le promoteur de la réunion de la Savoie à la France, avait, avant de commander des troupes, exercé la médecine. Brunet avait cru que Doppet n'avait fait que traduire librement l'ouvrage de Meibomius. M. Ch. Pagès a eu la curiosité de comparer attentivement les deux traités et, de son examen scrupuleux il résulte que les deux livres sont, quoique ayant certains points de ressemblance, très différents l'un de l'autre. Et comme les exemplaires du *Traité du fouet* de Doppet sont d'une grande rareté, il a

eu la bonne idée d'en proposer la réimpression à M. François Ducloz, qui, en éditeur avisé, l'a fait entrer dans sa « Bibliothèque savoyarde ».

Le titre indique suffisamment le sujet de l'ouvrage; nous ne nous attarderons donc pas à en donner une analyse détaillée. M. Ch. Pagès, dans un avis au lecteur a traité, avec clarté, la question bibliographique et il a fait suivre la réimpression du texte de Doppet d'une copieuse notice biographique sur l'auteur.

La nouvelle édition du *Traité du fouet* est tirée à cent exemplaires numérotés. Les bibliophiles sauront d'autant plus de gré à M. Ducloz de la leur avoir donnée qu'il la présente sous une forme tout à fait séduisante, avec son frontispice, ses lettres ornées, ses fleurons, ses culs de lampe et son gracieux encadrement de filets rouges. M. Ducloz a, d'ailleurs, déjà publié nombre de beaux livres destinés aux amateurs, tous d'une typographie très soignée et d'un élégant aspect. C'est une tradition de la maison.

G. V.

La Morte amoureuse, de Théophile Gautier, que vient de publier M. Romagnol m'est parvenue trop tard pour que j'en puisse rendre compte dans cette livraison : je tiens cependant à signaler, dès maintenant, ce beau livre, orné d'eaux-fortes en couleurs dessinées par A. P. Laurens et gravées par Eug. Decisy. M. Romagnol voudra bien me faire crédit. Je profite de l'occasion pour signaler la nouvelle série qui fera pour ainsi dire suite à la « collection des dix » qui s'augmentera à la rentrée des vacances, de *Jettatura*.

La nouvelle série qui commencera a paraître dans le quatrième trimestre de 1904 s'intitulera : *Collection de l'Académie des Goncourt*. Elle comprendra les dix ouvrages suivants : 1° *Les Aventures du jeune baron de Knifaussen*, d'Edmond et Jules de Goncourt, illustrées et gravées par Louis Morin; 2° *La Comtesse Irma*, d'Alphonse Daudet, illustrée et gravée en couleurs par Paul Vidal ; 3° *Le Quartier Notre-Dame*, de J.-K. Huysmans, illustré et gravé par Ch. Jouas ; 4° *Dans l'antichambre*, d'Octave Mirbeau ; 5° un ouvrage, non encore choisi, de J.-H. Rosny ; 6° *La Chanson de Zunphise*, de Lucien Descaves ; 7° *La Servante*, de Gustave Geffroy, illustrée par Géo-Dupuis ; 8° *A la Mer*, de Paul Margueritte ; 9° *La nuit porte conseil*, de Léon Daudet ; 10° *L'Enfant qui revient*, d'Élémir Bourges et 11° *Benjamin Rozes*, de Léon Hennique.

La collection sera tirée à 350 exemplaires ; nous reviendrons ultérieurement sur cette publicatiou dont l'idée est excellente et qui sera, certainement, fort goûtée.

G. V.

CHRONIQUE

Histoire de l'Imprimerie en France. — On vient de commencer, à l'Imprimerie nationale, le tirage du premier volume de de l'*Histoire de l'imprimerie à Lyon au quinzième siècle.*

C'est le troisième de la grande série qui composera l'*Histoire de l'imprimerie en France au quinzième et au seizième siècles,* commandée par l'Etat à M. A. Claudin, notre savant collaborateur, et dont le premier volume fut exposé en 1900 comme le chef-d'œuvre de notre Imprimerie nationale.

L'ouvrage complet se composera de six volumes. Les deux premiers relatifs à l'imprimerie à Paris, au quinzième siècle, sont déjà tirés et en vente à l'Imprimerie nationale. Des deux suivants, relatifs à l'imprimerie à Lyon, au quinzième siècle, on tire le premier volume, et M. Claudin rédige en ce moment le second. Les deux derniers volumes enfin seront consacrés l'un à l'imprimerie dans les autres grandes villes de France, au quinzième siècle, l'autre à l'imprimerie française au seizième siècle.

Le volume actuellement sous presse sera mis en vente vers la fin de l'année.

Les Grands artistes. — La collection des *Grands artistes* qui compte deux années d'existence, poursuit la série de ses monographies populaires des maîtres ; ces livres d'information précise, rapide, accessibles à tous, sont déjà assez nombreux pour permettre d'embrasser, dans leur ensemble des périodes entières de l'histoire d'une école. Ainsi, en va-t-il pour le dix-huitième siècle français ; après *Watteau,* de M. Gabriel Séailles et en attendant le *Boucher* dont la publication est imminente, voici que paraissent simultanément le *La Tour*; de M. Maurice Tourneux, le *Chardin* de M. Gaston Schéfer et le *Fragonard* de M. Camille Mauclair.

L'ouvrage de M. Tourneux est mis en vente, à l'instant même où la ville de Saint-Quentin s'apprête à célébrer le second centenaire de La Tour ; fruitd e longues investigations et de patientes recherches, il analyse l'œuvre chronologiquement et dans son détail. Il résume tout ce que l'on sait sur l'artiste, sur ses relations avec la cour de Louis XV et avec la plus haute société de France, sur son humeur bizarre et ses fondations charitables.

Rappelons que M. Maurice Tourneux, à qui l'histoire artistique

doit autant que l'histoire littéraire, a publié récemment une étude très documentée sur Jean-Baptiste Perronneau, extraite de la *Gazette des Beaux-Arts* et illustrée de superbes planches, en noir et en couleurs.

L'existence de *Chardin* était peu connue et, en vérité, elle n'offre guère comme événements saillants que ses deux mariages et les soucis causés par son fils, sorte d'artiste manqué, mystérieusement disparu. M. Gaston Schéfer, l'érudit et délicat bibliothécaire de l'Arsenal, ne s'appuyant que sur des documents authentiques, a pu suivre pas à pas toutes les étapes de la carrière de l'homme et du peintre. Son livre succinct et définitif est celui auquel devront désormais recourir tous ceux qui se préparent à une étude détaillée de l'art au XVIIIe siècle.

Écrit à Grasse, dans la patrie ensoleillée du peintre qui incarna le mieux les grâces et les tendresses de notre tempérament et de notre esprit, le *Fragonard* de M. Camille Mauclair évoque le maître délicieux dont la technique présage étonnamment les destinées dévolues à l'art moderne.

Tristan Corbière. — M. René Martineau vient de faire revivre, en un volume publié par la Société du Mercure de France, la figure curieuse du poète des *Amours jaunes*, Tristan Corbière. Nous donnons, sous une autre rubrique, l'indication bibliographique de ce livre, orné de deux portraits (Tristan Corbière au collège et Tristan Corbière par lui-même, en couleur). L'auteur a d'abord consacré quelques pages à Corbière l'ancien, père du poète, auteur lui-même d'un certain nombre de publications romantiques ; puis il a ensuite bio-bibliographié Édouard dit Tristan Corbière en des pages qui apportent une intéressante contribution à l'histoire littéraire du XIXe siècle.

Cent ans aux Pyrénées. — M. Henri Beraldi vient de publier le sixième volume de son intéressante publication, *Cent ans aux Pyrénées*, tirée, comme on sait, à un nombre restreint d'exemplaires. Le volume porte en sous-titre : *Après cent ans — Les Pics d'Europe — L'Excursionnisme — Le Pyrénéisme impressionniste* ; le titre est orné d'un portrait de Chausenque. Comme dans les tomes précédents, le président de la Société des amis des livres a donné cours à sa verve fantaisiste tout en fournissant aux lecteurs des détails précis et ignorés sur les montagnes dont il a entrepris d'étudier l'histoire.

Le Livre d'artiste. — Sous ce titre, la librairie Charles Bosse a mis récemment en vente une très jolie plaquette de M. Clément-Janin. Nous avons déjà, dans une précédente livraison, donné la justification du tirage de cet ouvrage, décoré d'un portrait de Benjamin

Constant en pointe sèche originale et de douze études destinées à l'illustration d'*Adolphe*, par Georges Jeanniot, gravées sur bois en noir et en couleurs par Jules Germain. Ces compositions n'avaient pas été utilisées. La typographie de cette plaquette est des plus soignées; c'est un charmant livre d'amateurs qui est le complément tout indiqué de l'*Adolphe*, illustré et imprimé par Jeanniot.

Les Primitifs parisiens. — M. Marcel Poëte, conservateur adjoint de la Bibliothèque de la ville de Paris, vient de publier, à la librairie Honoré Champion, ses « leçons d'un cours d'introduction à l'histoire de Paris, professé à la Bibliothèque de la ville », leçons faites, à l'occasion de l'Exposition des Primitifs français, les 27 avril, 4 et 11 mai derniers.

Cette étude sur la peinture et la miniature à Paris du XIVe siècle à la Renaissance n'est que l'esquisse d'un travail entrepris par notre érudit confrère sur l'art à Paris aux quatorzième et quinzième siècles.

Nous nous empressons de signaler à nos lecteurs cette bonne et jolie plaquette, ornée de nombreuses illustrations, qui présente un intérêt tout d'actualité.

Exposition du Livre moderne. — L'exposition du livre moderne ouvrira ses portes à Anvers, au Musée Plantin-Moretus, demain samedi 16 juillet, à 2 heures de l'après-midi; elle restera ouverte, pour le public, du 17 juillet au 15 octobre. Entrée : 1 franc en semaine, gratuite le dimanche et le jeudi.

LIVRES NOUVEAUX

Réimpressions de livres anciens, Bibliographie, Autographes, Manuscrits, Imprimerie, Reliure, Blason, Généalogie, Chroniques, Ex-libris, etc.

— René MARTINEAU. — Tristan Corbière. Essai de biographie et de bibliographie. Avec deux portraits de Tristan Corbière. *Paris, Société du Mercure de France*, in-18 (3 fr.).

Il a été tiré, en outre, 10 ex. sur pap. de Hollande (nos 1 à 10) à 10 fr. et 10 ex. sur pap. jonquille (nos 11 à 20) à 6 fr.

— Ad. VAN BEVER et Ed. SANSOT-ORLAND. — Œuvres galantes des conteurs italiens. Seconde série (XVe et XVIe siècles). Traduction littérale accompagnée de notices biographiques et historiques et d'une bibliographie critique. *Paris, Société du Mercure de France*, in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 12 ex. sur pap. de Hollande (nos 1 à 12) à 10 fr.

— Henri BERALDI. — Cent ans aux Pyrénées. Après cent ans. Les Pics d'Europe. L'Excursionnisme. Le Pyrénéisme impressionniste. *Paris*, in-8.

— Catalogue général de la librairie française, continuation de l'ouvrage d'Otto Lorenz (période de 1891 à 1899), rédigé par D. JORDELL. *Paris, Per Lamm*, in-8.

Le 4e et dernier fascicule du tome XV (Rolland-Zyromski) vient de paraître.

Publications diverses.

— Général DERRÉCAGAIX. — Le maréchal Berthier, prince de Wagram & de Neuchâtel. Première partie, 1753-1804. [Avec un portrait]. *Paris, R. Chapelot et Cie*, in-8 (7 fr. 50).

— Maurice TOURNEUX. — La Tour. Biographie critique illustrée de vingt-quatre reproductions hors texte. *Paris, H. Laurens*, in-8 (2 fr. 50).

— Gaston SCHÉFER. — Chardin. Biographie critique illustrée de vingt-quatre reproductions hors texte. *Paris, H. Laurens*, in-8 (2 fr. 50).

— Camille MAUCLAIR. — Fragonard. Biographie critique illustrée de vingt-quatre reproductions hors texte. *Paris, H. Laurens*, in-8. (2 fr. 50).

— Renée VIVIEN. — La Dame à la louve. *Paris, A. Lemerre*, in-18 (3 fr. 50).

LORÉDAN LARCHEY

(1831-1902)

ÉTUDE BIO-BIBLIOGRAPHIQUE

(Suite)

En 1859, L. Larchey avait reçu du ministère de l'Instruction publique une mission et cinq cents francs pour rechercher dans les bibliothèques, musées et archives du Nord et de l'Est de la France, les documents relatifs à l'histoire de l'artillerie française au moyen-âge. Il s'agissait surtout de trouver la date " du premier usage du canon en France ", date intéressante, car si, d'une part, ses recherches lui avaient permis de constater que, dès 1326, les Florentins fabriquaient des pièces de fonte, d'autre part une chronique messine avait fait briller à ses yeux une année antérieure, celle de 1324 : " Deux ans plus tôt que l'Italie, et cela dans mon pays de Lorraine ! Le cœur m'en battait... ! " a-t-il écrit.

Il commence son tour de France par Metz, Strasbourg, et Colmar; de Rennes, se rend à Marseille, non sans s'arrêter plusieurs fois en route, et de Lille à Narbonne. Il pousse même jusqu'à Bruxelles et Bâle, " voyageant de nuit en troisième classe, pour travailler le jour, écrivant au crayon quand les encriers sont gelés, n'ayant avec lui qu'une valise dont ses papiers tenaient le quart (1)..."

(1) *Souvenirs de mission*

Si, à son retour, la date cherchée restait encore à découvrir, ses investigations ne lui en avaient pas moins procuré des documents précieux. Mais il fallait les publier, et c'est ce que l'état de ses ressources ne lui permettait point de faire à ses frais. Quelques démarches en haut lieu étant demeurées infructueuses, il prit le parti d'envoyer sa brochure, *Les Maîtres bombardiers de Metz*, à de bonnes adresses, avec un prospectus annonçant les deux tomes des *Origines de l'artillerie*, et contenant un bulletin de souscription pour cet ouvrage.

Une cinquantaine de personnes seulement ayant répondu à son appel, sur les cinq cents jugées nécessaires pour couvrir les frais d'impression des deux volumes in-18, ornés de 60 planches, qu'il comptait mettre en vente au prix de vingt francs, il modifia son plan et publia à ses dépens, d'abord une brochure de 88 pages intitulée *Origines de l'artillerie française* (1324-1354), puis une plaquette in-4° de trente-cinq pages, suivie de 106 lithographies sur papier teinté, dessinées par lui-même. Cette plaquette fut tirée à cent vingt-cinq exemplaires, dont vingt-cinq furent coloriés de sa main, et, par un miracle d'économie, ne lui coûta pas plus de cinq cents francs !

Il avait tenu à la faire paraître " afin qu'il subsistât quelque chose de sa mission ", et n'en retira ni honneur, ni profit. Il s'en consola, comme à l'ordinaire, en songeant que tout avait été mis en œuvre par lui pour réussir : " De ce travail pénible, déclara-t-il, j'ai, du moins, retiré une jouissance qui, pour moi, a toujours balancé toutes les autres, celle de la difficulté vaincue ! " (1)

(1) *Souvenirs de mission.*

On ne pouvait mieux placer son amour-propre!

L. Larchey allait, cependant, abandonner le Moyen-Age pour de longues années; c'est seulement en 1890 qu'il y revint en publiant un magnifique ouvrage sur le blason.

Parmi les manuscrits de la bibliothèque de l'Arsenal se trouve inscrit, sous le numéro 4790, un *Armorial de l'Europe au XVe siècle*, qui est le livre d'un officier d'armes de Philippe le Bon, duc de Bourgogne. Il a été tenu à jour de 1429 à 1461, et se compose de 74 figures équestres coloriées, représentant des chevaliers dans leur costume de tournoi, figures dont la reproduction offrait de sérieuses difficultés.

L. Larchey commença par les calquer lui-même, mais, n'osant les enluminer, confia cette tâche à une artiste dont le travail, jugé défectueux, demeura inutile. Alors, sans plus d'hésitation, il se met à l'œuvre en s'efforçant de restituer à la peinture son aspect primitif. Travail fastidieux, accompli d'arrache-pied : « J'ai peint mes 942 blasons et 35 cavaliers, mais je reste bien hébété, nous écrivait-il de Menton, en juin 1889. Le reste, maintenant, ira tout seul! »

Un texte descriptif et des tables dressées avec soin accompagnaient les figures.

Il ne s'agissait plus que de les faire chromolithographier : à cet effet, il se rend à Nancy, siège de l'imprimerie Berger-Levrault, où le livre doit être imprimé, et y trouve la récompense de ses peines dans la personne « d'un ouvrier excellent, d'un artiste comme il y en a peu, maintenant, dans les ateliers ». Grâce à lui, l'opération réussit au mieux.

Nous relevons ces détails dans sa correspondance où nous voyons, de plus, que l'ouvrage ne pouvant être,

vu l'élévation de son prix, offert gratuitement, on dut se borner, pour la publicité, à l'envoi d'un prospectus « aux personnes que la chose intéressait directement. »

Ce beau livre, dont les exemplaires sur papier ordinaire ne se sont pas vendus moins de deux cents francs, décida L. Larchey à mettre à exécution le projet, depuis longtemps caressé, de publier une série de *Costumes vrais*, c'est-à-dire reproduits d'après des estampes dues à des artistes contemporains de leurs modèles : « Cela mène, nous écrivait-il, jusqu'aux incunables... Je sais, par expérience, que, chemin faisant, on peut rencontrer des merveilles, et je me repens de n'y avoir point pensé ! »

Pour réparer l'oubli, il édita à ses frais (1) une plaquette contenant les fac-similés de cinquante mannequins de cavaliers en grande tenue héraldique, gravés en noir d'après l'*Armorial du XVe siècle*. Si la vente était fructueuse, la série devait continuer par cent fac-similés d'uniformes, de 1792 à 1815. Il n'en fut rien, et il dut abandonner ce projet, comme bien d'autres, avec le regret de n'avoir pu procurer aux artistes (car tel avait été son but), des documents d'une exactitude indiscutable, pour leurs travaux.

Le cadre de cette notice ne permet point de passer en revue tous ses ouvrages. On en trouvera, d'ailleurs, ci-après l'énumération, aussi complète que possible Nous n'examinons, ici, que les principaux, au nombre desquels doit être placé son petit volume des *Gens singuliers*, paru en 1867, galerie d'originaux dont quelques-uns sont assez inattendus. Croirait-on, par exemple,

(1) Il aimait ce mode de publication qui lui laissait sa liberté ; s'il lui coûta cher quelquefois, il en fut dédommagé par des succès comme ceux de *Coignet* et du *Dictionnaire des Noms*.

que « Malherbe le classique, le Malherbe de Boileau », ait été jugé digne d'en faire partie, et qu'il le méritât? C'est qu'en effet le poète des *Stances à du Périer* refusait toute récompense à ses confrères les poètes, sous prétexte que, s'ils faisaient des vers, c'était pour leur propre agrément, et « qu'un bon poète n'est pas plus utile à l'Etat qu'un bon joueur de quilles! » Il disait aussi qu'après la composition de cent vers ou de deux pages de *vraie prose*, il fallait prendre dix ans de repos! La place de Malherbe était donc marquée à côté du maréchal de Castellane, de sir Francis Egerton, du marquis de Brunoy et des autres héros de ce livre, un des plus amusants qu'ait écrits l'auteur.

Une importante contribution à l'histoire de l'Esprit français est *L'Esprit de tout le monde*, qui comprend deux séries, *Les Joueurs de mots* et *Les Riposteurs*. C'était une compilation, et, pour que nul ne l'ignorât, L. Larchey l'écrivit sur le titre (1). Il l'eût proclamé plus haut encore, si c'eût été nécessaire, car, au rebours de l'opinion généralement reçue, il ne méprisait point ce genre de travail : « Ne compile pas qui veut! » répondait-il aux dédaigneux, avec son fin sourire.

Quelques années auparavant, (1886), il avait fait paraître, sous le titre de *Nos vieux proverbes*, un livre dans lequel chaque « Proverbe » est expliqué, commenté, illustré. Un certain nombre avaient été insérés précédemment dans *Le Monde illustré*, sous forme de devinettes : il mettait le premier mot de la phrase sous le dessin, et le lecteur était chargé de trouver le reste. Les soixante-douze dessins du volume ont été exécutés d'après des croquis de L. Larchey, dont la préface repro-

(1) Le titre porte : « *L'Esprit de tout le monde*, compilé *par Loredan Larchey.* »

duit deux spécimens donnant un aperçu de son talent (1). Dans le même ordre d'idées, il avait déjà exécuté les frontispices de ses *Excentricités du langage français*, copié des miniatures anciennes pour ses *Origines de l'artillerie*, calqué les figures de l'édition in-16 du *Coignet* et du *Fricasse* (2), et celles de l'*Armorial*.

On voit qu'il n'épargnait point sa peine. Il la calculait moins encore lorsqu'il s'agissait d'obliger un camarade : quand Louis Lacour mourut, en 1891, après avoir terminé, pour la Bibliothèque Elzévirienne, le tome X des *Œuvres complètes de Brantôme*, qui devaient en compter XIII, on trouva un testament priant L. Larchey de se charger des trois qui restaient à faire. Chose d'autant moins facile à réaliser qu'il n'habitait plus Paris ! Il accepta cependant, et les trois derniers tomes ont été son œuvre. Ce fut un travail pénible, eu égard, surtout, au dernier volume, contenant la *Table ;* la note suivante,

(1) Le mot « talent » n'est pas trop fort, s'il peut s'appliquer à des dessins faits avec esprit. On en trouve d'autres spécimens dans la collection de M. Gabriel Cottreau auquel il a donné, jadis, des croquis de scènes de la vie militaire, alors qu'il était brigadier d'artillerie ; et au Musée Carnavalet, où ont conservées de très curieuses aquarelles de lui représentant *Les Corps provisoires de 1848*, depuis les « *Bataillons d'étudiants* », jusqu'aux « *Gardes marines* » et aux « *Volontaires polonais* » dont son ami Nadar fit partie.

(2) Pour l'édition in-4° du *Coignet*, il avait calqué des costumes dans les collections de gravures Martinet et Genty, obligeamment mises à sa disposition par M. Gabriel Cottreau. Mais la maison Hachette leur ayant préféré les dessins d'un artiste contemporain, Julien Le Blant, L. Larchey projetait de les affecter à la seconde série de ses *Costumes vrais*, série qui n'a point vu le jour.

Quant à l'édition in-16 (exemplaires à six francs), les types qu'il y a reproduits sont extraits de l'œuvre de Duplessis-Bertaux, et des imageries allemande et messine.

Enfin la grande parade de Mayence du *Journal de Fricasse* a été calquée sur la rarissime feuille gravée ayant appartenu à M. Dubois de l'Estang, et, donnée, par celui-ci, avec toute sa collection, à l'Ecole des Beaux-Arts. Le surplus provient de la Bibliothèque Nationale.

écrite de sa main, en fait foi : « La *Table générale*, dit-il, va de la page 109 à la page 329. Elle englobe *l'Erratum*. Elle est précédée d'une *Introduction* spéciale, pages 91 à 108, que j'ai tenu à faire contradictoirement à celle de Mérimée, avec la permission des derniers éditeurs. Ce doit être le seul fait de ce genre à citer en librairie. Sous sa forme réduite, ce travail a été, pour moi, considérable. »

Si « considérable » qu'eût été la besogne, il ne voulut point signer, et cela « dans l'intérêt de l'entreprise ! » « Il ne faut pas, nous écrivait-il, changer d'enseigne trop souvent ! Je n'agis, ici, ni par amour-propre, ni par intérêt, mais pour accomplir le vœu d'un ancien camarade, et je le fais avec autant de soin que s'il s'agissait de moi seul. (1) »

Le nom de L. Larchey peut, à bon droit, être regardé comme synonyme de *désintéressement* !

Il ne tenait, d'ailleurs, pas plus aux citations des journaux qu'à sa signature, et n'a jamais désiré les premières que dans l'intérêt de ses éditeurs. Que son livre, que son article parussent en temps utile, il ne demandait rien de plus. Nous le vîmes bien un jour où, son nom ayant été, sans son aveu, remplacé par un pseudonyme, au bas d'une chronique du *Petit Moniteur*, il nous écrivit : « Je n'avais pas demandé à passer sous la couverture de *Robinson*, mais cela m'irait très bien, à l'avenir, tenant moins à voir mon nom qu'à voir chaque chose paraître en son temps ! »

Longtemps il insista auprès de M. le docteur Dorveaux pour le décider à utiliser des *Vieilles recettes* médicales, par lui patiemment collectionnées. Non qu'il eût été incapable de les mettre en œuvre (ses connaissances en

(1) Lettre du 2 février 1892.

médecine le lui eussent permis), mais il estimait qu'un professionnel tel que le distingué bibliothécaire de l'École supérieure de Pharmacie était plus qualifié que lui pour s'acquitter de ce travail dont l'*Almanach des Vieux secrets* avait été le précurseur.

Il nous reste à parler de l'ouvrage auquel, sur la fin de sa vie, L. Larchey attacha le plus d'importance et consacra le plus de temps ; le *Dictionnaire des Noms*.

Deux journaux en avaient eu la primeur : pendant l'année 1875, il avait publié, dans le *Petit Moniteur*, sous le titre de : *Nos noms expliqués*, les premiers résultats de ses recherches sur les Noms de famille. Il continua sous le titre de : *Votre nom? Causeries d'un chercheur*, à l'*Illustration*, en 1876 et 1877. Comme il offrait aux lecteurs curieux de l'étymologie des leurs, de les renseigner à ce sujet, il s'attira une correspondance émanant des classes les plus diverses de la société, où il vit la preuve « que le désir de connaître l'origine de son nom est un besoin instinctif, presque impérieux, aussi bien chez le paysan et l'ouvrier que chez l'homme du monde ». C'est ce qui l'encouragea à poursuivre ses investigations.

Le *Dictionnaire des Noms* n'a eu qu'une édition, parue en 1880. Elle avait été précédée d'un essai, dont les sept premières feuilles seulement furent tirées, puis détruites, un exemplaire excepté (1). Sur sa première page, on lit une note manuscrite de L. Larchey, ainsi conçue :

(1) Cet exemplaire est entre nos mains. La dernière page, portant le numéro 56, s'arrête au mot *Castille*. En voici le titre exact :

« *En vente chez De Soye et fils, imprimeurs, 5, place du Panthéon, Paris :*

« Dictionnaire étymologique des noms de personnes les plus répandus en France, par Lorédan Larchey.

« *Exemplaire unique de cet essai, le reste ayant été détruit par moi. N'a jamais été distribué, ni publié* ».

Pourquoi cet autodafé ? Les corrections manuscrites, en marge des pages, nous en fournissent l'explication : L. Larchey s'étant aperçu, au cours de l'impression, des imperfections de son travail, avait pris le parti de l'interrompre, pour le remettre sur le chantier.

L'édition ne parut qu'en 1880, dans le format in-12 et aux frais de l'auteur, qui mit les volumes en vente à la librairie du *Moniteur*.

Elle comprenait 20.200 noms relevés sur des annuaires, et avait été tirée à 1600 exemplaires que leur prix de sept francs n'empêcha point de s'écouler rapidement. On n'en trouve, aujourd'hui, qu'avec une extrême difficulté chez les libraires, où ils se paient couramment 20 et 25 francs.

Pour pousser la vente, L. Larchey lança, l'année suivante, un *Almanach des Noms*, publié à 0,50 centimes, dont il fut tiré 3000 exemplaires. Il avait le goût des almanachs : en décembre 1870, il exécuta, en quatre jours, un *Almanach des Assiégés* qui obtint les honneurs d'un triple tirage, s'élevant à 30.000 exemplaires au moins. En 1878, il a donné un *Almanach des Vieux*

« Les dix premières livraisons sont en vente. Souscription à dix livraisons formant 80 pages in-8° à deux colonnes. Quatre francs.

« Tout souscripteur dont le nom ne se trouverait point expliqué d'avance ici, aura droit à la recherche de ce nom dans la deuxième édition. Il ne sera mis en vente de cette première édition que quatre cents exemplaires sur papier vergé teinté ».

Ce qui précède se lit sur la couverture, qui sert de titre.

Au verso : « Abrévations, indication sommaire des ouvrages consultés ».

56 pp. y compris l'*Avertissement*.

Texte imprimé sur deux colonnes.

Tirage à 500 exemplaires.

secrets et des Anciennes recettes, dont les deux éditions l'encouragèrent à amasser les matériaux d'une troisième, beaucoup plus importante, dont il a été parlé ci-dessus. Elle n'a point vu le jour.

Ajoutons qu'il avait conçu l'idée d'un *Almanach des bonnes adresses:* ayant remarqué que les annuaires ne fournissaient point l'indication de toutes celles dont on peut avoir besoin, qu'un grand nombre de spécialités y étaient omises, et que la révélation de leur existence serait aussi profitable à ceux qui les exerçaient qu'à ceux qui en usaient, il avait pris la peine d'en recueillir un peu partout, sur les affiches de la rue, comme dans les annonces des journaux, et de les classer alphabétiquement. Ce travail, qui s'écartait du cercle de ses occupations habituelles, n'en prouve que mieux son désir d'être utile par tous les moyens possibles. Il faut aussi reconnaître qu'une pareille entreprise pouvait devenir féconde en résultats financiers. Pourtant, son plan ne fut point goûté des éditeurs qui, détail amusant, lui répondaient invariablement : « C'était mon idée ! » mais n'en refusaient pas moins de tenter l'aventure, de sorte que les documents restèrent sans emploi.

Pour en revenir à l'*Almanach des Noms*, paru après le *Dictionnaire*, disons qu'il portait une couverture pliée, sur la partie interne de laquelle on lisait :

Demande de recherche

Nom . . . . . .

Adresse . . . . . .

Pays d'origine. . . .

Observations . . . .

Il suffisait de détacher ce bulletin et de le mettre à la poste, pour obtenir satisfaction. Procédé ingénieux et auquel l'édition dut, en partie, son prompt épuisement.

Pendant ses dernières années, L. Larchey se livra avec passion à ce travail des Noms, pour l'exécution duquel il avait réuni nombre d'annuaires et de dictionnaires français et étrangers. Pourtant il différait, malgré les instances dont il était l'objet de la part des lecteurs de la première édition, le moment d'en donner une seconde, parce qu'il entendait la porter à un degré de perfection qui le satisfît. Il ne nourrissait, d'ailleurs, vu les proportions prises par son ouvrage, aucune illusion sur le sort qui l'attendait, et savait qu'il ne le terminerait point. Mais il se plaisait tant à ces délicats problèmes, que la question de publication lui était devenue indifférente :

« Vous ne sauriez croire, nous écrivait-il le 16 novembre 1895, ce qu'on y trouve de plaisir, une fois engagé ! Pour moi, je ne m'en lasse point, et ma consolation est dans la certitude de ne le faire jamais comme je le voudrais. Je décéderai auparavant ! » Il ne voyait que trop juste !

Selon son calcul, cette seconde édition devait comprendre 80.000 noms, au moins. Un coup d'œil sur le manuscrit, aujourd'hui déposé à la bibliothèque de l'Arsenal, permet d'apprécier l'importance du travail, où des signes conventionnels devaient réduire au minimum la grosseur du volume imprimé.

Seules, les lettres A et L (cette dernière donnant, selon L. Larchey, la clef de toutes les autres), sont terminées et mises au net, mais le reste est suffisamment élaboré pour rendre des services aux curieux et aux chercheurs. Voici comment, dans un court avant-propos, il explique la lenteur de sa marche :

« Pas un jour ne s'est écoulé, depuis la première édition, sans le regret de mes fautes. Aussi ai-je résisté à la tentation d'un nouveau tirage. Je ne voulais reparaître que corrigé, et j'y ai mis le temps.

« Pour ma décharge, je dois dire que mon entreprise avait eu l'originalité, — je n'ose dire le mérite, — de ne pas présenter *un choix* de noms à expliquer, ce qu'on avait fait avant moi, jusqu'alors. Et, en cela, on avait grandement raison, au point de vue scientifique, qui veut un terrain limité et reconnu avec soin. J'avais été, comme toujours, dominé par l'ambition de vulgariser quand même. Ne reculer devant aucun nom m'avait paru le meilleur moyen de montrer que je m'adressais à tout le monde... Prenant donc un *Almanach Bottin*, j'avais transcrit les noms portés, à Paris, par plus de cinq personnes. Aujourd'hui, je les donne tous sans exception, en ajoutant les noms relevés sur d'autres annuaires... »

Une telle réunion de documents lui permettait d'envoyer, aux journaux qui lui en faisaient la demande, quelques explications de noms intéressant leurs régions. C'est ainsi qu'on trouve des étymologies de noms aixois dans *Le Mémorial d'Aix*, de noms lorrains dans *Le Messin*, de noms marseillais dans *Le Petit Marseillais*, etc., etc. Ajoutons qu'il a donné, en 1896 et pendant les années suivantes, à l'*Almanach Hachette*, une page ou deux sur l'étymologie des noms marquants de l'année écoulée.

III

La collaboration de L. Larchey aux périodiques dont il vient d'être parlé nous offre l'occasion de dire quelques mots de sa carrière de journaliste.

Il a fondé et dirigé quatre revues : *la Revue anecdotique*,

la Petite Revue, sur lesquelles nous n'avons point à revenir, *le Petit Bulletin du Bibliothécaire*, et *la Mosaïque*.

Le Petit Bulletin du Bibliothécaire, paru en 1866, aux frais de son fondateur, fournit une preuve nouvelle de la vivacité de son goût pour la carrière qu'il avait embrassée. Malheureusement, l'indifférence du public auquel ces numéros de huit pages s'adressaient, l'obligea à interrompre, après le quatrième, leur publication. Et cette suppression fut d'autant plus regrettable qu'ils constituaient, malgré la spécialité des matières traitées, et grâce à l'habileté du rédacteur, une lecture aussi intéressante qu'instructive.

L'abaissement à 2 fr. 50 du prix de l'abonnement, marqué 4 fr. sur les deux premiers numéros, ne sauva point du naufrage cette modeste feuille dont L. Larchey racontait en riant qu'elle n'avait jamais eu que quatre abonnés, auxquels il n'avait point manqué de rembourser leurs souscriptions, quand elle avait cessé de paraître.

En 1873, à la demande de Paul Dalloz, désireux de fonder, sans délai, une revue illustrée sur le modèle du *Magasin pittoresque*, L. Larchey, prépara, en deux mois, *La Mosaïque, revue pittoresque illustrée de tous les temps et de tous les pays*. Ses débuts furent heureux ; on tirait à 18.000 exemplaires. Ayant cru, néanmoins, au bout de six mois, devoir se retirer, il présenta un successeur, M. Eugène Muller, qui resta directeur de *la Mosaïque* jusqu'en 1877, époque où il fut remplacé par P. Tisserand, chef du service des travaux historiques de la Ville de Paris. Le tome I de *la Mosaïque*, en vue de laquelle L. Larchey avait réuni nombre de clichés reproduisant des gravures anciennes d'où le recueil tirait une part de son originalité, peut être considéré comme son œuvre ; une note trouvée dans ses papiers,

nous apprend, en tous cas, que les articles anonymes sont de lui.

Le premier grand journal dont il ait été le collaborateur attitré fut *le Monde Illustré*, où il entra en 1864, après avoir cédé *la Petite Revue* à l'éditeur Pincebourde. Il ne le quitta qu'en 1872 ,pour y rentrer en 1885 et y rester jusqu'en 1887. Il y a publié des comptes-rendus bibliographiques, des chroniques, et, sous le titre général de *Revue anecdotique*, des extraits de Mémoires sur le Premier Empire et la Première République.

Le Monde Illustré était alors, comme *le Moniteur Universel, le Petit Moniteur, la Petite Presse, la Presse Illustrée*, sous la haute direction de Paul Dalloz, qui appréciait trop les services de L. Larchey comme rédacteur de la première de ces feuilles, pour ne point l'employer aux quatre autres. C'est ainsi qu'il collabora longtemps au *Moniteur* et au *Petit Moniteur* (il fut envoyé dans l'Est par le *Moniteur*, en juillet 1870, pour rendre compte de la situation militaire), et fit, en 1868, la chronique de *la Petite Presse*. En outre, il rédigea entièrement, sous un autre nom, en 1872-73, *la Presse illustrée*.

Avant d'entrer dans la « Maison Dalloz », L. Larchey avait écrit dans plusieurs journaux de Paris, parmi lesquels nous citerons *l'Abeille impériale* (1853-54), où il se chargea du bulletin bibliographique et, — une fois n'est pas coutume ! — des Théâtres ; *le Courrier de Paris* (1859) ; *la Vie moderne* (1859) ; *Le Figaro* (id).

Son activité, la variété de ses connaissances lui permirent, en outre, d'aborder les sujets les plus divers dans de grandes revues, telles que *la Revue contemporaine, la Revue bleue, le Correspondant, la Revue britannique ;* dans des périodiques spéciaux comme la *Revue alsacienne* dont il fut un collaborateur assidu en 1886-87, pendant la direction de son ami Charles Mehl, *la Nature, le Magasin*

pittoresque, le Journal des Arts ; dans des revues d'érudition comme *l'Athenæum, le Bibliophile français, le Moniteur du Bibliophile, le Livre, la Revue biblio-iconographique, le Bulletin du Bibliophile.* Les trois derniers ont bénificié de fragments de *Mémoires* d'autant plus précieux qu'il parait n'en avoir guère laissé d'autres (1).

Quant aux journaux de province, citons *le Courrier de la Moselle, l'Impartial du Rhin, le Progrès de Lyon, le Petit Marseillais, le Sémaphore de Marseille, le Mémorial d'Aix.* Quelques fragments de ses *Souvenirs* ont paru dans *le Mémorial,* mais cette feuille, à laquelle il a collaboré six ans, a surtout reçu de lui des chroniques, et celles-ci bien qu'écrites au courant de la plume, mériteraient, par la justesse de leurs vues sur les hommes et les choses du temps présent, comme sur ceux du temps passé, le titre de *Grains de bon sens* qu'Alphonse Karr a donné à quelques-unes des siennes.

De ce qui précède, il est aisé de déduire que L. Larchey fut un grand travailleur; il fut aussi un honnête homme, — et quelque chose de mieux, peut-être, car il

(1) Il a écrit, sous le titre de « *Ceux que j'ai connus* », des *Mémoires* dont nous n'avons, malheureusement, retrouvé que de rares fragments dans ses papiers. Un certain nombre de dossiers portant les noms des personnages passés en revue, sont rangés par ordre alphabétique, mais vides pour la plupart ; il est donc à craindre que ce travail n'ait été détruit. Il s'en occupait depuis longtemps, si l'on en croit la lettre suivante, écrite en septembre 1901 : « Mes *Souvenirs* sont à bâtons rompus, c'est souvent assez bohème, c'est-à-dire ayant trait à des scènes vues dans ma jeunesse. En réalité, je m'abandonne, depuis huit ans, à ce genre d'exercice. C'est souvent aux heures mauvaises que j'évoque les choses les plus gaies ! »

Et ailleurs : « Je griffonne mes Souvenirs *con amore* » (1889).

Leur disparition serait une vraie perte pour l'histoire littéraire du XIXe siècle, car L. Larchey fut en relations avec la plupart des hommes de Lettres de son temps. Par contre, on y eût vainement cherché, sans doute, des détails sur sa famille. Nous en avons dit un mot, au

est difficile d'imaginer à quel point étaient poussées, chez lui, les qualités qui le constituent, la délicatesse, entre autres. C'était un héritage de famille : son ami le docteur Gustave Barré, mort avant lui, nous contait qu'elle exista au même degré chez le général Larchey, son père, et nous citait, à ce propos, l'anecdote suivante :

Passant, un jour, avec lui, par une chaleur accablante, auprès d'une vigne, le docteur se baissait pour cueillir un grain de raisin, car il avait grand soif, quand il se sentit saisir par le bras : « Malheureux ! s'écriait son compagnon, qu'allez-vous faire ? C'est un vol ! »

Tout L. Larchey est dans ce mot. La seule idée de causer un préjudice à autrui, si mince fût-il, le troublait

début de ces pages. Ajoutons que sa grand'mère maternelle, Henriette de Marion, s'était liée à Vienne, pendant l'émigration, avec la jeune Marie-Louise d'Autriche, parce qu'une de ses cousines ayant épousé le prince de Lambesc, tenait rang à la Cour. Elle signait, en cette qualité, *Victoire de Lorraine.*

Voici deux billets de Marie-Louise à Mlle de Marion ; nous conservons l'orthographe des manuscrits originaux :

« Ma chère Henriette, je t'en prie, viens demain. Peut-être peindrons-nous des œufs, et là, je t'en prie, peint aussi avec, car tu verras que nous avons fait des beaux œufs. Je t'en prie de dire à ton frère, en mon nom, mille compliments de ma part, et dis lui que je voudrais avoir l'honneur de le voir, car ce sera un vrai plaisir pour moi. Et bien je suis de tout mon cœur, ta attachée amie.

« LOUISE. »

« Ma chère Henriette, j'ai bien du plaisir quand nous irons promener ensemble, et là je vous ferai un bouquet avec deux oillets *(sic)* et de la lavande. J'ai reçu, ce matin, un corset que je porte toujours. J'ai reçu un superbe bouquet d'œillets du jardinier. Hier, j'avais, le matin, une très jolie robe rouge brodée en rose blanches, avec une guirlande de feuille verte.

« Dites au comte Colloredo que je lui fait mon compliment et que je souhaite qu'il vienne bientôt chez moi.

« Adieu. Au plaisir de vous voir. Je suis, avec amitié, votre fidelle amie.

« LOUISE.

« Le 23 juillet 1799. »

profondément. Nous l'avons vu renoncer à un titre de livre, parce qu'un confrère l'employait dans un journal, et qu'il craignait de le désobliger. Une autre fois, ayant été constitué légataire de manuscrits curieux, mais restés entre les mains d'un tiers, il ne voulut point les réclamer, parce que le détenteur paraissait y tenir : « Je crois réellement, nous disait-il à ce sujet, que X... (le testateur), a fait erreur en me les attribuant, et que son intention véritable a été de les lui donner ! » Et les les manuscrits ne furent point restitués !

On dit qu'Émile Augier priait les directeurs de Théâtres de ne jouer ses pièces qu'après celles de ses confrères désireux de passer avant lui : auteur dramatique, L. Larchey n'eût, certainement, point agi d'une autre manière !

Pour les questions d'argent et tout ce qui s'y rattachait, sa délicatesse était plus grande encore, s'il est possible : il lui est arrivé, en apprenant qu'un de ses livres ne se vendait point, de refuser ses droits d'auteur et d'offrir même à l'éditeur de prendre à sa charge les frais d'impression. Voici, dans un ordre d'idées analogue, un fait caractéristique :

Un jour, (c'était vers 1865), le docteur Barré, qui demeurait rue Mazarine, le conduisit voir, dans une chambre située à un étage supérieur de sa maison, une malle abandonnée contenant, disait-il, un trésor : des liasses de papiers paraissant avoir appartenu au cardinal Fesch !

« La caisse se trouvait, nous écrivit plus tard, à ce sujet, L. Larchey, contre un mur près de la fenêtre donnant sur la rue. Elle n'était pas fermée. Le couvercle se levait à volonté. Les papiers y étaient empilés pêle-mêle. Je regrette de n'avoir rien regardé de plus près que l'adresse du cardinal Fesch, mais j'ai toujours eu peur des trésors qu'on me dit n'être à personne ! Barré m'a

déclaré plusieurs fois que tous les papiers intéressaient la famille impériale ».

On ne saurait croire le bien qu'avec des ressources modiques, il parvenait à faire autour de lui. Les demandeurs en abusaient, naturellement, et c'est leur multiplicité qui l'obligea à quitter une ville où il avait planté sa tente, pour en gagner une autre où il espérait être moins sollicité. Incapable d'un refus, il serait infailliblement tombé dans la gêne, sans ce déplacement.

Après sa retraite, il habita successivement Aix-en-Provence, Nice et Menton. Il était dans cette dernière ville, au moment du tremblement de terre de 1887. Grâce à ses habitudes matinales, il put, dès la première secousse, descendre habillé de la chambre de son hôtel, rassurer les affolés, se mettre à leur tête et les conduire dans la montagne, sous le toit d'un paysan de ses amis (les humbles l'ont toujours été), où il resta plusieurs jours avec eux, persuadé qu'ils s'y trouvaient plus en sûreté qu'au bord de la mer. C'est à la suite de cet événement qu'il tira d'embarras, en la prenant à son service, où elle est restée jusqu'à sa mort, l'hôtesse, que la catastrophe avait ruinée.

Mais combien d'autres preuves de générosité n'a-t-il point données ! Il professait, à l'égard des biens matériels, une théorie qui ne manquait point de justesse : « Notre passage ici-bas, disait-il en propres termes, comporte-t-il une vraie possession de n'importe quoi ? » Et il ajoutait : « Tout est transitoire, et l'avenir économique qu'on prépare accusera bien plus encore ce caractère ! » Il parlait ainsi au moment de la vente de la bibliothèque de son ami Charles Mehl. Il déplorait que, sourd à ses objurgations, celui-ci n'eût point pris, de son vivant, des dispositions propres à prévenir la dispersion de ses

livres, dispersion qui eut lieu, en effet, après sa mort (1). Mieux avisé fut notre regretté collègue Eugène Asse qui, sur son conseil, n'hésita point à se dessaisir de ses collections au profit de la Bibliothèque de Versailles dont la bonne tenue avait frappé L. Larchey. On peut donc dire que si la « salle Eugène Asse » est, aujourd'hui, un des ornements de cet établissement, c'est à lui qu'elle le doit.

Grande était la simplicité de ses mœurs, et cette qualité, rare de nos jours, était une de celles qu'il appréciait le plus dans autrui ; il la regardait, disait-il, comme « la première des distinctions ».

S'il a pu, comme bien d'autres, devenir, parfois, la victime de sa bonté, du moins s'en est-il toujours rendu compte, et plus d'un s'est dupé lui-même qui a cru l'avoir pris pour dupe. Car ce fut, chez lui, un principe dont il ne se départit point de ne jamais se plaindre, jugeant les lamentations « aussi piteuses qu'inutiles ».

Une fois, cependant, il lui arriva de donner une leçon à un confrère (un romancier dont le nom est resté célèbre) qui lui avait dépareillé un ouvrage auquel il tenait. Il a conté le fait dans une lettre adressée à M. Désiré Lacroix :

« L'illustre X*** m'a dépareillé mes *Supercheries littéraires* de Quérard, (édition Daffis, Ier tome). Je ne lui avais pas prêté volontiers.

« — Je vous préviens, si vous ne rendez pas au jour convenu, lui avais-je dit, que je renouvelle ma réclamation à chaque rencontre. Les dictionnaires ne se prêtent pas !

(1) Seule, la collection alsatique de Charles Mehl (il était de Strasbourg) a survécu. Sa légataire universelle, Mme Ackermann, en a fait don à la bibliothèque de Nancy où elle est conservée.

« Ce qui fut fait presque chaque jour, car il venait a *Moniteur* continuellement. Je finis par lui être importun.

« — Je vois bien qu'il faudra que je vous paie ! dit-i en sondant avec fierté son gousset.

« — Il y a des choses qu'on fait et qu'on ne dit pas !

« Je le regardais bien en face. Le doigt sortit du gousset sans argent. 1870 arriva. X*** alla mourir à Bordeaux et sa succession ne me rendit jamais mon tome de *Supercheries*, qu'il avait certainement gardé ! »

Ce serait méconnaitre le caractère de L. Larchey qu de lui attribuer, dans cette circonstance, un autre mobil que le désir de voir jusqu'où son emprunteur pousse rait le manque de scrupules. Il ne saurait être question par exemple, de susceptibilité, défaut qui n'était pas l sien, bien que nous lui en ayons, parfois, entendu adres ser le reproche. Il était, au contraire, comme tous le hommes sévères pour eux-mêmes, indulgent pou autrui, et gardait, comme il le disait, sa susceptibilit pour les choses qui en valaient la peine. Mais alors i savait se faire respecter, et il l'a prouvé plus d'une fois

Profitons de cette excursion sur le terrain philosophi que pour citer certaine théorie sur l'ingratitude qu'il s plaisait à développer et dans laquelle on reconnaitr autant de justesse que d'originalité :

« L'ingratitude ne fait tort qu'aux ingrats, nous écrivait il, et laisse le droit de les juger, non en *créancier*, mai en homme. J'ai remarqué, du reste, que la gratitud (c'est-à-dire l'expression du bon souvenir, non le paiemen d'une dette), marchait avec d'autres qualités dont la pre mière était le respect de soi-même, qui est la vrai noblesse d'âme : « On trouve dans toutes les classes de l société de belles âmes, me disait le père de Sacy. Mai partout elles sont rares. Mon porteur d'eau (il y en-avai

alors dans Paris), a une belle âme ; beaucoup de nos collègues de l'Académie n'en ont point ! (1) »

Le mot de Silvestre de Sacy est applicable à celui qui le cite : il suffisait d'avoir cherché à lui être agréable une fois, pour devenir l'objet d'une reconnaissance sans fin. La reconnaissance ! qualité rare, et sur laquelle on serait imprudent de compter ! Combien avisés sont ceux qui n'espèrent d'autre récompense des services rendus qu'une satisfaction morale ! C'est ainsi que L. Larchey voyait les choses : il répétait qu'il fallait s'entr'aider par devoir, sans autre considération.

« Il faut aider qui le mérite, non seulement par intérêt pour lui, mais par obligation personnelle. Cette obligation n'est, par le fait, que ce que la religion appelle *Charité*, dans le sens élevé du mot. Nous en avons ravalé le sens, qui comprend bien des devoirs de premier ordre, en politique comme ailleurs. Mais on ne veut pas s'en douter ! Toujours est-il que j'ai conservé, de mon côté, comme au premier jour, le culte des hommes qui m'ont témoigné et prouvé leur sympathie. Et cela d'autant plus que, sans être pessimiste déclaré, je me suis résigné d'avance, je ne dis pas à la mauvaise fortune, mais à la plus médiocre. Ce qui m'est arrivé de bon a toujours été une surprise.

« Mais le vrai bonheur de cette vie m'a toujours paru d'être en règle avec soi-même. Et c'est pourquoi il se faut entr'aider ! (2) »

S'il en va réellement ainsi, L. Larchey fut un homme heureux, car le désir d'être utile à qui en paraissait digne fut son constant souci, et si tous ceux dont il a été le bienfaiteur avaient pu suivre ses funérailles, à Men-

(1) Lettre du 16 novembre 1899.
(2) Lettre du 31 octobre 1899.

ton, le 12 avril 1902, nul doute que l'église n'eût été trop étroite pour contenir la foule.

C'est, ici, le lieu de faire connaître la manière dont fut fondée, grâce à lui, la *Revue rétrospeclive* de 1884.

Nous étions, alors, attaché depuis peu à la Bibliothèque de l'Arsenal, où il remplissait les fonctions de conservateur. Bien que travaillant dans une salle à quelque distance de la sienne, nous voyions parfois passer devant nous, pour les besoins du service, un homme grand, maigre, un peu voûté, au visage large et osseux, mais éclairé d'un sourire aussi plein de finesse que de bonté, à la barbe et aux cheveux grisonnants, aux yeux bruns, petits et vifs, qu'il clignait souvent, car il était extrêmement myope, et se servait, pour vous reconnaître, d'un monocle tiré de son gilet et presque aussitôt remis dans sa poche.

Quelques mots relatifs à des amis communs rompirent la glace, et nous fûmes, assez souvent, ensuite, déjeuner ensemble dans le voisinage de la Bibliothèque. Encouragé par sa bienveillance, nous lui confiâmes nos projets de travail et ne lui cachâmes point notre inclination pour la poésie, le théâtre, le roman : « Croyez-moi, répondit-il, n'en faites que si vous vous sentez une *parcelle de génie*. Sinon, occupez-vous d'autre chose : l'histoire, l'érudition la bibliographie vous fourniront des occupations plus modestes, peut-être, mais, avec elles, du moins serez-vous sûr de ne pas perdre votre temps ! »

(A suivre) PAUL COTTIN.

LES MINIATURISTES

A L'EXPOSITION

DES « PRIMITIFS FRANÇAIS »

(Suite)

IV

LES ENLUMINEURS, LEURS NOMS ET LEURS ŒUVRES DU XIIIe SIÈCLE A CHARLES V

Si la curiosité, une curiosité très légitime, nous porte à rechercher dans les miniatures les portraits des rois et des reines, des hommes illustres, l'intérêt qui s'attache à la personnalité même des auteurs de ces tableaux n'est pas moindre. Nous voudrions pénétrer dans les ateliers où s'élaboraient ces œuvres délicates, surprendre l'artiste dans son travail, savoir de quelle vie et en quel milieu il vivait, apprendre au moins son nom.

Naguère encore il n'y avait dans les manuscrits presque aucune œuvre de peinture dont on eût pu nommer l'auteur. Cela ne veut pas dire que nous connaissions aujourd'hui beaucoup de miniaturistes auxquels on puisse attribuer avec certitude les illustrations d'un livre; cependant, grâce à de laborieuses recherches, grâce aussi à quelques trouvailles heu-

reuses, diverses listes d'enlumineurs ont été dressées en ces derniers temps. Sans répondre peut-être tout à fait aux efforts des érudits, les résultats sont donc néanmoins appréciables et d'un réel intérêt pour l'histoire de l'art pictural en France au moyen âge.

Le mal est qu'en ces matières les documents précis, indiscutables, font trop souvent défaut. On en est parfois réduit à des hypothèses, très vraisemblables sans doute; mais qui dit hypothèses dit aussi erreurs possibles. Les enlumineurs ne signent point d'ordinaire leurs œuvres: il est excessivement rare de trouver inscrit sur un volume le nom de l'artiste qui l'a illustré. Sur quoi donc s'appuyer pour attribuer à tel ou tel miniaturiste la décoration d'un livre? Sur les comptes d'abord. On y rencontre assez fréquemment des mentions signalant qu'un peintre a reçu une certaine somme pour enluminer un manuscrit; mais là se présente une difficulté. L'ouvrage n'y est pas toujours indiqué clairement; quelquefois même le contenu du livre n'est pas énoncé. Dans ce cas il est imprudent d'affirmer que le manuscrit visé dans le compte est bien celui que nous soupçonnons.

Si c'est un livre d'Heures, l'incertitude est presque de règle, car la description la plupart du temps très sommaire qui en est donnée pourrait s'appliquer à beaucoup de ces recueils formés en général des mêmes prières. Mais lors même qu'il s'agit d'un volume comprenant un texte moins banal que les livres d'Heures, la certitude peut n'être pas absolue. Le nombre des œuvres qui ont été copiées au moyen âge n'est pas illimité, et souvent une bibliothèque contenait plusieurs exemplaires du même ouvrage. Si les comptes d'un prince nous le montrent payant un enlumineur pour illustrer une Bible, par exemple, et si ce prince a possédé trois ou quatre Bibles, il serait bien téméraire

d'affirmer que nous avons sous les yeux la Bible mentionnée par le compte. Outre la conformité du titre, il faut donc s'efforcer de grouper d'autres preuves, comme la langue employée, le format du livre, le nombre et le genre des illustrations.

Assurément les preuves les plus irréfutables sont celles qui sont fournies par les volumes eux-mêmes, quand ils portent le nom de l'artiste, comme cela a lieu pour certains manuscrits illustrés par les enlumineurs Jean Pucelle, Jean de Bruges, Jean de Montluçon et quelques autres ; mais ce sont là des cas extrêmement rares.

Les inventaires anciens de bibliothèques peuvent encore être d'un grand secours. C'est aux inventaires que nous devons de connaître plusieurs miniaturistes excellents, comme André Beauneveu, Jacquemart de Hesdin, Pol de Limbourg et ses frères. Malheureusement, au moyen âge comme de nos jours, les inventaires ne sont pas toujours dressés par des connaisseurs, et les assertions qu'on y trouve ne sauraient être toutes admises sans contrôle.

A défaut de comptes et de mentions précises, on peut être tenté de se livrer à des conjectures fondées sur des observations d'ordre purement esthétique pour attribuer à un artiste les illustrations d'un manuscrit. Le procédé n'est pas nouveau. Quand on est en possession d'un livre à miniatures dont l'auteur est connu, on prend d'autres peintures de même date et d'un art très voisin, on en fait une minutieuse comparaison, et, si cette comparaison semble concluante, on attribue ces nouvelles œuvres à l'auteur des premières. Cette méthode est fort séduisante; mais elle demeurera peu sûre tant que nous ne possèderons pas de listes complètes des peintres enlumineurs. Il ne faut pas évidemment pousser trop loin le scepticisme ; mais, comme nous

ignorons en général le nombre des artistes qui, à une date donnée, ont été capables d'exécuter des œuvres de valeur à peu près égale, il n'est pas légitime d'attribuer à un enlumineur presque toutes les belles peintures d'une époque sous le prétexte qu'il travaillait vers le même temps, qu'il était bon miniaturiste et que son nom figure dans un compte, dans un inventaire ou sur un manuscrit. Cet artiste que nous exaltons a eu vraisemblablement des rivaux ; mais ceux-ci n'ont pas eu la bonne fortune d'échapper à l'oubli, parce que leur nom n'est mentionné ni sur un manuscrit, ni dans un inventaire, ni dans un compte.

La plus belle découverte, sans contestation possible, qui ait été faite dans ce genre d'étude est celle des noms de Jean Pucelle et de ses compagnons. M. Léopold Delisle a relevé la mention de ce très habile enlumineur sur trois manuscrits d'une beauté incomparable. Or, le nom de J. Pucelle ne se trouve, à ma connaissance, que dans un seul compte, et encore la note ne laisse-t-elle en aucune façon soupçonner qu'on a affaire au plus grand artiste probablement de la première moitié du XIVe siècle. D'où il suit que si M. Delisle n'avait, avec sa perspicacité habituelle, découvert les petites inscriptions nous révélant le nom du miniaturiste, personne aujourd'hui ne soupçonnerait l'existence de Jean Pucelle, qui n'est mentionné nulle part.

Sans rejeter donc absolument les opinions fondées sur la ressemblance du dessin et du coloris, j'estime qu'on ne saurait se montrer trop circonspect quand il s'agit de mettre à l'actif d'un miniaturiste des œuvres nouvelles. Je suis bien loin toutefois de vouloir dire que la comparaison de divers ouvrages de peinture ne doive en aucun cas conduire à des résultats satisfaisants. On peut par ce système établir des distinctions entre les écoles ;

mais je ne pense pas qu'une telle méthode permette de dresser la liste des productions d'un enlumineur déterminé. Il y aura quelquefois de plus grandes ressemblances entre deux ouvrages d'auteurs différents qu'entre des œuvres sorties du même atelier. On ne saurait douter, par exemple, que la *Bible de 1327* (1) et le *Bréviaire de Belleville* (2) n'aient été illustrés dans l'atelier de Jean Pucelle; pourtant la parenté entre ces deux ouvrages n'est pas assez marquée *(fig. 9 et 10)* pour qu'on ait songé à les rapprocher si l'on n'avait eu des preuves écrites de leur origine commune.

D'autres miniatures, au contraire, exécutées à vingt ou trente ans de distance offrent tant d'affinité qu'on serait tenté de les attribuer au même artiste. C'est que les enlumineurs du moyen âge, il ne faut jamais l'oublier, ont été des ouvriers simplement. Ils ne se piquaient pas tous de faire du nouveau. Nous avons des preuves certaines que, lorsqu'un sujet avait été traité avec talent par l'un d'eux, les autres l'imitaient et le copiaient même sans scrupule. Le premier souci d'un enlumineur n'était pas de produire de l'inédit, mais de justifier, à quelque prix que ce fût, la confiance qu'on mettait en lui. Pour cela il lui arrivait de reproduire fidèlement une œuvre qu'il savait plaire. Nous devons bien nous pénétrer de cette idée que la contrefaçon n'est pas interdite au moyen âge. Peu importe que l'artiste ait copié servilement le dessin et le coloris de l'un de ses confrères pourvu que son travail ait l'approbation de celui qui fait la commande ou de celui qui veut acheter une œuvre déjà terminée.

(1) Bibl. nat., ms. lat. 11935 (*Cat. des P. F., 2e partie, n° 23*).

(2) Bibl. nat., mss. lat. 10483 et 10484 *(Cat. des P. F., 2e partie, nos 24-25)*.

La grande préoccupation des peintres enlumineurs paraît donc avoir été, non pas tant de faire des œuvres originales que d'exécuter des peintures irréprochables. Peu d'entre eux, semble-t-il, ont eu le souci de l'inédit : cela tient vraisemblablement à leur organisation en ateliers, dont le chef avait seul la responsabilité de l'invention ou plus exactement de la composition des miniatures. A côté de ces enlumineurs à gages, dont quelques-uns ont été d'admirables exécutants, il y a eu évidemment des maîtres dont plusieurs ont voulu montrer quelque chose qu'on n'avait pas vu encore; mais ces artistes inspirés sont rares au moyen âge, et la plupart des miniaturistes se préoccupent avant tout de leurs couleurs. Les amateurs semblent aussi y attacher beaucoup de prix : ils ne veulent pas être trompés sur la marchandise. S'ils commandent un tableau, ils spécifient que le peintre se servira de fin or et de telle ou telle couleur « bonne et souffisante ».

On s'est étonné de voir que les anciens traités d'enluminure ne parlent jamais du dessin, qu'ils ne s'occupent que des couleurs, de leur fabrication, de leur application, et que le côté artistique y est complètement négligé. Mais l'invention, l'inspiration est tout aussi insaisissable au moyen âge que de nos jours. On n'a jamais tenu école de génie ; on a enseigné l'art de fabriquer les couleurs et de s'en servir, la personnalité de l'artiste est indépendante de cet enseignement. Au reste, les plus grands parmi les peintres du moyen âge n'ont pas dédaigné de se servir de patrons ou de modèles ; ces modèles, ils les copient délibérément, soit qu'ils travaillent à l'illustration d'un manuscrit, soit qu'ils ornent des meubles, des chapelles, des galeries ou des salles.

Vers 1350, Jean Coste, peintre du roi Jean, est chargé

de décorer dans le château du Vaudreuil, canton de Pont-de-l'Arche, une salle, une chapelle, diverses chambres et autres pièces. Or que fait-il? Il accomplit en personne plusieurs voyages à Paris pour y chercher des couleurs, et, chose remarquable, il se met en quête d'un manuscrit orné de miniatures pour y trouver des modèles. Il a bien « composé et formé » lui-même, « de sa propre main », les *imagines*, sans doute les portraits, pour cela il n'a pas eu besoin de guide; mais, quand il s'agit de peindre des « histoires », c'est-à-dire des scènes, il n'a point la vanité de faire une œuvre personnelle, de tirer de son propre cerveau des combinaisons nouvelles dont on ne lui saurait sans doute aucun gré. Il choisit dans un livre des « histoires », des sujets tout préparés qu'il agrandira et qu'il reportera sur les panneaux qu'il doit couvrir de peintures. La lettre du roi Jean qui donne ce renseignement ne prête à aucune ambiguïté (1). Il est regrettable toutefois qu'elle ne soit pas plus explicite et qu'elle ne nous dise pas dans quel livre Jean Coste avait puisé ses inspirations. Si brève que soit la note, elle mérite l'attention la plus sérieuse; elle nous montre les auteurs des grandes peintures tributaires des enlumineurs, ou plutôt elle nous montre les enlumineurs et les peintres, qui sont sans doute les mêmes, travaillant ensemble et se copiant les uns les autres.

Quelque vingt ans après que Jean Coste eût décoré les salles du château royal du Vaudreuil de sujets tirés

(1) « ... Cum ipsum oportuerit dictas imagines manu propria componere et formare, *hystoriasque inibi depictas de quodam libro extrahere*, et Parisius quesitum colores pluries accercisse... » — La lettre du roi Jean est aux Archives nationales, J 81, pièce 578; elle a été reproduite par A. de Montaiglon dans *Archives de l'art français*, II (1852-1853), p. 335-337, et par l'abbé V. Dufour, dans *Une famille de peintres parisiens* (1877), p. 153-156.

d'un livre à peintures, Jean de Bandol, dit aussi Jean ou Hennequin de Bruges, copiait à son tour des miniatures dans divers manuscrits, plus spécialement sans doute dans un volume conservé aujourd'hui à la bibliothèque de Cambrai (1); il en faisait les dessins ou patrons d'une tenture qui fut exécutée dans l'atelier du tapissier parisien Nicolas Bataille et qui n'est autre que la célèbre *Tenture de l'Apocalypse*, appartenant aujourd'hui à la cathédrale d'Angers (2).

Nous sommes malheureusement moins bien renseignés pour les sujets traités par Jean Coste au Vaudreuil. Toutes les peintures ont disparu; cependant, nous en avons une description assez minutieuse (3). Des « ystoires de Notre-Dame, de sainte Anne et de la Passion » décoraient la chapelle; dans la galerie avaient été peints des sujets de chasse; des scènes de la vie de César se voyaient aux murs de la grande salle. Il n'est pas possible de deviner pour quelle représentation le peintre avait eu recours à un livre enluminé. Si nous savions que c'est pour la vie de César, on pourrait penser qu'il a consulté peut-être quelque exemplaire du *Miroir historial* de Vincent de Beauvais : le roi Jean en possédait un bien enluminé, en quatre volumes, de la traduction française de Jean du Vignay (4). Mais ce sont là des conjectures trop mal étayées pour s'y arrêter.

(1) Ms. n° 422, ancien 397 bis.

(2) *Cat. des P. F., 1re partie, n° 259.*

(3) Cette description se trouve dans une pièce, du 25 mars 1356, relative à la collaboration de Jean Coste et de Girard d'Orléans pour les travaux de peinture du Vaudreuil. La pièce a été publiée pour la première fois dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, 2e série, t. I, (1844-1845), p. 544-545.

(4) Le tome Ier de cet exemplaire est à la Bibliothèque de Leyde, *Codex Vossianus gallicus*, in-fol. n° 3 A; le tome II est conservé à la Bibliothèque de l'Arsenal, n° 5080 (*Cat. des P. F., 2e partie, n° 224*).

Si les miniaturistes dont nous connaissons en même temps le nom et les œuvres sont toujours peu nombreux, on a pu du moins, depuis un quart de siècle, dresser des listes copieuses d'enlumineurs. M. Bradley a publié un *Dictionnaire des miniaturistes et des copistes* (1), dans lequel ces décorateurs de manuscrits forment un bataillon imposant. Relever tous ces noms est une œuvre très utile, mais, tant que nous ne pouvons les inscrire au-dessous d'une œuvre, ceux qui les ont portés restent pour nous à l'état d'ombres indécises.

Voyons donc ce que les vitrines de l'Exposition avaient pu réunir de peintures dont les auteurs nous sont connus. J'insisterai principalement sur les plus anciens, sur les miniaturistes du XIVe siècle, ceux du XVe ayant été déjà le sujet d'assez nombreux travaux. Je voudrais avant tout appeler l'attention sur les premiers grands enlumineurs parisiens, car c'est d'eux qu'est venu tout l'art de la miniature. On commence à connaître les peintres du duc de Berrry ; on a longuement étudié Jean Fouquet, Jean Bourdichon ; les maîtres flamands du XVe siècle sont maintenant en possession de la gloire. Nos Français du XIVe attendent encore qu'on leur rende justice.

Antérieurement au XIIIe siècle on a cité quelques enlumineurs : c'est un sous-diacre de l'abbaye de Saint-Amand, nommé Savalon, qui, au XIIe siècle, se déclare l'auteur des peintures de plusieurs manuscrits (2) ; c'est encore un peintre du nom d'Étienne Garcia, qui, vers le

(1) Bradley, *A Dictionary of miniaturists, illuminators, calligraphers and copyists*. 3 vol. in-8° (Londres, 1887-1889).

(2) Le moine Savalon enlumina notamment le ms. lat. 1699 de la Bibliothèque nationale et les mss. nos 1 à 5 et 186 de la bibliothèque de Valenciennes.

milieu du XIe siècle, signe l'*Apocalypse de Saint-Sever* (1). Il y a, certes, bien d'autres enluminures signées, mais le fait n'en reste pas moins toujours exceptionnel. Les noms que je viens de citer étaient portés par des moines: l'un des plus anciens enlumineurs laïques dont nous ayons connaissance est celui qui, en 1285, illustra le ms. fr. 412 de la Bibliothèque nationale. Non seulement il se nomme, mais il date son œuvre :

« *Henris ot non l'enlumineur.*
« *Dex le gardie de deshouneur.*
« *Si fu fais l'an M.CC. IIII*[XX] *et V.* »

Si Henri semble bien être un enlumineur laïque, rien ne prouve qu'il ait travaillé à Paris; il ne figure pas, en tout cas, sur le rôle de la taille de 1292 (2).

Ce rôle de la taille est une pièce capitale pour l'histoire si obscure de nos vieux miniaturistes parisiens. C'est la première fois que nous voyons apparaître les noms de ces ouvriers d'art et que nous pouvons en dresser un tableau pour une époque déterminée. Il ne sera pas hors de propos de donner ici l'extrait de ce rôle qui concerne les enlumineurs non clercs. On remarquera d'abord que si quelques-uns sont établis isolément en divers quartiers de Paris, près de Saint-Eustache, de l'Hôtel-de-Ville, sur la Montagne Sainte-Geneviève, rue Saint-Victor, les gens de ce métier ont cependant leur quartier général dans la rue Erembourc-de-Brie, aujourd'hui rue Boutebrie, tout près de l'église Saint-Séverin. Ils sont cinq travaillant isolément dans les autres rues

(1) Bibl. nat., ms. lat. 8878.

(2) *Paris sous Philippe le Bel d'après des documents originaux et notamment d'après un manuscrit contenant le rôle de la taille imposée sur les habitants de Paris en 1292*, par H. Géraud (*Documents inédits*, Paris, 1837).

de Paris, ils sont douze rue Boutebrie, et parmi eux deux au moins peuvent être considérés comme des chefs d'ateliers, Nicolas et Honoré. Voici cette liste avec l'indication du montant de la taille :

La Croiz neuve (1)		
Raoul, l'enluminéeur.....	6 sous	
En la Foulerie (2)		
Thomas, l'enluminéeur.....	2 sous	
En la rue aus Porées (3)		
Jehan l'Englois, l'enluminéeur .	.....	12 deniers
La rue de Saint-Victor (4)		
Gregoire, l'enluminéeur.....	2 sous	
Clos-Burnel (5)		
Courrat, l'enluminéeur	2 sous	
La rue Erembourc-de-Brie (6)		
Bernar, l'enluminéeur	8 sous	
Baudouin, l'enluminéeur	.....	12 deniers
Nicolas, l'enluminéeur, et sa mère.....	5 sous	
Guiot, leur vallet.....	8 sous	
Guiot, l'enluminéeur	.....	12 deniers

(1) *Paris sous Philippe le Bel*, p. 36. — *La Croiz neuve*, paroisse Saint-Eustache.

(2) *Id.*, p. 128. — *La Foulerie*, plus tard rue de la Mortellerie, aujourd'hui partie de la rue de l'Hôtel-de-Ville.

(3) *Id.*, p. 161. — *La rue aus Porées*, plus tard rue Neuve-des-Poirées, aujourd'hui rues Toullier et Restaut.

(4) *Id.*, p. 165. — *La rue de Saint-Victor* a conservé son nom.

(5) *Id.*, p. 168. — *Clos-Burnel*, Clos-Bruneau ; c'est à peu près la rue Jean-de-Beauvais.

(6) *Id.*, p. 156. — *La rue Erembourc-de-Brie*, aujourd'hui rue Boutebrie, débouchait à angle droit sur la rue aus Escrivains, aujourd'hui de la Parcheminerie, où demeuraient la plupart des libraires et copistes, collaborateurs naturels des enlumineurs.

Honoré, l'enluminéeur	10 sous	
Richart de Verdun, son gendre.	8 sous	
Thomassin, son vallet.....	2 sous	
Sire Jehan, l'enluminéeur.....	.....	12 deniers
Sire Heude, l'enluminéeur	2 sous	
Climent, l'enluminéeur	5 sous	

Ce qui frappe surtout dans cette liste, c'est de voir la place prépondérante qu'y occupe l'enlumineur **Honoré.** Il paie la taille la plus élevée, 10 sous. Son gendre Richard de Verdun paie une somme aussi forte que les enlumineurs les plus imposés, 8 sous, autant que Bernar et Guiot, valet de Nicolas : pourtant Richard de Verdun n'est que l'associé d'Honoré. Thomassin, valet du même Honoré, paie 2 sous, c'est-à-dire autant que les maîtres enlumineurs Thomas, Grégoire et sire Heude. Il ne semblera pas téméraire d'en conclure que l'atelier d'Honoré devait être le mieux achalandé vers la fin du XIIIe siècle, et nous allons voir qu'en effet à cette époque, notamment en 1296, il travaillait pour le roi.

Pas plus que ses confrères, Honoré n'a jamais inscrit son nom sur les volumes illustrés par lui ou sous sa direction ; mais il est pourtant un manuscrit dont l'enluminure peut lui être attribuée avec beaucoup de vraisemblance. Dans le compte du trésor du Louvre du terme de la Toussaint 1296 (1), on lit :

« ... *et pro uno breviario facto pro rege....* 107 l. 10 s.

.....

« *Honoratus illuminator, pro libris regis illuminatis.....* 20 l. »

On voit là, dans le même compte, Philippe le Bel

(1) Publié par Julien Havet dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. XLV (1884), p. 252 et 253.

Fig. 8

BRÉVIAIRE DE PHILIPPE LE BEL, ENLUMINÉ PAR HONORÉ EN 1296

(Bibl. nat., ms. lat. 1023, fol. 7ro).

faisant faire un bréviaire pour son usage et Honoré recevant 20 livres pour avoir enluminé des volumes du roi. Le rapprochement s'impose, et M. Léopold Delisle n'a point manqué de le faire (1) : si Honoré est l'enlumineur du roi en 1296, c'est bien lui vraisemblablement qui a été chargé d'illustrer le bréviaire que cette même année Philippe le Bel fit exécuter. Or, ce bréviaire, on est à peu près autorisé à l'identifier avec un très beau et très intéressant manuscrit *(fig. 8)* de la Bibliothèque nationale (2). M. Delisle, qui propose l'identification, a donné toutes les raisons qui militent en faveur de l'origine royale de ce précieux volume (3). Il est hors de doute qu'il a fait partie de la bibliothèque de Charles V : l'inventaire du mobilier de ce roi dressé en 1380 le mentionne d'une façon très explicite (4). Il y a plusieurs autres arguments convaincants en faveur de l'attribution de ce bréviaire à Philippe le Bel, et, par suite, de l'attribution aussi des peintures à l'enlumineur Honoré : c'est là un point de repaire important dans l'histoire de la miniature française.

Je ne saurais dire la date exacte à laquelle mourut Honoré, mais je suis en mesure d'affirmer que son ate-

(1) « Ne peut-on pas se demander si nous n'avons pas là le bréviaire pour la façon duquel Philippe le Bel paya 107 livres 10 sous en 1296, et si les peintures n'en sont pas dues à cet Honoré qui travaillait alors à l'enluminure des livres du roi ? » L. Delisle, *Notice de douze livres royaux* (1902), p. 62.

(2) Ms. lat. 1023 *(Cat. des P. F., 2e partie, n° 12)*.

(3) *Notice de douze livres royaux* (1902), p. 57-63.

(4) « Item, ung autre breviaire entier, a l'usaige de Paris, très bien escript et ystorié, dont la seconde page se commance *quoniam irritaverunt ;* et est couvert aux armes de France a fleurs de lys d'or trait, et sont les fermouers d'or plaz a ung carré des armes de monseigneur le Daulphin, et la pippe a deux petites esmeraudes et troys grenatz et deux grosses perles ». *Inventaire du mobilier de Charles V*, publié par Jules Labarte (1879), p. 337, art. 3284.

lier ne disparut point avec lui, et c'est là encore, à mon avis, un fait d'un très réel intérêt pour l'histoire des anciens ateliers parisiens d'enlumineurs. On a vu que Richard de Verdun (1), gendre d'Honoré, était l'associé de son beau-père, qu'il habitait et travaillait avec lui dans cette rue Boutebrie, véritable centre artistique au moyen âge. Or, j'ai acquis la certitude que l'atelier d'Honoré, passé aux mains de son gendre Richard de Verdun, était encore florissant en 1318, c'est-à-dire vingt-six ans après la première mention que nous en avons dans le rôle de la taille de 1292. Remarquons, du reste, que cet atelier pouvait, en 1292, être déjà ancien, le chef Honoré n'était plus à cette date un jeune homme, puisqu'il avait une fille mariée. On est en droit de supposer qu'il avait travaillé à Paris sous le règne de saint Louis : il serait donc presque un contemporain de l'établissement des premiers ateliers laïques d'enlumineurs. Cet enchaînement n'est pas à négliger. Il y a bien longtemps que mon attention s'était portée sur cet Honoré, le plus habile probablement, le mieux achalandé certainement, des miniaturistes parisiens vers la fin du XIIIe siècle; mais je n'espérais pas beaucoup trouver sa descendance artistique. Aussi est-ce avec une véritable satisfaction que je lus les mentions suivantes extraites du compte de Guy de Laon, trésorier de la Sainte-Chapelle de Paris, année 1318 :

« Item, Nicolao, ligatori librorum, pro tribus magnis antiphonariis novis ligandis et pro aliis libris religandis per annum, VIII l. X s.

« Item, Richardo de Verduno et Johanni de La Mare,

(1) La seconde femme du grand tapissier parisien, Nicolas Bataille, se nommait Marguerite de Verdun; mais rien n'indique qu'elle fût parente de notre Richard de Verdun, ce nom de Verdun étant très répandu au moyen âge.

socio suo, pro dictis antiphonariis illuminandis de grossis et minutis, X l. XIII s.

« Item, pro uno parvo libro faciendo pro pueris instituendis, XXVIII s. (1) ».

Voici donc la filiation établie. Honoré mort, son gendre Richard de Verdun a pris la direction de l'atelier, puis il s'est associé à un autre enlumineur, Jean de La Mare, un nom nouveau, je crois, pour l'histoire de l'art au moyen âge. Honoré enluminait des livres pour le roi, Richard de Verdun en décore pour la Sainte-Chapelle. Le successeur avait donc su conserver à l'atelier sa clientèle et son bon renom. Je n'ai point retrouvé les trois antiphonaires de la Sainte-Chapelle enluminés par Richard de Verdun et son associé Jean de La Mare ; c'est grand dommage, nous aurions là un point de comparaison intéressant.

Si vraiment, comme on peut le croire, comme l'a conjecturé M. Delisle, le *Bréviaire de Philippe le Bel* (2) a été illustré par Honoré, il me semble bien difficile de ne pas voir une parenté artistique entre les œuvres sorties de l'atelier d'Honoré et de Richard de Verdun, d'une part, et de l'atelier de Jean Pucelle, de l'autre. Il y a d'incontestables ressemblances entre le procédé de ceux qui ont illustré le *Bréviaire de Philippe le Bel (fig. 8)* et de ceux qui, en 1327, ont enluminé la *Bible (fig. 9)* copiée par Robert de Billyng (3). Bien que ces deux suites de peintures aient été exécutées à trente ans de distance, les points de contact sont nombreux.

(1) *Notes et documents sur le personnel, les biens et l'administration de la Sainte-Chapelle du XIIIe au XVe siècle*, par A. Vidier *(Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, t. XXVIII (1901), p. 339.

(2) Bibl. nat., ms. lat. 1023 (*Cat. des P. F., 2e partie, n° 12*).

(3) Bibl. nat., ms. lat. 11965 (*Cat. des P. F., 2e partie, n° 23*).

Je dois signaler dans le *Bréviaire de Philippe le Bel* un ornement caractéristique qui se rencontre à beaucoup de pages. A la gauche de chaque colonne se voient des lignes fines de couleur, rouges ou rouges et bleues ; puis, accolé au côté extérieur des lignes et sans interruption du haut en bas de la colonne, un ornement en forme de J alternés rouges et bleus, avec de délicats filets vrillés aux extrémités. Ce même ornement en J se retrouve presque identique dans la *Bible* illustré par Jean Pucelle, Anciau de Cens et Jaquet Maci en 1327 *(fig. 9)*. On peut l'observer encore dans d'autres manuscrits de luxe, notamment dans trois volumes appartenant à la Bibliothèque de l'Arsenal : l'un est un très beau *Bréviaire de Châlons-sur-Marne*, exécuté avant 1297 (1) ; le second est la *Bible de Jean de Papeleu*, terminée en 1317 (2) ; le troisième enfin est la superbe *Bible latine* dite *de Charles V* (3). Si le principe de l'ornementation est le même en ces divers manuscrits, on observe néanmoins des différences dans l'exécution. Les J sont tantôt lisses, tantôt barbelés. Les dimensions en sont variables : ils mesurent environ 7 millimètres dans le *Bréviaire de Philippe le Bel*, 15 millimètres dans la *Bible de Jean de Papeleu*, et 10 millimètres dans les autres volumes. Le *Bréviaire de Philippe le Bel* et la *Bible de Charles V* n'ont l'ornement en J qu'aux colonnes contenant des initiales en couleur. La *Bible de Jean Pucelle*, au contraire, et aussi le *Bréviaire de Châlons*, ont toutes leurs colonnes pourvues de cet ornement ; mais dans le premier de ces volumes les lignes sont quelquefois d'or, les J à certaines pages sont alternés or et bleu ; de plus,

(1) Bibl. de l'Arsenal, ms. n° 595.
(2) *Ibid.*, ms. n° 5059.
(3) *Ibid.*, ms. n° 590.

Fig. 9

BIBLE ÉCRITE PAR ROBERT DE BILLYNG,
ILLUSTRÉE PAR JEAN PUCELLE, ANCIAU DE CENS ET JAQUET MACI
EN 1327

(Bibl. nat., ms. lat. 11935, fol. 5).

les J qui se trouvent au-dessus de l'initiale sont renversés, ceux qui se voient au-dessous sont dessinés dans leur position naturelle *(fig. 9)*. Enfin, dans ces deux manuscrits, lorsqu'une initiale ne vient pas rompre la monotonie de la série des J courant tout le long de la colonne, l'enlumineur place vers le milieu de la page un ornement en or ou en couleur, boucle, fleur de lis, roue, fleurette, disque, fleuron, étoile, qu'il décore toujours abondamment de filets vrillés *(fig. 9)*. Ces filets vrillés sont moins marqués dans la *Bible de Jean de Papeleu*. Les lignes de couleur y sont toujours bleues et rouges. Seules les colonnes qui comportent des initiales moyennes ont reçu des lignes de couleur et des ornements en forme de J. Ces J sont partout alternés rouges et bleus ; comme dans la *Bible de Jean Pucelle*, ils sont renversés au-dessus de l'initiale, dans la position normale quand ils se trouvent au-dessous.

Tous les volumes qui contiennent les lignes de couleur et les ornements en J datent de la fin du XIIIe siècle ou du commencement du XIVe ; ils sont tous écrits sur deux colonnes. En dehors des quelques livres mentionnés ici, il y en a sans doute beaucoup d'autres qui présentent la même particularité ; mais il n'était pas inutile de signaler ce genre d'ornementation qui a peut-être été particulier aux enlumineurs de Paris, car tous les manuscrits sur lesquels je l'ai rencontré m'ont paru être l'œuvre de miniaturistes parisiens, sans même en excepter le *Bréviaire de Châlons-sur-Marne*.

On peut encore, dans certains volumes que je viens de citer, remarquer, soit aux angles des encadrements, soit devant les grandes initiales, de larges fonds d'or, empâtés sans être lourds, sur lesquels sont posés les rinceaux de couleur feuillés de trèfles à pointes aiguës. Les barbes et les cheveux des personnages forment

d'amples torsades dans lesquelles jouent des ombres. Les nuances y sont partout atténuées, principalement pour les plis des vêtements. On observe, en somme, dans toutes ces enluminures les caractères communs d'un faire particulier (1); mais faut-il y voir la marque d'une école? Bien téméraire serait celui qui voudrait conclure. Rien ne permet encore de rattacher le plus grand enlumineur du commencement du XIVe siècle, Jean Pucelle, à l'atelier de Richard de Verdun, qui était l'atelier d'Honoré. Peut-être un jour quelque érudit heureux produira-t-il un texte qui montrera le lien. Pour le moment on ne peut que constater une certaine parenté artistique entre des maîtres qui ont vécu vers la même époque, aux mêmes lieux, et qui, excellant dans leur art, ont, les uns et les autres, travaillé pour le roi, pour des princes et pour la Sainte-Chapelle. L'atelier d'Honoré existait encore avec ses traditions propres en 1318; quelques années après, Jean Pucelle était déjà un maître. L'hypothèse ne serait pas invraisemblable que ce dernier ait travaillé dans l'atelier le plus renommé qu'eût alors Paris.

Si nous ignorons à peu près tout d'Honoré et de ses successeurs immédiats, nous n'en savons pas beaucoup plus sur Jean Pucelle. On a pu même se demander s'il était parisien ; mais il ne saurait y avoir de doute à cet égard. Dans le premier compte de la confrérie de Saint-Jacques-aux-Pèlerins de Paris, pour les années 1319 à 1324, on lit l'intéressante note suivante :

« A Jehan Pucele, pour pourtraire le grand scel de la confrérie, III s. (2) ».

(1) Comparer notamment la tête et les boucles de cheveux de Samuel sacrant David (*fig. 8*) avec la tête et les boucles de cheveux de Saül menaçant David de sa lance (*fig. 10*).

(2) Cette note a été publiée par H. Bordier, *Mémoires de la Société*

Cette seule mention suffit pour lui donner à nos yeux le titre de citoyen de Paris; elle fait également parisiens ses collaborateurs, Anciau de Cens, Jaquet Maci et un autre encore, J. Chevrier, pour lequel on montre peut-être un peu d'injustice.

C'est à ces artistes qu'on doit ce qu'il y a de plus parfait dans l'art de la miniature avant l'époque classique. Je ne sais où je voyais faire honneur aux peintres de Charles V d'avoir les premiers essayé de copier la nature, principalement dans la décoration des marges des livres. Les miniaturistes n'ont pas attendu si tard pour regarder autour d'eux et pour voir la nature vivante. Pucelle et ses compagnons ont orné leurs encadrements de fleurettes, d'ancolies notamment, qu'un botaniste ne pourrait qu'admirer ; ils ont dessiné des lièvres, des singes, des papillons, des libellules *(fig. 10)* ; ils ont, sur les rinceaux des marges, perché des oiseaux, aigles, effraies, faisans ou chardonnerets, dont je me permettrai de garantir la très exacte physionomie (1). On admet aussi que c'est sous Charles V que les enlumineurs ont imaginé ce que j'appellerais les paysages d'illustration. Ces paysages, on les connait : ils sont formés en majeure partie de montagnes ou plutôt de monticules aux formes les plus capricieuses, dont chaque pointe est surmontée d'un petit arbre.

de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France, t. II (1876), p. 345. Je ne crois pas qu'elle ait été remarquée jusqu'à ces derniers temps, mais elle n'a point échappé à la perspicacité de M. Marcel Poëte, qui l'a mise en bonne place dans un intéressant travail paru tout récemment, *Les Primitifs parisiens* (1904), p. 29. — Les archives de la confrérie de Saint-Jacques sont aujourd'hui à l'Assistance publique. Le sceau desssiné par Jean Pucelle existe toujours.

(1) De tout temps les enlumineurs ont dessiné correctement l'oiseau : je pourrais citer, dès le XIe siècle, des coqs parfaitement exécutés.

Ce sont là des montagnes de convention, mais qui ont été singulièrement goûtées par nos ancêtres (1). Or, elles ne datent point de Charles V, on les trouve déjà au XIIIe siècle, et le *Bréviaire de Philippe le Bel*, attribué à Honoré, en contient un exemple (*fig. 8*).

Quoi qu'il en soit, tout l'art de l'enlumineur est en germe dans les œuvres de cette incomparable école de Pucelle. Jusqu'à la fin, jusqu'à ce que la miniature se transforme avec Jean Fouquet, tous nos enlumineurs français, et même quelques étrangers, suivront le sillon tracé par l'auteur du *Bréviaire de Belleville* (2). Les bons miniaturistes de Charles V, plusieurs de ceux qui travaillèrent pour le duc de Berry, sans en excepter Jacquemart de Hesdin, descendent de Pucelle, qui peut-être descendait d'Honoré.

Si Pucelle fut le plus grand, de son temps même d'autres rivalisèrent avec lui, à moins qu'on ne veuille rattacher à son atelier des œuvres qui certainement offrent avec ce que nous connaissons de lui des points de ressemblance indiscutables. D'une crucifixion de la *Bible de 1327* (3), signée de Jean Pucelle (*fig. 9*), on peut sans doute rapprocher une autre crucifixion peinte sur le frontispice des *Miracles de Notre-Dame* du Sémi-

(1) Très tard, à l'époque de Jean Fouquet, on fait encore ces monticules. Voir notamment la miniature représentant le passage du Rubicon par César, peinte entre 1460 et 1480 dans un manuscrit de l'*Histoire ancienne jusqu'à Jules César* du cabinet de M. Henry Yates Thompson ; la miniature est reproduite dans *Four photographic facsimiles from detached pages of a fifteenth-century manuscript of « Histoire ancienne jusqu'à César » and « Faits des Romains »*. Londres, 1903.

(2) Bibl. nat., mss. lat. 10483 et 10484 (*Cat. des P. F., 2e partie, n°s 24-25*).

(3) Bibl. nat., ms. lat. 11935 (*Cat. des P. F., 2e partie, n° 23*).

Fig. 10

BRÉVIAIRE DE BELLEVILLE, TOME Ier,
ILLUSTRÉ EN PARTIE PAR JEAN PUCELLE, ANCIAU DE CENS,
JAQUET MACI ET J. CHEVRIER

Bibl. nat., ms. lat. 10483, fol. 24 v°.

Fig. 10

BRÉVIAIRE DE BELLEVILLE, TOME Ier,
ILLUSTRÉ EN PARTIE PAR JEAN PUCELLE, ANCIAU DE CENS,
JAQUET MACI ET J. CHEVRIER

(Bibl. nat., ms. lat. 10483, fol. 24vo).

naire de Soissons (1), une autre encore du *Missel de Saint-Louis de Poissy* (2) : vouloir aller plus loin serait faire œuvre d'imagination. J'admettrais que la même main a pu exécuter le frontispice des *Miracles de Notre-Dame* et les deux grands tableaux du *Missel de Poissy ;* mais que cette main soit celle de Pucelle, on ne saurait le dire sans se laisser guider par le sentiment ou par des considérations d'esthétique pure. Or, ces procédés de critique, admis naguère, sont trop incertains, et les résultats en sont trop variables suivant les divers tempéraments de ceux qui les emploient pour qu'on s'y arrête encore aujourd'hui.

Les œuvres qu'on peut attribuer avec une entière certitude à Jean Pucelle et à son atelier sont au nombre de trois : la *Bible* écrite par Robert de Billyng, datée de 1327 (3), et les deux volumes du *Bréviaire de Belleville* (4), qui étaient certainement achevés avant 1343.

(1) *Miracles de Notre-Dame*, en vers, par Gautier de Coincy, au Séminaire de Soissons (*Cat. des P. F., 2e partie, n° 32*).

(2) Bibl. de l'Arsenal, ms. n° 608, fol. 148 E^vo^ (*Cat. des P. F., 2e partie, n° 220*).

(3) Bibl. nat., ms. lat. 11935 (*Cat. des P. F., 2e partie, n° 23*). — A la fin du volume on lit : « Jehan Pucelle, Anciau de Cens, Jaquet Maci, il hont enluminé ce livre ci. Ceste lingne de vermeillon que vous veés fu escrite en l'an de grace M.CCC. et XXVII, en un jueudi darrenier jour d'avril, veille de mai, V^to^ die. » Voir : L. Delisle, *Le Cabinet des mss.*, I, 13 ; — *Gazette des Beaux-Arts*, 2e période, t. XXIX (1884), p. 285 ; — *Notice de douze livres royaux* (1902), p. 74. — Je ne sais si ce Jaquet Maci n'est pas le « Maciot, l'alumineur », qui, en 1313, habitait rue Simon-le-Franc, au coin de la rue Beaubourg. Voir : *Livre de la taille de Paris en* 1313, publié par Buchon (1827), p. 88.

(4) Bibl. nat., mss. lat. 10483 et 10484 (*Cat. des P. F., 2e partie, n°s 24-25*). Le tome Ier contient, au bas des pages, les notes suivantes :

Fol. 33. « Mahiet. — J. Pucelle a baillié XX et III s. VI d. ».

Fol. 62. « Ancelet, pro I p[ecia].»

Fol. 268 et 300. « J. Chevrier, pro I p[ecia]. »

Voir : L. Delisle, *Gazette des Beaux-Arts*, 2e période, t. XXIX (1884), p. 284 ; — *Notice de douze livres royaux* (1902), p. 75.

Ces œuvres sont à n'en pas douter les plus parfaites qu'ait produites le pinceau d'un enlumineur avant le règne de Charles VI, les plus françaises aussi et les plus parisiennes, car aucune influence étrangère ne s'est encore fait sentir. Depuis, nul miniaturiste n'a pu surpasser l'élégance et l'harmonie de celui-ci.

Beaucoup d'autres volumes sans doute étaient sortis de l'atelier de Pucelle. Il en est un notamment qui peut lui être sûrement attribué : c'est un petit livre d'Heures qui, sous le titre d'*Heures de Pucelle*, a figuré dans la bibliothèque du duc de Berry (1). M. Léopold Delisle a pensé qu'on pourrait identifier ce volume avec un très beau manuscrit qui aujourd'hui appartient à Mme la baronne Adolphe de Rothschild (2). J'ai eu la bonne fortune de noter à l'actif de Jean Pucelle une autre œuvre qui ne doit probablement pas être confondue avec le petit livre dénommé *Heures de Pucelle* : c'est un recueil de prières commandé par le roi Charles IV le Bel pour sa troisième femme Jeanne d'Évreux. Cette particularité nous donne une date précise, puisque le mariage eut lieu en 1325 et que Charles le Bel mourut le 31 janvier 1328. Jeanne d'Évreux ne survécut pas moins de quarante-deux ans à son mari, c'est-à-dire jusqu'au 4 mai 1370. Cette princesse possédait de beaux livres et d'assez nombreux objets d'art dont elle régla minutieusement la distribution par son testament et ses codicilles. Le petit manuscrit enluminé par Pucelle sur l'ordre de

(1) Ce manuscrit est ainsi mentionné dans les inventaires de la bibliothèque du duc de Berry, de 1402, 1413 et 1416 : « Unes petites Heures de Nostre Dame nommées les Heures de Pucelle, enluminées de blanc et de noir, à l'usage des Prescheurs » : art. 108 de l'inventaire publié par M. L. Delisle dans *Le Cabinet des mss.*, III, 180.

(2) L. Delisle, *Notice de douze livres royaux* (1902), p. 67-75.

Charles IV échut au roi, comme le montre cet extrait d'un codicille de Jeanne d'Évreux non annexe du testament :

« Premierement, au roy notre sire :

« Le coustel a pointe qui fu Mr S. Loys de France, qu'il avoit pendu à ses plates quant il fut pris a la Massoys (1); et, *un bien petit livret d'oroisons que le roy Charles, dont Diex ait l'ame, avoit faict faire por Madame, que pucelle enlumina* » (2).

Il ne paraît pas que Charles V, qui reçut ce legs en 1372, ait conservé le petit livre illustré par Pucelle. On ne trouve dans l'inventaire de son mobilier aucun article qu'on lui puisse appliquer. Serait-ce donc qu'il en aurait fait cadeau à son frère le duc de Berry? Et faudrait-il vraiment reconnaître dans les *Heures de Pucelle* le manuscrit de Jeanne d'Évreux? Ce manuscrit était de très petit format, comme les *Heures de Pucelle*. D'autre part, le volume de Mme la baronne de Rothschild contient à plusieurs endroits un petit personnage représentant une reine : Pucelle a dû vouloir, en effet, figurer une reine dans un livre que le roi Charles IV faisait exécuter pour la reine Jeanne sa femme. Il serait toutefois très anormal que le codicille portât « un bien petit livret d'oroisons » s'il s'agissait d'un livre d'Heures.

Quelle que soit l'opinion qu'on adopte, il n'en reste pas moins certain qu'entre 1325 et 1328 Jean Pucelle a

(1) Mansourah.

(2) Publié par C. Leber, d'après le recueil de Menant, dans *Collection des meilleures dissertations, notices et traités particuliers relatifs à l'histoire de France*, t. XIX (1838), p. 165. — On remarquera que Leber ne semble pas prendre le mot *pucelle* pour un nom propre, ce qui n'a rien d'étonnant : en 1838 l'enlumineur Jean Pucelle était entièrement inconnu.

illustré non seulement la *Bible de 1327*, mais aussi un livre commandé par le roi pour la reine. Le choix de Charles IV en cette circonstance ne semble-t-il pas indiquer que Jean Pucelle était à cette époque considéré comme l'enlumineur le plus habile de Paris? C'est, d'ailleurs, le seul dont le nom se soit conservé dans la mémoire des hommes pendant près d'un siècle : il est encore mentionné dans l'inventaire du duc de Berry en 1416. On peut, il est vrai, se demander si son nom n'est pas resté grâce au souvenir qu'en avait gardé la reine Jeanne d'Évreux, qui dans son codicille, en 1370, désigne expressément Pucelle comme l'auteur des enluminures de son petit livret d'oraisons. Charles V ne pouvait ignorer cette particularité; et si c'est vraiment là le manuscrit que posséda le duc de Berry et que possède aujourd'hui Mme la baronne de Rothschild, rien d'étonnant à ce que les membres de la famille royale aient connu pendant si longtemps le nom du grand miniaturiste.

Le roi Jean eut des enlumineurs et des peintres (1) dont il serait assez difficile de définir la spécialité. Jean Coste et Girard d'Orléans nous sont connus comme peintres, Jean de Montmartre, Jean Susanne, Jean Le Noir et Bourgot, sa fille, comme enlumineurs; mais il

(1) Il conviendrait d'ajouter aux noms connus des peintres du roi Jean celui de Guillaume Chastange, qui, en 1353, décorait de 212 enluminures un « faudesteuil d'argent et de cristal garny de pierreries » pour le roi. — « Item, pour ij^c^ xij pièces d'enlumineures mis dessous les cristaux dudict faudesteuil dont y a XL armoiries des armes de France, LXj phophetes tenant rouleaux et est le champ d'or, CXij demy images et demy bestes et est le champ d'or, et IIIj grans histoires des jugemens Salemon et servent aux meyeux dudict faudesteuil, et furent faicts par la main Guill. Chastange. » *Compte d'Estienne de la Fontaine, argentier du roi*, du 1er janvier au 1er mai 1353, dans *Collection des meilleures dissertations*, par C. Leber, t. XIX (1838), p. 177.

ne nous est resté aucune œuvre qui puisse leur être attribuée avec certitude. Nous voyons bien Jean de Montmartre travailler à une « très belle Bible, tout historiée, que fist faire le roy Jehan » et qui fut sous Charles V déposée au château de Vincennes; mais qu'est devenue aujourd'hui cette belle Bible (1)? Dans un compte de 1351 le même artiste est qualifié enlumineur du roi (2). L'année précédente, Jean Susanne travaillait aussi pour le roi de France. Jean Le Noir, enlumineur, et Bourgot, sa fille, enlumineresse, avaient été au service de la duchesse de Bar; ils la quittèrent pour s'attacher au roi Jean et à son fils, plus tard Charles V. En 1358, Jean II leur donnait à Paris une maison rue Troussevache. Il est probable que nous avons encore sous les yeux des miniatures dues à ces artistes, mais jusqu'à présent les moyens nous manquent pour les reconnaître.

Nous ne sommes guère mieux renseignés sur les miniaturistes de Charles V; nous possédons néanmoins une liste de certains enlumineurs dressée sous son règne. Par lettres du 5 novembre 1368, ce roi, à la requête de l'Université de Paris, accordait l'exemption du guet aux libraires, écrivains, enlumineurs, relieurs et parcheminiers, serviteurs de ladite Université (3). Ces lettres comprennent les noms de quatorze libraires, onze écrivains, quinze enlumineurs, six relieurs et dix-huit

(1) J'avais pensé jadis que cette Bible pourrait être celle que Charles V paraît avoir estimée plus que toutes les autres et dans laquelle il lisait chaque jour agenouillé et tête nue (aujourd'hui Bibliothèque de l'Arsenal, ms. n° 590); mais l'exécution de la *Bible de Charles V* me semble antérieure au règne du roi Jean.

(2) Douet d'Arcq, *Comptes de l'argenterie*, p. 387.

(3) Ces lettres ont été publiées par Du Boulay, *Privilèges de l'Université de Paris* (Paris, 1674), p. 82; et par Secousse, *Ordonnances des rois de France*, t. V (1736), p. 686-687.

parcheminiers. Voici les noms des quinze enlumineurs : Jean Le Noir, Pierre de Blois, Phelibert Langele, Pierre Le Normant, Jacques Le Riche, Jean de Sez, Jean Darcy, Perrin Remy, Joachim Troislivres, Guillaume Le Lorrain, Jean Passemer, Robert Lescuyer, Robin Quarré, Jean Grenet et Perrin Darraines. Presque tous ces noms nous sont inconnus et ne peuvent être appliqués à des œuvres d'enluminure. Toutefois, le Jean Le Noir qui figure dans cette liste est vraisemblablement le même qui, dix ans auparavant, était l'un des enlumineurs en titre du roi Jean ; c'est lui certainement que nous voyons, en 1372 et 1375, attaché au service du duc de Berry (1). Quant à Perrin Remy, peut-être pourrait-il être identifié avec un Pierre Remiet, qui, comme on le verra plus loin, enlumina, en 1393, un manuscrit des *Pèlerinages* de Guillaume de Digulleville.

En résumé, Charles V a possédé de très beaux livres, il en a fait exécuter un assez grand nombre, il a employé d'habiles copistes dont plusieurs ont signé les volumes écrits par eux, il a favorisé les ouvriers d'art ; mais nous ne savons presque rien de ses enlumineurs ou de ceux dont il avait des œuvres dans sa bibliothèque. Le seul auquel on puisse attribuer sûrement une peinture est Jean de Bandol ou de Bondolf, dit aussi Jean ou Hennequin de Bruges. C'est à lui qu'on doit le frontispice de la célèbre *Bible* du Musée Meerman-Westreenen à La Haye : il y a représenté Charles V assis recevant des mains de Jean de Vaudetar la Bible même en tête de

(1) « Le 8 octobre 1372, Jean Le Noir, enlumineur, est gratifié de huit aunes et demie de drap, valant 10 livres 12 sous 6 deniers, pour se vêtir, et en outre de pannes pour fourrer sa robe, d'une valeur de 30 sous tournois (Arch. nat., KK 251, fol. 98 v° et 99). — Le même artiste touche 10 livres tournois, en janvier 1375 (n. st.), comme étant au service du duc (Arch. nat., KK 252, fol. 82). » J. Guiffrey, *Inventaires de Jean duc de Berry*, t. I (1894), p. LXXX.

laquelle figure la miniature (1). Enluminée en 1371, la *Bible de La Haye* fut offerte l'année suivante à Charles V par son conseiller et homme de confiance Jean de Vaudetar (2).

Dans l'état actuel de nos connaissances, c'est là à peu près ce qu'on peut dire des enlumineurs qui ont vécu tout sous les premiers Valois. Sans doute il est regrettable de n'en savoir pas davantage sur ces excellents artistes ; mais, quand on songe que les peintres miniaturistes du temps de Charles VII et de Louis XI étaient naguère encore si profondément ignorés, il est permis d'espérer qu'un peu de lumière se fera aussi sur ce XIVe siècle qui fut l'époque du plein épanouissement de l'art de l'enluminure.

(*A suivre*) HENRY MARTIN

(1) Voici la note qu'on lit, tracée en lettres d'or sur une feuille de vélin, en regard du portrait du roi : « Anno Domini millesimo trecentesimo septuagesimo primo istud opus pictum fuit ad preceptum ac honorem illustris principis Karoli regis Francie etatis sue trecesimo quinto et regni sui octavo et Johannes de Brugis pictor regis predicti facit hanc picturam propria sua manu. » — C'est encore Jean de Bandol, on le sait, qui fit les patrons de la *Tenture de l'Apocalypse* d'Angers.

(2) Je ne sais si ce Jean de Vaudetar est le même que Jehan de Valdestar, qui, en 1384, était seigneur de Pouilly et valet de chambre du roi (Voir : *Un fief de l'abbaye de Saint-Magloire de Paris*, par Gustave Le Clerc, dans *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, t. IX (1883), p. 287-309). Il semble bien en tout cas que c'est son épitaphe et celle de sa femme, Perrenelle de Landres, ou Landes, qui se voyaient dans le chœur de l'église Saint-Merry, à Paris : « Cy gist noble homme et sage Jehan de Vaudetar, en son vivant conseiller du roy notre sire et maistre de sa Chambre des comptes, lequel trespassa le jour de Noël mil CCCC et XIIII. Dieu ait l'ame de ly. — Cy gist Pernelle de Landres, femme dudit Jehan de Vaudetar, fille de Pierre de Landres, conseiller du roy notre sire, laquelle trespassa l'an de grace mil CCCC et... Dieu ait l'ame d'elle. » (Épitaphiers manuscrits, Bibliothèque de l'Arsenal, mss. nos 4619, fol. 196, et 5402, fol. 274vo-275.)

CATALOGUE

DE LA

BIBLIOTHÈQUE DE LONGEPIERRE

(*Suite*)

Heures imprimées par l'ordre de Monseigneur le Cardinal de Noailles, archevêque de Paris, à l'usage de son diocèse. *Paris, Josse et Muguet,* 1710. — In-8, maroq. bleu, fil., tr. dor.

Aux insignes de la Toison d'Or.
Vente du baron J. Pichon.

Histoire Chronologique de plusieurs Grands Capitaines, princes, seigneurs, magistrats, officiers de la Couronne et autres hommes illustres... *A Arras, chez François Baudin,* 1617. — In-12, veau antique, tr. dor.

Sur la garde l'ex-libris de *Longepierre* composé d'un écusson à ses armes : de gueules à la Toison d'Or au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'argent.

Au texte a été joint anciennement une suite de 144 portraits sans nom de graveur sur 16 feuillets : *Pourtraits de plusieurs hommes illustres.* Le texte explicatif en a été imprimé à Lyon en 1626.

Bibliothèque du château de Terrebasse (Isère).
COLLECTION DE M. DE TERREBASSE.

Histoire du Concile de Constance, tirée principalement d'auteurs qui ont assisté au Concile, par **Jacques Len-**

fant. *Amsterdam, P. Humbert,* 1714. — 2 vol. in-4. Portraits gravés, veau fauve, fil., tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
Catalogue de Belin, libraire : 100 fr.

Histoire de la Conquête de la Floride.., par P. Richelet. *Imprimé à Lille et se vend à Paris chez Geofroi Nyon,* 1711. — 2 vol. in-12, veau marbré fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
Bibliothèque du château de Terrebasse (Isère).
Collection de M. de Terrebasse.

Histoire de Constantinople depuis le règne de l'ancien Justin jusqu'à la fin de l'Empire, traduite sur les originaux grecs par M. Cousin président de la Cour des Monnoies, dédiée à Mgr de Pomponne. *Suiv. la copie imprimée à Paris, chez Damien Foucault* (Holl. A la Sphère) 1685. — 8 vol. in-12, veau marbré, tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos seulement.
Bibliothèque de l'Arsenal (1er vol. seul).

Histoire d'Olivier Cromwel. *A Paris chez Claude Barbin,* 1691. Portrait. Dédicace à B. Bossuet évêque de Meaux, par Raguenet. — In-12, veau marbré tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
Bibliothèque du château de Terrebasse (Isère).
Collection de M. de Terrebasse.

Histoire de la Rébellion et des Guerres civiles d'Angleterre, etc... par Edward comte de Clarendon. *La Haye Van Dole,* 1704-1709. — 6 vol. in-12, veau granit, tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les coins. Au centre des plats, armoiries avec cette légende : *Bibliothèque de M. et de Mme de Mag.*
Collection de M. Henry Houssaye, de l'Académie française.

Histoire du Vieux et du Nouveau Testament (par David Martin) enrichie de plus de 400 figures en taille douce *Anvers,* (Amsterdam) *Mortier* 1700. — 2 vol. in-fol. grand papier. Figures, maroq. rouge, fil., tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
Vente Brunet : 1.500 fr.
Collection de Mme la baronne James Ed. de Rothschild.

Historiæ Augustæ Scriptores VI, Suetonius de XII Cæsaribus, etc.. cum integris J. Casauboni, Cl. Salmasii et J. Gruteri notis. *Lugd. Batav.* 1671. — 2 vol. in-8 maroq. bleu. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
COLLECTION MOTTELEY (Brûlé à l'incendie de la Bibliothèque du Louvre).

Historiæ Ecclesiasticæ Græcæ. In-fol. maroq. citron. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
Exposition du Trocadéro (1879)
COLLECTION DIDOT.

Homère. — Homeri Ilias græcè. *Parisiis, Turnebus*, 1554. — Pet. in-8, maroq. bleu. tr. dor.

Exemplaire en grand papier.
Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
Vente Beckford (Hamilton Palace Library, 1882) : 13 Liv. St. (325 fr

Horace. — Horatius (cura Aldi Romani). *Venetiis, Aldus*, 1501. — in-8, veau brun, tr. dorée.

La Toison d'Or est frappée cinq fois sur le dos du volume. N'étant pas mentionnée comme répétée sur les plats, cette disposition nous fait craindre que l'exemplaire ne provienne de cet amateur anglais qui avait adopté le même emblême que Longepierre.
Vente Michael Wodhull (Londres, 1886) : 30 Liv. Sterl. (625 fr.) : Quaritch.

Horace. — Fred. Ceruti Veronensis in Quinti Horatii Flacci Carmina. *Veronæ, apud Hieronymi discipulum*, 1585. — In-4, maroq. bleu, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
COLLECTION CRACHERODE : British Museum, Londres.

Horace. — Quintus Horatius Flaccus. *Paris, Rob. Stephanus*, 1544. — In-12, maroq. rouge, tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos.
Vente Beckford (Hamilton Palace Library) : 5 Liv. St. 5 sch. (131 fr.), Rimmel.

Horace. — Quintus Horatius Flaccus, accedunt Danielis Heinsii de Satyra Horatiana libri duo. *Lugd. Batav. ex officina*

Elzeviriana, 1629. — Pet. in-12, front gravé, maroq. rouge doublé de maroq. vert, tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos, les plats et à l'intérieur.
COLLECTION MOTTELEY (Brûlé à l'incendie de la Bibliothèque du Louvre.)

Horace. — Q. Horatius Flaccus, cum comment. Johannis Bond, accurante Schrevelio. *Lugduni Batavorum, ex officina Hackiana*, 1670. — Un tome en 2 vol. in-8. maroq. bleu, fil.. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
Vente Potier : 910 fr. — Vente du baron de la Roche-Lacarelle : 705 fr.

Hore Beate Marie Virginis secundum usum Romanum... noviter impressis. *Parisiis, per Germanum Hardouyn.* S. d. (vers 1526). — Petit in-8, maroq. bleu, tr. dor.

Imprimé sur vélin. — Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
Quariteh's Catalogue of Bindings (1897) : 48 Liv. St. (1.200 fr.)

L'Imitation de Jésus-Christ, traduction nouvelle par le Sr de Bueil prieur de St-Val. *A Paris, chez Charles Savreux, au pied de la tour de Notre-Dame*, 1665. — In-12, front. gravé, maroq. bleu, fil., doublé de maroq. rouge, tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos, les plats et à l'intérieur.
Vente Guyot de Villeneuve : 505 fr.
COLLECTION DE M. GONZALÈS.

L'Imitation de Jésus-Christ, trad. par le sieur de Bueil. *Paris, Dezallier*, 1692. — In-12, maroq. rouge. doublé de maroq. bleu., tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
Vente *** : 1.800 fr.

Imitatione Christi (De) libri quatuor. *Parisiis, Frédéric Léonard*, 1697. — In-16, maroq. bleu, fil., doublé de maroq. rouge, tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos, les plats et à l'intérieur.
Collection du comte de Soyecourt. — Vente Léon Téchener : 985 fr.
COLLECTION DE M. LE VICOMTE DE SAVIGNY DE MONCORPS.

Justin. — Justini Historiarum ex Trogo Pompeio Libri, cum notis Is. Vossii. *Lugd. Batav. ex officina Elzeviriana*, 1640. — Pet. in-12, maroq. rouge, doublé de maroq. rouge, dent., inter. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos, les plats et à l'intérieur (Petits Moutons).
Vente L. Double : 410 fr. — Vente Lebœuf de Montgermont : 1.450 fr.
Collection Dutuit : Palais Municipal des Champs-Élysées.

Justinien. — Codicis D. Justiniani Lib. XII etc... Codex 4 vol. — Digestorum seu Pandectarum libri quinquaginta. 4 vol. — Institutionum libri quatuor. 1 vol. — Authenticœ seu Novellœ Constitutiones. 2 vol. — *Lugduni, apud Guil. Rovillium, 1571.* — 11 vol. in-16, maroq. vert, comp. tr. dor.

Exemplaire de *Fouquet* avec son écureuil sur le dos, et de *Longepierre* avec ses armes sur papier à l'intérieur.
Vente Gancia (1872).

Juvénal. — D. Junii Juvenalis Satirarum Libri V. — Sulpiciæ Satira. Nova Editio, cura Nicolai Rigaltii. *Lutetiæ Parisiorum, ex officina Rob. Stephani*, 1616. In-12, maroq. rouge doublé de mar. rouge, tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or.
Vente E.-J. Stanley (Londres) : 21 L. St.
Collection de Mme la Comtesse R. de Béarn.

La Fayette (Madame de). — Zayde, Histoire Espagnole de Monsieur de Segrais (par Mme de La Fayette). *Paris, Claude Barbin*, 1671. — 2 vol. in-12, veau brun.

La deuxième partie seule : signature de *Longepierre* sur le titre.
Librairie Gouin (1879).

La Fontaine (Jean de). — Fables choisies mises en vers par M. de La Fontaine, *Paris, Nyon*, 1709. Fig. à mi-pages. — 5 vol. in-12. maroq. rouge doublé de maroq. rouge, dent., tr. dor. (Boyet.)

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats. (Petits Moutons).
Collection Cracherode : British Museum, Londres.

La Vallière (Mlle de). — Réflexions sur la Miséricorde de Dieu par une Dame pénitente. *Paris*, 1712. — In-12, maroq. vert, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
Collection de M. de Clinchamp. — Vente Solar : 415 fr. — 1re Vente du baron Pichon : 995 fr. — Collection Quentin-Bauchart : 2000 fr.
Collection de Mme la baronne James-Ed. de Rothschild.

Lettres Diverses de M. de Balzac. *Paris, Thomas Jolly*, 1664. — 2 vol. pet. in-12, maroq. vert, fil. tr. dor.

Aux armes du comte de Hoym. — Ex-libris avec armoiries de *Longepierre* à l'intérieur.
Vente Potier : 240 fr.

Lettres Familières de M. de Balzac à M. Chapelain. *Paris, A. Courbé*, 1659. — Pet. in-12, maroq. vert. fil. tr. dor.

Aux armes du comte de Hoym. — Armoiries sur papier de *Longepierre* à l'intérieur.
Vente Potier : 82 fr. — Vente Renard. — *Cabinet d'un Curieux* (Lucien Double 1892.)

Lettres de M. de Balzac à M. Conrart. *Paris, Louis Billaine*, 1677. — Pet. in-12, maroq. vert, fil. tr. dor.

Aux armes du comte de Hoym. — Ex-libris de *Longepierre* sur papier à l'intérieur.
Vente Potier : 75 fr.

Lettres de Monsieur Filtz-Moritz sur les affaires du du temps, traduites de l'anglois par Monsieur de Garnezai. *A Roterdam chez les héritiers de Léers*, 1713. — In-12, veau marbré, tr. dor.

Toisons d'Or sur le dos et les plats.
Chez M. Ed. Rahir libraire.

Lettres et Mémoires de François de Vargas, de Pierre de Malvenda et de qq. autres évêques d'Espagne touchant le Concile de Trente, trad. de l'espagnol par M. Michel Le Vassor. *A Amsterdam, chez Pierre Brunel*, 1699. — In-8, front. gravé, veau fauve, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
Vente du Bon R. P....

Longepierre. — Idylles nouvelles (par H. B. de Longepierre). *Paris*, 1690. — In-12, veau marbré, tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
Vente Hebbelynk (1856) : 30 fr.

Lucain. — M. Annœus Lucanus de Bello Civili, cum Hug. Grotii, Farnabii notis integris et variorum selectiss. Accurante Cornelio Schrevelio. *Amstelodami, ex officina Elzeviriana*, A° 1658. — In-8, front. gr., maroq. bleu, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
Vente du Cte de Lignerolles : 225 fr. Porquet. Acquis pour M. N... C...

Malherbe. — Les Poésies de Mr de Malherbe, avec les observations de Ménage. Seconde édition. *A Paris, chez Claude Barbin, au Palais*, 1689. — Pet. in-8, maroq. rouge doublé de maroq. vert, dent. int, tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos, les plats et à l'intérieur. (Petits Moutons).
Exemplaire de Bignon, du Mis de Clinchamp et du comte de Lurde. — Vente du Bon de Ruble : 5050 fr.
Collection de M. Louis de Montgermont.

Manilii (M.) Astronomicon Libri Quinque. Josephus Scaliger recensuit ac pristino ordine suo restituit; ejusdem Jos. Scaligerii commentarius in eosdem libros etc. *Lutetiæ, apud Mamertum Patissonium typographum regium, in officina Roberti Stephani*, 1470. — In-8, veau fauve, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
Collection du marquis de Lagoy, à Aix-en-Provence.

Marguerite de Valois. — L'Heptameron des Nouvelles de très illustre et très excellente princesse Marguerite de Valois Royne de Navarre. *Paris, Gille Gilles. Impr. par Benoist Prévost*, 1560. — In-4, veau granit. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats. — La reliure a été cassée depuis.
Vente Ch. Giraud : 46 fr. — Vente Solar : 60 fr.

Méditations sur l'histoire et la Concorde (*sic*) **des Evangiles** par un docteur de Sorbonne (Math. Feydeau). *Lyon, Léonard Plaignard*, 1686. — 3 vol. in-12, maroq. bleu doublé de maroq. rouge, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
Vente de Lord Gosford (1882) : 1690 fr.
COLLECTION DE MADAME LA MARQUISE DE L'AIGLE.

Mémoires de Mr de Montrésor, Diverses pièces durant le ministère du Cardinal de Richelieu, etc... *Cologne, Jean Sambix* (Bruxelles), 1664. — Pet. in-12, veau marbré, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
Vente de Lord Gosford (1882) : — Catal. Morgand : 150 fr.

Mémoires de Messire Olivier de La Marche. *A Gand, chez Gérard de Salenson*, 1567. — Pet. in-4, veau granit.

Signature de *Longepierre* sur le titre et la garde intérieure.
COLLECTION DE M. LE Bon R. PORTALIS.

Mémoires pour servir à l'Examen de la Constitution du Pape contre le Nouveau Testament en françois avec des réflexions morales (par le P. Quesnel). Seconde édition. S. L. 1714-1716. — 4 vol. in-12 veau fauve, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
Vente Renard (1881). — Vente du baron Ach. Seillière (1890).
Catalogue Belin : 120 fr.

Mémoires pour servir à l'Histoire de France (par Pierre de L'Estoile), contenant ce qui s'est passé de plus remarquable dans ce roiaume depuis 1515 jusqu'en 1611, etc... *A Cologne, chez les héritiers de Herman Demen*, 1719. — Front. et portraits. — 2 vol. pet. in-8, veau marbré, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
COLLECTION DE M. LE BARON R. PORTALIS.

Meursius. — A. Joannis Meursii Miscellanea Laconica sive

de variarum Antiquitatum Laconicarum Libri VI, curâ Samuelis Puffendorfii. *Amstelodami, apud Jodocum Pluymer*, 1661. — In-4, veau granit. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
Vente Defrémery (1880). — Catalogue Veuve Labitte (1889).

Mézeray. — Histoire de France depuis Pharamond jusqu'à maintenant (1598), œuvre enrichie de plusieurs belles et rares antiquités, et d'un abrégé de la vie de chaque reine... par F. E. de Mezeray. *Paris, Guillemot*, 1643-1651. — 3 vol. in-fol. frontispice et portraits, maroq. rouge, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
Catalogue Belin : 300 fr.

Molière (J.-B. Poquelin). — Les Œuvres de M. de Molière, reveues, corrigées et augmentées (par Vinot et Lagrange), enrichies de figures en taille-douce. *Paris, chez Denys Thierry*, 1682. — 8 vol. pet. in-8, maroq. rouge doublé de maroq. vert, dent. intér. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos, les plats et à l'intérieur des volumes (Petits Moutons.)
Exemplaire en grand papier fin et réglé.
Vente Thiroux de Frazet : 500 fr. — Collection du comte de Serailhier. — Collection du comte de Lurde. — Vente du Baron A. de Ruble : 21,000 fr.
Collection de M. Louis de Montgermont.

Molière (J.-B. Poquelin). — Les Œuvres de M. de Molière reveues, corrigées et augmentées (par Vinot et Lagrange) *Paris, Denys Thierry*, 1682. -- 8 vol. in-12, fig. veau brun.

Le tome V[e] porte la signature de *Longepierre*.
Collection de M. Alphonse Dumas.

Montaigne. — Les Essais de Michel Seigneur de Montaigne, nouvelle édition exactement purgée des défauts des précédentes selon le vrai original. *A Amsterdam chez Antoine Michiels* (Bruxelles, François Foppens), 1659. — 3 vol. in-12, maroq. bleu, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
Vente Bentzon : 5100 fr. — Vente du baron de La Roche-Lacarelle : 5150 fr. — Vente du baron F''' (Franchetti).
Collection de M. Adolphe Bordes.

Montaigne. — Les Essais de Michel de Montaigne. Nouvelle édition. *A Paris, chez Laurent Rondet, Christophe Journel et Robert Chevilly*, 1669. — 3 vol. front. gravé. Pet. in-12, maroq. rouge doublé de mar. rouge, dent. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos, les plats et à l'intérieur.
Catalogue D. Morgand : 6000 fr. — Vente Delbergue-Cormont. — Vente du baron A. de Ruble : 2500 fr.
Collection de M. Albert de Naurois.

Montaigne. — Pensées de Montaigne propres à former l'Esprit et les Mœurs. *Paris, Anisson*, 1700. — In-12, maroq. rouge, doublé de maroq. vert, tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos, les plats et à l'intérieur. (Petits Moutons). Remboîtage.
Cabinet d'un Curieux (Paris 1892).
Vente du baron Lucien Double (1897) 32 fr. Chez M. Costa.

Morales de Saint-Grégoire, pape (Les), sur le Livre de Job, div. en trois livres, trad. en françois par de Laval (L. Ch. d'Albert duc de Luynes). *Paris, P. Le Petit*, 1666. — 3 vol. in-4. Portrait. Maroq. rouge, compart. tr. dor. (Dusseuil).

Exemplaire en grand papier, lav. réglé. Ex-libris de *Longepierre* à l'intérieur, sur les gardes.
Vente Solar : 57 fr.
Catal. de la librairie Potier (1863) : 60 fr.

Nicole. — Les Imaginaires et les Visionnaires ou Lettres sur l'hérésie imaginaire, par le Sr de Damvilliers (P. Nicole) *Liège, chez Adolphe Beyers* (Amst. D. Elzévier), 1667. — 2 vol. pet. in-12. maroq. rouge doublé de maroq. vert, dent. intér. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos, les plats et à l'intérieur.
Vente du baron J. Pichon (1897) : 35 fr. — Librairie A. Belin : 300 fr.

Nicole. — Continuation des Essais de Morale, contenant des réflexions morales sur les Epitres et Evangiles. *Paris, Guillaume Després et Etie Josset*, 1688. — 4 vol. in-12, maroq. rouge fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.

Les 20 volumes de Nicole aux insignes de Longepierre sont dispersés.
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE.

Notes sur le Concile de Trente (recueillies par Et. Rassicod) touchant les points les plus importants de la discipline Ecclésiastique et le pouvoir des évêques, etc... *A Bruxelles, chez François Foppens*, 1711. — In-8, veau marbré, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et sur les plats.
Vente Tandeau de Marsac (1897) :

Notitia Orbis Antiqui, sive Geographia plenior, ab ortu rerum publicarum ad Constantinorum tempora orbis terrarum faciem declarans. Christophorus Cellarius ex vetustis probatisque monimentis collegit, etc. *Lispiæ, Gleditsch*, 1701-1706. — 2 tomes en 4 vol. in-4, portr. cartes et vign. gr. veau fauve ant. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
3e Vente Lormier (1903). — Catalogue de Gougy, libraire.

Nouveau Testament de Nostre Seigneur Jésus-Christ (Le), (traduit par Arnauld, Sacy et Nicole). *A Mons, Gaspard Migeot*, 1672. — Pet. in-8, maroq. rouge, tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
Ex-libris sur papier aux armes de *Montmorency*.
Vente Chedeau (1865) : 110 fr.
COLLECTION VICTOR COUSIN, BIBLIOTHÈQUE DE LA SORBONNE.

Novi Testamenti Libri Omnes. *Oxonii, e theatro Scheldoniano*, 1675. — In-8, maroq. citron doublé de maroq. rouge, dent. intér. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
Répertoire de la librairie Morgand : 750 fr.
CHEZ M. EDOUARD RAHIR, libraire.

Novum J.C. Testamentum cum brevibus annotationibus. *Parisiis, ex officina Rob. Stephani, typographi regii*, 1541. — 2 vol. in-8, maroq. bleu, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
Catalogue Cigongne. — COLLECTION DU DUC D'AUMALE : MUSÉE CONDÉ, Château de Chantilly.

Novum Testamentum (græce) ex bibliotheca regia. *Lutetiæ, Roberti Stephani*, 1549. — 2 vol. in-16, maroq. rouge doublé de maroq. vert, dent. intér. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos, les plats et à l'intérieur. (Petits Moutons.)
Edition avec la faute unique *pulres* pour *plures*.
Vente Potier. — *Répertoire de la librairie Morgand* (1898) : 300 fr.

Novum Testamentum (Η Καινησ Διαλογεσ). *Amstelodami, Sumptibus Joannis Janssonii*, 1639. — In-12, maroq. bleu fil. doublé de maroq. citron, dent. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
Collection Cracherode: British Museum, Londres.

Novum Testamentum. *Parisiis, è Typographia Regia*, 1649. — 2 vol. in-12, maroq. rouge fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
Collection Cracherode : British Museum, Londres.

Odes de M. D*** (Houdard de La Motte). *A Paris, chez Grégoire Dupuis*, 1707. — In-12, front. gravé, maroq. rouge. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
Collection de M. Louis de Montgermont.

Offices du Saint-Sacrement pour le jour de la feste et toute l'octave, en latin et en français. *Paris, en la bouticque de Pierre Le Petit, chez Jean Villette*, 1693. — 2 vol. in-12, maroq. citron, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
Collection de Mme la baronne James de Rothschild.

Ovide. — P. Ovidii Nasonis Opera cum integris Nic. Heinsii variorumque notis. *Lugd. Batav. Hackius*, 1670. — 3 vol. in-8, maroq. bleu, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
Collection Motteley. — (Brûlé à l'incendie de la Bibliothèque du Louvre.)

Ovide. — P. Ovidii Nasonis Vita ordine chronologico sic delineata, etc... studio Joan. Masson. *Amstelodami, apud*

viduam Joannis Janssonii à Waesbergæ, 1708. — C. Plinii Secundi junioris Vita ordine chronologico sic digesta studio Joan. Masson. *Amst. ap. Jans. à Waesb.* 1709. — 2 part. en un vol. in-12, veau marbré, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
Vente Ch. Schefer.
Collection de M. Hugo de Bethmann.

Pascal (B). — Les Provinciales ou Lettres escrites par Louis de Montalte à un provincial de ses amis et aux R. R. P. P. Jésuites... *A Cologne, chés Pierre de La Vallée*, 1657. — In-4, veau marbré, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
Edition originale des 18 lettres de Pascal.
Vente du comte de Sinéty (1880) : 690 fr. — Vente du Bon R. Portalis (1889) : 300 fr.
Collection de M. Louis de Montgermont.

Pascal (B.). — Les Provinciales ou Lettres escrites par Louis de Montalte à un provincial de ses amis et aux R. R. P. P. Jésuites. Septième édition. *A Cologne, chez Nicolas Schoute* (1669). — Pet. in-12, maroq. rouge, tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or.
Vente Basse : 300 fr. — Librairie Léon Techener.

Pascal (Blaise). — Les Provinciales ou Lettres escrites par Louis de Montalte à un provincial de ses amis et aux R. R. P. P. Jésuites, traduites en latin par Guillaume Wendrock (Nicole), en espagnol par Gratien Cordero et en italien par Cosimo Brunetti. *Cologne chez Balthazard Winfeld*, 1684. — In-8, maroq. rouge, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
Collection Cigongne. — Bibliothèque du duc d'Aumale. — Musée Condé, château de Chantilly.

Pascal. — Pensées de M. Pascal sur la religion et sur quelques autres sujets (avec la vie de Pascal). Edition nouvelle sur la copie imprimée. *A Amsterdam, chez H. Wetstein*, 1709. — Discours sur les Pensées de M. Pascal où l'on essaie de faire voir quel étoit son dessein

(par Filleau de la Chaise). — 2 vol, pet. in-8, veau marbré, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or.
Vente Huillard. — Vente Gonzalès (à prix marqués) 200 fr. — Librairie Bachelin Deflorenne.

Pasquier (Estienne). — Les Recherches de la France etc. *Paris, Laurent Sonnius*, 1621. — In -folio, veau fauve, fil. tr. dor.

Exemplaire aux Insignes de la Toison d'Or. — Indication de M. Paul Lacroix.
Bibliothèque Publique de la Ville de Bordeaux.

Perrot d'Ablancourt. — Les Apophtegmes des Anciens tirez de Plutarque, de Diogène Laerce, de Stobée, de Macrobe et de plusieurs autres... de la traduction de Nicolas Perrot, sieur d'Ablancourt. A Paris, chez Thomas Jolly, 1664. — In-4, mar. rouge, fil., tr. dor

Insignes de la Toison d'or sur le dos et les plats.
Collection de Mme la comtesse R. de Béarn.

Pindare. — Pindari Olympia, Pythia, Nemea, Isthmia Carminum poëtarum novem lyricæ poëseos principum fragmenta. *Antwerpiæ, ap. Plantinum*, 1567. — 2 tomes en 1 vol. in-16, veau, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
Catal. Fontaine (1887) : 50 fr.

Pindare. — Pindari Olympia, Pythia, Nemea, Isthmia, J. Benedictus ad metri rationem, innumeris mendis repurgavit, etc... *Salmurii, typis Petri Piededii*, 1620. — In-4, maroq. rouge.

Insignes de la Toison d'Or.
Catal. de la Bibl. d'un Amateur (Renouard) 1819, tome IIe p. 171.

Platon. — Platonis de Rebus divinis Dialogi selecti græce et latine. Editio secunda auctior et emendatior. *Cantabrigiæ, ex offic. Joan. Hayes*, 1683, *impensis Joan. Creed bibliopolæ cantabr.*. — In-8, v. granit.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
Bibliothèque Nationale.

Racine (Jean). — Œuvres de Racine. *A Paris chez Denys Thierry, rue Saint-Jacques*, 1702. — 2 vol. in-12, figures maroq. bleu, doublé de maroq. rouge, dent. int. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
COLLECTION DE M. LOUIS DE MONTGERMONT.

Racine (Jean). — Esther, tragédie tirée de l'Ecriture Sainte. *Paris, Denys Thierry*, 1689. — Athalie, tragédie tirée de l'Ecriture sainte. *Paris, Claude Barbin*, 1692. — 2 part. en un vol. in-12, maroq. vert, tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
Collection du marquis de Clinchamp. — Vente Solar : 790 fr.
COLLECTION DE MADEMOISELLE DOSNE.

Recueil des plus belles Pièces des Poëtes François depuis Villon jusqu'à Mr de Benserade. *Paris, Claude Barbin*, 1692. — 5 vol. in-12, veau brun.

Signature de *Longepierre* sur le titre de chacun des volumes.
COLLECTION DE M. LE BARON ROGER PORTALIS.

Réflexions critiques sur la Poësie et la Peinture (par l'abbé Du Bos). *Paris*, 1719. — 2 vol. in-12, veau fauve, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or.
Catal. de la libr. Techener (1869) : 60 fr.

Retz. — Mémoires de Monsieur le Cardinal de Retz. *A Amsterdam, chez Jean Frédéric Bernard*, 1717. — 4 vol. in-12, reliés en 5 vol. veau, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
COLLECTION DE M. JOSÉ-MARIA DE HÉRÉDIA, de l'Académie Française.

Romanæ Historæ Scriptores, græci minores, etc... opera et studio Frid. Sylburgii Veterensis. *Francofurti, apud Andreæ Wecheli heredes*, 1590. — In-fol. veau porphire, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or.
Vente Solar : 111 fr. — Catalogue Labitte.

Salluste. — C. Sallustii Crispi Opera quæ exstant... et accurrata recensione Antonii Thysii. Editio secunda. *Lugd.*

Batavorum, apud Franciscum Hackium, 1699. — Titre gravé. In-8, maroq. bleu, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
Vente du Comte de Lignerolles : 431 fr.
Chez M. Edouard Rahir, libraire.

Sénèque. — A. Senecœ Opera omnia. *Lugd. Batav. ex offic. Elzeviriana*, 1639-1640. — 3 tomes en 6 vol. in-12, maroq. rouge doublé de maroq. rouge, tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
Vente du duc d'Hamilton (1884) : 98 Liv. st. (2450 fr.)
Catalogue D. Morgand (1890) : 1500 fr.

Sénèque. — L. Annœi Senecœ Opera omnia, ex J. Lipsii et J. F. Gronovii emendatione. *Lugd. Batav.* 1649. — 4 tomes en 8 vol. pet. in-12, maroq. bleu, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats. — Manquent les tomes 1er et 4e.
Vente Chardin (1823).
Bibliothèque Nationale.

Sénèque. — Ann. Senecœ Tragediœ, ex nova recensione Antonii Thysii. *Lugd. Batavorum, F. Mogardi*, 1652. — In-8, front. gravé, maroq. bleu, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
Vente Hebbelynck (1856) : 51 fr. — Vente Solar : 100 fr. — Vente du Vte d'Auteuil : — Vente Huillard : 425 fr. — Vente Kaminski (1882). — Catalogue Paul (1899).
Collection de M. A. La Vigne, Tours.

Silius Italicus, de Bello Punico secundo Lib. XVII, nuper diligentissime castigati. *Venetiis, Aldus*, 1523. — Pet. in-8, veau, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
Vente Sunderland (Blenheim Library, 1883) : 4 Liv. st. (100 fr.)

Simplicius.— Commentarius in Enchiridion Epicteti ex libris veteribus emendatus, cum versione Hieronymi Wolfii. *Lngduni Batavorum, J. Maire*, 1640. — In-4, veau marbré, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
Vente A. A... (Audenet, 1839) :

Sophocle. — Sophoclis Tragœdiæ, Grœce. *Venetiis, Aldus*,

1502. — Pet. in-8, maroq. rouge doublé de maroq. vert, dent. intér. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
Hamilton Palace Library. — Vente Beckford : 31 Liv. st. (775 fr.)
COLLECTION DE M. ADOLPHE BORDES.

Sophocle. — Sophoclis Tragœdiæ Ajax et Electra, nova versione donatœ, scholiisque veteribus illustratœ, accedunt notœ perpetuœ et variœ lectiones opera Thomœ Johnson. *Oxoniœ, e theatro Sheldoniano*, 1705. — 2 vol. in-8, veau marbré, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
BIBLIOTHÈQUE DE L'ARSENAL.

Stace. — P. Statius, Opera quœ exstant omnia ex emendatione Aldi Manutii. *Venetiis, in œdibus Aldi, mense augusto*, 1502. — Pet. in-8, veau brun, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
Vente Sunderland (5e partie, 1883) : 8 Liv. St. 10 sch. (212 fr.)

Stace. — P. Papinii Statii Sylvarum Lib. V, Thebaïdos Lib. XII; Achilleidos Lib. II, cum notis variorum curante J. Veenhusen. *Lugd. Batav. ex officina Hackiana*, 1671. — 1 tome en 2 vol. in-8, maroq. bleu, fil tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
Vente Beckford (Hamilton Palace Libr.) — 5 Liv. St. (125 fr.) — Catalogue Quaritch : 15 L. St. — Vente Sedwitch (1887) : 310 fr.

Tabula Cebetis, grœce, arabice, latine, item aurea carmina Pythagorœ cum paraphrasi arabica, auctore Johanne Echlimanno M. D. cum prefatione Cl. Salmasii. *Lugduni Batav. typis Johan. Maire*, 1641. — In-4, veau marbré, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
BIBLIOTHÈQUE DE L'ARSENAL.

Tacite. — C. Cornelius Tacitus juxta correctius exemplar editus. *Amstelodami, apud Joannem Blaeu*, 1649. — 2 vol. pet. in-12, maroq. citron, tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats. (Petits Moutons).

Exemplaire du baron de La Carelle. — *Répertoire de la Librairie D. Morgand* (1893) : 600 fr.
Chez M. EDOUARD RAHIR, libraire.

Tacite. — Cornelii Taciti Opera quœ exstant, variorum comment. illustrata. J. F. Gronovius recensuit. *Amstelodami, apud Danielum Elzevirium*, 1672. — 2 tomes en 4 vol. in-8, front. gravé, maroq. rouge doublé de maroq. rouge, dent. int. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
1re vente du baron J. Pichon (1869) : 1860 fr.
COLLECTION DUTUIT : Palais Municipal des Champs-Élysées.

Tacite. — Les Annales de Tacite, contenant les règnes de Claudius et de Néron ; de la traduction de Nicolas Perrot sieur d'Ablancourt. *A Paris, chez Thomas Jolly, au Palais*, 1670-72. — 3 vol. in-12, maroq. rouge doublé de maroq. vert, dent. intér. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos, les plats et à l'intérieur (Petits Moutons).
Incomplet du Tome 1er.
Chez M. EDOUARD RAHIR, libraire.

Témoignage de la Vérité dans l'Eglise (Du), pour servir de précaution aux fidèles et d'apologie à l'église catholique contre les reproches des Protestants. S. L. 1714. — In-12, maroq. rouge, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
Vente Yéméniz : 135 fr. — Vente du marquis de Ganay : 600 fr. — Collection Edouard Bocher.
COLLECTION DE M. ROBERT HOE, New-York.

Testament Politique du Cardinal de Richelieu, 6e édition. *Amsterdam, chez H. Schelte*, 1709. — 2 vol. in-12, veau granit, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
Vente H. Destailleur.
COLLECTION DE M. ALBERT DE NAUROIS.

Testamentum Novum grœce et latine (cum apologia

Erasmi Roterod). *Paris, H. et D. de Marnef et Michel Fezendat*, 1549. — 2 vol. in-12, maroq. bleu, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
Vente Sunderland or Blenheim Library (1883) : 15 Liv. St. 10 sch. (375 fr.)

Testamentum Novum Græcum. *Paris, e typogr. Regia*, 1642. Front. et fig. grav. — In-fol., maroq. bleu. fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
Vente Sunderland (Blenheim Library (1883) : 30 Liv. Steri. (750 fr.)

Théocrite. — Les Idylles de Théocrite traduites du grec en vers françois, avec des remarques (par Longepierre). *A Paris, chez Pierre Aubouin, Pierre Émery et Charles Clouzier*, 1688. — In-12, maroq. rouge doublé de maroq. vert, dent. intér. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos, les plats et à l'intérieur. (Petits Moutons.)
Vente Huillard : 2050 fr. — Vente du baron de La Roche-Lacarelle : 1700 fr. — Vente Guyot de Villeneuve : 2650 fr.
Collection de M. Louis de Montgermont.

Thevet. — La Cosmographie Universelle d'André Thevet, cosmographe du Roy, illustrée de diverses figures des choses plus remarquables veues par l'auteur et incogneues de nos anciens et modernes. *Paris, Guillaume Chaudière*, 1575. — 2 vol. in-fol., cartes et figures, veau marbré, fil. tr. dor.

Signature de *Longepierre* sur le titre. — Vente Vve Labitte (1886).

Tite-Live. — Titi Livii Historiarum Libri, ex recensione Heinsiana. *Lugduni Batavorum, ex officina Elzeviriana*, 1634. — 3 tomes en 6 vol. pet. in-12, front. gr., mar. rouge, doublé de mar. rouge, dent. intér., tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos, les plats et à l'intérieur (Petits Moutons).
Vente Germeau. — Vente Lebœuf de Montgermont : 5.800 fr. — Vente du baron de La Roche-Lacarelle : 4.110 fr. — Vente du comte de Sauvage (1898) : 4.000 fr. Porquet.

Torquato Tasso. — Gerusalemme Liberata con le annotationi di S. Gentili et di G. Guastavini e li argomenti di O.

Ariosti, 1617. —
tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or.
Vente de Osterley Park (1885).

Traité du Beau par J.-S. de Crouzaz. *Amsterdam*, 1715. — In-12, veau marbré, fil., tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
Vente Ed. Fournier (1881).
COLLECTION DE M. HENRI HOUSSAYE, de l'Académie Française.

Traité de la Majorité de nos Rois et des Régences du Royaume par M. Dupuy. *Paris, Vve Mathurin Du Puy et Edme Martin*, 1655. — In-4, veau marbré, fil., tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
Catalogue Rouquette.

Traités sur la Prière Publique et sur les Dispositions pour offrir les S.S. Mystères et y participer avec fruit. Troisième édition. *Paris, Jacques Estienne*, 1707. — 2 part. en 1 vol. in-12, maroq. rouge, tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
COLLECTION DE M. VERRIÈRE, à Montpellier.

Trissino. — La Italia Liberata da Gothi del Trissino. *Stampata a Roma*, 1547. — 3 vol. in-12, mar. rouge, fil., tr. dor.

Emblèmes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
COLLECTION CRACHERODE : British Museum, Londres.

Valerius Maximus nuper editus. *Venetiis, in ædibus hæredum Aldi et Andreæ Soceri*, 1534. — In-8, veau fauve, tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or.
Vente J. J. de Bure : 79 fr. — Catal. Fontaine.

Valerii Maximi dictorum factorumque memorabilium Libri IX cum selectis variorum observationibus et nova recensione Ant. Thysii. *Lugduni Batavorum*, 1670. — In-8, maroq. bleu, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
COLLECTION DUTUIT : Palais Municipal des Champs-Elysées.

Van Dale (Antonius). — Dissertationes de Origine et Progressu Idolatriæ et Superstitionum, — De Vera et Falsa

Prophetia, etc... *Amstelodami*, 1696. — 2 vol. in-4, veau fauve, fil., tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.

Catalogue de Livres précieux de Joseph Techener brûlés à Londres, chez Sotheby (29 juin 1865).

Van Dale (Antonius). — Poliatri Harlemensis veterum Ethnicorum Dissertationes duæ, cum figuris æneis. *Amstelodami apud Henricum et Viduam Th. Boom*, 1700. — In-4, veau fauve, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.

Le volume offre cette particularité que le mouton et la toison se trouvent réunis sur la reliure, le premier sur le dos et la seconde sur les plats.

COLLECTION DE M. LE BARON R. PORTALIS.

Le Véritable Père Joseph, capucin, contenant l'histoire anecdote (*sic*) du Cardinal de Richelieu. *A Saint-Jean de Maurienne chés Gaspard Butler*, 1704. — 1 vol. in-12, veau granit, fil., tr. dor.

Insignes se la Toison d'Or sur le dos et les plats.

Vente Destailleur.

COLLECTION DE M. ALBERT DE NAUROIS.

Vertot. — Histoire des Révolutions arrivées dans le Gouvernement de la République Romaine, par l'abbé de Vertot. *Paris, Fr. Barrois*, 1719. — 3 vol. in-12, veau marbré, fil. tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.

Vente du marquis de Ganay : 160 fr. — Vente Marigues de Champrepus.

La Vie d'Armand-Jean Cardinal de Richelieu. — *Cologne*, 1696. — 2 vol. in-12, veau granit, fil., tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.

Vente Destailleur.

COLLECTION DE M. ALBERT DE NAUROIS.

Les Vies des Poëtes Grecs en abrégé par M. Le Fevre. *Paris, Ch. de Sercy*, 1665. — Pet. in-12, veau brun, tr. dor.

Signature de *Longepierré* sur le titre.

Collection du baron J. Pichon.

Villars. — Le comte de Gabalis ou Entretiens sur les sciences secrètes (par l'abbé de Villars). *Paris, Cl. Bar-*

bin, 1679. — I

vert, tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats et signature de *Longepierre*.

Vente de Bruyères-Chalabre (1833) : 42 fr. 50 c. — Exemplaire de Charles Nodier. — Vente J. J. de Bure : 241 fr. — Vente du marquis de Ganay : 3.100 fr.

COLLECTION DE Mme LA BARONNE JAMES DE ROTHSCHILD.

Virgilius, opera et opuscula, cum libr. XIII Œneidos, cum comment. Servii et Vita Virgilii. *Venetiis, Antonius Bartholomœus*, 1486, *mense octobris*. — In-fol. veau marbré, tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats. — La 1re page est ornée d'une miniature et les initiales sont enluminées. — Notes marginales m.ss. — Ecusson d'un *Agussio*, de Bologne.

Vente Sunderland (5e part.) 15 Liv. st. 5 sch. — Catal. Quaritch (1883) : 21 L. st. (525 fr.).

Virgilius, collatione scriptorum grœcorum illustratus opera et industria Fulvii Ursini. *Antverpiæ, ex officina Christoph. Plantini*, 1567. — In-12, veau fauve, fil., tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or.

Vente Ch. Schefer.

Virgile. — P. Virgilii Maronis Opera nunc emendatiora. *Lugd. Batavor. ex officina Elzeviriana, A°* 1636. — Pet. in-12, maroq. rouge doublé de maroq. bleu tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos, les plats et à l'intérieur (Petits moutons).

Vente du baron J. Pichon (1897) : 4.855 fr.

COLLECTION DE M. LOUIS DE MONTGERMONT.

Voiture. — Les Œuvres de Monsieur de Voiture. *A Paris, chez la veuve F. Mauger*, 1685. — 2 vol. in-12, maroq. rouge doublé de maroq. vert, tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos, les plats et à l'intérieur.

COLLECTION DUTUIT : Palais Municipal des Champs-Elysées.

Vossius. — Isaaci Vossii Observationes ad Pomponium Melam de Situ Orbis. Ipse Mela longe quam antehac emendatior pramittitur. *Hagœ Comitis, apud Adrianum Vlacq*, 1658. — In-4, veau marbré, fil., tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.

COLLECTION DE M. VERRIÈRE, Montpellier.

Vossius. — Isaaci Vossii Observationum ad Pomponium Melam Appendix. *Londini, Rob. Scott*, 1686. — In-4, veau fauve, fil., tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur le dos et les plats.
Bibliothèque Publique de la Ville d'Aix.

Xénophon. — Xenophontis Philosophi et Imperatoris Clarissimi quæ extant Opera, in duos tomos divisa... etc.; accesserunt Œmilii Porti, Fr. Porti notæ et index græcus. *Lutetiæ Parisiorum, typis Regiis*, 1625. — 2 tomes en un vol. in-fol., maroq. rouge, fil., tr. dor.

Insignes de la Toison d'Or sur les plats. — Ex-libris du *Count Wilmot of Lisburne.*
Quaritch's Catalogue of Bindings (1897) : 7 Liv. St. 10 Sch. — Vente Paul (1899).

NOTA. — On rencontre parfois des volumes, surtout des classiques grecs et latins, avec la Toison d'Or frappée assez grossièrement sur le dos. Ces volumes n'ont pas appartenu à Longepierre mais à un amateur anglais du milieu du dix-huitième siècle, qui avait adopté ce fer comme marque de ses livres.

Ces reliures ont été exécutées en Angleterre et sont très inférieures à celles du bibliophile français.

(A suivre). Bon Roger Portalis.

LES DE THOU

ET LEUR

CÉLÈBRE BIBLIOTHÈQUE

1573 - 1680 - 1789

(D'après des documents inédits).

(Suite)

IV

TRADUCTION DITE DE DESFONTAINES

Cette traduction (1) a été certainement imprimée en France, à Paris, sans autorisation, voire même tacite, du garde des sceaux (2); ce qui explique la fausse rubrique de Londres et l'absence de privilège. Les traducteurs

(1) *Histoire universelle de Jacques-Auguste de Thou, depuis 1543 jusqu'en 1607. Traduite sur l'édition de Londres. A Londres. MDCCXXXIV.* In-4° de 16 volumes. Sur le titre, un fleuron gravé (emprunté au titre de l'édition londonienne de Buckley) représentant une colonne avec la devise *Ex-recto decus.* Selon Barbier, les premiers volumes ont été réimprimés en 1747. Cette édition est ornée d'un portrait, gravé par Petit, mais intercalé après les feuillets préliminaires, et portant ces vers :

Tel fut ce grave Historien,
Intègre, Magistrat et zélé Citoyen,
Dont la plume, sans fiel comme sans flatterie,
Défendit les Autels, le Trône et la Patrie.

(2) Nous l'avons vainement cherchée dans les Registres de la Librairie pour le XVIIIe siècle. (Bibl. nat. Mss.)

n'y sont pas nommés. D'après Lelong-Fontette, ce serait l'œuvre pour la préface, de Georgeon, pour la table des matières, du P. Fabre, de l'Oratoire, et pour la traduction, de Jacques Adam, Charles Lebeau, les abbés Prevost (1), Desfontaines, Nicolas Le Duc et Le Mascrier.

Voici en quels termes le *Journal de la Cour et de Paris*, sous la date du 24 janvier 1732, annonça l'entreprise :

> L'abbé Des Fontaines a présidé à cette traduction. C'est lui qui est le Fermier et qui l'a sous-fermée, pour ainsi dire.

Revenant à la charge, huit mois après, ces nouvelles à la main disent :

> L'abbé Des Fontaines est payé de la Cour (2), et il a sous-fermé cette traduction à des auteurs faméliques, dont le nombre n'est que trop grand.

La combinaison de Desfontaines a incontestablement bénéficié du succès de l'excellente édition du texte original latin préparée à Paris par Thomas Carte, de 1722 à 1728, et publiée à Londres par Samuel Buckley en 1733 (3). L'annonce que porte le titre de la publication de Desfontaines : *traduite sur l'édition latine de Londres*, et répétée avec commentaires dans la préface, ne pouvait

(1) D'après Barbier, Desfontaines aurait adopté pour cette édition la traduction du premier volume faite par l'abbé Prevost. Ce serait cette collaboration involontaire que visent les continuateurs de Lelong. Dans ce cas, ce ne fut pas sans en modifier le style, ni sans en supprimer les notes.

(2) On ne s'explique pas l'intérêt que les ministres de Louis XV pouvaient avoir à faire traduire de Thou, et en même temps refuser un privilège pour cette traduction.

(3) *Historiarum libri CXXXVIII, ab anno 1546 ad annum 1607... Sam. Buckley (Imprimebat Henricus Woodfall)*, 1733, 7 volumes grand in-folio.

manquer de produire une impression favorable sur le public en France.

Rappelons à ce propos, d'après le *Journal des Savants* (juin 1734) la manière assez compliquée de se procurer ce genre de publications, quasi-illégales. On lit dans ce périodique l'annonce suivante :

Voici la copie d'un petit programme imprimé qui se distribue ici depuis quelques jours: « Suivant l'avis reçu de Londres touchant la traduction françoise de l'*Histoire de M. de Thou*, le public peut s'adresser aux principaux libraires de Paris, qui donneront une reconnaissance du sieur Alexandre, libraire de Londres, moyennant le payement de 144 livres argent de France, pour un exemplaire petit papier, qui sera fourni en feuilles, franc de port en cette ville de Paris au mois de juillet prochain, ou de 216 livres pour un exemplaire en grand papier. Ces reconnaissances se délivrent actuellement » (1).

Mais l'abbé Desfontaines et ses collaborateurs, faméliques ou non, ont-ils en réalité fait passer directement du latin en français le texte de De Thou ? Ne serait-ce pas plutôt quelque ancienne traduction inédite qu'ils auraient simplement revue ou remaniée ? Tout porte à croire que cette dernière hypothèse est la vraie. A notre avis, en dehors du tome 1er traduit par l'abbé Prevost, il n'y eut jamais qu'une traduction française de l'*Historia sui temporis* de De Thou qui ait été faite directement au XVIIIe siècle sur l'original latin. C'est celle dont il nous reste à décrire l'origine et les péripéties.

* * *

Le grand essort de la littérature française sous le règne de Louis XIV avait beaucoup diminué le nombre

(1) Concernant l'édition de Buckley, le *Journal des Savants* (sept. 1729) annonce qu'il faut s'adresser pour Paris à « M. Alexandre, banquier, rue Sainte-Apolline. »

des lecteurs de livres latins. De Thou n'était cependant pas oublié, et, un demi-siècle après la tentative de du Ryer, un chanoine de l'église cathédrale de Séez, dans la Basse-Normandie, appelé François Du Pont (1) ou Dupont, charmait ses loisirs en traduisant la célèbre histoire.

Rien, dit l'abbé Prevost, ne le portait à cette entreprise que son estime pour l'Histoire de M. de Thou... Cependant, j'ai appris de quelques personnes qui l'ont connu particulièrement, que s'il avait assez de goût pour sentir le mérite de ce bel ouvrage, il n'avait point ce qu'il fallait pour le traduire. Il y emploia néanmoins une partie de sa vie.

C'est encore à Prevost que nous empruntons les détails suivants :

La mort qui interrompit le travail de M. du Pont, ne l'empêcha point de prendre des mesures à sa dernière heure pour s'assurer qu'il seroit continué après lui. Il emporta cette consolation en mourant. Ses papiers passèrent, selon ses ordres, entre les mains de quelques personnes de la même ville, et l'on ajoute qu'il leur laissa même une somme d'argent considérable, soit pour fournir aux frais de l'impression, soit comme un engagement à ne pas laisser son entreprise imparfaite...

M. de Monguillon (2), le principal dépositaire de ses dernières volontés, ne perdit point un moment pour les exécuter. Il

(1) M. le chanoine Blin, qui a eu la bonté de compulser à notre intention les archives de la cathédrale de Sées, nous informe que le registre d'*obit* des chanoines a été brûlé en 1791, avec quantité d'autres pièces. Le vénérable ecclésiastique n'a pu trouver que la brève notice suivante, qui se lit dans le pouillé manuscrit du diocèse, rédigé en 1763 : « *Prébende de Ménil-Bérard :* 19 apr. 1710, collata pleno jure Francisco Dupont, presbytero hujus diœcesos, et secretario artium magestro et graduato nominato, per obitum Petri Addée. » La date de la mort du zélé chanoine est omise ; mais elle doit être de 1725-1726.

(2) L'abbé Desfontaines l'appelle « de Montguillaume ». On ne connaît dans l'Orne, au XVIIIe siècle, qu'une famille « de Ménilguyon ».

s'associa quelques amis qui partagèrent son travail. On m'a dit que M. l'abbé des Thuileries (1) étoit du nombre. L'ouvrage fut poussé avec tant de zèle, que les traducteurs commencèrent à penser sérieusement à l'impression. Ils entrèrent en marché avec quelques libraires de Paris. Je n'en ai jamais su les conditions.

C'est ici que l'abbé Prevost personnellement entre en scène :

Cependant, comme il restoit une partie du dernier volume à traduire, et qu'il étoit d'importance que l'œuvre fût achevée promptement, M. de Monguillon chercha de tous côtés des ouvriers auxilliaires. Je demeurois depuis quelque tems aux environs de Sées. Il me fit proposer de me charger du reste de la traduction. J'y donnai les mains volontiers.

On lui envoya aussitôt tout ce qui devait servir à son travail et en même temps la partie déjà traduite de l'ouvrage.

J'y trouvai, dit-il, un fond de stile, dur et contraint, des constructions obscures, des expressions surannées, de fausses interprétations, et des contre-sens en grand nombre; enfin, la belle Histoire de M. de Thou entièrement défigurée.

Il n'y avait presque pas de notes, et celles-ci étaient pour la plupart erronées ou inutiles (2).

Prevost « aurait souhaité pouvoir abandonner un dessein dont il n'avait nul honneur à espérer. » Mais, ayant donné sa parole, il prit la plume et traduisit plusieurs livres du dernier volume, notamment le CXXXI^e^.

(1) Claude du Moulinet, abbé des Thuileries, né à Séez, mort à Paris, le 15 mai 1728.

(2) Dans tout ce récit nous suivons à la lettre le *Journal littéraire ;* La Haye, 1731, 1re partie, p. 255, *seq.*, et *Copie d'une Lettre écrite par l'Auteur de la nouvelle traduction de Mr. de Thou à un de ses amis en France.* A La Haye, 13 juin 1731 ; in-4°, 4 pages, qui donne la première édition de ce récit.

Son travail lui attira des lettres flatteuses de M. de Monguillon et de ses amis. Quelques mois se passèrent et la partie dont Prevost avait entrepris la traduction était fort avancée, lorsqu'il fut informé que M. de Monguillon ne pouvait plus tenir les engagements pris à son égard. Sur ces entrefaites, Dom Thibault, supérieur général de la congrégation de Saint-Maur, appela Prevost à Paris pour entrer au monastère des Blancs-Manteaux. Ceci se passait vers l'automne de 1726.

L'année suivante, ce semble, alors qu'il était stabilisé à Saint-Germain-des-Près, Prevost apprit « que le commencement de l'entreprise étoit suspendu et que l'obstacle ne venoit pas plus du garde des sceaux qui refusoit le privilège que du découragement des libraires et de la mauvaise opinion qui s'étoit répandue de l'ouvrage. » Les traducteurs cherchèrent alors un débouché en Hollande, mais sans succès ; les libraires d'Amsterdam refusèrent, « quoique le manuscrit leur fut offert pour une somme des plus médiocres. »

Sur la demande de M. de Monguillon, Prevost tenta une démarche auprès de l'éditeur du texte latin, qui se trouvait alors à Paris. Celui-ci refusa de même. Il parait que « pour rendre M. C. (1) favorable à la traduction de Séez, on lui fit lire quelque partie vers la fin, et qu'il n'en parut point mal satisfait. » Or, c'était justement le chapitre CXXXI que Prevost avait traduit en 1726.

Desfontaines répondit à ces renseignements par une allégation inexacte :

Je sais assez positivement que la traduction à laquelle M. Prevost prétend avoir eu part a été rejetée après un mûr

(1) Évidemment Thomas Carte qui, forcé de quitter l'Angleterre à cause de son attachement aux Stuart, vécut en France de 1722 à 1728, sous le pseudonyme de Phillips; mais son véritable nom était connu à Paris de tous ceux qui s'occupaient d'histoire.

examen, et que si l'on songe jamais à en donner une au public, ce ne sera pas celle-là.

*
* *

Quelle est donc la traduction que Desfontaines préparait ? C'est lui-même qui va nous permettre de répondre à cette question.

Dès avril ou mai 1731, Desfontaines publia l'annonce suivante, qu'il parait avoir oubliée :

Un écrivain célèbre dirige par ordre de la reine d'Angleterre l'impression qu'on a fait à Londres de la traduction française de M. de Thou; il n'a pas entièrement méprisé les volumes que M. du Ryer a publiés; il retouche son stile sur l'édition latine qui se fait dans cette même ville; on lui fournit les feuilles à mesure qu'elles paroissent. M. de Montguillaume [*sic*] a presque traduit tout ce que du Ryer n'a pas fait. Cette continuation sera aussi revûë par le directeur de l'édition entière de l'ouvrage (1).

En 1733, la *Bibliothèque Françoise*, dite de Camusat, dans sa correspondance de Paris inséra, de son côté, ce renseignement :

Un écrivain de réputation travaille à revoir la traduction de l'Histoire de M. de Thou, qui a d'abord été faite par des ouvriers subalternes. Elle s'imprimera, dit-on, à Londres, sous la direction d'un habile homme qui y mettra la dernière main (2).

Ces deux citations se complètent. L'*écrivain célèbre* est l'*écrivain de réputation* ; le *directeur de l'édition entière de l'ouvrage* qu'il doit revoir, est l'*habile homme qui y mettra la dernière main.* Enfin, il n'est nullement question dans

(1) *Le Nouvelliste du Parnasse*, t. I (1731), p. 300 ; XIIe lettre.
(2) Amsterdam, t. XVII, part II, p. 381.

toutes ces réclames de travail *ab initio*, pour ainsi dire. On n'y parle que de révision et de continuation, à une époque aussi récente que l'automne de 1733, et portant explicitement sur la traduction qui a d'abord été faite par « M. du Ryer », puis complétée par « M. de Montguillaume »; c'est-à-dire, en réalité par les collaborateurs que Camus qualifie « d'ouvriers subalternes ».

On devine facilement que « l'habile homme, le directeur de l'entreprise » est l'abbé Desfontaines. Mais qui est « l'écrivain célèbre », chargé par l'ordre de la reine de diriger l'impression française qu'on devait faire « à Londres »? Ce ne peut être que Thomas Carte. La reine Caroline, malgré sa nature fruste, était femme à encourager un homme de lettres. C'est elle d'ailleurs qui avait mis fin à son exil, et si l'on s'étonne de la voir prendre autant d'intérêt à une traduction française, il faut se souvenir que Caroline de Brandebourg parlait très mal l'anglais et qu'elle s'exprimait de préférence en français, quoique se souciant fort peu d'ailleurs de littérature ou d'histoire.

Nous croyons inutile d'ajouter qu'aucun de ces exemplaires ne passa par Londres. Vendus presque sous le manteau, ils venaient sans doute en ligne directe de quelque imprimerie du Marais. Le fait d'ailleurs ressort de la pétition que Scheurleer adressa en 1734 aux États de Hollande et dans laquelle il déclare que la traduction dite de Londres s'imprimait alors en France (1). Ce fut même pour cette raison qu'ils lui accordèrent sa demande de privilège.

Prevost rapporte à ce sujet que l'édit de Chatillon (27 juin 1551) défendant aux imprimeurs de publier en France aucun ouvrage sous un faux nom ou sous une

(1) *Supra*, chap. III, p. 393.

fausse rubrique, à peine d'être traités comme des faussaires, — c'est-à-dire pendus haut et court —, non seulement subsistait encore de son temps, mais qu'on l'avait même renouvellé. Néanmoins, ajoute-t-il, « les personnes en autorité donnent secrètement une permission signée de leur main, qui demeure dans celle du Syndic de la librairie, et en vertu de laquelle on met impunément sous la presse des ouvrages qui ne laissent pas de passer toujours pour défendus. Pour sauver encore mieux les apparences, on y met un frontispice qui marque que l'impression s'est faite dans les paiis étrangers (1) ».

*
* *

La traduction française de l'histoire du président de Thou qu'aujourd'hui on recherche de préférence est donc, comme nous pensons l'avoir démontré, une sorte d'amalgame de l'œuvre de du Ryer avec celle du chanoine de Séez, plus ou moins habilement revues et complétées par les collaborateurs que le *Journal de la Cour et de Paris* appelle des « auteurs faméliques ». Ceux-ci, malgré ces termes méprisants et leur pauvreté incontestable, étaient instruits ; plusieurs même occupaient une position fort honorable. Jacques Adam, par exemple, était membre de l'Académie française depuis 1723, mais il mourut laissant ses enfants dans l'indigence. Charles Lebeau, qui devait acquérir une grande réputation comme historien du Bas-Empire et devint secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions, était alors professeur au collège du Plessis et chargé de famille. Georgeon, qui écrivit la préface, était un simple avocat, apparemment sans cause (2) ; quant à l'abbé Le Mas-

(1) Traduction de De Thou par l'abbé Prevost, t. I, pp. L et 248 à la note.

(2) Georgeon ne figure parmi les avocats dans aucun des *Almanachs*

crier, il fut toute sa vie à la solde des libraires, et l'abbé Le Duc, vicaire à l'église Saint-Paul, venait d'être mis en interdit à cause de son jansénisme trop militant.

Il y eut, évidemment, deux catégories de collaborateurs ; l'une, composée de ceux que MM. du Pont et de Monguillon employèrent à Séez ou à Paris, parmi lesquels on compte l'abbé des Thuileries, et Prevost (pour quelques uns des derniers livres) ; l'autre, comprenait les aides choisis par Desfontaines. Ces derniers, que nous avons déjà mentionnés, furent sans doute chargés de revoir la version française sur le texte latin récemment publié par Buckley.

Quant au manuscrit, il faut y voir, au moins comme base, d'abord celui de la traduction dite de Normandie, mais dans la forme où elle se trouvait quand on l'offrit « pour un prix médiocre » aux éditeurs de Hollande, et qui, très probablement, fut ensuite achetée par quelque libraire parisien associé dans cette entreprise avec Desfontaines. Ce dernier, habile écrivain, a peut-être retouché le style de certaines parties de la traduction, mais c'est tout ; car il n'était pas homme à s'atteler à un texte latin de sept énormes volumes in-folio. D'ailleurs, Rémond de Sainte-Albine, censeur royal et son contemporain, en relevant nombre d'erreurs, dit que « l'abbé Desfontaines, chargé de revoir l'ouvrage, n'a pas eu le temps d'y faire toutes les corrections nécessaires. »

royaux de l'époque ; par contre, on le voit collaborer à d'importantes entreprises de librairie ; telle, outre le De Thou, la revision de la traduction de Guichardin faite par Favre, dont il écrivit aussi la préface, et qui fut imprimée en 1738, sous la fausse rubrique de Londres, par l'imprimeur et avec les caractères typographiques mêmes du de Thou de Desfontaines.

(1) R. de Sainte-Albine, *Abrégé de l'Histoire de J.-A. de Thou ;* Paris, 1759, in-12, t. I, p. IX.

* * *

Le mérite particulier de l'édition de Desfontaines ne consiste que dans la typographie. Pour l'usage, nous lui préférons néanmoins celle qui fut publiée à La Haye par Scheurleer en 1740. Cette dernière comprend onze volumes au lieu de seize et elle est au moins aussi complète que l'autre. Quant à la traduction, ce que Prevost n'a pu en faire, par suite de son départ de Hollande, est emprunté, il est vrai, à l'édition rivale. Mais les huit livres traduits par Prevost présentent cet avantage que les corrections et additions se trouvent au bas des pages qui les ont motivées, comme dans Buckley, tandis que Desfontaines les groupe en bloc à la fin de chaque tome. En outre, ce dernier supprime toutes les références données par de Thou. Scheurleer et Prevost au contraire les rappellent en tête de chaque livre, et celui-ci ajoute à son propre travail un utile tableau généalogique détaillé des principales maisons royales princières qui ont pris part aux événements décrits.

Enfin, les huit premiers livres sont l'œuvre de l'abbé Prevost seul, et nul ne saurait en dire, comme on l'a fait des volumes de l'édition Desfontaines, qu'ils « ne sont pas exempts de suppressions ou corrections inspirées par le zèle religieux. »

(*A suivre*) HENRY HARRISSE.

REVUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

— Catalogue raisonné de l'œuvre lithographié de Honoré Daumier, par N.-A. HAZARD & Loys DELTEIL, orné d'un portrait gravé à l'eau-forte par Loys Delteil et de cent quarante reproductions d'après les lithographies les plus belles et les plus rares du maitre. *En vente chez N.-A. Hazard. l'un des auteurs, à Orrouy (Oise)*, 1904, gr. in-8 de 1 f. blanc, 3 ff. X-841 pp. et 1 f.

Les études sur Honoré Daumier ne manquent pas ; celles de Champfleury et d'Arsène Alexandre sont particulièrement connues ; mais si ces études, plus biographiques qu'iconographiques, nous renseignent sur la vie de ce maître de la satire et analysent son œuvre considérable, un catalogue complet et détaillé, comme celui qu'ont rédigé, pour Gavarni, MM. Bocher et Mahérault, manquait jusqu'à présent.

MM. Hazard et Delteil viennent, fort à propos, de combler cette lacune. Le nom de M. Loys Delteil, l'expert bien connu doublé d'un aquafortiste de talent, qui figure sur le titre de cette publication dit par avance ce qu'elle doit être et les services qu'elle est appelée à rendre aux nombreux admirateurs de Daumier ; le gros volume que j'ai là sous les yeux confirme mon assertion. Quatre mille pièces lithographiées du maître environ y sont décrites et avec quelle minutie, avec quelle compétence. MM. Hazard et Delteil ont, dans un court avertissement, retracé à larges traits la vie de Daumier qui fut, il est vrai, exempte de grandes péripéties et, pour de plus amples renseignements, ils renvoient à l'ouvrage d'Arsène Alexandre : *Honoré Daumier, l'homme et l'œuvre*, publié chez Laurens en 1888.

C'est un véritable travail de bénédiction qu'ont entrepris les deux auteurs de ce livre qui, dès son apparition, a marqué sa place parmi les meilleures iconographies déjà publiées ; et les amateurs ont

désormais à leur disposition un guide des plus sûrs qui leur permet d'ordonner convenablement leur collection et d'identifier de façon certaine nombre de pièces du célèbre caricaturiste. Le catalogue dressé par MM. Hazard et Delteil est divisé en six sections qui sont les suivantes : 1° *Portraits*, nos 1 à 194 ; 2° *Œuvres isolées*, nos 195 à 229 ; 3° *Illustrations de livres, titres de musique*, nos 230 à 237 ; 4° *Journaux et revues*, nos 238 à 3958 ; 5° *Pièces faussement attribuées ;* 6° *Supplément*. Chacune des pièces est décrite avec son titre, sa légende, ses dimensions et la nomenclature de ses divers états ; si les pièces ne comportent ni titre ni légende, les auteurs ont suppléé à leur absence par des titres ou légendes factices qu'ils ont eu soin de placer entre parenthèses ; ils signalent également, chaque fois qu'ils ont été en mesure de le faire, le journal ou l'album dans lesquels ont été publiées, pour la première fois, les lithographies décrites, avec la date de leur publication. Ils ont, en outre, indiqué, ce qui est précieux pour les collectionneurs, le degré de rareté des divers états de la plupart des pièces ; il y auraient ajouté quelques prix obtenus dans les ventes publiques que ces renseignements auraient été, je crois, fort bien accueillis. Mais on ne saurait se montrer trop exigeant.

Comme tout bon livre, le *Catalogue raisonné de l'œuvre lithographié d'Honoré Daumier* contient plusieurs tables : une table numérique, c'est-à-dire des numéros de pierre inscrits sur la presque totalité des lithographies de Daumier, une liste alphabétique des légendes et une liste également alphabétique des titres de séries. La table numérique est de grande utilité ; car, en la consultant, l'amateur aura la facilité de retrouver très vivement, dans le Catalogue, une pièce même avant la lettre. « Un amateur, écrivent MM. Hazard et Delteil, possède une épreuve d'essai de Daumier, sans titre ni légende et il ignore à quelle série elle appartient ; il n'a alors qu'à lire le numéro de pierre tracé au crayon lithographique dans le champ même du sujet et que nous supposons être le chiffre 510 ; notre amateur se reporte, dès lors, à la table numérique et au n° 510, il sera renvoyé à l'un des numéros du catalogue où il trouvera la description de sa pièce et les renseignements y relatifs. » Cette table, on le voit, est très pratique et évitera bien des pertes de temps à quiconque voudra identifier telle pièce avant la lettre.

Je ne connais pas spécialement l'œuvre de Daumier ; mais, il y a quelque temps, j'eus l'occasion de m'occuper du *Monde dramatique* et j'y ai noté dans le tome II de la deuxième série une planche de Daumier portant comme titre : *Physionomies tragico-classiques*, et comme légende : .....*Qu'il mourut* (Les Horaces). Ce tome II est daté de 1840. MM. Hazard et Delteil (nos 2360 de leur catalogue) décrivent cette pièce et indiquent comme lieu et date d'apparition : *Le Charivari, 27 février 1841*. Il semblerait donc résulter que le *Charivari* n'a

fait que reproduire la planche du *Monde dramatique* où elle serait, si l'on s'en rapporte aux deux dates, de premier tirage.

Un très beau portrait d'Honoré Daumier est placé en regard du titre ; il est remarquablement gravé à l'eau-forte par M. Loys Delteil d'après une photographie inédite du célèbre artiste par Nadar, faisant faisant partie de la collection de notre excellent confrère et ami, M. Maurice Tourneux qui a également fourni aux deux auteurs quelques notes intéressantes. De nombreuses illustrations sont reproduites dans l'ouvrage de MM. Hazard et Delteil. Les catalogues quelqu'ils soient, sont, d'ordinaire, assez peu récréatifs à lire ; le Catalogue de l'œuvre de Daumier offre cette particularité assez rare que sa lecture est agréable. Rien de plus amusant, en effet, même sans avoir les images sous les yeux, que d'en lire les légendes, toujours spirituelles et gaies, souvent mordantes et cruelles.

GEORGES VICAIRE.

— Bibliografia Ibérica del siglo XV. Enumeracion de todos los libros impresos en España y Portugal hasta el año de 1500, con notas criticas por Conrado HAEBLER, correspondiente de la Real Academia de la Historia. 1903. *La Haya, Martinus Nijhoff ; Leipzig, Karl W. Hiersemann*, pet. in-4 de VII-385 pp. et 1 f. blanc.

Si Mendez, en 1796, a publié une bibliographie des ouvrages imprimés, au XVe siècle, dans la péninsule Ibérique, si, depuis cette époque déjà lointaine, divers auteurs ont écrit des monographies sur les origines de la typographie espagnole, on peut dire qu'aucun ouvrage important n'était venu compléter et améliorer l'œuvre de Mendez.

Un savant bibliographe, M. Conrado Haebler, correspondant de l'Académie royale d'histoire, a voulu combler cette lacune et c'est ainsi qu'il met aujourd'hui à la disposition des amateurs d'incunables, une bibliographie, dressée avec un soin et une méthode tout à fait remarquables, de tous les ouvrages imprimés en Espagne et en Portugal depuis l'invention de l'imprimerie jusques et y compris l'année 1500, de tous ceux du moins qu'il a pu connaître. Car, en ces matières, il serait téméraire d'oser avancer que l'on donne une œuvre complète. Néanmoins, les nombreuses investigations auxquelles s'est livré M. Conrado Haebler, tant dans les bibliothèques publiques que dans les collections privées, la minutie et la conscience qu'il a

apportées dans ses recherches, permettent de croire que, si d'aventure quelqu'incunable lui est demeuré inconnu, son important travail est aussi complet qu'il est possible de l'être. Notre savant confrère va, du reste, lui-même au devant des objections qui pourraient lui être faites, en annonçant, très modestement, dès la préface de sa bibliographie, qu'il publiera d'autres suppléments, et il remercie par avance tous ceux qui voudraient bien lui signaler les omissions qu'il aurait commises. Je me figure que les correspondants bénévoles de M. C. Haebler ne trouveront pas grand'chose à lui apprendre et que leur bonne volonté ne trouvera guère le moyen de se manifester.

L'auteur a adopté, pour la rédaction de sa bibliographie, l'ordre à la fois le plus naturel et le plus commode, c'est-à-dire l'ordre alphabétique des noms d'auteurs et des ouvrages anonymes. Chaque ouvrage cité est accompagné de notes bibliographiques ou descriptives. L'ouvrage comprend sept cent vingt articles, sans compter ceux qu'il a groupés dans un supplément (additions et rectifications).

En 1902, M. Conrado Haebler avait déjà publié une « Tipografia ibérica del siglo XV » dans laquelle il avait reproduit en fac-simile les caractères employés par les imprimeurs espagnols et portugais au XVe siècle ; le nouvel ouvrage qu'il nous donne aujourd'hui est terminé par un index des typographes cités, index qui comprend également la liste sommaire des livres imprimés sur leurs presses.

C'est une importante contribution à l'histoire des origines de l'imprimerie qu'a apportée M. Haebler en dressant sa préciense bibliographie ibérique ; le succès qui a accueilli son apparition sera pour le savant bibliographe une juste récompense de ses efforts constants, de sa science bibliographique et de son travail opiniâtre.

G. V.

— Théophile GAUTIER. — La Morte amoureuse. Compositions de P.-A. Laurens, gravées en couleurs par Eugène Decisy. *Librairie de la Collection des Dix. A. Romagnol, éditeur,* MCMIV, pet. in-8 jésus de 2 ff. 79 pp., 1 f. et 1 f. blanc.

Balzac, Mérimée, Nodier ont été, dans ces vingt dernières années surtout, mis à forte contribution par les éditeurs de luxe, mais je ne crois pas me tromper en avançant que, parmi les écrivains du dix-neuvième siècle, c'est encore Théophile Gautier qui détient le record de l'édition illustrée à l'usage des bibliophiles. Tous les grands éditeurs, Carteret, Conquet, Ferroud, Rouquette ont tenu à honorer

la mémoire du maître en publiant somptueusement de lui, romans, nouvelles, contes et poésies. Et le dernier mot n'est pas encore dit ; car, avant peu, M. Romagnol qui vient de publier *La Morte amoureuse* ajoutera à sa belle série *Jettatura*, dont il a confié l'illustration à un peintre-graveur de grand talent, M. François Courboin. Aussi bien pouvons-nous espérer voir, d'ici quelques années, toutes les œuvres de ce prestigieux magicien de lettres qu'est Théophile Gautier, les œuvres d'imagination s'entend, en de superbes volumes illustrés par des artistes de marque. Nul ne se réjouira d'ailleurs plus que moi et j'ai lieu de croire que je ne serai pas seul à me réjouir ; car l'illustre auteur de *Mademoiselle de Maupin* est de ces écrivains qui charment et attirent invinciblement, autant par l'originalité de la conception que par le pittoresque du style. Comment artistes et éditeurs auraient-ils pu échapper à la séduction de ces pages vibrantes et colorées ?

Donc, l'intelligent éditeur de la « Collection des dix » vient d'extraire des *Nouvelles* de Théophile Gautier, *La Morte amoureuse* et de la publier, ornée de séduisantes illustrations, gravées en couleurs par Eugène Decisy, l'un des maîtres du genre, d'après les aquarelles de M. Albert Laurens. On connaît de reste le sujet de ce conte fantastique ; qui de nous ne l'a lu et même relu plusieurs fois ? Je croirais faire injure aux bibliophiles en le leur narrant par le menu. Je me contenterai de constater l'intérêt qu'ajoutent au texte du bon Théo les compositions de M. A. Laurens. M. Laurens a eu déjà mainte occasion de se faire apprécier des amateurs, récemment encore avec *Thaïs ;* quant à Decisy, il a derrière lui un bagage sérieux de livres traités par la gravure à l'eau-forte en couleurs et qui ont été fort goûtés.

La Morte amoureuse comprend vingt-cinq compositions, huit hors texte, les autres dans le texte ou servant de fleuron de titre et de couverture. Grandes et petites traduisent aussi fidèlement que possible le récit de l'écrivain. Ajoutons que le livre, imprimé à Évreux, par Charles Hérissey, est d'une excellente typographie et que les gravures ont été tirées par Porcabeuf avec le plus grand soin.

G. V.

— Le Maréchal Berthier, prince de Wagram et de Neuchatel, par le Général DERRÉCAGAIX. Première partie. 1753-1804. *Paris, librairie militaire R. Chapelot et Cie, imprimeurs-éditeurs, 30, rue et passage Dauphine, 30,* 1904, in-8 de 2 ff. V-527 pp.

De tous les maréchaux de l'Empire, le maréchal Berthier est peut-être le seul dont l'histoire détaillée n'ait jamais été écrite. Le major

général de l'Empereur est, pour ainsi dire, resté jusqu'à ce jour dans l'oubli.

Il y avait pourtant d'utiles enseignements à tirer de sa longue carrière, au point de vue des services d'état-major qu'il a si remarquablement dirigés, au point de vue du commandement des armées, et dans l'intérêt de l'histoire elle-même.

Cette tâche, il est vrai, n'était pas facile. Découvrir une personnalité dans la vie d'un homme qui a toujours effacé la sienne, dans les actes d'un général constamment soumis à la volonté d'un autre, et dans l'histoire d'une époque tant de fois racontée, constituait un ensemble de difficultés devant lesquelles on avait toujours reculé.

Il s'est enfin trouvé un homme qui, lui, n'a pas reculé, à qui nous sommes redevables de cette brillante histoire du maréchal Berthier, dont le tome premier vient de paraître.

Le général Derrécagaix, entraîné par ses souvenirs du corps d'état-major, avait entrevu, dans ses précédents travaux, le moyen d'entreprendre cette étude. Les archives nationales, les archives du Ministère de la Guerre et des Affaires étrangères, où sont conservés les documents les plus précieux pour l'histoire du maréchal Berthier ont été consciencieusement fouillées par le général historien, ainsi que les archives du château de Grosbois, donné, comme on sait, par l'Empereur à son fidèle compagnon d'armes.

Le beau livre que, grâce à ces nombreuses et diverses pièces d'archives, le général Derrécagaix a écrit sur le prince de Wagram ne manquera pas d'intéresser non seulement le public militaire et les historiens mais tous ceux encore qui sont les admirateurs de la grande Épopée; ce livre, offre un double intérêt : d'abord, parce que le maréchal Berthier est présenté comme ayant une personnalité plus marquée qu'on ne l'a cru jusqu'ici; ensuite parce que le récit des circonstances qui ont amené la rencontre de Berthier et de Bonaparte, puis la nomination de ce dernier au commandenent de l'armée d'Italie, enfin le rôle de Berthier dans la campagne de Marengo, reposent sur des données qui sortent des traditions populaires.

Le général Derrécagaix a puisé à des sources sûres; il a pu ainsi retracer jusque dans les moindres détails la carrière et la vie du célèbre maréchal. Cette première partie de l'histoire de Berthier est ornée d'un portrait du « général Berthier au Pont de Lodi » héliogravure exécutée d'après le tableau de Gros et accompagnée d'un fac-simile d'autographe.

CHRONIQUE

Exposition de procédés de gravure. — Une Exposition de procédés mécaniques de gravure aura lieu cet automne, sous la direction du Conseil d'instruction (Board of Education), au Victoria and Albert Museum, Londres. Cette exposition comprendra l'héliogravure, la photolithographie, et autres procédés semblables de reproduction au moyen de la photographie. Une section spéciale sera consacrée aux épreuves typographiques en couleurs, limitées à quatre tirages, mais les épreuves monochromes ne seront pas admises.

Pour tous détails, s'adresser : *The Secretary, The Exhibition of process engraving, Board of Education, South Kensington, London.*

Le Lorenz-Jordell. — Le « Catalogue général de la librairie française », créé par Lorenz, continué par M. D. Jordell, vient de s'augmenter d'une période de dix années (1891 à 1899). Il serait puéril, même de constater simplement l'utilité de ce précieux répertoire indispensable aussi bien à tout homme qui travaille, à tout bibliophile, à tout bibliothécaire qu'à tout libraire. M. D. Jordell, avec une activité et une science bibliographique qu'il convient de louer hautement, a mené à bien les deux gros volumes qui comprennent les publications parues depuis 1891 jusqu'à 1899 inclusivement. Nous devons lui être tous reconnaissants de nous mettre ainsi à même d'être renseignés sans difficultés et sans perte de temps, sur les ouvages publiés dans les dix dernières années du XIXe siècle, comme il l'avait déjà fait pour de précédentes périodes. Et cet important travail réalisé, voilà que déjà notre sympathique confrère s'est remis à la besogne et que déjà il rédige la table par matières correspondant à cette période de 1891-1899, et qui rend d'énormes services aux chercheurs.

Nous sommes heureux d'adresser ici à M. D. Jordell, le digne continuateur d'Otto Lorenz, nos bien sincères félicitations.

La Race et le Terroir. — La « Petite bibliothèque provinciale », de Cahors, a publié, il y a quelque temps, sous ce titre, un très intéressant volume de M. Albert Grimaud. Dans cette « anthologie des poètes du clocher », l'auteur a passé en revue les principaux poètes provinciaux et, après avoir consacré à chacun une notice plus ou

moins étendue, il a extrait de leurs œuvres quelques poèsies. Le Limousin, la Provence, le Languedoc, le pays de Foix, le Roussillon, la Gascogne, la Guyenne, l'Auvergne, le Dauphiné, la Savoie, le Lyonnais, le Bourbonnais, le Nivernais, le Berry, la Saintonge, le Poitou, la Bretagne, la Normandie, le Maine, l'Anjou, la Touraine, l'Orléanais, la Bourgogne, la Franche-Comté, la Lorraine, l'Alsace, la Champagne, la Picardie, la Flandre et l'Ile-de-France telles sont les principales divisions de l'ouvrage. Les poèsies reproduites par M. Albert Grimaud sont choisies avec beaucoup de goût ; on trouvera dans *la Race et le Terroir* des vers de Frédéric Mistral, Jean Aicard, Clovis Hugues, Maurice Magre, Armand Silvestre, François Fabié, Charles de Pomairols, Émile Trolliet, Achille Millien, Maurice Rollinat, André Lemoyne, Charles Le Goffic, Théodore Botrel, Charles Frémine, Georges Lafenestre, Gabriel Vicaire, Charles Grandmougin, Jules Breton, Albert Mérat, Jules Truffier, etc., etc.; bien d'autres poètes encore sont représentés dans ce livre qui contient, en outre, plusieurs excellentes études sur l'origine des patois, les troubadours et trouvères, la vie provinciale etc.

C'est une anthologie utile à consulter pour l'histoire de la poèsie provinciale. Ajoutons que, pour les bibliophiles, il a été tiré dix exemplaires numérotés sur papier de Hollande.

Léon Valade. — Nous avons annoncé qu'un monument allait être érigé, à Bordeaux, à la mémoire de l'exquis poète que fut Léon Valade et que M. Jules Truffier, de la Comédie-Française, avait fait, au Grand-Théâtre de Bordeaux, une conférence très applaudie sur l'auteur d'*A mi-côte* et de tant d'autres charmantes poésies.

Cette belle conférence vient d'être publiée par l'éditeur Alphonse Lemerre en une très jolie plaquette, du format de la « Petite bibliothèque littéraire » et qui forme ainsi le complément naturel des œuvres de Léon Valade, déjà publiées dans cette collection.

Nécrologie. — Nous avons le vif regret d'annoncer la mort de M. George de Courcel, ancien lieutenant de vaisseau, officier de la Légion d'honneur, décédé à Paris, le 25 août 1904, dans sa soixante-quatrième année.

Bibliophile des plus distingués, George de Courcel était aussi un érudit éclairé ; il avait su réunir, dans sa riche bibliothèque, une importante collection d'ouvrages, manuscrits et imprimés, sur Paris, sur le département de Seine-et-Oise et sur l'arrondissement de Corbeil qui l'intéressait plus particulièrement. D'une modestie qui n'avait d'égale que son affabilité, toujours prêt à rendre service, George de Courcel était aimé de tous ceux qui l'approchaient ; aussi sa mort laissera-t-elle parmi nous un vide profond, mais son souvenir demeurera comme celui d'un homme droit et loyal, d'un bibliophile

de la bonne école, d'un ami sûr et dévoué. C'est le cœur serré que nous voyons disparaître son nom de la liste de nos collaborateurs.

Nous prions la famille du regretté défunt de vouloir bien trouver ici l'expression de nos regrets les plus sincères et de nos condoléances attristées.

— Nous avons également le regret d'enregistrer la mort d'un autre bibliophile, M. Chaze, l'un des plus anciens abonnés du *Bulletin du Bibliophile.*

LIVRES NOUVEAUX

Réimpressions de livres anciens, Bibliographie, Autographes, Manuscrits, Imprimerie, Reliure, Blason, Généalogie, Chroniques, Ex-libris, etc. Publications diverses.

— Les Conteurs libertins du XVIIIe siècle. Recueil de pièces inédites ou rares, publié avec une préface et des notices bio-bibliographiques par Ad. VAN BEVER. Vergier — Chevalier de Saint-Gilles — Jean-Baptiste Rousseau — La Chaussée — Abbé Mangenot — Robbé de Beauveset — Baculard d'Arnaud — Abbé Bretin — Cailhava — Des Biefs — Pajon — Ganeau — Guichard — Gudin — Chevalier du Coudray — Choderlos de Laclos — Dorat — Rulhières, etc. *Paris, E. Sansot et Cie*, in-18.

De la « Collection Varia-Curiosa »
Tiré à 12 ex. sur pap. du Japon (n°s 1 à 12) à 20 fr. ; 12 ex. sur pap. de Chine (n°s 13 à 24) à 16 fr. ; 25 ex. sur pap. de Hollande (n°s 25 à 49) à 12 fr. ; et 450 ex. sur alfa (n°s 50 à 499) à 4 fr.

— Répertoire historique et bibliographique de la *Gazette de France* depuis l'origine jusqu'à la Révolution 1631-1790, par le marquis de GRANGES DE SURGÈRES. Tome troisième. Laage-Puzols. *Paris, Henri Leclerc*, in-4.

L'ouvrage, qui sera complet en 4 vol., ne se vend pas séparément. Il a été tiré à 25 ex. sur pap. vergé (n°s 1 à 25) à 140 fr. et à 300 ex. sur pap. vélin teinté (n°s 26 à 325) à 280 fr.

Publications de luxe

Chez L. Carteret et Cie (Librairie Conquet) :

— Prosper MÉRIMÉE. — Colomba. Soixante-trois compositions originales de Daniel Vierge gravées sur bois par Noël et Paillard. Préface de Maurice Tourneux. *Paris, L. Conquet, L. Carteret et Cie, successeurs*, in-8.

Tiré à 300 ex. savoir : n°s 1 à 50. sur pap. du Japon ancien à la forme, avec le tirage à part de tous les bois (300 fr.) ; n°s 51 à 100, sur pap. du Japon à la forme (225 fr.) ; n°s 101 à 300, sur pap. velin du Marais (150 fr.)

Chez Falque et Perrin (Grenoble) et François Ducloz (Moutiers) :

— John GRAND-CARTERET. — La Montagne à travers les âges. Rôle joué par elle : façon dont elle a été vue. I. Des temps antiques à la fin du dix-huitième siècle. 307 illustrations d'après les monuments anciens. [II. La Montagne d'aujourd'hui. 350 illustrations d'après les monuments anciens et modernes], 2 vol. in-4.

Publié à 50 fr. Il a été tiré, en outre, 50 ex. sur pap. du Japon (nos I à L), à 200 fr. et et 50 ex, sur pap. de Chine (nos LI à C), à 150 fr.

Publications diverses

— Léon BLOY. — Mon Journal, pour faire suite au Mendiant ingrat 1896-1900. Dix-sept mois en Danemark. *Paris, Société du Mercvre de France,* in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 3 ex. sur pap. du Japon (nos 1 à 3) à 15 fr. ; et 17 ex. sur pap. de Hollande (nos 4 à 20) à 10 fr.

— E.-M. LAUMANN. — L'Épopée Napoléonienne. — Le Retour des cendres. Orné de reproductions d'estampes et de gravures du temps. *Paris, H. Daragon,* gr. in-8.

— Paul BOURGET, de l'Académie française. — Un divorce, roman. *Paris, Plon-Nourrit et Cie,* in-16 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 30 ex. sur pap. de Chine (nos 1 à 30) à 15 fr., 20 ex. sur pap. du Japon (nos 31 à 50) à 15 fr. et 100 ex. sur pap. de Hollande (nos 51 à 150) à 7 fr.

— Baron Xavier Reille. — Semaine de Jeunesse. *Paris Henri Leclerc,* in-16 ( )

— Émile BLÉMONT. — Beautés étrangères. *Paris, Alphonse Lemerre,* in-18 (3 fr. 50).

— Émile BLÉMONT et Jules TRUFFIER. — La Fête des roses, comédie historique en un acte représentée au Théâtre d'Arras, le 18 juin 1904. *Paris, Alphonse Lemerre,* in-8 (2 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 25 ex. numérotés sur pap. de Hollande.

— Jules TRUFFIER. — Léon Valade, conférence faite au Grand-Théâtre de Bordeaux, le 3 juin 1904. *Paris, Alphonse Lemerre,* pet. in-12.

LES MINIATURISTES

A L'EXPOSITION

DES « PRIMITIFS FRANÇAIS »

(Suite)

V

LES ENLUMINEURS, LEURS NOMS ET LEURS ŒUVRES DE CHARLES VI AU XVe SIÈCLE

Les documents relatifs aux enlumineurs français deviennent un peu moins rares à partir du règne de Charles VI. On en a publié un certain nombre. Cependant, les peintres, même les plus grands, de la belle époque classique de la miniature, ceux notamment qui ont travaillé pour le duc de Berry, n'ont point encore été mis en pleine lumière. Ce sont là, à vrai dire, des études qui commencent, et l'on s'étonnera sans doute plus tard qu'on ait attendu si longtemps avant de s'intéresser aux productions de ces délicats artistes.

Si Charles VI lui-même, absorbé par sa folie et par les malheurs de son règne, ne semble pas avoir, comme son père, recherché passionnément les beaux livres, ses oncles ont été, en revanche, les zélés protecteurs de tous les ouvriers d'art. C'est grâce surtout aux inven-

taires du duc de Berry que nous connaissons plusieurs enlumineurs qui furent parmi les plus habiles.

L'un d'eux est cet André Beauneveu, de Valenciennes, peintre et sculpteur, dont Froissart a fait un éloge si enthousiaste. Bien qu'il faille sans doute tenir compte de la solidarité qui devait exister entre les deux compatriotes, nous ne trouvons pas exagérées aujourd'hui les appréciations du chroniqueur, quand il dit : «... dessus ce maistre Andrieu, dont je parolle, n'avoit pour lors meilleur ne le pareil en nulles terres, ne de qui tant de bons ouvraiges feust demouré en France ou en Haynnau, dont il estoit de nacion, et ou royaume d'Angleterre» (1). On ne saurait dire qu'André Beauneveu nous soit parfaitement connu ; mais c'est pourtant l'un des moins ignorés parmi les artistes de son temps. MM. L. Delisle (2), A. Pinchart (3), Dehaisnes (4), J. Guiffrey (5), A. de Champeaux et P. Gauchery (6), R. de Lasteyrie (7), P. Durrieu (8) ont pu noter plusieurs dates de sa vie de labeur. En 1360, il travaille pour la comtesse de Bar. En 1361, 1362 et 1364, nous le trouvons à Valenciennes, où il fait surtout œuvre de sculpteur. En 1365, il exécute à Saint-Denis, comme imagier du roi de

(1) Froissart, *Chroniques*, liv. IV, chap. 14.

(2) *Le Cabinet des manuscrits*, t. 1er, p. 61-62 ; — *Mandements de Charles V* (1874), p. 55 n° 109, et p. 70-71 n° 144.

(3) *Archives des sciences, arts et lettres*, t. II, p. 415.

(4) *Histoire de l'art dans la Flandre, l'Artois, le Hainaut*, t. 1er, p. 242-257.

(5) *Inventaires de Jean duc de Berry*, t. 1er, p. LXXII-LXXV.

(6) *Les travaux d'art exécutés pour Jean duc de Berry* (1894), p. 92-98.

(7) *Fondation Eugène Piot. Monuments et mémoires (André Beauneveu et Jacquemart de Hesdin)*, t. III, p. 71-119.

(8) *Les miniatures d'André Beauneveu*, dans *le Manuscrit*, 1894 ; — *Fondation Eugène Piot. Monuments et mémoires*, t. 1er, p. 183.

France, les tombes de Philippe VI, du roi Jean, de la reine Jeanne de Bourgogne, de Charles V lui-même, qui n'était encore âgé que de vingt-sept ans. Il fait œuvre de peintre à Valenciennes en 1374, et la même année on le trouve qualifié « faseur de thombes » pour le comte de Flandre. Il visite, en 1377-1378, le clocher de la cathédrale de Cambrai pour voir ce qu'il y reste à faire. En 1378 également, il fait une image de Notre-Dame pour le beffroi d'Ypres; puis il va, l'année suivante, rejoindre le comte de Flandre à Valenciennes. Attaché comme maître de ses œuvres de taille et de peinture au duc de Berry, nous le voyons, en 1393, travailler pour ce prince à Mehun-sur-Yèvre. Enfin, Beauneveu était certainement mort en 1403, car l'inventaire de la bibliothèque de ce même duc de Berry dressé cette année-là le mentionne sous cette forme : «... feu maistre André Beaunepveu ».

On a de ce grand artiste des œuvres incontestables : en petit nombre il est vrai, car les seules peintures qui lui aient été attribuées sans soulever d'objections sont les figures alternées de prophètes et d'apôtres qu'on admire dans un très beau Psautier (1), exécuté pour le duc de Berry (2); mais ces vingt-quatre tableaux suffisent amplement pour assurre à leur auteur une des premières places dans l'histoire de l'art français. Beauneveu fut évidemment un novateur. On lui trouverait aisément des précurseurs pour la disposition de

(1) Bibl. nat., ms. fr. 13091 *(Cat. des P. F., 2e partie, n° 67)*.

(2) L'inventaire de la bibliothèque du duc de Berry, dressé en 1402, mentionne le volume en ces termes : « Item, un Psaultier escript en latin et en françoys très richement enluminé, où il a pluseurs ystoires au commencement de la main maistre André Beaunepveu. » — Les inventaires de 1413 et 1416 disent : «... de la main feu maistre André Beaunepveu. »

ses figures de prophètes et d'apôtres(1); mais il a des qualités très personnelles qui en font un isolé. La netteté de son dessin, sa peinture discrète, atténuée, ses chairs traitées presque en camaïeu ne se retrouvent, à ma connaissance, dans l'œuvre d'aucun autre miniaturiste de son temps. André Beauneveu semble avoir été un de ces artistes universels, comme la Renaissance italienne devait en offrir plus tard de si brillants exemples. Sculpteur et peintre de statues, il ne fut peut-être que par occasion peintre de manuscrits.

Il avait illustré en partie le *Psautier* du duc de Berry. On a conjecturé qu'il avait pu enluminer aussi un volume, aujourd'hui perdu, qui contenait la *Passion* en français et le livre *Cur Deus homo*. C'est encore grâce à un article de l'un des inventaires du duc de Berry que cette particularité nous est connue ; mais le texte de cet article (2) ne me paraît pas tout à fait concluant, et la mention : « ... qui fu de feu maistre André Beaunepveu », peut signifier, soit que le volume avait été offert par Beauneveu au duc de Berry, soit que celui-ci l'avait acquis de l'artiste ou de sa succession. Il me semble assez peu probable qu'en employant cette formule le rédacteur de l'inventaire ait voulu désigner le maître de Valenciennes comme l'auteur des illustrations. Rien ne prouve même que le livre ait été enluminé.

Un autre miniaturiste excellent, contemporain de Beauneveu, est Jacquemart de Hesdin, à qui des œuvres

(1) Les diverses figures des apôtres en tête des épîtres catholiques dans la *Bible de Jean de Papeleu*, datée de 1317 (auj. Bibl. de l'Arsenal, ms. n° 5059), rappellent par bien des côtés les peintures ou plus exactement la disposition des peintures d'André Beauneveu.

(2) « Item, un livre de lettre de court où est la Passion en françois et le livre *Cur Deus homo*, qui fu de feu maistre André Beaunepveu. » Inventaire du duc de Berry de 1403 (J. Guiffrey, *Inventaires de Jean duc de Berry*, t. II (1896), p. 119, art. 944).

d'enluminure ont pu être attribuées sans hésitation. Il était déjà au service du duc de Berry en 1384 (1), il vivait encore en 1413 (2) : c'est à peu près tout ce qu'on sait de lui quant à présent. On pensait naguère que Beauneveu et Jacquemart avaient pu collaborer ; le fait n'aurait en soi rien de surprenant : tous deux étaient évidemment des artistes hors ligne, tous deux ont travaillé pour le duc de Berry vers la même époque, bien que Jacquemart de Hesdin fût sans doute plus jeune que Beauneveu. Depuis, cette opinion semble avoir été abandonnée. En tout cas, dans les œuvres assez nombreuses de Jacquemart de Hesdin, on ne retrouve aucun des traits caractéristiques du peintre de Valenciennes. Celui-ci, je le répète, est tout à fait original : il ne rappelle ses prédécesseurs ni par son dessin, ni par son coloris. Quant à Jacquemart, j'estime qu'il se rattache directement à la vieille école parisienne d'enluminure, dont jusqu'à lui le plus illustre représentant avait été Jean Pucelle. Jacquemart de Hesdin avait encore avec ce dernier un autre trait de ressemblance. Selon toute probabilité il était, comme Pucelle, chef d'atelier. C'est la seule explication satisfaisante qu'on puisse donner du passage suivant de l'inventaire du duc de Berry dressé en 1413 : « .. unes très grans moult belles et riches Heures, très notablement enluminées et historiées de grans histoires *de la main Jaquemart de Hodin et autres ouvriers de Monseigneur...* » Si Jacquemart seul est nommé, c'est que les enlumineurs placés sous ses ordres n'ont sans doute aucune responsabilité. Le chef

(1) Voir : L. Delisle, *Le Cabinet des manuscrits*, t. 1er, p. 62, note 3.

(2) L'inventaire du duc de Berry dressé cette année-là mentionne Jacquemart de Hesdin sans faire précéder son nom du mot « feu », qui à la même date accompagne, comme on l'a vu, le nom de Beauneveu.

d'atelier a seul l'entreprise et la direction du travail. La personnalité des ouvriers qu'il emploie disparaît : c'est avec lui que traite le duc de Berry.

Il est fort probable que ce grand artiste était originaire de Hesdin ; mais, de quelque province qu'il soit venu, il est l'un des plus parisiens qui aient illustré des livres. En lui s'épanouit la tradition des vieux enlumineurs. Souvent il atteint à la perfection ; mais il est au seuil d'une renaissance, et il n'en sera pas touché. Les œuvres qui lui appartiennent certainement sont les *Grandes Heures* du duc de Berry (1) et les *Très belles Heures très richement enluminées* du même (2). Ce sont là des pages admirables. Comme dans la plupart des beaux manuscrits du moyen âge, on peut observer en ces deux livres d'Heures des inégalités d'exécution évidentes ; tous les tableaux n'y ont pas été peints par la même main. Les « autres ouvriers de Monseigneur », enlumineurs anonymes, y ont certainement travaillé sous la direction de Jacquemart de Hesdin.

Je ne sais auquel d'entre eux doivent être attribués les

(1) Bibl. nat., ms. lat. 919 (*Cat. des P. F., 2e partie, n° 68*). — Ce volume est ainsi décrit dans l'inventaire du duc de Berry de 1413 : « Item, unes très grans moult belles et riches Heures, très notablement enluminées et historiées de grans histoires de la main Jaquemart de Hodin et autres ouvriers de Monseigneur... » Voir : L. Delisle, *Le Cabinet des manuscrits*, t. 1er p. 63 ; — *Gazette des Beaux-Arts*, 2e période, XXIX (1884). p. 393-397 ; — R. de Lasteyrie, *Fondation Piot. Monuments et mémoires*, t. III, p. 71-119, *passim*.

(2) Bibl. roy. de Bruxelles, ms. n° 11060 (*Cat. des P. F., 2e partie, n° 70*). Ce volume est ainsi décrit dans l'inventaire du duc de Berry de 1402 : « Item, une très belles Heures très richement enluminées et ystoriées de la main Jaquemart de Odin... » — Voir : L. Delisle, *Mélanges de paléographie et de bibliographie*, p. 295-303 ; — *Gazette des Beaux-Arts*, 2e période, XXIX (1884), p. 400 ; — R. de Lasteyrie, *Fondation Piot. Monuments et mémoires*, t. III, p. 71-119, *passim*. — Le portrait du duc de Berry que renferme ce manuscrit est reproduit dans *Gazette des Beaux-Arts*, 2e période, XXXV (1887), p. 158.

encadrements; mais, quel qu'il soit, Jacquemart ou un autre, c'était un animalier de premier ordre. Les oiseaux notamment sont exécutés avec une perfection qui n'a jamais été, non pas surpassée, mais égalée. Il faudrait étudier le peintre d'oiseaux en ces deux œuvres. L'artiste affectionne surtout le chardonneret, le plus choyé des oiseaux de France au moyen âge, le plus brillant de toute la faune ornithologique de notre pays. C'est toujours au chardonneret qu'il donne intentionnellement la place d'honneur, comme s'il voulait en faire une sorte de signature.

Nous ignorons ce qu'étaient ces « autres ouvriers de Monseigneur », collaborateurs de Jacquemart de Hesdin. Est-ce parmi eux que se trouvaient divers artistes qui, vers la même époque, ont dû jouir d'une certaine réputation, puisqu'ils étaient admis à travailler pour Isabeau de Bavière ? Tel ce Geoffroi Chose, écrivain et enlumineur à Paris, qui, en 1397, fait des vignettes et des lettres d'or dans un livre d'Heures de la reine. Tel encore Robin de Fontaines, également écrivain et enlumineur à Paris, qui pour la même écrit et enlumine, en 1398, plusieurs petits livres et des Heures. Un autre enlumineur parisien, Jean de Jouy, travaille aussi pour Isabeau en 1399 : sur son ordre, il enlumine un livre d'Heures, fait deux histoires de blanc et de noir dans les vieilles Heures de la reine et vingt histoires dans les Heures neuves (1). A vrai dire, il me paraît assez peu probable qu'on doive comprendre parmi les ouvriers du duc de Berry ces enlumineurs parisiens. Ceux-ci sont vraisemblablement des sédentaires : les ouvriers du duc, au contraire, se déplacent et le suivent. Les

(1) Voir l'article de M. J. Guiffrey dans *Nouvelles archives de l'art français*, 1878, p. 208-210.

premiers sont rattachés à l'Université, ils forment à Paris une sorte de bourgeoisie artistique : les seconds semblent être des peintres de cour, comme on eût dit plus tard, changeant de lieu et de maître suivant les offres qui leur sont faites et les avantages qu'ils prévoient. — Au reste, on ne possède aucun manuscrit dans lequel on puisse reconnaître un de ceux qui ont été illustrés par Geoffroy Chose, Robin de Fontaines ou Jean de Jouy.

Nous sommes un peu plus heureux pour un autre enlumineur contemporain nommé Pierre Remiet. Cet artiste est peut-être le Perrin Remy mentionné plus haut dans les lettres de Charles V, du 5 novembre 1368. Ce qui est certain, c'est qu'en 1393 Pierre Remiet enlumina un manuscrit des *Pèlerinages* de Guillaume de Digulleville (1). Le volume fut achevé d'écrire le 29 avril 1393 par un copiste appelé Oudin de Carvanai (2). Celui-ci, suivant l'usage, laissa des places blanches pour l'illus-

(1) Bibl. nat., ms. fr. 823 *(Cat. des P. F., 2e partie, n° 76)*. — Cf. L. Delisle, *Le Cabinet des manuscrits*, t. Ier, p. 37.

(2) C'est vraisemblablement cet Oudin de Carvanai qui était enterré dans l'église Saint-Merry, à Paris, en une tombe dans le chœur devant l'autel, sur laquelle se lisait cette épitaphe : « Cy gist Oudart de Cavarnai *(sic)*, marchand et bourgeois de Paris, qui trépassa l'an de grâce mil quatre cent et douze, le vingt-sixième jour d'aoust, et Jeanne, femme de Oudart de Cavarnai, auparavant de Guillaume de La Déhors, fille de Henry Turpin, orfèvre et bourgeois de Paris, qui trépassa l'an de grâce mil quatre cent et dix-huit, le vingt-cinquième jour d'avril. » A côté était une autre tombe avec cette épitaphe : « Cy gist noble homme Jean de Cavarnai, écuyer et pannetier du roy notre sire Charles sixième, qui trépassa l'an de grâce mil CCCCXXV, le XV du mois de septembre. Dieu ait l'âme de luy. » (Épitaphier manuscrit de la Bibliothèque de l'Arsenal, n° 4619, fol. 47.) — On pourra s'étonner à bon droit de voir qualifier « marchand et bourgeois de Paris » un copiste de manuscrits ; mais Oudart ou Oudin de Carvanai ou Cavarnai, si c'est bien de lui qu'il s'agit ici, était probablement un libraire qui, comme la plupart de ses confrères, exécutait lui-même la copie de certains volumes.

tration du livre. Or, au folio 18vo, le texte comportait, non pas une miniature, mais une simple figure géométrique qu'Oudin de Carvanai se réservait d'exécuter lui-même. L'enlumineur non prévenu s'y serait certainement trompé; le copiste écrivit donc dans la marge, en face de la place restée blanche : « Remiet, ne faites rien cy, car je y ferai une figure qui y doit estre. » Oudin de Carvanai oublia, d'ailleurs, sa promesse et la place ne contient encore aujourd'hui aucune figure; mais l'avertissement du copiste à l'enlumineur nous a appris le nom de ce dernier. Si l'on en juge par la seule œuvre que nous connaissons de lui, Pierre Remiet n'était pas un artiste hors ligne; cependant il eut d'illustres clients: en 1396, il travaillait pour le frère du roi, Louis duc d'Orléans.

J'aurai plus loin l'occasion de parler d'une femme peintre qui eut vers le milieu du règne de Charles VI une véritable renommée. L'existence de cette artiste, qui s'appelait Anastaise, m'a été révélée par quelques lignes que lui a consacrées Christine de Pisan. L'enlumineuse Anastaise faisait payer fort cher ses ouvrages de peinture : Christine de Pisan, pour qui elle a travaillé, le constate, non sans une certaine amertume. Anastaise ne paraît pas avoir été une miniaturiste ordinaire; elle exécutait de préférence les encadrements ou les bordures de pages et les fonds des miniatures, ce qu'on nommait alors les « champaignes » des « ystoires ». Jusqu'à présent on n'avait point soupçonné Anastaise, bien que de son temps elle ait été, semble-t-il, assez connue à Paris. Beaucoup d'autres artistes sont évidemment dans le même cas, car les seuls noms qui aient échappé à l'oubli sont ceux des peintres ayant travaillé pour des princes dont les comptes ou les inventaires ont survécu.

Parmi ceux-ci l'une des premières places appartient aux trois frères enlumineurs : Pol, Jehannequin et Hermant. Moins parisiens que Jacquemart de Hesdin, Pol de Limbourg et ses frères sont plus modernes par leur art, bien qu'ils aient vécu à peu près à la même époque. On peut les considérer comme les premiers paysagistes, comme ceux qui ont laïcisé en quelque sorte l'art religieux. Ils ont osé, les premiers peut-être, transporter dans les livres d'Heures les paysages réels : jusque-là les campagnes, les « champaignes », servant de fond aux scènes bibliques étaient purement conventionnelles. Ils y ont peint des châteaux du pays de France, avec les arbres, les rivières, les champs ensemencés, les prairies qui les avoisinaient : à Paris, le Louvre avec un laboureur hersant, un semeur, des pies courant sur les sillons, un épouvantail armé d'un arc, le Palais de saint Louis et la Sainte-Chapelle avec des faucheurs et des faneuses, puis le Mont-Saint-Michel, les châteaux de Vincennes, de Poitiers, de Saumur, de Brosses en Berry, etc. Il est vrai qu'ils ont placé ces sites réalistes dans les illustrations du calendrier : et c'est bien là qu'à toutes les époques les enlumineurs se sont donné carrière, c'est là, et là seulement d'ordinaire, qu'il faut chercher les scènes de la vie réelle, les repas, les promenades, les travaux des champs.

Quoi qu'il en soit, les trois frères enlumineurs ont été des artistes incomparables. Attachés pendant longtemps au duc de Berry en qualité de peintres et de valets de chambre, ils en reçoivent des dons fréquemment ; eux-mêmes lui font aussi parfois des cadeaux. C'est Pol de Limbourg et ses frères qui ont enluminé les *Très riches Heures* du duc de Berry (1), ou du moins qui en ont

(1) Musée Condé, à Chantilly, n° 1284 *(Cat. des P. F., 2e partie, n° 72)*.

illustré la première partie. Au moment de la mort du duc, on en trouva plusieurs « cayers en une layette » (1). Dans ces « cayers », autant qu'on en peut juger, Pol et ses frères avaient déjà peint quarante-quatre grandes miniatures et vingt-sept petites. Plus tard, le volume passa entre les mains des ducs de Savoie, et c'est pendant qu'il se trouvait en la possession de Charles Ier que l'illustration en fut achevée, très probablement par Jean Colombe, de Bourges. Le duc d'Aumale a raconté comment il acquit ce pur chef-d'œuvre à Gênes, en 1856, pour la somme de 18.000 francs (2). C'est M. Léopold Delisle qui, le premier, signala, en 1884, cet inestimable volume et appela l'attention sur les merveilleuses peintures qu'il contient, les meilleures sans doute qui aient été exécutées au moyen âge (3). Depuis, la renommée en est devenue universelle parmi les amateurs d'art.

(A suivre.) HENRY MARTIN.

(1) « Item, en une layette plusieurs cayers d'unes très riches Heures, que faisoient Pol et ses frères, très richement historiez et enluminez. » *Inventaire du duc de Berry*, dressé en 1416.

(2) *Chantilly. Le Cabinet des livres. Manuscrits*, t. Ier (1900), p. 59-60.

(3) L. Delisle, *Les livres d'Heures du duc de Berry*, dans *Gazette des Beaux-Arts*, 2e période, XXIX (1884), p. 401-404.

LORÉDAN LARCHEY

(1831-1902)

ÉTUDE BIO-BIBLIOGRAPHIQUE

(Suite)

Si malaisé qu'il soit, à vingt ans, de se refuser — même en espérance — une « parcelle de génie », la sincérité de l'intérêt que nous sentions dans ces paroles était faite pour nous convaincre. Puis, il citait son propre exemple : « Dans ma jeunesse, disait-il, j'avais des dispositions pour les Arts. Ce fut mon père qui m'en détourna, et j'ai pensé, depuis, qu'il n'avait point eu tort ! »

Il nous traça, ensuite, le plan d'une revue uniquement consacrée à la publication de documents relatifs au XVIIIe et au XIXe siècles, dans le goût de ceux qu'il avait publiés naguère : « J'aurais quinze ans de moins, ajoutait-il, que je n'hésiterais pas à l'entreprendre, car l'heure est propice, mais, à mon âge, les mille soins qu'exige un périodique m'effraient ! Si vous vous laissez tenter, celui-ci ne vous donnera pas la gloire, assurément, mais le temps ne fera qu'en consacrer la valeur, et vous trouverez votre récompense dans la satisfaction des services qu'il rendra. Il faudrait, autant que possible, ne prendre que les relations dont les auteurs parlent « à la première personne ». Le *Je* donne de la couleur et de la confiance. Persuadez-vous, surtout, que la besogne n'est point d'ordre inférieur, puisqu'il s'agit

de la recherche de la vérité; que, d'ailleurs, les difficultés ne manqueront point, car il ne faut pas l'oublier, rien n'est aisé, dès qu'on met la plume à la main ! (1) »

Il nous tenait ce langage un matin, dans son appartement de la Bibliothèque de l'Arsenal. A peine achevait-il les derniers mots, que la porte s'ouvrait et livrait passage à un de ses vieux camarades, ancien collaborateur de la *Revue anecdotique*, qui avait acquis, avec le titre de baron, une grande notoriété comme journaliste, et... une suffisance en proportion.

La présentation faite, L. Larchey lui apprend que nous élaborons le plan d'une revue qui, par certains côtés, rappellera la *Revue anecdotique* : « Excellente idée, s'écrie le baron, idée d'autant meilleure qu'on peut, tout en étant un parfait imbécile, gâgner ainsi beaucoup d'argent ! »

Nous étions, grâce à Taschereau et à L. Larchey, en trop bonne compagnie pour que la première partie de la

(1) L. Larchey voulait qu'à la différence de la *Revue rétrospective* de Taschereau, celle-ci admît des extraits d'imprimés. Il alléguait, non sans raison, que des extraits bien choisis forment un ensemble curieux, et c'est pourquoi il nous conseilla le sous-titre : « *Recueil de pièces intéressantes et de citations curieuses* ». C'est aussi pourquoi les premiers numéros de la *Revue rétrospective* contiennent quelques documents qui ne sont point inédits.

Mais son ami Charles Mehl, ancien directeur du *Bibliographe alsacien*, homme de goût comme lui, nous fit observer d'abord que le public auquel notre recueil s'adressait préférait les documents *nouveaux* aux réimpressions; qu'il fallait user modérément de celles-ci, et en faire l'exception, non la règle. Après mûre réflexion, nous nous rangeâmes à son avis, et il fut décidé que, sauf exceptions, la *Revue* ne donnerait que de l'inédit.

Ch. Mehl ne s'est point borné à ce judicieux conseil. Il n'a cessé, jusqu'à sa mort, arrivée en 1896, de nous prêter l'appui de son expérience et de son savoir. Nous sommes heureux de rendre à sa mémoire l'hommage reconnaissant qui lui est dû.

phrase fût de nature à nous impressionner. Quant à la seconde, le temps n'a que trop prouvé son inexactitude, car, après vingt ans d'existence, la *Revue rétrospective* est encore loin de réaliser les bénéfices prédits !

L. Larchey nous avait, d'ailleurs, averti que la *Revue anecdotique*, quoique très lue, n'avait jamais compté qu'un nombre restreint de souscripteurs ; le chiffre qu'il nous cita alors est même, exactement, aujourd'hui, celui des abonnés de la *Revue rétrospective*. Notre recueil ne lui doit donc que des remerciements pour les encouragements qu'il n'a cessé de lui prodiguer jusqu'à sa dernière heure, pour les documents qu'il lui a fournis, pour les conseils, frappés au coin de l'expérience, qu'il ne lui a point marchandés !

Ce n'est pas tout, et nous ne saurions nous dispenser de donner ici une nouvelle preuve de la délicatesse de ses procédés : au moment où, venant de prendre sa retraite, il se disposait à partir pour la Provence, il avait fait transporter chez nous, sous un prétexte, une collection de brochures dont quelques-unes eussent atteint des prix élevés dans des enchères publiques. Nous comprîmes le mobile de son acte quand il nous eut engagé à mettre ces plaquettes en vente dans les bureaux de la *Revue*, pour couvrir une partie de nos frais, dont il se considérait comme responsable, parce qu'il avait conseillé la publication !

Le trait n'est-il point touchant?

Un sujet de travail dont nous lui devons l'indication est celui qui a pour titre *Un protégé de Bachaumont, correspondance inédite du marquis d'Eguilles*. On y voit l'auteur des *Mémoires secrets* procurer, en 1745, à un jeune homme auquel il s'intéresse, une mission secrète en Ecosse auprès du prince Edouard Stuart, lui continuer son appui après le désastre de Culloden et pen-

dant sa prison à Carlisle, enfin le soutenir, après son retour en France, contre l'ingratitude d'un ministre trop empressé à le désavouer. Nul doute qu'à la place de Bachaumont, L. Larchey n'eût agi comme lui : il nous en a donné des témoignages irrécusables !

Combien d'autres débutants ont bénéficié de la même obligeance, pour ne citer que Félix Platel, son collaborateur de la *Revue anecdotique*, devenu célèbre au *Figaro* sous le pseudonyme d'*Ignotus* ! Sur un feuillet de son premier ouvrage, les *Échos de Hombourg* (1), nous avons trouvé la note suivante de la main L. Larchey : « J'ai revu, blanchi et émondé sa copie. Je l'ai fait imprimer, et j'ai présenté pour lui la deuxième partie au *Figaro*. » D'après cette note, il semble bien que l'auteur des *Échos de Hombourg* lui dut son entrée au journal de Villemessant.

C'est encore lui qui a fourni à notre regretté confrère Albert Rouxel le sujet et les premiers matériaux de ses *Chroniques des Élections de l'Académie française*, ouvrage aussi indispensable aux écrivains préoccupés des annales de la docte compagnie, qu'à ses membres eux-mêmes.

Bien que fort occupé par ses travaux et par les services rendus à ses amis, il cultivait, à Paris, ses relations littéraires et mondaines. Aussi, après sa retraite en province, sa correspondance prit-elle des proportions considérables. Pour ne parler que de nous, c'est par centaines que nous comptons ses lettres depuis 1886, et M. le docteur Dorveaux, un de ses amis les plus chers, s'en est vu adresser autant. Combien d'autres en ont reçu qui seront, un jour, recherchées à cause de l'intérêt

(1) Les *Echos de Hombourg*, scènes de jeu, par Étienne Pall, (Félix Platel). Paris, Taride, 1856. In-12.

qu'elles offrent pour l'histoire littéraire de notre époque !

Levé dès l'aube, son premier soin était d'absorber une tasse de thé tirée d'une des petites théières en grès japonaises dont, en raison de leur extrême fragilité, il avait toujours soin de se procurer d'avance une provision. Ensuite, jusqu'à l'heure de l'ouverture de la Bibliothèque, il travaillait, écrivant sur des feuillets inégaux où les corrections étaient nombreuses : « Plus il y en a, nous disait-il, meilleure est la copie. Ne vous laissez point abuser par ceux qui vantent la facilité d'un auteur, sous prétexte que ses feuillets sont vierges de corrections ! Soyez sûr que la bonne prose ne s'écrit point au courant de la plume ! Ceux qui ne font point de ratures sont doués d'une faculté spéciale, celle de préparer, dans leur tête, des pages entières, qu'ils n'ont plus, ensuite, qu'à coucher sur le papier (1) ! »

Ces réflexions sur l'art d'écrire nous rappellent Balzac qui, toujours mécontent de lui, se corrigeait sans cesse et de telle manière que non seulement sa copie, mais encore ses épreuves, en devenaient parfois peu lisibles. Or, si Alfred de Musset était le poète favori de L. Larchey, Balzac était son romancier préféré ; il nous écrivit,

(1) Tels étaient Victor Hugo et Théophile Gautier. A propos de celui-ci, M. E. Capiomont, actuellement propriétaire de l'ancienne imprimerie Bourdier, où il travaillait déjà en 1863, a vu, à cette époque, Gautier écrire son *Capitaine Fracasse* de la manière suivante : une table garnie, selon son désir, d'une boîte de cigares, d'une rame de papier blanc, d'une plume et d'un encrier, était préparée, pour lui, dans un coin des bureaux. Gautier s'y asseyait, allumait un cigare et, tout en le fumant, en le mâchonnant, selon sa coutume, rédigeait sans faire une seule correction. Le lendemain, il revenait et continuait à écrire à partir de l'endroit où il en était resté la veille, sans relire ce qui précédait, et toujours sans ratures !

Eût-il pu agir ainsi, sans un texte composé d'avance dans sa tête ?

à son sujet, en 1891, la lettre suivante, trop intéressante pour ne point être reproduite in-extenso :

« En 1853, j'avais entrepris une table raisonnée des personnages de Balzac, avec Ernest Auger. J'avais fait toutes les fiches de la Comédie Humaine (Paris et Province). Auger s'était chargé du reste.

« Quand le travail fut fini, je l'offris à l'éditeur Dutacq, qui venait de publier les *Contes drôlatiques* illustrés par Doré. Dutacq ne daigna point me répondre, et, avec la résignation que j'ai toujours eue en pareille matière, je me dis que mon entreprise devait être une erreur, puisqu'on n'en voulait point.

« Mes fiches étaient grandes, faites sur un bon papier vergé. Je les coupai philosophiquement en deux pour faire les tables de mon *Aubrion*. Dernièrement, j'ai vu qu'on avait publié un répertoire du même genre (1) et cela m'a fait penser à celui qui avait été détruit. Il avait nécessité une seconde lecture de Balzac, et il en était résulté, pour moi, un respect infini de son œuvre.

« Rien ne fait juger l'ordonnance d'une grande publication comme ce travail de table. J'ai vu seulement alors qu'il n'y avait pas un double emploi, et que tous les personnages restaient bien *dans la ligne*, pour parler comme dans les ateliers. Depuis, j'ai bien défendu Balzac contre les reproches d'immoralité, de désillusion, multipliés par des gens qui ne l'ont jamais lu dans un ordre logique. Car le moyen de comprendre Rubempré (c'est-à-dire la grandeur et la chute du talent que le sens moral abandonne), si on ne commence pas son histoire avec *Les deux Poètes*, et si on ne le suit pas avec *Le grand Homme de Province*, *Splendeurs et Misères*, *Un Drame à la Conciergerie* (1) !

« Presque toujours on lit d'abord *Splendeurs*, à cause du mot *courtisanes*, et on n'y comprend rien. De même, acces-

(1) *Répertoire de la Comédie Humaine*, par Anatole Cerfbeer et Jules Christophe (1887).

(1) Il n'y a point de roman de Balzac intitulé *Un Drame à la Conciergerie*. Le vrai titre de celui-ci, qui forme la troisième partie de *Splendeurs et Misères des Courtisanes* est *Où mènent les mauvais chemins*. Il avait paru, en 1847, chez l'éditeur Souverain, sous le

soirement, *Le Père Goriot* (c'est-à-dire la bêtise de l'amour paternel), doit être lu comme préparation à Rubempré, si on veut avoir de Vautrin quelque idée. Mais les sots ne voient, dans Goriot, que Rastignac, dans lequel ils tiennent à reconnaître le « marlou » du grand monde, tandis qu'il n'est pas cela du tout. De Trailles, à la bonne heure ! Mais les moralistes ne le connaissent point et n'en parlent jamais.

« J'ai connu Gérard Séguin, qui a fait un des deux portraits de Balzac, celui de la robe de moine. Il disait toujours que Balzac l'avait considérablement agacé en parlant sans cesse de lui-même avec un trop vif sentiment de sa puissance. J'ai entendu répéter cela par d'autres, ce qui me fait penser que ce devait être vrai.

« Par le fait, il avait acquis le droit de parler de lui. Ce sentiment de sa valeur se retrouve exprimé très fièrement, si je ne me trompe, dans sa profession de foi de 1848.

« Pour en revenir au reproche d'immoralité adressé couramment à Balzac, j'ai toujours observé qu'il venait des gens les moins moraux. En comptant bien, on trouve aussi, chez lui, autant d'honnêtes gens que ce bas monde en possède, — je devrais dire « en possédait », car je crains que le chiffre n'ait baissé (1) ! »

Le sacrifice de la table de Balzac nous conduit à remarquer que L. Larchey n'a jamais négligé une occasion de joindre à ses publications des tables alphabétiques. Il eût souhaité que tous les auteurs en comprissent les avantages, non seulement pour le public,

titre d'*Un Drame dans les Prisons;* son premier chapitre est intitulé *La Conciergerie.*

La quatrième et dernière partie de *Splendeurs et Misères,* est *La dernière Incarnation de Vautrin.*

(1) « Il y a des pages bien curieuses sur les derniers jours de Balzac, dans les *Confessions* d'Arsène Houssaye (plus curieuse encore serait l'histoire de sa veuve !) Ce que dit Houssaye de son amertume doit être vrai : le journalisme (le mauvais), dévoilé par Balzac dans *Une Fille d'Ève* et dans *Le grand Homme de Province,* ne lui pardonna jamais. Je vois encore un feuilleton sur *Les Parents pauvres* (1847) commençant par ces mots : « *Assez de cautères, M. de Balzac!...* » *(Note de la lettre de L. Larchey).*

mais encore pour eux-mêmes, car on consulte plus volontiers et l'on cite plus facilement les ouvrages qui en sont pourvus.

Les livres « à tables » lui paraissaient être les premiers à introduire dans une bibliothèque historique privée, — à condition, naturellement, d'être intéressants ; — la composition d'une telle bibliothèque devant, selon lui, viser à la qualité plutôt qu'à la quantité, et comprendre surtout des livres de travail tels que dictionnaires, bibliographies, mémoires, correspondances. Hostile, ainsi qu'on l'a vu, au classement systématique dans les Bibliothèques publiques, il l'admettait chez les particuliers, où ce classement n'offre point les mêmes inconvénients.

Puisque nous parlons de *Souvenirs* historiques, rappelons qu'il a éloquemment plaidé leur cause, dans son Avant-propos de la *Bibliothèque des Mémoires du dix-neuvième siècle,* et conclu de la manière suivante : « Pour bien juger les *Mémoires*, il faut en avoir lu beaucoup ; pour en tirer un parti sérieux, il faut les avoir lus tous. » Ce « parti sérieux », est multiple : c'est d'abord, ainsi qu'il l'explique, la découverte de la vérité par la comparaison des pages relatives aux mêmes faits ; c'est, ensuite, la facilité d'en citer des passages, facilité trop souvent dédaignée, dans la fausse croyance que les dissertations sont plus propres que les extraits à tenir le lecteur en haleine. Erreur grande, rien, au contraire, n'imprimant plus de monotonie à un ouvrage et ne l'exposant plus aux caprices de la mode qu'un texte sans citations : « Ce qui s'use, en histoire, répétait-il, c'est la manière de l'interpréter ! »

Le remède est, heureusement, près du mal, et l'on doit d'autant moins hésiter à y recourir que, s'il y a du mérite à bien interpréter, il y en a tout autant à citer avec

mesure, tact et à propos, et que l'un n'a, d'ailleurs, jamais empêché de faire l'autre.

Pour sa part, il n'achetait guère que des livres trouvés sur le quai, dans les boîtes de dix à cinquante centimes : « C'est dans celles-là, et dans celles-là seulement, disait-il, que j'ai mis la main sur de bonnes choses, rentrant dans le cadre de mes travaux ! » Quant aux boîtes d'un prix supérieur ou sans prix marqué, il ne s'y arrêtait même point. Les premières lui avaient permis de réunir, à peu de frais, la collection de Mémoires du XIXe siècle dont il a donné des extraits dans *le Monde illustré*, et une collection de brochures plus précieuse encore peut-être, car on l'a dit avec raison : le livre reste, tandis que la brochure devient rapidement introuvable (1).

(A suivre) PAUL COTTIN.

(1) Il avait, notamment, commencé une série d' « *Attaques et défenses* », c'est-à-dire de brochures relatives à des polémiques de toute sorte, entre particuliers. Leur ensemble offrait un piquant intérêt.

DEUX LETTRES INÉDITES

D'ALFRED DE VIGNY

M. J.-L.-A. a, dans la dernière livraison du *Bulletin du Bibliophile*, manifesté le désir que la correspondance d'Alfred de Vigny fût, un jour, publiée, comme l'ont été celles de Balzac, Béranger, Flaubert, Victor Hugo, George Sand, Sainte-Beuve, etc.; nous ne pouvons que nous associer à ce vœu très légitime. L'appel de M. J.-L.-A. a, du reste, été entendu; car nous avons la bonne fortune d'imprimer aujourd'hui deux lettres inédites du célèbre auteur d'*Éloa*, lettres que veut bien nous communiquer notre très distingué collaborateur, M. le vicomte de Savigny de Moncorps, de la Société des Bibliophiles françois, qui a déjà donné à notre revue une intéressante étude sur Vigny. Ces deux lettres sont adressées à M. le comte de Moncorps (1).

13 mai 1855. Dim.

Je ne puis jamais voir votre carte ou vous porter la mienne sans une sorte d'impatience et de révolte contre la Providence qui finira par constituer un vrai péché mortel si je n'y mets ordre. Vous êtes toujours venu me voir, mon cher ami, pendant que j'étais à votre porte à l'heure où vous cherchiez sans doute si l'industrie

(1) M. le comte de Moncorps, grand'père de M. le vicomte de Savigny de Moncorps, avait été l'ami d'enfance d'Alfred de Vigny, son camarade à la pension Hix, son frère d'armes aux Compagnies rouges de la maison du Roi et ensuite au 5e régiment de la Garde royale à pied.

aura bientôt mis ses meubles dans les murailles inachevées. Nous continuerions ce *chassez-croisez* toute l'année si vous ne preniez avec moi la coutume de tous mes amis qui est de s'écrire deux jours à l'avance: je serai chez vous tel jour à deux heures après-midi, si l'on a quelque affaire on a le temps de répondre: non pas ce jour-là, mais le lendemain.

Je vais donc vous voir aujourd'hui, et ne vous trouverai pas. Vous recevrez ce billet par lequel je vous mets *aux arrêts* chez vous pour mardi 15 mai à cinq heures après midi. En sortant de l'Académie Française j'irai vous serrer la main: Si vous avez quelque engagement vous m'écrirez le jour qui sera le vôtre comme par exemple, mercredi, le lendemain. J'ai beaucoup à vous dire et à entendre de vous depuis tant d'années. Rien n'est perdu dans ma mémoire, mon ami, et si je vous ai épargné les banalités de condoléances vulgaires dont nous avons toujours fait peu de cas, croyez bien que j'ai senti et pensé souvent les peines sérieuses et les douloureuses idées qui devaient être en vous dans ces temps si rapprochés où je reçus de vous deux billets de deuil presqu'au même jour (1).

J'ai redouté pour vous aussi l'entourage révolutionnaire du Nivernais et je fus souvent sur le point de vous en écrire, arrêté justement par la crainte qu'une question jetée dans une lettre perdue ne devînt un danger pour vous dans ces temps de stupeur et presque de terreur déjà en 1849 (2).

Si vous êtes venu respirer et revoir vos amis, n'oubliez

(1) Ces deux billets faisaient part de la mort de Madame la comtesse de Moncorps et de Madame de Leyrac, sa fille.

(2) Allusion aux troubles sanglants du département de la Nièvre à Clamecy et Neuvy-sur-Loire.

pas qu'il n'y en a point qui vous soit et ne demeure le plus fraternel ami que vous puissiez avoir en ce monde.

ALFRED DE VIGNY.
6, rue des Écuries d'Artois.

6, rue des Écuries d'Artois.

Mon ami, je vous envoie un billet pour la séance de réception que vous voulez voir (1).

Si vous arrivez à midi et demi, vous serez assis au premier rang, en face des orateurs.

Comme je souffre beaucoup et ne peux pas me tenir debout, je n'assisterai pas à la séance.

Il n'y a rien au monde qui rende aimable et attentif comme l'insomnie.

Je vous envoie ceci *dès l'aurore* parce que j'ai pensé cette nuit que la poste était paresseuse et que vous n'auriez pas à temps ce billet.

Si vous avez d'autres projets, renvoyez-le moi vite.

On m'en demande et je refuse avec la plus grande cruauté.

Si vous étiez aimable vous viendriez de 3 heures et demie à 7 heures ou le soir de 9 heures à minuit me dire vos impressions de voyage à l'Académie française.

Tout à vous, de cœur, mon ami.
(de mon lit de blessé où je suis toujours fort intéressant).

ALFRED DE VIGNY.

2 avril 1856, mercredi.

(1) Réception de M. le duc de Broglie, qui remplaçait, à l'Académie française, M. le comte de Sainte-Aulaire. La réponse au discours du récipiendaire fut prononcée par M. Nisard.

BERNARD DE REQUELEYNE

BARON

DE

LONGEPIERRE

(1659-1721)

(*Fin*)

PIÈCES JUSTIFICATIVES

REGISTRES DE LA PAROISSE SAINT-MICHEL DE DIJON
(Archives de la Ville)

Hilaire Bernard fils de Maistre Michel Derequeleine conseiller du Roy et Maistre ordinaire en sa Chambre des Comptes à Dijon et dame Oudette Demouhy, fut baptisé le mardi dix-neufvième jour d'octobre 1659. Ses parrain et marraine Me Hilaire Bernard Demouhy conseiller du Roy et trésorier de France en la généralité de Bourgongne et Bresse, et Demoiselle Guyotte Comabelin femme de Me Benigne Demouhy baron de Longepierre.

Signatures : GUYOTTE COMABELIN ; — DEMOUHY ; — DEREQUELEYNE ; — J. GUILLEMINOT.

PAPIERS RELATIFS A LA TERRE ET SEIGNEURIE DE LONGEPIERRE
Depuis le 29 septembre 1651

1°. — **Compte que rend Jacques Roux marchand tant pour luy que pour Itasse Roux son frère et Lazare Mugnier aussi marchand, amodiataires de la terre et seigneurie de Longepierre à leurs Altesses Messeigneurs le duc d'Elbeuf prince d'Harcourt, Mademoiselle d'Elbeuf et à Monsieur le comte d'Harcourt seigneur du dict Longepierre, 1659.**

2°. — **Amodiation quittance du Sr de La Folye de Bellegarde amodiataire de Longepierre pendant les années 1646-1651.... Etc.**

Nombreuses pièces.

(Archives nationales, T. 199-29).

LETTRE DE Mr GARNIER, ARCHIVISTE DE LA COTE D'OR
Dijon, le 3 novembre 1875

MONSIEUR

J'ai vivement regretté qu'un malentendu m'ait privé du plaisir de vous faire les honneurs des Archives. Au moment ou vous en franchissiez le seuil, j'entrais à Gevrey chez .... espérant vous y trouver encore, pour vous apprendre le premier résultat de mes investigations.

L'inventaire de la Chambre des Comptes ne renfermait pas moins d'une centaine d'articles concernant les de Requeleyne et j'espérais bien y faire pour votre sujet de précieuses découvertes ; par malheur ceux relatifs à Longepierre se sont réduits aux trois dont voici le sommaire.

VI, 182. Lettres d'intermédiat du 3 avril 1699, en faveur de M. Bernard Hilaire de Requeleyne pour être payé des gages de l'office de conseiller maitre à la chambre des comptes dont était pourvu son frère Benigne de Requeleyne depuis le jour de son décès, jusqu'à celui de la vente qui en a été faite au sr Denisot.

X, 717, 1698, 1700. Reprise de fief et dénombrement de la baronnie de Longepierre par Hilaire Bernard de Requeleyne, frère et héritier présomptif de feu B. de R. conseiller maitre à la Chambre des C. de Dijon.

X. 777, 1721. Reprise de fief de la même baronnie par Marie-Elisabeth Raince veuve de H.-Bd de Requeleyne, chevalier, baron de Longepierre, seigneur de la Villeneuve, secrétaire des commandements de feu Mgr fils de France duc de Berry ; à elle échue suivant son contrat de mariage reçu Carnot et Verani notaires à Paris le 24 novembre 1703, par lequel les dits sieur et dame de Longepierre se sont faits donation entre vifs universelle et réciproque.

Elisabeth Raince mourut le 3 novembre 1721.

Cette pénurie de renseignements n'a rien qui étonne quand on sait que Longepierre quitta sa ville natale de très bonne heure pour se fixer à Paris où il passa toute son existence. C'est donc là seulement qu'il vous sera possible de recueillir des nouveaux renseignements.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments bien dévoués.

GARNIER.

ÉTAT GÉNÉRAL DES OFFICIERS DE LA MAISON DE MONSEIGNEUR FILS DE FRANCE DUC DE BERRY

pour jouir des privilèges des Commensaux et estre payés de leurs gages. (*Année 1714*)

Premier aumônier : Dominique Barnabé de Turgot évêque de Seez	2.000	livres
Confesseur : Le R. P. De La Rue, jésuite	2.000	»
Maître de la Chapelle de Musique : Abbé de La Vieuxville	900	»
Aumônier ordinaire : J.-B. de Corioles	700	»
1er Gentilhomme de la chambre : P.-H. de Beauvilliers duc de Saint-Aignan	6.000	»
Id : Marquis de Béthune	6.000	»
1er Chambellan ordinaire : Le Sr Louis de La Haye de Riou	2.300	»
Gentishommes ordinaires : le Sr J. de La Vergne	1.000	»
« : Le Sr Fr. Creuze de Rénusson	1.000	»
« : Le Sr P.-J. de Riberolles	1.000	»
« : Le Sr Bénigne Lucot du Tillot	1.000	»
Conseil, etc. : Le Sr Louis Le Goux de La Berchère comte de La Rochepot	8.000	»
Secrétaires des Commandements, Maison et Finances et Secrétaires du Cabinet : Le Sr Romain duc de Mongelas	2.400	»
« id. : *Le Sr Hilaire Bernard de Requelegne de Longepierre*	2.400	»
Capitaine des gardes du corps : Le Sr Barthélemy de Roye de La Rochefoucauld	6.000	»
« id. : Le Sr comte de Clermont	6.000	»
Capitaine des Levrettes : Le Sr de Sainte-Colombe	1.200	»
Etc. etc.		

Extrait : *Archives nationales*, Z. 1a 523.

1703. — Extraits copiés sur le contrat de mariage de Longepierre, *en l'étude de Maître Demont, notaire, 8, Place de la Concorde.*

« ... Furent présens messire Hilaire Bernard de Requeleyne baron de Longepierre seigneur de la Villeneuve demeurant faubourg St Honnoré parroisse de la Madelaine d'une part, et demoiselle Marie Élisabeth Raince fille majeure demeurant rue de Tournon paroisse de Saint Sulpice... lesquelles parties en la présence de leurs *(un mot peu lisible)* parens et amis scavoir de la part du dit seigneur de Longepierre futur époux, très haut et puissant et très excellent prince Monseigneur Philippe de Bourbon duc d'Orléans, de Chartres, de Valois et de Montpensier, de très haute et excellente princesse Marie-Françoise de Bourbon duchesse d'Orléans son épouse, de très haut et puissant et très excellent prince Louis duc de Bourbon, grand maréchal de la maison du Roy, gouverneur pour le Roy de la province de Bourgogne et Bresse, et de très haute et très puissante princesse Louise-Françoise Duchesse de Bourbon son épouse, et de très haute et très puissante princesse Louise Benedicte de Bourbon duchesse du Mayne.

De très haut et très puissant prince Louis Auguste de Bourbon légitimé de France prince souverain de Dombes duc du Maine et d'Aumalle grand m[l] de l'artillerie de France, Mess[re] Charles de Requeleyne prieur de Frolois cousin germain du dit futur époux et de très haut et très puissant seigneur Mgr Anne Jules de Noailles pair et maréchal de France commandeur des ordres du Roy, capitaine des gardes du Corps du Roy, gouverneur du Roussillon, de très haut et très puissant seig[r] Adrien Maurice de Noailles comte d'Ayen, et de très haute et puissante dame Françoise Charlotte Amable d'Aubigné comtesse d'Ayen son épouse, et de M[de] de Noailles marquise de La Vallière et de Mre Roger de Gondrin Mis de Termes, et de demoiselle Le Nain et de M[re] de La Marche conseiller du Roy, amis.

Et de la part de la d[elle] future épouse, Jacques Charles de Brisacier abbé de Flabemont son cousin, de Mre Louis Tibierge abbé d'Andres amy, etc... »

(Suit le contrat de mariage rédigé sous le régime de la communauté de bien, chacun des époux apportant ce qui lui appartient dont le détail) : Longepierre apportait :

« La terre, seigneurie et baronnie de Longepierre située en Bourgogne, consistante en un chateau bien baty et bien meublé, jardin, haute, basse et moyenne justice, sur le village et parroisse de Longepierre, celuy de la paroisse de Villeneuvé, celuy de Chilley, celuy de Terrans, Chambigon et Rochedry, le tout affermé six mil sept cents livres par an, à Claude et Pierre Faudot, etc... par bail passé pardevant Putin notaire du Roy à Pierre le 2 janvier 1699. — La

terre de Villeneuve affermée deux mil cent livres par an à Benigne et Jean Chamaillet. — Une rente viagère de sept cent soixante douze livres quatorze sols constituée par M. Fijan prestre docteur de Sorbonne conseiller du Roy au Parlement de Dijon moyennant dix-sept mil livres de principal au profit de Messire de Requeleyne de Longepierre aussi conseiller du Roy en son conseil ordinaire en sa chambre des comptes de Bourgogne et Bresse, par contrat pardevant Drouault notaire à Dijon le 23 janvier 1686. — Cent soixante quinze livres de rente, soit moitié de trois cent cinquante livres de rente au principal de sept mil livres deus par monsieur le marquis de Tiange... suivent plusieurs petites rentes, et la somme de trente mil livres de meubles.

État des Biens appartenant à la demoiselle Marie Élisabeth Raince, fille majeure.

1° Cinq mil neuf cent quarante sept livres de rente en seize parts constituées sur les aydes et gabelles par messire le prevost des Marchands... appartenant à la d^lle^ demoiselle Raince comme seule et unique héritière de deffunt Simon Raince secrétaire du Roy son père : (suit le détail).

La 1re de cent cinquante livres de rente au principal de trois mil livres constituée par contrat passé pardevant Me Filloque et son confrère notaires le 24 janvier 1681 au profit de la ditte d^elle^ Raince ci : 3000. — La 2e de quatre cent cinq livres de rente au principal de 8100 livres, etc. — La 3e de deux cent livres de rente au principal de 4000 livres constitués au dit s^r^ Raince comme tuteur et ayant la garde noble de la ditte demoiselle sa nièce par contrat etc. — La 4e de deux cent livres de rente au principal de 4000 livres constitués au profit de Nicolas Raince frère du dit Simon Raince par contrat, etc. — La 5e de huit cent douze livres de rente au principal de 16240 livres, etc., etc., etc... (onze numéros).

En deniers comptant 29000 livres. — En vaisselle platte et montée la quantité de cent dix sept marcs et demy, soit 3877 livres : — un fil de perles rondes, une croix de diamants, une boucle de ceinture garnie de diamants, deux montres dont une à pendule et répétition, etc. le tout estimé 2000 livres.

En meubles, une grande tenture de verdure de Flandres en plusieurs pièces, chaises, miroirs, tableaux, une armoire, etc... estimés 3700 livres.

Détail des meubles qui sont au Château de Longepierre :

Assiettes d'étain, poissonnières en cuivre, un lit à la duchesse d'étoffe de soye bordée d'argent, deux lits à housse de point d'Angleterre, une tapisserie de cuir doré, deux lits de repos garnis de

velours et de point à la mosaïque, douze fauteuils idem, quatre pièces de tapisserie, etc, etc...

Meubles qui sont à Paris (Logement de Longepierre au faubourg Saint-Honoré).

Une tenture de tapisserie d'Auvergne de six pièces dans l'antichambre, une autre tenture de tapisserie aussy d'Auvergne,
Une pendule à boete d'écaille et les pommes d'or,
Trois pièces de tapisserie de Flandres, de verdure,
Une autre pendule à boete d'écaille,
Quatre autres pièces de tapisseries d'Auvergne.
Quelques pièces de Bergame rouge en façon de point d'Angleterre,
Quelques pièces de Bergame bleue,
Un tour de lit de tapisserie doublé de couverture jaune.
Un tour de lit de serge,
Deux grands miroirs à bordure de glace,
Autres miroirs...,
Douze cent volumes de livres qui sont en deux tablettes du grand cabinet et dans douze tablettes garnies de drap vert à clouds d'or avec des rideaux d'étoffe de la même couleur, et tous ces livres vallant sept à huit mille livres...,
Quatre-vingt-dix-huit tableaux tant grands que petits compris dix-sept portraits avec leurs bordures dorées,
Une douzaine de tasses de porcelaine fine,
Soixante morceaux de porcelaine de Hollande,
Huit chaises de point d'Angleterre bleu montés sur des bois dorés et noir,
Cinq fauteuils de point à la turque,
Six chaises avec des housses de serge de feuille morte,
Douze chaises de point d'Angleterre dans l'antichambre,
Quinze figures de plastre peint en bronze,
Un bureau d'ébeine et de cuivre,
Un bureau de bois de violette,
Quatre douzaines d'assiettes d'estain fin,
Vingt-quatre plats d'estain fin,
Un carosse et deux chevaux noirs avec leurs harnois et couvertures,
Une cassette,
Cinq pots de porcelaine à mettre des fleurs ; etc.,

(Stipulations particulières du Contrat).

Des Rentes de la ditte demoiselle sont employées à l'acquittement de quelques dettes du dit sieur futur époux. En ce cas le dit futur époux sera tenu par les quittances...

En faveur du dit mariage et pour l'estime particulière que les dits sieur et demoiselle futurs époux ont l'un pour l'autre, ils se sont fait

par le présent contrat donnation universelle et entre vifs et réciproque à l'un et à l'autre pour le survivant de leurs propriété et jouissance de tous leurs meubles et immeubles.

Ont signé le 24 novembre 1703 :

De Requeleyne Longepierre
Marie-Élisabet Raince
Philippe d'Orléans
Marie-Françoise de Bourbon
Louis de Bourbon
Louise-Françoise de Bourbon
Termes de Gondrin, Louise Benedicte de Bourbon
Le Nain, Louis-Auguste de Bourbon
De Requeleyne P. de Frolois, Louise-Adélaïde de Damas
Tiange Sforsse
de Brisacier, Le maréchal de Noailles, Le comte d'Ayen
Tibierge, M. Picard, La comtesse d'Ayen
La Marche, La marquise de La Vallière
Verani, Carnot

Lettre a M. de Voltaire sur la nouvelle tragédie d'Œdipe, (par H.-B. de Longepierre.) Paris, Ch. Guillaume, 1719. — In-8, de 36 pages.

Cette lettre critique est attribuée par Beuchot à Louis Racine tandis que Barbier et avec lui Quérard dans le Dictionnaire des Anonymes, *la donnent à Longepierre.*

(Extrait)

« M...., j'attendois avec impatience votre nouvelle tragédie, vous « me la faisiez espérer depuis longtemps ; je l'ai enfin reçue avec vos « sçavantes lettres. Nos beaux esprits n'étoient pas moins impatiens « que moi de voir cette pièce. Ils sçavent quel bruit elle a fait à « Paris, où comme vous le dites fort bien, *tout est mode.* Aussi les « ai-je vu accourir chez moi à *longs flots* pour en entendre la lec- « ture. Les provinciaux sont de tout temps curieux imitateurs, ou « plutôt singes de la Cour et de Paris en ce qui s'appelle *mode.* « Ainsi je me préparois à recueillir leurs applaudissements pour vous « en faire part sur le champ. Mais j'ai été bien surpris d'entendre « des critiques même assez sensées, contre un ouvrage *tant à la* « *mode.*

« Je pense comme vous, Monsieur : *Rien n'est si dangereux que de* « *se faire connoître par les talens de l'esprit.* Je ne puis, je l'avoue, « m'empêcher de craindre pour *le peu de célébrité que cette pièce* « *vous a donnée ;* et je trouve que vous avez raison de ne vous point

« prévaloir d'un succès peut-être passager. Peut-être en effet le « public, *sans avoir attendu quelques mois*, est-il déjà étonné de « s'ennuyer à la première lecture de ce même ouvrage qui lui a arra- « ché des larmes dans la représentation. En tout cas, vous n'êtes « point le premier malheureux, et il y a apparence que vous ne « serez pas le dernier. Cette disgrâce est assez ordinaire aux poè- « tes, c'est pourquoi Despréaux leur donne cet avis.

« Ne vous enyvrez point des éloges flatteurs...., etc., Cependant il « seroit assez bizarre qu'au sujet de votre *Œdipe*, Paris suivit à son « tour la mode de la province, mais après tout nos provinciaux ne « laissent pas d'avoir du bon sens. Ils prétendent que les disserta- « tions de vos trois lettres que vous voulez faire passer comme les « doutes d'un jeune homme qui cherche à s'éclairer, ne peuvent être « regardées que comme les décisions d'un critique très orgueilleux, « qu'en avouant que *la décision ne convient ni à votre âge, ni à « votre peu de génie*, vous prononcez en Maître et en Maître qui se « croit assez éclairé pour oser traiter d'extravagant un Poëte qui, « selon vous, a surpris l'admiration, non pas d'un siècle comme vous « le dites, mais de plus de vingt siècles ; que vous parlez de votre « pièce, plus pour en excuser les défauts que pour les avouer ; que « vous vous faites beaucoup plus de grâce qu'à Sophocle et à Cor- « neille ; et qu'enfin l'amour-propre qui vous empêche d'appercevoir « tous vos défauts, vous porte à parler de ces deux grands hommes, « avec très peu de retenue, malgré le respect que vous dites avoir « pour l'antiquité de l'un et pour le mérite de l'autre..... »

ARREST DU CONSEIL D'ESTAT DU ROY DU 30 DÉCEMBRE 1721

Qui ordonne que la Dame de Longepierre sera tenue de fournir au fermier une déclaration des immeubles à elle échus, en vertu de la donnation du feu sieur de Longepierre son mary, et justifier de leur valeur par titres, et d'en payer le centième, ensemble les quatre sols pour livre, quoique la donnation ait esté faite avant l'Edit de 1703, qui établit le droit de centième denier.

EXTRAIT DES REGISTRES DU CONSEIL D'ÉTAT

Veu au conseil d'Estat du Roy, les requestes respectives présentées par Marie-Élisabeth Raince veuve d'Hilaire Bernard de Requeleine baron de Longepierre, seigneur de la Villeneuve et autres lieux d'une part, et Charles Cordier chargé de la Régie des Fermes générales unies de Sa Majesté, d'autre ; contenant, sçavoir celle de la dite Veuve ; que le 24 novembre 1703, ledit sieur de Longepierre a passé contrat de mariage avec elle, par lequel ils se sont fait donnation entre vifs et universelle de tous leurs biens, sous la réserve de la part du sieur de Longepierre, d'une somme de vingt mille livres

dont il pourrait disposer, ce qu'il a fait ; que ce contrat de mariage a été insinué le 4 février 1704, et l'on n'a point payé le centième denier, parce qu'il n'y avoit pas lieu, le contrat de mariage estant antérieur à l'édit qui n'est du mois de décembre 1703. Il n'a point été insinué en Bourgogne où les terres de Longepierre et de la Villeneuve à lui appartenant sont scituées ; il est décédé le 30 mars 1721, la suppliante ayant quatre mois après le déceds....., etc. Fait au Conseil d'État du Roy tenu à Paris le trentième jour de décembre 1721. — Collationné.

Signé : De Laistre.

(Pièce In-4 de 4 pages : Collection de M. le Bon Roger Portalis.)

Bon Roger Portalis.

LES DE THOU

ET LEUR

CÉLÈBRE BIBLIOTHÈQUE

1573 - 1680 - 1789

(D'après des documents inédits).

(Fin)

V

LES NOTES ET LES PRÉFACES

A la vérité, il n'y a pas une grande différence, pour le sens, entre les huit premiers livres de la traduction de l'abbé Prevost et ceux de Desfontaines. Le style de l'une n'est pas non plus sensiblement supérieur à celui de l'autre ; ce qui n'a pas lieu de surprendre si, comme le dit Barbier (1), l'abbé Desfontaines s'est approprié le travail de Prevost (2).

Mais alors que Desfontaines donne au plus une

(1) « L'abbé Desfontaines adopta pour l'édition de Paris la traduction du premier volume fait par l'abbé Prevost. » Barbier, *Dict. des anonymes*, t. 11, col. 837. Mais voir *supra*, p. 488, note 1. Desfontaines toutefois était coutûmier du fait, notamment à l'égard du de Thou de l'abbé Prevost. Voir *Le Pour et le Contre*, t. V, p. 24, et la table au tome X, p. 308.

(2) Nous avons vu *(supra*, chap. IV, p. 491) que Prevost a travaillé au dernier volume de la traduction dite de Normandie, et que, notamment, le livre CXXXI[e] est son œuvre.

soixantaine de notes très brèves, empruntées à Buckley, auxquelles il en a ajouté plusieurs de sa propre main et qui sont parfois inexactes (1), on trouve dans le tome 1er de Prevost sept cents annotations, la plupart très étendues et constituant une série de véritables gloses, aussi utiles qu'érudites (2).

Ses détracteurs se sont plu à médire de ces notes ; mais c'est parce qu'ils ne voulaient ou ne pouvaient se livrer à un travail aussi considérable pour la traduction qu'ils étaient occupés non tant à faire qu'à revoir ou arranger. Quant à Prevost, ce n'est pas sans esprit qu'il avoue « connaître les obligations d'un commentateur qui ne cherche point à grossir son ouvrage par une montre d'érudition hors d'œuvre, et qui serait fâché de se mettre en butte aux traits de l'ingénieux Mathanasius (3). » Et pour établir le bien fondé de cet appareil de notes, il montre que son dessein se réduisait à trois choses :

Découvrir autant que cela lui était possible les principes et les ressorts obscurs ou incertains des événements ; vérifier exactement chaque fait historique ; recueillir les circonstances considérables qui peuvent servir à leur entier éclaircissement, soit qu'elles soient échappées à M. de Thou, soit qu'il n'ait pas dépendu de lui d'en être informé, parce qu'il

(1) Par exemple, t. I, p. 69, note 2 de son édition : « Le premier voyage de Colomb aux Isles Occidentales fut en 1494 ou 1497 selon d'autres. » Ces deux dates sont également erronées. Colomb découvrit le nouveau monde dans la nuit du 11 au 12 octobre 1492.

(2) Ajoutons que ces notes sont à leur tour confirmées par une masse de références aux auteurs sur lesquels le commentateur s'appuie. Celles-ci forment une autre série, placée tout-à-fait au bas des pages, et différentes des autorités citées par de Thou. Les citations de ce dernier ne figurent qu'en bloc, à la fin du sommaire de chaque livre.

(3) Allusion au fameux *Chef-d'œuvre d'un inconnu*, de Thémiseul de Saint-Hyacinthe.

manquait d'un grand nombre de pièces qui n'ont été publiées qu'après sa mort, ou qui ne sont pas même encore sorties de l'obscurité du cabinet, ou enfin dont il n'entendait pas le langage (1).

Nous nous sommes attardés à cette explication parce qu'il était nécessaire de montrer que Prevost n'a pas fait œuvre de traducteur seulement, mais aussi d'historien, voire même en maint endroit, d'historien critique et philosophe.

Par ailleurs, dans les travaux de ce genre, il n'y a guère de limite aux notes utiles ; mais dans un cas, tout au moins, Prevost nous semble avoir dépassé les bornes. C'est quand, par exemple, pour compléter le récit que fait de Thou de l'importante bataille de Muscleborough (1547), la dernière qui ait été livrée entre l'Angleterre et l'Ecosse, et amena dans la suite la réunion définitive des deux royaumes, il intercale entre les livres III et IV, le long récit que John Hayward (2) donne de cet événement. Cette relation, assurément bien traduite de l'anglais n'en occupe pas moins seize pages compactes dans la traduction de Prevost.

Par contre, il eut pu sans inconvénient annoter certains passages importants. Pour ne citer qu'un ou deux exemples, lui, qui montra toujours une prédilection marquée à l'égard de l'histoire maritime, n'aurait pas

(1) Bon nombre d'annotations de Prevost ont pour base des textes anglais, allemands et espagnols qui n'avaient pas encore été traduits, Nous avons déjà rapporté qu'outre le français et le latin, il savait quatre langues. Quant à de Thou, dans sa lettre à Lingelsheim du 13 mars 1605, il manifeste de l'inquiétude à cet égard par la phrase : « Je suis persuadé qu'il m'est échappé bien des fautes dans les affaires d'Allemagne, de Hongrie et des pays les plus septentrionaux, parce que je n'en étais pas instruit particulièrement. »

(2) *The Life and Reigne of King Edward the sixth ;* London, 1636.

dû traduire sans les commenter ou les rectifier, ces lignes du grand historien :

Cette année 1492 n'est pas moins célèbre par les navigations de Christophe Colomb, et par la découverte d'un nouveau monde dans l'Océan atlantique, dont il ouvrit pour la première fois le chemin aux Espagnols. Il n'est pas le seul néanmoins à qui l'on doive en attribuer la gloire ; car, de l'aveu même des Espagnols, un de nos Flamans (1) nommé Betancour découvrit 68 ans avant le voyage de Colomb les îles qu'on appelle aujourd'hui *les Açores*... Ce fut lui qui répandit après son retour les premières connaissances qu'on ait eues en Europe du continent qui s'étend à l'occident de ces îles (2).

Toujours et partout l'amour-propre national : la plaie de l'histoire !

Les îles dont parle de Thou ne sont pas les Açores, mais les Canaries ; celles-ci ne fûrent pas découvertes par Bethencourt, mais dès la seconde moitié du XIIIe siècle par le Génois Lancelot Maloisel ; ce ne fut pas non plus 68 ans mais 90 avant le voyage de Colomb que Bethencourt y aborda. Enfin, l'assertion de De Thou : *atque inde reversum de continenti quae illis occidentem versus prætenditur, famam sparsisse* (3), est absolument erronée.

Mieux informé, Prevost n'eut probablement pas manqué non plus de réfuter la légende que renferme ce passage de son auteur :

En 1550, l'Angleterre fut violemment affligée d'une maladie contagieuse... On lui donna le nom de *Sueur Angloise*, du

(1) « M. de Thou l'appelle *Belga* ou par erreur, ou parce qu'il étoit *Caletus*, du pays de Caux, autrefois partie de la Gaule Belgique. » Note de Desfontaines.

(2) Tome I, p. 21 de Prevost, et p. 10 de Desfontaines.

(3) Voir *infra*, p. 5, la traduction de ce passage par Prevost.

lieu où elle avoit commencé à paraître, de même qu'Hippocrate appelle la lèpre le *Mal Phénicien*, et que la vérole, qui a commencé à Naples de notre tems après l'expédition des François, a été nommée le *Mal François*; quoiqu'on dût l'appeller avec plus de raison le *Mal Indien*, puisqu'il paroît certain par le témoignage même des écrivains espagnols, que ce sont leurs compatriotes qui l'ont apporté des Indes (1).

On possède en originaux authentiques plusieurs documents dont il suffira de citer un seul pour détruire toutes ces allégations. C'est une ordonnance royale du *25 mars 1493* relative aux maladies contagieuses. Elle commence en ces termes :

Combien que *par cy-devant* ait été publié, crié et ordonné à son de trompe et cry public par les carrefours de Paris, à ce que aucun n'en put prétendre cause d'ignorance, que tous malades de la grosse vérole résidassent incontinent hors de la ville, et s'en allassent les estrangers ès lieux dont ils sont natifs, et les autres résidassent hors ladite ville, sur peine de la hart; néantmoins lesdits malades, en comtempnant lesdits cris, sont retournés de toutes parts et conversent parmi la ville avec les personnes saines, qui est chose dangereuse pour le peuple et la seigneurie qui à présent est à Paris.

L'on enjoint *de rechef*, de par le Roy et mondit sieur le prevost de Paris, à tous lesdits malades de ladicte maladie. tant hommes que femmes, que incontinent après ce présent cry ils vuident et se départent de ladicte ville et faubourgs de Paris (2).

(1) Page 563. Le lecteur n'ignore pas que le nouveau monde fut longtemps appelé *les Indes*, *les grandes Indes*, *les Indes occidentales*, de la croyance que le pays découvert par Christophe Colomb était la côte ouest de l'Asie. C'est même encore aujourd'hui la désignation quasi officielle en Espagne : *las Indias* ; comme, pour les Anglais et les Américains, les Antilles sont toujours *the West Indies*.

(2) *Ordonnances des rois de France de la troisième race ;* Paris, 1840, in-fol., t. XX, p. 436-37. On possède plusieurs documents qui corroborent cette ordonnance ; par exemple, le *Cri touchant les vérolés et les immondices*, publié à son de trompe, le 14 juin 1493 ;

Aux termes mêmes de l'ordonnance, la maladie sévissait donc en France *dès avant 1493*. D'autre part, Colomb ne revint en Espagne de son premier voyage de découverte que le 15 mars (1) de cette année. Conséquemment, ce ne sont pas ses compagnons qui apportèrent la syphilis en Europe. Enfin, l'invasion du royaume de Naples par les Français eut lieu en 1494, et les soldats espagnols, prétendus compagnons de Colomb, qu'on accuse d'avoir introduit la maladie en Italie, n'y vinrent qu'avec Gonsalve de Cordoue, au printemps de 1495.

Maintenant, voici la genèse de cette légende qui ne date guère que de 1519.

Le point de départ fut la publication à Augsbourg, le 15 décembre 1518, d'un petit traité du docteur Léonard Schmauss intitulé : *Lucubratiuncula de morbo Gallico et cura eius noviter reperta, cum ligno Indico* (2), dans lequel ce médecin célèbre préconisait comme panacée pour la syphilis le bois de gaïac. L'arbre qui le produit étant originaire des Antilles, on tira de ce fait la conclusion que la maladie syphilitique n'avait pas d'autre origine ; — en vertu de la croyance, alors généralement répandue, que la nature place toujours le remède près du mal.

Puis vint Ulrich de Hutten qui, dans son traité *de*

Isambert, t. XI, p. 213. L'arrêt du Parlement daté du 6 mars 1496[5, vise aussi les « mallades de certaine malladie contagieuse nommée la grosse vérolle qui *depuis deux ans en ça* a eu grand cours en ce royaume [de France] ». Félibien, *Histoire de la ville de Paris* ; édit. de D. Lobineau ; t. IV, p. 613.

Pour de plus amples détails, voir l'excellent petit livre intitulé *Le Mal français à l'époque de l'expédition de Charles VIII en Italie d'après les documents originaux*, par Hesnaut [Louis Thuasne]. Paris, 1886, in-12.

(1) Voir notre *Christophe Colomb*. t, 1, p. 416.

(2) *Bibliotheca Americana Vetustissima ; Addit.*, n° 55, p. 71.

Guaiacum medicina, imprimé à Mayence en 1519, prétendit, avant tout autre, que la syphilis se manifesta en Europe, *d'abord à Naples*, en 1494, lors de l'arrivée des troupes de Charles VIII.

De Thou, il est vrai, invoque le témoignage des écrivains espagnols eux-mêmes que ce sont leurs compatriotes qui auraient importé d'Amérique la maladie syphilitique. En effet, Oviedo, lui le premier parmi les auteurs castillans, l'affirme ; mais il n'avança cette opinion qu'à dater de 1526 (1), en l'agrémentant à son tour un peu plus tard de la preuve tirée des prétendues vertus curatives du gaïac, substance indigène des Antilles, « parce que, dit-il, la clémence divine est si grande qu'elle place les remèdes près du mal (2) ».

C'est aussi ce que rapporte Las Casas dans son *Apologética historia*, écrite seulement après 1547. A l'instar d'Oviedo, il dérive l'origine de ce mal à Hispaniola du fait providentiel que le bois de gaïac provient de cette île. C'est comme si l'on voulait prétendre que la fièvre quarte n'existait pas en Europe avant la découverte du Pérou ; pour la raison que c'est le pays d'où nous tirons le quinquina !

Il n'en est pas moins vrai que la syphilis existait de

(1) *Sumario de la natural y general istoria de las Indias que escribio Gonçalo Fernandez de Oviedo. Toledo à XV dias del mes de Hebrero, de M.D. XXVI años.* In-folio ; cap. LXXVII, p. 41.

(2) « Y que esto sea assi la verdad... con que espeçialmente esta terrible enfermedad de las bu[b]as mejor que con ninguna otra mediçina se cura é guaresçe ; porque es tanta la clemençia divina, que adonde quiera que permite por nuestras culpas nuestros trabajos, allé à par dellos quiere que estén los remedios con su misericordia. » *La Historia general de las Indias.* Sevilla, 1535, in-folio, lib. II, cap. XIV.

toute antiquité (1), non seulement aux Antilles, ainsi que le dit le bon évêque (2), mais en Europe, et, ce semble, dans le monde entier (3). Ce mal toutefois revêtit à la fin du XVe siècle, en Italie et ailleurs, un tel caractère d'exaspération qu'on crût y voir l'apparition d'une maladie nouvelle.

***

La préface de l'abbé Prevost ne renferme que des remarques préliminaires, comme chacun de ses dix volumes devaient en contenir sous forme d'introduction spéciale. Il se réservait pour une *Préface générale ;* travail considérable qui sous sa plume serait devenue le complément de l'histoire de De Thou. Prevost se proposait même d'ajouter un septième livre à l'autobiographie du grand historien; dans lequel aurait été éclairci, avec le secours des documents qu'il avait rassemblés, tout ce qui concerne cet ouvrage et la fortune de son œuvre. Malgré les lettres de Buckley au Dr Mead, cette étude serait encore utile aujourd'hui. Nous y verrions, notamment, les raisons qui ont fait retrancher nombre d'importants passages, restitués par Prevost (avant Thomas Carte et Buckley) et dont la suppression « n'était point honorable pour ceux qui l'ont faite ou qui ont exigé qu'elle se fit. »

Prevost vise ici les omissions dans le texte des *His-*

(1) « Y bien parece tambien, pues la divina Providencia le proveyô de su propria medicina, que es el arbol del guayacan. » *Historia de las Indias escrita por fray Bartolomé de Las Casas ;* Madrid, 1876, t. V, p. 349.

(2) « Yo hice algunas veces diligencia en preguntar à los indios desta Isla [Hispaniola] si era en ella muy antiguo este mal, y respondian que si àntes que los cristianos à ella viniesen sin haber de su origen memoria. » Las Casas, *ubi supra.*

(3) Hensler. *Geschichte der Lustseuche, die zu Ende des XV jahrhunderts in Europa ausbrach ;* Altona, 1783, in-8.

toriæ imprimées à Genève et que Pierre Dupuy et Nicolas Rigault auraient faites « suivant l'intention de De Thou. » Celui-ci dans son testament se contente d'ordonner que la copie de son Histoire prête à être imprimée, leur soit remise, et il les « charge d'exécuter son intention en se servant à cet effet des conseils des frères de Sainte-Marthe qui, par leurs soins et leur exactitude, lui ont été d'un grand secours dans la composition de l'ouvrage entier. »

Il faut croire que Dupuy et Rigault ne firent que suivre les recommandations verbales des Sainte-Marthe.

Mais on ne comprend pas pourquoi plusieurs passages supprimés, notamment ceux qui concernent le rôle de la religion en Espagne et en France, ainsi que les phrases indignées sur les Borgia, n'aient pas été bâtonnés dans le manuscrit autographe de De Thou déposé à la Bibliothèque du roi par Pierre Dupuy lui-même (1).

Prevost devait aussi, dans des appendices, discuter les sources, en particulier celles provenant de l'étranger, et de la sorte « établir par des preuves certaines le caractère de chaque historien, ainsi que le degré de foi qu'il mérite, et tracer le portrait véridique des principaux personnages que M. de Thou introduit en scène. »

Il se serait encore trouvé sur son terrain dans les considérations générales, appuyées de preuves nouvelles, qui devaient compléter sa tâche. A cet égard, nous regrettons de ne pouvoir citer entièrement ce que l'abbé Prevost écrit quand l'ordonnance de sa préface l'amène à décrire la lutte de l'Espagne, de la France et de la papauté pour la suprématie politique de l'Europe, au

(1) Mss. lat. 5977-5980, et pour le manuscrit des frères de Sainte-Marthe, 16920-16925.

milieu du XVIe siècle. Le lecteur en trouvera ici du moins la conclusion :

S'il y a quelque chose d'incompréhensible dans le gouvernement de la Providence divine, c'est qu'elle souffre fort souvent, qu'au mépris de tout ce qu'il y a de saint et de respectable, les passions les plus déréglées se couvrent du masque de la religion et du devoir pour aller à leur but. Quelque corrompus que soient la plupart des hommes, ils n'approuvent point ce désordre lorsqu'il leur arrive de le découvrir dans les conditions communes ; ils le détestent même, sous le nom odieux d'hypocrisie. Mais le charme de la grandeur les aveugle en faveur des rois et des princes; et ce qu'ils regardent comme un vice détestable dans un autre rang, ils l'admirent sur le trône et l'honorent du nom de Politique. Sous ce beau titre, non-seulement les flateurs de Paul III, mais ceux de l'empereur Charles et du roi Henri, ont trouvé dans la conduite de ces trois princes de quoi les immortaliser par leurs éloges : mais qui voudra juger d'eux sur d'autres règles, n'approuvera dans toutes leurs démarches qu'un dessein formé de tromper le ciel et les hommes, sans aucun égard pour la justice et la religion, dans le tems même qu'ils affectoient, pour déguiser des intentions rarement innocentes, de préférer la religion et la justice à tout le reste. Renversement étrange, quand on considère que les rois, selon la pensée d'un ancien, étant soumis à Dieu comme immédiatement, sont en quelque sorte plus obligés que le commun des hommes à le respecter et à le craindre.

Avec cette belle page où éclatent de nobles sentiments inspirés par le grand historien que fut de Thou, nous terminons le présent travail.

HENRY HARRISSE.

FIN

ERRATA

PREMIÈRE PARTIE

Pages

467, note 4, lire : *Correspond. de Peiresc.*
653, — 1, — : *Supra*, p. 581, note 2.
657, ligne 24, — : abbé commendataire.

SECONDE PARTIE

Pages

12, ligne 17, lire : (1).
—, — 21, — : *viro.*
19, — 17-18, supprimer : collection Dutuit.
20, — 26, lire : *in margine.*
74, note 1, — : p. 84, note 2.
82, — 2, — : Sangain.
88, — 1, — : chap. 1, p. 466.
106, ligne 15, — : dernier (au lieu de : premier).
262, — 15, — : ajouter : (2).
332, note 1, lire : 1620 (au lieu de : 1720).
338, ligne 1, — : interprétations.
399, — 1, — : imprimées.

Les renvois à des appendices se rapportent aux pièces judiciaires et documents qui seront publiés *in-extenso* dans la troisième partie de l'ouvrage intitulé : *Les de Thou, leur bibliothèque et les traductions françaises de l' « Historia sui temporis du président de Thou »*, 1 vol. in-8, avec planches, lequel paraîtra prochainement à la librairie Henri Leclerc.

BIBLIOGRAPHIE

DE QUELQUES

ALMANACHS ILLUSTRÉS

DES XVIIIe ET XIXe SIÈCLES

(suite)

---

200 — LE FIDÈLE BERGER. Almanach chantant pour la présente année. || *Paris, Au Temple du Plaisir.*

1833. In-32.

Titre avec une petite vignette : un chien dans un médaillon encadré, Cette vignette est reproduite à la fin d'une « Chanson Bachique ».

Publication de colportage, sans pagination, composée de chansons, pour la plupart, terminées par des culs-de-lampe.

La dernière page, comprenant « Les Bergers sont des Loups » et « Le cas embarrassant », est la même que la dernière page de « Elvire ou la Bouquetière de Bruxelles » *(voir n° précédent).*

Frontispice colorié avec cette légende :

Bacchus sur son Tonneau.

Calendrier de 1833.

201 — SOUVENIR ET ESPÉRANCE ou le Passé, le Présent et l'Avenir, Tablettes d'un Bon Français. *et à la dernière page :* || *Pintard Jeune, Editeur. Paris.—Rue Saint-Jacques,* 30.

1833. In-18 d'une feuille.

Ce petit almanach, ou plutôt « Souvenir », titre qu'il porte du reste sur le premier feuillet, n'est qu'une sorte de propagande légitimiste pour le Comte de Chambord. Il contient 24 pages de texte composé de poésies sur l'exilé de Frohsdorf, avec des petites vignettes lithographiques.

Le titre possède aussi une lithographie : une croix de pierre entourée de fleurs.

Les poésies portent ces titres :

Ce que j'aime. — La Naissance. — Le Départ. — L'Espérance et le Souvenir. — L'Exilé. — Ils se relèveront. — .... L'Invocation à « Saint Henri, patron du pauvre exilé ! »

Après la page 24 viennent immédiatement les : Petites Tablettes pour chaque jour de la semaine.

[B. Nat. Ye 35·725]

202 — LE CHANSONNIER DES DESSERTS. Choix de Chansons de Table.. || *A Paris, chez Delarue, Libraire, quai des Augustins,* N° 11. *A Lille, chez Castiaux, Libraire. Lille. — Imprimerie de Blocquel.*

1834. In-32.

Publication de colportage, sans pagination.
Frontispice sur bois colorié, représentant deux couples à table, dans un jardin ; au-dessus d'eux planent deux anges dans des nuages ; comme légende : *Les Gastronomes à l'ouvrage.*
Le frontispice, le titre, ainsi que le texte sont encadrés.
Annuaire de 1834.

203 — LE CHANSONNIER DES PASTOURELLES GALANTES, Recueil de Rondes à danser et autres. || *A Paris, chez Delarue Libraire, Quai des Augustins,* N° 15.

1834. Petit In-18.

Almanach de colportage de 128 pages avec table.
Frontispice sur bois, colorié à la façon d'Epinal, avec cette légende :

Le Brigand. Il est près de vous.... c'est l'Amour.

La couverture de l'almanach porte d'un côté le titre imprimé et de l'autre la reproduction du frontispice, avec sa légende, imprimé en noir.
Annuaire de 1834.

204 — GRÉGOIRE EN BON (sic) HUMEUR. Almanach chantant pour la présente année. || *Paris, au Palais Royal et chez les Marchands de Nouveautés.*

1837. In-32.

Titre avec une vignette.
Almanach de colportage, non paginé, avec un Frontispice, lithographie coloriée.
Calendrier pour 1837.

205 — LES DÉLICES DE GRÉGOIRE, Almanach chantant pour

la présente année. || *Paris, au Palais Royal et chez les Marchands de Nouveautés.*

1838. In-32.

Titre avec une vignette semblable à celle de « *Grégoire en bon humeur* » *(nº 204)*.
Publication de colportage, sans pagination, composée de chansons.
Frontispice, lithographie coloriée : jardinier offrant un pot de fleurs à une femme.
Calendrier pour 1838.

206 — LES FINESSES DE L'AMOUR, Recueil de Chansons Badines. || *A Paris, chez Delarue, Libraire, Quai des Augustins* Nº 15.

1831. In-32.

Publication de colportage de 64 pages de texte.
Frontispice colorié, représentant trois couples dansant.
Sur le verso du faux-titre on lit : Ce Chansonnier se vend à Lille chez Castiaux, et chez les principaux Libraires de la France et de la Belgique.
Annuaire pour 1838.

207 — MANUEL DU CHANSONNIER DE LA BONNE COMPAGNIE, Recueil de Nocturnes, Romances, Duo, Ariettes des Opéras nouveaux, Chansonnettes, etc., etc. || *Paris, Chez Delarue, Libraire, Quai des Augustins,* Nº 11 ; *Lille. -- Chez Bloquel-Castiaux.*

1838. Petit In-18.

256 pages avec la table.
Frontispice gravé au pointillé, signé *F. Massard Del., Duthé sc.*, représentant une jeune fille faisant des armes avec un amour. *(Cette gravure est reproduite de la première gravure de l'Almanach : « Le Petit Glaneur Lirique, chez Le Fuel, 1814 ». (voir plus haut, nº 97).*
La couverture verte de ce chansonnier a le titre d'un côté, et de l'autre une lithographie.
Annuaire pour 1838.

208 — LE CHANSONNIER DES VRAIS AMIS, Recueil des plus jolies Romances, Duo, Couplets, Ariettes des Opéra (*sic*) et autres Chansons choisies. Enrichi d'airs notés. || *A Paris, chez Delarue, Libraire, quai des Augustins, n.* 11.

1840. Petit In-18

Au verso du titre intérieur on lit : Ce chansonnier se trouve à Lille, chez Blocquel-Castiaux, Parvilliez-Rouselle, Vanackere fils, Imprimeurs-Libraires. Lille. — Imprimerie de Vanackere.

ouverture avec titre imprimé d'un côté, et sur l'autre la repro-tion en noir du frontispice, sans la légende.
hansonnier de 159 pages de texte avec la table.
eux figures sur bois : l'une, en noir, collée au verso de la couver-e et reproduisant « l'Amour militaire » *(page 27)* avec ce atrain :

Cependant sa tournure unique
Fit souscrire à ce qu'il vouloit,
On l'engagea dans la musique
Pour y jouer du flageolet. (1)

a seconde figure, servant de frontispice, est coloriée et porte cette ende :

n léger bruit vient me distraire.

ix airs notés.
alendrier de 1840.

09 — LE PETIT CHANSONNIER Dédié aux Messieurs pour la uvelle Année. || *A Paris, au Temple d'Appolon (sic).*

1840. In-32.

lmanach de colportage sans pagination.
rontispice lithographié sans légende.
alendrier de 1840.

) Ce quatrain a été déjà reproduit avec la gravure dans la douzième tie de l'ouvrage « Les Muses Galantes », (voir plus haut, n° 66).

10 — LES PLAISIRS DES JEUNES PASTOURELLES, Almanach antant pour la présente année. || *Paris, chez Delarue, Librai-des Augustins*, N° 11.

1840. In-32.

u verso du titre on lit : Ce Chansonnier se trouve à Lille, chez cquel-Castiaux. Parvillez-Rouselle. Vanackere fils. Imprimeurs-raires. Lille. — Imprimerie de Blocquel-Castiaux.
lmanach de colportage sans pagination.
rontispice colorié, façon image d'Epinal, avec cette légende :

eureux l'amant qui sur son sein, voit reposer si douce amie !...

alendrier pour 1840.

11 — LE POÈTE DE L'ENFANCE. 1840. || *Paris, Marcilly Rue Jacques*, N° 10.

1840. In-128.

lmanach minuscule avec un titre en lettres gravées.
ix petites figures, sans légendes, se rapportant aux chansons :

Le Ruisseau. — 2. *La Fête d'une Mère.* — 3. *Le jour de l'an.* — 4. *L'Enfant et oupie.* — 5. *Le Roi de la fève.* — 6. *La Prudence.*

alendrier de 1840.

212 — OSCAR et MALVINA. || *à Paris. Chez Marcily, Rue St-Jacques* N° 10.

1841. In-32.

Titre en lettres gravées, avec sujet.
Ouvrage divisé en deux parties : la première, de 36 pages, de chansons avec les gravures (de l'Imprimerie de Debussecher) et la seconde, de 24 pages, de chansons encadrées (Imprimerie de Lebègue, rue des Noyers).
Six gravures, non signées et sans légendes mais correspondant aux chansons :

1. *Zulica.* — 2. *Ganzule et Zélinde.* — 3. *Oscar et Malvina.* — 4. *Léandre à Héro.* — 5. *Sapho à Phaon.* — 6. *Algard et Anissa.*

Calendrier de 1841 se dépliant.

213 — LE SAV'TIER EN RIBOTTE, ou le Contentement de la Vie. Dédié aux Estaminets. || *A Paris, au Temple de la Gaîté.*

1842. In-32.

Titre encadré d'une dentelle.
Publication de colportage, sans pagination, composée de chansons et ornée d'un Frontispice colorié et de six mauvaises lithographies en noir, sans légendes.
Calendrier de 1842.

(j'ai eu entre les mains le même almanach, avec texte semblable et le calendrier de 1841, mais n'ayant que le frontispice).

214 — LE BOUDOIR DE VÉNUS. Almanach pour la présente année. || *Paris, Chez tous les Marchands de Nouveautés.*

1843. In-32.

Titre avec une vignette : lyre, flute de Pan et tambour de basque.
Publication de colportage, sans pagination, composée de chansonnettes et poésies.
Frontispice colorié avec cette légende : *Le chant d'amour.*
Calendrier de 1843.

215 — LA BOUQUETIÈRE DE PASSY. Almanaeh pour la présente année. || *Paris, Chez tous les Marchands de Nouveautés.*

1845. In-32.

Titre avec une vignette : un bouquet de fleurs.

Petit almanach de colportage, sans pagination, composé de chansons et de romances, avec un Frontispice.
Calendrier pour 1845, sur deux colonnes.

216 — PETIT ALMANACH DES VOLEURS A l'usage de tout le Monde. Contenant les moyens de se mettre en garde contre les filous et suivi d'un dictionnaire d'Argot. 1846. || *Paris, Chez tous les Libraires, Au Dépôt, 33, des Gravilliers.*

1846. Petit In-18.

Almanach composé de 256 pages de texte.
Un avertissement dit : « l'auteur de ce petit livre, ayant pour but de faciliter à tous ceux dans les mains de qui il tombera, les moyens utiles pour se prémunir contre les ruses des filous, a cru devoir donner ici sommairement le détail des différentes espèces de vol qui se pratiquent journellement dans la capitale. »
Cette première partie comprend 100 pages.
Le dictionnaire d'argot commence (sans titre) page 101.
Calendrier de 1846.

(Communiqué par Mr H. Lemaistre.)

217 — LE CHANSONNIER DE GRACES ou Souvenir du Nouvel an || *Paris, Au Temple de la Gaîté.*

1848. In-32.

Simple souvenir, sans pagination, composé de chansonnettes, romances, rondes et poésies, avec une couverture sur laquelle est imprimé le titre suivant, en lettres dorées avec ornements dorés aux angles de la feuille : *Souvenir du Nouvel An Dédié à Messieurs les Habitués.*
Frontispice colorié représentant une salle de restaurant avec des dineurs, et comme légende : *Le souhait de la nouvelle année.*
Calendrier de 1848.

(A suivre). F. MEUNIÉ.

CHRONIQUE

Le centenaire de Sainte-Beuve. — Le *Journal des Débats* a institué un comité pour commémorer le centenaire de Sainte-Beuve ; ce comité a décidé la publication d'un *Livre d'or* consacré à la mémoire de l'illustre critique, et l'apposition d'un médaillon commémoratif, — œuvre du maître médailleur Vernier, — sur la maison natale à Boulogne-sur-Mer. Une réduction de ce médaillon sera faite sous forme de *plaquette artistique*, frappée à la Monnaie.

Le prix du *Livre d'or* (in-4, papier ordinaire) est fixé à DIX FRANCS (net) et à VINGT FRANCS (net) pour les six cents premiers exemplaires (en grand papier, numérotés à la machine, avec le nom imprimé du souscripteur).

Le prix de la *plaquette* est fixé à DIX FRANCS (exemplaires en argent sur demande, à TRENTE FRANCS). Ces prix seront élevés après le 23 décembre prochain.

Ceux de nos lecteurs qui désireraient collaborer à cet hommage littéraire et artistique en l'honneur d'un des plus glorieux écrivains du dix-neuvième siècle peuvent adresser leurs souscription au *Journal des débats*.

L'Antiquité de Saintes et Barbezieus. — Élie Vinet, le grand érudit du XVIe siècle, n'a pas encore eu son biographe ; en attendant, M. Ernest Labadie, bordelais, vient de publier une *Étude bibliographique sur les éditions de Saintes et Barbezieus*, de cet auteur, originaire de la Saintonge et bordelais d'adoption. Notre collaborateur qui, tout récemment, donnait ici même un intéressant travail sur les Mazarinades, a décrit, avec beaucoup de soin, les trois éditions suivantes : *Saintes et Barbezieus*. A Bovrdeavs, chez la vefve de Morpain (1568), *L'Antiqvité de Saintes*. A Bovrdeavs, par Pierre de Ladème, 1571, et *L'Antiqvité de Saintes et Barbezievs*. A Bourdeavs, par S. Millanges, imprimeur ordinaire du Roi M. D. LXXXIIII. La description de ces trois volumes rares est accompagnée de la reproduction en fac-similé de leurs titres et de commentaires érudits. L'auteur de cette plaquette se propose, si « Dieu nous donne vie et loisir », comme s'exprime Vinet, de publier ultérieurement un travail analogue sur les éditions de *L'Antiquité de Bordeaux*, ce dont les bibliophiles lui sauront un très grand gré.

Répertoire de la Gazette de France. — Nous avons, à plusieurs reprises, entretenu nos lecteurs du *Répertoire historique et biographique de la Gazette de France depuis l'origine jusqu'à la Révolution* (1631-1790), dressé par M. le marquis de Granges de Surgères. Signalons aujourd'hui l'apparition, à la librairie Henri Leclerc, du tome III de cette importante publication. Ce volume va des noms Laage à Puzols ; le quatrième et dernier tome est actuellement sous presse.

Reliure. — M. Paul Gruel, fils de Léon Gruel, l'éminent relieur d'art, relieur de talent lui-même, vient de publier, à l'usage des Cours professionnels de dessin et de dorure sur cuir du Syndicat patronal de la reliure et de la brochure, un petit travail intitulé : *Le Croquis-Calque adapté à l'étude des différents styles de reliure* (Paris, Henri Leclerc, 1904, petit in-8°). L'auteur y expose, très succinctement, mais très clairement, la manière de combiner et de disposer les fers qu'un élève-relieur a sous la main ; il examine tour à tour l'outillage comprenant les filets et les fers, appelés communément : *fers XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles* et indique la manière de les utiliser. A l'appui de ses conseils, M. Paul Gruel a donné des facsimilés de ces différents fers et filets, soit dans le texte, soit sur des planches séparées.

Les élèves-relieurs ne seront pas seuls à bénéficier de cet excellent travail ; bien des bibliophiles pourront aussi en faire leur profit.

Letellier auteur dramatique forain. — M. Maurice Henriet a fait à ses collègues de la Société historique et archéologique de Château-Thierry, une très intéressante conférence sur un auteur dramatique forain, Letellier, originaire de cette ville. Publiée d'abord dans le *Bulletin* de la Société, la conférence de M. Henriet vient d'être tirée à part, à un petit nombre d'exemplaires ; nous nous empressons de signaler ce travail aux amis du théâtre et de l'histoire littéraire.

REVUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

— Prosper MÉRIMÉE. — Colomba. Soixante-trois compositions originales de Daniel Vierge, gravées sur bois par Noel et Paillard. Préface de Maurice Tourneux. *Paris, librairie L. Conquet, L. Carteret et Cie, successeurs, 5, rue Drouot*, 5, 1904, gr. in-8 de 1 f. blanc, 3 ff. VIII-298 pp.

Ce beau et bon livre que vient de publier M. Léopold Carteret évoque, dès le premier abord, un funèbre souvenir. Les remarquables illustrations dont il est orné ne sont-elles pas l'œuvre dernière d'un artiste, original entre tous, que la mort a prématurément fauché, Daniel Vierge? Frappé d'hémiplégie, il y a un certain nombre d'années déjà, l'artiste avait su triompher de cette terrible atteinte et il avait victorieusement repris en main le crayon et le pinceau. L'art a perdu en lui un de ses plus fidèles enfants, et les bibliophiles un de leurs illustrateurs préférés. Et, quand on tourne les feuillets de cette admirable *Colomba* qu'il a, presque à chaque page, enrichie de ses compositions, un sentiment de tristesse vous saisit invinciblement. La nouvelle édition donnée par le successeur de Conquet sera donc doublement précieuse aux amateurs, puisqu'au souvenir qu'elle rappelle et fait vivre, elle joint le charme d'une œuvre intéressante et belle.

Colomba, depuis son apparition en 1840, a été maintes et maintes fois réimprimée, mais en éditions vulgaires ; et c'est la première fois qu'elle apparait à la vitrine des libraires, solidement illustrée et sous forme de livre de grand luxe. Aussi bien devons-nous savoir gré à M. Carteret d'avoir fait entrer ce chef-d'œuvre de Mérimée dans sa collection, déjà considérable, et qui en compte tant d'autres de Nodier, de Balzac, de Gautier et de Musset.

Le sympathique éditeur de la rue Drouot n'a pas eu recours, pour établir son livre, à toutes les recherches de modernité que l'on

s'efforce de mettre à la mode aujourd'hui ; il l'a fait simple et, par cela même, il l'a fait beau. Un excellent texte, excellemment illustré, imprimé sur papier de choix avec des caractères élégants, très correctement mis en pages, que peut-on donc exiger de plus ? Et quand, par dessus le marché, le livre est présenté par un préfacier tel que Maurice Tourneux, on peut dire qu'il réunit absolument toutes les qualités désirables.

Je serais incomplet si je ne disais quelques mots de la préface si curieuse et si documentée qu'a écrite le savant bibliographe, fervent « Mériméiste » comme on sait. En ces huit pages, trop vite lues, que de faits assemblés, que d'anecdotes, que de citations bien appropriées ! à les lire on a appris quelque chose et dame ! on n'est plus guère habitué à rencontrer aujourd'hui en ces préliminaires qu'un verbiage un peu vide et qu'une phraséologie plus ou moins redondante. M. Maurice Tourneux expose, avec citations à l'appui, la genèse de *Colomba*, il en donne aussi, en quelques lignes, une bibliographie sommaire et signale, en passant, les différences de texte qui existent entre le texte primitif, publié dans la *Revue des Deux Mondes*, et celui des éditions de 1841, de 1842 et de 1850. En 1850, en effet, Mérimée « pris de nouveaux scrupules, écrit M. Tourneux, revisa cette seconde version et y modifia quelques mots. Cette particularité, jusqu'ici inconnue, n'a pas échappé à M. L. Carteret ; grâce à lui, une collation minutieuse a définitivement fixé la rédaction à laquelle l'auteur s'était arrêté en dernier lieu, et elle doit être désormais considérée comme la seule qui puisse être suivie dans des réimpressions ultérieures. »

Les admirateurs de Mérimée ont attendu longtemps une belle édition illustrée de *Colomba* ; ils l'ont aujourd'hui et n'ont pas perdu pour attendre.

GEORGES VICAIRE.

LIVRES NOUVEAUX

Réimpressions de livres anciens, Bibliographie, Autographes, Manuscrits, Imprimerie, Reliure, Blason, Généalogie, Chroniques, Ex-libris, etc.

— Étude bibliographique sur les éditions de Saintes et Barbezieux, d'Elie Vinet, saintongeois (Bourdeaus, 1578, 1571 et 1584), par Ernest LABADIE, bordelais. *La Rochelle, imprimerie Noël Texier*, in-8.

Extrait de la Revue de Saintonge (sept. 1904). Tiré à 50 ex.

— Manuel de l'amateur de livres du XIXe siècle, 1801-1893. Éditions originales. — Ouvrages et périodiques illustrés. — Romantiques. — Réimpressions critiques de texte anciens ou classiques. — Bibliothèques et collections diverses. — Publications des Sociétés de bibliophiles de Paris et des départements. — Curiosités bibliographiques, etc., etc. par Georges VICAIRE, avec une préface de Maurice TOURNEUX. Ouvrage honoré d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. XVe fascicule. *Paris, A. Roquette*, in-8.

Parmi les principaux articles que contient ce fascicule, qui termine le tome V, nous citerons : MONNIER (Henry), MONSELET (Charles), MONTAIGLON (A. de), MONTAIGNE, MONTALEMBERT (Cte de), MONTÉGUT (Emile), MONTEIL (A.-A.), MONTESQUIEU (B[on] de), MONTESQUIOU-FEZENSAC (Cte Robert de), MONTIFAUD (Marc de), MONTORGUEIL (Georges), MONTROSIER (Eugène), MONVAL (Georges), *Morale en action (La) des fables de la Fontaine*, MORÉAS (Jean), MOREAU (Hégésippe), MOREL-FATIO (Alfred), MOREL-VINDÉ (de), MORIN (Louis), MORNY (Duc de), MOURAVIT (Gustave), MOUTON (EUGÈNE), *Moyen âge (Le) et la Renaissance*, MULLER (Eugène), MUNTZ (Eugène), MURGER (Henry), MUSŒUS, *Muse (La) française*. MUSÉE, *Musée de la Caricature*, *Musée de la Révolution*, *Musée français*, *Musée Philippon*, MUSSET (Alfred et Paul de) etc., etc.

Tiré à 1000 exemplaires sur papier vélin (10 fr. le fascicule) et à 50 exemplaires sur papier vergé de Hollande (20 fr. le fascicule), tous numérotés à la presse.

— Le Croquis-Calque adapté à l'étude des différents styles de reliure, par P. GRUEL, relieur, à l'usage des cours professionnels de dessin et de dorure sur cuir du Syndicat patronal de la reliure et de la brochure. *Paris, Henri Leclerc*, in-8°.

Publications diverses

— G. Capon et R. Yve-Plessis. — Paris galant au dix-huitième siècle. Les Théâtres clandestins. Ouvrage orné de 8 planches. *Paris, Plessis,* in-8.

Tiré à 530 ex. numérotés, savoir : nos 1 à 10, sur papier du Japon *(épuisés)* ; nos 11 à 30, sur pap. de Hollande (25 fr.) et nos 31 à 500, sur « vellum antique » (15 fr.).

— Ferdinand Brunetière, de l'Académie française. — Sur les chemins de la croyance, Première étape : L'utilisation du positivisme. *Paris, Perrin et Cie*,, in-16 (3 fr. 50).

— Maurice Henriet. — Letellier auteur dramatique et forain. Extrait du Bulletin de la Société historique et archéologique de Château-Thierry. *Château-Thierry, Imprimerie moderne,* in-8.

— Paul Audebert. — Rochambeau en Amérique (D'après la correspondance inédite du chevalier de Pujol). La Cour de Versailles et l'opinion publique pendant la guerre de l'Indépendance. *Paris, société parisienne d'édition,* in-12.

— Paule Riversdale.— Netsuké. Avec illustrations. *Paris, Alphonse Lemerre,* in-18 (4 fr.)

— Lucien Lambeau. — La Question Louis XVII. — Le Cimetière de Sainte-Marguerite et de la sépulture de Louis XVII. Historique. — Disparition prochaine (1624-1904). Ouvrage orné de 3 plans hors texte. *Paris, H. Daragon,* in-8° (8 fr.).

Il a été tiré, en outre, 10 ex. sur papier du Japon (nos 1 à 10) à 20 fr., et 15 ex. sur papier de Hollande (nos 11 à 25) à 12 fr.

— Rudyard Kipling.— Lettres du Japon, traduites par Louis Fabulet et Arthur Austin-Jackson. *Paris, Société du Mercure de France,* in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 7 ex. numérotés sur papier de Hollande.

— Henri de Régnier. — Les Rencontres de M. de Bréot, roman. *Paris, Société du Mercure de France,* in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 9 ex. sur papier du Japon (nos 1 à 9), 39 ex. sur pap. de Hollande (nos 10 à 48) et 3 ex. sur papier de Chine, marqués A, B, C.

— Edmond Huguet, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Caen. — Les Métaphores et les comparaisons dans l'œuvre de Victor Hugo. — Le Sens de la forme dans les métaphores de Victor Hugo. *Paris, Hachette et Cie*, in-8.

— Gustave Hue. — L'Utile amie, roman. *Paris, Albert Fontemoing,* in-16 (3 fr. 50).

Ouvrages sous presse

Chez F. Ferroud (Librairie des Amateurs);

— Théodore de BANVILLE. — Les Princesses. Compositions de Georges Rochegrosse gravées à l'eau-forte par Eugène Decisy. In-8 jésus.

Il sera tiré 402 exemplaires, savoir : 2 ex. réimposés sur Whatman, avec trois états des eaux-fortes, pouvant contenir une des *Princesses* ayant servi à l'illustration et le nom imprimé du souscripteur ; n°s 1 à 20, sur pap. du Japon ou gr. pap. vélin d'Arches, avec 3 états des eaux-fortes, et une aquarelle inédite de Georges Rochegrosse (650 fr.) ; n°s 21 à 65, sur pap. du Japon ou pap. vélin d'Arches, avec 3 états des eaux-fortes (375 fr.) ; n°s 66 à 130, sur pap. du Japon ou pap. vélin d'Arches, avec deux états des eaux fortes (225 fr.) ; et n°s 131 à 400, sur pap. vélin d'Arches, eaux fortes avec la lettre (135 fr.)

Il sera mis en vente 40 suites des culs-de-lampe refusés, gravés sur bois 20 sur Japon mince et 20 sur Chine), à 40 fr.

(Annoncé pour paraître en novembre).

Chez Romagnol (Librairie de la Collection des Dix.)

— Théophile GAUTIER. — Jettatura. Compositions et gravures en couleurs de François Courboin. In-8 jésus.

Il sera tiré 300 ex. numérotés à la presse, savoir : 20 ex. sur pap. du Japon, avec 4 états des planches (400 fr.) ; 40 ex. sur papier de Chine ou pap. vélin, avec 4 états des planches (350 fr.) ; 45 ex. sur pap. vélin de cuve, avec 3 états des planches (250 fr.) ; 20 ex. sur pap. vélin de cuve, avec 2 états des planches (125 fr.) et 175 ex. sur pap. vélin de cuve, avec un seul état (50 fr.), plus un ex. comprenant tous les états des planches, les aquarelles originales et tous les bons à tirer *(à souscrire)*.

Annoncé pour paraître prochainement. — *(De la Collection des Dix.)*

PETITS MÉTIERS

ET

CRIS DE PARIS

CAUSERIE BIBLIO-ICONOGRAPHIQUE

Dans ces quelques notes sur les « Cris de Paris », je n'ai nullement la prétention de dire du nouveau ; après la savante dissertation de l'érudit Georges Kastner dans laquelle il traite la question au point de vue historique, littéraire et musical, après la charmante et très humoristique préface d'Henri Beraldi pour le *Paris qui crie*, publié par la Société des Amis des livres, il ne reste plus rien à glaner ; mais en réunissant les indications recueillies dans les bibliothèques publiques, dans celle de mon savant confrère des Amis des livres, Paul Lacombe, dans les Manuels de bibliographie (1) et chez de très obligeants libraires (2), je n'ai d'autre but que de faciliter les recherches, servir de guide, si je puis m'exprimer ainsi, à ceux qui se plairaient à rassembler des

(1) Ceux de mon excellent ami et très distingué confrère de la Société des Bibliophiles françois, Georges Vicaire, qui a bien voulu aussi me donner des renseignements très précieux, ce dont je lui suis très reconnaissant.

(2) MM. Carteret, Henri Leclerc et Édouard Rahir, auxquels j'adresse ici tous mes remerciements.

documents sur les petits métiers et les marchands ambulants, dont le passage anime les places et les carrefours, les impasses et les ruelles de notre chère cité.

Leur circulation à travers les rues, leurs cris variés, chantés, pour ainsi dire, sur des airs conservés par la tradition constituent un des petits côtés pittoresques du Paris-vivant.

Ces documents sont très nombreux et peuvent se diviser en deux séries que nous examinerons successivement : 1° les Livres ; 2° les Estampes.

LES LIVRES

Voulez-vous ouir chansonnette
De tous les cris de Paris ?
L'une crie allumette !
L'autre fusils, bons fusils !
Costrets secs. A la male tache,
Verres jolis ! Qui a de vieux souliez
A vendre en bloc et en tasche ?
Beaux œufs frais, gelez, choux gelez.

Auranges, citrons, grenades,
Fourmage hors de Milan,
Salades, belles salades,
Faut-il du bon pain challant ?
A ramoner la cheminée
Hault et bas. Vieux fer, vieux drapeaux !
Beaux choux blancs, ma belle porée.
Moutarde, almanachs nouveaux.

Vin aigre bon, bon vin aigre,
Sablon à couvrir les vins.
Charbon de rabays en Gréve,
Le minot à neuf douzains.
Du grays, grays. A la fine eguille.
J'ay la mort aux rats, aux souris,
Antonnoirs, bons forets et vrilles,
Ça chalants, à curer les puits.

Argent cassé, vieille monnoye.
Emouleur, gaigne-petit,
Croye de champagne, croye,
Oublie, oublie, où est-il?
A deux liards les chansons tant belles.
Douces meures, gentil fruit nouveau.
A mes beaux cerneaux, noix nouvelles,
Capandu, poires de certiau.

Gros fagots, seiche bourrée.
A mes beaux navets, navets.
Chicorée, chicorée.
Argent de mes gros ballets.
Noir à noircir, couvercle à lessive.
Peignes de bouys. Gravelé, grave l'eau.
Beaux marrons. A l'escaille vive!
Chaudronnier. Qui veut de belle eau?

A quatre deniers la peinte
Gentil vin blanc et clairet.
Éguillette de fil teincte.
Argent du fin trébuschet.
Vert verjus, oignons à la bote.
Harenc sor. Panets, beaux panets,
Beau cresson! carote! carote!
Pois verds, féves de maretz.

Prunes de Damats, cerises,
Quonquombre, beaux abricaux,
De bon ancre pour escrire.
Beaux melons, gros artichaux.
Harenc frais, maquereau dc chasse.
A refaire les seaux et soufflets.
Cytroulles. Filace, filace.
Qui a vieux chapeaux, vieux bonnets?

Fourmage de cresme, fourmage.
Aux racines de percins.
Rave douce, belle asparge.
Beau houblon. Peau de conin.
Gerbe de froment. Foirre, nouveau foirre.

Bons rateliers, chambrière de bois.
Beau may de houx. A la pierre noire.
Ruben blanc, ruben, beaux lacets.

A trente escus l'émeraude
Et l'aneau de grand valleur.
Fèves cuites toutes chaudes.
Pain d'espice pour le cœur!
Beaux chappelets, couronne royalle.
De beaux coings, pêches de Corbel.
Beaux poreaux, gros navets de halle.
Beaux bouquets. Qui veut de bon laict?

Figues de Marseille, figues.
Beaux merlus, chervis de Trois.
Carpes vives, carpes vives.
Beaux espinards, lard à pois.
Escargots, tripes de moruë.
Beaux raisins, bon pruneau de Tours.
Ainsi vont crians par les rues
Leurs estats, chascun tous les jours.

Tels étaient, aux XVe et XVIe siècles, les cris de Paris rassemblés dans la chanson *qui se chante sur la volte de Provence*, conservée au Recueil de Maurepas; ils diffèrent peu des *crieries* mises en vers par Guillaume de la Villeneuve, au XIIIe siècle, et de celles que nota Jeannequin sous le règne de François Ier. Tous ces cris se retrouvent, avec une orthographe modifiée, suivant les époques, dans la plupart des opuscules ou volumes ci-après signalés (1) :

— Les Rues et les églises de Paris, avec la despence qui se fait par chascun jour. *S. l. s. n. d'impr. et s. d.* (Paris, Pierre le Caron, 1499?). In-4, caract. gothiques.

(1) La version que je viens de donner m'a semblé être, entre tant de versions diverses, la meilleure à adopter; c'est celle de 1572 qu'a imprimée J. Assézat dans une note de son édition des *Œuvres facétieuses de Noel du Fail*, tome I, p. 65 *(Bibliothèque elzévirienne)*.

N° 500 du *Catalogue des incunables de la Bibliothèque municipale de Grenoble*, par Edmond Maignien, conservateur.

D'après une note de la préface, cet exemplaire doit être cité comme unique en France.

— Les Rues et eglises d'Paris, auec la despẽce qui si fait chacun iour, le tour et lenclos de ladite ville. Auec lenclos du bois de Vincẽnes et les epytaphes de la grosse tour du dit bois ; qui la fonda, qui la parfist et acheua. Et auec ce la longueur, la largeur et la haulteur de la grant eglise d' Paris, auec le blason de la dite ville. Et aucũs des cris q̃ lon crie parmy la ville. *S. l. n. d.* Petit in-4, goth. de 10 ff.

A la fin, marque de Pierre le Caron, qui exerça de 1489 à 1500.

— Les Rues et eglises de Paris [même titre que le précédent] et aussi les crys joyeulx qui se cryent par chascun jour en icelle ville de Paris. *S. l. n. d.* In-4, goth. de 6 ff.

— Les Rues et églises de Paris [même titre que les précédents] et aucũs des cris q̃ lon crye parmy la dicte ville. *S. l. n. d.*. Pet. in-4 de 10 ff.

Les quatrains sont intitulés : *Les crys d'aucunes marchandises que l'on crye parmy Paris.* Cet opuscule fait partie d'un recueil de pièces diverses, conservé, à la Bibliothèque nationale, sous la cote Y. 44.81 + 15.

— Les Cris de Paris. *A Paris pour la vefve Jean Bonfons, rue Neuue-Nostre-Dame à l'enseigne Sainct-Nicolas.* Pet. in-4 goth. de 21 ff. non chiffrés.

Au recto du 17e feuillet, on lit : « Fin des cent sept cris que l'on crie iournellement à Paris, de nouveau composé en Rhimme françoise pour resiouir les esperit et fut acheué d'imprimer le cinquiesme iour de may mil cinq cent quarante cinq. » La supplique « à Monsieur le preuost de Paris » pour demander la permission d'imprimer se trouve au verso de ce feuillet.

Au recto du f. suivant : « Les cris qui ont este adioustez de noueau outre les cent sept nõ encore imprimez jusques a présent, il y en a vingt et un dadioustez comme sensuyt ». Suivent ces différents cris. Au recto du 21e feuillet, on lit : « *Cy fine le present liuret imprime à Paris pour Nicolas Buffet demourant a la rue descosse deuant le College de Reims MDXLV.* Cette édition des *Cris de Paris* a été réimprimée dans la « Bibliothèque gothique. » V. ci-dessous.

— Les Cri *(sic)* de Paris tovs novveaux et sont en nombres cent & sept. Tous y sont vieux & nouueaux par dictez & mots nouueaux, second lordre de lalphabet. *On les vend a Paris chez Nicolas Buffet, demeurant à la rue descosse, deuant le College de Reims 1545, avec Privilège.* Pet. in-8 de 16 ff. non chiffrés.

Au verso du titre, on lit « A Monsieur le preuost de Paris ou son lieutenant criminel supplye humblement Anthoine Truquet, painctre, demourant à Paris.... »; au-dessous se trouve la permission d'imprimer datée du « XVI auril 1545 après quasimodo ». Cette permission est signée : I. Séguier.

Les *Cris de Paris* commencent au recto du 2e feuillet; le recto du dernier feuillet est blanc; au verso : « Fin des cent & sept cri *(sic)* que lon crie iournellement a Paris, de nouueau compose en Rhimme françoyse pour resiouir les esperit. Et fut acheue d'imprimer le cinquiesme iour de may 1545. » Au dessous, un bois.

— Farce nouvelle très bonne et fort récréative pour rire des cris de Paris. A troys personnaiges, c'est assavoir le premier gallant, le second gallant et le sot. (A la fin) : *Cy fine la farce des cris de Paris. Imprimée nouvellement à Lyon, en la maison de feu Barnabé Chaussard près nostre Dame de Confort*, 1548. Pet. in-8.

Réimprimé dans le tome II de l'*Ancien théâtre françois*, pp. 303 à 325.

— Les Cris de Paris au nombre de cent sept. *A Paris, Nicolas Buffet*, 1549. Pet. in-8 de 16 ff.

— La Despence qui se fait chascun iour en la ville de Paris auec les cris que l'on crie iournellement dedans la dite ville. Plus y est adiouste la dépence qu'une personne peut faire par iour et trouuerez selon le reuenu que vous aurez, combien il vous fauldra despendre par chascun jour et plusieurs autres singularites vous y trouuerez. *Paris, de l'impr. de Nicolas Chrétien*, 1556. Pet. in-8 de 23 ff., non chiffrés, lettres rondes.

— Sommaire de tous les recueils des chansons, tans amoureuses, rustiques, que musicales, comprinses en deux livres, adjousté plusieurs chansons nouvelles, non encore mis en lumière. *A Paris, par Nicolas Bonfons, rue neuve*

nostre dame, à l'enseigne S. Nicolas, 1576. In-16 de 110 ff. et 2 ff. de table.

Au feuillet 63 verso, commence *la chanson nouvelle de tous les cris de Paris sur le chant de la volte de provence*, qui se termine au feuillet 65 recto.

— Les Cris de Paris que l'on crie journellement par les rues de la dicte ville auec le contenu de la despence qui se faict par chacun jour. Adjouté de nouveau la despence que chacune personne doit faire par chacun jour. Ensemble les rues, eglises, chapelles et colleges de la cité, ville et université de Paris. *Paris, Nicolas Bonfons*, 1584. Pet. in-8.

Plusieurs réimpressions de cet opuscule, précieux pour l'histoire de Paris au XVIe siècle, ont été faites entr'autres celle-ci :

— Les Cris de Paris, que l'on crie iovrnellement par les ruës de laditte ville. Auec la chanson desdits cris. Plus un brief estat de la despense qui se peut faire en icelle ville chacun iour, & aussi ce que chacune personne peut despenser. Ensemble les ruës, eglises, chappelles, hostels des princes, princesses & grands seigneurs, & antiquitez de la ville, cité & universitez de Paris : Auec les noms des portes & faux-bourgs de ladite ville. *A Paris, chez Jean Promé, en sa boutique au coin de la ruë Dauphine*. S. d. (vers 1650). In-16.

On y retrouve les quatrains suivants, qui ont été réimprimés, dans ces dernières années, par MM. Bonnardot, Franklin et Georges Kastner :

LE PATISSIER

Et moy pour un tas de friands,
Pour Gautier, Guillaume ou Michaud,
Tous les matins ie vois criants :
Eschaudez, gasteaux, pastez chaud.

IMAGES

A mes belles images, images,
Images pour du pain,
Acheptez-les aujourd'huy,
Car ie m'en vois demain.

Au XVIIe siècle, l'image détrône le livre : le règne de l'estampe commence avec les Abraham Bosse, Brébiette, Bonnart, et si les écrits d'alors s'occupent encore des cris de Paris, c'est pour mentionner le bruit assourdissant des marchands ambulants, les embarras qu'ils causent dans les ruelles et les carrefours.

Scarron, dans son tableau de la foire Saint-Germain, Boileau, dans une de ses meilleures satires, Berthauld, dans sa description de Paris, en vers burlesques, jouxte la copie à Paris (Elzevier) 1654, l'auteur d'une Mazarinade intitulée *Le retour et restablissement des arts et métiers, en vers burlesques à Paris 1649*, exercent leur verve contre les cohues, leur vacarme étourdissant, les chansons et les refrains chantés d'une façon plus ou moins comique.

XVIIIe siècle. On donne de nouvelles éditions des recueils anciens :

— Les Cris de Paris que l'on entend journellement dans les rues de la ville ; avec la chanson desdits cris, plus un brief état de la dépence qui peut se faire en icelle ville chaque jour, ensemble les chapelles et rues, hôtels, etc. *A Troyes, chez la veuve P. Garnier*, s. d. (1720). Pet. in-12.

On continue à mettre les cris de Paris en chansons, on en fait des vaudevilles, on les dessine d'après nature. Panard, dans sa *Description de Paris*, Favard, dans *La Soirée des boulevards*, 1758, ne manquent pas d'y intercaler les cris de Paris. De très jolis couplets y sont chantés.

Voici entr'autres ceux du petit marchand « clincailler » et de la marchande de plaisirs :

Achetez de mes bagatelles,
Je vends le tout à juste prix :
Peignes d'ivoire pour les belles,
Peignes de cornes pour les maris.

V'là des pompons pour ces demoiselles
Et de jolis étuis garnis ;
V'la des sifflets pour les pièces nouvelles :
Depuis longtemps, j'en fournis à Paris.
Achetez de mes bagatelles,
Je vends le tout à juste prix
etc., etc...

V'là la p'tit' marchand' de plaisir,
Quest-c' qui veut avoir du plaisir !
Venez, garçons, venez, fillettes ;
J'ai des croquets, j'ai des gimblettes
Et des bonbons à choisir.
V'là la p'tit' marchand' de plaisir ;
Du plaisir, du plaisir.

A la page 23 du *Petit rien, almanach chantant* ou recueil de chansons nouvelles sur des airs connus pour l'année 1773 et les suivantes, « à Gnide et se trouve à Paris chez Monory, libraire de S. A. R. Mgr le prince de Condé, rue et vis-à-vis de la Comédie Française », commencent les chansons des cris de Paris : *le marchand de pierres à fusil, d'allumettes et d'amadou ; le gagne-petit ou le rémouleur ; le porteur d'eau ; le marchand de bouteilles cassées ; la marchande de vieux chapeaux ; le ramoneur ; la marmotte en vie ; la lanterne magique ; le racccommodeur de faïence ; la grande et la petite poste ; le marchand de baromètres ; le marchand d'oiseaux : la bouquetière ; la petite loterie et le blanquier ; la marchande de croquets ; la marchande d'oranges ; la marchande de tisane ; la laitière ; le marchand de poisson ; le marchand de cerises ; la marchande de groseilles ; la marchande de fraises ; la marchande de petits pois et de fèves de marais ; la marchande d'abricots ; la marchande de cerneaux ; le marchand de pêches ; la marchande de pommes ; la marchande de prunes de mirabelles ; le marchand de raisins ; le marchand de melons et de concombres.*

Les vers de ces chansons sont médiocres et par trop grivois.

Mercier, dans son célèbre *Tableau de Paris* (nouvelle édition, Amsterdam, 1783, tome VI), se plaint amèrement du tumulte assourdissant des rues et des cris discordants poussés d'une voix aigre et perçante par les marchands ambulants : « Le porte-fallot crie la nuit. Mais qui ne crie pas dans le jour ? le petit peuple est naturellement braillard à l'excès : il pousse sa voix avec une discordance choquante. On entend de tous côtés des cris rauques, aigus, sourds : *Voilà le maquereau qui n'est pas mort, il arrive, il arrive ! des harengs qui glacent, des harengs nouveaux ! pommes cuites au four ! il brûle ! il brûle !* (ce sont des gâteaux froids) : *Voilà le plaisir, Mesdames ! voilà le plaisir !* (c'est du croquet) : *à la barque ! à la barque ! à l'écailler !* (ce sont des huitres qu'on propose) : *Portugal, portugal !* (ce sont des oranges). Joignez à ces cris les clameurs confuses des fripiers ambulants, des vendeurs de parasols, de vieille ferraille, des porteurs d'eau, des ramoneurs... Les hommes ont des cris de femmes et les femmes des cris d'hommes. C'est un glapissement perpétuel et l'on ne saurait peindre le ton et l'accent de cette pitoyable criaillerie, lorsque toutes les voix réunies viennent à se croiser dans un carrefour. »

Mercier ne sait pas apprécier le côté pittoresque des petits métiers, tandis que de grands artistes, Boucher, Bouchardon, Poisson, Watteau, les trouvent dignes de leur crayon et les dessinent d'après nature.

Dans ses illustrations pour le « Tableau de Paris », (Yverdon, 1787), Dunker a dessiné le *Vendeur de tisanne*, « il porte une fontaine de fer blanc sur son dos; il a un bonnet garni de plaques et de plumes de héron; il est ceint d'un tablier blanc, il est pressé de reprendre

le gobelet auquel boit le petit enfant, pour faire boire la vieille. On ne peut rien faire lentement à Paris : d'autres attendent. » *(Chap. CCCCXLVII)*.

Pendant la Révolution et aux sombres jours de la Terreur, la rue n'est pas silencieuse, mais elle est triste et morne (on y crie beaucoup de nouvelles vraies ou fausses, beaucoup de journaux et quels journaux !) pour ne reprendre une joyeuse animation qu'au commencement de l'Empire et à la fin du XIXe siècle, ainsi qu'on peut le constater dans les ouvrages suivants :

Les Personnages célèbres dans les rues de Paris, depuis une haute antiquité jusqu'à nos jours. Ouvrage rempli d'anecdotes curieuses, d'aventures extraordinaires et de hautes infortunes; avec des détails sur les premiers comédiens ambulants et leurs pièces dramatiques... Par J.-B. Gouriet. *Paris, Lerouge*, 1811, 2 vol. in-8.

Publié une seconde fois sous le titre suivant :

— Les Charlatans célèbres ou tableau historique des bateleurs, des baladins, des jongleurs, des bouffons, des opérateurs, des voltigeurs, des escamoteurs, des filous, des escrocs, des devins, des tireurs de cartes, des diseurs de bonne aventure, et généralement de tous les personnages qui se sont rendus célèbres dans les rues et sur les places publiques de Paris, depuis une haute antiquité jusqu'à nos jours. Seconde édition. *Paris, Lerouge*, 1819, 2 vol. in-8.

— Les Cris de Paris, tableau poissard en un acte mêlé de couplets par MM. Francis, Simonin et Dartois, représenté pour la 1re fois, à Paris, sur le théâtre des Variétés le 18 septembre 1822. Prix 1 f. 50. *Paris, au grand magasin des pièces de théâtre anciennes et modernes, chez Mme Huet libraire-éditeur, rue de Rohan n° 21, au coin de celle de Rivoli, et Barbou, libraire au Palais-Royal*, 1822. In-8.

— Proverbes et dictons populaires, avec les Dits du mercier et des marchands et les crieries de Paris, aux XIIJ et XIVe siècles, publiés d'après les manuscrits de la Bibliothèque du Roi, par G. A. Crapelet, imprimeur, chevalier

de la Légion d'honneur, membre de la Société royale des Antiquaires de France. *A Paris, de l'imprimerie de Crapelet, rue de Vaugirard, 409*, 1831. Gr. in-8.

Voir le *Manuel de l'amateur de livres du XIXe siècle*, de Georges Vicaire, à l'article *Collection des anciens monuments de l'histoire et de la langue française.*

— Cris de Paris. *Paris, imprimerie Pihan de la Forest*, s. d. (vers 1835). In-32.

Vignette sur la couverture et sur le titre.

— Les Français peints par eux-mêmes. Encyclopédie morale du XIXe siècle. *Paris, L. Curmer, éditeur, 49, rue de Richelieu, au 1er*, 1840-1842, 9 vol. gr. in-8 [y compris le Prisme].

5 vol. pour Paris, 3 pour la province et 1 pour *Le Prisme.*

Au tome IV, de la page 201 à la page 304, les *Cris de Paris* par Joseph Mainzer. Frontispice et 11 types de l'époque dessinés par Pauquet (il y a deux tirages : l'un en noir, l'autre en couleur). Vignettes dans le texte, par le même artiste, représentant ces mêmes marchands ambulants sous le règne de Louis XV. Les figures sont : *Les Cris de Paris, le pâtissier, le porteur d'eau, la laitière, le marchand de coco, le marchand d'habits, le marchand de mottes, de mort aux rats, de chaufferettes, de cages et de hannetons, le raccommodeur de faïences, le chaudronnier et le rémouleur, le marchand de parapluies, le marchand de peaux de lapin, le cafetier, le vitrier-peintre.*

Au tome V, *la halle, la marchande de friture, les maraîchers, le marchand d'ustensiles de ménage.* Texte de Mainzer, illustrations de Pauquet.

— Les Industriels, métiers et professions en France, par Émile de la Bedollierre *(sic)*, avec cent dessins par Henry Monnier. *Paris. Librairie de Mme Vve Louis Janet, éditeur, rue Saint-Jacques, 59*, 1842. Gr. in-8.

Vignettes dans le texte et 30 planches hors texte; il y a des ex. où les figures sont coloriées; couverture illustrée représentant la première planche du livre (*le Marchand de statuettes*).

— La Grande ville. Nouveau tableau de Paris, comique, critique et philosophique, par Ch. Paul de Kock. Illustrations de Gavarni, Victor Adam, Daumier, d'Aubigny, H. Émy, etc. *Paris, au Bureau central des publications nouvelles, rue*

des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois 11, 1842-1843. 2 vol. gr. in-8.

Au tome II, dont le texte est écrit par Balzac, Dumas, Frédéric Soulié, E. Briffault, etc..., chapitres sur les Halles, sur les bateleurs, etc.

— Les Rues de Paris. Paris ancien et moderne, origines, histoire, monuments, costumes, mœurs, chroniques et traditions, ouvrage rédigé par l'élite de la littérature contemporaine, sous la direction de Louis Lurine et illustré de 300 dessins exécutés par les artistes les plus distingués. *Paris, G. Kugelmann, éditeur, 25, rue Jacob*, 1844. In-8.

Quelques pages, par ci, par là, où il est parlé des petits métiers et cris de Paris.

— Le Diable à Paris. Paris et les Parisiens, mœurs et coutumes, caractères et portraits des habitants de Paris, tableau complet de leur vie privée, publique, politique, artistique, littéraire, industrielle, etc., etc., texte par MM. George Sand, P.-J. Stahl, Léon Gozlan, etc., illustrations de Gavarni, Bertall, etc. *Paris, publié par J. Hetzel, rue de Richelieu, 76, rue de Ménars, 10*, 1845-1846, 2 vol. gr. in-8.

Au tome 2e, pages 88 et 128, les petits métiers de Paris, 1re, 2e et 3e catégories, 28 vignettes de Bertall, très spirituelles entr'autres celles des vendeurs de cartons : le marchand et la marchande portent une sorte de brancard surchargé d'une pyramide de cartons et crient leur marchandise « *Voyez tous les petits, tous les grands, tous les jolis car...tons, Mesdames ! Cartons ronds, cartons carrés, cartons à champignons, cartons pour serrer chapeaux d'hommes et de dames ! cartons de toutes grandeurs et de toutes couleurs !* etc., etc. »

Ce n'est pas un cri, c'est plutôt une chanson !

De la page 11 à la page 19, un article des plus intéressants de Balzac, intitulé : *Ce qui disparaît de Paris*, illustré de cinq vues de Bertrand et de neuf vignettes de Bertall, représentant des petits métiers.

— Les Cris de Paris, avec leurs intonations et leur musique. Tableau pittoresque, historiettes morales et amusantes par M. Eug. Houx-Marc. *Paris, Bedalet*, 1851. In-18.

Avec douze vignettes (existent en noir et coloriées).

Eugène Houx-Marc est le pseudonyme de M. Marchoux.

— Les Voix de Paris. Essai d'une histoire littéraire et musicale des cris populaires de la Capitale depuis le moyen âge jusqu'à nos jours, précédé de considérations sur l'origine et le caractère du cri en général et suivi de *Les cris de Paris*, grande symphonie humoristique vocale et instrumentale par Georges Kastner. *Paris, G. Brandus; Dufour et Cie; Jules Renouard; Leipzig, F. Hofmeister; Londres, Barthès et Lowell; Bruxelles, Méline, Cans et Cie; Saint-Pétersbourg, maison Brandus*, 1857. In-4.

2 ff., VII-136 pp. (texte); 171 pp. (musique de *Les Cris de Paris)*; 37 pp. (planches des cris notés). La symphonie se compose de trois parties : Paris le matin, Paris le jour, Paris le soir. Les paroles sont d'Édouard Thierry.

— Ce qu'on voit dans les rues de Paris, par M. Victor Fournel. *Paris, Adolphe Delahays, libraire-éditeur, 4-6, rue Voltaire, 4-6*, 1858. In-12.

2 ff. et 410 pages. Musiciens ambulants, industriels et saltimbanques, les cris de Paris, industriels des rues, les gagne-petit, marchands d'habits, etc., etc.

— Paris ridicule et burlesque au dix-septième siècle, par Claude Le Petit, Berthod, Scarron, François Colletet, Boileau, etc. Nouvelle édition, revue et corrigée avec des notes de P. L. Jacob, bibliophile. *Paris, Adolphe Delahays, libraire-éditeur, 4-6, rue Voltaire, 4-6*, 1859. In-16.

Publié dans la *Bibliothèque gauloise*. On y trouve tous les cris de Paris. Ce petit volume est une réimpression.

— Paris grotesque. Les célébrités de la rue. Paris (1815 à 1863). Illustrations de MM. L'Hernault, Lix, de Montault et Ch. Yriarte, par Ch. Yriarte. *Paris, librairie parisienne, Dupray de la Mahérie, libraire-éditeur, 5, rue de la Paix*, 1864. In-8.

Volume orné de 33 gravures sur bois.

Fanchon la vielleuse, Solsire pifpan, le marchand de vulnéraire Suisse : l'homme-orchestre, Pradier le batoniste, Tripoli fils de la gloire, Mangin, l'homme au lièvre, etc., etc.

A été réimprimé sous le titre suivant :

— Les Célébrités de la rue, orné de 40 types gravés. Nouvelle édition augmentée de sept types nouveaux par Charles

Yriarte. *Paris, E. Dentu, libraire de la Société des gens de lettres, Palais Royal, 17 et 19, galerie d'Orléans*, 1878. In-12 (avec vignettes).

— Physionomies parisiennes. Les Industriels du macadam, par Élie Frébault. Dessins par R. Humbert. *Paris, A. Le Chevalier, éditeur, rue Richelieu, 61*, 1868. In-12.

— L'Oublieux, petite comédie en trois actes, de Ch. Perrault, de l'Académie française, publiée pour la 1re fois, avec une petite introduction et des notes, par M. Hippolyte Lucas, de la Bibliothèque de l'Arsenal. *Paris, Académie des bibliophiles.* 1868. Pet. in-12.

Avec une planche (portrait de l'Oublieux) par Bonnart.

— Chansons. Les industries de la rue, par les membres du Caveau. Mots donnés. *Paris, Ch. Grou, libraire-éditeur de musique et chansons, 5, faubourg Montmartre, 5*, 1869. In-18.

— Les Cris de Paris. A Paris, pour la veufue Jean Bonfons, rue Neuue Nostre Dame, à l'enseigne sainct Nicolas. (*Paris, Baillieu*, 1872). In-18.

Réimpression publiée dans la *Bibliothèque gothique*, dont elle forme le n° VI. Un 22e feuillet ajouté à cette réimpression porte l'indication suivante : « Acheue de rimprimer le xe iour de decembre mil huict cens lxxii par Durand, ĩprimeur à Chartres en Beaulce, pour Baillieu, marchant libraire tenant sa bouticque sur le quay des Grâds Augustins, proche le Pont Neuf à Paris. »

— Les Rues et les cris de Paris au XIIIe siècle, pièces historiques publiées d'après les manuscrits de la Bibliothèque nationale, et précédées d'une étude sur les rues de Paris au XIIIe siècle, par Alfred Franklin, de la Bibliothèque Mazarine. *Paris, librairie Léon Willem, 8, rue de Verneuil; Paul Daffis*, 7, *rue Guénégaud*, 1874. Pet. in-8.

Tiré à 325 ex. numérotés sur papier vergé, 22 sur chine et 3 sur parchemin. Parmi les cris de Paris, citons ceux du pâtissier, de l'oublieux, du vin, du hareng soret, de la saulce verte, etc.

Fait partie de la « Collection de documents rares ou inédits relatifs à l'histoire de Paris ».

— Les Rues et églises de Paris, vers 1500. Une fête à la Bastille en 1518. Le Supplice du maréchal de Biron à la Bas-

tille en 1602. Publiés d'après les éditions princeps, avec préfaces et notes par Alf. Bonnardot, parisien. *Paris, Léon Willem, éditeur, 8, rue de Verneuil, 8*, 1876. Pet. in-8.

Fait partie de la « Collection historique des bibliophiles parisiens ». Les « Rues et églises de Paris » occupent dans le volume les pp. 11 à 51.

Bonnardot a reproduit en fac-simile le titre, orné d'une vignette en bois, de la plaquette ancienne ainsi que la marque de Pierre le Caron. Vingt-six quatrains que Georges Kastner avait déjà reproduits dans les *Voix de Paris*, 1857, page 37.

Ceux de nos lecteurs qui les connaissent en reliront quelques-uns avec plaisir. Ceux qui n'ont pas eu l'occasion de les avoir sous les yeux y prendront sans doute aussi grand intérêt :

LES LAITIERS OU LES LAITIÈRES :

A Paris tout au plus matin
L'on crie du laict pour les nourrisses.
Subvenir sans quelque advertin (vertige)
Et enfans nouris sans obices (obstacles)

LES MARCHANDS DE CHARBON :

Puis vous orrez à haulte voix
Par ces rues matin et soir
Charbon, charbon de jeune bois
Très fort cryer pour dire voir.

LES MARCHANDS DE PATÉS CHAUDS :

Puis ung tas de frians museaulx
Parmy Paris cryer orrez
Le jour pastéz chaulx, pastéz chaulx
Dont bien souvent en mengerez.

LES MARCHANDS DE TARTELETTES :

Aussy on crie les tartelettes
A Paris pour enfans gastez
Lesquelz s'en vont en ces ruettes
Pour les menger, ce n'en doubtez.

LES MARCHANDES DE LÉGUMES :

Puis verrez parmy les rues
Sur chevaulx à longues oreilles
Paniers plains d'herbes et de laictues,
Et filles criant la belle ozeille.

LES RAMONEURS :

Puis verrez les Pigmontois,
A peine saillis de l'escaille,
Criant ramonade hault et bas
Vos cheminées sans escalle.

LES CRIEURS DE VIN :

D'autres cris on faict plusieurs
Qui longs seroient à réciter.
L'on crie vin nouveau et vieulx
Duquel l'on donne à taster

Après ce dernier quatrain, le mot : *Explicit.*

— XVIIIe siècle. Institutions, usages et costumes. France 1700-1789. Ouvrage illustré de 21 chromolithographies et de 350 gravures sur bois d'après Watteau, Vanloo, Rigaud, Boucher, Lancret, J. Vernet, Chardin, Jeaurat, Bouchardon, Saint-Aubin, Eisen, Gravelot, Moreau, Cochin, Wille, Debucourt, etc. *Paris, librairie de Firmin-Didot frères, fils et Cie, imprimeurs de l'Institut, rue Jacob, 56,* 1875. In-4.

Au chapitre XIII, page 321, les cris de Paris. Réductions des estampes de Bouchardon.

Dans « Le Dix-huitième siècle, les mœurs, les arts, les idées, récits et témoignages contemporains. » (*Paris, Hachette et Cie*, 1899, gr. in-8.) et dans « Le Dix-neuvième siècle. Les Mœurs. Les Arts. Les Idées ». (*Paris, Hachette et Cie*, 1901, gr. in-8), il y a des notices consacrées aux cris de Paris, ainsi que dans *Paris*, la vie parisienne à travers le XIXe siècle édité chez Plon sous la direction de Charles Simond.

— Les Rues du vieux Paris, galerie populaire et pittoresque, par Victor Fournel. Ouvrage illustré de 165 gravures sur bois.

Paris, librairie de Firmin Didot et Cie imprimeurs de l'Institut, rue Jacob 56, 1879. Gr. in-8.

Frontispice tiré à part, réprésentant Seigni, Jean, faisant sonner une pièce de monnaie.

— La Vie privée d'autrefois. — Arts et métiers, modes, mœurs, usages des Parisiens du XIIe au XVIIIe siècle, d'après des documents originaux ou inédits, par Alfred Franklin. L'Annonce et la Réclame. Les Cris de Paris. *Paris, librairie Plon, E. Plon, Nourrit et Cie, imprimeurs-éditeurs, rue Garancière, 10*, 1887. In-18.

— Physionomies parisiennes, par Alfred Le Petit. Le père La Réclame *(Paris, imp. Seringe)* s. d. (1887). Pet. in-8.

Portrait du père La Réclame.

— Album des célébrités de la rue. Collection des personnages les plus excentriques de Paris, avec notices historiques et biographiques. *Paris, librairie, rue Visconti 22*, s. d. Pet. in-8 oblong.

La notice et les clichés ont été empruntés à la publication de Charles Yriarte, *Paris grotesque, les célébrités de la rue* (1864).

— Les Cris de Paris, types et physionomies d'autrefois, par Victor Fournel. *Paris, Didot*, 1887. In-8.

221 pages, orné de 70 figures.

— Les Cris de Paris, petite brochure des docks de la librairie des petits enfants. *Louis Frionnet, éditeur, Paris, 6 rue de Fourcy, imprimerie G. Van Leer et Cie, Harlem.* In-12.

6 figures dont trois en couleurs, trois autres en bistre.

— Paris qui crie. Petits métiers. Notices par Albert Arnal, Henry Spencer Ashbee, Jules Claretie, Abel Giraudeau, Henry Houssaye, Henry Meilhac, Victor Mercier, Eugène Paillet, Jean Paillet, Roger Portalis, Eugène Rodrigues. Préface par Henri Beraldi. Dessins de Pierre Vidal. *Paris, imprimé pour les Amis des livres par Georges Chamerot, 19, rue des Saints-Pères, 19*, 1890. Pet. in-8 carré.

30 dessins coloriés à la poupée. Tiré à 120 exemplaires.

— Les Cris de Paris au XVIIIe siècle, illustré de 62 gravures, avec épigrammes en vers traduites par Mlle X. Préface, notes et bibliographie des principaux ouvrages sur les cris de Paris, par A. Certeux, membre fondateur de la Société des traditions populaires. Description en vers de la ville de Londres, suivie de Le Pont-Neuf, poëme héroïque et badin. *Paris, Chamuel, éditeur 29, rue de Trévise*, 1893. In-12.

— Paris au hasard, par Georges Montorgueil. Illustrations composées et gravées sur bois par Auguste Lepère. *Paris, imprimé pour Henri Beraldi*, 1895. In-8.

A la page 113, l'auteur trace de main de maître la silhouette du camelot : « Le camelot, nos boulevards sont à lui, l'hiver comme l'été, le jour comme la nuit, etc..., etc... » et il énumère ses cris en 1895 : *Ah! quel malheur d'avoir un gendre! Ils m'ont refusé ma gamelle;* quand le duc d'Orléans est arrêté : *L'anti-goutre. C'est si gentil la femme. En voulez-vous des z'homards?* Les ouvreurs de portières, les chiffonniers, les marchands ambulants ne sont pas oubliés, et les pages écrites sur les embarras de Paris ne le cèdent en rien au tableau de Mercier pour le XVIIIe siècle.

— Les Petits métiers de Paris, par Jérôme Doucet. *Société d'éditions littéraires et artistiques, librairie Paul Ollendorf, 50, Chaussée d'Antin, Paris*, s. d. (1901). Petit in-8.

Avec vignettes.

— Les Petits métiers des rues de Paris, préface de Roger Marx, texte de Klingsor commenté de bois dessinés et gravés par Jacques Beltrand. *Paris*, 1904. In-12 carré.

21 grands bois au trait, genre xylographique, vignettes, culs de lampe, ornements floresques. Tiré à 200 ex. sur papier vergé, 25 sur Japon et 25 sur Chine, avec double suite des figures.

Cet ouvrage a été entrepris l'hiver de l'année 1900, l'ornementation, la gravure et l'impression réalisées conjointement à la composition établie sous les soins de Jacques Beltrand et les feuilles imprimées par Émile Féquet, compositeur pressier, sur la presse à bras du graveur. Achevé d'imprimer non sans peine et mené à bien aux premiers soleils de l'an 1904. Contient : *Le bouquiniste, le nettoyeur de rails, la marchande des quatre saisons, la marchande d'habits, le balayeur, cardeurs et cardeuses, le rafistoleur de paniers, le ramasseur de mégots, le mendiant, le raccommodeur de souliers, le harpiste du Luxembourg,*

la bouquetière, le ramasseur de crottes de chien, les pêcheurs à la ligne, le perruquier, le marchand de salades, la marchande d'oranges, le remouleur, l'allumeur de lanternes.

En l'an de grâce 1904, nous n'avons donc plus qu'une vingtaine de PETITS MÉTIERS au lieu de cent dessinés par Carle Vernet sous la Restauration. Depuis cette époque, Paris a été métamorphosé; mais s'il a beaucoup gagné en embellissements de toutes sortes, il a perdu énormément de son côté pittoresque et il a fallu dire adieu aux gaietés de la rue, aux vêtements bariolés, aux musiciens ambulants, aux dentistes en plein air, aux acrobates des carrefours, à Fanchon la vielleuse, aux marmottes du petit Savoyard, etc., etc.

(A suivre.) Vte DE SAVIGNY DE MONCORPS.

LES ADENET

DITS AUSSI « MAILLET »

Imprimeurs, Libraires et Relieurs, à Troyes, à Lyon à Paris et à Sens

HENRI-CHARLES HUGUIER

Imprimeur à Troyes et à Paris

Le nom d'Adenet (1) figure pour la première fois, dans la bio-bibliographie troyenne, en 1498 ; cette année-là, un certain JEAN ADENET, libraire, habitant la paroisse Saint-Jean, est cité dans un registre de l'officialité épiscopale (2).

C'est tout pour le siècle et pour le suivant.

*
* *

LINARD (ou LÉONARD) ADENET, dit MAILLET, libraire et relieur à Troyes (... 1604-1653). — Le 13 juin 1604 (Min. Coulon), un Linard Adenet, relieur à Troyes, vendait une maison située à Thennelières, village de la banlieue

(1) Ce nom, ortographié aussi « Adnet », avait déjà été porté en 1320 par un clerc du trésor de Saint-Etienne (Ch. Lalore, *Inventaires des trésors des principales églises de Troyes*, t. I, p. LXVI, 30 et 36) ; en 1378 par un verrier (*Comptes de l'Eglise de Troyes*, publiés par Gadan, p. 49). — Un Guillaume Adenet était vitrier en 1678 (Arch. de l'Aube, C, 1039) et un Pierre Adenet, chanoine de la chapelle Notre-Dame à la cathédrale en 1685-1690 (*Ibid.*, G, 2423).

(2) Arch. de l'Aube, G, 4217, fol. 160 r°.

est de la ville, moyennant la somme de 42 livres. Il était originaire de cette région : des Adenet, ses frères, habitant Thennelières et Bouranton (commune voisine), lui vendirent à diverses reprises des terres et des vignes situées dans ces pays où il en possédait déjà (3 mai 1621, Min. Coulon ; 14 décembre 1621, Min. Thevignon ; 15 mars 1627, Min. Coulon).

Le deuxième de ces actes le qualifie de libraire dans son texte et de relieur sur le repli, ce qui montre combien les deux professions étaient confondues. D'ailleurs, quand il mourut en 1653, rue de la Chasse (rue Pithou actuelle), son mobilier ne contenait que des outils de relieur ; il travaillait pour la veuve de Yves (I) Girardon (Inventaire dressé par Me Cl. Bourgeois, 17 mai).

Linard Adenet représenta ses confrères aux assemblées municipales de la Saint-Barnabé 1608 et de Pâques 1609 ; il figure comme libraire dans un acte corporatif du 18 novembre 1644.

Époux de Marguerite Pouard, il en eut entre autres enfants : *Jean*, *Pierre* et *Edme*, dont il fit des libraires et des imprimeurs.

Nous ne savons d'où lui vint le surnom de Maillet, qui lui est donné une fois et que tous ses fils adoptèrent au point qu'ils sont plutôt connus sous ce sobriquet (1).

JEAN (I) ADENET, dit MAILLET, imprimeur, libraire et relieur (1605-1670). — Premier fils connu de Linard

(1) Il y eut à Troyes plusieurs familles Maillet, mais sans liens, semble-t-il, avec nos personnages. — A Lyon, un Jacques Maillet était imprimeur de 1484 à 1515 (Vingtrinier, *Histoire de l'Imprimerie à Lyon*, p. 106) ; un Étienne Maillet l'était au XVIe siècle (*Le Nouveau Spon*) ; Claude, Guillaume, Thibaud Maillet, étaient libraires en 1556-1562 (Baudrier, *Bibliographie lyonnaise*, t. I, p. 254-255) ; Jacques Maillet, imprimeur en 1604-1611 (N. Rondot, *les Protestants à Lyon*).

Adenet et de Marguerite Pouard, Jean (I) fut baptisé le 10 avril 1605 (Saint-Remy). Il épousa Marguerite Varlet, dont il eut, de 1649 à 1662 (Saint-Jacques), cinq enfants dont les actes de naissance le qualifient d'imprimeur.

A l'inhumation de sa femme (Saint-Jacques, 23 septembre 1668), il est dit libraire.

Le 10 janvier 1670 *(Ibid.)*, lui-même est inhumé, âgé de 60 ans, dit-on (?), sous le nom de Jean Maillet. Il demeurait alors dans la rue de la Petite-Tannerie et laissait deux enfants mineurs : Jean (1) et Jacques. L'inventaire de ses biens l'indique comme libraire et relieur, mais ne signale chez lui aucun article professionnel ; il devait travailler pour ou même chez Nicolas Oudot, auquel il devait de l'argent (20 janvier 1670, Min. Bourgeois).

Je suppose, sans en être bien sûr, que c'est lui le « Jean Maillet » qui figure, comme compagnon imprimeur, dans un acte de contestation du 30 juillet 1654 (Bibl. de Reims, fonds Deullin).

JEAN (II) ADENET, compagnon imprimeur et libraire (... 1660-1673). — Mais il est un Jean Adenet sur lequel manquent les renseignements. Une sentence du 16 juin 1660 condamnait Edme Nicot, imprimeur à Troyes, à mettre dehors de sa maison un soi-disant compagnon de ce nom, comme n'ayant pas fait d'apprentissage (Bibl. de Reims, fonds Deullin).

Puis, le 28 mars 1673, un Jean Adenet, majeur d'ans, compagnon libraire, est inhumé sur Saint-Jean ; Edme Adenet signe (avec un sieur Dehuitmuids) comme parent du défunt ; cependant, il ne s'agit pas de son fils Jean, dont il sera parlé tout à l'heure, qui, né en 1642, ne

(1) Baptisé le 27 août 1652 (Saint-Jacques), avec l'imprimeur Jean Moreau pour parrain.

mourut qu'en 1682, ni de son neveu du même prénom, fils de Jean (I), qui ne pouvait être compagnon en 1660, ni « majeur d'ans » en 1673, étant né en 1652.

PIERRE ADENET, dit MAILLET, imprimeur, libraire et relieur à Troyes et à Sens (1607-1677...). — Baptisé le 1er août 1607, sur Saint-Remy, Pierre Maillet (car il est toujours désigné sous ce nom) était le deuxième fils connu de Linard Adenet.

Le 5 février 1633 (Min Tripault), marchand libraire à Troyes, il prend à loyer un logement comportant boutique, situé dans la rue du Dauphin (rue de Turenne) et donnant par derrière à une ruelle (la rue de la Brouette, sans doute). Il rétrocède ce local le 31 janvier 1635 *(Ibid.)*.

Il avait épousé Sirette Bourgeois, fille d'Abraham Bourgeois, « marchand et monnoyer en la monnoye de Troyes du serment de France », par contrat du 13 octobre 1630 (Min. Bourgeois et Coulon). Ils étaient encore ensemble le 5 janvier 1639 (Min. Coulon), époque à laquelle Maillet est dit « imprimeur et libraire ».

Quand mourut son père, en 1653, il exerçait — selon l'acte d'inventaire — ces deux mêmes professions à Sens, où on le retrouve, le 28 mars 1661, seulement relieur, et s'engageant à relier pour Nicolas Oudot, imprimeur à Troyes (alors associé avec Louis Prussurot, imprimeur à Sens, pour la production de livres liturgiques), 500 Processionnaires à l'usage de Sens : 300 en veau à la capucine et 200 en veau marbré à double filet ; il doit en faire 25 par semaine, à raison de 18 sous chacun. Oudot promet de donner ensuite à Maillet tout l'ouvrage de reliure qu'il pourra avoir à faire à Sens (Min. Thevignon).

Le 15 février 1675, Claude Maillet, fils de P. Maillet, libraire, est parrain à l'église Saint-Jean de Troyes.

Le 4 avril 1677, marchand libraire à Sens et ayant Antoine de la Marre, commis aux Aides, pour gendre, il cède à Edme Adenet dit Maillet, marchand libraire à Troyes, son frère, ce qui lui revient de la succession de Jean Adenet, leur neveu à tous deux, à Thennelières (Min. Huot).

EDME ADENET, dit MAILLET, libraire (1609-1683). — Ce troisième fils connu de Jean (I) Adenet, baptisé le 9 octobre 1609 (Saint-Remy), se faisait aussi appeler Edme Maillet. Sous ce nom, les 15 janvier et 4 février 1636, il prend à loyer une maison avec boutique dans la rue de la Tête-Noire, pour cinq ans, moyennant 24 livres par an (Min. Tripault). Il est déjà marchand libraire.

Epoux de Guillemette Laudereau, il en eut au moins neuf enfants parmi lesquels : Guillemette (1637), mariée à Pierre Seneuze, libraire, en 1656 (1); *Yves* (1640), *Jean III* (1642) et Jacquette (1644), mariée à Nicolas Paynot, imprimeur, en 1664, puis à Jacques Tassin en 1668.

Délégué de ses confrères à Pâques 1639, à la Saint-Barnabé 1648 et à Pâques 1662, il figure dans l'acte corporatif du 18 novembre 1644.

Le 12 février 1659, m^{d} lib., il habite, rue Notre-Dame, une maison qui ne lui appartient pas et dont il rétrocède la location (Min. Thevignon). Le 28 mai 1676, il est dit m^{d} lib. rue du Temple (Arch. de l'Aube, Arch. jud., n° 1129). Cette maison devait être celle portant actuellement le n° 39 et qu'habitèrent successivement, au cours du XVIIIe siècle et au début du suivant, les fa-

(1) Pierre Seneuze était fils d'Hugues Seneuze, libraire à Châlons-sur-Marne. — Des membres de cette famille ont travaillé aussi à Châlons, à Paris, à Sainte-Menehould et à Vitry-le-François (A. Lhote, *Hist. de l'imprimerie à Châlons-sur-Marne*, p. 16).

milles Oudot, Garnier et Baudot. En effet, le 20 février 1695, Jacques Oudot, marchand libraire, prenait à loyer de : Guillemette Adenet, veuve de Pierre Seneuze, m^d^ libraire ; Jacquette Adenet, femme de Pierre Tassin ; Jacques Vivien, m^d^ pâtissier, tuteur de son fils Jacques, qu'il avait eu avec Anne Adenet (mariage du 2 juin 1671, Saint-Jean); Marie Villain, veuve de Nicolas Collet (et précédemment de Jean (III) Adenet) ; Pierre Jubrien, m^e^ mégissier, et Pierre Petit, m^e^ tisserand (marié le 26 juillet 1694, à Saint-Jacques, avec Marie, fille d'Yves Adenet), une maison située dans la rue du Temple, au coin de la rue du Gros-Raisin, moyennant 110 livres par an (Min. Bourgeois).

Le 10 août 1678, il achète une vinée située dans la rue du Gros-Raisin, proche les murailles de la ville, avec jardin derrière, pour 450 livres ; il y a dans cette vinée une cheminée à deux feux et un grenier (Min. Huot). Juste un mois après, il résout le contrat par lequel il avait pris à loyer, de Jean Euvrard, papetier-colleur, une vinée rue de la Pie (*Ibid.*).

Il mourut à Troyes le 23 avril 1683 et fut inhumé le même jour (Saint-Jean) ; l'acte le qualifie d'imprimeur-libraire. Sa veuve décéda le 20 janvier 1684 (*Ibid.* ; Inventaire du 21, Min. N. Cligny).

Edme Adenet s'occupait beaucoup de publier des Almanachs. Le 15 mars 1651, il passa un contrat avec Edme Nicot, imprimeur à Troyes, pour participer de moitié dans l'acquisition que celui-ci venait de faire, avec Blaise Simonnot, imprimeur à Autun, de dix copies d'almanachs rédigées par l'astrologue François Retondeur (1). Le 23 septembre 1654, il s'associe avec ses confrères Edme Nicot et Eustache Regnault, pour

(1) Voir notre *Histoire corporative des Artisans du Livre à Troyes*, p. 287.

avoir le monopole des copies de Damien Lhomme et François Retondeur ; enfin, le 24 février 1662, associé à Nicolas Oudot, imprimeur, il passe contrat avec Damien Lhomme, pour le même motif. Dans ces divers actes il est dit imprimeur.

Le 3 avril 1677, en vertu d'un arrêt du Parlement rendu le 13 octobre 1672, sur les plaintes du clergé, Edme Adenet et son fils Yves furent assignés en l'Officialité de Troyes, avec plusieurs autres imprimeurs troyens chez qui des perquisitions avaient été opérées, pour faire ordonner la destruction d'un livre intitulé : *le Tombeau de la Mélancolie, ou le Vrai moyen de vivre joyeux*, par un sieur D. V. G., et autres ouvrages du même genre. — Des menaces de condamnation sévère leur furent faites à ce sujet (1). Le livre visé avait été, dit Sémilliard, imprimé par Nicolas (II) Oudot et Yves (II) Girardon (2).

Yves Adenet, imprimeur, libraire (1640-1684). — Fils d'Edme Adenet et de Guillemette Laudereau, Yves Adenet avait été baptisé le 17 décembre 1640 (Saint-Jean). Il épousa Jeanne Piot, fille de Joachim Pion (*sic*), relieur, par contrat du 12 juillet 1666 (Min. Thevignon) et en eut divers enfants à deux desquels, *François* et *Jean-Baptiste*, il fit apprendre sa profession.

Cette même année, il figure sur la liste des imprimeurs et libraires troyens auxquels leur confrère Prussurot, de Sens, signifia son privilège d'imprimeur de l'archevêque de cette ville.

Il semble que, malgré le titre d'imprimeur qu'il prenait parfois, il n'était en réalité que libraire. Un seul ouvrage porte son nom : « *Almanach povr l'an de Grace*

(1) *Hist. corp. des Artisans du Livre à Troyes*, p. 173.
(2) Bibl. de Troyes, mss. Sémilliard, t. I, p. 163.

et de Bissexte mil six cens septante six, exactement supputé et doctement calculé par Mr Alexandre Desmoulins... auquel on verra le deuïl de la France sur la mort de M. de Turennes... A Troyes, chez Yves Adenet, Imprimeur-Libraire, en la rue du Temple. » S. d., pet. in-8 avec grav. sur bois (Bibl. de l'Arsenal (1).

On vient de voir que dans cet almanach pour 1676, imprimé par conséquent à la fin de 1675, Yves Adenet habitait la rue du Temple ; le 19 juin 1676, il prend pour trois ans, à raison de 42 livres par an, un logement qu'il habite déjà, situé dans la rue de la Tête-Noire (devenue rue de la Limace, puis rue Larivey) ; le même jour, il prend à loyer pour deux ans et neuf mois seulement une boutique prise dans la cuisine de son loueur, même rue de la Tête-Noire, à raison de 10 livres par an (Min. Huot). Sa « librairie » devait être bien peu importante, car on traversait ladite cuisine pour y pénétrer ! En 1684, on le trouve à nouveau domicilié rue du Temple. Le 19 février, il sous-loue pour le temps de Pâques à Noël, à Nicolas Faictot, cartier, une boutique sur cette rue et trois chambres dans le bâtiment derrière (48 l. 10 s.). Le 2 mars, il donne à loyer un logement situé au premier étage de la maison dans laquelle il demeure rue du Temple et dont la cour va en la rue du Cheval-Blanc (Min. Huot). Cette indication semble désigner la maison portant le nº 39, qui fut habitée ensuite par les Oudot, les Garnier et les Baudot.

Yves Adenet travailla, sans doute comme relieur, pour Gabriel Laudereau (2), qui lui devait quelque argent pour ouvrage le 20 novembre 1673.

(1) Erreur. L'ouvrage est inconnu dans cet établissement, de même que la collection du président Bailleul, dont parle M. E. Socard.

(2) Un Noël Laudereau et Gabriel Laudereau, son fils, furent imprimeurs et libraires à Troyes de ...1615 à 1673.

Il fut inquiété avec son père dans l'affaire du *Tombeau de la Mélancolie* (Voir ci-dessus).

Yves Adenet, mort le 30 août 1684, fut inhumé le 31 sur Saint-Jean.

L'inventaire dressé après son décès, le 15 septembre (Min. Bourgeois), montre de quoi se composait alors le fonds d'un petit libraire de province. On y trouve, avec un mobilier évalué 450 livres, les marchandises suivantes, dont une partie avait été achetée à sa mère :

94 douzaines de livres blancs, à 14 sous la douz.
7 grosses d'ABC, à 40 s.
6 gr. de demi-psautiers, à 8 l. 8 s.
5 gr. et 3 douz. de psautiers, à 17 l.
4 gr. de quarts en basane, à 6 l.
4 gr. d'heures longuettes en basane, à 10 l.
12 gr. de gros romain, à 8 l. 8 s.
3 gr. de Jean de Paris, à 3 l. 12 s.
14 gr. de quarts en papier, à 4 l. 4 s.
16 gr. d'ABC, en papier, à 28 s.
Quelques livres de Ste Brigide et Richard.
5 gr. d'ABC d'une feuille et demie, à 3 l.
1 douz. de « dixionnaires », 12 l.
1 douz. 1/2 de « dispotaires », 10 l.
7 douz. d'heures en latin et français, à 40 s.
4 gr. d'ABC en blanc, 7 l. 4 s.
Quantité de cartes à jouer.
Une grosse de complaintes, 20 s.
8 gr. de catéchismes couverts en papier et parchemin, à 30 s.
4 douz. de calendriers des bergers, 8 l.
17 douz. 1/2 du Livre des Sept trompettes, à 40 s.
8 douz. de ... Noëls (?), à 12 s.
Quantité de livres des Trois Maries et Vie de Saint Remy.

« Environ 500 pezant de pages », 30 l. (1).
1 gr. de psautiers, 16 l.
Autres paquets de psautiers.
38 rames de papier blanc.
422 rames de papier imprimé, à 30 s.
120 rames de papier imprimé imparfait, à 15 s.
Cuir.
3 quarterons de psautiers à l'usage de Langres, reliés en blanc, 30 l.
60 autres, 29 l.
36 rames de papier imprimé d'almanachs, 36 l.
Outils et ustensiles de librairie et de reliure, 30 l.
Cordages servant à étendre le papier.
Comptoir, deux « estaux » et une « montre ».
En tout, pour 1676 l. de marchandises.

(A suivre.) LOUIS MORIN.

LORÉDAN LARCHEY

(1831-1902)

ÉTUDE BIO-BIBLIOGRAPHIQUE

(Suite)

Quoiqu'il eût formé ses collections dans un temps où, en raison d'un concurrence moindre, elles étaient plus aisées à réunir qu'aujourd'hui, il ne doutait point qu'avec de la patience on pût encore en faire de pareilles : « J'entends répéter, disait-il, qu'on ne trouve plus rien sur le quai ! Quelle erreur ! on y trouve de tout, au contraire, car, aujourd'hui comme autrefois, tout revient au quai ! » Il en savait quelque chose, ayant eu la bonne fortune d'y rencontrer des imprimés rares, voire même des manuscrits dont quelques-uns furent jugés dignes de figurer dans ses *Documents pour servir à l'histoire des mœurs.*

Jules Richard, qui fut un fanatique de livres, lui portait envie : « Il n'y a que les myopes, nous disait-il, pour faire des découvertes ; voyez Larchey ! »

Peut-être, en effet, la lenteur obligée de leurs recherches offre-t-elle plus de chances de succès. La myopie n'est cependant point, heureusement, une condition *sine qua non*, témoin Charles Mehl, dont la vue était excellente et qui a fait au quai, où il passait tous les jours avant de se rendre au ministère de l'Intérieur où étaient ses occupations, de vraies trouvailles, entre autres un bel album d'anciens costumes alsaciens et un petit

incunable aussitôt offert à la Bibliothèque nationale ; M. Georges Monval y a découvert le manuscrit original autographe du *Neveu de Rameau*, relié entre deux tragédies et dont les variantes lui ont permis de donner une édition nouvelle du chef-d'œuvre de Diderot.

Ce qui précède montre que L. Larchey ne fut point un bibliophile. En effet, les éditions de luxe, les belles reliures le charmaient peu : quel que fût le prix de l'ouvrage ainsi habillé, il en arrachait les feuillets pour classer alphabétiquement, avec ses coupures de journaux, ceux qui l'intéressaient. Il s'était ainsi créé un vaste répertoire auquel il recourait constamment, pour ses amis comme pour lui-même. Ne vendant jamais de volumes, n'en tirant point vanité, n'y attachant de prix que pour ses travaux, il n'éprouvait aucune répugnance à les dépecer.

Nous ne reviendrons point sur ce que nous avons dit de son amour pour la profession de bibliothécaire dont, ayant l'âme noble et haute, il comprenait le caractère élevé. Il savait que le bibliothécaire est l'auxiliaire de la pensée humaine dans toutes ses manifestations, et nul mieux que lui n'en a entendu les devoirs qu'il n'hésitait point à classer parmi ses devoirs de citoyen. Nous avons parlé de son patriotisme. Il nous contait qu'ayant été appelé, après la guerre de 1870, à Metz, sa ville natale, pour des affaires d'intérêt, et ayant pris le train pour s'y rendre, il s'était arrêté en route et avait rebroussé chemin, ne pouvant se décider à franchir la frontière. Il a écrit plus d'un livre dans un but de relèvement national, et ce n'est point par hasard que l'ancien adage

Fiancer la vertu,
Espouser sa patrie,

clôt son volume des *Vieux proverbes* : « Affirmer que l'amour de la Patrie est inséparable de celui de la vertu n'est-ce pas en faire le plus bel éloge ? » ajoute-t-il en commentaire.

Aussi ses dernières années furent-elles cruellement affectées par les divisions qui troublaient son pays. Que n'eût-il point fait pour voir renaître, chez ses compatriotes, la concorde et la paix ? Il a quitté la terre sans avoir eu cette satisfaction, mais avec le calme des âmes sans reproche, avec la philosophie sereine et douce dont il avait déjà donné des preuves quelques années auparavant, dans une circonstance où il avait vu la mort de près.

Dépourvu d'ambition, n'attachant qu'une importance médiocre aux biens matériels, il se préoccupait vivement, par contre, de tout ce qui touchait le « par de là », et, notamment, de conserver à ses travaux, comme à sa mémoire, l'estime qui leur était due. Aussi avons-nous trouvé sans surprise, parmi les livres et les papiers dont, « avant de partir pour les Bibliothèques inconnues », (le mot est de lui), il avait tenu à nous constituer dépositaire et à nous charger d'offrir à la Bibliothèque de l'Arsenal la partie utile — une liste sommaire de ses travaux jusqu'à l'année 1896, liste qui nous a servi de guide pour la rédaction de la bibliographie ci-après, où notre rôle s'est borné à compléter les titres des ouvrages, et à les décrire, ainsi que leurs différentes éditions.

Depuis deux ans, l'auteur de tant de beaux travaux repose, selon son vœu, dans le pittoresque cimetière de Menton, d'où la vue s'étend, au midi, sur le panorama de la ville et des deux baies, au nord, sur les Alpes : « Seul endroit, nous disait-il, tandis que nous passions, un jour, dans le voisinage, où j'aie souhaité d'être enterré ! »

On n'a gravé, sur la pierre, qu'un nom et une date, et cela est bien : il ne fallait point d'autre inscription, après sa mort, à celui qui, toute sa vie, fut un modeste. Mais ceux qui l'ont connu, ceux qui ont lu ses œuvres et su les apprécier, lui appliqueront spontanément la définition antique : « *Vir bonus scribendi peritus* ».

Nul ne l'a mieux méritée!

PAUL COTTIN.

I

LIVRES ET BROCHURES

1. — Mémoire historique sur l'hôpital Saint-Nicolas de Metz au moyen-âge, par M. Lorédan Larchey, attaché à la bibliothèque Mazarine, membre correspondant de l'Académie impériale de Metz. *Metz, typographie S. Lamort*, 1854. In-8°. Couv. imp.

62 pp., y compris le faux titre et le titre ; et 1 f. blanc.

Travail exécuté d'après les Archives hospitalières de Metz, dont le classement avait été confié à l'auteur par la commission des Hospices.

Extrait des *Mémoires* de l'Académie de Metz, 1852-53, 2e partie, p. 173.

Tiré à 100 exempl.

2. — Un mois à Constantinople. — Janvier 1855. — *Alençon, Poulet-Malassis et De Broise, imprimeurs-libraires*, 1856. In-12. Couv. impr.

63 pp. y compris le titre.

Signé, à la dernière page, « Lorédan Larchey » et daté « Constantinople, décembre 1854. »

On lit, au verso du titre : « Imprimé pour la première fois dans la *Bibliothèque universelle de Genève*, livraison de mars 1855. Tiré à 50 exemplaires. »

Envoyé par le ministère de l'Instruction publique, en mission à Constantinople, où il servit de secrétaire à son père le général Larchey, commandant de la place pendant la guerre de Crimée, l'auteur rédigea ce travail au retour de son voyage.

3. — Lorédan Larchey. — Un mois à Constantinople. Décembre 1854. *Paris, Just Rouvier, libraire, éditeur de la*

Revue de l'Orient, de l'Algérie et des Colonies, 20 rue de l'Ecole de Médecine.

(Impr. de Pommeret et Moreau). 1857. In-8. Couv. non impr. 1 f. (titre) ; et 41 pp.

On lit, p. 41 : « Extrait de la *Revue de l'Orient, de l'Algérie et des Colonies*, numéros de février et d'avril 1857. »

4. — Journal de Jehan Aubrion, bourgeois de Metz, avec sa continuation par Pierre Aubrion (1465-1512), publié en entier pour la première fois par Lorédan Larchey, de la bibliothèque Sainte-Geneviève, ancien élève de l'Ecole des Chartes, Membre de l'Académie impériale de Metz. *Metz, F. Blanc, imprimeur de la ville et de l'Académie impériale.* 1857, in-8, couv. impr.

1 f. (faux titre) ; 88 pp. (titre, liste des souscripteurs, biographie) ; et 550 pp.

On lit, au verso du faux titre : « Tiré à deux cents exemplaires. » Renferme un plan en couleur de la ville de Metz (1465-1512). Publié à 20 fr.

5. — Lorédan Larchey. — Les Excentricités de la langue française en 1860. Extrait des tomes VIII (*sic*, pour VII) et IX de la *Revue anecdotique. Paris, à la librairie, 9 et 11 rue de Seine.* (Impr. de Soye et Bouchet), *s. d.* (1859). In-12, couv. non impr.

1 f. (titre), au verso duquel on lit : « Cinquante exemplaires seulement seront mis en vente au prix de 5 francs. Une seconde édition de ce dictionnaire, revue, corrigée et singulièrement augmentée, paraîtra prochainement. » ; 1 f. « Mea culpa » ; au verso dédicace : « Ce volume est dédié aux gens de peu de foi qui s'en vont déplorant, chaque jour, l'appauvrissement de la langue française. Puissent-ils voir que le vocabulaire pittoresque d'un peuple comme le nôtre, ne meurt jamais ! »

Le reste de l'ouvrage est composée des feuilles de la *Revue anecdotique*, sans changement dans la pagination :

1858. — Numéro 1. — Tome VII. Du 1er au 15 juillet 1858. P. 357 n. ch. à 380.

1858. — Numéro 3. — Tome VII. P. 405 n. ch. à 428.

1858. — Numéro 4. — Tome VII. P. 429 n. ch. à 452.

1858. — Numéro 5. — Tome VII. P. 453 n. ch. à 476.

1858. — Numéro 7. — Tome VII. P. 501 n. ch. à 524.

1858. — Numéro 9. Tome VII. P. 549 n. ch. à 572.

1858. — Numéro 11. Tome VII. P. 597 n. ch. à 620.

1858. — Numéro 13. Tome VII. P. 637 n. ch. à 660 (En bas de la page 660 : *Fin du septième volume.*)

1859. — Numéro 4. Tome IX, 2e quinzaine d'août. P. 73 n. ch. à 118.

Frontispice à l'eau forte dessiné et gravé par l'auteur (Lorédan Larchey), avec cette légende : *Les Excentricités de la langue française, 1859.* (Imp. Delâtre).

Edition tirée à cent exemplaires dont 50 seulement ont été mis dans le commerce.

Publié à 5 fr.

6. — Lorédan Larchey. — Les Excentricités du langage français. Deuxième édition. *Paris, aux bureaux de la Revue anecdotique, 15 rue de la Ferme des Mathurins* (Typ. de Henri Plon) 1861, in-12, couv. non impr.

XVI pp. (faux titre, titre, avant propos) ; et 267 pp. ; 1 p. n. ch. (ouvrages consultés) ; 2 ff. n. ch. (Annonce de la *Revue anecdotique.*)

Frontispice à l'eau forte dessiné par Lorédan Larchey (Delâtre impt.).

Publié à 4 fr.

7. — Lorédan Larchey. — Les Excentricités du langage. Quatrième édition singulièrement augmentée. *Paris, E. Dentu, librairie éditeur, Palais Royal, galerie d'Orléans,* 13, (Metz, imp. F. Blanc), 1862, in-12, couv. impr.

XXIV pp, (faux-titre, titre, préface et épigraphes) et 324 pp.

Publié à 3 fr. 50.

Une affiche, tirée à 50 exempl., relative à cette édition, porte dans un encadrement dessiné par l'auteur, la légende suivante : *Les Excentricités du langage. Quatrième édition, singulièrement augmentée.* (Signé) : *Lorédan Larchey.*

8. — Lorédan Larchey. — Les Excentricités du langage. Cinquième édition, toute nouvelle. *Paris, E. Dentu, libraire-éditeur, Palais Royal, Galerie d'Orléans, 13,* (Impr. Emile Voitelain et Cie), 1865, in-12. Couv. impr.

XXIV pp., (faux titre, titre, préface et épigraphes); et 335 pp.

Tiré à 1625 exemplaires.

Publié à 3 fr. 50.

Frontispice dessiné par l'auteur, et portant la légende : « Académie des excentriques. La commission du dictionnaire. Tiré à cent exempl. *(Signé)* Lorédan Larchey. »

9. — Dictionnaire historique, étymologique et anecdotique de l'argot parisien. Sixième édition des Excentricités du langage mise à la hauteur des révolutions du jour par Lorédan Larchey. Illustrations de J. F. Féral et Ryckebusch. *Paris, F. Polo, libraire éditeur, au bureau du Journal l'Eclipse,* (Typ. de Rouge, Dunon et Fresné), 1872, gr. in-8, couv. illustr.

2 ff. (faux-titre et titre); et 236 pp.

Texte sur deux colonnes encadrées d'un double filet noir.

A paru en trente livraisons à 10 c., et en série de cinq livraisons à 50 c. L'ouvrage complet, 3 fr.

Il a été tiré, en outre, 100 ex. numérotés sur pap. de Hollande (10 fr.)

Tirage à 10.000 exempl.

La couverture porte la date de 1873, et la mention suivante : *Illustrations de J. Férat, Ryckebush (sic) et Sahib.* Adresse : Paris, F. Polo, au bureau de l'Eclipse, 16 rue du Croissant, 16, (ancien hôtel Colbert), 1873.

La Bibliothèque de l'Arsenal possède un exempl. de cette édition qui lui a été offert par L. Larchey, et sur lequel on lit la dédicace : « Hommage d'une mauvaise édition dans laquelle il m'a fallu supprimer trois mille lignes. »

10. — Eccentricities of the french language (dictionnaire de l'argot parisien) including all recent expressions whether of the Street, the Theatre, or the Prison, also those english slang words which have been adopted by the parisians. *London, John Camden Hotten, 74 and 75, Piccadilly. S. d.* Gr. in-8. (1873), cart.

Cette édition est la reproduction de la précédente, mais le faux titre a été supprimé, et le titre français remplacé par le titre anglais qui précède.

Voir, au sujet de cette contrefaçon anglaise, l'introduction en tête de la présente bibliographie.

11. — Lorédan Larchey. — Dictionnaire historique d'argot. Septième édition des Excentricités du langage, considérablement augmentée et mise à la hauteur des révolutions du jour. *Paris, E. Dentu, éditeur, libraire de la Société des gens de lettres, Palais Royal, 15-17-19, galerie d'Orléans.* (Saint-Germain, imp. Bardin), 1878, in-12.

2 ff. (faux titre et titre); XLIII pp. (introduction, auteurs cités et consultés, etc.;) 377 pp. et 1 f. blanc.

La p. XLIII est chiffrée par erreur XLII.

Texte sur deux colonnes.

Publié a 6 fr.

Il a été tiré, en outre, quelques exemplaires sur papier teinté fort.

12. — Lorédan Larchey. — Dictionnaire historique d'argot. Huitième édition des Excentricités du langage augmentée d'un Supplément mis à la hauteur des révolutions du jour. *Paris, E. Dentu, éditeur, libraire de la Société des gens de lettres, Palais Royal, 15-17-19, galerie d'Orléans.* (Saint-Germain. imp. D. Bardin), 1880, in-12, couv. imp.

Même texte que dans l'édition précédente, mais l'erreur relative au chiffre de la p. XLIII a été corrigée. Voici, en outre, la description du supplément, qui fait corps avec le volume :

Lorédan Larchey. — Supplément aux 7e et 8e éditions du Dictionnaire historique d'argot, contenant 2,784 mentions nouvelles (additions, éclaircissements et rectifications). *Paris, E. Dentu, éditeur, libraire de la Société des gens de lettres, Palais Royal, 15-17-19, galerie d'Orléans.* (Saint-Germain, imp. D. Bardin). 1880, in-12.

XVII pp. y compris le faux titre, le titre, l'« Avis nécessaire » ; 1 f. blanc ; et 134 pp.

Texte sur deux colonnes.

13. — Lorédan Larchey. — Dictionnaire historique d'argot. Neuvième édition... 1881.

Même texte que dans l'édition précédente.

14. — Lorédan Larchey. — Dictionnaire historique d'argot. Dixième édition... 1888.

Même texte que dans l'édition précédente.

La couverture porte : « Onzième édition. »

15. — Lorédan Larchey. — Supplément aux neuvième et dixième éditions du Dictionnaire d'argot. Avec une introduction substantielle et un répertoire spécial de Largonji. *Paris, E. Dentu, éditeur, libraire de la Société des gens de lettres, Palais Royal, 15-17 et 19, galerie d'Orléans.* (Châtillon-sur-Seine, imp. Jeanne Robert), 1883, in-18, couv. illustrée.

2 ff. (faux titre et titre); XXII pp. (introduction); 1 f. (signes abréviatifs); et 182 pp.

Texte imprimé sur deux colonnes.

Publié à 2 fr.

Il a été tiré, en outre, quelques exemplaires sur papier de Hollande.

16. — Lorédan Larchey. — Nouveau supplément du Dictionnaire d'argot, avec le vocabulaire des chauffeurs de l'an VIII et le répertoire de Largonji. Ce dernier supplément annule tous les autres. *Paris, E. Dentu, éditeur, libraire de la Société des gens de lettres, place de Valois, 3.* (Lagny, imp. Emile Colin), 1889, in-8, couv. illustrée.

XXXV pp. (faux titre, titre et avant-propos); 1 p. n. ch. (*errata*); et 284 pp.

Texte sur deux colonnes.

Publié à 3 fr. 50.

17. — Les anciens poètes de la France, publiés sous les auspices de S. Exc. M. le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes, et sous la direction de M. F. Guessard. Fierabras. Parise la duchesse.

Parise la duchesse, chanson de geste, deuxième édition, revue et corrigée d'après le manuscrit unique de Paris, par MM. Guessard et L. Larchey. *A Paris, chez F. Vieweg, libraire-éditeur, maison A. Franck, rue Richelieu, nº 67.* (Imp. Ch. Jouaust), 1860, in-16. Rel. perc.

2 ff. (faux titre et titre); 43 pp. (préface, sommaire, errata); 114 pp. et 1 f. blanc.

18. — Les maîtres bombardiers, canonniers et couleuvriniers de la cité de Metz, par Lorédan Larchey, de la Bibliothèque Mazarine. Extrait des Mémoires de la Société d'archéologie de Metz. *Paris, librairie militaire de Dumaine, libraire-éditeur de l'Empereur, 30, rue et passage Dauphine,* 1861, in-8. Couv. imprimée.

93 pp. y compris le titre et l'avant-propos.

On lit, au verso du titre : « Cent exemplaires de cette étude seront mis dans le commerce au prix de 3 francs. »

Vignettes dans le texte.

19. — Lorédan Larchey. — Origines de l'artillerie française. Première période 1324-1354. *Paris, E. Dentu, libraire-éditeur, galerie d'Orléans, au Palais Royal.* (Imp. de Soye et Bouchet), 1862, in-18.

VIII pages (titre, préface, sommaire) ; et 80 pages.

On lit à la page 4 de la couverture :

« Les Origines de l'artillerie comprendront trois périodes dont chacune formera une étude distincte et complète.

« La seconde et la troisième période auront la valeur de deux fort volumes in-18, avec environ 60 planches... »

La publication de cette brochure fut précédée de celle d'un prospectus sur lequel on lit : « L'auteur ne prend l'engagement de publier qu'après avoir réuni 500 souscripteurs. Sitôt ce chiffre obtenu, une circulaire fixera la date de l'apparition de l'ouvrage.

« Le prix de la souscription est fixé à 20 francs, soit 10 francs par volume ; on ne sera tenu de solder le prix de chaque volume qu'à son reçu.

« Chaque exemplaire de cet ouvrage, *qui ne sera pas mis dans le commerce*, portera le nom du souscripteur. »

Les planches seules parurent avec une introduction. (V. l'article suivant.)

Publié à 2 fr.

20. — Origines de l'artillerie française. Planches autographiées d'après les monuments du XIVe siècle. Avec introduction, table et texte descriptif, par Lorédan Larchey, de la Bibliothèque Mazarine. *Paris. librairie Dentu, galerie d'Orléans, Palais Royal.* (Imp. de Soye et Bouchet), 1863, in-4.

VIII pp. (titre et introduction) ; et 26 pp., plus 1 f. n. ch. pour la table.

106 planches (y compris le frontispice), en lithographie sur papier teinté. Texte sur deux colonnes.

On lit, au verso du titre : « Cent vingt-cinq exemplaires de ces planches sont mis dans le commerce au prix de 25 fr. — Il y a vingt exemplaires coloriés au prix de 50 fr. »

Sur un des exemplaires coloriés à la main, que nous possédons, l'auteur a écrit : « J'ai dessiné, autographié, colorié et collé moi-même les planches de cette publication, qui ne m'a coûté que du temps, des peines et de l'argent, sans me faire honneur ni profit. Il s'en est bien vendu 25 exemplaires, dont 15 à

l'étranger, sur lesquels Dentu m'a prélevé 33 pour cent de remise. Encore ai-je dû revenir une dizaine de fois pour obtenir mon argent. »

Un autre, conservé à la Bibliothèque nationale, porte : « Autographié à 200 exemplaires, renmargé à 75 exemplaires et colorié à 25 exemplaires par l'auteur, qui est venu à bout de ne pas dépenser ainsi plus de 500 francs. — Il est bien entendu qu'il n'a pu rentrer dans ses frais. Le volume du texte annoncé n'a point paru, faute de souscripteurs. »

21. — Documents inédits sur le règne de Louis XV. Journal des inspecteurs de M. Sartines. Première série. 1761-1764. *Bruxelles, Ernest Parent, éditeur, 17, montagne de Sion; Paris, Dentu, Palais-Royal, galerie d'Orléans; Aubry, 16, rue Dauphine.* (Bruxelles, typ. Ve Parent et fils), 1863, in-12. Couv. imprimée.

La copie du journal ayant été exécutée par Emile Mabille, Lorédan Larchey et l'éditeur Parent signèrent avec lui un acte de société d'après lequel « M. Mabille apportait au fonds social la copie du manuscrit, L. Larchey les notes, l'introduction, la correction des épreuves, et les démarches faites pour tirer parti de la publication; M. Parent la surveillence de l'impression, l'avance des fonds que nécessiterait l'exécution matérielle de l'ouvrage. » Enfin les sociétaires s'engagèrent « à partager dans une égale proportion, toute perte comme tout bénéfice résultant de la publication. »

Édition tirée à 1.500 exemplaires.

Publiée à 5 fr. (4 fr. pour les souscripteurs).

En outre, quelques exemplaires sur papier chamois furent mis en vente au prix de 6 fr.

Cet ouvrage ne fut point introduit en France. (V. l'*Avant-propos* ci-dessus.)

(A suivre.) P. C.

LES MINIATURISTES

A L'EXPOSITION

DES « PRIMITIFS FRANÇAIS »

(Suite)

La nationalité des frères de Limbourg a donné lieu à de nombreuses discussions. Leur nom semble indiquer une origine bien définie ; les uns ont vu dans leurs peintures une influence flamande, les autres une influence italienne ; d'autres encore ont cru y reconnaître la vieille tradition française. En thèse générale, il me semble vraiment bien difficile d'assigner une nationalité artistique à des enlumineurs qui, originaires du Nord ou du Midi, ont travaillé à Paris ou se sont formés sous la direction de maîtres parisiens. On ne dira jamais assez l'internationalisme de l'art vers la fin du moyen âge. Je pourrais citer telles miniatures crues longtemps italiennes, qu'on démontra plus tard être françaises ; mais voici qu'au moment où deux camps se formaient, l'un soutenant l'origine française, l'autre l'origine italienne, il apparut que le directeur de l'illustration avait écrit dans les marges des indications pour les enlumineurs. Or, ces indications étaient en langue flamande. Peut-être, au reste, tout le monde avait-il raison. C'est qu'il est très rare, sinon impossible, de trouver un manuscrit illustré

entièrement par la même main. Au temps du duc de Berry notamment, les artistes affluaient vers la cour de Bourges, où ils savaient trouver un protecteur généreux. Il en vint de tous pays, qui, travaillant pour le duc et pour bien d'autres amateurs, collaborèrent sans distinction d'origine ou d'école. Dans nombre de manuscrits de luxe enluminés à cette époque, les flamands voisinent avec les italiens, les français avec les allemands, sans fondre tout à fait leur manière, bien que tous cherchent visiblement à former un ensemble homogène.

Si l'attribution à Pol de Limbourg et à ses frères des *Très riches Heures* du duc de Berry ne paraît pas douteuse, ou n'a du moins jamais été sérieusement contestée, il n'en est pas de même pour quelques autres œuvres qui ont été hypothétiquement mises à leur compte. C'est ainsi qu'on a cru reconnaître la manière de Pol de Limbourg et de son frère Jean ou Jehannequin dans une *Bible moralisée* (1) faite probablement pour Philippe le Hardi, duc de Bourgogne. Le manuscrit est inachevé : il est fort beau, mais l'attribution n'est pas admise par tous a été contestée. On a voulu voir également la main des frères de Limbourg dans les deux grands tableaux qui décorent le canon d'un somptueux manuscrit duc ommencement du XVe siècle), le *Missel de Saint-Magloire* de Paris (2). Je ne pense pas qu'il faille être trop affirmatif, et, à vrai dire, je ne vois pas dans ce travail une parenté bien marquée avec les *Très riches Heures*. Pour être attribuées à Pol de Limbourg, ces deux belles miniatures sont, à

(1) Bibl. nat., ms. fr. 166 *(Cat. des P. F., 2e partie, n° 88)*.

(2) Bibl. de l'Arsenal, ms. n° 623 *(Cat. des P. F., 2e partie, n° 222)*. Ce Missel avait été donné à Saint-Magloire, en 1412, par Jehan de la Croix, conseiller et maître des comptes du roi, et damoiselle Jehanne la Coquatrixe, sa femme.

mon avis, trop parisiennes. Elles procèdent de ce grand art un peu archaïque dont l'une des dernières productions a été le *Missel des évêques de Paris* (1). Commencé pour Jacques du Châtelier, évêque de 1427 à 1438, ce Missel fut achevé sous son successeur, Denis du Moulin' patriarche d'Antioche et évêque de Paris de 1439 à 1447. Dans ce dernier manuscrit, comme dans ceux qu'illustra Jacquemart de Hesdin, les marges sont très élégamment ornées ; les oiseaux y sont abondants, et le chardonneret, cher aux peintres parisiens, y figure toujours en place honorable.

Récemment l'hypothèse a été émise que les trois frères enlumineurs, Pol de Limbourg, Jean ou Jehannequin et Hermant, pourraient être identifiés avec les frères Manuel, qui ne seraient autres que les peintres Malouel, neveux du vieux maître Jean Malouel. Dans les comptes de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, on voit Polequin et Jonequin Manuel chargés d'enluminer une « très belle et notable Bible » pour le duc : on a pensé que ce Polequin et ce Jonequin Manuel étaient Pol et Jean de Limbourg ; le manuscrit qu'ils avaient mission d'illustrer serait la *Bible moralisée* dont il a été question plus haut (2). Toutes ces conjectures sont fort intéressantes et méritent d'être étudiées avec le plus grand soin ; mais on ne saurait dès maintenant se dire en possession de la vérité.

L'incertitude n'est pas moins grande pour d'autres enlumineurs de la fin du XIVe siècle ou du commencement du XVe. On ne peut, par exemple, attribuer sûrement aucune œuvre de peinture à Jacques Cône, non plus qu'à Hainsselin de Haguenau ; et pourtant ces artistes

(1) Bibl. de l'Arsenal, ms. n° 621.
(2) Bibl. nat., ms. fr. 166 *(Cat. des P. F., 2e partie, n° 88)*.

paraissent avoir joui à cette époque d'une assez grande notoriété. Le premier, Jacques Cône ou Coëne, venu de Bruges, travailla longtemps à Paris, où il se serait établi vers 1398. Il voyagea en Italie, en 1399 il était à Milan. On lui donne volontiers l'illustration des *Heures* du maréchal de Boucicaut, appartenant aujourd'hui à Mme Jacquemart André (1); mais les preuves indiscutables font défaut. Nous n'en avons pas de plus formelles pour faire honneur à Hainsselin de Haguenau des miniatures qui décorent un manuscrit de Gaston Phébus, conservé à la Bibliothèque nationale (2). Il paraît du moins avéré que Hainsselin de Haguenau fut à Paris, vers 1404, le chef d'un atelier d'enluminure fort achalandé. En somme, sur ces enlumineurs, comme sur bien d'autres de la même époque, la lumière se fera certainement un jour; mais il faut, quant à présent, se bien garder d'affirmations que l'état de nos connaissances n'autorise pas encore.

Avec Jean Fouquet nous sortons des ténèbres : le maître tourangeau a pris enfin la place à laquelle il avait droit. Depuis un quart de siècle, il a été étudié si souvent que la seule liste des travaux auxquels il a donné lieu paraîtrait démesurément longue. Je ne m'attarderai point à répéter ce qu'on sait déjà. Fouquet, qui connaît les grands flamands, qui a vu l'Italie, n'est pas un homme du moyen âge. C'est à peine si on peut le comprendre parmi les enlumineurs. Son génie très moderne est d'un peintre, et d'un peintre de la Renaissance, bien qu'il soit né vers 1415 et mort à Tours vers 1480. Nombreuses sont les œuvres qu'on lui donne; mais toutes les attributions ne sont pas indiscutables. L'ouvrage

(1) *Cat. des P. F., 2e partie, n° 86.*
(2) Bibl. nat., ms. fr. 616 *(Cat. des P. F., 2e partie, n° 92).*

grâce, son charme lui attirèrent des disciples nombreux, et dans les œuvres du maître il est malaisé de discerner les pages qui lui appartiennent en propre. La plupart des productions de cette grande école tourangelle ont entre elles un air de parenté si marqué que pendant longtemps on crut pouvoir les attribuer toutes au plus brillant de ses représentants, à Jean Fouquet. On rattachait même volontiers à l'école de la Loire les peintres de Bourges. Depuis, d'heureuses distinctions ont été faites. On a cité Jean Couart, enlumineur à Bourges, qui, en 1455, vendit à Marie d'Anjou, femme de Charles VII, « unes petites Heures à l'usaige de Paris ». M. Louis Thuasne a démontré (1) que les miniatures qui ornent un beau manuscrit, en deux volumes, de la *Cité de Dieu* (2) sont de la main d'un peintre habile nommé François, « egregius pictor Franciscus ». L'auteur de cette très intéressante découverte a cru pouvoir identifier le peintre François avec François Fouquet, l'un des fils de Jean.

Bien d'autres noms d'enlumineurs ont été relevés qui furent vraisemblablement formés à l'école de Fouquet. Le plus connu de tous est Jean Bourdichon, un élève qui parfois égala son maître. Jean Poyet, autre tourangeau, paraît avoir eu aussi une grande réputation : on le trouve mentionné assez souvent de 1483 à 1497. Cette dernière année, il fit dans un livre d'Heures, sur l'ordre d'Anne de Bretagne, vingt-trois histoires riches, sans compter les vignettes. Mais c'est une simple erreur qui pendant un temps rendit célèbre le nom de Jean Poyet : on lui attribuait à tort la paternité des *Grandes Heures d'Anne*

(1) *Revue des bibliothèques*, t. VIII (1898), p. 33-57.

(2) Bibl. nat., mss. fr. 18 et 19 *(Cat. des P. F., 2e partie, nos 141-142).*

de Bretagne (1). Plus tard on reconnut que le véritable auteur de ces belles peintures était Jean Bourdichon (2). Je soulèverais sans doute l'indignation si je n'employais pas en parlant des *Heures d'Anne de Bretagne*, le plus populaire des livres enluminés, les ordinaires formules laudatives. C'est une œuvre hors ligne, un joyau inestimable, cela n'est pas douteux. Mais est-ce la faute de l'époque ou celle de l'artiste ? Toujours est-il qu'on n'y retrouve plus l'inspiration, le charme la naïveté, la piété qui animent les productions des Jean Pucelle, des Jacquemart de Hesdin, des Pol de Limbourg. Ce n'est pas non plus la maîtrise de Jean Fouquet. Bourdichon eut pourtant un grand mérite : il donna un chef-d'œuvre en un temps où les miniaturistes n'en faisaient plus, et c'est une tâche plus difficile qu'on ne le croit que d'avoir du talent au milieu de la médiocrité générale.

Les bonnes miniatures sont rares, en effet,

(1) Bibl. nat., ms. lat. 9474 *(Cat. des P. F., 2e partie, n° 178)*.

(2) M. André Steyert découvrit à Lyon en 1868 et publia en 1880 dans les *Nouvelles archives de l'art français*, 2e série, t. II (1880-1881), p. 1 à 11, une pièce émanée d'Anne de Bretagne et datée du 14 mars 1507 (1508), ordonnant de payer à « Jehan Bourdichon » une somme de 1.050 livres tournois, tant pour certains autres services que « pour le récompenser de ce que il nous a richement et sumptueusement historié et enlumyné unes grans Heures pour nostre usaige et service ». Jusque-là on avait pensé que l'illustration des *Heures d'Anne de Bretagne* était due à Jean Poyet, à cause d'un compte qui contient le passage suivant : « A Jean Riveron, escripvain, demourant à Tours, pour avoir escript à la main unes petites Heures, que ladicte dame a faict faire, à l'usage de Romme, et pour avoir fourni le vélin, xliij^{c} livres. 4 septembre 1497. — A Jehan Poyet, enlumineur et historieur, demourant audict Tours, la somme de sept vingt treize livres tournoys pour avoir faict esdictes Heures vingt trois histoire, riches, deux cent soixante unze vignettes et quinze cens verses. 29 août 1497. » — L'attribution semble inadmissible si l'on remarque que le volume enluminé par Jean Poyet était « unes petites Heures », et que les *Heures d'Anne de Bretagne* sont au contraire de très grand format.

à la fin du XVe siècle et commencement du XVI aussi, toutes celles qui sont l'œuvre de véritabl artistes se rattachant fatalement à l'école de Tourain les attribue-t-on volontiers à Jean Bourdichon. M. Émi Mâle a cru reconnaître la main de ce peintre délicat da plusieurs somptueux manuscrits de cette époque, et l arguments qu'il fournit à l'appui de sa thèse me parai sent sans réplique (1). Les peintures restituées p M. Mâle à Bourdichon sont celles des *Heures du r Charles VIII* (2), des *Heures de Ferdinand, roi de Naples* (et d'un *Missel de Tours* (4). On pourra sans doute allong cette liste. Dès maintenant je proposerai d'y joindre u charmant petit volume, fait pour un comte de Ve dôme (5) : c'est un livre d'Heures, où l'on retrouve sa peine les Vierges et les vieillards observés dans les m nuscrits mentionnés ci-dessus. Toutefois, pour ce dern livre comme pour les autres, on ne saurait dire si l'on trouve en présence d'œuvres personnelles de Bourdicho ou de travaux exécutés par ses élèves ou dans son atelie Mais l'influence du maître est, en tout cas, si palpabl si évidente, qu'il est impossible, avec cette restrictio de ne pas souscrire, aux conclusions de M. Émile Mâl

Jean Bourdichon, qui naquit, croit-on, en 1457, éta encore peintre officiel du roi en 1520. Il assista donc la décadence complète de la miniature, bien que XVIe siècle offre encore exceptionnellement de beau spécimens de livres enluminés, tout aussi bien du res que le XVIIe et le XVIIIe.

Vers le temps où mourait Fouquet, où Bourdicho

(1) *Gazette des Beaux-Arts*, 3e période, XXVII (1902), p. 185-203.
(2) Bibl. nat., ms. lat. 1370 (*Cat. des P. F., 2e partie, n° 17*
(3) Bibl. nat., ms. lat. 10532 (*Cat. des P. F., 2e partie, n° 176*).
(4) Bibl. nat., ms. lat. 886 (*Cat. des P. F., 2e partie, n° 179*).
(5) Bibl. de l'Arsenal, ms. n° 417 (*Cat. des P. F., 2e partie, n° 239*).

Fig. 11

LE MARIAGE DE LA VIERGE ET DE SAINT JOSEPH,
MINIATURE SIGNÉE DE JEAN DE MONTLUÇON
(Bibl. de l'Arsenal, ms. n 438, fol. 74).

Fig. 11

LE MARIAGE DE LA VIERGE ET DE SAINT JOSEPH,
MINIATURE SIGNÉE DE JEAN DE MONTLUÇON
(Bibl. de l'Arsenal, ms. n° 438, fol. 74).

naissait à la renommée, vivait à Bourges un peintre appelé Jean de Montluçon : il paraît avoir eu une certaine réputation, que ne justifie pas entièrement, il faut l'avouer, la seule œuvre qui nous soit restée de lui. En 1477, « Jehan de Molisson, peintre », faisait à Bourges, pour être mises aux quatre coins de la ville, quatre figures de Jean de Chalon, prince d'Orange, pendu la tête en bas comme « traistre et desloyal au roy. » On a publié quelques documents relatifs à cet artiste pour les années 1485 à 1492 (1). Enfin, nous possédons un livre d'Heures dont l'enluminure est certainement de sa main (2). Malgré quelques mutilations anciennes, le volume ne contient pas moins de vingt-neuf grandes miniatures et quarante-trois petites, sans compter les initiales ornées de figures au nombre de trente-et-une, et les douze grandes et douze petites miniatures du calendrier. Toutes ces peintures ne sont point comparables à celles des Fouquet et des Bourdichon ; mais l'une d'entre elles offre néanmoins un réel intérêt. Il est extrêmement rare, comme j'ai eu l'occasion de le constater, de voir des miniatures signées. Or, au fol. 74 de son livre d'Heures, Jean de Montluçon a représenté le mariage de la Vierge et de saint Joseph, et, content sans doute de son œuvre, jugeant en outre la place honorable, il a mis sur la bordure du vêtement du grand-prêtre officiant cette précieuse inscription : « Johannes de Montelucio me pinxit » *(fig. 11)*. La signature d'un enlumineur sur la miniature même est un fait presque unique en France au temps de Jean de Montluçon.

Pourquoi les bons peintres de manuscrits ont-ils été

(1) Notamment dans *Archives de l'art français*, 2e série, t. Ier (1861), p. 238, 243-244.

(2) Bibl. de l'Arsenal, ms. no 438 *(Cat. des P. F., 2e partie, no 232)*.

si modestes qu'ils n'ont pas voulu signer leurs tableaux ? Que n'ont-ils imité Jean de Montluçon, qui pourtant ne les valait pas ? L'histoire de l'art en France en eût été singulièrement éclairée. Malgré tout, nous connaissons sans doute les noms des plus grands miniaturistes français, Honoré, Jean Pucelle, André Beauneneu, Jacquemart de Hesdin, Paul de Limbourg et ses frères, Jean Fouquet, Jean Bourdichon, et nous avons d'eux des œuvres dont l'origine est indiscutable. Depuis cinquante ans on a donc fait un grand pas ; mais il reste encore bien à faire ; car, à côté de ces artistes, il y en eut beaucoup d'autres, fort habiles aussi, que nous ignorons totalement.

(A suivre.) HENRY MARTIN.

LES SOUVENIRS D'ENFANCE

ET DE JEUNESSE

DE

RABELAIS

M. Abel Lefranc, professeur au Collège de France, vient de communiquer à la Société des études rabelaisiennes les résultats de ses recherches sur les éléments réels qui peuvent exister dans les trois premiers livres de Rabelais et plus particulièrement dans le *Gargantua*. Pareille étude n'avait pas encore été entreprise. M. Lefranc prouve que cette enquête est susceptible de renouveler la compréhension de l'œuvre du grand Tourangeau. Il expose d'abord comment l'examen de toutes les données topographiques du premier livre du roman amène à conclure, de la façon la plus certaine, que Grandgousier, père de Gargantua, habite le domaine de la Devinière, c'est-à-dire le propre domaine du père de Rabelais, et qu'il en est le seigneur et le propriétaire. Gargantua naît dans la prairie de la Saulsaye, située non loin de la Devinière, sur les bords de la route de Seuilly à La Roche-Clermault, sur la rive gauche du Négron et le long de cette petite rivière, immédiatement avant le pont qui conduit au moulin du Pont. Ce pré, aujourd'hui propriété communale, porte toujours le même nom. Lorsque Gargantua arrive de Paris pour venir en aide à son père, au moment de la guerre

picrocholine, c'est à la Devinière qu'il habite également. Or, précisément, les péripéties et opérations de cette guerre ne s'expliquent que si l'on sait que Grandgousier et Gargantua demeurent dans ce domaine. Le gué de Vède est placé sûrement par Rabelais à l'endroit où se trouve aujourd'hui le pont qui permet de traverser le Négron pour arriver au moulin du Pont et à la Roche-Clermault. Si on le place sur la Vende, autre petite rivière située à sept ou huit kilomètres à l'est, les opérations de la guerre picrocholine deviennent complètement inintelligibles, pour leur partie essentielle. Celles-ci se déroulent dans un espace très restreint, circonscrit par la Roche-Clermault, le gué de Vède, la Devinière et Lerné. Autre constatation bien imprévue et infiniment curieuse, toutes les données précises fournies sur les biens de Grandgousier et de Gargantua concordent d'une façon absolue avec celles que nous possédons sur les biens du père de Rabelais et de sa famille. Lorsque Gargantua nous fait connaître ses quatre places fortes de la Devinière, de Chavigny, de Gravot et de Quinquenais (chapitre 47 du *Gargantua*), il énumère les quatre propriétés principales du père de Rabelais, telles que les diligentes recherches de plusieurs érudits tourangeaux, notamment de M. H. Grimaud, nous permettent de les déterminer. Il y a là une indication très caractéristique, formulée avec une intention évidente. Entre la famille de Rabelais et celle de Grandgousier, l'identification est complète en ce qui concerne les biens fonciers. La métairie de la Pomardière, offerte à Marquet, au début des hostilités, est pareillement un domaine qui a appartenu à la famille de Rabelais et qui se trouve sur le terroir de la commune de Seuilly.

Dans le discours de Panurge, en langage lanternois, Rabelais fait une nouvelle citation du *brelan* des trois fermes de Gravot, de Chavigny et de la Pomardière ; il cite, à part, deux mots plus loin, le domaine de la Devinière comme étant sans doute le plus important, puisqu'il était le lieu de residence de sa famille. A la fin de la guerre picrocholine, tous les biens distribués par Gargantua (chapitre 51, *in fine*) à ses vaillants combattants, sont des propriétés de la famille Rabelais, ou se trouvent situés sur le terroir des bourgs ou des villages dans lesquels celle-ci possédait des immeubles.

La Devinière n'est, en aucun cas, l'objet d'un don, puisque Grandgousier et Gargantua — de même que la famille de Rabelais — continuent d'y habiter et qu'ils ont là leur domicile ou principal établissement. Les indications fournies sur les deux héros du roman rabelaisien concordent bien avec ce que nous savons du milieu social dans lequel Rabelais naquit et passa son enfance.

En effet, sa famille occupait une situation considérable dans ce pays, non seulement au point de vue de la fortune territoriale, mais aussi sous le rapport du prestige moral. Son père, d'après un texte inédit que M. Lefranc communique, était non seulement licencié ès lois, mais encore, en 1527, *assesseur et expédiant la juridiction du siège de Chinon, en l'absence des lieutenant-général et particulier.* Ce document contribue à éclairer d'un vive lumière les origines familiales de Rabelais. En outre, dans les premiers chapitres du second livre et surtout dans le IIIe livre, à partir du retour de Gargantua en France, la résidence de ce dernier continue d'être la Devinière. C'est de là que Pantagruel part pour toutes ses consultations et enquêtes sur la question du mariage de Panurge.

Tous les personnages cités sont soit des êtres réels en relation de parenté ou d'amitié ou de voisinage avec la famille de Rabelais, soit des paysans et vignerons de la région de Seuillé et de Lerné. Le Basque est évidemment le serviteur du maître de la Devinière, Denyau, un charron, etc. Peut-être même dans les premiers chapitres du *Gargantua*, Rabelais a-t-il raconté des particularités de la naissance de son père ou de la sienne propre (1). Sa famille avait des terres à Pautillé et Bréhemond, d'où viennent les vaches qui allaitent Gargantua. Les sages-femmes et la vieille « Médecine » de Brisepaille, du chapitre VI sont sans doute celles des Rabelais. Les tableaux charmants de Grandgousier se chauffant après souper à un beau, clair et grand feu, ou dînant, ou priant dans son lit doivent nous donner le portrait du père de Rabelais dans son intérieur de la Devinière. Deux autres résultats découlent des recherches de M. Abel Lefranc, le premier que les identifications contenues dans les notes de Bouchereau pu-

(1) La réunion de parents et d'amis du 3 février, la promenade à la Saulsaye, etc. Peut-être Rabelais fut-il voué au bleu et au blanc (ch. 9).

bliées par Marty-Laveaux dans son commentaire, et auxquelles ce savant n'ajoutait qu'une confiance fort relative, acquièrent une vraisemblance très grande. Elles se relient étroitement à la démonstration présentée par M. Lefranc. Dans cette hypothèse, Picrochole serait le médecin Scèvole ou Gaucher de Sainte-Marthe, seigneur de Lerné, Marquet son beau-père. Dindenault, le vendeur des moutons de Panurge serait un marchand des Sables-d'Olonne, etc. Ces explications de Bouchereau prennent désormais une signification nouvelle. La seconde conséquence est que les voyages de Pantagruel racontés au chapitre V du second livre peuvent fort bien se rapporter aux propres pérégrinations de Rabelais, de même que le voyage de Gargantua, accourant au secours de son père semble bien s'appliquer à un retour de Rabelais au foyer paternel. Quoiqu'il en soit, il y a quelque chose de la famille Rabelais, d'Antoine comme de son fils François, dans le roman rabelaisien.

Nous possédons dans le *Gargantua* les souvenirs et impressions d'enfance et de jeunesse de l'immortel Chinonais, né à la Devinière.

BIBLIOGRAPHIE

DE QUELQUES

ALMANACHS ILLUSTRÉS

DES XVIII• ET XIX• SIÈCLES

(suite)

---

218 — ALMANACH DES BALLONS. Manière de monter dans la lune et d'en descendre. Par M. de Crac. 1852. 10 c. || *Paris, Galeries de l'Odéon. — Passage Jouffroy. Lyon. — Ballay et Conchon, libraires.*

1852. In-8°.

Plaquette de 16 pages, avec deux titres : le premier, sur la couverture qui est blanche, est encadré et a une illustration représentant huit individus, sur la surface du globe, regardant un ballon monté s'élevant dans les airs.

Le second titre intérieur est semblable à celui de la couverture, sauf qu'il ne porte ni l'année ni le prix de l'almanach. Il a aussi une vignette représentant un homme s'élevant dans les airs au moyen d'ailes *(sans doute Mr Darville)*.

Brochure humoristique et critique se composant de : Calendrier pour 1852, au verso du titre ci-dessus. — Prédications de Nostradamus sur le monde volant. — Jérôme Paturot cherchant un moyen pour monter dans la lune (monologue). — Le navire aérien de M. Petin. — L'Homme Volant ou le Voyage dans la lune, chanson nouvelle, sur 2 colonnes.

Trois gravures sur bois :

1. *Visite à la lune.* (signée A Dalger sc.) — 2. *Manière de monter dans la lune* — 3. *Comment on descend de la lune.*

Adresse de l'imprimeur après la table des matières : *Paris. — De Soye, imprimeur, r. de Seine*, 36.

(B. Nat. 8° Y² 19·406.)

219 — ALMANACHS DES SORCIERS Pour 1852. || *G. de Gonet, éd., 6, r. des Beaux-Arts, — Martinon, lib., r.* du Coq.

2 années 1852-1853. In-16.

Titre avec une lithographie.
Couverture illustrée en couleur représentant des sorciers.
95 pages de texte, se composant de : Calendrier des Sorciers avec horoscopes ; — p. 11, L'Art des Sorciers ; — et p. 87, Dictionnaire des différents procédés usités pour découvrir l'avenir.
Dessins dans le texte de Henry Monnier, Montigneul, gravés par Birouste.
Paris. — Imp. Lacour et Comp., rue Soufflot, 16.
La seconde année (1853) a été imprimée à Lagny.
(voir Journal de la Librairie, dans la fascicule n° 43, du 23 Octobre 1852, au n° 6079 : Almanach des Sorciers pour 1853, in-16 de 3 feuilles. Impr. du Vialat, à Lagny — A Paris chez de Gonet, rue des Beaux-Arts, 6 ; chez Martinon — Prix 0,50.)

220 — ARLEQUIN. Almanach des Petits et Grands Enfants. || *G. De Gonet, éditeur, 6, r. des Beaux-Arts. — Martinon, lib., 4, r. du Coq-St-H.*

1852. In-16.

Titre en lettres gravées avec illustration signée *Geoffroy, V. Corbay*. La même illustration se trouve coloriée sur la couverture.
Almanach composé de de 32 pages de texte divisé ainsi : Calendrier des enfants, de 1852, par trimestre, avec les Jeux de chaque mois ; — p. 11, Vie et Aventures d'Arlequin, avec une vignette : buste de Pierrot dans un cadre ovale ; — p. 25, Prédictions infaillibles d'Arlequin pour tous les mois de l'Année, avec une vignette : Polichinelle montrant la lanterne magique.
Six gravures sur bois, se dépliant, signées *Porret*, représentant tout le cortège du Bœuf Gras.
Cet almanach se vendait 50 centimes.
Paris. — Imp. Lacour et Comp. rue Soufflot, 16.

221 — ALMANACH BOUFFON, ou La Fleur des Calembours. Questions énigmatiques, jeux de mots, etc ; suivi de L'Histoire d'un tigre Publié par Hilaire Le Gai. || *Paris, Passard. Libr. — éditeur, 7, rue des Grands-Augustins.* 1853.

In-32.

Couverture jaune avec le titre décrit ci-dessus et ornée d'une vignette-mascaron.
80 pages de texte, avec nombreuses vignettes fantaisistes.

A la page 43, Histoire d'un tigre, imitée de l'anglais de John S.-Cotton par l'abbé de Savigny. Cette histoire, qui est un récit de chasse de haute fantaisie humouristique (*nœud fait à la queue d'un tigre capturé dans un tonneau*) jouit, en Angleterre, d'une grande renommée. Elle est commentée ici de curieuses et expressives illustrations par M. Pauquet.
Calendrier de 1853.
(B. Nat. Z 40·172)

222 — ALMANACH ILLUSTRÉ DE LA PETITE PRESSE Pour l'Année 1867 Contenant la Complainte de Rocambole. || *Administration de la Petite Presse* — 15, *Rue Breda* — *Paris.*

1867 à 1869. 3 années, in-16 carré.

Le titre de l'almanach se trouve sur la couverture, avec une vignette (de *Cham*) : deux journalistes se battant au pistolet ; au-dessous cette légende : *La nouvelle prime des journaux. Entre journalistes.*

Almanach, composé de 27 pages de texte à deux colonnes mélangé de réclames et de lithographies, servant, comme il est dit à la page 7, «.... d'instrument de propagande au profit de notre journal, que quatre mois d'existence ont suffi pour mettre en possession d'une popularité sans précédent. »

A la p. 8, portrait du Vicomte Ponson du Terrail, précédent l'article « Le dernier mot de Rocambole ; — p. 12 et 25, lithographies signées *Godefroy Durand, Le dernier mot de Rocambole ;* — p. 13, 16 et 24, *Revue de l'année* par Cham ; — p. 20, lithogr. signée *A Dargent Le Succès du jour. — Complainte de Rocambole,* p. 26,

Calendrier de l'année 1867.

La couverture porte en tête : 10 centimes 1e Année, et au bas : Paris — Imprimerie Vallée, rue Bréda, 15.

— Année 1868, 2e année, 15 centimes ; Couverture avec vignette (de Daumier) représentant un pick-pocket retournant les poches de Mr Joseph Prudhomme, avec cette légende : *Un pick-pocket ! Monsieur, si ce n'était que te respect que je dois à un étranger qui vient visiter mon pays, je vous ferais arrêter..*

Adminion de la Petite Presse. Paris, 13, Place Breda.

32 p. de texte à 2 colonnes. Anecdotes et croquis de l'Exposition universelle de 1867. P. 16 et 17 deux dessins de H. Daumier : *A l'Exposition Universelle, le Fabricant de chapeaux de feutre. — Un vrai Cicerone.* — P. 25. *Le Ballon Nadar. — Départ du ballon Nadar, le Géant, aux Invalides,* dessin de Craftÿ. — P. 32, *Portrait du zouave Jacob.* — Calendrier de 1868.

— Année 1869, 3e année. 32 p. de texte à 2 colonnes.

Couverture avec vignette de Daumier, avec cette légende (une mère à son fils) : *Tu veux emporter cette pioche à Paris. — Oui, maman, pour l'offrir à Mr Haentjens qui va démolir le mur de mon collège.*

Administration de la Petite Presse, Paris, 16, rue du Croissant.

P. 1, *Portrait* de *S. E. M. Pinard, ministre de l'intérieur.* — Revue comique de l'année par Cham, p. 4, 8, 12, 20, 25. — 3 dessins de H. Daumier : p. 16, *Exposition de peinture de 1868.* — p. 17, *Au Buffet de l'Exposition des Beaux-Arts.* — et p. 28, *Au Bal de l'Opéra.*

— P. 24 et 29, *Le retour des Courses de la Marche*, et *Une sortie de l'Opéra*, dessins de M. Crafty. — P. 32, *Camp de Chalons* (*Une loge de soldats au Théâtre*).

Calendrier de 1869.

(B. Nat. Lc[38] 26, les 3 ann.)

223 — ALMANACH DES VÉLOCIPÈDES pour 1869. Prix : 50 centimes. || *Paris Librairie du Petit Journal*, 61, *rue Lafayette*.

1869 et 1870, 2 années, in-16 carré.

Titre avec vignette.

Couverture jaune avec vignettes sur les faces.

95 pages de texte avec vignettes et annonces, traitant de vélocipédie.

Calendrier pour 1869, 1 page pour chaque mois.

— L'année 1870 a un titre différent : *Almanach du Vélocipède pour 1870. Seconde Année. Prix : 50 centimes. Publié par le journal le Vélocipède Illustré.* || *Aux Bureaux de la Publication Rue des Martyrs, à Paris. 1870.*

Titre avec vignette ; vignette aussi sur la couverture jaune.

95 pages de texte avec vignettes et annonces.

Calendrier pour 1870 par trimestre.

(B. Nat. ann. 1869 V 30·030)

» 1870 V 30·031)

224 — ALMANACH-MANUEL DE L'AMATEUR DE TOURS DE CARTES anciens et nouveaux recueillis par Bonneveine. Prix : 50 centimes. || *Paris Delarue, Libraire-Editeur*, 3 *rue des Grands-Augustins*.

1869. In-16.

Couverture imprimée avec vignette coloriée : les 4 dames placées en éventail avec cette légende en dessous : *Faire trouver les quatre dames ensemble, après les avoir placées séparément.*

La même figure se trouve en noir sur le titre de l'almanach, qui est un recueil de tours de cartes accompagnés de figures explicatives lithographiées.

122 pages de texte et une Table.

Calendrier pour 1869.

Cinq autres éditions de cet almanach ont paru, avec le même texte et les mêmes figures : en 1876, 1877, 1879, 1883, avec calendrier de l'année, et une cinquième année sans calendrier.

[B. Nat. les 6 éditions 8° V 442]

225 — ALMANACH DU MARIN ILLUSTRÉ. || *Dépôt : Paris rue*

Furstenberg* 6. *S'adresser à M. Dauchez et chez Bray et Retaux libraires, 82, rue Bonaparte.

1886 et suite. In-32.

Petit almanach populaire pour les marins avec une couverture **bleue ornée d'une** vignette seulement au recto de la couverture, **représentant deux** marins.

Vignettes dans le texte.

— **En 1887, le** titre est modifié et porte : *Le Jean-Bart, Almanach du Marin.*

— **Enfin, en 1894**, le titre change encore et devient jusqu'à ce jour : *Le Jean-Bart, Almanach des gens de mer.* (*voir n° 3315, p. 692, de la ' Bibliographie des Atmanachs Français de J. Grand-Carteret '*).

(B. Nat. Lc^{36} 16bis années 1886-1887-1888-1889 et 1890).

226 — 1992. CALENDRIER PARISIEN Texte par Hugues Le Roux. Treize lithographies par Dillon. || *Paris Librairie L. Conquet, 5, rue Drouot.* 1892.

In-16.

Titre imprimé en rouge et en noir, et, ainsi que le texte, avec un **léger encadrement** couleur rose.

Petit almanach, sans pagination, traitant de la vie parisienne et de **ses occupations** mensuelles, avec une couverture en papier gaufré **bleu clair avec fleurs**, portant le titre en rouge et noir.

Joli Frontispice représentant une parisienne, dans un cercle noir **et debout sur les** épaules du Temps et tenant une faux d'une main et de l'autre **un éventail** sur lequel on lit *1892*.

Douzes lithographies signées, comme le frontispice *Dillon inv. sc.* **avec le calendrier** de chaque mois imprimé en très petits caractères. **rouges.**

Ouvrage tiré à 300 exemplaires, dont 100 sur papier du Japon avec **deux états des** lithographies, exempl. numérotés, et 200 sur vélin, **non mis dans le** commerce et qui ont été réservés comme cadeaux **aux clients de M^{r}** Conquet.

[B. Nat. Lc^{31} 444 (44)]

(A suivre.) F. MEUNIÉ.

CHRONIQUE

Légion d'honneur. — Par décret du président de la République, en date du 7 octobre 1904, M. François-Victor Ducloz, imprimeur-éditeur, à Moutiers (Savoie), a été nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Le Pantagruel de 1533. — Nous avons annoncé, dans notre livraison du 15 janvier dernier, que la *Société des études rabelaisiennes* avait entrepris la réimpression du premier livre de *Pantagruel*, d'après l'édition publiée à Lyon, en 1533, par François Juste et dont le seul exemplaire jusqu'à présent connu appartient à la Bibliothèque royale de Dresde. Cette nouvelle édition, due aux soins de MM. Paul Babeau, Jacques Boulenger et H. Patry, est aujourd'hui terminée; elle forme un volume in-octavo de 112 pages, sans compter l'introduction, et est accompagnée de sept pages de fac-simile de l'impression de François Juste, y compris celui du titre; elle est en vente à la librairie Honoré Champion.

Comme nous le disions dans notre précédente note, la réimpression de ce texte sera très précieuse pour tous ceux qui s'occupent de notre histoire littéraire au seizième siècle et en particulier pour les fervents et admirateurs de Rabelais.

Signalons, par la même occasion, un autre travail de M. Jacques Boulenger, intitulé : *La supplicatio pro apostasia et le bref de 1536*. Cette étude, parue primitivement dans la *Revue des études rabelaisiennes*, a été tirée à part à petit nombre.

Archives de la Bastille. — M. Louis Ravaisson-Mollien, bibliothécaire à la Mazarine, qui continue la publication des *Archives de la Bastille*, commencée par son oncle, M. François Ravaisson-Mollien, conservateur-adjoint à la Bibliothèque de l'Arsenal, vient de terminer le dix-huitième volume de cette utile et intéressante collection, en vente à la librairie G. Pedone. Tous les documents inédits recueillis dans ce volume ont été classés et collationnés avec soin par notre sympathique confrère.

Les tomes XIX et XX, qui termineront cet important ouvrage, ne tarderont pas, si nous sommes bien renseignés, à voir le jour.

Les Célébrités d'aujourd'hui. — La collection de bio-bibliographie, publiée sous ce titre par la Bibliothèque internationale

d'édition (Ed. Sansot et Cie), comprend déjà un certain nombre de monographies parmi lesquelles nous citerons celles de : Paul Adam, Alfred Capus, Anatole France, Maurice Maeterlinck, Octave Mirbeau et Henri de Régnier.

La dernière bio-bibliographie parue est celle de Maurice Maeterlinck, par Ad. van Bever ; la plaquette due à la plume alerte et érudite de notre confrère est ornée d'un portrait-frontispice, de divers dessins et accompagnée d'un fac-simile d'autographe de l'auteur de la *Princesse Maleine ;* elle est suivie d'une bibliographie de ses œuvres et d'une liste d'ouvrages ou de périodiques les concernant.

Société des Études portugaises. — La Société des Études portugaises, fondée en 1902, dirigée par M. Xavier de Carvalho et dont S. M. le roi de Portugal a accepté le haut patronage, vient d'organiser des cours publics et gratuits de langue portugaise. L'ouverture de ces cours, qui se font à la salle Marcischen, 44, rue Richer, a eu lieu le mardi 25 octobre. La séance d'ouverture placée sous la présidence honoraire de M. le comte de Valle Flor, était présidée par notre sympathique et érudit confrère, M. Maxime Formont, de la Bibliothèque Mazarine, membre de l'Académie royale des sciences de Lisbonne. Ces cours, professés par D. Antonio de Mello et M. Xavier de Carvalho, ont lieu les mardi et samedi soir à 8 heures 1/2. On peut se faire inscrire, à toute époque de l'année scolaire, au siège social, 40, rue d'Enghien.

Ventes de livres. — Les 14, 15, 16 et 17 novembre, à l'Hôtel Drouot, salle n° 7, vente de livres à figures du XVIIIe siècle, livres anciens rares et curieux, provenant de la bibliothèque de M. H. Fonteneau *(M. A. Durel, expert)*.

— Le mardi 29 novembre et les deux jours suivants, à l'Hôtel Drout, salle n° 7, vente de la bibliothèque de feu M. Alexandre Lantelme, de Grenoble. *Première partie* : Beaux manuscrits avec miniatures, incunables et curiosités typographiques, livres d'heures sur vélin, ouvrages des grands écrivains, livres sur le Dauphiné, riches reliures anciennes et modernes. *Deuxième partie* : livres de différents genres, incunables, ouvrages sur le Dauphiné, livres sur la Grande Chartreuse, autographes *(M. Édouard Rahir, expert)*.

Nécrologie.. — Nous avons le regret d'enregistrer la mort de M. de Chantepie, inspecteur général des bibliothèques et conservateur de la Bibliothèque de la Sorbonne.

Dans une prochaine livraison, M. Félix Chambon, bibliothécaire à la Sorbonne, consacrera au regretté et savant défunt une notice nécrologique.

REVUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

— Les Métaphores et les comparaisons dans l'œuvre de Victor Hugo. Le sens de la forme dans les métaphores de Victor Hugo, par Edmond HUGUET, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Caen. *Paris, librairie Hachette et Cie, 79, boulevard Saint-Germain, 79,* 1904, in-8 de VIII-390 pp., 2 ff. et 1 f. blanc.

Rechercher dans l'œuvre de Victor Hugo les métaphores qu'il a employées et qui y fourmillent n'est pas un mince travail ; il fallait une patience à toute épreuve pour se livrer à cette étude. M. Edmond Huguet vient de l'entreprendre et de la traiter d'érudite façon. Le jeune et distingué professeur de la Faculté des lettres de Caen a réuni, depuis longtemps déjà, les éléments d'un « Dictionnaire des métaphores de Victor Hugo », qui ne fera pas double emploi avec celui que publia jadis M. Georges Duval et aujourd'hui entièrement épuisé ; et il espère bien publier un jour cet important travail. En attendant de mettre au jour cette publication que nous souhaitons prochaine, l'auteur a extrait de ses documents un certain nombre de citations qu'il a groupée selon leur analogie.

L'ouvrage présent comprend les dix chapitres suivants : I. La nature de la vision chez Victor Hugo. —II. Les formes géométriques. III. Les animaux. — IV. Le corps de l'homme et de l'animal. — V. Les difformités et les maladies. — VI. Le vêtement, l'armure et la parure. — VII. La végétation. — VIII. La mer, le cours d'eau, la montagne. — IX. L'architecture. — X. Les symboles et les antithèses. Le tout est suivi d'une *conclusion* et d'un index des noms des objets qui ont donné lieu à des métaphores et des mots employés métaphoriquement.

Ce qu'a cherché à indiquer M. E. Huguet, dans cette revue des métaphores et des comparaisons du poète de la *Légende des Siècles*, c'est combien elles sont toutes naturelles et spontanées. « Victor

Hugo, écrit-il, ne se contente pas d'évoquer une image fugitive, aussitôt oubliée : il veut que la figure soit aussi nette dans notre esprit que dans le sien. C'est un souci qu'il semble avoir toujours, même quand sa vision devient fantastique : dans les fantômes qu'il nous montre, on aperçoit encore les lignes de la réalité. Plus on étudie ses métaphores, mieux on comprend combien elles sont vraies. »

M. E. Huguet n'a pas seulement puisé ses citations dans l'œuvre poétique de Victor Hugo ; la prose de l'illustre écrivain lui en fournit aussi beaucoup ; et les unes et les autres sont présentées avec une précision et une clarté vraiment remarquables. G. V.

— La Question Louis XVII. — Le Cimetière de Sainte-Marguerite et la sépulture de Louis XVII Historique. Disparition prochaine, 1624-1904, par Lucien LAMBEAU, secrétaire de la commission municipale du Vieux Paris. Ouvrage orné de 3 plans hors texte. *Paris, IX*, H. Daragon, éditeur, 30, rue Duperré, 30*, 1905, in-8 de 239 pp., 1 f. et 1 f. blanc.

La question Louis XVII est actuellement plus que jamais remise sur le tapis, et M. Henri Daragon semble s'être fait une spécialité des publications qui s'y rattachent. Il y a quelque temps, il mettait en vente la *Correspondance intime et inédite de Louis XVII*, publiée par M. Otto Friedrichs. Aujourd'hui, c'est le *Cimetière de Sainte-Marguerite et la Sépulture de Louis XVII*, de M. Lucien Lambeau, qu'il fait paraître. M. Otto Friedrichs est un partisan résolu de la survivance du fils de Louis XVI ; M. L. Lambeau paraît plutôt porté à croire à la mort au Temple du malheureux Dauphin.

L'histoire du cimetière Sainte-Marguerite, qu'il retrace dans les trois premiers chapitres de son ouvrage, n'est, pour ainsi dire, que celle de l'église à laquelle il attient et qui lui a donné son nom. Cette église fut fondée, vers 1627, par Me Anthoine Fayet, curé de Saint-Paul. M. Lambeau, dont la compétence en matière d'histoire parisienne est bien connue, produit nombre de documents puisés à des sources sûres ; et, après avoir retracé l'historique dudit cimetière, il aborde, dans les chapitres suivants, la question de la sépulture de Louis XVII. On sait que les fouilles pratiquées, à diverses reprises, pour retrouver la tombe du Dauphin, sont demeurées vaines ; et M Lambeau conclut ainsi : « Puisque lesrecherches entreprises par la commission du *Vieux-Paris* n'ont pas donné de résultat,

il ne reste plus, après 1816, 1846, 1894 et 1904 qu'à souhaiter une meilleure chance à la prochaine fouille, c'est-à-dire à celle qui se fera quand la crèche que l'on va construire tombera enruine, appelant de nouveau l'attention sur l'antique nécropole. »

Le Cimetière de Sainte-Marguerite et la Sépulture de Louis XVII est un livre qui intéressera à la fois les collectionneurs d'ouvrages sur l'histoire de Paris et les historiens qui cherchent à solutionner la question, si compliquée et si difficile à résoudre, de la mort au Temple ou de la survivance de l'infortuné Louis XVII.

G. V.

— E.-M. LAUMANN. — L'Épopée Napoléonienne. Le Retour des Cendres. Orné de 86 reproductions d'estampes et de gravures du temps. *Paris, H. Daragon, éditeur, 30, rue Duperré, 30,* 1904, gr. in-8 de 4 ff. et 187 pp.

Dans ce livre documentaire, M. E.-M. Laumann retrace l'historique des négociations qui ont précédé le retour en France des cendres du grand Empereur; il résume en quelques pages les débats qui eurent lieu à la Chambre, les différents discours qui y furent prononcés, l'opinion des journaux sur la question; il raconte le voyage de la *Belle-Poule*, commandée par le prince de Joinville, envoyée à Sainte-Hélène pour ramener le cercueil impérial; il nous fait assister ensuite à l'exhumation, au transbordement, à la cérémonie célébrée à bord du navire, à l'arrivée à Cherbourg puis à Paris, et enfin au cortège triomphal qui conduisit les restes de Napoléon aux Invalides.

Pour augmenter l'intérêt du récit, M. E.-M. Laumann a accompagné son texte d'un grand nombre de reproductions de lithographies contemporaines du retour des Cendres, une centaine environ. Dans un appendice final, l'auteur, sans donner la description du tombeau, que tout le monde connaît, rappelle que les travaux de son exécution, entrepris dix jours après l'arrivée du cercueil, n'ont été terminés que vingt et un an plus tard. La cérémonie d'inauguration fut célébrée le 13 avril 1861; on trouve également, dans cet appendice, nombre de pièces justificatives, procès-verbaux, documents, etc. Il n'est que juste aussi de constater que M. Henri Daragon n'a rien négligé pour donner à l'intéressant ouvrage de M. Laumann une forme agréable et soignée.

G. V.

LIVRES NOUVEAUX

Réimpressions de livres anciens, Bibliographie, Autographes, Manuscrits, Imprimerie, Reliure, Blason, Généalogie, Chroniques, Ex-libris, etc.

— Les Filigranes avec la crosse de Bâle, par Paul HEITZ. Avec 75 planches. *Strasbourg, J. H. Ed. Heitz (Heitz et Mündel)*, 1904, in-4 (20 fr.).

— Library of Congress. Select list of references on the Bristish tariff movement (Chamberlain's plan) — List of references on the popular election of senators with appendix. Debates of the election of senators in the federal Convention of 1787. — A list of books (with references to periodicals) relating to proportional representation. — A list of works relating to germans in United States. — List of references on recognition in international law and practice, Compiled under the direction of A. P. C. GRIFFIN, chief bibliographer. — Select list of references on the budget of Foreign countries. Compiled. under the direction of APPLETON, prentiss clark Griffin, chief bliographer, *Washington, Government printing office*, 6 plaq. in-8.

— Publication de la Société des études Rabelaisiennes — Pantagruel (édition de Lyon, Juste, 1533), réimprimé d'après l'exemplaire unique de la Bibliothèque royale de Dresde, par P. BABEAU, Jacques BOULENGER et H. PATRY. *Paris, Honoré Champion*, in-8.

— Jacques BOULENGER — La Supplicatio pro apostasia et le bref de 1536. Extrait de la Revue des Études rabelaisiennes, 2e année, 3e fasc. *Paris*, in-8.

— Les Célébrités d'aujourd'hui — Maurice Maeterlinck, par AD. VAN BEVER. Biographie précédée d'un portrait-frontispice, illustrée de divers dessins et d'un autographe, suivie d'un appendice et d'une bibliographie, ornements typographiques d'Orazi. *Paris E. Sansot, et Cie*, in-18 (1 fr.).

Il a été tiré, en outre, 5 ex. sur pap. du Japon et 15 ex. sur pap. de Hollande tous numérotés.

— Archives de la Bastille. Documents inédits recueillis par François Ravaisson-Mollien, conservateur adjoint à la Biblioth. de l'Arsenal, et publiés par Louis RAVAISSON-MOLLIEN, bibliothécaire à la Bibliothèque Mazarine. Règne de Louis XV (1757 à 1767) [tome XVIII.] *Paris, G. Pedone*, in-8 (10 fr.).

— L'Exposition des Primitifs français, par Georges LAFENESTRE, membre de l'Institut. [Avec illustrations] *Paris, Gazette des beaux-arts*, gr. in-8 (20 fr.)

— Une édition de Télémaque imprimée à Valenciennes en 1699 [par Ed. LEMAITRE, libraire]. *Valenciennes, imprimerie Mastélier et Cacheux*, in-8.

Tirage à part des *Mémoires historiques sur l'arrondissement de Valenciennes*.

— Leçon d'ouverture du cours d'introduction à l'histoire de Paris, professé à la Bibliothèque de la Ville par Marcel Poëte, archiviste-paléographe, conservateur-adjoint de la Bibliothèque de la ville de Paris. (Extrait de la Revue internationale de l'Enseignement.) *Paris, librairie générale de droit et de jurisprudence*, 1904, in-8.

Non mis dans le commerce.

— Ministère de l'Instruction publique et des beaux-arts. — Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France, Départements. — Tome XXXIII. Besançon, par Auguste CASTAN, correspondant de l'Institut. Tome II. Seconde partie. *Paris, Plon-Nourrit et Cie*, in-8.

— Bibliographie générale des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de la France, dressée sous les auspices du Ministère de l'instruction publique, par Robert de LASTEYRIE, membre de l'Institut, avec la collaboration d'Alexandre VIDIER, sous-bibliotécaire à la Bibliothèque nationale. 1901-1902. *Paris, imprimerie nationale*, in-4.

— Lexicon typographicum Italiæ. Dictionnaire géographique d'Italie pour servir à l'histoire de l'imprimerie dans ce pays... par E. FUMAGALLI, bibliothécaire à Milan [avec planches et facsimilés]. *Florence, Léon S. Olschki*, in-8 (40 fr.)

Il a été tiré, en outre, 25 ex. numérotés sur gr. pap. (60 fr.)

— Ex libris espagnols par Alexandre DE RIQUER, avec une lettre de A. de Riquer au comte de Leiningen-Westerburg, et une introduction par M. Utrillo. *Londres, Williams & Norgate*, in-4.

Tiré à 300 ex. (30 fr.

Publications diverses

— Léon de TINSEAU. — Le Secrétaire de madame la Duchesse. *Paris, Calmann Lévy*, in-18 (3 fr. 50).

— Emile MAGNE. — Bertran de Born. Étude psychologique. Le Guerrier — L'Amant — Le Moine. *Paris, Émile Lechevalier*, in-12 (2 fr.).

PETITS MÉTIERS
ET
CRIS DE PARIS

CAUSERIE BIBLIO-ICONOGRAPHIQUE

(Fin)

LES ESTAMPES

— **Cris de Paris au XVI**e siècle. Dix-huit planches gravées et coloriées du temps, reproduites en fac-simile d'après l'exemplaire unique de la Bibliothèque de l'Arsenal par Adam Pilinski. Avec une notice historique sommaire par M. Jules Cousin, bibliothécaire de la ville de Paris. *Paris, veuve Adolphe Labitte*, 1885, in-4.

Faux-titre, titre, 2 ff. de texte et dix-huit planches en couleur. — Cette jolie reproduction du premier document iconographique que nous possédions n'a été tirée qu'à 80 exemplaires sur papier imitant l'ancien ; les planches ont été détruites après le tirage.

Sur les deux feuillets de texte sont imprimés en caractères gothiques cinq quatrains : *Le Verrier*, *La Crieresse d'arens*,

Darens soretz appétissant
Ce sont petits morceaux frians
Pour déhumer un matinet
Avec vin blanc cler, pur et net.

La Paralagneille, *Mes bons balets*, *le Crieur d'oublie* :

Oublie, oublie hoye à bon pris
Pour les grans et pour les petis... etc...

Les dix-huit figures, dont trois sans légende, sont : *Voirre jolis ; eschaudés, gâteaux, petit choubz chaulx ; haren soz, haren soz ; ma belle poirée, mes beaux epinars ; souliers vieulx ; rave, doulce rave ; à mes bons naves, naves ; febve de mares ; beaulx A B C, belles heures ; gros quotres ces ; à la malle tâche ; ramone la cheminée otabas ; qui veut de bon lai, argent mi duict, gaigne petit ; aceuretz les bons fusis.*

Dans un recueil factice de gravures sur bois du XVIe siècle, conservé au Cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale (cote Oa, Ea Réserve) qui m'a été communiqué, ainsi que d'autres recueils (135-b, 135-c, 79 Réserve) par l'aimable et très obligeant sous-conservateur, M. Auguste Raffet, fils du grand maître Raffet, l'un des plus beaux noms de l'art français, il y a un certain nombre de cris de Paris : *Ouistre à l'escaille ; à tirer la den ; vieux chapeaux gras ; la lye ; foirre nouveau, foirre ; Je scay bien ce que scay faire ; patissier ;* et plusieurs planches de métiers : *Cordonnier, tourneur, menuisier, tailleur de pierres, taillandier, serrurier.*

Le cri ou le nom du métier est placé au-dessus de la figure, un quatrain est au-dessous.

Les quatrains, imprimés en lettres rondes, sont émaillés de mots rabelaisiens qui nous choquent aujourd'hui par leur crudité.

A TIRER LA DEN

Quand je tire à quelqu'un la dent et la douleur
Il p... dans sa chemise et change de couleur :
Les plus mauvais, je fais tenir par trois ou quatre,
Car en leur faisant mal, ils me pourraient bien battre.

JE SCAY BIEN CE QUE SCAY FAIRE

Un homme recouvre de son long et large manteau un personnage dont on ne voit plus que la tête. Que se passe-t-il ??? Le chalet de nos jours était donc connu

au XVIe siècle, mais il était ambulant. Étrange profession que celle de ce porteur de seaux dans la rue :

Avec un long manteau, j'alloy par ceste ville
Et portoy deux grans seaux où l'on ch... debout;
Mais voyant aujourdhuy que l'on ch... partout
Je ne m'en mesle plus : l'office est inutile.

La figure de l' « Ouistre à l'escaille » est à l'adresse suivante : *A Paris, chez Jean Leclerc, rue Saint-Jacques, à l'Estoille d'or.*

— Les Cris de la ville de Paris. Suite complète de douze estampes dessinées et gravées par Abraham Bosse, Leblond, exc. Gr. in-8.

Suite rare et curieuse ; *Porteur d'eau, oublieur, ramoneur, vinaigrier, crocheteur, joueur de flûte*, etc.
Légendes rimées de quatre ou six vers sous chaque type.

— Les Cris de Paris, dessinés et gravés à l'eau forte par P. Brebiette. [*Paris*], *Jac. Honervogt excudit* (vers 1640).

Très curieuse suite de 40 planches numérotées. Recueil des plus rares sur les mœurs et les habitants de Paris.
Le premier tirage est avant les numéros ; il existe des figures avant la lettre, mais dans presque tous les exemplaires, au-dessous de la gravure se trouve le cri :
Almanachs nouveaux ; joueuse de cornemuse ; argent des ballais ; argent des glans ; à bon lait : oranges et citrons, grenades ; des huitres à l'escalle ; la mort au raz et au souris ; argent des mannequins ; foysre nouveau, foisre ; chous blang, des raves nouvelles, à mon bel oignon ; voylà du bon vinaigre ; vieux fers de roue ; mou tendre ; qui veut de l'eau ; qui a de vieux payement d'argent ; argent des Celles ; chansons nouvelles, douze différentes pour un soul ; argent des gâteaux, de mes darrioles et ratons tous chaulst ; à noircir du noir ; argent des chapperons ; ramonneur de cheminée haust à bas ; des fins chappeaux de papier à vendre ; petits patez tous chauls ; beure frais, beure frais ; serize, douce serize ; chataingne boullues touttes chaudes ; qui a de vieux soulliers à vendre ; à la bonne eau-de-vie, pour réjouir le cœur ; sablon d'estemple ; oublie, oublie où est-il? gangne-petit ; peau d'aigneaux, peau de chevreau, peau de conil ; argent des fuzils ; chaudronniers ; argent des réchauz ; du grais cassé, du grais, grais ; formage de Holade ;

argent des Houçois ; argent des manchons, manchettes et rabas cotrais faits.

— Les Cris de Paris. *A Paris, chez H. Bonnart, à l'aigle*, s. d. (fin du XVIIe siècle), in-4.

Trente-six pièces avec un quatrain sous chaque figure et qui sont les suivantes :

Crieur d'eau-de-vie ; le porteur d'eau (pl. signée : *J. Bonnart fecit*) ; *le ramoneur ; marchand de fromages de Marolles ; l'oublieur* (pl. signée : *J. Bonnart*) ; *tisane à la glace ; le chaudronnier ; l'escallier ; argent de mes petits oiseaux ; le vielleur Boniface ; revaudeuse ; le crieur de petits fromages ; crieuse de raves ; marchande de maquereaux frais ; crieuse de fraize ; laitière de Bagnolet, le charbonnier ; crieur de cerises ; crieur de melons ; crieur d'oranges ; crieuse de balets ; crieuse de chataigne ; crieuse de poires cuittes ; le fendeur de bois ; gagne-petit ; le maistre d'armes ; le maistre à dancer ; la marchande d'allumettes ; le marchand foirin ; le mercier ; le patissier ; réparateur de la chaussure humaine ; la sage-femme ; la vendeuse de mottes ; le grand triomphateur ou le libraire ambulant ; le grand triomphateur désolé.*

Les quatorzième, quinzième et seizième pièces portent l'adresse de N. Bonnart.

LE PATISSIER :

Je suis le patissier des dames
Je leur fais cent petits ragouts
Et je suis si bien dans leurs âmes
Qu'elles m'ont baptisé J'entre en goust.

— Recueil d'estampes destinées à servir de modèle aux dessinateurs, gravées par N. GUÉRARD. *A Paris, chez N. Guérard*, s. d., (vers 1720). In-4 oblong.

Livre à dessiner, titre et 12 planches ; livre de veues à dessiner, 45 planches ; *diverses petites figures des cris de Paris*, 12 planches ; l'art militaire ou les exercices de Mars, titre et 3 planches ; Ensemble 102 planches.

Parmi les « veues à dessiner », on trouve de nombreuses planches reproduisant différents endroits pittoresques des anciens faubourgs de Paris, vues qui ne se trouvent que dans ce rare recueil.

Jules Cousin indique dans sa notice : « *Diverses petites figures des cris de Paris dessinées et gravées par N. Guérard le fils,*

à Paris, chez N. Guérard, rue Saint-Jacques, à la reine du clergé », 18 planches in-8 en trois suites, figures groupées par quatre ou cinq à la planche, avec légendes rimées correspondant à chaque figure.

— Les Cris de Paris, par Fr. Boucher. *A Paris, chez Huquier, vis-à-vis le Grand Chatelet*, avec privilège du roi. S. d. In-4.

Superbe recueil de douze planches gravées par Ravenet, avec le cri pour légende :

Gaigne-petit ; à racomoder les vieux soffets ; des noisettes au litron ; balais, balais ; charbon, charbon ; à ramonner du haut en bas ; à la crème ; des patez, des talmouzes tres chaudes ; chaudronnier, chaudronnier ; des radix, des raves ; la laittière ; au vinaigre.

— Études prises dans le bas peuple ou les cris de Paris par Bouchardon. *Paris, Fessard* [et *Joullain*], 1737-1746, 60 planches en 1 vol. in-4.

Ce rare recueil se compose de cinq séries de 12 planches chacune, représentant des types de différents marchands et ouvriers ambulants de Paris. Ces planches, dessinées par Bouchardon, ont été gravées à l'eau-forte par Caylus et terminées par Fessard.

Au-dessous de chaque figure, le nom du métier. Sans donner la nomenclature complète des 60 planches, ce qui pourrait devenir monotone, puisque cris et petits métiers sont, à peu de chose près, les mêmes dans tous les recueils, indiquons seulement que la première suite commence par le *tailleur de pierres*, la deuxième par le *savetier*, la troisième, par le *marchand d'images*, la quatrième, par l'*afficheur*, la cinquième, par *caffé-caffé*. Il existe des exemplaires où les estampes sont tirées en bistre.

— Les Véritables cris de Paris. *Paris, Basset le jeune*, s. d. (vers 1735). In-fol. en feuille.

Intéressante estampe représentant les commerçants ambulants de Paris avec leurs différents cris en légende — très rare.

— Petits métiers de Paris. 6 planches in-4, sans titre général, dessinées par Cochin fils. Ravenet sc.

Titre du métier et légende de huit vers sous chaque pièce.

La représentation des cris de Paris par la diversité des scènes et la variété des costumes devait naturellement tenter des artistes : aussi quelques-uns d'entr'eux ont-ils

laissé sur ce sujet de jolis dessins parmi lesquels : *Différents sujets des rues de Paris composés et peints par J. Houel de Rouen, 1764.* In-4°.

Charmante suite de 60 jolies aquarelles représentant les différents métiers des rues de Paris. En tête, titre manuscrit et explication des sujets (Collection Destailleur); dans la même collection, il y avait encore *Les cris de Paris au XVIIe siècle*, charmants dessins au nombre de quarante-huit, très spirituellement exécutés à l'aquarelle, le trait à la plume, au verso d'un jeu de cartes, montés à la Glomy et accompagnés de leur légende. Malheureusement, ces deux suitesn'ont jamais été reproduites par la gravure.

— Mes gens, ou les commissionnaires ultramontains, au service de qui veut les payer.

Un frontispice daté de 1768 et six planches : *Commissionnaire apportant une lettre*; *décrotteur, décrotteur*; *commissionnaire* ; *scieur de bois.*

— Les Cris de Paris (par Juillet) en six suites, gravées d'après les dessins de M. Bouchardon, sculpteur du Roi, 1768. *A Paris, chez Crépy, rue St Jacques, à St-Pierre, prés la rue de la Parcheminerie.* Pet. in-4°.

36 pièces. Plusieurs d'entre elles portent l'adresse : *A Paris, chez Juillet, rue des rats, près la place Maubert.*

La suite de ces cris qui est dans le recueil de la Bibliothèque nationale (cote 135 b Réserve) est tirée en rose.

— Cris de Paris, dessinés d'après nature par M. Poisson, dédiés à Monsieur Bignon, bibliothécaire du Roi, seigneur d'Écausville, Joquonville, le Rozel, Barneville et autres lieux. *A Paris, chez l'auteur, Cloître St-Honoré, maison de la Maitrise, au fond du jardin.* Gr. in-8.

72 planches très finement gravées, en 12 cahiers, chacun de six figures, dont les premières sont pour le 1er cahier : *Achetez mes belles estampes* ; 2e cahier : *décrottez là ma pratique* ; 3e : *le porte-balle* ; 4e : *ah, la lanterne magique, la pièce curieuse*;

5e : *le marchand de mousseline à 50 sols l'aulne, trois quarts de perte* ; 6e : *le marchand d'épingles, épingles noires à un sol le cartron et les blanches à deux sols le cent* ; 7e : *édit du Roi donné de tout à l'heure, de tout à l'heure* ; 8e : *voilà le gros lot, aux derniers les bons* ; 9e : *pierre à détacher sans mouiller, sans eau* ; 10e : *almanachs de Liège à deux sols la pièce;* 11e : *du grès, du sablon*, etc. ; 12e : *achetez mes petits chiens, mon bel angola.*

— Cris et costumes de Paris. Dessiné par Watteau, gravé en couleur par Guyot. *A Paris, chez Lecampion frères, rue St-Jacques, à la ville de Rouen, no 8, et chez Lesclapart, libraire de Monsieur frère du Roi, rue du Roule, no 11*, 1786.

Recueil de six planches de P. D. R. : *le marchand d'orviétan ; la marchande d'oranges*, avec quelques lignes de texte en dessous : « l'on nous aporte ce fruit de la province de la Cioutat, de Nice, de Portugal, de l'Amérique, de la Chine, et de plusieurs autres endroits; les meilleures et les plus estimées pour leur goût exquis sont celles qui croissent aux pays chaulds » ; *la marchande de modes*, allant en ville porter ses marchandises chez nos élégantes du jour; *Jeune élégant*, en promenade au Palais-Royal pour fixer les caprices de sa soiré (*sic*) ; *la marchande d'huitres :* « les huitres se nourrissent d'eau et de limon, elles ont pour ennemis les écrevisses et les étoiles de mer. Pline a remarqué que quand l'huitre ouvre ses écailles pour se rafraîchir un peu, l'écrevisse jette aussitôt une pince entre deux, afin qu'elles ne puissent plus se fermer et qu'ensuite elle mange le poisson qui est dedans » ; *la marchande de bouquets*, occupée pour Florimond à former de différentes fleurs un bouquet élégant pour offrir à la belle Sophie.

Ces figures en couleur de Watteau sont absolument délicieuses et, malheureusement, presqu'introuvables aujourd'hui. La livraison, renfermée sous une couverture de papier gris bleuté portant le titre, coûtait 4 livres. Quatre exemplaires seulement de ce précieux recueil sont connus : le 1er, à la Bibliothèque nationale; le 2e, chez M. le comte de Montgermont, provenant de la vente du baron Pichon où il a été vendu près de mille francs ; le 3e appartient à M. le duc de Fezenzac ; le 4e, à M. Garnier (de Boulogne).

— Les Cris de Paris, pour un jeu d'oie. Grande feuille divisée en cent compartiments contenant chacun une scène des Cris de Paris. *S. d.* (vers 1784).

Il y a des exemplaires coloriés.

Les suites de figures avant la lettre de Queverdo, gravées par Dambrun pour les almanachs illustrés du XVIIIe siècle de 1776 à 1789, forment d'adorables recueils de petites estampes dont la grâce et la finesse d'exécution peuvent rivaliser avec l'illustration du premier volume des *Chansons* de La Borde, par Moreau.

Citons d'abord — à tout seigneur tout honneur — les figures de l' « Almanach des marchés de Paris, étrennes curieuses et comiques avec des chansons intéressantes, dédié à Marie Barbe, fruitière orangère, dessiné et gravé par M. Queverdo. *A Paris, chez Boulanger, rue du Petit-Pont, à l'image Notre-Dame, avec privilège du Roi.* 1782. »

Ces figures représentent les scènes gracieuses prises dans les petits métiers et parmi les marchands des rues: *la Vallée, marché à la volaille; marché au poisson, la rue au fer, marché aux fleurs; les écosseuses; les gros gobets à la courte queue; la marchande d'abricots; la marchande de crême; v'là le melon, v'là le sucré; marchand de chasselas à la livre; marrons bouillis, ils brûlent la poche; du bon boudin gras et salé.*

Déjà une suite de Cris de Paris avait servi à illustrer *Le réveil matin,* almanach pour l'année 1766, gravé par Cocquelle, *rue du petit pont chez un limonadier*, A.P. (avec privilège). In-64.

Les douze figures représentent : 1° *deux personnages dont l'un sur un âne avec deux paniers*, ensuite *le marchand d'oranges, le marchand de melon, la marchande d'allumettes, la marchande de vieux chapeaux, la marchande de plaisirs, la marchande de macra[x], le porteur*

d'eau, la laitière, le remouleur, la bouquetière, le facteur de la petite poste.

Dans « Les Belles Marchandes de Paris, almanach historiques, proverbiale et chantans (*sic*). *A Paris, chez Jubert, rue Saint-Jacques, la porte cochère vis à vis les Mathurins* 1784 » (1re partie), on trouve: *la marchande de plaisir, la marchande d'œufs frais, la belle fruitière.*

Dans « Les Aventures parisiennes, almanach nouveau, galant, historique, moral et chantant sur les plus jolis airs..... *A Paris, chez Jubert*, etc. 1784 », les figures 11 et 12 sont *le porteur d'eau* et *suite du porteur d'eau*, et dans « Les Délices du Palais Royal. *A Paris, chez Boulanger, rue du Petit-Pont, à l'image Notre-Dame*, 1786 », la première figure représente un *marchand de marrons.*

La 1re figure des « Amusements de Paris, almanach lyrique et galant. *Paris, Jubert*, etc., 1786 », est intitulée : *Le dessert à la mode*, marchand de marrons achalandé par la foule; " L" Almanach galant, moral et critique, en vaudevilles, *Paris, Boulanger*, 1786, » est orné, pour le mois d'avril, *d'une bouquetière*, pour le mois de septembre, des *parades de la foire* et, pour le mois de novembre, d'une *marchande de marrons.*

Pendant les dernières années du XVIIIe siècle où l'élégance dans l'art a sombré comme tant d'autres choses, il n'y a guère à signaler en fait de cris de Paris que des médiocrités parmi lesquelles :

— Le Nouveau jeu brûlant des cris de Paris, de ses faubourgs et environs. *Paris, chez Basset, rue St-Jacques, 64.*

Au centre de la feuille, explication du jeu. 43 cris dont le n° 1 est *l'afficheur*, le n° 43 *le marchand d'aiguilles pour les femmes et les filles.*

— Les Cris de Paris. *A Paris, chez Jean, rue Jean de Beauvais n° 32.*

Quatre feuillets rectangulaires contenant en tout soixante-dix

types, le premier 25, les trois autres, 15 chacun, grossièrement coloriées.

Premier et dernier type du 1er feuillet : *vinaigre et verjus ; serize douce, ils sont rouges mes bigarreaux !* 2e feuillet : *mes belles noix toute verte; à rétamer les cueillières et les fourchettes !* 3e feuillet : *Voilà du coco; voilà la marchande de bouteilles cassées !* 4e feuillet : *le courrier fidèle de la petite poste de Paris; mon beau raisin á la livre !*

— Une petite estampe coloriée : *la marchande de fleurs des prés St-Gervais,*

Avez vous une branche de laurier, la mère?
Mon officier, vous en trouverez aux frontières.

XIXe siècle — Suite des cris des marchands ambulants de Paris, de Duplessis-Bertaux.

Douze pièces petit in-12 en hauteur, avec le titre des métiers sans le cri.

— Arts, métiers et cris de Paris dessinés par Joly d'après nature. *A Paris, chez Martinet, rue du Coq, no 15,* s. d. (1815). In-8.

Recueil déposé à la Bibliothèque impériale. Suite de 60 planches de costumes parisiens, gravées en couleurs : dans presque tous les exemplaires on a pris la planche 57 représentant le *colleur d'affiches* pour en faire le frontispice, en la remplaçant par la planche no 1 qui, de la sorte, devient la 57e : *Le balayeur.* En légendes, au dessous de chaque figure, le cri.

— Les Petits acteurs du grand théâtre, ou recueil de divers cris de Paris, dessinés par Joly, d'après nature. *A Paris, chez Martinet, rue du Coq, no 15,* s. d. (1815). In-4.

Même suite que la précédente, composée aussi de 60 planches coloriées. Elle est précédée de 5 ff. de texte. En comparant les épreuves de ces deux suites, on peut conclure que la première est de premier tirage.

Quelques années plus tard, vers 1820, Th. Landseer publiait, à Londres, une suite des mêmes figures gravées par lui en couleur dont le titre est : *Costume of the Lower orders in Paris, (marchand de chiens, vendeur de coco, marchand de chansons),* etc... etc.

Déjà, en 1806, dans un ouvrage intitulé: *A sporting tour through various parts of France, in the year, 1802*, etc.. *by colonel Thornton*, on trouve, parmi les cinquante deux planches dont 46 gravées à l'aquatinte par Bryant et Mérigot, une série de douze figures très curieuses des petits métiers de Paris.

— Nouveaux cris de Paris, dessinés d'après nature et exécutés d'après les procédés lithographiques de Engelmann, par Roehn. *A Paris, chez Nepveu, libraire, passage des Panoramas, nº 26, et Engelmann, rue Cassette, 18.* 1817. Gr. in-8.

Une livraison sous couverture chamois. 9 figures en couleur. Cet ouvrage n'a pas eu de suite.

— Cris de Paris, dessinés par Ch. Aubry, Naudet fecit. *A Paris, chez Genty, rue S. Jacques, nº 33*, s. d. (1818). Pet. in-fº.

Déposé au bureau des estampes. Sans titre.
Suite d'une douzaine de figures coloriées parmi lesquelles : *la marchande de poisson, le ramoneur, la marchande de lait, le marchand de tisanne, la marchande de bouquets, le marchand de planches à bouteilles, la marchande de chiffons, l'écaillère, le chaudronnier, le marchand d'encre, le marchand de parapluies, le marchand d'habits*, etc.

— Costum of Paris the incidents taken from nature designed and drawn on stones by J. Jques Chalon, 1820. *London, published and sold by Rotwell and Martin, new bond street.* In-fol.

C. Hullmandets lithograph.
Les tondeuses de chiens ; le caffé ; les bonnes ; la petite fruitière ; *la marchande de tisanne*, etc...
La désignation des petits métiers est en français. Chaque planche porte le nom du dessinateur et l'adresse des éditeurs en anglais.

— Les Cris de Paris, avec accompagnement de musique, dessinés par Vathier. *Paris, chez Engelmann, rue Louis-le-Grand, nº 27.* 1822. Pet. in-8.

Le cri est noté au bas de chaque planche : *mar...chand d'habits, vieux ga...lons ; ache...tez des mottes à bru...ler ; à l'eau !*

qui est-ce qui veut boire ? Carre...ler sou...liers ; tout chaud, tout chaud, çà brule, çà brule ; ciseaux à repasser ; faut-il des pail...las...sons ? 45 sous la sureté ; à la bonne friture ; recevez la goutte, cassez la croute ? la raie, la raie toute en vie !

— Les Cris de Paris, jolie suite publiée chez *Martinet, rue du Marais*, lithographies en couleurs, par C. Motte.

En v'la de la salade ; ma belle botte d'asperges ! des fraises fraises, des fraises ! : à trois de six blancs, les rouges et les blancs ! Qui demande un porteur par là, qui demande un porteur ? V'là la marchande d'oies, en voulez-vous un bel oie ! beau melon, beau melon.

— Cris de Paris, dessinés d'après nature, par C. Vernet. *A Paris, chez Delpech, quai Voltaire, n° 23.*

Très belle suite de cent lithographies en couleur, dont les exemplaires avec le titre sont des plus rares.

Dans le recueil factice (cote 135 c 79 Réserve des estampes de la Bibliothèque nationale) six planches de Carle Vernet, gravées par Debucourt, d'un format plus grand que la série précédente : *Rempailleuse de chaises — le marchand de saucisses — la marchande d'eau de vie — la marchande de poissons, il n'y a pas de feu sans fumée — la marchande de coco.*

— Les Cris de Paris. *A Paris, chez Marcilly fils aîné, rue Saint-Jacques, n° 21.*

Suite de 27 petites planches finement gravées, dont une faisant titre. 40/27 millimètres, costumes de 1825 ; pour légende, le cri.

— Les Cris de Paris.

Jolie suite de 21 figures, format des cartes à jouer, commençant par le commissaire vis-à-vis duquel une carte blanche. En regard des autres costumes, des marchands et marchandes des rues, carte avec couplet relatif au cri.

CARRELEUR DE SOULIERS !

La vie, au dire du sage,
N'est pour l'homme qu'un voyage.
En songeant à cet adage,
Mortels, sur votre passage,
Songez, parmi les sentiers,
Au carreleur de souliers.
Carreleur de souliers !

— Cris de Paris et mœurs populaires dessinés par V. Adam, intitulés aussi *Cries of Paris and plébeian costums drawn by* V. Adam. (15 sujets portant le nom du métier en français et en anglais. Publiés à *Paris le 1er février 1832 par Jeannin, rue du Croissant, nº 20, published to London by Ch. Tilt, 26, Fleet-street et à New-York by Bailly and Word, R. 96, W. 3.*, s. d. (vers 1832).

Deux autres suites de V. Adam (la famille du père Adam) ont été publiées plus tard chez *Munrocq, frères, éditeurs.*

— Achetez l'Alphabet des Cris de Paris. *Lith. Malo, rue du Marais.*

Pour le Z,: *d'Zhannetons, d'Zhannetons pour un gard!*
Bonne leçon d'orthographe à l'usage des enfants!

— Les Cris de Paris, d'H. Monnier, gravés par Birouste. *Paris, chez Clemarec, libraire et fabricant d'images, rue Saint-Jacques, 19.*

Douze des dessins publiés dans *Les Industriels.*

— Alphabet des Cris de Paris. *Paris, chez les marchands de nouveautés, lithographie de Fourquemies, rue du Four-Saint-Germain, 17.*

— 18 types parisiens. Imp. Lemercier. *Paris, Ch. Boivin, éditeur, 28, boulevard Poissonnière.*

Cris de Paris. Le 1er feuillet des Alphabets à l'usage des artistes, publiés à *Paris, maison Basset*, album oblong composé de 18 planches est consacré aux Cris de Paris. Il y en a 26. Chaque lettre est représentée par un sujet approprié au cri. — *Almanachs, balais, chaudronniers*, etc. *Marrons bouillants. — Oranges, parapluie, vitrier*, très jolies petites compositions finement gravées.

Antérieurement, chez Basset, marchand d'estampes, avait paru une suite de cris de Paris, non datée, composée de feuillets contenant chacun 16 sujets assez grossièrement coloriés ; du reste, dans l'imagerie populaire, la part faite aux Cris de Paris et aux petits métiers a été

grande. Les alphabets, les abécédaires, les images sont en quantité et, pour n'en citer que quelques-unes, j'indiquerai seulement les suites de Nancy, de la fabrique de *P. Lacour, imprimeur-imagiste faubourg Saint-Georges;* de Metz, fabrique d'estampes de *Damboux* et *Gaugel*, et celles, plus répandues encore, publiées par la maison *Pellerin*, d'Épinal, fondée en 1796. Dès la création de l'imagerie il a été fait des images ayant trait aux Cris de Paris et aux Métiers; puis, quand les costumes se démodèrent trop ou que les cris ou métiers changeaient, il en était créé de nouvelles plus en rapport avec le temps. Voici pour l'époque contemporaine : L'Alphabet des Cris de Paris, 25 types coloriés ; celui des petits métiers (vers 1865) ; les cris de Paris (marchands ambulants vers 1860) 16 types avec le nom du métier et le cri : *marchande d'œufs*, à trois de six blancs ! les rouges et les blancs ? ; *Marchande de légumes*, ma belle chicorée sauvage et de la salade ! *Marchand de coco*, à la fraîche qui veut boire ! *Marchand de légumes* et de bonnes pommes de terre, au boisseau ! au boisseau ! *Marchande d'artichauts*, à la tendresse, verduresse, artichauts, artichauts ! *Bouquetière*, fleurissez-vous, mesdames, de bien belles roses ! *Marchand de chiffons*, chiffons, ferraille à vendre ! *Marchande de cerises*, à la douce cerise, à la douce ! *Marchande de noix vertes*, cassez les vertes, cassez les noix vertes ! *Marchand de balais*, balais, balais, achetez de beaux balais ! *Marchande de marée*, à la barque, à la barque, qu'il est beau le maquereau ! *Marchand d'habits*, habits, habits, marchand d'habits ! *Marchande de poires*, cuites au four ! et des bonnes poires toutes chaudes ! *Ramoneur et marchand de peaux de lapins*, haut en bas ! voulez-vous des peaux de lapins ? *Marchande de cartons*, beaux cartons ! pour serrer vos chapeaux, mesdames ! *Porteur d'eau*, à l'eau, à l'eau !

— Les Cris de Paris (grotesques) 20 types coloriés très amusants.

— Les Petits Métiers réunis où le personnage du milieu réunit en une seule combinaison la mise en œuvre de ses différentes industries.

Depuis le *marchand de souliers vieulx* du recueil unique de la Bibliothèque de l'Arsenal jusqu'au *marchand d'habits, vieux habits, vieux habits,* de l'imagerie d'Épinal, depuis le justaucorps, le haut-de-chausses, le couvre-chef du Moyen-Age jusqu'au costume banal et vulgaire de nos jours, que de chemin parcouru ! Chacune des étapes en est marquée, non seulement par des changements dans la forme et la couleur des vêtements, mais encore dans les traits et la physionomie du visage. Chaque règne, pour ainsi dire, a son type. Ceux des époques de nos anciens rois, de la Révolution, du premier Empire, de la Restauration, de la Monarchie de Juillet, du second Empire, sont bien différents les uns des autres. Aussi la série des estampes des cris de Paris est-elle intéressante, amusante même à feuilleter pour ceux qui, vivant dans le culte du passé, veulent se rendre compte des usages et des habitudes d'autrefois, suivre pas à pas les modifications apportées par le temps.

Car tout change, et avec le vieux Paris qui s'en va, bien des petits métiers ne sont plus aujourd'hui qu'à l'état de souvenir.

Déjà en 1845, nous dit l'immortel Balzac dans un charmant article écrit pour le *Diable à Paris* — ce qui disparaît dans Paris —, « l'épicier a supprimé le marchand de mort-aux-rats, le marchand de briquets, d'amadou, de pierre à fusil. Les limonadiers ont absorbé les vendeurs de boissons fraîches. Bientôt un marchand

de coco sera comme un problème insoluble quand on verra sa portraiture originale, ses sonnettes, ses belles timbales d'argent, le hanap sans pied de nos ancêtres, les lis de l'orfévrerie, l'orgueil des bourgeois, et son château d'eau pomponné, cramoisi de soieries, à panaches dont plusieurs étaient en argent ».

En effet, on ne le rencontre plus aujourd'hui. Disparus aussi, le légendaire marchand d'habits, coiffé d'un chapeau à haute forme, le cor de chasse en sautoir, une paire de bottes d'une main, une guitare de l'autre..., le marchand d'encre qui faisait annoncer sa marchandise par son fils qu'il tenait par la main : « Papa vend de l'encre », disait le petit ; « L'enfant a raison », répliquait le père d'une voix grave et profonde. Disparus, l'acrobate des rues, l'homme-orchestre des Champs-Élysées, appelé sous la Restauration le *Troubadour parisien*, Fanfan le batoniste, Mangin, son casque d'or, ses crayons, son fidèle Vert-de-Gris, et tant d'autres que nous ne verrons plus jamais !

Ce n'est pas sans un certain sentiment de tristesse que l'on voit passer toutes choses ! les années plus vite encore que le reste. Elles emportent avec elles les vieilles coutumes, les anciens usages et aussi, hélas ! la jeunesse, cet heureux âge où l'on ne pouvait entendre sans sauter de joie crier sous les fenêtres de la maison familiale : *Ah ! la lanterne magique, la pièce curieuse.*

Comme dans une lanterne magique d'antan, j'ai fait défiler bien des livres et des recueils d'estampes sous les yeux de mes lecteurs. Je ne puis leur demander d'y trouver le plaisir qu'ils éprouvaient jadis en voyant paraître, sur le drap blanc bien tendu, *Monsieur le Vent et Madame la Pluie, le Petit Poucet, Barbe-Bleue, les Petits bateaux qui vont sur l'eau,* etc., etc. Mais je leur réclame pour mon travail d'aujourd'hui, très incomplet sans

doute, toute la bienveillance qu'ils m'ont témoignée pour le *Coup d'œil sur les almanachs illustrés du XVIIIe siècle*. Ils pensaient alors, et je souhaite qu'il en soit encore ainsi, que, comme le dit si bien Musset, dans sa délicieuse nouvelle de *Mimi-Pinson*, « qui dit ce qu'il sait, qui donne ce qu'il a, qui fait ce qu'il peut n'est pas tenu à davantage ».

Vte DE SAVIGNY DE MONCORPS.

LES MINIATURISTES

A L'EXPOSITION

« DES PRIMITIFS FRANÇAIS »

(Suite)

VI

INSTRUCTIONS ÉCRITES ET ESQUISSES DES MAÎTRES ENLUMINEUBS

Pendant longtemps on eût pu admettre que les grands illustrateurs de livres avaient été, jusqu'à la veille de la Renaissance, des artistes isolés. L'un d'eux paraissait surgir tout à coup : il brillait un instant, produisait un chef-d'œuvre, puis rentrait dans l'ombre. Un autre astre plus lumineux se levait dans le ciel de l'art et s'éteignait à son tour sans laisser de trace. Aucun lien apparent ne semblait rattacher entre eux ces météores. La vérité est évidemment tout autre. Il y eut, certes, pendant le cours du moyen âge, des miniaturistes de génie dominant leur époque ; mais le lien qui unit tous les peintres de manuscrits existe réellement. On commence à l'apercevoir : il n'apparaîtra clairement que lorsqu'on aura réussi à déchirer le voile qui nous cache encore les mystérieux ateliers de nos vieux enlumineurs, à

étudier l'organisation de ces officines d'art et à reconnaître les rapports des maîtres avec leurs collaborateurs, valets ou apprentis.

Il n'est pas bien sûr que les pièces d'archives nous apportent jamais sur ces questions une lumière suffisante; mais, en revanche, les marges des manuscrits enluminés et les miniatures elles-mêmes sont là-dessus pleines de renseignements pour qui les étudie avec une attention patiente. Elles peuvent nous révéler bien des secrets et nous apprendre beaucoup de choses tant sur les ateliers que sur les méthodes de travail des enlumineurs.

Nous aurions le plus grand intérêt à connaître et ces méthodes de travail et le rôle des chefs d'ateliers; mais c'est là une question qui n'a guère été étudiée jusqu'à présent. Aussi, bien que je doive me contenter de répéter ici ce que j'en ai dit ailleurs, il ne me paraît pas possible, dans une étude sur les miniaturistes français, de passer entièrement sous silence certains documents iconographiques qui éclairent d'une lumière assez nouvelle les rapports des enlumineurs entre eux.

Les miniaturistes ont pu être, cela n'est pas douteux, et ont été souvent des peintres travaillant isolément; mais au moyen âge, comme à toutes les époques, il y eut des artistes plus habiles ou plus appréciés que leurs confrères qui reçurent des commandes en grand nombre. Ces commandes, ils ne pouvaient les exécuter toutes eux-mêmes; ils avaient des élèves ou des aides qu'ils chargeaient d'une partie de la besogne. Ce seraient donc là de véritables ateliers, dont les chefs ont pu être à la fois des artistes et des entrepreneurs pour tout ce qui concerne la fabrication d'un livre. Nous n'avons pas, il est vrai, de preuves authentiques de l'existence de ces ateliers. On voit bien des peintres, des tailleurs d'images,

comme Jean Pucelle (1), par exemple, ou André Beauneveu (2), payer leurs ouvriers ou recevoir de l'argent pour le leur transmettre ; mais aucun autre genre de document écrit n'a permis jusqu'ici, je crois, une affirmation plus précise. Cependant, l'hypothèse est si naturelle qu'elle paraît avoir été admise de tout temps sans qu'on l'ait jamais discutée. Il m'a semblé, en tout cas, que l'existence des ateliers, et même peut-être la division du travail dans ces ateliers, pouvaient être en partie prouvées à l'aide des documents iconographiques auxquels je viens de faire allusion et qui, jusqu'à ces derniers temps, n'avaient pas encore été remarqués.

On ne conçoit guère qu'un travail, quel qu'il soit, et le travail des miniaturistes en particulier, ait pu être exécuté sans une volonté dirigeante, sauf lorsque l'enlumineur recevait pour modèle un livre orné déjà de peintures, ce qui était, du reste, assez fréquent. Mais quand les miniatures ne devaient pas être de simples répliques, il était nécessaire que l'illustrateur fût capable de montrer certaines qualités créatrices, au moins dans la décoration des livres profanes. Cet illustrateur, s'il n'exécutait pas tout lui-même, devait certainement, pour guider le travail, donner des instructions verbales aux enlumineurs qu'il employait ; mais sur ce sujet nous ne savons rien et nous ne pourrons jamais rien savoir de précis.

Il leur donnait aussi des indications écrites, et là nous sommes heureusement mieux renseignés. Le maître écrivait ses instructions dans les marges mêmes des manuscrits, en regard de la place où devait être faite la minia-

(1) Voir : *Les livres d'Heures du duc de Berry*, par M. Léopold Delisle, dans *Gazette des Beaux-Arts*, 2e période, t. XXIX (1884), p. 284-285.

(2) L. Delisle, *Le Cabinet des manuscrits*, t. Ier, p. 62, note 8.

ture, ou bien encore dans le haut ou dans le bas des pages. Une fois le travail d'enluminure terminé, ces notes, devenues inutiles, devaient disparaître sous le grattoir et la pierre ponce ou tomber sous le couteau du relieur. Par bonheur il y a eu des négligences et des oublis, et c'est ainsi que nous possédons sur les marges de nombreux manuscrits les notes qui ont servi de thème à l'illustration. M. Léopold Delisle en a signalé de très intéressantes il y a déjà longtemps (1). Depuis, en 1893, MM. Samuel Berger et P. Durrieu en ont publié de fort curieuses (2). J'en ai retrouvé, de mon côté, un assez grand nombre. On en découvrira bien d'autres, car elles sont extrêmement abondantes.

Ces notules sont particulièrement précieuses. Elles nous montrent le directeur de l'illustration donnant des ordres à ses collaborateurs artistiques et leur développant le programme qu'ils auront à remplir. Je suis convaincu qu'elles pourront aussi être utilisées avec fruit pour les études archéologiques. On y trouvera certainement des indications du plus haut intérêt sur le mobilier, le costume, etc. Dans les miniatures nous voyons bien des objets, des vêtements représentés, et nous trouvons d'autre part, soit dans les inventaires, soit dans des ouvrages, des noms qui semblent les désigner et que nous leur appliquons ; mais il entre parfois dans ces attributions une certaine part d'hypothèse. Quant aux manuscrits portant des notes pour l'illustrateur, ils ont cet avantage incontestable de nous montrer juxtaposés l'objet et le nom.

Malgré les notes très explicites du directeur de l'illustration il arrivait souvent que des enlumineurs tradui-

(1) *Le Cabinet des manuscrits*, tome Ier, p. 491.

(2) *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, 6e série, t. III (1893), p. 1-30.

saient infidèlement la pensée de leur maître. Certains chefs d'ateliers songèrent donc à avoir recours pour guider leurs ouvriers à des indications plus précises que les instructions écrites. Ils leur fournirent des modèles sous forme d'esquisses, dont beaucoup subsistent encore à demi effacées sur les marges des manuscrits enluminés. Ces esquisses des marges, qui avaient passé jusqu'ici inaperçues (1), sont nombreuses ; mais la plupart du temps elles son peu apparentes, et il faut examiner les marges avec la plus grande attention pour les découvrir. Toutes, en principe, devaient être anéanties. Aussi le nombre, dans chaque manuscrit, en est-il très variable, puisque cela dépend du plus ou moins de soin qu'on a apporté à les faire disparaître. Il est bien rare qu'elles n'aient pas subi un commencement de grattage. J'en ai observé pourtant qui sont absolument intactes et telles que les a vues le miniaturiste à qui elles devaient servir de guide.

Ces esquisses intactes, je les ai surtout rencontrées dans les marges des manuscrits dont le parchemin n'a pu supporter le frottement. Il est vraisemblable que celui qui était chargé d'effacer ces dessins, s'est trouvé découragé quand il a vu que son grattoir et sa pierre ponce trouaient le parchemin ; il a mieux aimé laisser subsister ces traces du travail primitif des peintres que de continuer à détériorer le manuscrit qui lui était confié. On peut admettre aussi qu'au moment où on les effaça ces esquisses aient été entièrement invisibles.

(1) J'ai signalé pour la première fois l'existence de ces esquisses dans une lecture faite le 11 mars 1904 à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Voir : *Académie des inscriptions et belles-lettres, Comptes rendus des séances de l'année 1904*, p. 121-132. — Voir aussi pour plus de détails, l'article que j'ai publié, sous le titre de *Les Esquisses des miniatures*, dans la *Revue archéologique*, 1904, t. II, p. 17-45.

Peut-être, sous l'influence de causes que nous ignorons, ces dessins ont-ils reparu. L'action de l'air, s'exerçant pendant plusieurs siècles sur la matière qui a servi à les tracer, peut avoir produit des effets inattendus, des transformations que la chimie expliquerait. On aurait d'autant moins le droit de nier ce phénomène *a priori* que nous ignorons la composition de la matière, encre ou crayon, dont usaient les auteurs des esquisses.

Quoi qu'il en soit, les manuscrits qui portent sur leurs marges les esquisses des miniatures dont ils sont ornés se rencontrent très fréquemment. J'ai constaté la présence de ces intéressants dessins sur des volumes des XIIIe, XIVe et XVe siècles. L'usage des esquisses semble avoir été constant depuis la fin du XIIIe siècle jusqu'au commencement du règne de Charles VII. Au moment de l'apparition de la gravure je n'ai presque plus rencontré d'esquisses. Jusqu'à présent, d'ailleurs, mes observations ont porté presque exclusivement sur les manuscrits à peintures qui se trouvaient plus naturellement sous mes yeux, c'est-à-dire sur ceux de la Bibliothèque de l'Arsenal ; mais j'ai pu y constater que beaucoup d'entre eux — et ils sont nombreux à l'Arsenal — sont encore pourvus de leurs esquisses. J'en signalerai quelques-uns : j'ai choisi de préférence des manuscrits connus.

Pour le XIIIe siècle, je citerai le tome Ier d'une belle *Bible française*, contenant de la Genèse au Psautier (1), un grand volume renfermant une traduction française de l'*Histoire de la guerre sainte* de Guillaume de Tyr, avec continuation (2), puis le recueil souvent étudié des *Poésies* de Robert de Blois (3). — Pour le XIVe siècle, je

(1) Bibl. de l'Arsenal, ms. n° 5056.
(2) *Ibid.*, n° 5220.
(3) *Ibid.*, n° 5201.

puis mentionner, entre autres, une *Bible latine* complète en un volume (1), la *Bible française* très connue de Jean de Papeleu, exécutée en 1317 (2), un exemplaire du *Trésor* de Brunetto Latini (3), un volume copieusement illustré des *Romans de la Table Ronde* (4), et enfin un recueil des *Poésies* de Guillaume de Machault (5).

Je cite à dessein des Bibles et des manuscrits d'auteurs profanes, afin de montrer que les esquisses se rencontrent aussi bien dans les unes que dans les autres.

Pour la première moitié du XVe siècle, je signalerai : d'abord un grand et beau manuscrit des *Cas des nobles hommes et femmes* de Boccace (6), puis un remarquable exemplaire du *Trésor des histoires* jusqu'à Jean XXII (7), contenant plus de 200 peintures. Il serait fastidieux de prolonger cette énumération ; mais je ne dois pourtant pas omettre de mentionner comme portant des esquisses, très soigneusement effacées il est vrai, mais visibles encore à quelques endroits, ce beau *Térence*, bien connu de tous ceux qu'intéressent les arts, qu'on appelait autrefois le *Térence de Charles VI* et qui a figuré dans la bibliothèque du duc Jean de Berry, à qui l'avait prêté le dauphin Louis, duc de Guyenne, frère aîné de Charles VII (8).

(A suivre). HENRY MARTIN.

(1) *Ibid.*, n° 588 (*Cat. des P. F., 2e partie, n° 242*).
(2) *Ibid.*, n° 5059.
(3) *Ibid.*, n° 2677.
(4) *Ibid.*, n° 3482.
(5) *Ibid.*, n° 5203.
(6) Bibl. de l'Arsenal, ms. n° 5193.
(7) *Ibid.*, n° 5077.
(8) *Ibid.*, n° 664 (*Cat. des P. F., 2e partie, n° 230 bis*).

LORÉDAN LARCHEY

(1831-1902)

ÉTUDE BIO-BIBLIOGRAPHIQUE

(Suite)

---

22. — **Bibliothèque originale. Les mystifications de Caillot-Duval, avec un choix de ses lettres les plus étonnantes, suivies des réponses de ses victimes. Introduction et éclaircissements par Lorédan Larchey, eau-forte de Faustin** Besson. ***Paris, chez René Pincebourde, à la librairie Richelieu, 78, rue Richelieu.*** (Imp. Jouaust et fils) MDCCCLXIV (1864). In-16 carré. Couv. papier escargot portant le titre imprimé rouge et noir, sur une étiquette collée.

2 ff. (faux-titre, titre rouge et noir); XXIV pp., (préface); 124 pp.; et 1 f. n. ch., (annonce de la *Petite Revue*).

Il a été tiré, en plus des exempl. sur papier vergé (3 fr.), 2 exempl. sur peau de vélin; 10 exempl. sur papier de Chine (10 fr.); 10 exempl. sur pap. chamois (6 fr.). « Chacun de ces exemplaires contient trois épreuves différentes de l'eau-forte et est numéroté. »

Édition tirée à 1000 exempl.

Réimpression partielle de l'ouvrage intitulé *Correspondance philosophique de Caillot-Duval, rédigée d'après les pièces originales, et publiée par une société de littérateurs lorrains.* Nancy, 1795 (par Fortia de Piles et de Boisgelin).

23. — Collection du bibliophile parisien. **Les mystifications** de Caillot-Duval, **choix de ses lettres les plus amusantes,** avec les réponses de ses victimes, **nouvelle édition complè-**

tement remaniée par Lorédan Larchey. *Paris, H. Daragon, libraire, 10, rue Notre-Dame-de-Lorette, 10.* (Laval, imp. L. Barnéoud et Cie) 1901. In-12. Couv. imp.

6 pp. (faux-titre et titre) ; 160 pp. (Avant-propos, correspondance et table des noms de personnes) ; 2 ff. n. ch., (achevé d'imprimer).

Il a été tiré, en outre, 350 exemplaires sur alfa vergé, 10 exempl. sur Japon, 5 sur Chine, 10 sur Hollande.

Un des motifs qui déterminèrent Lorédan Larchey à faire cette réimpression fut de dénoncer, dans une préface nouvelle, le caractère apocryphe d'une lettre de l'abbé Aubert, reproduite à tort dans la précédente édition, et dont Paul Lacroix avait affirmé l'authenticité dans le feuilleton du *Pays,* du 6 mai 1855.

24. — Bibliothèque originale. Correspondance intime de l'armée d'Egypte, interceptée par la croisière anglaise. Introduction et notes par Lorédan Larchey. Frontispice à l'eau-forte de Ulm. *Paris, chez René Pincebourde, éditeur, à la librairie Richelieu, rue Richelieu, 78.* (Imp. Jouaust), MDCCCLXVI (1866), in-16 carré. Couv. papier escargot, portant un titre imprimé rouge et noir sur une étiquette.

XVI pp., (faux-titre, titre rouge et noir, introduction) ; et 146 pp.

Il a été tiré, outre les exemplaires sur papier vergé (3 fr.), 2 exempl. sur vélin, 15 sur Chine (10 fr.), 15 sur pap. chamois (6 fr.). « Chacun de ces exemplaires contient trois épreuves différentes de l'eau-forte, et est numéroté. »

Réimpression partielle de l'ouvrage intitulé *Copies des lettres originales de l'armée du général Bonaparte en Egypte, interceptées par la flotte sous le commandement de l'amiral lord Nelson.* London, printed for J. Wright, opposite old Band-Street. Piccadilly, 1799.

25. — Notes de René d'Argenson, lieutenant-général de police, intéressantes pour l'histoire des mœurs et de la police de Paris à la fin du règne de Louis XIV. *Paris, imp. Emile Voitelain et Cie, rue J.-J. Rousseau, 15.* 1866. In-12, couv. impr.

XVI pp. (faux-titre portant au vo : « Collection des petits mémoires inédits, publiés par L. Larchey et E. Mabille », titre, introduction) ; et 128 pp.

Sur la couverture se lisent les adresses de la librairie Frédéric Henry, galerie d'Orléans, 12 (Palais-Royal), et de la librairie de l'Agence générale des auteurs, rue de la Bourse, 10.

Publié à 2 fr.

26. — Souvenirs de Jean Bouhier, président au parlement de Dijon, extraits d'un manuscrit autographe inédit et contenant des détails curieux sur divers personnages des XVIIe et XVIIIe siècles. *Se vend chez tous les libraires bibliophiles.* (Paris, imp. Emile Voitelain et Cie), *s. d.* (1866). In-12, couv. impr.

XXXV pp. dont la première porte : « Imprimé aux frais de deux bibliothécaires qui se proposent de publier, dans le même format, un choix de mémoires inédits de toutes les époques. Pour paraître prochainement : Les *Notes du lieutenant de police d'Argenson* » ; faux-titre, titre, introduction, table, noms d^e^ lieux et de personnes ; et 108 pp.

Tiré à 1025 exempl.

Publié à 2 fr.

Nous lisons, dans une note manuscrite de Lorédan Larchey : « J'ai publié les *Souvenirs du président Bouhier*, les *Notes de René d'Argenson*, les *Rapports des inspecteurs de M. de Sartines*, en collaboration avec Emile Mabille, qui transcrivait les originaux. Je faisais l'introduction, les notes, et je faisais imprimer à mes risques et périls. »

27. — Les Joueurs de mots. Compilation faite par Lorédan Larchey pour servir à l'histoire de l'esprit français. *A Paris, chez tous les libraires.* (Imp. E. de Soye), 1867, pet. in-12.

230 pp., y compris le faux-titre et le titre, et 1 f. n. ch., (annonces de livres).

Tiré à 1.500 exempl.

Prix 2 fr. 50.

V. ci-dessous l'*Esprit de tout le monde* (1892).

DOCUMENTS POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE NOS MŒURS

Cette collection comprend 16 volumes, dont 12 (ou 13 en comptant *Noblesse oblige*, tirage à part des *Grands jours du Petit Lazari*) publiés par Lorédan Larchey. Ils ont été tirés à 400 exemplaires et mis en vente au prix de 1 franc, à l'exception du tome II des *Autographes sérieux et comiques*, marqué 4 fr. 50, de *Les Tuileries en février 1848*, marqué 1 fr. 25, et du tirage à part *Noblesse oblige*, marqué « 15 sous ».

Tous ont été édités par Frédéric Henry, à l'exception de deux (le *Manuscrit de février* et le *Compte rendu d'un habitué des réunions publiques*) publiés, l'un *A la librairie de l'Académie des Bibliophiles, 9, rue de la Bourse*, l'autre *A la librairie Rouquette, passage Choiseul, 85*. Celui-ci est sorti des presses de l'*Imprimerie moderne* ; les autres proviennent de celles d'*Emile Voitelain*.

28. — Lorédan Larchey. — Gens singuliers. Castellane, Egerton, Malherbe, Lamothe, Brunoy, Guyard, Grimod, Danielo, Souworow, Doudeauville, Chodruc-Duclos, Pierre le Grand, Berbiguier, Bertron, Condé, Marey-Monge, Santeuil, Journet, Saint-Cricq, Lutterbach. *Paris, F. Henry, 12, galerie d'Orléans, Palais Royal*. (Imp. Voitelain et Cie), s. d. (1867), In-12, couv. imp.

XI pp. (faux titre, titre, dédicace, avant-propos, sources consultées) ; et 204 pp.

Publié à 2 fr. 50.

Réunion d'articles antérieurement parus dans le *Monde illustré*.

29. — Documents pour servir à l'histoire de nos mœurs. — Manuscrit de février 1848. *A la librairie de l'Académie des bibliophiles, 9, rue de la Bourse*. (Imprimé en février 1868, par Emile Voitelain et Cie). In-32. Couv. impr.

63 pp. y compris le faux titre et le titre.

30. — Documents... Carnet de la comtesse de L., avec un fac-simile du récit de la perte de son avant-dernière dent.

A la librairie Frédéric Henry, au Palais-Royal, galerie d'Orléans, 12. (Imprimé en mars 1868 par Emile Voitelain et Cie). In-32. Couv. lmpr.

Pages I à X (faux titre, titre, fac similé) ; et 53 pages.

31. — DOCUMENTS... MANUSCRIT de Juin 1848. Du 15 avril au 30 juin. *Ibid. Id.* (Mai 1868). In-32. Couv. imp.

62 pp., y compris le faux titre et le titre ; et 1 f. blanc.

32. — DOCUMENTS... LES TUILERIES en Février 1848. 1° Relation d'un officier d'artillerie ; 2° Relation du garde national Cosmène ; 3° Rapport d'un anonyme. *Ibid. Id.* (Juillet 1868). In-32. Couv. imp.

77 pp. y compris le faux titre et le titre ; et 1 f. blanc.
Publié à 1 fr. 25.

33. — DOCUMENTS... NOTES d'un agent (1861-1867). *Ibid. Id.* (Février 1869). In-32. Couv. impr.

64 pp., y compris le titre et le faux titre.
Souvenirs et anecdotes, par un agent de police.

34. — DOCUMENTS... AUTOGRAPHES sérieux et comiques. I. Les Gastronomes, 1867-1868. *Ibid. Id.* (février 1869). In-32.

64 pp., y compris le faux titre et le titre.

35. — DOCUMENTS... AUTOGRAPHES sérieux et comiques. II. Les Amoureux. Déclarations, Rendez-vous, Plaintes, Ruptures et Provocations. *Ibid. Id.* (Juin 1869). In-32. Couv. imp.

96 pp. y compris le faux titre et le titre.
Publié à 1 fr. 50.

36. — DOCUMENTS... AUTOGRAPHES sérieux et comiques. III. Les Demandeurs. Places, Honneurs, Argent, Mariages, etc., etc. *Ibid. Id.* (Août 1870). In-32. Couv. imp.

64 pp., y compris le faux titre et le titre.

37. — DOCUMENTS... MÉMOIRES de Pierre Louette, jardinier de Talma. *Ibid. Id.* (Novembre 1869). In-32. Couv. imp.

64 pp. y compris le faux titre et le titre.

38. — DOCUMENTS... COMPTES d'un budget parisien. Toilette

et mobilier d'une élégante de 1869. *Ibid. Id.* (Février 1870). In-32. Couv. imp.

64 pp., y compris le faux titre et le titre.

39. — DOCUMENTS... TRIBULATIONS d'une muse académique, 1865. *Ibid. Id.* (Avril 1870). In-32. Couv. imp.

64 pp., y compris le faux titre et le titre.

Extraits d'une brochure parue en 1865 sous ce titre : *Un pot de terre contre vingt pots de fer, curieuses révélations sur l'*Athénée *et plusieurs autres sociétés de Paris*, par Mme Adèle Caldelar, membre de ces diverses sociétés.

40. — DOCUMENTS... LES GRANDS JOURS du petit Lazari, par un de ses artistes, avec une pièce inédite. *Ibid. Id.* (octobre 1871.) In-32. Couv. imp.

64 pp., y compris le faux titre et le titre.

L'auteur de cet opuscule est un acteur des Folies dramatiques nommé Marquet. A la page 44 commence un vaudeville en un acte, *Noblesse oblige*, représenté au petit Lazari, et qui a été tiré à part sous le titre suivant.

41. — NOBLESSE OBLIGE, ou les tendres incertitudes d'un bon père, comédie-vaudeville en un acte, genre Louis XV. Représentée jadis sur la scène du Petit Lazari et publiée pour la première fois en 1871. *S. l.* (Imp. Émile Voitelain, octobre 1871). In-32. Couv. imp.

32 pp. y compris le faux titre et le titre.

42. — DOCUMENTS. (Nouvelle collection). COMPTE RENDU d'un habitué de réunions publiques non politiques (février-septembre 1869). Tiré à petit nombre. *Librairie Rouquette, passage Choiseul, 85.* (Imprimé en mars 1874 par l'Imprimerie Moderne). In-32. Couv. imp.

64 pp., y compris le faux titre et le titre.

(A suivre) PAUL COTTIN.

LES ADENET

DITS AUSSI « MAILLET »

Imprimeurs, Libraires et Relieurs, à Troyes, à Lyon à Paris et à Sens

HENRI-CHARLES HUGUIER

Imprimeur à Troyes et à Paris

(Suite)

VEUVE YVES ADENET (JEANNE PIOT) (... 1686). — Sa veuve lui succéda pendant quelques années; elle figure dans un acte corporatif le 27 juillet 1686 (Min. Serqueil).

Elle mourut le 30 novembre suivant et fut enterrée le 1er décembre, sur Saint-Jean.

FRANÇOIS (I) ADENET (1670-1705...), imprimeur à Paris. — Né le 12 mai 1670, il était fils de Yves Adenet et de Jeanne Piot (Saint-Jean).

Le 24 novembre 1689, il reconnaît que, « pour se rendre capable et se parfaire en l'art de l'imprimerie et

(1) Nous n'avons pu déterminer ce qu'étaient ces « pages » qui se trouvent dans divers inventaires. Celui de Pierre Faictot, cartier à Troyes, du 21 janvier 1672, mentionne, dans l'énumération des cartons qu'il avait dans son magasin de Reims, « une rame tant domino que pages de couleurs, estimées 4 livres, et plus loin, 55 livres pesant de « pages servant audit métier de cartier », estimées 3 livres, prix intermédiaire entre ceux du carton et du papier. C'était peut-être le papier destinés aux feuilles de garde des livres et au revers dominoté des cartes.

librairie, il s'est loié et mis en apprentissage à honorable homme Jacques Oudot » pour trois ans (Min. Thevignon).

Le 21 août 1703, imprimeur à Paris (1), rue des Carmes, paroisse Saint-Hilaire, il est créancier de Nicolas Adenet, m^e^ mégissier à Troyes (Min. Serqueil, 408). Le 24 avril 1705, il est parrain, à Troyes, d'un fils de Jean Adenet (Saint-Jacques).

C'est la dernière mention que nous ayons rencontrée de lui.

JEAN (III) ADENET (1642-1682). — Fils d'Edme Adenet et de Guillemette Laudereau, baptisé le 20 mars 1642, à Saint-Jean, avec Jean Jacquard (2), imprimeur, pour parrain.

Il épousa Marie Villain le 16 septembre 1675 (Saint-Jean), et en eut trois filles de 1678 à 1682.

Le 17 mai 1677, Jean Adenet, imprimeur-libraire, expose au bailliage qu'il est apprenti de Nicolas Paynot (3), marié depuis plus d'un an et qu'il tient boutique ouverte de librairie ; et comme il n'y a pas de maîtrise en la communauté, il demande à faire serment pour être reçu, ce qui lui est accordé (Arch. de l'Aube, Mandements du roi, vol. XV, fol 44 r°).

Le 22 octobre 1676, il prend un logement avec boutique, situé rue du Cerf (rue actuelle de la Trinité), pour trois ans, moyennant 54 livres par an ; puis, le 18 no-

(1) La lettre de Jean (IV) Adenet du 28 décembre 1702, que l'on verra plus loin, montre que François (I) habitait Paris déjà à cette époque.

(2) Des Jacquard furent imprimeurs à Troyes pendant une grande partie du XVIIe siècle ; on en trouve à Sens et à Paris, de la même souche, et aussi à Clermont-Ferrand.

(3) Nicolas Paynot, beau-frère de Jean (III) Adenet, était d'une famille qui a donné à notre ville, au XVIIe siècle, trois imprimeurs et un marchand d'images.

vembre 1679, il loue une maison même rue, pour trois ans, 50 livres (Min. Langlois).

Il fut délégué de la communauté des imprimeurs-libraires à la Saint-Barnabé 1676 et syndic en 1680.

Il mourut le 10 août 1682 et fut inhumé le 13 (St-Jean).

Sa veuve se remaria avec Nicolas Collet, libraire (contrat du 6 janvier 1683, Min. Huot, et célébration du 15 février, Saint-Jean), qui mourut lui-même le 4 mai 1686 (Saint-Jean) ; puis ensuite avec Jean Briden, imprimeur, le 23 janvier 1696 (*Ibid.*).

JEAN (IV) ADENET, imprimeur-libraire et relieur (1672-1733). — Jean (IV) était fils de Yves Adenet et de Jeanne Piot. C'est sans doute lui le « Jean-Baptiste » qu'ils firent baptiser le 8 juin 1672, car il avait trente ans lors de l'enquête de février 1701.

Après avoir appris la profession paternelle, il travailla de 1695 à 1697 à Paris , chez Rafflé, Dumesnil, Thiboust et chez la veuve Grignard. Revenu à Troyes en 1697, il s'établit imprimeur-libraire le 1er juillet 1698, après avis favorable de la communauté, réunie le 5 mai. Le 1er septembre 1699, il épousait à Saint-Jean Jeanne Housset dite Langlois, qui lui donna plusieurs enfants parmi lesquels un fils *François*. Jean Adenet ne prêta néanmoins serment comme imprimeur que le 10 mai 1700 (Réponses à l'enquête de 1701, Bibl. nat., ms. 22126).

MM. Alexis et Emile Socard citent cependant de lui, sans l'avoir vue, une impression qu'il aurait signée en 1697 : « *Description des réjouissances faites à Troyes pour la paix de Riswich.* — Troyes, Jean Adenet, 1697. — in-4° de 50 p. » (1). Cette plaquette très rare, œuvre de

(1) Une édition paraît en avoir été donnée l'année suivante par Edme Prévost, sous un titre un peu différent : *Détail universel des réjouissances faites dans la ville et fauxbourgs de Troyes, au sujet de la paix générale...* (Bibl. de Troyes, Suppl. p. 433). In-4° de 44 p.

Jean Maugard (poète français, né à Troyes en 1662, mort en 1716), est « mêlée de vers correspondant à divers emblèmes ».

Peu de temps après, et encore avant la date donnée par lui comme étant celle de son établissement, Adenet avait boutique et travaillait ; témoin le contrat suivant, par lequel il loue aux Oudot ses services, ceux de ses aides et de son matériel.

24 mars 1698 (Min. Cuverdet). — Jean Adenet, imprimeur à Troyes, s'engage envers Jean et Jacques Oudot, marchands imprimeurs, à travailler et faire travailler pour eux tous les jours sans discontinuation, bien et duement, une presse pendant deux années commençant à la Saint Jean-Baptiste ; pendant ce temps Adenet ne pourra travailler pour sa boutique ni pour aucun maître imprimeur ou libraire de la ville ni autres endroits, sinon en cas qu'il lui arrive quelques ouvrages de la part des bourgeois et particuliers.

Les Oudot fourniront les papiers nécessaires, savoir 2500 feuilles pour être employées sur les ouvrages du Nouveau Testament et Bouquet sacré, « et pour tous les autres ouvrages de toutes sortes trois papiers autrement trois mil six cens feuilles pour estre imprimées ». Ils lui fourniront également les figures de chaque ouvrage, qu'Adenet rendra aussitôt l'ouvrage terminé. Il portera l'ouvrage fait chaque semaine auxdits Oudot, en leurs maisons, et ils le lui paieront à raison de 55 sols par jour pour le cicéro et 3 livres pour le petit romain. — Celle des deux parties qui voudrait résilier le contrat paiera 100 livres de dédommagement.

En 1698, il imprime à son compte : *Œuvres diverses de poësie, du Sr. D. L. F. Revûës & augmentées par l'Auteur*, Seconde edition. — A Troyes, chez Jean Adenet, Imprimeur & Marchand Libraire, ruë Nôtre-Dame, au Psau-

tier Royal David. M. DC. XCVIII. (Bibl. de Troyes, Catal. Millard, 2681 ; cab. loc., 1905.) Cet in-12 de 55 pages est un recueil de compositions latines et françaises en l'honneur du roi, de Mgr Bouthillier de Chavigny (évêque de Troyes), des Carmélites et des Arquebusiers.

L'auteur, Pierre-Claude de la Forêt, génovéfain, prieur de l'hôpital Saint-Nicolas, serait né à Troyes en 1653 et y serait mort le 29 août 1713. Il fut en butte aux poésies satiriques de Jean Maugard, son rival comme poète. (Notes de M. Emile Socard, dont nous n'avons pu justifier les dates avec les registres de catholicité.)

L'année suivante, 1699, une nouvelle plaquette sortit de chez notre imprimeur : « *Explication de deux grands tableaux exposez le jour de l'Octave de la Feste-Dieu Au Reposoir fait à Troyes dans la Ruë Moyenne sur la Paroisse de Saint Iean l'an 1699. Avec un discours sur la Misere des Pauvres causée par la cherté des Bleds, & les moyens de la faire cesser.* — A Troyes, de l'Imprimerie de Jean Adnet, Imprimeur & Marchand Libraire ruë Nôtre-Dame. » S. d. ; in-4 de 2 ff. non ch. et 16 p. (Bibl. de Troyes, Catal. loc., 4830 ; cart. loc., 890.) La dédicace est signée F. Regnier (François Regnier, conseiller du roi, maire de Troyes, collaborateur du *Recueil troyen* de Maugard, d'après M. Emile Socard).

En février 1701, Jean Adenet déclarait n'avoir avec lui ni compagnon, ni apprenti ; il possédait cependant deux presses « travaillantes » sur lesquelles il faisait des A B C et autres petits ouvrages du peuple (autrement dit des livrets de la Bibliothèque Bleue) et des Almanachs.

Il fut syndic de sa communauté en 1701-1702.

Jean Adenet avait succédé à Fiacre Prat (1), qui finit ses jours chez lui, le 12 octobre 1703, au deuxième étage

(1) Imprimeur et libraire à Troyes, né vers 1645-1646.

d'une maison, aujourd'hui démolie, située dans la rue Notre-Dame, en face la rue de la Grande-Tannerie.

La Bibliothèque nationale possède deux de ses impressions que nous ne connaissons pas ailleurs :

« *La Conférence de Messieurs les Savetiers, avec les Ordres qu'il donnent à 5. dénommez ci-dessus pour aprêter toutes les Viandes & Descert à ce manifique repas* (1), *avec le devoir des braves Savetiers, &c...* » In-8 de 5 ff. n. ch. (Rés. Li^5 47). A la fin est un permis d'imprimer, vendre et débiter, délivré à Jean Adenet le 19 août 1707.

« *Statuts et ordonnances du college et communauté des bouchers de la ville, faux-bourgs & Banlieuë de Troyes.* Confirmez par lettres patentes des rois Charles IX. du 6. avril 1564... A Troyes, chez Jean Adenet, Imprimeur et Marchand Libraire, ruë Nôtre-Dame. » In-8 de 136 p., s. d. (la dernière pièce est datée du 28 août 1706). (Inv. F. 26421.)

(A suivre.) LOUIS MORIN.

(1) Cette facétie faisait sans doute suite à une édition disparue de : *Le Magnifique et superlicoquentieux Festin, fait à Messieurs, Messei. gneurs, les Vénérables Savetiers... par le sieur Maximilien Belle-Alesne-nouveau reçu et agrégé de l'Etat*, que Pierre Garnier publia vers 1731.

NÉCROLOGIE

—

JULES DE CHANTEPIE

1838-1904

Le 8 novembre 1904 est mort à Epizy, près Joigny, après une cruelle maladie, M. Jules de Chantepie du Dézert, conservateur de la Bibliothèque de l'Université de Paris, à la Sorbonne, et inspecteur général des Bibliothèques (1).

C'est une perte irréparable pour les bibliothèques dont il était le protecteur et le défenseur, c'est aussi une perte sensible pour le monde de la bibliophilie quoique M. de Chantepie ne fût pas connu du grand public. Il avait une grande timidité, une horreur de la réclame poussée jusqu'à l'extrême. De son vivant, il aurait été impossible sans se fâcher avec lui de tenter d'esquisser son portrait. Maintenant qu'il n'est plus, c'est une consolation pour ceux qui furent ses collaborateurs, qui resteront ses *amis* même au-delà du tombeau, de pouvoir

(1) Il descendait d'une très ancienne famille de Normandie, dont une branche, à laquelle appartient M. Chantepie de la Saussaye, a quitté la France, il y a plusieurs siécles, pour s'établir en Allemagne.

faire connaître cette âme excellente et simple, ce bibliophile impeccable.

M. de Chantepie, — il aimait à le rappeler, — naquit — par hasard — dans le département de l'Allier, au Montet aux Moines, le 4 juillet 1838. Il était fils d'un fonctionnaire, et fut placé au lycée de Louis le Grand, où il fit des études particulièrement brillantes en lettres et en sciences ; il obtint même de nombreuses nominations au Concours général. Il aimait à faire des vers latins et, dans ces dernières années, correspondait fréquemment en vers latins avec un de ses amis de l'Institut. Son goût pour les livres commença à se manifester dès le lycée. Il mit en ordre et catalogua la bibliothèque de son quartier, et il fit de même pour ses livres personnels. Il en faisait interfolier beaucoup qu'il couvrait de remarques. J'ai vu un *Conciones* des dernières années de sa vie de collège, en toile pleine, qu'il avait fait interfolier et qu'il avait bourré de notes de sa belle et noble écriture. Il fut admis dans un bon rang à l'Ecole Normale, passa sa licence, et, à sa sortie, en 1861, il entra dans l'enseignement. Il fut professeur dans le Nord (à Coutances), dans l'Est (à Vesoul), dans le Sud (à Rodez), etc. ; après quelques années, il revint (1868) à l'Ecole Normale comme surveillant général, puis comme bibliothécaire. Bersot l'avait deviné : il lui donna carte blanche pour la bibliothèque de l'Ecole Normale, et M. de Chantepie en fit une bibliothèque de travail de premier ordre.

Il avait pour Bersot une profonde affection, il admirait son stoïcisme, sa pudeur à ne jamais parler de ses souffrances, son courage à les supporter sans se plaindre. Par une douloureuse coïncidence, il devait mourir de la même manière, et il suivit son exemple. Il vit venir la mort, une mort cruelle qu'il ne pouvait éviter : il accepta son sort, il souffrit courageusement et en

silence, ne laissant soupçonner à personne qu'il fût si près de sa fin.

Chargé d'une mission en Allemagne, en 1875, pour étudier de près le fonctionnement des bibliothèques des Universités, il en revint avec un rapport des plus remarquables, qui parut dans le *Bulletin administratif*, mais sans signature (1). Il était tout désigné pour s'occuper de l'organisation des Bibliothèques Universitaires, il fut avec M. Lorédan Larchey l'un des rédacteurs de l'Instruction générale du 4 mai 1878. Nommé inspecteur général des nouvelles bibliothèques, il organisa avec M. Bréal et M. Carrière le service des Échanges Universitaires.

Il avait quitté la Bibliothèque de l'École Normale en 1881 ; lorsque trois ans après, M. Léon Renier, administrateur de la Bibliohèque de l'Université de Paris, vint à mourir, M. de Chantepie fut appelé à lui succéder. Aucun choix ne pouvait être meilleur. Je n'ai pas à rappeler ici ce qu'il fit de cet établissement (2), je veux seulement faire connaître un peu le bibliophile.

Je me souviendrai toujours de la première fois que je vis M. de Chantepie, alors que j'aspirais à entrer à la Sorbonne en qualité de stagiaire. Son accueil fut bienveillant ; lorsqu'il sut que j'aimais les livres, son regard s'alluma, et il me dit : « L'amour des livres est une des qualités nécessaires à celui qui doit en être le gardien ». J'entrai ainsi à la Bibliothèque.

C'est dans l'ancienne bibliothèque de la vieille Sor-

(1) *Bulletin administratif* du 23 avril 1874, p. 250-63.

(2) M. Chatelain en a parlé dans le discours qu'il a prononcé le 11 novembre à ses obsèques. Il y reviendra dans une notice détaillée qu'il prépare. De mon côté j'ai insisté sur son administration dans le dernier chapitre de mon *Histoire de la Bibliothèque* qui paraîtra prochainement. — Le chapitre avait été supprimé par mesure de convenance. — Il n'y a plus, hélas! de motif pour le garder inédit.

bonne que j'évoque surtout son souvenir. Son cabinet était minuscule, rempli par un bureau, un fauteuil et un cartonnier : il était plus souvent au milieu de nous que dans cette pièce administrative, il se laissait aller à ses souvenirs, causant de tout et de tous avec une verve et un agrément incomparables. Sa mémoire était prodigieuse, sa facilité d'élocution incroyable. C'était un savant, un érudit de premier ordre, un bibliographe (1) comme l'on en voit peu. Il possédait au plus haut degré, outre la connaissance *du livre*, la connaissance *des livres*, qu'il considérait comme la qualité primordiale du bon bibliothécaire. Son regard, derrière ses grosses lunettes rondes, était bon et franc, l'accueil était sympathique, mais la timidité le rendait froid.

Lorsque l'on mettait la conversation sur les beaux livres, sur les bibliophiles, il s'animait, causait en connaisseur et en ami convaincu des livres. Il aimait les ouvrages de luxe et les belles reliures. Lisant tous les catalogues qu'il recevait, il notait les numéros qui lui manquaient, achetant quelquefois un article qu'il avait déjà, parce que le nouvel exemplaire avait de plus belles marges que l'autre. C'est ainsi qu'il mit dix ans pour constituer un exemplaire à peu près irréprochable des Romans de la Table Ronde. Lorsqu'il avait entre les mains une édition rare, une reliure impeccable, il l'examinait sous toutes ses faces, l'ouvrait, la refermait, la contemplait, l'admirait. Il connaissait la reliure comme un excellent relieur, ayant passé de longues heures dans un atelier pour se rendre compte du travail ; du premier coup d'œil il en voyait les qualités, il en signalait les défauts. C'était un guide excellent à consulter pour cette

(1) Consulter le compte-rendu qu'il a fait de l'Engelmann-Preuss dans la *Revue critique* du 28 mars 1881, p. 241-7.

question si délicate des reliures convenant à tel ou tel ouvrage. Quant à lui, de même qu'il préférait le papier de Chine à tous les autres, il n'aimait pas beaucoup les dorures extérieures sur ses reliures, et les ouvrages auxquels il tenait, étaient sévèrement habillés d'une reliure janséniste en maroquin plein (1), mais toutefois ornés à l'intérieur de larges dentelles.

M. de Chantepie achetait beaucoup de livres, — et bien. Sa bibliothèque comprend environ trente mille volumes, d'une valeur inappréciable. Il a une collection lexicographique (grammaires et dictionnaires du XVIe siècle) hors de pair; les classiques, grecs, latins, français et étrangers sont au complet dans les éditions les meilleures, les plus savantes, les plus rares ou les plus luxueuses. Une de ses grandes joies fut l'acquisition de la première édition d'Homère, celle des Nerli (1488) qu'il paya deux mille francs, et dont on ne connaît que cinq ou six exemplaires. Ce lui fut une sensible satisfaction lorsque quelques jours après cet achat, je lui signalai un autre exemplaire moins beau que le sien coté 4.000 marcks sur un catalogue d'*Antiquariat* allemand. Je n'ai pas besoin d'ajouter que le livre fut relié comme il convenait. Il avait une prédilection pour la littérature légère du XVIIIe siècle, et il déplorait qu'il n'en existât pas une bibliographie détaillée et plus exacte que celle du comte d'I... Ami du duc d'Otrante et du célèbre bibliophile Hankey, il était intarissable sur eux lorsque la conver-

(1) Quelques-uns de ses volumes portent ses armes : *d'azur à la croix d'argent chargée d'une pie de sable et cantonnée de quatre besants d'or.*

La plupart de ses reliures sont l'œuvre de Dupré. Il appréciait beaucoup chez cet excellent relieur la connaissance parfaite de son art et le *fini* des travaux qu'on lui confiait.

sation venait à tomber sur leurs collections spéciales. On sait que la 1re édition de la *Bibliographie* du comte d'I... est due, presque en entier, au duc d'Otrante ; mais l'on ignore que Hankey aurait voulu laisser un catalogue de sa bibliothèque si connue. M. de Chantepie s'était chargé de ce soin, et en avait rédigé un certain nombre de fiches, lorsque Hankey dont la bibliophilie se teintait bien un peu de monomanie, fut pris de scrupules et déclara que certains des livres décrits n'étaient pas dans l'état de perfection — comme papier, ou comme exemplaire — qu'il souhaitait pour sa bibliothèque, et quelques unes des fiches furent détruites. Pour les autres, elles le satisfaisaient sous tous les rapports, mais (les *mais* ne manquaient jamais à Hankey), « M. de Chantepie ne croyait-il pas qu'il faudrait avoir un papier fait spécialement pour ces fiches, et pour elles seules, avec filigrane spécial, etc., etc., ? » Le papier trouvé, un autre scrupule harcelait l'esprit inquiet du collectionneur, tant et si bien que ce catalogue qui aurait été une bibliographie *spéciale* de premier ordre ne fut jamais fait, et que les fiches rédigées ont disparu après la mort de Hankey, dont la seule passion était « les petits pois en primeur », alors qu'il voulait se faire passer — et il y a réussi — pour un monomane. C'était une grande joie pour sa femme et ses amis qui savaient que ce prétendu sadique était l'homme « le plus *pot au feu* » qui eût jamais existé.

M. de Chantepie aimait à parler de ses amis les livres, il les aimait même dans la bibliothèque des autres, il était heureux lorsqu'on lui montrait ses acquisitions, il compatissait aux faiblesses des bibliophiles, et il savait faire ressortir aux yeux de l'acquéreur des qualités qui souvent n'avaient pas été remarquées. Il aurait pu prendre la marque de Grolier, car il m'a plusieurs fois com-

muniqué pour quelques jours des ouvrages, et non des moins précieux — de sa bibliothèque (1).

Que de fois, après des heures de conversation bibliophilique(2), n'ai-je pas regretté qu'il n'écrivît pas ce qu'il disait si bien ! A une timide demande, il répondait par sa devise : Σφαιρυζω, « je me mets en boule. » Il aurait voulu un ex-libris avec cette devise ; mais quel emblême prendre ? Je me souviens de son indignation — plus feinte que réelle lorsqu'on lui proposa un hérisson, — qui aurait été, il faut le reconnaître, absolument contraire à la vérité ! Il admirait le célèbre ex-libris de Jahn : *Inter folia fructus*, mais il regrettait qu'il existât, car il l'aurait pris. Il est mort sans avoir d'ex-libris.

Σφαιρυζω ! C'était bien sa devise, en effet : il passait dans le monde inaperçu, inconnu, et ne voulant pas se faire connaître, refusant de rien publier, lui qui aurait été un critique à la Sainte-Beuve, défendant qu'on lui dédiât les livres inspirés par lui. C'est lui, (il n'y a plus d'indiscrétion à le dire, maintenant qu'il est mort), qui encouragea un de ses subordonnés à publier des *Lettres inédites de Mérimée* à petit nombre, qui l'aida de ses conseils. Il s'intéressait d'ailleurs à tous les travaux, de quelqu'ordre qu'ils fussent, et il n'épargnait pas les encouragements aux bibliothécaires qui dépendaient de lui. Dès qu'on le connaissait un peu, ce n'était pas un

(1) C'est à lui que j'ai dû de pouvoir reproduire quelques-uns des passages supprimés des *Lettres* de Mérimée *à Panizzi*, — grâce à son exemplaire, complété à la main.

(2) M. de Spoelberch de Lovenjoul, dans sa *Genèse des Paysans de Balzac* (Paris, Ollendorff, 1901, 8°), me remercie (p. 38) des renseignements que je lui ai donnés sur le pays où se déroule l'action du roman. C'est à M. de Chantepie que je les devais, — avec bien d'autres indications précieuses, des particularités bibliographiques dont l'abondance et l'érudition faisaient l'admiration de ceux qui le connaissaient.

chef que l'on avait, mais un homme de bon conseil, un ami sincère, fidèle et sûr auquel on ne craignait pas de confier ses affaires personnelles.

Une de ses joies fut sa nomination de Conservateur par intérim de la Bibliothèque Victor Cousin en 1900, dont il refusa toujours, malgré les instances de MM. Liard et Bayet, de toucher les appointements : il en a fait une bibliothèque unique pour la philosophie, passant souvent ses heures de loisir et — malheureusement pour sa santé — une partie des vacances à y travailler. L'âme de bibliophile de Cousin, dut tressaillir en se voyant si dignement remplacé. Il me fit l'honneur de me prendre pour collaborateur dans cette tâche de réorganisation : il s'épanouissait lorsque nous découvrions, au milieu d'ouvrages modernes, ces éditions anciennes de provenance illustre, ces incunables sans prix, qui avaient été la coquetterie du philosophe. Quelle satisfaction pour lui lorsque nous avons retrouvé *dans des papiers de rebut* une thèse manuscrite entière, de Cousin, sur Thucydide, thèse qui ne fut jamais imprimée et jamais soutenue ! Il se passionnait pour ce catalogue des *Cimelien*, de la Bibliothèque, qui lui devra tant, et ce m'est un chagrin poignant de penser qu'il ne le verra pas !

Parti au mois de mai dernier pour sa tournée d'inspection, M. de Chantepie fut arrêté dès le début par une reprise de cette maladie que personne ne soupçonnait. Elle prit immédiatement un tel caractère de gravité, qu'une opération fut jugée nécessaire : elle fut faite, mais il était trop tard ! Il ne devait plus revenir à la Sorbonne.

Malgré ses souffrances, il ne se désintéressait pas des livres, et l'un de ses derniers plaisirs, fut de recevoir la *Correspondance* Musset-Sand, publiée par M. Decori. « Si

cette correspondance Musset-Sand à laquelle vous avez souscrit pour moi, ce dont je vous remercie, est parue, m'écrivait-il le 5 août (*et c'est la dernière lettre que j'ai reçue de lui*), faites-la moi parvenir. Cela me distraira, et je vous réponds que j'en ai besoin. » Elle lui fut envoyée le jour même, mais son état ne permit pas d'en accuser réception.

Trois mois après, le 8 novembre, il mourait au milieu de ses livres Ses obsèques furent très simples, comme l'avait été sa vie entière. Sa famille, quelques amis de Joigny, le représentant du ministre et tous les fonctionnaires de la Bibliothèque, suivirent seuls son cercueil. L'émotion était grande, et l'on sentait la sincérité des regrets. M. Pol Neveux, inspecteur général des bibliothèques, représentant le Ministère de l'Instruction publique, M. Chatelain, au nom de la Bibliothèque de l'Université, M. Cuisin, bibliothécaire de Joigny, au nom de ses amis, lui adressèrent un dernier adieu (1). Les larmes des assistants ont montré combien l'homme était aimé et digne de l'être. Il était bon de faire connaître aux lecteurs du *Bulletin*, le bibliophile si distingué qui vient de disparaître.

FÉLIX CHAMBON.

(1) Les discours ont été reproduits *in-extenso* dans le journal le *Républicain de l'Yonne*, du 12 novembre.

BIBLIOGRAPHIE

DE QUELQUES

ALMANACHS ILLUSTRÉS

DES XVIIIe ET XIXe SIÈCLES

(suite)

---

227 — PETIT ALMANACH DE L'ECOLE pour 1893. || *Paris, Dépôt : Rue Furstenberg,* 6. *et chez Victor Retaux et Fils, Libraires,* 82, *rue Bonaparte.*

1893. In-32.

Couverture avec sujets sur les deux côtés, recto et verso : sujet religieux — La ceinture d'honneur — Une sortie d'école au XVIIIe siècle — Un ange, d'après Raphael.

Petite publication populaire pour les écoles chrétiennes de 62 pages de texte composé de petites histoires, avec cinq gravures sur bois.

Calendrier de 1893.

Dans la même année 1893 cette publication parait aussi sous le titre légèrement modifié de « *Petit Almanach de l'Ecolier* », titre qu'elle conserve jusqu'à ce jour.

[B. Nat. 8° R 11·170]

228 — PETIT ALMANACH DE L'ECOLIER (Année 1893). || *Paris, au bureau, rue Furstenberg,* 6. *Et chez V. Retaux et Fils,* 82, *rue Bonaparte.*

1893 et suite. In-32.

Couverture avec vignette : mappemonde et instruments de travail.

La couverture seule porte le titre de l'almanach, qui fait suite au précédent numéro : « *Petit Almanach de l'Ecole pour 1893.* »

60 pages de texte composé de petites histoires pour les enfants, avec gravures sur bois.

Petit livre de propagande catholique.

Les années suivantes portent toujours le titre sur la couverture qui a, sur ses deux côtés, les mêmes sujets que ceux de la couverture du Petit almanach de l'Ecole.

Avec calendrier de l'année.

[B. Nat. 8° R 11·170]

229 — L'ALMANACH DES POÈTES pour l'année 1896. || *Paris Edition du Mercure de France*, XV, *Rue de l'Echaudé-Saint-Germain*, XV. MDCCCXCV. *Tous droits* réservés.

1896-1898. 3 années. In-18 carré.

L'année 1896 a une couverture imprimée en bleu foncé, ornée d'une tête de femme.

Almanach de 97 pages, comprenant le calendrier grégorien et républicain, et les mois, poèmes de Robert de Souza. — André Fontainas. — André Gide. — A.-Ferdinand Hérold. — Gustave Kahn. — Saint-Pol-Roux. — Henri de Régnier. — Adolphe Retté. — Charles Van Lerberghe. — Emile Verhaeren.

Avec 24 dessins par Auguste Donnay tirés en rouge.

L'année 1897 a une couverture imprimée en marron, ornée d'une femme courbée en deux.

123 pages de poèmes divisés par mois avec le calendrier grégorien et 66 dessins par A. Rassenfosse, tirés en couleurs.

Les poèmes sont de Gustave Kahn. — Stuart Merrill. — Francis Jammes. — Françis Vielé-Griffin. — Albert Mockel. — Henri de Régnier. — Robert de Souza. — A.-Ferdinand Herold. — André Fontainas. — Camille Mauclair. — Emile Verhaeren. — André Gide.

— La troisième année porte sur le titre : *pour l'année 1898 Publié sous la Direction de M. Robert de Souza.*

147 pages de texte, avec le calendrier ; les poèmes, divisés par mois, ont comme titre principal : *Les Bêtes*. Les poèmes sont, par ordre, de : Saint-Pol-Roux. — Henri Ghéon. — Albert Saint-Paul. — Camille Mauclair. — Georges Rodenbach. — Tristan Klingsor. — A.-Ferdinand Herold. — Robert de Souza. — Francis Jammes. — Stuart Merrill. — Francis Vielé-Griffin. — Charles Van Lerberghe.

12 grands dessins et 38 petits par Auguste Donnay, tirés en rouge.

[B. Nat. 8° Ye 4·062]

230 — ALMANACH DU PHOTOGRAPHE-AMATEUR. Renseignegnements photographiques. Toxicologie. Répertoire Photographique — La Photographie sans objectif — La Photogra-

phie et le Droit — Photographie pratique — Recettes et conseils — Anecdotes. || *Paris, Delarue, Libr.-éditr*, 5, *rue des Grands Augustins*, 5.

1896. In-16.

Couverture papier bleuté non imprimée.

128 pages de texte.

Frontispice, portrait lithographique de Niepce.

Dans le volume, portraits de Daguerre, Talbot, Poitevin, et autres « Gloires de la Photographie »; vignettes humoristiques « Amour, amour, quand tu nous tiens » (p. 64)

Page 78 : « La Photographie-caricature », accompagnée de vignettes.

Calendrier pour 1896.

(B. Nat. 8° V 11·481.)

231 — ALMANACH GEORGES BANS 1996. || *Paris, Bibliothèque d'Art de* LA CRITIQUE, 50 *Boulevard La Tour-Maubourg.*

1896 et suite. In-8°.

Almanach de fantaisie critique et humoristique, publié par M. Georges Bans, directeur de la Revue « *La Critique* », avec la collaboration de Papyrus (*Emile Straus*) et Martine, pour le texte; et pour les illustrations, de Marc Mouclier, E. Couturier, Georges d'Espagnat, Jossot, Désiré Fortoul, Gatget, Jacotot, Lebègue, Eug. Delatre, Henri Bans, Hans Christiansen, H. Detouche, etc..

Chaque année a une couverture différemment illustrée en couleurs.

Le tirage est fait à 5 exemplaires sur papier impérial du Japon, et à 200 exempl. sur papier de luxe.

Avec le calendrier.

(B. Nat. années 1896, 1898 et 1899, 8° Z 4·174)

232 — ALMANACH GUILLAUME pour 1896. || *H. Simonis Empis, Editeur*, 21, *rue des Petits-Champs, Paris.*

Plaquette In-16. 1896 et suite.

Almanach rempli d'humour, avec illustrations et airs notés dans le texte.

Chaque année possède une couverture illustrée en couleurs.

Les 3 premières années ont été imprimées par Chamerot et Renouard à Paris ; les années 1899 et suivantes sortent de l'Imprimerie de Ed. Crété, à Corbeil.

Almanach du prix de 50 centimes, avec le calendrier de l'année.

[B. Nat. 8° Z 4·209]

233 — 1896. ALMANACH. Lithographies par Dillon. Texte par Henri Second — Frédéric Lévy — Léon Hély. || *Paris Librairie Emile Rondeau, 19, Boulevard Montmartre.* 1896.

In-16.

Almanach de 54 pages, poésies et gravures.

Couverture imprimée à la sanguine avec titre et un sujet représentant une jeune femme traçant avec un pinceau l'année « *1896* » sur une toile posée sur chevalet. Cette couverture porte : *12 Lithos par H P Dillon. Almanach 5e Année. Texte par Henri Second, Fred Lévy, Léon Hély. Librairie E. Rondeau 19 Boul^d Montmartre 19.*

Le texte imprimé par L. Pochy. Lithographies imprimées par Taillardat.

Calendrier de 1896 par trimestres placés en travers de la page.

L'indication de 5e Année sur la couverture seulement a sa raison d'être par la publication des œuvres de l'artiste-peintre-lithographe Henri Patrice Dillon et dont voici le détail : la 1ère année a été publiée chez Conquet, en 1892, avec le titre de *Calendrier Parisien* (*voir au n° 226*). — la 2e ann. (1893) chez Belfond & Cie 10, rue Gaillon, avec ce titre : *L'Année des Polichinelles*; sans calendrier. — en 1894, 3e ann., lithographies, sans titre, publiées chez Belfond & Cie. — la 4e ann. (1895) a pour titre *Paris-Almanach* (*voir n° 3,317 de la Bibliographie des Almanachs de J. Grand-Carteret.* — Enfin l'Almanach de 1896, décrit plus haut est la 5e année de cette série des œuvres de l'artiste.

234 — CALENDRIER DE LA BELLE JARDINIÈRE. Rue du Pont Neuf.

1896 et suite.

En dehors des calendriers que la Maison si connue de la Belle Jardinière offrait chaque année à sa nombreuse clientèle, il est intéressant de citer les années suivantes, qui sont remarquables par les compositions des artistes qui ont collaboré à leurs illustrations et en ont fait des œuvres artistiques, dignes de figurer dans une collection :

— Année 1896 — In 8° carré ; les 12 mois, en feuilles avec aquarelles de Grasset, dans une enveloppe artistique.

Imprimerie de Malherbe.

— Ann. 1897 — In 4° en hauteur ; 4 feuillets avec aquarelles de Marold.

Imprimerie de Lemercier.

— Ann. 1898 — In-8° carré ; 12 feuillets dans une enveloppe artistique. Voici les noms des artistes, par ordre de mois, qui ont collaboré : 1. Boutet de Monvel. — 2. L. Sabattier. — 3. M. Orange. — 4. de Monzaigle. — 5. P. Destez. — 6. F. de Myrbach. — 7. Reichan, — 8. L. Lhermitte. — 9. A. Parys. — 10. Caran d'Ache. — 11. L. Cawalski. — 12. L. O. Merson.

Imprimerie de Malherbe.

— L'année 1899 — in folio n'est qu'un simple calendrier sur feuille, avec une composition de Grasset, gravée par Florian, dans une enveloppe artistique dessinée par Verneuil, et tirée sur papier gris.

Imprimerie G. de Malherbe.

— Année 1902 — 12 feuilles In-4°, douze compositions de : Calbet. — Chocarne-Moreau. — P. Destez. — Geoffroy. — J. Girardet. — A. Gorguet. — E. Grasset. — Job. — Kowalsky. — G. Scott. — Vogel. — E. Zier. dans une couverture d'Eug. Grasset.

Imprimerie de G. Malherbe.

(*Communiqué par la Belle Jardinière*).

235 — CALENDRIER DE LA MAISON MASSON. (Chocolat Mexicain) Rue de Rivoli.

1896 à 1900.

Voici le détail des Calendriers artistiques que les Propriétaires de la Maison Masson, M.M. Aug. Leleu et Fils, ont fait dessiner par des artistes en vogue :

— Année 1896 — 12 feuilles de format In-8° carré avec 12 compositions coloriées des artistes suivants : Janvier, Février et Mars, avec des aquarelles par Fournery. — Avril, aquar. par Guillaume. — Mai, aquar. par Steinlen. — Juin, Juillet et Aout, d° par Vallet. — Septembre, Octobre et Novembre, d° par Destez. — Décembre d° par Gerbault.

Ces 12 feuilles enfermées dans une enveloppe artistique.

Imprimerie de G. Malherbe.

— Année 1897 — 4 feuillets In-4° en hauteur (les Saisons) aquarelles de Mucha.

Calendrier-agenda dans une enveloppe.

Imprimerie de F. Champenois.

— Année 1898 — 4 feuilles In-4°, Les quatre âges par Mucha, dans une enveloppe.

Imprimerie de F. Champenois.

— Année 1899 — Calendrier-Agenda, In-8° cartonné, fait en compte à demi avec la maison de parfumerie Lubin, avec une couverture imprimée en couleurs, aquarelle de Thiriet.

Le titre a une composition artistique signée Barabandy.

8 pages de texte mélangé de vignettes signées P. Destez.

Cet agenda, comme tous les calendriers de la maison, a été présenté dans une enveloppe avec encadrement.

— Année 1900 — 12 feuilles In-4° avec encadrements différentes compositions artistiques de H. Thiriet, dans une enveloppe.

Imprimerie de F. Champenois.

(*Communiqué par M.M. Aug. Leleu et Fils*).

(*A suivre.*) F. MEUNIÉ.

REVUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES

— **Les Chefs-d'œuvre des grands maîtres. — Nouvelle série, XVe-XVIIIe siècle. Cette collection d'admirables estampes met à la portée de tous, pour le décor de la maison, les plus beaux tableaux du monde. Chaque planche gravée est accompagnée d'une notice par M. Ch. Moreau-Vauthier. *Paris*, *Hachette et Cie*, 1904, in-fol.**

Cette nouvelle série des *Chefs-d'œuvre des grands maîtres*, qui complète la première, publiée par la même librairie, en diffère toutefois par le luxe et par le format. Les gravures y sont doublées de dimensions et cet agrandissement a naturellement permis aux éditeurs d'offrir au public des planches dont la perfection du rendu est irréprochable. L'ouvrage comprend quarante-huit magnifiques gravures, tirées sur très beau papier, et produisant, entourées de grandes marges, l'effet le plus heureux. Les diverses écoles de peinture du XVe au XVIIIe siècle, y sont représentées, savoir : *École allemande*, par Albert Durer (2 planches), Hans Holbein et Lély ; *École anglaise*, par Gainsborough (2 pl.), Hoppner, Reynolds (3 pl.), et Romney ; *École espagnole*, par Murillo (2 pl.) et Velasquez (2 pl.) ; *École flamande*, par Hackaert, Mabuse, Rubens (3 pl.), Van Dyck (2 pl.) et Van Eyck ; *École française*, par Boucher, François Clouet, Greuze, Mme Vigée-Lebrun et Watteau ; *École hollandaise*, par Franz Hals (2 pl.), Metsu, Paul Potter, Rembrandt (3 pl.), Ruysdael (2 pl.), Jan Steen, Terborch et Van de Velde ; *École italienne*, par Botticelli (2 pl.), le Corrège, Ghirlandajo, le Giorgione, Raphaël et Solario. Portraits, paysages, marines, animaux, tableaux de genre ont été

choisis parmi les œuvres les plus justement célèbres. Pour être plus utile au grand public et ménager aux connaisseurs des jouissances plus rares, il semble qu'à côté de tableaux très connus, et dont tout le monde eût été surpris de ne pas trouver la reproduction dans ce recueil, on ait fait place aussi à beaucoup d'œuvres non moins illustres, mais moins accessibles, et que les musées lointains ou les collections particulières paraissent dérober plutôt qu'offrir à la curiosité des amateurs.

Toutes les sortes de beautés sont réunies dans cette collection établie sans préférence et sans exclusion a l'égard d'aucune époque et d'aucune école. Les *Syndics des drapiers*, de Rembrandt et la *Reddition de Bréda*, de Velasquez, la *Coquette*, de Greuze, cette délurée plébéienne, et les aristocratiques portraits des Reynolds et des Gainsborough, les splendeurs de Rubens et les intimités de Ter Borch, la robuste bonhomie de Franz Hals et la délicate maîtrise de Van Dyck, Giorgione et Botticelli, Van Eyck et Mabuse, Durer et Holbein, que de rapprochements intéressants ! que d'oppositions instructives !

Chaque planche est précédée d'une notice de M. Charles Moreau-Vauthier ; ces notices, imprimées sur deux colonnes en fort beaux caractères, sont très savoureuses et dénotent chez l'artiste qui les a écrites autant de finesse dans le jugement que de sûreté dans les connaissances. Si les yeux sont charmés par la vue des œuvres magistrales que contient ce superbe recueil, l'esprit trouve aussi grand plaisir dans les commentaires et les descriptions qui les accompagnent.

La nouvelle série des *Chefs-d'œuvre des grands maîtres*, dans les conditions exceptionnelles où elle paraît, offre un double avantage : grâce à l'excellente exécution des planches, elle permet, à défaut de l'œuvre originale qu'il n'est pas toujours facile d'avoir sous les yeux, d'étudier tel ou tel tableau dans le détail du dessin et de la dégradation des nuances ; c'est donc, on peut le dire, un instrument de travail mis à la disposition de quiconque s'occupe d'art ; et de plus, elle contribue à répandre efficacement dans tous les milieux, dans toutes les sphères sociales, le culte de la beauté, de l'art et du génie.

La librairie Hachette qui, suivant une vieille tradition de la maison, n'a rien négligé pour donner à cette magnifique publication tout le luxe qu'elle comportait, acquiert ainsi un nouveau titre à la reconnaissance des bibliophiles, des artistes et du public.

GEORGES VICAIRE.

— Georges LAFENESTRE, membre de l'Institut. — L'Exposition des Primitifs français. *Paris, Gazette des beaux-arts*, 1904, gr. in-8 de 2 ff., 116 pp., 3 ff. et 1 f. blanc.

Le succès considérable autant que justifié obtenu par l'Exposition des Primitifs français organisée, au printemps dernier, sur l'initiative de M. Henri Bouchot, demeure présent à la mémoire; mais, pour perpétuer le souvenir de cette grandiose manifestation artistique, la *Gazette des beaux-arts* vient de publier un très joli volume où est traitée de main de maître, par M. Georges Lafenestre, l'étude des œuvres de nos premiers peintres exposées dans les salles du Pavillon de Marsan et de la Bibliothèque nationale.

Le savant conservateur des peintures au Musée du Louvre, après avoir rappelé que la pensée originale d'une telle exposition remonte au moins à Léon de Laborde, passe rapidement en revue les tentatives faites à plusieurs reprises, par le marquis de Chennevières notamment, pour réaliser ce projet. Des circonstances d'ordre différent n'ont pas permis l'accomplissement de cette tâche, les concours nécessaires firent défaut; ce fut à M. Bouchot, membre de l'Institut et conservateur du département des estampes à la Bibliothèque nationale, aidé par de dévoués collaborateurs, qu'échut l'honneur de mener à bien cette heureuse entreprise.

La place restreinte dont je dispose ici ne me permet pas de détailler par le menu l'excellent travail de M. Lafenestre. Je puis tout au moins en indiquer les grandes lignes en reproduisant ici les titres des onze chapitres dont est formé son ouvrage : I. Organisation et précédents. L'Exposition des portraits nationaux de 1878. — II. XIIIe siècle. Peintures murales et miniatures. — III. Diversité des écoles aux XIVe et XVe siècles. — IV. XIVe siècle. École de Paris. Le portrait du roi Jean. — V. XIVe siècle. La Renaissance sous Charles V. École de Paris. Écoles franco-flamandes. Les peintres du duc de Berry : Statues, tapisseries, broderies, dessins, peintures, miniatures. — VI. Les peintres du duc de Bourgogne. Jean Malouel, Henri de Bellechose, etc. — VII. Écoles franco-flamandes. Le « maître de Flémalle ». Peintres d'Artois et de Picardie. — VIII. XVe siècle. Les écoles du Midi. Peintres d'Avignon : Enguerrand, Charonton, Nicolas Froment, le Maître de la « Pieta », le Maître de l' « Annonciation », etc. Les tableaux du Palais de Justice et de Saint-Germain-des-Prés à Paris. Peintres de Provence. — IX. École de la Loire. Jean Fouquet et ses élèves. — X. École du centre. Le « Maître de Moulins ». Jean Bourdichon et Jean Perréal. — XI. XVIe siècle. Nécessité d'une exposition plus complète. Les peintres sous Charles VIII et Louis XII

Les peintres sous François Ier et les derniers Valois. Jean et François Clouet, Corneille de Lyon, etc.

Ce qui ajoute un grand charme à ces fines analyses et à ces minutieuses descriptions, ce sont les reproductions que la *Gazette des beaux-arts*, qui fait toujours grandement les choses, a semées à profusion dans ce beau volume : vingt planches hors texte, dont trois eaux-fortes par Abot, Th. Borrel et T. de Mare, trois gravures au burin de E. Burney, J. Vyboud et Haussoullier, et quatorze héliogravures, auxquelles il faut ajouter près d'une centaine de reproductions dans le texte. Et c'est ainsi que défilent sous nos yeux les chefs d'œuvre de nos Primitifs français, des Jean Fouquet, des Perréal, des Nicolas, des Froment, des Bourdichon et des Clouet, pour ne citer que ceux-là ; grâce au livre de M. Georges Lafenestre, nous pouvons conserver le souvenir de quelques unes des merveilles exposées au Pavillon de Marsan et à la Bibliothèque nationale et dont les originaux ont aujourd'hui réintégré les collections publiques ou privées, françaises ou étrangères, qui les avaient libéralement prêtés aux organisateurs de cette inoubliable exposition.

G. V.

Trois très beaux livres, tous trois de genre différent, viennent de paraître chez Carteret, Ferroud et Romagnol : ils m'arrivent trop tard pour que j'en puisse rendre compte dans cette livraison ; mais, à la veille du jour de l'an, je tiens à les signaler à l'attention de nos lecteurs. Ces trois livres de bibliophiles sont : *Histoire d'un Merle blanc*, d'Alfred de Musset, illustrée de délicieuses compositions de H. Giacomelli, gravées au burin et à l'eau-forte par L. Boisson *(Carteret)*; *Les Princesses*, de Théodore de Banville, eaux-fortes de Decisy, d'après les ravissantes aquarelles de Georges Rochegrosse *(Ferroud)*, et *Jettatura*, de Théophile Gautier, ornée de pittoresques eaux-fortes originales en couleurs de François Courboin *(Romagnol)*. Avant d'en parler plus longuement, je tiens aussi à signaler un très curieux recueil, d'*Ex libris espagnols*, d'Alexandre de Riquer, publié à Londres chez Williams et Norgate, un vrai régal pour les amateurs d'ex libris modernes, et *La Montagne à travers les âges*, par M. John Grand-Carteret, deux gros volumes documentaires sur l'histoire de la montagne, illustrée de près de 700 illustrations, publiée chez F. Ducloz, à Moutiers, et H. Falque et F. Perrin, à Grenoble.

G. V.

CHRONIQUE

Bibliothèque de la Sorbonne. — Par arrêté du 22 novembre, M. Émile Chatelain, conservateur adjoint à la Bibliothèque de l'Université de Paris, membre de l'Institut, a été nommé conservateur de cette Bibliothèque en remplacement de M. de Chantepie décédé.

Société des textes français modernes. — Un comité vient de se former pour organiser une Société dont le but serait de réimprimer des textes publiés dans les quatre derniers siècles et publier même des textes inédits, en des éditions correctes et d'un prix abordable. La Société, sans publier de livres de luxe, donnerait à ses éditions toute l'élégance conciliable avec le bon marché.

Le comité provisoire de la « Société des textes français modernes » est ainsi composé : MM. Ferdinand Brunot et Gustave Lanson, professeurs à la Sorbonne, président et vice-président ; M. Edmond Huguet, professeur à la Faculté des lettres de Caen, secrétaire ; MM. Joseph Bédier, professeur au Collège de France, Henri Chamard, maître de conférences à l'École normale ; Ernest Courbet, receveur municipal de Paris ; Adrien Dupuy, inspecteur général de l'Instruction publique et Mario Roques, maître de conférences à l'École des Hautes-Études.

Les adhésions et communications doivent être adressées à M. Edmond Huguet, 30, rue Guilbert, à Caen (Calvados).

Le Livre Contemporain, ayant à procéder à la nomination de nouveaux sociétaires, a tenu une Assemblée générale le 1er décembre dernier.

Le Comité en a profité pour rendre compte de l'état des publications qu'il prépare : une suite d'eaux fortes d'Alb. Besnard pour l'*Affaire Clémenceau ; Dominique*, de Fromentin, avec eaux fortes de Leheutre ; *Le Crépuscule des dieux*, d'Élemir Bourges, illustré en couleurs par Richard Ranft ; *Au Jardin de l'Infante*, d'Albert Samain, avec dessins de Carlos Schwabe.

Les nouveaux sociétaires élus, au nombre de onze, sont : MM. E. de Crauzat, H. Duros, P. Gillot, Imhoof-Blumer, Eug. Motte, Eug. Mutiaux, Nourrit, M. Poussielgue-Rusand, A. Spitzer, G. Teyssier, Geo. Valdelièvre.

Incunables de la Bibliothèque de Porto. — Sous ce titre : *Incunabulos da Real bibliotheca publica municipal do Porto* (Porto, imprensa Portuguese) M. Arthur Humberto da Silva Carvalho, vient de publier une nouvelle édition du Catalogue des incunables conservés dans cette bibliothèque. Le dit Catalogue forme un volume de 142 pages, orné de dix sept fac-similés dans le texte, reproduisant des bois ou des spécimens de caractères d'impression ; il comprend deux cents six numéros. L'auteur a fait suivre chacun des titres d'ouvrages d'une description détaillée et de notes intéressantes ; il a eu soin aussi d'indiquer les provenances de ces précieux livres du quinzième siècle qu'il a classés par ordre alphabétique de noms d'auteurs ou de titres, s'il s'agit d'ouvrages anonymes. Les incunables d'origine française sont en très petit nombre ; en revanche, les livres imprimés en Italie, à Venise plus particulièrement, sont en grande majorité.

Centenaire de Sainte-Beuve. — Dans quelques jours sera célébré le centenaire de l'illustre critique ; nous avons dit, dans une précédente livraison, que, pour cette commémoration, un comité institué par le *Journal des Débats* avait décidé la publication d'un *Livre d'or*, consacré à la mémoire de Sainte-Beuve.

Cette solennité a provoqué la mise au jour d'autres ouvrages relatifs à l'auteur des *Causeries du lundi*. La « Société du Mercure de France » vient, pour sa part, de faire paraître trois volumes : *Correspondance inédite de Sainte-Beuve avec M. et Mme Juste Olivier et Sainte-Beuve*, par M. Léon Séché.

C'est Mme Bertrand qui a publié cette correspondance inédite, ornée d'un portrait de Juste Olivier et accompagnée d'une introduction et de notes par M. Léon Séché. Le Sainte-Beuve que dévoilent ses lettres à Juste et Caroline Olivier est tout à fait différent du Sainte-Beuve généralement connu ; cette correspondance, écrit M. L. Séché, achève d'éclairer l'histoire littéraire des trente années pendant lesquelles Sainte-Beuve entretint ce commerce épistolaire avec M. et Mme Juste Olivier.

Quant aux deux gros volumes in-octavo, dus à la plume de M. Léon Séché, ils contiennent une étude de l'écrivain envisagé sous un double point de vue. Le premier tome porte comme sous-titre : *Son esprit, ses idées,* et est accompagné des portraits du père de Sainte-Beuve, de Daunou, Dubois du « Globe », Victor Hugo, Guttinguer, Lamennais, Vinet et Chateaubriand ; le second, dont le sous-titre est : *Ses mœurs,* contient les portraits de Mmes Victor Hugo, Juste Olivier, d'Arbouville, George Sand, Desbordes-Valmore, Ondine Valmore, Mme la princesse Mathilde et Mme Juliette Drouet. M. Léon Séché a eu la bonne fortune d'avoir à sa disposition de nombreux

documents inédits qui lui ont permis d'apporter à l'histoire de la vie Sainte-Beuve une contribution neuve et pleine d'intérêt.

Enfin, M. A. Durel va, sous peu de jours, mettre en vente une réimpression de ce fameux *Livre d'amour*, dont les exemplaires de l'édition originale sont pour ainsi dire introuvables. Dire que c'est M. Jules Troubat qui en a écrit la préface, c'est attester la sincérité de cette nouvelle édition.

Brochures diverses. — Nous signalerons parmi les dernières brochures reçues : *Leçon d'ouverture du cours d'introduction à l'histoire de Paris professé à la Bibliothèque de la Ville* par M. Marcel Poëte, archiviste-paléographe, conservateur-adjoint de la Bibliothèque de la Ville de Paris. Dans cette leçon, notre très distingué confrère a dressé l'état des principaux ouvrages, bibliographies générales ou particulières, recueils, catalogues, etc., à consulter pour se livrer utilement à l'étude de l'histoire de Paris. — *Une édition de Télémagne imprimée à Valenciennes en 1699*, par M. Ed. Lemaitre, libraire, avec un fac-simile du titre de cette édition. — *Un disciple de Marot. Adam Billaut, menuisier-poëte nivernais, étude biographique et littéraire*, par M. Maurice Mignon. Ce travail soigné est suivi d'un essai de bibliographie raisonnée des œuvres d'Adam Billaut, dont la première partie est consacrée à la description des éditions anciennes et modernes du poëte et la seconde, aux ouvrages de critique les concernant. — *Quelques mots sur l'organisation des Bibliothèques publiques en Belgique*, par M. Rudelsheim, attaché à la Bibliothèque d'Anvers, et *Bertran de Born, étude psychologique* par M. Emile Magne.

Vente de livres. — Le mardi 20 décembre, à l'Hôtel Drouot, salle n° 8, à 2 heures, vente de livres anciens et modernes (*M. Henri Leclerc, expert*).

Nécrologie. — Nous avons le regret d'apprendre la mort du peintre Hector Giacomelli, décédé à l'âge de 83 ans, à Garavan, près Menton.

Les bibliophiles perdent en lui un de leurs illustrateurs les plus aimés et les plus gracieux ; le jour même de sa mort, paraissait à la librairie Carteret, l'*Histoire d'un merle blanc*, d'Alfred de Musset, pour laquelle il avait dessiné de ravissantes compositions ; parmi les ouvrages illustrés par cet artiste délicat, nous citerons : *Jean-Paul Choppart* (Hetzel, 1865) ; *Le Livre de mes petits enfants*, par Delapalme (Hachette, 1866) ; *L'Oiseau*, de Michelet (Hachette, 1867) ; *L'Insecte* (Hachette, 1876) ; *Les Mois*, de François Coppée (Société anonyme de publications périodiques, 1876) ; *Ailes et fleurs* (Ibid, 1877-78) ; *Sous bois*, par André Theuriet (Conquet, 1883) ; *Nos Oiseaux*, par A. Theuriet (Launette, 1887) ; *Un début au Marais*, par Fusillot

(650 fr.) ; nos 21 à 65, sur pap. du Japon ou pap. vélin d'Arches, avec trois états des eaux-fortes (375 fr.) ; nos 66 à 130, sur pap. du Japon ou pap. vélin d'Arches, avec deux états des eaux-fortes (225 fr.) ; et nos 131 à 400, sur pap. vélin d'Arches, eaux-fortes avec la lettre (135 fr.).

Il a été mis en vente 40 suites des culs-de-lampe refusés, gravés sur bois (20 sur Japon mince et 20 sur Chine), à 40 fr.

Chez Hachette et Cie :

— Henry-René D'ALLEMAGNE. — Récréations et passe-temps. 249 illustrations dans le texte et 132 gravures hors texte dont 30 planches coloriées à l'aquarelle. In-4 (35 fr.).

— Les Chefs d'œuvre des grands maîtres. Nouvelle série XVe-XVIIIe siècles, 48 planches accompagnées de notices par Ch. Moreau-Vauthier. In-fol. (75 fr.).

Chez Romagnol (Librairie de la Collection des Dix) :

— Théophile GAUTIER. — Jettatura. Compositions et gravures en couleurs de François Courboin. In-8 jésus.

Il a été tiré 300 ex. numérotés à la presse, savoir : 20 ex. sur pap. du Japon, avec 4 états des planches (400 fr.) ; 40 ex. sur papier de Chine ou pap. vélin, avec 4 états des planches (350 fr.) ; 45 ex. sur pap. vélin de cuve, avec 3 états des planches (250 fr.) ; 20 ex. sur pap. vélin de cuve, avec 2 états des planches (125 fr.) ; et 175 ex. sur pap. vélin de cuve, avec un seul état (50 fr.), plus un ex. comprenant tous les états des planches, les aquarelles originales et tous les bons à tirer.

Publications diverses

— Gabriel HANOTAUX, de l'Académie française — Histoire de la France contemporaine 1871-1900. Tome II. La Présidence du maréchal de Mac-Mahon. L'Échec de la Monarchie. *Paris, Combet & Cie*, in-8 (7 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 10 ex. numérotés sur pap. de Hollande.

— Comte Charles de VILLERMONT. — La Société au dix-huitième siècle. Les Rupelmonde à Versailles. 1685-1784. *Paris, Perrin et Cie*, in-16 (3 fr. 50).

— Jean MORÉAS. — Contes de la vieille France. *Paris, Société du Mercure de France*, in-18 (3 fr. 50).

Il a été tiré, en outre, 15 ex. sur pap. de Hollande (nos 1 à 15) à 10 fr. ; et 3 ex. sur pap. de Chine (A. B. C.).

LIVRES NOUVEAUX

Réimpressions de livres anciens, Bibliographie. Autographes, Manuscrits, Imprimerie, Reliure, Blason, Généalogie, Chroniques, Ex-libris, etc.

— Incunabulos da Real Bibliotheca publica Municipal do Porto, par Arthur Humberto da SILVA CARVALHO. Com 17 reproducções no texto en fac-simile. *Porto, imprenza portugueza*, in-4.

— Un disciple dé Marot. — Adam Billaut, menuisier-poète nivernais Étude biographique et littéraire suivie d'un essai de bibliographie raisonnée, par Maurice MIGNON, licencié ès lettres et en philosophie. *Nevers, impr. G. Vallière*, in-8.

— Quelques mots sur l'organisation des bibliothèques publiques en Belgique, par M. RUDELSHEIM, docteur en philosophie et lettres, attaché à la Bibliothèque de la ville d'Anvers. *Bruxelles, impr. Xavier Havermans*, in-8 (1 fr.).

Publications de luxe

Chez L. Carteret et Cie (Librairie L. Conquet) :

— Alfred de MUSSET. — Histoire d'un merle blanc. Compositions originales de H. Giacomelli, gravées au burin et à l'eau-forte par L. Boisson. In-8.

Tiré à 200 ex. sur pap. vélin du Marais (150 fr.)
Il a été tiré, en outre, dans le format gr. in-8, 30 collections d'eaux-fortes pures et d'épreuves d'artiste avant la lettre.

Chez François Ferroud (Librairie des Amateurs) ;

— Théodore de BANVILLE. — Les Princesses. Compositions de Georges Rochegrosse gravées à l'eau-forte par Eugène Decisy. In-8 jésus.

Il a été tiré 402 exemplaires, savoir : 2 ex. réimposés sur Whatman, avec trois états des eaux-fortes, pouvant contenir une des *Princesses* ayant servi à l'illustration et le nom imprimé du souscripteur; nos 1 à 20, sur pap. du Japon ou gr. pap. vélin d'Arches, avec trois états des eaux-fortes, et une aquarelle inédite de Georges Rochegrosse

TABLE DES MATIÈRES

CHRONIQUE, pp. 45-105-156-205-268-340-409-504-558-626-687

LIVRES NOUVEAUX, pp. 54-110-164-211-275-350-412-507-562-631-691

MÉLANGES HISTORIQUES

BIBLIOGRAPHIQUES ET LITTÉRAIRES

— Flâneries bibliographiques, par M. Paul Lacombe..... p. 1

— Les de Thou et leur célèbre bibliothèque 1573-1680-1789 (d'après des documents nouveaux), par M. Henry Harrisse, pp. 10-72-165-259-327-392-487-540

— Bernard de Requeleyne, baron de Longepierre (1659-1721), par M. le baron Roger Portalis, pp. 23-57-113-172-244-313-383-462-532

— Bibliographie de quelques almanachs illustrés des XVIIIe et XIXe siècles, par M. F. Meunié, pp. 38-148-196-401-552-621-678

— Nouveau supplément à la bibliographie des Mazarinades, par M. Ernest Labadie..... pp. 91-131

— Incendie de la Bibliothèque nationale de Turin, par M. A. Ungherini ..... p. 99

— Balzac imprimeur, par M. Paul Lacombe ..... p. 142

— Trois réimpressions des volumes : Recueil de pièces présentées à l'Académie française, par M. l'abbé Tougard..... p. 189

— Pour le centenaire de Bourdaloue..... p. 203

— Les Miniaturistes à l'Exposition des « Primitifs français », par M. Henry Martin, pp. 213-291-363-435-509-606-650

— Lorédan Larchey (1831-1902), étude bio-bibliographique, par M. Paul Cottin, pp. 227-305-353-413-520-595-657

— Jeanne d'Albret et l'Heptaméron, par M. E. Courbet..... p. 277

— Une lettre inédite d'Alfred de Vigny, publiée par J.-L.-A., p. 379

— Deux lettres inédites d'Alfred de Vigny, communiquées par M. le vicomte de Savigny de Moncorps, p. 529

— Petits métiers et cris de Paris, causerie biblio-iconographique, par M. le vicomte de Savigny de Moncorps..... p. 565-633

— Les Adenet dits aussi « Maillet », imprimeurs, libraires et relieurs à Troyes, à Lyon, à Paris et à Sens. Henri-Charles Huguier, imprimeur à Troyes et à Paris, par M. Louis Morin..... p. 585-663

Les Souvenirs d'enfance et de jeunesse de Rabelais ..... p. 617

NÉCROLOGIE

— Aglaüs Bouvenne..... p. 48
— Victor Advielle..... p. 48
— Albert Christophe..... p. 106
— Auguste Molinier..... p. 270
— George de Courcel..... p. 505
— Chaze..... p. 506
— de Chanteple du Dézert.. p. 660

REVUE DE PUBLICATIONS NOUVELLES

par M. Georges Vicaire

— *Mélanges publiés par la Société des Bibliophiles françois*..... p 49
— *Early Oxford bindings*, by Strickland Gibson..... p. 51
— *L'Émigré*, de Sénac de Meilhan, publié par Casimir Stryienski et Franz Funck-Brentano..... p. 52
— *Un Cœur simple*, par Gustave Flaubert ..... p. 107
— *Anacréon*, traduction et notes, par Jérôme Doucet..... p. 106
— *Sports et Jeux d'adresse*, par Henry-René D'Allemagne..... p. 150
— *Le Lys rouge*, par Anatole France ..... p. 160
— *Nos Bibliothèques publiques*, par Jean Gautier..... p. 162

— *Le Songe d'une nuit d'hiver*, par Léon Hennique..... p. 209
— *Bibliographie historique et iconographique du Jardin des plantes*, par Louis Denise..... p. 272
— *Mélanges bibliographiques*, par Ernest Quentin-Bauchart. p. 343
— *La Vendetta*, par Honoré de Balzac..... p. 344
— *Catalogue de la bibliothèque du Musée Thomas Dobrée* (t. II), par M.-Louis Polain..... p. 345
— *Le Mont-Valérien*, par Robert Hénard..... p. 347
— *Le Capitole romain antique et moderne*, par E. Rodocanachi. p. 348
— *Napoléon, homme de guerre*, par Henry Houssaye..... p. 349
— *Histoire de l'Empereur*, par Honoré de Balzac..... p. 405
— *A bord de la Cange*, par Gustave Flaubert..... p. 406
— *Le Traité du fouet, d'Amédée Doppet*..... p. 407
— *Catalogue raisonné de l'œuvre lithographié de Honoré Daumier*, par N. A. Hazard et Loys Delteil..... p. 498
— *Bibliografia Iberica del siglo XV*, par Conrado Hæbler..... p. 500
— *La Morte amoureuse*, par Théophile Gautier..... p. 501
— *Le Maréchal Berthier*, par le général Derrécagaix..... p. 502
— *Colomba*, par Prosper Mérimée..... p. 560
— *Les Métaphores et les comparaisons dans l'œuvre de Victor Hugo*, par Edmond Huguet..... p. 628
— *Le Cimetière Sainte-Marguerite et la Sépulture de Louis XVII*, par Lucien Lambeau..... p. 629
— *L'Épopée Napoléonienne*, par E. M. Laumann..... p. 630
— *Les Chefs-d'œuvre des grands-maîtres*, par Ch. Moreau-Vauthier..... p. 683
— *L'Exposition des Primitifs français*, par Georges Lafenestre, p. 685
CHAMBON (Félix). — Jules de Chantepie..... p. 669
COTTIN (Paul). — Lorédan Larchey 1831-1902), étude bio-bibliographique.... pp. 227-305-353-413-520 595-657.
COURBET (Ernest). — Jeanne d'Albret et l'Heptaméron..... p. 277
HARRISSE (Henry). — Les de Thou et leur célèbre bibliothèque 1573-1680-1789 (d'aprés des documents inédits).. pp. 10-72-165-259-327-392-487-540
J. L. A. Une lettre inédite d'Alfred de Vigny..... p. 379
LABADIE (Ernest). — Nouveau supplément à la Bibliographie des Mazarinades..... pp. 91-131
LACOMBE (Paul). — Flaneries bibliographiques..... p. 1
— Balzac imprimeur..... p. 142
MARTIN (Henry). — Les Miniaturistes à l'Exposition des « Primitifs français ». pp. 213-291-363-436-509-606-650
MEUNIÉ (F.). — Bibliographie de quelques almanachs illustrés des XVIIIe et XIXe siècles. pp. 38-148-196-401-552-621-678
MORIN (Louis). — Les Adenet dits aussi « Maillet », imprimeurs, libraires et relieurs à Troyes, à Lyon, à Paris et à Sens. — Henri-Charles Huguier, imprimeur à Troyes et à Paris.... p. 585-663
PORTALIS (Baron Roger). — Bernard de Requeleyne, baron de Longepierre (1659-1721). pp. 23-57-113-172-244-313-383-462-532
SAVIGNY DE MONCORPS (Vicomte de), — Deux lettres inédites d'Alfred de Vigny..... p. 529
— Petits Métiers et Cris de Paris, causerie biblio-iconographique. p. 565-633
TOUGARD (M. l'abbé). — Trois réimpressions des volumes: Recueil de pièces présentées à l'Académie française..... p. 189
UNGHERINI (A.). — Incendie de la Bibliothèque nationale de Turin. p. 99
VICAIRE (Georges). — Revue de publications nouvelles.... pp. 49-53, 107-109, 159-163, 209-210, 272-274, 405-408, 498-503, 560, 628-630, 683-686

TABLE DES PLANCHES

Réduction de l'affiche de l'Exposition des Primitifs français (hors texte) ..... p. 213
Portrait de Lorédan Larchey (hors texte) ..... p. 227
Salle d'exposition des manuscrits à miniatures, rue Vivienne (hors texte) ..... p. 293
Portrait de Jeanne, comtesse d'Eu et de Guines (1311) (hors texte) ..... p. 294
Portrait du roi Jean le Bon, peint vers 1359, (hors texte) ..... p. 298
Portrait de Charles, duc de Normandie, plus tard Charles V, daté de 1363 (hors texte) ..... p. 300
Portrait de Lorédan Larchey (hors texte) ..... p. 354
Portrait de Charles VII en roi mage agenouillé, par Jean Fouquet (hors texte) ..... p. 368
Portrait de Jeanne de France, première femme de Louis XII (hors texte) ..... p. 376
Bréviaire de Philippe le Bel, enluminé par Honoré en 1296 (hors texte) ..... p. 446
Bible écrite par Robert de Billyng, illustrée par Jean Pucelle, Anciau de Cens et Jaquet Maci en 1327 (hors texte) ..... p. 450
Bréviaire de Belleville, tome 1er, illustré en partie par Jean Pucelle, Anciau de Cens, Jaquet Maci et J. Chevrier (hors texte) ..... p. 454
Le Mariage de la Vierge et de saint Joseph, miniature signée de Jean de Montluçon (hors texte) ..... p. 615

SUPPLÉMENT AU BULLETIN DU BIBLIOPHILE
Livraison du 15 Février 1904

VENTE

DES

LIVRES ANCIENS ET MODERNES

COMPOSANT

la Bibliothèque de feu M. le baron de Claye

2 et 5 février 1904

Liste des prix

1	—	300 fr.	29	—	120 fr.	57	—	785 fr.
2	—	1.665	30	—	90	58	—	
3	—	1.240	31	—	80	59	—	421
4	—	186	32	—	85	60	—	40
5	—	»	33	—	1.620	61	—	55
6	—	420	34	—	400	62	—	61
7	—	135	35	—	930	63	—	700
8	—	100	36	—	855	64	—	385
9	—	340	37	—	12	65	—	132
10	—	185	38	—	135	66	—	391
11	—	165	39	—	77	67	—	100
12	—	295	40	—	375	68	—	316
13	—	555	41	—	100	69	—	32
14	—	335	42	—	37	70	—	45
15	—	140	43	—	240	71	—	53
16	—	300	44	—	700	72	—	10
17	—	170	45	—	207	73	—	16
18	—	260	46	—	192	74	—	95
19	—	435	47	—	850	75	—	28
20	—	60	48	—	100	76	—	880
21	—	2.320	49	—	130	77	—	40
22	—	510	50	—	280	78	—	33
23	—	700	51	—	790	79	—	270
24	—	345	52	—	110	80	—	405
25	—	75	53	—	411	81	—	740
26	—	172	54	—	195	82	—	690
27	—	60	55	—		83	—	305
28	—	1.355	56	—	172	84	—	700

85	—	155 fr.	148	—	122 fr.	211	—	302 fr
86	—	1.350	149	—	36	212	—	33
87	—	760	150	—	300	213	—	50
88	—	600	151	—	27	214	—	96
89	—	155	152	—	341	215	—	15
90	—	75	153	—	65	216	—	450
91	—	25	154	—	1.265	217	—	58
92	—	160	155	—	16	218	—	175
93	—	295	156	—	17	219	—	220
94	—	1.180	157	—	55	220	—	71
95	—	121	158	—	32	221	—	105
96	—	420	159	—	15	222	—	45
97	—	345	160	—	55	223	—	26
98	—	95	161	—	1.150	224	—	58
99	—	62	162	—	120	225	—	320
100	—	400	163	—	270	226	—	261
101	—	380	164	—	42	227	—	56
102	—	136	165	—	405	228	—	360
103	—	198	166	—	43	229	—	96
104	—	341	167	—	65	230	—	190
105	—	60	168	—	105	231	—	21
106	—	920	169	—	245	232	—	385
107	—	2.500	170	—	92	233	—	120
108	—	685	171	—	31	234	—	55
109	—	77	172	—	68	235	—	12
110	—	400	173	—	125	236	—	30
111	—	100	174	—	300	237	—	32
112	—	201	175	—	250	238	—	37
113	—	145	176	—	285	239	—	41
114	—	505	177	—	335	240	—	25
115	—	172	178	—	306	241	—	32
116	—	52	179	—	280	242	—	22
117	—	460	180	—	70	243	—	35
118	—	2.250	181	—	21	244	—	30
119	—	705	182	—	330	245	—	163
120	—	685	183	—	395	246	—	25
121	—	900	184	—	62	247	—	25
122	—	1.650	185	—	255	248	—	29
123	—	905	186	—	24	249	—	75
124	—	250	187	—	56	250	—	16
125	—	95	188	—	185	251	—	55
126	—	105	189	—	500	252	—	25
127	—	3.500	190	—	73	253	—	90
128	—	2.195	191	—	31	254	—	42
129	—	1.290	192	—	300	255	—	35
130	—	430	193	—	25	256	—	25
131	—	320	194	—	26	257	—	75
132	—	640	195	—	19	258	—	33
133	—	83	196	—	120	259	—	25
134	—	820	197	—	70	260	—	26
135	—	90	198	—	44	261	—	56
136	—	256	199	—	138	262	—	75
137	—	135	200	—	205	263	—	77
138	—	275	201	—	270	264	—	60
139	—	540	202	—	450	265	—	25
140	—	2.800	203	—	320	266	—	25
141	—	650	204	—	46	267	—	42
142	—	18	205	—	174	268	—	54
143	—	396	206	—	39	269	—	27
144	—	620	207	—	155	270	—	25
145	—	72	208	—	145	271	—	26
146	—	28	209	—	340	272	—	25
147	—	65	210	—	31	273	—	82

274	—	36 fr.	337	—	26 fr.	400	—	37 fr.
275	—	30	338	—	2	401	—	4
276	—	65	339	—	3	402	—	8
277	—	88	340	—	201	403	—	1.030
278	—	16	341	—	70	404	—	28
279	—	21	342	—	6	405	—	256
280	—	145	343	—	44	406	—	26
281	—	60	344	—	5	407	—	65
282	—	67	345	—	5	408	—	66
283	—	122	346	—	155	409	—	455
284	—	48	347	—	9	410	—	55
285	—	26	348	—	7	411	—	21
286	—	24	349	—	9	412	—	48
287	—	38	350	—	26	413	—	11
288	—	50	351	—	13	414	—	8
289	—	475	352	—	4	415	—	18
290	—	523	353	—	3	416	—	10
291	—	15	354	—	7	417	—	26
292	—	17	355	—	28	418	—	17
293	—	12	356	—	2	419	—	17
294	—	10	357	—	10	420	—	16
295	—	24	358	—	9	421	—	16
296	—	23	359	—	6	422	—	31
297	—	78	360	—	9	423	—	10
298	—	5	361	—	42	424	—	16
299	—	9	362	—	5	425	—	3
300	—	8	363	—	16	426	—	22
301	—	4	364	—	16	427	—	8
302	—	44	365	—	72	428	—	11
303	—	12	366	—	35	429	—	3
304	—	1	367	—	34	430	—	6
305	—	7	368	—	27	431	—	20
306	—	5	369	—	5	432	—	30
307	—	6	370	—	2	433	—	33
308	—	21	371	—	6	434	—	19
309	—	2	372	—	38	435	—	27
310	—	9	373	—	22	436	—	21
311	—	7	374	—	5	437	—	21
312	—	5	375	—	17	438	—	9
313	—	4	376	—	1	439	—	40
314	—	26	377	—	6	440	—	20
315	—	21	378	—	4	441	—	30
316	—	12	379	—	6	442	—	30
317	—	8	380	—	20	443	—	18
318	—	25	381	—	24	444	—	30
319	—	10	382	—	1	445	—	17
320	—	13	383	—	7	446	—	30
321	—	3	384	—	2	447	—	36
322	—	25	385	—	11	448	—	6
323	—	7	386	—	1	449	—	3
324	—	4	387	—	14	450	—	80
325	—	20	388	—	36	451	—	61
326	—	56	389	—	10	452	—	36
327	—	1	390	—	2	453	—	46
328	—	1	391	—	4	454	—	14
329	—	3	392	—	4	455	—	3
330	—	24	393	—	5	456	—	11
331	—	2	394	—	4	457	—	6
332	—	14	395	—	2	458	—	2
333	—	4	396	—	11	459	—	52
334	—	4	397	—	8	460	—	56
335	—	12	398	—	10	461	—	16
336	—	2	399	—	9	462	—	29

463	—	41 fr.	522	—	4 fr.	581	—	35 fr
464	—	26	523	—	3	582	—	27
465	—	20	524	—	48	583	—	36
466	—	8	525	—		584	—	15
467	—	16	526	—	10	585	—	10
468	—	22	527	—	13	586	—	26
469	—	16	528	—	15	587	—	5
470	—	48	529	—	4	588	—	18
471	—	5	530	—	8	589	—	21
472	—	45	531	—	3	590	—	3
473	—	29	532	—	35	591	—	7
474	—	30	533	—	3	592	—	6
475	—	11	534	—	6	593	—	61
476	—	18	535	—	20	594	—	10
477	—	24	536	—	3 fr. 50	595	—	7
478	—	29	537	—	5	596	—	13
479	—	18	538	—	7	597	—	13
480	—	5	539	—	3 fr. 50	598	—	27
481	—	20	540	—	9	599	—	4 fr. 50
482	—	10	541	—	1	600	—	7
483	—	40	542	—		601	—	11
484	—	6	543	—	7	602	—	20
485	—	4	544	—	36	603	—	5
486	—	2	545	—	7	604	—	22
487	—	9	546	—	5	605	—	17
488	—	2	547	—	1	606	—	95
489	—	4	548	—	8	607	—	14
490	—	5	549	—	15	608	—	1
491	—	330	550	—	29	609	—	50
492	—	12	551	—	8	610	—	43
493	—	42	552	—	19	611	—	172
494	—	10	553	—	27	612	—	3 fr. 50
495	—	41	554	—	5	613	—	1
496	—	21	555	—	3	614	—	22
497	—	5	556	—	26	615	—	56
498	—	20	557	—	10	616	—	25
499	—	3	558	—	4	617	—	11
500	—	6	559	—	3	618	—	45
501	—	4	560	—	2	619	—	12
502	—	4	561	—	94	620	—	23
503	—	12	562	—	33	621	—	20
504	—	2 fr. 50	563	—	»	622	—	56
505	—	5 fr. 50	564	—	2 fr. 50	623	—	43
506	—	2 fr. 50	565	—	6	624	—	27
507	—	10	566	—	30	625	—	3
508	—	6	567	—	3 fr. 50	626	—	38
509	—	10	568	—	9	627	—	50
510	—	2 fr. 50	569	—	51	628	—	28
511	—	68	570	—	37	629	—	13
512	—	3	571	—	33	630	—	25
513	—	38	572	—	8	631	—	20
514	—	7	573	—	16	632	—	
515	—	1 fr. 50	574	—	12	633	—	28
516	—	11	575	—	27	634	—	26
517	—	8	576	—	2 fr. 50	635	—	25
518	—	22	577	—	21	636	—	22
519	—	6 fr. 50	578	—	115	637	—	12
520	—	3	579	—	15			
521	—	2	580	—	24			

Total de la Vente. . . . . 93,365 fr.

Vendôme. — Imp. F. Empaytaz.

ABONNEMENTS

AU

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

Revue mensuelle

PARIS, **12** FR. PAR AN. — DÉPARTEMENTS, **14** FR.
ÉTRANGER, **16** FR.

A la Librairie HENRI LECLERC, 219, rue Saint-Honoré
et 16, rue d'Alger.

On s'abonne également dans tous les bureaux de poste de la France et de l'Étranger.

Prière de s'adresser :

Pour tout ce qui concerne la rédaction, à M. GEORGES VICAIRE, Directeur du *Bulletin du Bibliophile*; pour ce qui concerne l'administration, à M. HENRI LECLERC.

Le Bulletin du Bibliophile annoncera tous les ouvrages relatifs aux manuscrits, à l'imprimerie, à la reliure, à la bibliographie, à la bibliophilie, au blason, aux documents inédits (histoire, autographes, estampes) ainsi que, les publications de luxe dont il sera envoyé un exemplaire à *M. GEORGES VICAIRE, 51, rue Scheffer, ou 219, rue Saint-Honoré (Librairie Henri Leclerc)*

Librairie HENRI LECLERC, 219, rue Saint-Honoré, PARIS

VIENT DE PARAITRE :

GABRIEL VICAIRE

ÉMAUX BRESSANS

Nouvelle édition

In-16 carré, encadré de filets de couleur..... 5 fr.
50 exemplaires numérotés sur papier du Japon..... 15 fr.

... M. Gabriel Vicaire vient de nous donner un beau et bon livre : les *Émaux Bressans*... L'adorable muse paysanne que celle de M. Gabriel Vicaire ! Sa voix est pleine, son rire clair, son baiser sonore. Elle est

Fraîche comme une rose au bord d'une fontaine.

Et quand elle se trouble et s'attendrit, elle a des accents qui vous tordent le cœur... Je ne sais si vous êtes comme moi, mais cette poésie me trouble et me charme étrangement : Voilà quinze jours que je lis et relis le livre de M. Gabriel Vicaire, quinze jours que je puise sans me lasser dans son rustique trésor. Ce poète, que j'aime, est à la fois original et simple. Je ne sais pas de meilleur compliment.

ANATOLE FRANCE.

(*Le Télégraphe*, 28 juin 1884).

... Voici un autre poète, plus récent et que la jeune génération peut considérer comme un maître, M. Gabriel Vicaire ; c'est autour de lui que se formerait une école, si école il y avait toutefois...

ANTONY VALABRÈGUE.

(*Revue politique et littéraire*, 24 août 1889).

... Nous avons vu ce qu'était M. Gabriel Vicaire, poète de la Bresse. Nous l'avons vu le plus exquis, le plus charmant des rustiques. Depuis quelques années, il va cherchant la fleur d'or des légendes...

ANATOLE FRANCE.

(*Le Temps*, 13 octobre 1884).

(Interview de François Coppée sur les Parnassiens, par Jules Huret, *Écho de Paris*, 10 mai 1891).

... Et Richepin et Bouchor ! Et Bourget, car, lui aussi, a fait alors le temps des vers très distingués, et Gabriel Vicaire ! il est personnel celui-là, je suppose. Ses ÉMAUX BRESSANS ne sont-ils pas un pur bijou ! et qui ne doit rien à personne...

BULLETIN
DU
BIBLIOPHILE
ET
DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

fondée en 1834

PAR

J. TECHENER

avec le concours de Charles Nodier, Baron Jérôme Pichon, Paul Lacroix, G. Peignot, J.-C. Brunet, etc. etc.

Directeur : Georges Vicaire

N° 1. — 15 JANVIER

PARIS
LIBRAIRIE HENRI LECLERC
219, RUE SAINT-HONORÉ, 219
et 16, rue d'Alger

1904

Collaborateurs du *Bulletin du Bibliophile*

MM. Marius Barroux, archiviste-adjoint de la Seine; **Henri Bouchot**, président de la Société des Amis des Livres; **Jean Bracaux**, **Paul Bonnefon**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Henri Bouchot**, conservateur des estampes à la Bibliothèque Nationale; Abbé **H.-M. Bourassé**; **R. P. Henri Chérot**, **S. J.**; Marquis de **Chapaye**, de la Société des Bibliophiles français; **A. Claudin**, journal de l'imprimerie; **Henri Cordier**; **Paul Cottin**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Ernest Coyecque**; **George de Courcel**; **A. Desroziers-Lacheuse**, de la Bibliothèque de Caen; **Léopold Delisle**, membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque Nationale; **Joseph Denais**, **Victor Desjardins**; **Félix Deuvérnay**, administrateur de la grande Bibliothèque de Lyon; **Léon Dorez**, de la Bibliothèque Nationale; **Emile Dreyfus**; **Joseph Durandin**; **Alfred Dupré**, avocat à la Cour d'appel de Paris; **Dupré-Lasale**, conseiller honoraire à la Cour de Cassation; **Gaston Duval**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Charles Ephrussi**; **Prince d'Essling**, de la Société des Bibliophiles français; **Paul d'Estrée**; **Alfred Franklin**, administrateur de la Bibliothèque Mazarine; **Pierre Gauthiez**; **Tony Garnier**; **Ch. de Grandmaison**, archiviste honoraire d'Indre-et-Loire, correspondant de l'Institut; **R. P. Eugène Griselle**, **S. J.**; Vicomte de **Grouchy**; **Léon Gruel**; **Antoine Guillois**; **Gabriel Hanotaux**, de l'Académie française; **Henry Harrisse**; **Maurice Henriet**; **Henry Houssaye**, de l'Académie française; **Paul Lacombe**, des Amis des livres; **Frédéric Lachèvre**; **Abel Lefranc**, secrétaire du Collège de France; **Gustave Macon**, conservateur-adjoint du Musée Condé; **Ch. Malherbe**, archiviste de l'Opéra; **Paul Marais**, de la Bibliothèque Mazarine; **L. Marcheix**, conservateur des collections de l'Ecole des Beaux-Arts; **Henry Martin**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Abbé **J. B. Martin**, correspondant du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts; **Fernand Mazerolle**, archiviste-paléographe; **Edmond Maignien**, de la Bibliothèque de Grenoble; **Georges Maoual**, archiviste de la Chambre des députés; **A. Morel-Fatio**, secrétaire de l'Ecole des Chartes; **Louis Morin**, typographe à Troyes; **Léon-Gabriel Pâlissier**; **Emile Picot**, membre de l'Institut, et de la Société des Bibliophiles français; **Ernest Rupin Portalis**, de la Société des Bibliophiles français; **Bernard Prost**, inspecteur général des Bibliothèques et des Archives; **Ernest Quentin-Bauchart**, de la Société des Bibliophiles français; **Ph. Renouard**, Vicomte de **Savigny de Moncorps**, de la Société des Bibliophiles français; **Gaston Schéfer**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Vicomte de **Spoelberch de Lovenjoul**; **Henri Stein**, archiviste aux archives nationales; Abbé **Tuetard**; **Maurice Tourneux**; Abbé **Ch. Urseau**, chanoine honoraire, vicaire général de Tarentaise; **Georges Vicaire**, de la Bibliothèque d'Auxerre, de la Société des Bibliophiles français, etc.

TÉLÉPHONE 236-85

SOMMAIRE DU 15 JANVIER

Flaneries bibliographiques, par M. Paul Lacombe (*suite*), page 1.

Les de Thou et leur célèbre bibliothèque, 1573-[illegible] (d'après des documents nouveaux), par M. Henry Harrisse (*suite*), page 10.

Bernard de Requeleyne, baron de Longepierre (1659-1721), par M. le baron Roger Portalis (*suite*), page 25.

Bibliographie de quelques almanachs illustrés des XVIIIe et XIXe siècles, par M. P. Marais (*suite*), page 38.

Chronique, page 45.

Revue de publications nouvelles, par M. Georges Vicaire, page 49.

Livres nouveaux, page 54.

Supplément au BULLETIN DU BIBLIOPHILE
Livraison du 15 Janvier 1904

PRIX DES ANNONCES DU « BULLETIN DU BIBLIOPHILE »

La page entière. . .	**20** fr.
La demi-page . . .	**12** fr.
Le quart de page . .	**8** fr.

LA

GAZETTE DES BEAUX-ARTS

COURRIER EUROPÉEN DE L'ART ET DE LA CURIOSITÉ

(Fondée en 1859)

8, rue Favart, à Paris

Parait une fois par mois. Chaque numéro est composé d'au moins 88 pages in-8, sur papier grand aigle ; il est en outre enrichi d'eaux-fortes, d'héliogravures et de gravures en couleurs tirées à part et de gravures imprimées dans le texte.

Les 12 livraisons de l'année forment 2 beaux et forts volumes ayant chacun plus de 500 pages.

FRANCE

Paris . . . . . Un an, 60 fr. ; six mois, 30 fr.
Départements . . . . . — 64 fr. ; — 32 fr.

ÉTRANGER

Etats faisant partie de l'Union postale. Un an, 68 fr. ; six mois, 34 fr.

Les abonnés à une année entière reçoivent gratuitement :

LA CHRONIQUE DES ARTS ET DE LA CURIOSITÉ

Les abonnements sont reçus aux bureaux de la GAZETTE DES BEAUX-ARTS, *chez les principaux libraires et dans tous les bureaux de poste.*

LA LIBRAIRIE H. LECLERC REÇOIT LES ABONNEMENTS

L'AMATEUR D'AUTOGRAPHES

Revue rétrospective et contemporaine

DIRIGÉE PAR

Noël CHARAVAY, expert en autographes

32e année. — 2e série

Le prix de l'abonnement est de **10** fr. par an.
Le numéro **1** franc.

Les abonnements sont reçus chez M. Noël CHARAVAY, rue Furstenberg, 6, à Paris. — Les abonnés reçoivent tous les catalogues d'autographes publiés par la maison Charavay.

L'INTERMÉDIAIRE

DES

CHERCHEURS ET CURIEUX

fondé en 1864 est un instrument de travail nécessaire à tous les érudits, littérateurs, collectionneurs, bibliophiles, professeurs, etc., en quête de renseignements originaux. Il prend la question qui lui est soumise, la transforme en circulaire, va frapper à la porte de tous les correspondants qu'il possède en France et à l'Etranger, et, le plus promptement possible, apporte la solution.

La table générale des matières, allant de 1864 à 1896, contient plus de cent mille questions et réponses, trouvailles, lettres et documents inédits.

Tous les abonnés de l'*Intermédiaire* sont ses collaborateurs.

L'*Intermédiaire des Chercheurs et Curieux* paraît les 7, 15, 22 et 30 de chaque mois en livraison de 48 colonnes de texte imprimé en caractères elzéviriens. Abonnements : France, un an, 16 fr. ; six mois, 9 fr. ; Etranger, un an, 18 fr. ; six mois, 10 fr. — Table des matières : 8 fr. 50 port compris

---

LE

CARNET

ANCIEN CARNET HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

Paraissant le 20 de chaque mois

Directeur : Comte FLEURY

publie Mémoires, Correspondances, Récits de voyages, Documents inédits

Abonnement : France, 22 fr. ; Etranger, 25 fr. par an.

PARIS, Administration : 36, rue Vaneau.
Editions du *Carnet*, 12, rue Eblé.

Les *Émaux Bressans* sont une suite de poèmes élégants et gras, et d'une vivacité passionnée.

MAURICE BARRÈS.

(*Le Voltaire*, 19 juillet 1887).

Les *Émaux bressans* inaugurèrent la précieuse série de ses ouvrages. Ce livre, devenu introuvable et dont l'auteur nous doit de nouvelles éditions, dénotait déjà les vertus de belle et loyale franchise littéraire, de clarté française et de haute ingénuité qui font de Gabriel Vicaire un original dans un temps d'imitation et d'écolâtrerie. Et quel délicieux original que le poète de la *Légende de Saint-Nicolas*... !

PAUL VERLAINE.

(*Les Hommes d'aujourd'hui*, n° 401).

... Il y a infiniment de malice et d'art mêlés dans ses petits paysages et intérieurs de Bresse. La bonne joie, le soleil, la campagne, le cabaret, la fête villageoise, les cloches, le petit vin, l'amourette, le cimetière dans les champs, tout cela peint, chanté, raconté à la bonne franquette, mais par un artiste qui sait ce que c'est que le fini...

FABRICE W. [Valéry Vernier].

(*La République française*, 13 juin 1884).

... Devant ces petits tableaux si bien composés, on ne peut s'empêcher de songer aux maîtres hollandais. Plusieurs de ces scènes rustiques ont la naïveté et le charme des toiles de de Brauwer et de Steen, la finesse et la couleur des œuvres de Téniers le jeune ou d'Adrien Van Ostade... Contentons-nous aujourd'hui de rendre hommage au nouveau poète de la Bresse qui mérite de figurer au premier rang dans la liste glorieuse de nos modernes trouvères et donnons au lecteur ce dernier conseil formulé par Gabriel Vicaire lui-même :

Veux-tu ravir ta maîtresse,
La rendre folle à lier ?
Vite, achète ce collier
A l'homme de Bourg-en-Bresse.

GABRIEL MARC.

(La *Revue critique*, 22 décembre 1884).

ÉDITION DU SYNDICAT PATRONAL
DE LA RELIURE ET DE LA BROCHURE

LES

RELIURES
MODERNES

PORTEFEUILLE

Contenant cinquante reproductions de Reliures artistiques et industrielles

EXÉCUTÉES PAR LES PRINCIPAUX RELIEURS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

Cet album, de format petit in-folio et cartonné avec soin, est en vente à la Librairie HENRI LECLERC, éditeur du *Bulletin du Bibliophile*, fondé par TECHENER, 219, rue Saint-Honoré, Paris.

Prix... 30 fr.

Tirage à 100 exemplaires seulement.

CONFÉRENCES

Sur la Reliure et la Dorure des Livres

Comprenant ses détails de fabrication et ses différents styles, depuis les temps anciens jusqu'à nos jours

Par **Léon GRUEL**, *Président honoraire du Syndicat*

Un volume in-8° de 72 pages,

32 gravures dans le texte, reproduisant un grand nombre de reliures, de fers, de marques de relieurs, etc.

Prix broché : **5** fr. ; *franco* contre remboursement moyennant **0 fr. 90 c. en plus**

Librairie HENRI LECLERC, 219, rue St-Honoré, PARIS

Ouvrage honoré d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique

Vient de paraître : LE TOME II (1636-1661)

DE LA

BIBLIOGRAPHIE

DES

RECUEILS COLLECTIFS DE POÉSIES

publiés de 1597 à 1700

DONNANT :

1° La description et le contenu des recueils ; — 2° Les pièces de chaque auteur classées dans l'ordre alphabétique du premier vers, précédées d'une notice bio-bibliographique, etc. ; — 3° Une table générale des pièces anonymes ou signées d'initiales (titre et premier vers avec l'indication des noms des auteurs pour celles qui ont pu leur être attribuées ; — 4° La reproduction des pièces qui n'ont pas été relevées par les derniers éditeurs des poètes figurant dans les recueils collectifs ; — 5° Une table des noms cités dans le texte et le premier vers des pièces des recueils collectifs. Etc., etc.

PAR

FRÉDÉRIC LACHÈVRE

Cet ouvrage, tiré à 350 exemplaires, dont 300 seulement sont mis dans le commerce, comprendra 3 vol. in-4 qui ne se vendent pas séparément.

Le Tome II (de XVI et 772 p., qui embrasse la période de 1636 à 1661, renferme les productions de 100 auteurs (sans compter ceux figurant déjà dans le Tome I avec 5.000 pièces environ contenues dans 14 recueils formant 55 volumes. Sur ces 5.000 pièces, près de 3.500 étaient anonymes ou signées seulement d'initiales ; ce dernier chiffre a été réduit à 2.000.

L'Appendice reproduit les pièces non relevées par les éditeurs de Chapelle, Charleval, Desportes, Gombauld, Lalane, François Maynard, Montplaisir, Saint-Amant, Saint-Pavin, Sarasin, Théophile.

Prix : 20 francs.

Les Tomes I et II, ensemble : **35** francs.

Avec cette Bibliographie, qui est l'histoire documentaire de la poésie française au XVIIe siècle, toute personne s'occupant des poètes dont les œuvres ont paru de 1597 à 1700 dans les recueils collectifs a sous les yeux, en quelques instants, le résultat des recherches auxquelles elle serait obligée de se livrer dans les cent cinquante volumes de ces recueils publiés pendant un siècle.

RÉPARATION

DES COUVERTURES DE LIVRES QUELQU'EN SOIT
L'ÉTAT DE DÉTÉRIORATION

PORTEFEUILLES, COFFRETS & TOUS OBJETS EN PEAUX
TRANSFORMATION DE RELIURES
EN BUVARD ET EN BOITE. — DORURE ANCIENNE. —
RACCORDS DES FILETS ET FLEURONS. —
RECONSTITUTION DES FERMOIRS ET ATTACHES etc.,...
INTERCALATION PRÉCISE DES EAUX-FORTES
ET AVANT LETTRES
Lavage — Encollage — Teintes — etc..

PUILLE

55. Faubourg Saint-Denis, 55

PARIS

LA CORRESPONDANCE

Historique et Archéologique

Ouvrage d'informations mutuelles entre Archéologues et Historiens.

La Correspondance historique et archéologique paraît le 25 de chaque mois, par fascicules de 32 pages. — Prix de l'abonnement : France, **10** fr. ; Étranger, **12** fr. ; un numéro séparé, **1** fr. **50**.

Prière d'adresser toutes les communications à M. le Directeur de la CORRESPONDANCE, 14, rue des Poitevins, Paris.

14e Année **14e Année**

L'ERMITAGE

Revue mensuelle de Littérature

Directeur : ED. DUCOTÉ

UN AN : **6** francs. — LE NUMÉRO : **0** fr. **50** centimes

Spécimen contre 0 fr. 15 centimes

Redaction et administration : 19, rue Jean-Jacques Rousseau
— (*Paris Ier*) —

Vendôme. — Imp. E. Empaytaz.

Librairie HENRI LECLERC, 219, rue Saint-Honoré

ARCHIVES

DE LA

SOCIÉTÉ FRANÇAISE

DES

COLLECTIONNEURS

D'EX-LIBRIS

Cette revue mensuelle, dont chaque numéro est illustré d'une planche hors texte et de gravures dans le texte, s'occupe de tout ce qui a rapport aux marques de propriété du livre : ex-libris gravés ou autres, blasons, monogrammes imprimés en or sur les plats des livres, tant anciens que modernes, etc. Chaque numéro contient un questionnaire dans lequel les membres de la Société peuvent demander les renseignements dont ils ont besoin et provoquer des recherches.

ABONNEMENTS POUR 1903 :

FRANCE, un an : **18** fr. — ÉTRANGER, un an : **19** fr. **50**

Un numéro spécimen sera envoyé gratuitement sur demande affranchie.

Depuis le 1er Janvier 1902, la Librairie HENRI LECLERC est le dépositaire des

Archives de la Société française des Collectionneurs d'ex-libris

RÉPARATION

DES COUVERTURES DE LIVRES QUELQU'EN SOIT
L'ÉTAT DE DÉTÉRIORATION

PORTEFEUILLES, COFFRETS & TOUS OBJETS EN PEAUX
TRANSFORMATION DE RELIURES
EN BUVARD ET EN BOITE. — DORURE ANCIENNE. —
RACCORDS DES FILETS ET FLEURONS. —
RECONSTITUTION DES FERMOIRS ET ATTACHES etc....
INTERCALATION PRÉCISE DES EAUX-FORTES
ET AVANT LETTRES
Lavage — Encollage — Teintes — etc.

PUILLE

55. Faubourg Saint-Denis 55

PARIS

LA CORRESPONDANCE

Historique et Archéologique

Ouvrage d'informations mutuelles entre Archéologues et Historiens.

La Correspondance historique et archéologique paraît le 25 de chaque mois, par fascicules de 32 pages. — Prix de l'abonnement : France, **10** fr. ; Étranger, **12** fr. ; un numéro séparé, **1** fr, **50**.

Prière d'adresser toutes les communications à M. le Directeur de la CORRESPONDANCE, 14, rue des Poitevins, Paris.

14e Année **14e Année**

L'ERMITAGE

Revue mensuelle de Littérature

Directeur : ED. DUCOTÉ

UN AN : **6** francs. — LE NUMÉRO : **0** fr. **50** centimes

Spécimen contre 0 fr. 15 centimes

Redaction et administration : 19, rue Jean-Jacques Rousseau
— (*Paris Ier*) —

Vendôme. — Imp. P. Empaytaz.

ABONNEMENTS

AU

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

Revue mensuelle

PARIS, **12** FR. PAR AN. — DÉPARTEMENTS, **14** FR.
ÉTRANGER, **16** FR.

A la Librairie HENRI LECLERC, 219, rue Saint-Honoré
et 16, rue d'Alger.

On s'abonne également dans tous les bureaux de poste de la France et de l'Étranger.

Prière de s'adresser :

Pour tout ce qui concerne la rédaction, à M. GEORGES VICAIRE, Directeur du *Bulletin du Bibliophile*; pour ce qui concerne l'administration, à M. HENRI LECLERC.

Le *Bulletin du Bibliophile* annoncera tous les ouvrages relatifs aux manuscrits, à l'imprimerie, à la reliure, à la bibliographie, à la bibliophilie, au blason, aux documents inédits (histoire, autographes, estampes) ainsi que les publications de luxe dont il sera envoyé un exemplaire à *M. GEORGES VICAIRE, 31, rue Scheffer, ou 219, rue Saint-Honoré (Librairie Henri Leclerc)*

Collaborateurs du *Bulletin du bibliophile*:

MM. Marius Barroux, archiviste-adjoint de la Seine; **Henri Bouchot**, président de la Société des Amis des livres; **Jean Bosieux**; **Paul Bourdelot**; **Paul Bonnefon**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Henri Bouchot**, conservateur des estampes à la Bibliothèque Nationale; Abbé **H.-M. Bourseaud**; R. P. **Henri Chérot**, S. J.; Marquis **de Chennevières**, de la Société des Bibliophiles français; **A. Claudin**, lauréat de l'Institut; **Henri Cordier**; **Paul Cottin**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Ernest Courbet**; **George de Courcel**; **A. Decauville-Lachenaie**, de la Bibliothèque de Caen; **Léopold Delisle**, membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque Nationale; **Joseph Denais**; **Victor Désaglise**; **Félix Desvernay**, administrateur de la grande bibliothèque de Lyon; **Léon Dorez**, de la Bibliothèque Nationale; **Emile Droit**; **Joseph Dumoulin**; **Alfred Dupré**, avocat à la Cour d'appel de Paris; **Dupré-Lasale**, conseiller honoraire à la Cour de Cassation; **Gaston Duval**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Charles Ephrussi**; **Prince d'Essling**, de la Société des Bibliophiles français; **Paul d'Estrix**; **Alfred Franklin**, administrateur de la Bibliothèque Mazarine; **Pierre Gauthiez**; **Tony Gesty**; **Ch. de Grandmaison**, archiviste honoraire d'Indre-et-Loire, correspondant de l'Institut; R. P. **Eugène Grasilier**, S. J.; Vicomte **de Grouchy**; **Léon Gruel**; **Antoine Guillois**; **Gabriel Hanotaux**, de l'Académie française; **Henry Harrisse**; **Maurice Henriet**; **Henry Houssaye**, de l'Académie française; **Paul Lacombe**, des Amis des livres; **Frédéric Lachèvre**; **Abel Lefranc**, secrétaire du Collège de France; **Gustave Macon**, conservateur-adjoint du Musée Condé; **Ch. Malherbe**, archiviste de l'Opéra; **Paul Marais**, de la Bibliothèque Mazarine; **L. Marcellin**, conservateur des collections de l'Ecole des Beaux-Arts; **Henry Martin**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Abbé **J. B. Martin**, correspondant du Ministère de l'instruction publique et des Beaux-Arts; **Fernand Mazerolle**, archiviste-paléographe; **Edmond Maignien**, de la bibliothèque de Grenoble; **Georges Monval**, archiviste de la Comédie-Française; **A. Morel-Fatio**, secrétaire de l'Ecole des Chartes; **Louis Morin**, typographe à Troyes; **Jean-Gabriel Pélissier**; **Emile Picot**, membre de l'Institut et de la Société des Bibliophiles français; Baron **Roger Portalis**, de la Société des Bibliophiles français; **Bernard Prost**, inspecteur général des Bibliothèques et des Archives; **Ernest Quentin-Bauchart**, de la Société des Bibliophiles français; **Ph. Renouard**; Vicomte **de Savigny de Moncorps**, de la Société des Bibliophiles français; **Gaston Schéfer**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Vicomte de **Spoelberch de Lovenjoul**; **Henri Stein**, archiviste aux archives nationales; Abbé **Tougard**; **Maurice Tourneux**; Abbé **Ch. Urbain**, vicaire-général de Tarentaise; **Georges Vicaire**, de la Bibliothèque Mazarine, de la Société des Bibliophiles français, etc.

TÉLÉPHONE 238-65

SOMMAIRE DU 15 AVRIL

Les de Thou et leur célèbre bibliothèque, 1573-1680-1789 (d'après des documents inédits), par M. Henry Harrisse, *suite*, page 163.

Bernard de Requeleyne, baron de Longepierre (1659-1721), par M. le baron Roger Portalis, *suite*, page 172.

Trois réimpressions des volumes : Recueil de pièces présentées à l'Académie française, par M. Paul de Tourtoulon, page 189.

Bibliographie de quelques almanachs illustrés des XVIIIe et XIXe siècles, par M. F. Mireur, *suite*, page 196.

Pour le Centenaire de Bourdaloue, page 202.

Chronique, page 205.

Revue de publications nouvelles, par M. Georges Vicaire, page 209.

Livres nouveaux, page 211.

BULLETIN
DE
BIBLIOPHILE
ET
DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

fondée en 1834

PAR

J. TECHENER

AVEC LE CONCOURS DE CHARLES NODIER, BARON JÉRÔME PICHON, PAUL LACROIX, G. PEIGNOT, J. C. BRUNET, etc., etc.

DIRECTEUR : GEORGES VICAIRE

N° 2. — 15 FÉVRIER

PARIS

LIBRAIRIE HENRI LECLERC

219, RUE SAINT-HONORÉ, 219

et 15, rue d'Alger.

1904

Collaborateurs du *Bulletin du Bibliophile*.

MM. Marius Barroux, archiviste-adjoint de la Seine; **Henri Bérault-Bercastel**, président de la Société des Amis des livres; **Jean Berlioux**; **Paul Bonnefoy**; **Paul Bonneton**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Henri Bouchot**, conservateur des estampes à la Bibliothèque Nationale; Abbé **H.-M. Boursenad**; **R. P. Henri Chérot**, S. J.; Marquis de **Chapiers**, de la Société des Bibliophiles français; **A. Claudin**, lauréat de l'Institut; **Henri Cordier**; **Paul Cottin**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Ernest Courbet**; **George de Courcel**; **A. Decauville-Lachénée**, de la Bibliothèque de Caen; **Léopold Delisle**, membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque Nationale; **Joseph Denais**; **Victor Déséglise**; **Félix Desvernay**, administrateur de la grande Bibliothèque de Lyon; **Léon Dorez**, de la Bibliothèque Nationale; **Emile Dreyfus**; **Joseph Dumoulin**; **Alfred Dupré**, avocat à la Cour d'appel de Paris; **Dupré-Lasalle**, conseiller honoraire à la Cour de Cassation; **Gaston Duval**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Charles Ephrussi**; **Prince d'Essling**, de la Société des Bibliophiles français; **Paul d'Estrée**; **Alfred Franklin**, administrateur de la Bibliothèque Mazarine; **Pierre Gauthiez**; **Tony Gealy**; **Ch. de Grandmaison**, archiviste honoraire d'Indre-et-Loire, correspondant de l'Institut; R. P. **Eugène Griselle**, S. J.; Vicomte **de Grouchy**; **Léon Gruel**; **Antoine Guillois**; **Gabriel Hanotaux**, de l'Académie française; **Henry Harrisse**; **Maurice Henries**; **Henry Houssaye**, de l'Académie française; **Paul Lacombe**, des Amis des livres; **Frédéric Lachèvre**; **Abel Lefranc**, secrétaire du Collège de France; **Gustave Macon**, conservateur-adjoint du Musée Condé; **Ch. Malherbe**, archiviste de l'Opéra; **Paul Marais**, de la Bibliothèque Mazarine; **L. Marcheix**, conservateur des collections de l'Ecole des Beaux-Arts; **Henry Martin**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Abbé **J. B. Martin**, correspondant du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts; **Fernand Mazerolle**, archiviste-paléographe; **Edmond Maignien**, de la Bibliothèque de Grenoble; **Georges Monval**, archiviste de la Comédie-Française; **A. Morel-Fatio**, secrétaire de l'Ecole des Chartes; **Louis Morin**, typographe à Troyes; **Léon-Gabriel Pélissier**; **Emile Picot**, membre de l'Institut et de la Société des Bibliophiles français; **Baron Roger Portalis**, de la Société des Bibliophiles français; **Bernard Prost**, inspecteur général des Bibliothèques et des Archives; **Ernest Quentin-Bauchart**, de la Société des Bibliophiles français; **Ph. Remnard**; Vicomte **de Savigny de Moncorps**, de la Société des Bibliophiles français; **Gaston Schéler**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Vicomte **de Snoeckhaert de Lovenjoul**; **Henri Stein**, archiviste aux archives nationales; Abbé **Tougard**; **Maurice Tourneux**; Abbé **Ch. Urbain**, vicaire général de Tarentaise; **Georges Vicaire**, de la Bibliothèque Mazarine, de la Société des Bibliophiles français; etc.

TÉLÉPHONE 238-85

SOMMAIRE DU 15 FÉVRIER

Bernard de Requeleyne, baron de Longepierre (1659-1721), par M. le baron Roger PORTALIS (*suite*), page 57.

Les de Thou et leur célèbre bibliothèque, 1573-1679-1789 (d'après des documents nouveaux), par M. Henry HARRISSE (*suite*), page 72.

Nouveau Supplément à la Bibliographie des Mazarinades, par M. E. LABADIE (*suite*), page 91.

Incendie de la Bibliothèque Nationale de Turin, lettre de M. A. CLAUDIN, page 98.

Chronique, page 105.

Revue de publications nouvelles, par M. Georges VICAIRE, page 107.

Livres nouveaux, page 110.

Supplément au BULLETIN DU BIBLIOPHILE
Livraison du 15 Février 1904

PRIX DES ANNONCES DU « BULLETIN DU BIBLIOPHILE »

La page entière. . . **20** fr.
La demi-page . . . **12** fr.
Le quart de page . . **8** fr.

LA

GAZETTE DES BEAUX-ARTS

COURRIER EUROPÉEN DE L'ART ET DE LA CURIOSITÉ
(Fondée en 1859)
8, rue Favart, à Paris

Paraît une fois par mois. Chaque numéro est composé d'au moins 88 pages in-8, sur papier grand aigle ; il est en outre enrichi d'eaux-fortes, d'héliogravures et de gravures en couleurs tirées à part et de gravures imprimées dans le texte.

Les 12 livraisons de l'année forment 2 beaux et forts volumes ayant chacun plus de 500 pages.

FRANCE

Paris . . . . . Un an, 60 fr. ; six mois, 30 fr.
Départements . . . . . — 64 fr. ; — 32 fr.

ÉTRANGER

Etats faisant partie de l'Union postale. Un an, 68 fr. ; six mois, 34 fr.

Les abonnés à une année entière reçoivent gratuitement :

LA CHRONIQUE DES ARTS ET DE LA CURIOSITÉ

Les abonnements sont reçus aux bureaux de la GAZETTE DES BEAUX-ARTS, *chez les principaux libraires et dans tous les bureaux de poste.*

LA LIBRAIRIE H. LECLERC REÇOIT LES ABONNEMENTS

L'AMATEUR D'AUTOGRAPHES

Revue rétrospective et contemporaine

DIRIGÉE PAR

Noël CHARAVAY, expert en autographes

32e année. — 2e série

Le prix de l'abonnement est de **10** fr. par an.
Le numéro **1** franc.

Les abonnements sont reçus chez M. Noël CHARAVAY, rue Furstenberg, 3, à Paris. — Les abonnés reçoivent tous les catalogues d'autographes publiés par la maison Charavay.

Librairie HENRI LECLERC, 219, rue Saint-Honoré, PARIS

VIENT DE PARAITRE :

GABRIEL VICAIRE

ÉMAUX BRESSANS

Nouvelle édition

In-16 carré, encadré de filets de couleur..... 5 fr.
50 exemplaires numérotés sur papier du Japon..... 15 fr.

... M. Gabriel Vicaire vient de nous donner un beau et bon livre : les *Émaux Bressans*... L'adorable muse paysanne que celle de M. Gabriel Vicaire ! Sa voix est pleine, son rire clair, son baiser sonore. Elle est

Fraîche comme une rose au bord d'une fontaine.

Et quand elle se trouble et s'attendrit, elle a des accents qui vous tordent le cœur... Je ne sais si vous êtes comme moi, mais cette poésie me trouble et me charme étrangement : Voilà quinze jours que je lis et relis le livre de M. Gabriel Vicaire, quinze jours que je puise sans me lasser dans son rustique trésor. Ce poète, que j'aime, est à la fois original et simple. Je ne sais pas de meilleur compliment.

ANATOLE FRANCE.

(*Le Télégraphe*, 28 juin 1884).

... Voici un autre poète, plus récent et que la jeune génération peut considérer comme un maître, M. Gabriel Vicaire : c'est autour de lui que se formerait une école, si école il y avait toutefois...

ANTONY VALABRÈGUE.

(*Revue politique et littéraire*, 24 août 1889).

... Nous avons vu ce qu'était M. Gabriel Vicaire, poète de la Bresse. Nous l'avons vu le plus exquis, le plus charmant des rustiques. Depuis quelques années, il va cherchant la fleur d'or des légendes...

ANATOLE FRANCE.

(*Le Temps*, 13 octobre 1884).

(Interview de François Coppée sur les Parnassiens, par Jules Huret, *Écho de Paris*, 10 mai 1891).

... Et Richepin et Bouchor ! Et Bourget, car, lui aussi, a fait dans le temps des vers très distingués, et Gabriel Vicaire ! il est personnel celui-là, je suppose. Ses ÉMAUX BRESSANS ne sont-ils pas un pur bijou ! et qui ne doit rien à personne...

Les *Émaux Bressans* sont une suite de poèmes élégants et gras, et d'une vivacité passionnée.

MAURICE BARRÈS.

(*Le Voltaire*, 19 juillet 1887).

Les *Émaux bressans* inaugurèrent la précieuse série de ses ouvrages. Ce livre, devenu introuvable et dont l'auteur nous doit de nouvelles éditions, dénotait déjà les vertus de belle et loyale franchise littéraire, de clarté française et de haute ingénuité qui font de Gabriel Vicaire un original dans un temps d'imitation et d'écolâtrerie. Et quel délicieux original que le poète de la *Légende de Saint-Nicolas*... !

PAUL VERLAINE.

(*Les Hommes d'aujourd'hui*, n° 401).

... Il y a infiniment de malice et d'art mêlés dans ses petits paysages et intérieurs de Bresse. La bonne joie, le soleil, la campagne, le cabaret, la fête villageoise, les cloches, le petit vin, l'amourette, le cimetière dans les champs, tout cela peint, chanté, raconté à la bonne franquette, mais par un artiste qui sait ce que c'est que le fini...

FABRICE W. [Valéry Vernier].

(*La République française*, 13 juin 1884).

... Devant ces petits tableaux si bien composés, on ne peut s'empêcher de songer aux maîtres hollandais. Plusieurs de ces scènes rustiques ont la naïveté et le charme des toiles de de Brauwer et de Steen, la finesse et la couleur des œuvres de Téniers le jeune ou d'Adrien Van Ostade... Contentons-nous aujourd'hui de rendre hommage au nouveau poète de la Bresse qui mérite de figurer au premier rang dans la liste glorieuse de nos modernes trouvères et donnons au lecteur ce dernier conseil formulé par Gabriel Vicaire lui-même :

Veux-tu ravir ta maîtresse,
La rendre folle à lier ?
Vite, achète ce collier
A l'homme de Bourg-en-Bresse.

GABRIEL MARC.

(La *Revue critique*, 22 décembre 1884).

L'INTERMÉDIAIRE

DES

CHERCHEURS ET CURIEUX

fondé en 1864 est un instrument de travail nécessaire à tous les érudits, littérateurs, collectionneurs, bibliophiles, professeurs, etc., en quête de renseignements originaux. Il prend la question qui lui est soumise, la transforme en circulaire, va frapper à la porte de tous les correspondants qu'il possède en France et à l'Etranger, et, le plus promptement possible, apporte la solution.

La table générale des matières, allant de 1864 à 1896, contient plus de cent mille questions et réponses, trouvailles, lettres et documents inédits.

Tous les abonnés de l'*Intermédiaire* sont ses collaborateurs.

L'*Intermédiaire des Chercheurs et Curieux* paraît les 7, 15, 22 et 30 de chaque mois en livraison de 48 colonnes de texte imprimé en caractères elzéviriens. Abonnements : France, un an, 16 fr. ; six mois, 9 fr. ; Etranger, un an, 18 fr. ; six mois, 10 fr. — Table des matières : 8 fr. 50 port compris

---

LE

CARNET

ANCIEN CARNET HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

Paraissant le 20 de chaque mois

Directeur : Comte FLEURY

publie Mémoires, Correspondances, Récits de voyages, Documents inédits

Abonnement : France, 22 fr. ; Etranger, 25 fr. par an.

PARIS, Administration : 36, rue Vaneau.
Editions du *Carnet*, 12, rue Eblé.

Librairie HENRI LECLERC, 219, rue St-Honoré, PARIS

Ouvrage honoré d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique

Vient de paraître : LE TOME II (1636-1661)

DE LA

BIBLIOGRAPHIE

DES

RECUEILS COLLECTIFS DE POÉSIES

publiés de 1597 à 1700

DONNANT :

1° La description et le contenu des recueils ; — 2° Les pièces de chaque auteur classées dans l'ordre alphabétique du premier vers, précédées d'une notice bio-bibliographique, etc. ; — 3° Une table générale des pièces anonymes ou signées d'initiales (titre et premier vers) avec l'indication des noms des auteurs pour celles qui ont pu leur être attribuées ; — 4° La reproduction des pièces qui n'ont pas été relevées par les derniers éditeurs des poètes figurant dans les recueils collectifs ; — 5° Une table des noms cités dans le texte et le premier vers des pièces des recueils collectifs. Etc., etc.

PAR

FRÉDÉRIC LACHÈVRE

Cet ouvrage, tiré à 350 exemplaires, dont 300 seulement sont mis dans le commerce, comprendra 3 vol. in-4 qui ne se vendent pas séparément.

Le Tome II (de XVI et 772 p.), qui embrasse la période de 1636 à 1661, renferme les productions de 400 auteurs (sans compter ceux figurant déjà dans le Tome I) avec 5.000 pièces environ contenues dans 44 recueils formant 55 volumes. Sur ces 5.000 pièces, près de 3.500 étaient anonymes ou signées seulement d'initiales ; ce dernier chiffre a été réduit à 2.000.

L'Appendice reproduit les pièces non relevées par les éditeurs de Chapelle, Charleval, Desportes, Gombauld, Lalane, François Maynard, Montplaisir, Saint-Amant, Saint-Pavin, Sarasin, Théophile.

Prix : 20 francs.

Les Tomes I et II, ensemble : **35** francs.

Avec cette Bibliographie, qui est l'histoire documentaire de la poésie française au XVIIe siècle, toute personne s'occupant des poètes dont les œuvres ont paru de 1597 à 1700 dans les recueils collectifs a sous les yeux, en quelques instants, le résultat des recherches auxquelles elle serait obligée de se livrer dans les cent cinquante volumes de ces recueils publiés pendant un siècle.

ÉDITION DU SYNDICAT PATRONAL
DE LA RELIURE ET DE LA BROCHURE

LES

RELIURES
MODERNES

PORTEFEUILLE

Contenant cinquante reproductions
de Reliures artistiques et industrielles
EXÉCUTÉES PAR LES PRINCIPAUX RELIEURS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

Cet album, de format petit in-folio et cartonné avec soin, est en vente à la Librairie HENRI LECLERC, éditeur du *Bulletin du Bibliophile*, fondé par TECHENER, 219, rue Saint-Honoré, Paris.

Prix... 30 fr.

Tirage à 100 exemplaires seulement.

CONFÉRENCES

Sur la Reliure et la Dorure des Livres

Comprenant ses détails de fabrication
et ses différents styles, depuis les temps anciens
jusqu'à nos jours

Par **Léon GRUEL**, *Président honoraire du Syndicat*
Un volume in-8° de 72 pages,
32 gravures dans le texte, reproduisant un grand nombre
de reliures, de fers, de marques de relieurs, etc.

Prix broché : **5** fr. ; *franco* contre remboursement moyennant **0** fr. **90** c. en plus

Librairie HENRI LECLERC, 219, rue St-Honoré, PARIS

Ouvrage honoré d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique

Vient de paraître : LE TOME II (1636-1661)

DE LA

BIBLIOGRAPHIE

DES

RECUEILS COLLECTIFS DE POÉSIES

publiés de 1597 à 1700

DONNANT :

1° La description et le contenu des recueils ; — 2° Les pièces de chaque auteur classées dans l'ordre alphabétique du premier vers, précédées d'une notice bio-bibliographique, etc. ; — 3° Une table générale des pièces anonymes ou signées d'initiales (titre et premier vers) avec l'indication des noms des auteurs pour celles qui ont pu leur être attribuées ; — 4° La reproduction des pièces qui n'ont pas été relevées par les derniers éditeurs des poètes figurant dans les recueils collectifs ; — 5° Une table des noms cités dans le texte et le premier vers des pièces des recueils collectifs. Etc., etc.

PAR

FRÉDÉRIC LACHÈVRE

Cet ouvrage, tiré à 350 exemplaires, dont 300 seulement sont mis dans le commerce, comprendra 3 vol. in-4 qui ne se vendent pas séparément.

Le Tome II (de XVI et 772 p.), qui embrasse la période de 1636 à 1661, renferme les productions de 400 auteurs (sans compter ceux figurant déjà dans le Tome I) avec 5.000 pièces environ contenues dans 44 recueils formant 55 volumes. Sur ces 5.000 pièces, près de 3.500 étaient anonymes ou signées seulement d'initiales ; ce dernier chiffre a été réduit à 2.000.

L'Appendice reproduit les pièces non relevées par les éditeurs de Chapelle, Charleval, Desportes, Gombauld, Lalane, François Maynard, Montplaisir, Saint-Amant, Saint-Pavin, Sarasin, Théophile.

Prix : 20 francs.

Les Tomes I et II, ensemble : **35** francs.

Avec cette Bibliographie, qui est l'histoire documentaire de la poésie française au XVIIe siècle, toute personne s'occupant des poètes dont les œuvres ont paru de 1597 à 1700 dans les recueils collectifs a sous les yeux, en quelques instants, le résultat des recherches auxquelles elle serait obligée de se livrer dans les cent cinquante volumes de ces recueils publiés pendant un siècle.

ÉDITION DU SYNDICAT PATRONAL
DE LA RELIURE ET DE LA BROCHURE

LES

RELIURES
MODERNES

PORTEFEUILLE

Contenant cinquante reproductions
de Reliures artistiques et industrielles
EXÉCUTÉES PAR LES PRINCIPAUX RELIEURS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

Cet album, de format petit in-folio et cartonné avec soin, est en vente à la Librairie HENRI LECLERC, éditeur du *Bulletin du Bibliophile*, fondé par TECHENER, 219, rue Saint-Honoré, Paris.

Prix... 30 fr.

Tirage à 100 exemplaires seulement.

CONFÉRENCES

Sur la Reliure et la Dorure des Livres

Comprenant ses détails de fabrication
et ses différents styles, depuis les temps anciens
jusqu'à nos jours

Par **Léon GRUEL**, *Président honoraire du Syndicat*
Un volume in-8° de 72 pages,
32 gravures dans le texte, reprodnisant un grand nombre
de reliures, de fers, de marques de relieurs, etc.

Prix broché : **5** fr. ; *franco* contre remboursement moyennant **0 fr. 90** c. en plus

Librairie HENRI LECLERC, 219, rue Saint-Honoré

ARCHIVES

DE LA

SOCIÉTÉ FRANÇAISE

DES

COLLECTIONNEURS

D'EX-LIBRIS

Cette revue mensuelle, dont chaque numéro est illustré d'une planche hors texte et de gravures dans le texte, s'occupe de tout ce qui a rapport aux marques de propriété du livre : ex-libris gravés ou autres, blasons, monogrammes imprimés en or sur les plats des livres, tant anciens que modernes, etc. Chaque numéro contient un questionnaire dans lequel les membres de la Société peuvent demander les renseignements dont ils ont besoin et provoquer des recherches.

ABONNEMENTS POUR 1904 :

FRANCE, un an : **18** fr. — ÉTRANGER, un an : **19** fr. **50**

Un numéro spécimen sera envoyé gratuitement sur demande affranchie.

Depuis le 1er Janvier 1902, la Librairie HENRI LECLERC est le dépositaire des

Archives de la Société française des Collectionneurs d'ex-libris.

RÉPARATION

DES COUVERTURES DE LIVRES QUELQU'EN SOIT
L'ÉTAT DE DÉTÉRIORATION

PORTEFEUILLES, COFFRETS & TOUS OBJETS EN PEAUX
TRANSFORMATION DE RELIURES
EN BUVARD ET EN BOITE. — DORURE ANCIENNE. —
RACCORDS DES FILETS ET FLEURONS. —
RECONSTITUTION DES FERMOIRS ET ATTACHES etc.—
DÉCALCALATION PRÉCISE DES EAUX-FORTES
ET AVANT LETTRES
Lavage — Encollage — Teintes — etc.

PUILLE

35 Faubourg Saint-Denis, 35

PARIS

LA CORRESPONDANCE

Historique et Archéologique

Ouvrage d'informations mutuelles entre Archeologues et Historiens.

La Correspondance historique et archéologique paraît le 25 de chaque mois, par fascicules de 32 pages. — Prix de l'abonnement : France, **10** fr. ; Etranger, **12** fr. ; un numéro séparé, **1** fr. **50**.

Prière d'adresser toutes les communications à M. le Directeur de la CORRESPONDANCE, 14, rue des Poitevins, Paris.

14e Année **14e Année**

L'ERMITAGE

Revue mensuelle de Littérature

Directeur : ED. DUCOTÉ

UN AN : **6** francs. — LE NUMÉRO : **0** fr. **50** centimes

Spécimen contre 0 fr. 15 centimes

Redaction et administration : 19, rue Jean-Jacques Rousseau
— (*Paris Ier*) —

Vendôme. — Imp. F. Empaytaz.

ABONNEMENTS

AU

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

Revue mensuelle

PARIS, **12** FR. PAR AN. — DÉPARTEMENTS, **14** FR.
ÉTRANGER, **16** FR.

A la Librairie HENRI LECLERC, 219, rue Saint-Honoré
et 15, rue d'Alger.

On s'abonne également dans tous les bureaux de poste de la France et de l'Étranger.

Prière de s'adresser :

Pour tout ce qui concerne la rédaction, à M. GEORGES VICAIRE, Directeur du *Bulletin du Bibliophile*; pour ce qui concerne l'administration, à M. HENRI LECLERC.

Le Bulletin du Bibliophile annoncera tous les ouvrages relatifs aux manuscrits, à l'imprimerie, à la reliure, à la bibliographie, à la bibliophilie, au blason, aux documents inédits d'histoire, autographes, estampes ainsi que les publications de luxe dont il sera envoyé un exemplaire à M. GEORGES VICAIRE, 51, rue Scheffer, ou 219, rue Saint-Honoré (Librairie Henri Leclerc).

LIBRAIRIE HENRI LECLERC

LIVRES RARES ET PRÉCIEUX

POÈTES ET LITTÉRATURE

DU XVIe SIÈCLE. — LIVRES A FIGURES SUR BOIS

Manuscrits sur vélin et avec miniatures

PIÈCES SUR L'HISTOIRE DE FRANCE

RELIURES ANCIENNES AVEC ARMOIRIES

INCUNABLES

Éditions originales des grands Auteurs français

BEAUX LIVRES MODERNES ILLUSTRÉS

Bons ouvrages de bibliothèque sur l'histoire de France
et la noblesse

ACHAT DE BIBLIOTHÈQUES

DIRECTION DE VENTES PUBLIQUES

EXPERTISES

Le Propriétaire-Gérant
H. LECLERC

Fontenay. — Imp. Frédéric DUPAYRAT.

BULLETIN
DU
BIBLIOPHILE
ET
DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

fondée en 1834

PAR

J. TECHENER

avec le concours de Charles Nodier, Baron Jérôme Pichon, Paul Lacroix, G. Pérusot, J. C. Brunet, etc., etc.

Directeur : Georges Vicaire

N° 3. — 15 MARS

PARIS

LIBRAIRIE HENRI LECLERC

210, RUE SAINT-HONORÉ, 210

et 16, rue d'Alger

1904

LIBRAIRIE HENRI LECLERC, 219, RUE SAINT-HONORÉ, PARIS

VIENT DE PARAITRE

BALZAC

HISTOIRE DE L'EMPEREUR

Racontée dans une grange, par un vieux soldat

Préface par M. HENRY HOUSSAYE, de l'Académie française

14 planches gravées à l'eau forte, en couleurs (par superposition de 4 planches),
par ADOLPHE LALAUZE,
*d'après les aquarelles originales d'*ALPHONSE LALAUZE

TIRAGE A 300 EXEMPLAIRES NUMÉROTÉS

100 exemplaires imprimés sur papier vélin très fort du Marais. Ils contiennent : 1° Les planches gravées en couleur, reproduction exacte des aquarelles ; 2° Un tirage en noir, fait sur la *planche mère, terminée après le tirage en couleurs*

Les 15 premiers exemplaires sont ornés chacun d'une aquarelle originale d'ALPHONSE LALAUZE . . (*Épuisés*)

Il ne reste qu'un petit nombre des exemplaires numérotés 16 à 100. *Prix* . . . . . **200 fr.**

200 exemplaires imprimés sur papier vélin du Marais, avec un tirage en noir fait sur la planche mère terminée. *Prix* . . . . . **40 fr.**

Tous ces exemplaires sont de format petit in-4.

Il n'a pas été publié de prospectus pour cette publication.

LIBRAIRIE HENRI LECLERC, 219, RUE SAINT-HONORÉ, PARIS

VIENT DE PARAITRE

ERNEST QUENTIN-BAUCHART

MÉLANGES BIBLIOGRAPHIQUES

(1895-1903)

Le Miroir d'Origny et l'Abbaye royale d'Origny-Sainte-Benoîte. — Les Fareinistes et leur livre. — Les Commentaires de la Guerre Gallique. — La Bibliothèque secrète de Madame de Verrue, le partage de son tabac et l'état de sa vaisselle d'argent. — Les Livres de Marie-Antoinette chez les particuliers et dans les bibliothèques publiques de Périgueux et de Bourges. — Un bibliophile Picard à la fin du XVIIIe siècle : Jean Berleux. — Coups d'œil sur les plus beaux spécimens de la Reliure française aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles. — Lettre ouverte adressée par un vénérant trautzolâtre à l'auteur de la Reliure du XIXe siècle. — Ponsard aux fêtes de Compiègne (15 décembre 1863). — L'Hôtel Lanzun et le Baron Pichon. — Le Legs Dutuit.

Beau volume petit in-4, imprimé sûr papier de Hollande et tiré à 150 emplaires : *Prix :* **15** fr.

L'INTERMÉDIAIRE

DES

CHERCHEURS ET CURIEUX

fondé en 1864 est un instrument de travail nécessaire à tous les érudits, littérateurs, collectionneurs, bibliophiles, professeurs, etc., en quête de renseignements originaux. Il prend la question qui lui est soumise, la transforme en circulaire, va frapper à la porte de tous les correspondants qu'il possède en France et à l'Etranger, et, le plus promptement possible, apporte la solution.

La table générale des matières, allant de 1864 à 1896, contient plus de cent mille questions et réponses, trouvailles, lettres et documents inédits.

Tous les abonnés de l'*Intermédiaire* sont ses collaborateurs.

L'*Intermédiaire des Chercheurs et Curieux* paraît les 7, 15, 22 et 30 de chaque mois en livraison de 48 colonnes de texte imprimé en caractères elzéviriens. Abonnements : France, un an, 16 fr.; six mois, 9 fr.; Etranger, un an, 18 fr.; six mois, 10 fr. — Table des matières : 8 fr. 50 port compris

---

LE

CARNET

ANCIEN CARNET HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

Paraissant le 20 de chaque mois

Directeur : Comte Fleury

publie Mémoires, Correspondances, Récits de voyages, Documents inédits

Abonnement : France, 22 fr.; Etranger, 25 fr. par an.

Paris, Administration : 36, rue Vaneau.
Editions du *Carnet*, 12, rue Eblé.

Librairie HENRI LECLERC, 219, rue St-Honoré, PARIS

Ouvrage honoré d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique

Vient de paraître : LE TOME II (1636-1661)

DE LA

BIBLIOGRAPHIE

DES

RECUEILS COLLECTIFS DE POÉSIES

publiés de 1597 à 1700

DONNANT :

1° La description et le contenu des recueils ; — 2° Les pièces de chaque auteur classées dans l'ordre alphabétique du premier vers, précédées d'une notice bio-bibliographique, etc. ; — 3° Une table générale des pièces anonymes ou signées d'initiales (titre et premier vers) avec l'indication des noms des auteurs pour celles qui ont pu leur être attribuées ; — 4° La reproduction des pièces qui n'ont pas été relevées par les derniers éditeurs des poètes figurant dans les recueils collectifs ; — 5° Une table des noms cités dans le texte et le premier vers des pièces des recueils collectifs. Etc., etc.

PAR

FRÉDÉRIC LACHÈVRE

Cet ouvrage, tiré à 350 exemplaires, dont 300 seulement sont mis dans le commerce, comprendra 3 vol. in-4 qui ne se vendent pas séparément.

Le Tome II (de XVI et 772 p.), qui embrasse la période de 1636 à 1661, renferme les productions de 400 auteurs (sans compter ceux figurant déjà dans le Tome I) avec 5.000 pièces environ contenues dans 41 recueils formant 55 volumes. Sur ces 5.000 pièces, près de 3.500 étaient anonymes ou signées seulement d'initiales ; ce dernier chiffre a été réduit à 2.000.

L'Appendice reproduit les pièces non relevées par les éditeurs de Chapelle, Charleval, Desportes, Gombauld, Lalane, François Maynard, Montplaisir, Saint-Amant, Saint-Pavin, Sarasin, Théophile.

Prix : 20 francs.

Les Tomes I et II, ensemble : **35** francs.

Avec cette Bibliographie, qui est l'histoire documentaire de la poésie française au XVIIe siècle, toute personne s'occupant des poètes dont les œuvres ont paru de 1597 à 1700 dans les recueils collectifs a sous les yeux, en quelques instants, le résultat des recherches auxquelles elle serait obligée de se livrer dans les cent cinquante volumes de ces recueils publiés pendant un siècle.

ÉDITION DU SYNDICAT PATRONAL
DE LA RELIURE ET DE LA BROCHURE

LES

RELIURES

MODERNES

PORTEFEUILLE

Contenant cinquante reproductions
de Reliures artistiques et industrielles
EXÉCUTÉES PAR LES PRINCIPAUX RELIEURS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

Cet album, de format petit in-folio et cartonné avec soin, est en vente à la Librairie HENRI LECLERC, éditeur du *Bulletin du Bibliophile*, fondé par TECHENER, 219, rue Saint-Honoré, Paris.

Prix... 30 fr.

Tirage à 100 exemplaires seulement.

CONFÉRENCES

Sur la Reliure et la Dorure des Livres

Comprenant ses détails de fabrication
et ses différents styles, depuis les temps anciens
jusqu'à nos jours

Par **Léon GRUEL**, *Président honoraire du Syndicat*
Un volume in-8° de 72 pages,
32 gravures dans le texte, reproduisant un grand nombre
de reliures, de fers, de marques de relieurs, etc.

Prix broché : **5** fr. ; *franco* contre remboursement moyennant **0 fr. 90 c. en plus**

Librairie HENRI LECLERC, 219, rue Saint-Honoré

ARCHIVES

DE LA

SOCIÉTÉ FRANÇAISE

DES

COLLECTIONNEURS

D'EX-LIBRIS

Cette revue mensuelle, dont chaque numéro est illustré d'une planche hors texte et de gravures dans le texte, s'occupe de tout ce qui a rapport aux marques de propriété du livre : ex-libris gravés ou autres, blasons, monogrammes imprimés en or sur les plats des livres, tant anciens que modernes, etc. Chaque numéro contient un questionnaire dans lequel les membres de la Société peuvent demander les renseignements dont ils ont besoin et provoquer des recherches.

ABONNEMENTS POUR 1904 :

FRANCE, un an : **18** fr. — ÉTRANGER, un an : **19 fr. 50**

Un numéro spécimen sera envoyé gratuitement sur demande affranchie.

Depuis le 1er Janvier 1902, la Librairie HENRI LECLERC est le dépositaire des

Archives de la Société française des Collectionneurs d'ex-libris.

RÉPARATION

DES COUVERTURES DE LIVRES QUELQU'EN SOIT
L'ÉTAT DE DÉTÉRIORATION

PORTEFEUILLES, COFFRETS & TOUS OBJETS EN PEAUX
TRANSFORMATION DE RELIURES
EN BUVARD ET EN BOITE. — DORURE ANCIENNE. —
RACCORDS DES FILETS ET FLEURONS. —
RECONSTITUTION DES FERMOIRS ET ATTACHES etc....
INTERCALATION PRÉCISE DES EAUX-FORTES
ET AVANT LETTRES
Lavage — Encollage — Teintes — etc..

PUILLE

55. Faubourg Saint-Denis, 55

PARIS

LA CORRESPONDANCE

Historique et Archéologique

Ouvrage d'informations mutuelles entre Archéologues et Historiens.

La Correspondance historique et archéologique paraît le 25 de chaque mois, par fascicules de 32 pages. — Prix de l'abonnement : France, **10** fr. ; Étranger, **12** fr. ; un numéro séparé, **1** fr. **50**.

Prière d'adresser toutes les communications à M. le Directeur de la CORRESPONDANCE, 14, rue des Poitevins, Paris.

14e Année — **14e Année**

L'ERMITAGE

Revue mensuelle de Littérature

Directeur : ED. DUCOTÉ

UN AN : **6** francs. — LE NUMÉRO : **0** fr. **50** centimes

Spécimen contre 0 fr. 15 centimes

Redaction et administration : 19, rue Jean-Jacques Rousseau
— (*Paris Ier*) —

Vendôme. — Imp. F. Empaytaz.

ABONNEMENTS

AU

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

Revue mensuelle

PARIS, **12** FR. PAR AN. — DÉPARTEMENTS, **14** FR.
ÉTRANGER, **16** FR.

A la Librairie HENRI LECLERC, 219, rue Saint-Honoré
et 16, rue d'Alger.

On s'abonne également dans tous les bureaux de poste de la France et de l'Étranger.

Prière de s'adresser :

Pour tout ce qui concerne la rédaction, à M. GEORGES VICAIRE, Directeur du *Bulletin du Bibliophile*; pour ce qui concerne l'administration, à M. HENRI LECLERC.

Le *Bulletin du Bibliophile* annoncera tous les ouvrages relatifs aux manuscrits, à l'imprimerie, à la reliure, à la bibliographie, à la bibliophilie, au blason, aux documents inédits d'histoire, autographes, estampes, ainsi que, les publications de luxe dont il sera envoyé un exemplaire à *M. GEORGES VICAIRE, 51, rue Scheffer*, ou *219, rue Saint-Honoré (Librairie Henri Leclerc)*

LIBRAIRIE HENRI LECLERC

LIVRES RARES ET PRÉCIEUX

POÈTES ET LITTÉRATURE
DU XVIe SIÈCLE. — LIVRES A FIGURES SUR BOIS

Manuscrits sur vélin et avec miniatures

PIÈCES SUR L'HISTOIRE DE FRANCE

RELIURES ANCIENNES AVEC ARMOIRIES

INCUNABLES

Éditions originales des grands Auteurs français

BEAUX LIVRES MODERNES ILLUSTRÉS

Bons ouvrages de bibliothèque sur l'histoire de France
et la noblesse

ACHAT DE BIBLIOTHÈQUES

DIRECTION DE VENTES PUBLIQUES

EXPERTISES

Le Propriétaire-Gérant.
H. LECLERC.

Versailles. — Imp. Frédéric CHEVITZ

BULLETIN
DU
BIBLIOPHILE
ET
DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

fondée en 1834

PAR

J. TECHENER

avec le concours de Charles Nodier, Baron Jérôme Pichon, Paul Lacroix, G. Peignot, J. C. Brunet, etc., etc.

Directeur : Georges Vicaire

N° 6. — 15 JUIN

PARIS

LIBRAIRIE HENRI LECLERC

219, RUE SAINT-HONORÉ, 219

et 16, rue d'Alger.

1904

Collaborateurs du *Bulletin du Bibliophile*.

MM. **Marius Barroux**, archiviste-adjoint de la Seine; **Henri Béraldi**, président de la Société des Amis des livres; **Jean Berlaux**; **Paul Beurdeley**; **Paul Bonnaffé**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Henri Bouchot**, conservateur des estampes à la Bibliothèque Nationale; Abbé **H.-M. Bourseaud**; **R. P. Henri Chérot, S. J.**; Marquis **de Claplers**, de la Société des Bibliophiles français; **A. Claudin**, lauréat de l'Institut; **Henri Cordier**; **Paul Cottin**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Ernest Courbet**; **George de Courcel**; **A. Decourville-Lachênée**, de la Bibliothèque de Caen; **Léopold Delisle**, membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque Nationale; **Joseph Denais**; **Victor Desèglise**; **Félix Desvernay**, administrateur de la grande Bibliothèque de Lyon; **Léon Dorez**, de la Bibliothèque Nationale; **Emile Dreux**; **Joseph Dumoulin**; **Alfred Dupré**, avocat à la Cour d'appel de Paris; **Dupré-Lasale**, conseiller honoraire à la Cour de Cassation; **Gaston Duval**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Charles Ephrussi**; **Prince d'Essling**, de la Société des Bibliophiles français; **Paul d'Estrée**; **Alfred Franklin**, administrateur de la Bibliothèque Mazarine; **Pierre Gauthiez**; **Tony Genty**; **Ch. de Grandmaison**, archiviste honoraire d'Indre-et-Loire, correspondant de l'Institut; **R. P. Eugène Grisells, S. J.**; Vicomte **de Grouchy**; **Léon Gruel**; **Antoine Guillois**; **Gabriel Hanotaux**, de l'Académie française; **Henry Harrisse**; **Maurice Henriet**; **Henry Houssaye**, de l'Académie française; **Paul Lacombe**, des Amis des livres; **Frédéric Lachèvre**; **Abel Lefranc**, secrétaire du Collège de France; **Gustave Macon**, conservateur-adjoint du Musée Condé; **Ch. Malherbe**, archiviste de l'Opéra; **Paul Marais**, de la Bibliothèque Mazarine; **L. Marchiais**, conservateur des collections de l'Ecole des Beaux-Arts; **Henry Martin**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Abbé **J. B. Martin**, correspondant du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts; **Fernand Mazerolle**, archiviste-paléographe; **Edmond Maignien**, de la Bibliothèque de Grenoble; **Georges Mouval**, archiviste de la Comédie-Française; **A. Morel-Fatio**, secrétaire de l'Ecole des Chartes; **Louis Morin**, typographe à Troyes; **Léon-Gabriel Pélissier**; **Emile Picot**, membre de l'Institut et de la Société des Bibliophiles français; Baron **Roger Portalis**, de la Société des Bibliophiles français; **Bernard Prost**, inspecteur général des Bibliothèques et des Archives; **Ernest Quentin-Bauchart**, de la Société des Bibliophiles français; **Ph. Rossignol**; Vicomte **de Savigny de Moncorps**, de la Société des Bibliophiles français; **Gaston Schéfer**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Vicomte **de Spoelberch de Lovenjoul**; **Henri Stein**, archiviste aux archives nationales; Abbé **Tougard**; **Maurice Tourneux**; Abbé **Ch. Urbain**, vicaire général de Tarentaise; **Georges Vicaire**, de la Bibliothèque Mazarine, de la Société des Bibliophiles français, etc.

TÉLÉPHONE 238-65

SOMMAIRE DU 15 JUIN

Jeanne d'Albret et l'Heptaméron, par M. E. Courbet, page 277.
Les Miniaturistes à l'Exposition des « Primitifs Français », par M. Henry Martin, (*suite*), page 291.
Lorédan Larchey (1831-1902), étude bio-bibliographique, par M. Paul Cottin, page 305.
Bernard de Requeleyne, baron de Longepierre (1659-1721), par M. le baron Roger Portalis (*suite*), page 313.
Les de Thou et leur célèbre bibliothèque, 1573-1680-1730 (d'après des documents inédits), par M. Henry Hauser, (*suite*) page 327.
Chronique, page 340.
Revue de publications nouvelles, par M. Georges Vicaire, page 345.
Livres nouveaux, page 350.

Supplément au BULLETIN DU BIBLIOPHILE
Livraison du 15 Juin 1904

PRIX DES ANNONCES DU « BULLETIN DU BIBLIOPHILE »

La page entière. . . **20** fr.
La demi-page . . . **12** fr.
Le quart de page . . **8** fr.

LA

GAZETTE DES BEAUX-ARTS

COURRIER EUROPÉEN DE L'ART ET DE LA CURIOSITÉ
(Fondée en 1859)
8, rue Favart, à Paris

Paraît une fois par mois. Chaque numéro est composé d'au moins 88 pages in-8, sur papier grand aigle ; il est en outre enrichi d'eaux-fortes, d'héliogravures et de gravures en couleurs tirées à part et de gravures imprimées dans le texte.

Les 12 livraisons de l'année forment 2 beaux et forts volumes ayant chacun plus de 500 pages.

FRANCE

Paris . . . . . Un an, 60 fr. ; six mois, 30 fr.
Départements . . . . . — 64 fr. ; — 32 fr.

ÉTRANGER

Etats faisant partie de l'Union postale. Un an, 68 fr. ; six mois, 34 fr.

Les abonnés à une année entière reçoivent gratuitement :

LA CHRONIQUE DES ARTS ET DE LA CURIOSITÉ

Les abonnements sont reçus aux bureaux de la GAZETTE DES BEAUX-ARTS, *chez les principaux libraires et dans tous les bureaux de poste.*

LA LIBRAIRIE H. LECLERC REÇOIT LES ABONNEMENTS

L'AMATEUR D'AUTOGRAPHES

Revue rétrospective et contemporaine

DIRIGÉE PAR

Noël CHARAVAY, expert en autographes

32e année. — 2e série

Le prix de l'abonnement est de **10** fr. par an.
Le numéro **1** franc.

Les abonnements sont reçus chez M. Noël CHARAVAY, rue Furstenberg, 3, à Paris. — Les abonnés reçoivent tous les catalogues d'autographes publiés par la maison Charavay.

LIBRAIRIE HENRI LECLERC, 219, RUE SAINT-HONORÉ, PARIS

VIENT DE PARAITRE

BALZAC

HISTOIRE DE L'EMPEREUR

Racontée dans une grange, par un vieux soldat

Préface par M. Henry Houssaye, de l'Académie française

14 planches gravées à l'eau forte, en couleurs (par superposition de 4 planches),
par Adolphe Lalauze,
d'après les aquarelles originales d'Alphonse Lalauze

TIRAGE A 300 EXEMPLAIRES NUMÉROTÉS

100 exemplaires imprimés sur papier vélin très fort du Marais. Ils contiennent : 1° Les planches gravées en couleur, reproduction exacte des aquarelles ; 2° Un tirage en noir, fait sur la *planche mère, terminée après le tirage en couleurs*

Les 15 premiers exemplaires sont ornés chacun d'une aquarelle originale d'Alphonse Lalauze . . (*Épuisés*)

Il ne reste que quelques exemplaires numérotés 16 à 100. *Prix*. . . . . **200 fr.**

200 exemplaires imprimés sur papier vélin du Marais, avec un tirage en noir fait sur la planche mère terminée. *Prix* . . . . . **40 fr.**

Tous ces exemplaires sont de format petit in-4.

Il n'a pas été publié de prospectus pour cette publication

LIBRAIRIE HENRI LECLERC, 219, RUE SAINT-HONORÉ, PARIS

VIENT DE PARAITRE

ERNEST QUENTIN-BAUCHART

MÉLANGES BIBLIOGRAPHIQUES

(1895-1903)

Le Miroir d'Origny et l'Abbaye royale d'Origny-Sainte-Benoite. — Les Farcinistes et leur livre. — Les Commentaires de la Guerre Gallique. — La Bibliothèque secrète de Madame de Verrue, le partage de son tabac et l'état de sa vaisselle d'argent. — Les Livres de Marie-Antoinette chez les particuliers et dans les bibliothèques publiques de Périgueux et de Bourges. — Un bibliophile Picard à la fin du XVIIIe siècle : Jean Berleux. — Coups d'œil sur les plus beaux spécimens de la Reliure française aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles. — Lettre ouverte adressée par un vénérant trantzolâtre à l'auteur de la Reliure du XIXe siècle. — Ponsard aux fêtes de Compiègne (15 décembre 1863). — L'Hôtel Lanzun et le Baron Pichon. — Le Legs Dutuit.

Beau volume petit in-4, imprimé sur papier de Hollande et tiré à 150 exemplaires : *Prix :* **15** fr.

L'INTERMÉDIAIRE

DES

CHERCHEURS ET CURIEUX

fondé en 1864 est un instrument de travail nécessaire à tous les érudits, littérateurs, collectionneurs, bibliophiles, professeurs, etc., en quête de renseignements originaux. Il prend la question qui lui est soumise, la transforme en circulaire, va frapper à la porte de tous les correspondants qu'il possède en France et à l'Etranger, et, le plus promptement possible, apporte la solution.

La table générale des matières, allant de 1864 à 1896, contient plus de cent mille questions et réponses, trouvailles, lettres et documents inédits.

Tous les abonnés de l'*Intermédiaire* sont ses collaborateurs.

L'*Intermédiaire des Chercheurs et Curieux* paraît les 7, 15, 22 et 30 de chaque mois en livraison de 48 colonnes de texte imprimé en caractères elzéviriens. Abonnements : France, un an, 16 fr. ; six mois, 9 fr. ; Etranger, un an, 18 fr. ; six mois, 10 fr. — Table des matières : 8 fr. 50 port compris

---

BIBLIOTHÈQUE DÉMONTABLE "ETNALAG"

Les rayons se fixent automatiquement à la hauteur **exacte** que l'on désire au moyen des **tasseaux coulissants**, par un dispositif spécial sans crémaillères.

Envoi franco sur demande de Notices, Devis, Renseignements, etc.

Émile GALANTE

75, Boulevard du Montparnasse, 75

Téléph. 721.68 PARIS (VIe)

La Maison se charge de l'INSTALLATION COMPLÈTE de SALLES de BIBLIOTHÈQUES

Librairie HENRI LECLERC, 219, rue Saint-Honoré

ARCHIVES

DE LA

SOCIÉTÉ FRANÇAISE

DES

COLLECTIONNEURS

D'EX-LIBRIS

Cette revue mensuelle, dont chaque numéro est illustré d'une planche hors texte et de gravures dans le texte, s'occupe de tout ce qui a rapport aux marques de propriété du livre : ex-libris gravés ou autres, blasons, monogrammes imprimés en or sur les plats des livres, tant anciens que modernes, etc. Chaque numéro contient un questionnaire dans lequel les membres de la Société peuvent demander les renseignements dont ils ont besoin et provoquer des recherches.

ABONNEMENTS POUR 1904 :

FRANCE, un an : **18** fr. - ÉTRANGER, un an : **19** fr. **50**

Un numéro spécimen sera envoyé gratuitement sur demande affranchie.

Depuis le 1er Janvier 1902, la Librairie HENRI LECLERC est le dépositaire des

Archives de la Société française des Collectionneurs d'ex-libris.

Librairie HENRI LECLERC, 219, rue St-Honoré, PARIS

Ouvrage honoré d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique

Vient de paraître : LE TOME II (1636-1661)

DE LA

BIBLIOGRAPHIE

DES

RECUEILS COLLECTIFS DE POÉSIES

publiés de 1597 à 1700

DONNANT :

1° La description et le contenu des recueils ; — 2° Les pièces de chaque auteur classées dans l'ordre alphabétique du premier vers, précédées d'une notice bio-bibliographique, etc. ; — 3° Une table générale des pièces anonymes ou signées d'initiales (titre et premier vers) avec l'indication des noms des auteurs pour celles qui ont pu leur être attribuées ; — 4° La reproduction des pièces qui n'ont pas été relevées par les derniers éditeurs des poètes figurant dans les recueils collectifs ; — 5° Une table des noms cités dans le texte et le premier vers des pièces des recueils collectifs. Etc., etc.

PAR

FRÉDÉRIC LACHÈVRE

Cet ouvrage, tiré à 350 exemplaires, dont 300 seulement sont mis dans le commerce, comprendra 3 vol. in-4 qui ne se vendent pas séparément.

Le Tome II (de XVI et 772 p.), qui embrasse la période de 1636 à 1661, renferme les productions de 400 auteurs (sans compter ceux figurant déjà dans le Tome I) avec 5.000 pièces environ contenues dans 44 recueils formant 55 volumes. Sur ces 5.000 pièces, près de 3.500 étaient anonymes ou signées seulement d'initiales ; ce dernier chiffre a été réduit à 2.000.

L'Appendice reproduit les pièces non relevées par les éditeurs de Chapelle, Charleval, Desportes, Gombauld, Lalane, François Maynard, Montplaisir, Saint-Amant, Saint-Pavin, Sarasin, Théophile.

Prix : 20 francs.

Les Tomes I et II, ensemble : **35** francs.

Avec cette Bibliographie, qui est l'histoire documentaire de la poésie française au XVIIe siècle, toute personne s'occupant des poètes dont les œuvres ont paru de 1597 à 1700 dans les recueils collectifs a sous les yeux, en quelques instants, le résultat des recherches auxquelles elle serait obligée de se livrer dans les cent cinquante volumes de ces recueils publiés pendant un siècle.

ÉDITION DU SYNDICAT PATRONAL
DE LA RELIURE ET DE LA BROCHURE

LES

RELIURES

MODERNES

PORTEFEUILLE

Contenant cinquante reproductions

de Reliures artistiques et industrielles

EXÉCUTÉES PAR LES PRINCIPAUX RELIEURS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

Cet album, de format petit in-folio et cartonné avec soin, est en vente à la Librairie HENRI LECLERC, éditeur du *Bulletin du Bibliophile*, fondé par TECHENER, 219, rue Saint-Honoré, Paris.

Prix... 30 fr.

Tirage à 100 exemplaires seulement.

CONFÉRENCES

Sur la Reliure et la Dorure des Livres

Comprenant ses détails de fabrication
et ses différents styles, depuis les temps anciens
jusqu'à nos jours

Par **Léon GRUEL**, *Président honoraire du Syndicat*
Un volume in-8° de 72 pages,
32 gravures dans le texte, reproduisant un grand nombre
de reliures, de fers, de marques de relieurs, etc.

Prix broché : **5** fr. ; *franco* contre remboursement moyennant **0 fr. 90 c.** en plus

RÉPARATION

DES COUVERTURES DE LIVRES QUELQU'EN SOIT
L'ÉTAT DE DÉTÉRIORATION

PORTEFEUILLES, COFFRETS & TOUS OBJETS EN PEAUX
TRANSFORMATION DE RELIURES
EN BUVARD ET EN BOITE. — DORURE ANCIENNE. —
RACCORDS DES FILETS ET FLEURONS. —
RECONSTITUTION DES FERMOIRS ET ATTACHES etc....
INTERCALATION PRÉCISE DES EAUX-FORTES
ET AVANT LETTRES
Lavage — Encollage — Teintes — etc..

PUILLE

55. Faubourg Saint-Denis, 55

PARIS

LA CORRESPONDANCE

Historique et Archéologique

Ouvrage d'informations mutuelles entre Archéologues et Historiens.

La Correspondance historique et archéologique paraît le 25 de chaque mois, par fascicules de 32 pages. — Prix de l'abonnement : France, **10** fr. ; Étranger, **12** fr. ; un numéro séparé, **1** fr. **50**.

Prière d'adresser toutes les communications à M. le Directeur de la CORRESPONDANCE, 14, rue des Poitevins, Paris.

14e Année **14e Année**

L'ERMITAGE

Revue mensuelle de Littérature

Directeur : ED. DUCOTÉ

UN AN : **6** francs. — LE NUMÉRO : **0 fr. 50** centimes

Spécimen contre 0 fr. 15 centimes

Redaction et administration : 19, rue Jean-Jacques Rousseau
— (*Paris Ier*) —

Vendôme. — Imp. F. Empaytaz.

ABONNEMENTS

AU

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

Revue mensuelle

PARIS, **12** FR. PAR AN. — DÉPARTEMENTS, **14** FR.
ÉTRANGER, **16** FR.

A la Librairie HENRI LECLERC, 219, rue Saint-Honoré
et 16, rue d'Alger.

On s'abonne également dans tous les bureaux de poste de la France et de l'Étranger.

Prière de s'adresser :

Pour tout ce qui concerne la rédaction, à M. GEORGES VICAIRE, Directeur du *Bulletin du Bibliophile* ; pour ce qui concerne l'administration, à M. HENRI LECLERC.

Le *Bulletin du Bibliophile* annoncera tous les ouvrages relatifs aux manuscrits, à l'imprimerie, à la reliure, à la bibliographie, à la bibliophilie, au blason, aux documents inédits, histoire, autographes, estampes, ainsi que les publications de luxe dont il sera envoyé un exemplaire à *M. GEORGES VICAIRE, 51, rue Scheffer, ou 219, rue Saint-Honoré (Librairie Henri Leclerc)*

LIBRAIRIE HENRI LECLERC

LIVRES RARES ET PRÉCIEUX

POÈTES ET LITTÉRATURE
DU XVIe SIÈCLE. — LIVRES A FIGURES SUR BOIS

Manuscrits sur vélin et avec miniatures

PIÈCES SUR L'HISTOIRE DE FRANCE

RELIURES ANCIENNES AVEC ARMOIRIES

INCUNABLES

Éditions originales des grands Auteurs français

BEAUX LIVRES MODERNES ILLUSTRÉS

Beaux ouvrages de bibliothèque sur l'histoire de France
et la noblesse

ACHAT DE BIBLIOTHÈQUES

DIRECTION DE VENTES PUBLIQUES

EXPERTISES

Le Propriétaire-Gérant
H. LECLERC.

Versailles. — Imp. Frédéric EMBRYAT

BULLETIN
DU
BIBLIOPHILE
ET
DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

fondée en 1834

PAR

J. TECHENER

avec le concours de CHARLES NODIER, BARON JÉRÔME PICHON, PAUL LACROIX, G. PEIGNOT, J. G. BRUNET etc., etc...

DIRECTEUR : GEORGES VICAIRE

N° 7. — 15 JUILLET

PARIS

LIBRAIRIE HENRI LECLERC

219, RUE SAINT-HONORÉ, 219

et 16, rue d'Alger

1904

thèque de l'Arsenal ; **Charles Ephrussi** ; **Prince d'Essling**, de la Soci
des Bibliophiles français ; **Paul d'Estrée** ; **Alfred Franklin**, administ
teur de la Bibliothèque Mazarine ; **Pierre Gauthiez** ; **Tony Gen
Ch. de Grandmaison**, archiviste honoraire d'Indre-et-Loire, corresp
dant de l'Institut ; **R. P. Eugène Griselle**, S. J. ; **Vicomte de Grouch
Léon Gruel** ; **Antoine Guillois** ; **Gabriel Hanotaux**, de l'Académie Fr
çaise ; **Henry Harrisse** ; **Maurice Henriet** ; **Henry Houssaye**, de l'Ac
mie française ; **Paul Lacombe**, des Amis des livres ; **Frédéric Lachèv
Abel Lefranc**, secrétaire du Collège de France ; **Gustave Mac
conservateur-adjoint du Musée Condé ; Ch. Malherbe**, archiviste
l'Opéra ; **Paul Marais**, de la Bibliothèque Mazarine ; **L. Marche
conservateur des collections de l'École des Beaux-Arts ; Henry Mar
de la Bibliothèque de l'Arsenal ; Abbé J. B. Martin**, correspondant
Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts ; **Fernand Ma
rotte**, archiviste-paléographe ; **Edmond Maignien**, de la bibliothè
de Grenoble ; **Georges Maneval**, archiviste de la Comédie-Française
A. Morel-Fatio, secrétaire de l'École des Chartes ; **Louis Mor
typographe à Troyes ; Léon-Gabriel Pélissier ; Emile Picot**, mem
de l'Institut et de la Société des bibliophiles français ; **Baron Ro
Portalis**, de la Société des bibliophiles français ; **Bernard Prost**, cons
teur général des Bibliothèques et des Archives ; **Ernest Quent
Rauchart**, de la Société des bibliophiles français ; **Ph Renouv
Vicomte de Savigny de Moncorps**, de la Société des bibliophi
français ; **Gaston Schéler**, de la Bibliothèque de l'Arsenal ; **Vicomte
Spoelberch de Lovenjoul** ; **Henry Stein**, archiviste aux archives nat
nales ; **Abbé Tougard** ; **Maurice Tourneux** ; **Abbé Ch Urbain**, vic
général de Tarentaise ; **Georges Vicaire**, de la Bibliothèque Mazar
de la Société des Bibliophiles français, etc.

TÉLÉPHONE 238-65

SOMMAIRE DU 15 JUILLET

Lucien Larchey (1831-1902). [illegible]
M. Paul Cottin, page 353.
Les Miniaturistes à l'Exposition des Primitifs français, par M. Henry Martin, (suite), page 360.
Une lettre inédite de Alfred de Vigny, publiée par M. L. L., page 370.
Catalogue de la Bibliothèque de Longpérier, par M. Louis Roger-Ternaux, (suite), page 373.
Les de Thou et leur célèbre bibliothèque, [illegible]

Supplément au BULLETIN DU BIBLIOPHILE
Livraison du 15 Juillet 1894

PRIX DES ANNONCES DU « BULLETIN DU BIBLIOPHILE »

La page entière	**20** fr.
La demi-page	**12** fr.
Le quart de page	**8** fr.

LA

GAZETTE DES BEAUX-ARTS

COURRIER EUROPÉEN DE L'ART ET DE LA CURIOSITÉ
(Fondée en 1859)

8, rue Favart, à Paris

Paraît une fois par mois. Chaque numéro est composé d'au moins 88 pages in-8, sur papier grand aigle ; il est en outre enrichi d'eaux-fortes, d'héliogravures et de gravures en couleurs tirées à part et de gravures imprimées dans le texte.

Les 12 livraisons de l'année forment 2 beaux et forts volumes ayant chacun plus de 500 pages.

FRANCE

Paris . . . . . Un an, 60 fr. ; six mois, 30 fr.
Départements . . . . . — 64 fr. ; — 32 fr.

ÉTRANGER

Etats faisant partie de l'Union postale . . Un an, 68 fr. ; six mois, 34 fr.

Les abonnés à une année entière reçoivent gratuitement :

LA CHRONIQUE DES ARTS ET DE LA CURIOSITÉ

Les abonnements sont reçus aux bureaux de la GAZETTE DES BEAUX-ARTS, *chez les principaux libraires et dans tous les bureaux de poste*

LA LIBRAIRIE H. LECLERC REÇOIT LES ABONNEMENTS

L'AMATEUR D'AUTOGRAPHES

Revue rétrospective et contemporaine

DIRIGÉE PAR

Noël CHARAVAY, expert en autographes

32e année. — 2e série

Le prix de l'abonnement est de **10** fr. par an.
Le numéro **1** franc.

Les abonnements sont reçus chez M. Noël CHARAVAY, rue Furstenberg, 3, à Paris. — Les abonnés reçoivent tous les catalogues d'autographes publiés par la maison Charavay.

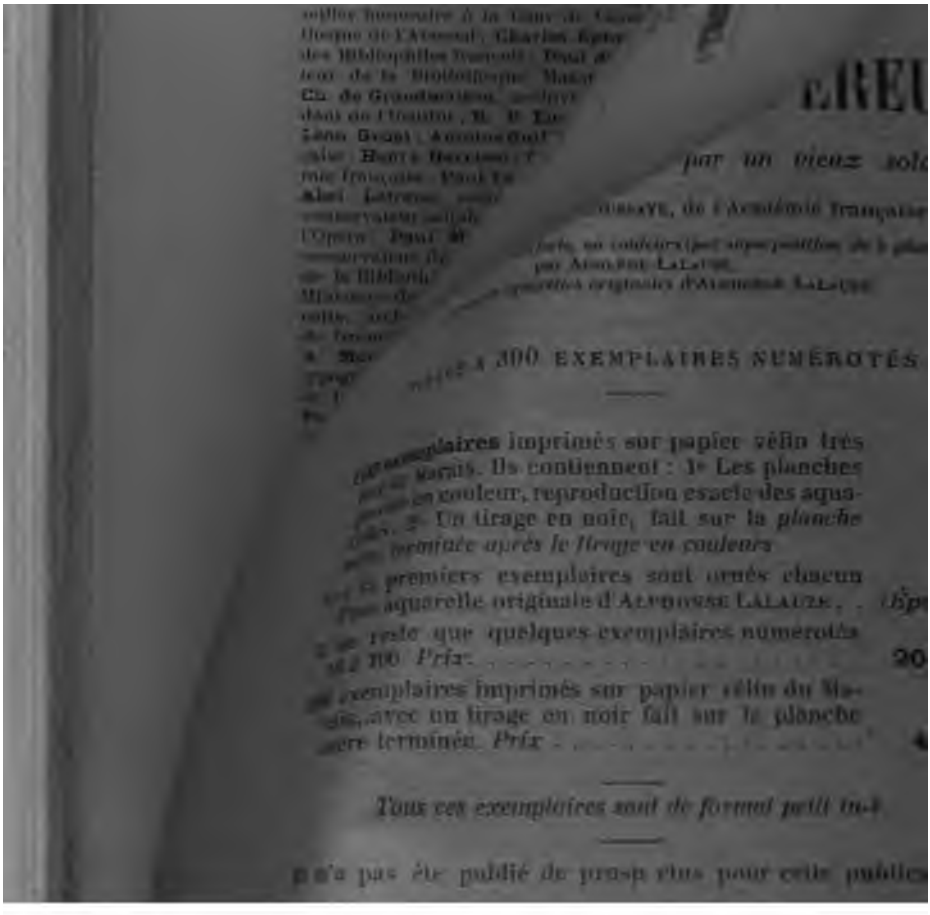

...par un vieux soli...

...ORAYE, de l'Académie française...

...par ALEXANDRE LALAUZE.

...aquarelles originales d'ALEXANDRE LALAUZE.

...A 300 EXEMPLAIRES NUMÉROTÉS...

...exemplaires imprimés sur papier vélin très ... Ils contiennent : 1° Les planches ... en couleur, reproduction exacte des aqua... 2° Un tirage en noir, fait sur la *planche terminée après le tirage en couleurs*.

... premiers exemplaires sont ornés chacun ... aquarelle originale d'ALEXANDRE LALAUZE. ...

... reste que quelques exemplaires numérotés ... 100 *Prix*: ... 20...

... exemplaires imprimés sur papier vélin du Ma... avec un tirage en noir fait sur la planche ... terminée. *Prix* : ...

Tous ces exemplaires sont de format petit in-4.

... n'a pas été publié de prospectus pour cette publica...

Librairie HENRI LECLERC, 219, rue Saint-Honoré

ARCHIVES

DE LA

SOCIÉTÉ FRANÇAISE

DES

COLLECTIONNEURS

D'EX-LIBRIS

Cette revue mensuelle, dont chaque numéro est illustré d'une planche hors texte et de gravures dans le texte, s'occupe de tout ce qui a rapport aux marques de propriété du livre : ex-libris gravés ou autres, blasons, monogrammes imprimés en or sur les plats des livres, tant anciens que modernes, etc. Chaque numéro contient un questionnaire dans lequel les membres de la Société peuvent demander les renseignements dont ils ont besoin et provoquer des recherches.

ABONNEMENTS POUR 1904 :

FRANCE, un an : **18** fr. — ÉTRANGER, un an : **19** fr. **50**

Un numéro spécimen sera envoyé gratuitement sur demande affranchie.

Depuis le 1er Janvier 1902, la Librairie HENRI LECLERC est le dépositaire des

Archives de la Société française des Collectionneurs d'ex-libris.

LIBRAIRIE HENRI LECLERC, 219, RUE SAINT-HONORÉ, PARIS

VIENT DE PARAITRE

BALZAC

HISTOIRE DE L'EMPEREUR

Racontée dans une grange, par un vieux soldat

Préface par M. Henry Houssaye, de l'Académie française

16 planches gravées à l'eau forte, en couleurs (par superposition de 4 planches),
par Adolphe Lalauze,
*d'après les aquarelles originales d'*Alphonse Lalauze

TIRAGE A 300 EXEMPLAIRES NUMÉROTÉS

100 exemplaires imprimés sur papier vélin très fort du Marais. Ils contiennent : 1° Les planches gravées en couleur, reproduction exacte des aquarelles ; 2° Un tirage en noir, fait sur la *planche-mère, terminée après le tirage en couleurs*

Les 15 premiers exemplaires sont ornés chacun d'une aquarelle originale d'Alphonse Lalauze. . . *(Epuisés)*

Il ne reste que quelques exemplaires numérotés 16 à 100. *Prix*. . . . . **200 fr**

200 exemplaires imprimés sur papier vélin du Marais, avec un tirage en noir fait sur la planche-mère terminée. *Prix* . . . . . **40 fr.**

Tous ces exemplaires sont de format petit in-4.

Il n'a pas été publié de prospectus pour cette publication

LIBRAIRIE HENRI LECLERC, 219, RUE SAINT-HONORE, PARIS

VIENT DE PARAITRE

ERNEST QUENTIN-BAUCHART

MÉLANGES BIBLIOGRAPHIQUES

(1895-1903)

Le Miroir d'Origny et l'Abbaye royale d'Origny-Sainte-Benoîte. — Les Faroinistes et leur livre. — Les Commentaires de la Guerre Gallique. — La Bibliothèque secrète de Madame de Verrue, le partage de son tabac et l'état de sa vaisselle d'argent. — Les Livres de Marie-Antoinette chez les particuliers et dans les bibliothèques publiques de Périgueux et de Bourges. — Un bibliophile Picard à la fin du XVIIIe siècle : Jean Berleux. — Coups d'œil sur les plus beaux spécimens de la Reliure française aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles. — Lettre ouverte adressée par un vénérant trantzolâtre à l'auteur de la Reliure du XIXe siècle. — Ponsard aux fêtes de Compiègne (15 décembre 1863). — L'Hôtel Lanzun et le Baron Pichon. — Le Legs Dutuit.

Beau volume petit in-4, imprimé sur papier de Hollande et tiré à 150 exemplaires : *Prix* : **15 fr.**

L'INTERMÉDIAIRE

DES

CHERCHEURS ET CURIEUX

fondé en 1864 est un instrument de travail nécessaire à tous les érudits, littérateurs, collectionneurs, bibliophiles, professeurs, etc., en quête de renseignements originaux. Il prend la question qui lui est soumise, la transforme en circulaire, va frapper à la porte de tous les correspondants qu'il possède en France et à l'Etranger, et, le plus promptement possible, apporte la solution.

La table générale des matières, allant de 1864 à 1896, contient plus de cent mille questions et réponses, trouvailles, lettres et documents inédits.

Tous les abonnés de l'*Intermédiaire* sont ses collaborateurs.

L'*Intermédiaire des Chercheurs et Curieux* paraît les 7, 15, 22 et 30 de chaque mois en livraison de 48 colonnes de texte imprimé en caractères elzéviriens. Abonnements : France, un an, 16 fr. ; six mois, 9 fr. ; Etranger, un an, 18 fr. ; six mois, 10 fr. — Table des matières : 8 fr. 50 port compris

---

BIBLIOTHÈQUE DÉMONTABLE "ETNALAG"

Les rayons se fixent automatiquement à la hauteur **exacte** que l'on désire au moyen des **tasseaux coulissants**, par un dispositif spécial sans crémaillères.

Envoi franco sur demande de Notices, Devis, Renseignements, etc.

Émile GALANTE

15, Boulevard de Montparnasse, 15

Téléph. 720-03 PARIS (VIe)

La Maison se charge de l'INSTALLATION COMPLÈTE de SALLES de BIBLIOTHÈQUES

Librairie Henri LECLERC, 219, rue Saint-Honoré

ARCHIVES

DE LA

SOCIÉTÉ FRANÇAISE

DES

COLLECTIONNEURS

D'EX-LIBRIS

Cette revue mensuelle, dont chaque numéro est illustré d'une planche hors texte et de gravures dans le texte, s'occupe de tout ce qui a rapport aux marques de propriété du livre : ex-libris gravés ou autres, blasons, monogrammes imprimés en or sur les plats des livres, tant anciens que modernes, etc. Chaque numéro contient un questionnaire dans lequel les membres de la Société peuvent demander les renseignements dont ils ont besoin et provoquer des recherches.

ABONNEMENTS POUR 1904 :

FRANCE, un an : **18** fr. — ÉTRANGER, un an : **19** fr. **50**

Un numéro spécimen sera envoyé gratuitement sur demande affranchie

Depuis le 1er Janvier 1902, la Librairie HENRI LECLERC est le dépositaire des

Archives de la Société française des Collectionneurs d'ex-libris.

Librairie HENRI LECLERC, 219, rue St-Honoré, PARIS

Ouvrage honoré d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique

Vient de paraître : LE TOME II (1638-1661)

DE LA

BIBLIOGRAPHIE

DES

RECUEILS COLLECTIFS DE POÉSIES

publiés de 1597 à 1700

DONNANT :

1° La description et le contenu des recueils. — 2° Les pièces de chaque auteur classées dans l'ordre alphabétique du premier vers, précédées d'une notice bio-bibliographique, etc... — 3° Une table générale des pièces anonymes ou signées d'initiales (titre et premier vers) avec l'indication des noms des auteurs pour celles qui ont pu leur être attribuées ; — 4° La reproduction des pièces qui n'ont pas été relevées par les derniers éditeurs des poètes figurant dans les recueils collectifs ; — 5° Une table des noms cités dans le texte et le premier vers des pièces des recueils collectifs. Etc., etc.

PAR

FRÉDÉRIC LACHÈVRE

Cet ouvrage, tiré à 350 exemplaires, dont 300 seulement sont mis dans le commerce, comprendra 3 vol. in-4 qui ne se vendent pas séparément.

Le Tome II (de XVI et 772 p.), qui embrasse la période de 1636 à 1661, renferme les productions de 400 auteurs (sans compter ceux figurant déjà dans le Tome I) avec 5.000 pièces environ contenues dans 44 recueils formant 55 volumes. Sur ces 5.000 pièces, près de 3.500 étaient anonymes ou signées seulement d'initiales ; ce dernier chiffre a été réduit à 2.490.

L'Appendice reproduit les pièces non relevées par les éditeurs de Chapelle, Charleval, Desportes, Gombauld, Lalane, François Maynard, Monlplaisir, Saint-Amant, Saint-Pavin, Sarasin, Théophile.

Prix : 20 francs.

Les Tomes I et II, ensemble : **35 francs.**

Avec cette Bibliographie, qui est l'histoire documentaire de la poésie française au XVIIe siècle, toute personne s'occupant des poètes dont les œuvres ont paru de 1597 à 1700 dans les recueils collectifs a sous les yeux, en quelques instants, le résultat des recherches auxquelles elle serait obligée de se livrer dans les cent cinquante volumes de ces recueils publiés pendant un siècle.

LIBRAIRIE SPÉCIALE POUR L'HISTOIRE
Honoré CHAMPION, éditeur
Libraire de la Ville de Paris
9, Quai Voltaire, 9 — PARIS (VIIe)

VIENT DE PARAITRE :

LES PLUS ANCIENS MONUMENTS
DE LA
TYPOGRAPHIE PARISIENNE

PRÉFACES HISTORIQUES
Des premiers livres sortis des presses de Sorbonne
(1470-1472)
RECUEIL DE 80 FAC-SIMILÉS PRÉCÉDÉ D'UNE INTRODUCTION
PAR
Pierre CHAMPION

Texte et planches sur papier simili-japon dans un carton in-4, 50 exemplaires sont mis dans le commerce au prix de . . . . . **50** francs.

Les préfaces typographiques des livres sortis des presses de Sorbonne, présentées ici dans leur ensemble, pour la première fois, sont des monuments d'un grand intérêt pour l'histoire des débuts de l'imprimerie à Paris et de la réforme intellectuelle qui en fut la conséquence. Ces épîtres, lettres-préfaces, poésies ont pour auteur de véritables humanistes comme Guillaume Fichet, Jean Heynlin, Robert Gaguin, Pierre-Paul Vitellot. Leur importance littéraire, considérable, nous fait comprendre mieux la renaissance des lettres à Paris sous le règne de Louis XI. C'est d'ailleurs dans ce but que l'on a assemblé ces morceaux et aussi comme types des premières impressions parisiennes, qui du premier coup furent correctes et atteignirent à la perfection typographique. Ces dédicaces nous renseignent également sur les conditions où débuta l'imprimerie à Paris. Ce fut une entreprise privée qui ne reçut aucune protection officielle : les remerciements que nous donnons en sont le meilleur témoignage et nous montrent dans quel milieu il convient de chercher les protecteurs de Jean Heynlin et Guillaume Fichet, qui installèrent à Paris les imprimeurs allemands. Ces pièces adressées comme de véritables missives ou conservées sous la forme de tirages à part, sont des spécimens uniques, dont la disparition n'aurait jamais pu être réparée. Nos fac-similés sont accompagnés de notices qui donnent les détails historiques indispensables à leur compréhension, à leur chronologie, et en soulignent tout l'intérêt.

RÉPARATION

DES COUVERTURES DE LIVRES QUELQU'EN SOIT
L'ÉTAT DE DÉTÉRIORATION

PORTEFEUILLES, COFFRETS & TOUS OBJETS EN PEAUX
TRANSFORMATION DE RELIURES
EN BUVARD ET EN BOITE. — DORURE ANCIENNE
RACCORDS DES FILETS ET FLEURONS. —
RECONSTITUTION DES FERMOIRS ET ATTACHES etc. —
INTERCALATION PRÉCISE DES EAUX-FORTES
ET AVANT LETTRES
Lavage — Encollage — Teintes — etc.

PUILLE

55, Faubourg Saint-Denis, 55

PARIS

LA CORRESPONDANCE

Historique et Archéologique

Ouvrage d'informations mutuelles entre Archéologues et Historiens.

La Correspondance historique et archéologique paraît le 25 de chaque mois, par fascicules de 32 pages. — Prix de l'abonnement : France, **10** fr. ; Etranger, **12** fr. ; un numéro séparé, **1** fr. **50**.

Prière d'adresser toutes les communications à M. le Directeur de la CORRESPONDANCE, 14, rue des Poitevins, Paris.

14e Année — **14e Année**

L'ERMITAGE

Revue mensuelle de Littérature

Directeur : Eo. DUCOTÉ

Un an : 8 francs. — Le Numéro : **0 fr. 50 centimes**

Spécimen contre 0 fr. 15 centimes

Rédaction et administration : 19, rue Jean-Jacques Rousseau
— (*Paris Ier*) —

Toulouse. — Imp. F. Empaytaz

ABONNEMENTS

AU

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

Revue mensuelle

PARIS, **12** FR. PAR AN. — DÉPARTEMENTS, **14** FR.
ÉTRANGER, **16** FR.

A la Librairie HENRI LECLERC, 219, rue Saint-Honoré
et 16, rue d'Alger.

On s'abonne également dans tous les bureaux de poste de la France et de l'Étranger

---

Prière de s'adresser :

Pour tout ce qui concerne la rédaction, à M. GEORGES VICAIRE, Directeur du *Bulletin du Bibliophile*; pour ce qui concerne l'administration, à M. HENRI LECLERC.

Le *Bulletin du Bibliophile* annoncera tous les ouvrages relatifs aux manuscrits, à l'imprimerie, à la reliure, à la bibliographie, à la bibliophilie, au blason, aux documents inédits d'histoire, autographes, estampes, ainsi que les publications de luxe dont il sera envoyé un exemplaire à *M. GEORGES VICAIRE, 51, rue Scheffer, ou 219, rue Saint-Honoré (Librairie Henri Leclerc).*

LIBRAIRIE HENRI LECLERC

LIVRES RARES ET PRÉCIEUX

POÉTES ET LITTÉRATURE
DU XVIe SIÈCLE. — LIVRES A FIGURES SUR BOIS

Manuscrits sur vélin et avec miniatures

PIÈCES SUR L'HISTOIRE DE FRANCE

RELIURES ANCIENNES AVEC ARMOIRIES

INCUNABLES

Editions originales des grands Auteurs français

BEAUX LIVRES MODERNES ILLUSTRÉS

Bons ouvrages de bibliothèque sur l'Histoire de France
et la noblesse

ACHAT DE BIBLIOTHÈQUES

DIRECTION DE VENTES PUBLIQUES

EXPERTISES

Le Propriétaire-Gérant
H. LECLERC

Poitiers. — Imp. Oudin. — 1911 — 2.

Librairie HENRI LECLERC, 219, rue St-Honoré, PARIS

Ouvrage honoré d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique

Vient de paraître : LE TOME II (1636-1661)

DE LA

BIBLIOGRAPHIE

DES

RECUEILS COLLECTIFS DE POÉSIES

publiés de 1597 à 1700

DONNANT :

1° La description et le contenu des recueils ; — 2° Les pièces de chaque auteur classées dans l'ordre alphabétique du premier vers, précédées d'une notice bio-bibliographique, etc. ; — 3° Une table générale des pièces anonymes ou signées d'initiales (titre et premier vers) avec l'indication des noms des auteurs pour celles qui ont pu leur être attribuées ; — 4° La reproduction des pièces qui n'ont pas été relevées par les derniers éditeurs des poètes figurant dans les recueils collectifs ; — 5° Une table des noms cités dans le texte et le premier vers des pièces des recueils collectifs. Etc., etc.

PAR

FRÉDÉRIC LACHÈVRE

Cet ouvrage, tiré à 350 exemplaires, dont 300 seulement sont mis dans le commerce, comprendra 3 vol. in-4 qui ne se vendent pas séparément.

Le Tome II (de XVI et 772 p.), qui embrasse la période de 1636 à 1661, renferme les productions de 400 auteurs (sans compter ceux figurant déjà dans le Tome I) avec 5.000 pièces environ contenues dans 44 recueils formant 55 volumes. Sur ces 5.000 pièces, près de 3.500 étaient anonymes ou signées seulement d'initiales ; ce dernier chiffre a été réduit à 2.000.

L'Appendice reproduit les pièces non relevées par les éditeurs de Chapelle, Charleval, Desportes, Gombauld, Lalane, François Maynard, Montplaisir, Saint-Amant, Saint-Pavin, Sarasin, Théophile.

Prix : 20 francs.

Les Tomes I et II, ensemble : **35** francs.

Avec cette Bibliographie, qui est l'histoire documentaire de la poésie française au XVIIe siècle, toute personne s'occupant des poètes dont les œuvres ont paru de 1597 à 1700 dans les recueils collectifs a sous les yeux, en quelques instants, le résultat des recherches auxquelles elle serait obligée de se livrer dans les cent cinquante volumes de ces recueils publiés pendant un siècle.

ÉDITION DU SYNDICAT PATRONAL
DE LA RELIURE ET DE LA BROCHURE

LES

RELIURES

MODERNES

PORTEFEUILLE

Contenant cinquante reproductions
de Reliures artistiques et industrielles
EXÉCUTÉES PAR LES PRINCIPAUX RELIEURS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

Cet album, de format petit in-folio et cartonné avec soin, est en vente à la Librairie HENRI LECLERC, éditeur du *Bulletin du Bibliophile*, fondé par TECHENER, 219, rue Saint-Honoré, Paris.

Prix... 30 fr.

Tirage à 100 exemplaires seulement.

CONFÉRENCES

Sur la Reliure et la Dorure des Livres

Comprenant ses détails de fabrication
et ses différents styles, depuis les temps anciens
jusqu'à nos jours

Par **Léon GRUEL**, *Président honoraire du Syndicat*
Un volume in-8° de 72 pages,
32 gravures dans le texte, reproduisant un grand nombre de reliures, de fers, de marques de relieurs, etc.

Prix broché : 5 fr. ; *franco* contre remboursement moyennant 0 fr. 90 c. en plus

BULLETIN
DU
BIBLIOPHILE
ET
DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

fondée en 1834

PAR

J. TECHENER

avec le concours de Charles Nodier, Baron Jérôme Pichon, Paul Lacroix, G. Peignot, J. C. Brunet, etc., etc.

Directeur : Georges Vicaire

N° 8-9. — 15 AOUT & 15 SEPTEMBRE

PARIS

LIBRAIRIE HENRI LECLERC

210, RUE SAINT-HONORÉ, 210

et 16, rue d'Arg...

1904

Collaborateurs du *Bulletin du Bibliophile*.

MM. Marius Barroux, archiviste-adjoint de la Seine; **Henri Bérault**, président de la Société des Amis des livres; **Jean Berjeaux**; **Paul Beurdeley**; **Paul Bonnefon**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Henri Bouchot**, conservateur des estampes à la Bibliothèque Nationale; Abbé **H.-M. Bourssaud**; **R. P. Henri Chérot**, **S. J.**; Marquis de **Chapiers**, de la Société des Bibliophiles français; **A. Claudin**, lauréat de l'Institut; **Henri Cordier**; **Paul Cottin**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Ernest Courbet**; **George de Courcel**; **A. Decauville-Lachênée**, de la Bibliothèque de Caen; **Léopold Delisle**, membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque Nationale; **Joseph Denais**; **Victor Désiglise**; **Félix Desvernay**, administrateur de la grande Bibliothèque de Lyon; **Léon Dorez**, de la Bibliothèque Nationale; **Emile Druit**; **Joseph Dumoulin**; **Alfred Dupré**, avocat à la Cour d'appel de Paris; **Dupré-Lasale**, conseiller honoraire à la Cour de Cassation; **Gaston Duval**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Charles Ephrussi**; **Prince d'Essling**, de la Société des Bibliophiles français; **Paul d'Estrée**; **Alfred Franklin**, administrateur de la Bibliothèque Mazarine; **Pierre Gauthiez**; **Tony Gesty**; **Ch. de Grandmaison**, archiviste honoraire d'Indre-et-Loire, correspondant de l'Institut; **R. P. Eugène Griselle**, **S. J.**; Vicomte de **Grouchy**; **Léon Gruel**; **Antoine Guillois**; **Gabriel Hanotaux**, de l'Académie française; **Henry Harrisse**; **Maurice Henriet**; **Henry Houssaye**, de l'Académie française; **Paul Lacombe**, des Amis des livres; **Frédéric Lachèvre**; **Abel Lefranc**, secrétaire du Collège de France; **Gustave Macon**, conservateur-adjoint du Musée Condé; **Ch. Malherbe**, archiviste de l'Opéra; **Paul Marais**, de la Bibliothèque Mazarine; **L. Marcheix**, conservateur des collections de l'école des Beaux-Arts; **Henry Martin**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Abbé **J. B. Martin**, correspondant du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts; **Fernand Mazerolle**, archiviste-paléographe; **Edmond Maignien**, de la Bibliothèque de Grenoble; **Georges Monval**, archiviste de la Comédie-Française; **A. Morel-Fatio**, secrétaire de l'Ecole des Chartes; **Louis Morin**, typographe à Troyes; **Léon-Gabriel Pélissier**; **Emile Picot**, membre de l'Institut et de la Société des Bibliophiles français; Baron **Roger Portalis**, de la Société des Bibliophiles français; **Bernard Prost**, inspecteur général des Bibliothèques et des Archives; **Ernest Quentin-Bauchart**, de la Société des Bibliophiles français; **Ph. Renouard**; Vicomte de **Savigny de Moncorps**, de la Société des Bibliophiles français; **Gaston Schéfer**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Vicomte de **Spoelberch de Lovenjoul**; **Henri Stein**, archiviste aux archives nationales; Abbé **Tougard**; **Maurice Tourneux**; Abbé **Ch. Urbain**, vicaire-général de Tarentaise; **Georges Vicaire**, de la Bibliothèque Mazarine, de la Société des Bibliophiles français, etc.

TÉLÉPHONE 238-95

SOMMAIRE DU 15 AOUT & 15 SEPTEMBRE.

Lorédan Larchey (1831-1902), étude bio-bibliographique, par M. Paul Cottin, page 413.

Les Miniaturistes à l'Exposition des « Primitifs français », par M. Henry Martin, *suite*, page 425.

Catalogue de la Bibliothèque de Longepierre, par M. le baron Roger Portalis *suite*, page 462.

Les de Thou et leur célèbre bibliothèque, 1573-1590-1750 (d'après des documents inédits), par M. Henry Hauvette *suite*, page 467.

Revue de publications nouvelles, par M. Georges Vicaire, page 493.

Chronique, page 504.

Livres nouveaux, page 507.

Supplément au BULLETIN DU BIBLIOPHILE
Livraisons des 15 août et 15 septembre 1904

PRIX DES ANNONCES DU « BULLETIN DU BIBLIOPHILE »

La page entière. . .	**20** fr.
La demi-page . . .	**12** fr.
Le quart de page . .	**8** fr.

LA

GAZETTE DES BEAUX-ARTS

COURRIER EUROPÉEN DE L'ART ET DE LA CURIOSITÉ
(Fondée en 1859)

8, rue Favart, à Paris

Paraît une fois par mois. Chaque numéro est composé d'au moins 88 pages in-8, sur papier grand aigle ; il est en outre enrichi d'eaux-fortes, d'héliogravures et de gravures en couleurs tirées à part et de gravures imprimées dans le texte.

Les 12 livraisons de l'année forment 2 beaux et forts volumes ayant chacun plus de 500 pages.

FRANCE

Paris	Un an, 60 fr. ; six mois, 30 fr.
Départements	— 64 fr. ; — 32 fr.

ÉTRANGER

États faisant partie de l'Union postale. Un an, 64 fr. ; six mois, 34 fr.

Les abonnés à une année entière reçoivent gratuitement :

LA CHRONIQUE DES ARTS ET DE LA CURIOSITÉ

Les abonnements sont reçus aux bureaux de la GAZETTE DES BEAUX-ARTS, *chez les principaux libraires et dans tous les bureaux de poste.*

LA LIBRAIRIE H. LECLERC REÇOIT LES ABONNEMENTS

L'AMATEUR D'AUTOGRAPHES

Revue rétrospective et contemporaine

DIRIGÉE PAR

Noël CHARAVAY, expert en autographes

32e année. — 2e série

Le prix de l'abonnement est de **10** fr. par an.
Le numéro **1** franc.

Les abonnements sont reçus chez M. Noël CHARAVAY, rue Furstenberg, 3, à Paris. — Les abonnés reçoivent tous les catalogues d'autographes publiés par la maison Charavay.

LIBRAIRIE HENRI LECLERC, 219, RUE SAINT-HONORÉ, PARIS

VIENT DE PARAITRE

BALZAC

HISTOIRE DE L'EMPEREUR

Racontée dans une grange, par un vieux soldat

Préface par M. Henry Houssaye, de l'Académie française

14 planches gravées à l'eau forte, en couleurs (par superposition de 4 planches)
par Adolphe Lalauze,
*d'après les aquarelles originales d'*Alphonse Lalauze

TIRAGE A 300 EXEMPLAIRES NUMÉROTÉS

100 exemplaires imprimés sur papier vélin (très fort du Marais. Ils contiennent : 1° Les planches gravées en couleur, reproduction exacte des aquarelles ; 2° Un tirage en noir, fait sur la *planche mère, terminée après le tirage en couleurs*

Les 15 premiers exemplaires sont ornés chacun d'une aquarelle originale d'Alphonse Lalauze . . (*Épuisés*)

Il ne reste que deux exemplaires numérotés 16 à 100. *Prix*. . . . . **200 fr**

200 exemplaires imprimés sur papier vélin du Marais, avec un tirage en noir fait sur la planche mère terminée. *Prix* . . . . . **40 fr.**

Tous ces exemplaires sont de format petit in-4

Il n'a pas été publié de prospectus pour cette publication.

LIBRAIRIE HENRI LECLERC, 219, RUE SAINT-HONORE, PARIS

VIENT DE PARAITRE

LE

TOME TROISIÈME

DU

RÉPERTOIRE

DE LA

GAZETTE DE FRANCE

PAR

LE MARQUIS DE GRANGES DE SURGÈRES

Le tome quatrième et dernier est sous presse

Cet ouvrage a été honoré d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique.

L'INTERMÉDIAIRE

DES

CHERCHEURS ET CURIEUX

fondé en 1864 est un instrument de travail nécessaire à tous les érudits, littérateurs, collectionneurs, bibliophiles, professeurs, etc., en quête de renseignements originaux. Il prend la question qui lui est soumise, la transforme en circulaire, va frapper à la porte de tous les correspondants qu'il possède en France et à l'Etranger, et, le plus promptement possible, apporte la solution.

La table générale des matières, allant de 1864 à 1896, contient plus de cent mille questions et réponses, trouvailles, lettres et documents inédits.

Tous les abonnés de l'*Intermédiaire* sont ses collaborateurs.

L'*Intermédiaire des Chercheurs et Curieux* paraît les 7, 15, 22 et 30 de chaque mois en livraison de 48 colonnes de texte imprimé en caractères elzévirien. Abonnements : France, un an, **16** fr. ; six mois, **9** fr. Etranger, un an, **18** fr. ; six mois, **10** fr. — Table des matières : **6** fr. **50** par compte

---

BIBLIOTHÈQUE DÉMONTABLE "ETNALAG"

Les rayons se lisent automatiquement à la hauteur **exacte** que l'on désire au moyen des **tasseaux coulissants**, par un dispositif spécial sans crémaillères.

Envoi franco sur demande de Notices, Devis, Renseignements, etc.

Émile GALANTE

75, Boulevard de Montparnasse, 75

Téléph. 72.88 PARIS (VIe)

La Maison se charge de l'INSTALLATION COMPLÈTE de SALLES de BIBLIOTHÈQUES

Librairie Henri LECLERC, 219, rue Saint-Honoré

ARCHIVES

DE LA

SOCIÉTÉ FRANÇAISE

DES

COLLECTIONNEURS

D'EX-LIBRIS

Cette revue mensuelle, dont chaque numéro est illustré d'une planche hors texte et de gravures dans le texte, s'occupe de tout ce qui a rapport aux marques de propriété du livre : ex-libris gravés ou autres, blasons, monogrammes imprimés en or sur les plats des livres, tant anciens que modernes, etc. Chaque numéro contient un questionnaire dans lequel les membres de la Société peuvent demander les renseignements dont ils ont besoin et provoquer des recherches.

ABONNEMENTS POUR 1904 :

FRANCE, un an : **18** fr. — ÉTRANGER, un an : **19** fr. **50**

Un numéro spécimen sera envoyé gratuitement sur demande affranchie.

Depuis le 1er Janvier 1902, la Librairie Henri LECLERC est le dépositaire des

Archives de la Société française des Collectionneurs d'ex-libris.

LIBRAIRIE SPÉCIALE POUR L'HISTOIRE
Honoré CHAMPION, éditeur
Libraire de la Ville de Paris
9, Quai Voltaire, 9 — PARIS (VIIe)

VIENT DE PARAITRE :

LES PLUS ANCIENS MONUMENTS
DE LA
TYPOGRAPHIE PARISIENNE
PRÉFACES HISTORIQUES
Des premiers livres sortis des presses de Sorbonne
(1470-1472)
RECUEIL DE 80 FAC-SIMILÉS PRÉCÉDÉ D'UNE INTRODUCTION
PAR
Pierre CHAMPION

Texte et planches sur papier simili-japon dans un carton in-4, 50 exemplaires sont mis dans le commerce au prix de . . . . . **50** francs.

Les préfaces typographiques des livres sortis des presses de Sorbonne, présentées ici dans leur ensemble, pour la première fois, sont des monuments d'un grand intérêt pour l'histoire des débuts de l'imprimerie à Paris et de la réforme intellectuelle qui en fut la conséquence. Ces épîtres, lettres-préfaces, poésies ont pour auteur de véritables humanistes comme Guillaume Fichet, Jean Heynlin, Robert Gaguin, Pierre-Paul Vierllot. Leur importance littéraire, considérable, nous fait comprendre mieux la renaissance des lettres à Paris sous le règne de Louis XI. C'est d'ailleurs dans ce but que l'on a rassemblé ces morceaux et aussi comme types des premières impressions parisiennes, qui du premier coup furent correctes et atteignirent à la perfection typographique. Ces dédicaces nous renseignent également sur les conditions où débuta l'imprimerie à Paris. Ce fut une entreprise privée qui ne reçut aucune protection officielle : les remerciements que nous donnons en sont le meilleur témoignage et nous montrent dans quel milieu il convient de chercher les protecteurs de Jean Heynlin et Guillaume Fichet, qui installèrent à Paris les imprimeurs allemands. Ces pièces adressées comme de véritables missives ou conservées sous la forme de livres à part, sont des spécimens uniques, dont la disparition n'aurait jamais pu être réparée. Nos fac-similés sont accompagnés de notices qui donnent les détails historiques indispensables à leur compréhension, à leur chronologie, et en soulignent tout l'intérêt.

Librairie HENRI LECLERC, rue St-Honoré, 219, Paris

VIENT DE PARAITRE :

BARON XAVIER REILLE

SEMAINE DE JEUNESSE

Joli volume in-16, imprimé sur papier du Marais

Prix : 4 francs

Le Baron Xavier Reille, le jeune député du Tarn, dont le nom est déjà universellement connu dans le domaine de la politique et des affaires, nous offre aujourd'hui, dans ce volume de poésies, une analyse tres fine et très personnelle des sentiments qui font le charme de la jeunesse. Tour à tour grave et légère, triste et ardente, tendre et spirituelle, son étude puise dans la souplesse d'une prosodie toujours correcte une variété qui en rend la lecture plus aisée et plus attrayante, sans que l'intérêt cesse d'en être soutenu. Le public ne pourra manquer d'en goûter le fond et d'en apprécier la forme.

RÉPARATION

DES COUVERTURES DE LIVRES QUELQU'EN SOIT
L'ÉTAT DE DÉTÉRIORATION

PORTEFEUILLES, COFFRETS & TOUS OBJETS EN PEAUX
TRANSFORMATION DE RELIURES
EN BUVARD ET EN BOITE. — DORURE ANCIENNE. —
RACCORDS DES FILETS ET FLEURONS. —
RECONSTITUTION DES FERMOIRS ET ATTACHES etc....
INTERCALATION PRÉCISE DES EAUX-FORTES
ET AVANT LETTRES
Lavage — Encollage — Teintes — etc.

PUILLE

55. Faubourg Saint-Denis, 55

PARIS

LA CORRESPONDANCE

Historique et Archéologique

Ouvrage d'informations mutuelles entre Archéologues et Historiens.

La Correspondance historique et archéologique paraît le 25 de chaque mois, par fascicules de 32 pages. — Prix de l'abonnement : France, **10** fr. ; Étranger, **12** fr. ; un numéro séparé, **1 fr. 50**.

Prière d'adresser toutes les communications à M. le Directeur de la Correspondance, 14, rue des Poitevins, Paris.

14e Année — **14e Année**

L'ERMITAGE

Revue mensuelle de Littérature

Directeur : Ed. Ducoté

Un an : **6** francs. — Le Numéro : **0 fr. 50** centimes.

Spécimen contre 0 fr. 15 centimes

Rédaction et administration : 19, rue Jean-Jacques Rousseau
— (*Paris Ier*) —

Versailles. — Imp. E. Bompard ; G. Ville, successeur.

ABONNEMENTS

AU

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

Revue mensuelle

PARIS, **12** FR. PAR AN. — DÉPARTEMENTS, **14** FR.
ÉTRANGER, **16** FR.

A la Librairie HENRI LECLERC, 219, rue Saint-Honoré
et 16, rue d'Alger.

On s'abonne également dans tous les bureaux de poste de la France et de l'Étranger.

Prière de s'adresser :

Pour tout ce qui concerne la rédaction, à M. GEORGES VICAIRE, Directeur du *Bulletin du Bibliophile* ; pour ce qui concerne l'administration, à M. HENRI LECLERC.

Le *Bulletin du Bibliophile* annoncera tous les ouvrages relatifs aux manuscrits, à l'imprimerie, à la reliure, à la bibliographie, à la bibliophilie, au blason, aux documents inédits d'histoire, autographes, estampes ainsi que les publications de luxe dont il sera envoyé un exemplaire à *M. GEORGES VICAIRE, 51, rue Scheffer, ou 219, rue Saint-Honoré (Librairie Henri Leclerc)*.

RÉPARATION

DES COUVERTURES DE LIVRES QUELQU'EN SOIT
L'ÉTAT DE DÉTÉRIORATION

PORTEFEUILLES, COFFRETS & TOUS OBJETS EN PEAUX
TRANSFORMATION DE RELIURES
EN BUVARD ET EN BOITE. — DORURE ANCIENNE. —
RACCORDS DES FILETS ET FLEURONS. —
RECONSTITUTION DES FERMOIRS ET ATTACHES etc....
INTERCALATION PRÉCISE DES EAUX-FORTES
ET AVANT LETTRES
Lavage — Encollage — Teintes — etc.

PUILLE

55. Faubourg Saint-Denis, 55.

PARIS

LA CORRESPONDANCE

Historique et Archéologique

Ouvrage d'informations mutuelles entre Archéologues et Historiens.

La Correspondance historique et archéologique paraît le 25 de chaque mois, par fascicules de 32 pages. — Prix de l'abonnement : France, **10** fr. ; Étranger, **12** fr. ; un numéro séparé, **1** fr. **50**.

Prière d'adresser toutes les communications à M. le Directeur de la CORRESPONDANCE, 14, rue des Poitevins, Paris.

14e Année — **14e Année**

L'ERMITAGE

Revue mensuelle de Littérature

Directeur : Ed. DUCOTÉ

UN AN : **6** francs. — LE NUMÉRO : **0** fr. **50** centimes.

Spécimen contre 0 fr. 15 centimes

Rédaction et administration : 19, rue Jean-Jacques Rousseau
— (*Paris* 1er) —

Versailles. — Imp. E. Aubert-Lebon ; G. Vieille, successeur.

ABONNEMENTS

AU

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

Revue mensuelle

PARIS, **12** FR. PAR AN. — DÉPARTEMENTS, **14** FR.
ÉTRANGER, **16** FR.

A la Librairie HENRI LECLERC, 219, rue Saint-Honoré
et 16, rue d'Alger.

On s'abonne également dans tous les bureaux de poste de la France et de l'Étranger.

Prière de s'adresser :

Pour tout ce qui concerne la rédaction, à M. GEORGES VICAIRE, Directeur du *Bulletin du Bibliophile* ; pour ce qui concerne l'administration, à M. HENRI LECLERC.

Le Bulletin du Bibliophile annoncera tous les ouvrages relatifs aux manuscrits, à l'imprimerie, à la reliure, à la bibliomanie, à la bibliophilie, au blason, aux documents inédits historiques, artistiques, scientifiques, ainsi que les publications de luxe dont il sera envoyé un exemplaire à *M. GEORGES VICAIRE, 51, rue Scheffer*, ou *219, rue Saint-Honoré (Librairie Henri Leclerc)*.

LIBRAIRIE HENRI LECLERC

LIVRES RARES ET PRÉCIEUX

POÉTES ET LITTÉRATURE

DU XVIe SIÈCLE. — LIVRES A FIGURES SUR BOIS

Manuscrits sur vélin et avec miniatures

PIÈCES SUR L'HISTOIRE DE FRANCE

RELIURES ANCIENNES AVEC ARMOIRIES

INCUNABLES

Éditions originales des grands Auteurs français

BEAUX LIVRES MODERNES ILLUSTRÉS

Bons ouvrages de bibliothèque sur l'Histoire de France

et la noblesse

ACHAT DE BIBLIOTHÈQUES

DIRECTION DE VENTES PUBLIQUES

EXPERTISES

Le Propriétaire-Gérant

H. LECLERC

Versailles. — Imp. Typ. et Lith. EMBRYAZ & VILETTE, successeurs.

BULLETIN
DU
BIBLIOPHILE
ET
DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

fondée en 1834

PAR

J. TECHENER

avec le concours de Charles Nodier, Baron Jérôme Pichon, Paul Lacroix, G. Peignot, J. C. Brunet, etc., etc.

Directeur : Georges Vicaire

N° 10. — 15 OCTOBRE

PARIS

LIBRAIRIE HENRI LECLERC

219, RUE SAINT-HONORÉ, 219

et 16, rue d'Alger

1904

Collaborateurs du *Bulletin du Bibliophile*.

MM. Marius Barroux, archiviste-adjoint de la Seine; **Henri Bérald**, président de la Société des Amis des livres; **Jean Berlioux**; **Paul Bourdelot**; **Paul Bonnefon**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Henri Bouchot**, conservateur des estampes à la Bibliothèque Nationale; Abbé **H.-M. Bourseaud**; R. P. **Henri Chérot**, S. J.; Marquis de **Claparède**, de la Société des Bibliophiles français; **A. Claudin**, lauréat de l'Institut; **Henri Cordier**; **Paul Cottin**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Ernest Courbet**; **A. Decauville-Lachênée**, de la Bibliothèque de Caen; **Léopold Delisle**, membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque Nationale; **Joseph Denais**; **Victor Desgliac**; **Félix Desvernay**, administrateur de la grande Bibliothèque de Lyon; **Léon Dorez**, de la Bibliothèque Nationale; **Emile Droit**; **Joseph Dumoulin**; **Alfred Dupré**, avocat à la Cour d'appel de Paris; **Dupré-Lasale**, conseiller honoraire à la Cour de Cassation; **Gaston Duval**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Charles Epinaud**; **Prince d'Essling**, de la Société des Bibliophiles français; **Paul d'Estrée**; **Alfred Franklin**, administrateur de la Bibliothèque Mazarine; **Pierre Gauthiez**; **Tony Genty**; **Ch. de Grandmaison**, archiviste honoraire d'Indre-et-Loire, correspondant de l'Institut; **R. P. Eugène Griselle**, S. J.; Vicomte de **Grouchy**; **Léon Gruel**; **Antoine Guillois**; **Gabriel Hanotaux**, de l'Académie française; **Henry Harrisse**; **Maurice Henriet**; **Henry Houssaye**, de l'Académie française; **Paul Lacombe**, des Amis des livres; **Frédéric Lachèvre**; **Abel Lefranc**, professeur au Collège de France; **Gustave Macon**, conservateur-adjoint du Musée Condé; **Ch. Malherbe**, archiviste de l'Opéra; **Paul Marais**, de la Bibliothèque Mazarine; **L. Marcheix**, conservateur des collections de l'Ecole des Beaux-Arts; **Henry Martin**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Abbé **J. B. Martin**, correspondant du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts; **Fernand Mazerolle**, archiviste-paléographe; **Edmond Maignien**, de la Bibliothèque de Grenoble; **Georges Monval**, archiviste de la Comédie-Française; **A. Morel-Fatio**, secrétaire de l'Ecole des Chartes; **Louis Morin**, typographe à Troyes; **Léon-Gabriel Pillesser**; **Emile Picot**, membre de l'Institut et de la Société des Bibliophiles français; Baron **Roger Portalis**, de la Société des Bibliophiles français; **Bernard Prost**, inspecteur général des Bibliothèques et des Archives; **Ernest Quentin-Bauchart**, de la Société des Bibliophiles français; **Ph. Renouard**; Vicomte de **Savigny de Moncorps**, de la Société des Bibliophiles français; **Gaston Schéfer**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Vicomte de **Spoelberch de Lovenjoul**; **Henri Stein**, archiviste aux archives nationales; Abbé **Tougard**; **Maurice Tourneux**; Abbé **Ch. Urbain**, sécrétaire général de Tarentaise; **Georges Vicaire**, de la Bibliothèque Mazarine, de la Société des Bibliophiles *français*, etc.

TÉLÉPHONE 238-85

SOMMAIRE DU 15 OCTOBRE

Les Miniaturistes à l'Exposition des « Primitifs français », par M. Henry Martin, *(suite)*, page 500.

Lecédan Larchey (1831-1902), étude bio-bibliographique, par M. Paul Cottin, page 520.

Deux lettres inédites d'Alfred de Vigny, communiquées par M. le vicomte de Savigny de Moncorps, page 529.

Bernard de Requeleyne, baron de Longepierre, par M. le baron Roger Portalis (1659-1721), *(Fin)* page 532.

Les de Thou et leur célèbre bibliothèque, 1573-1680-1789 *(d'après des documents inédits)*, par M. Henry Harrisse, *(fin)*, p. 541.

Bibliographie de quelques almanachs illustrés des XVIIIe et XIXe siècles, par M. F. Mercié *(suite)*, page 552.

Chronique, page 558.

Revue de publications nouvelles, par M. Georges Vicaire, page 560.

Livres nouveaux, page 562.

Supplément au BULLETIN DU BIBLIOPHILE
Livraison du 15 octobre 1904

PRIX DES ANNONCES DU « BULLETIN DU BIBLIOPHILE »

La page entière. . . **20** fr.
La demi-page . . . **12** fr.
Le quart de page . . **8** fr.

LA

GAZETTE DES BEAUX-ARTS

COURRIER EUROPÉEN DE L'ART ET DE LA CURIOSITÉ
(Fondée en 1859)
8, rue Favart, à Paris

Paraît une fois par mois. Chaque numéro est composé d'au moins 88 pages in-8, sur papier grand aigle ; il est en outre enrichi d'eaux-fortes, d'héliogravures et de gravures en couleurs tirées à part et de gravures imprimées dans le texte.

Les 12 livraisons de l'année forment 2 beaux et forts volumes ayant chacun plus de 500 pages.

FRANCE

Paris . . . . . Un an, 60 fr. ; six mois, 30 fr.
Départements . . . . . — 64 fr. ; — 32 fr.

ÉTRANGER

Etats faisant partie de l'Union postale. Un an, 68 fr. ; six mois, 34 fr.

Les abonnés à une année entière reçoivent gratuitement :
LA CHRONIQUE DES ARTS ET DE LA CURIOSITÉ

Les abonnements sont reçus aux bureaux de la GAZETTE DES BEAUX-ARTS, *chez les principaux libraires et dans tous les bureaux de poste.*

LA LIBRAIRIE H. LECLERC REÇOIT LES ABONNEMENTS

L'AMATEUR D'AUTOGRAPHES

Revue rétrospective et contemporaine
DIRIGÉE PAR
Noël CHARAVAY, expert en autographes
32e année. — 2e série

Le prix de l'abonnement est de **10** fr. par an.
Le numéro **1** franc.

Les abonnements sont reçus chez M. Noël CHARAVAY, rue Furstenberg, 3, à Paris. — Les abonnés reçoivent tous les catalogues d'autographes publiés par la maison Charavay.

LEO S. OLSHKI, ÉDITEUR, FLORENCE

VIENT DE PARAITRE :

LEXICON TYPOGRAPHICUM ITALIAE

DICTIONNAIRE

GÉOGRAPHIQUE D'ITALIE

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE DE L'IMPRIMERIE DANS CE PAYS

CONTENANT :

1° l'indication de toutes les localités de l'Italie géographique et politique, où l'imprimerie a été introduite jusqu'à nos jours, avec la synonymie latine, française, etc., et celle des lieux supposés d'impression ;

2° des notices bibliographiques sur les éditions *principes* de chaque ville, bourg, château, etc., et sur les faits les plus remarquables se rapportant à l'histoire de l'art typographique dans ces localités ;

3° des notices biographiques sur les plus célèbres imprimeurs italiens ;

4° des notices statistiques sur l'état présent de l'imprimerie en Italie ;

5° des renseignements historiques sur les arts auxiliaires de l'imprimerie : lithographie, gravure, papeterie, fabrication des encres, des presses, des caractères, etc.

PAR G. FUMAGALLI

BIBLIOTHÉCAIRE A MILAN

Un beau volume de 600 pages gr. in-8°. Avec 221 fac-similés.
Prix : **40** francs.

Il a été tiré 25 exemplaires numérotés sur grand papier.
Prix : **60** francs.

Ouvrage fort important et indispensable à toute Bibliothèque publique ou privée.

LIBRAIRIE HENRI LECLERC, 219, RUE SAINT-HONORÉ, PARIS

VIENT DE PARAITRE

LE

TOME TROISIÈME

DU

RÉPERTOIRE

DE LA

GAZETTE DE FRANCE

PAR

LE MARQUIS DE GRANGES DE SURGÈRES

Le tome quatrième et dernier est sous presse

Cet ouvrage a été honoré d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique.

L'INTERMÉDIAIRE

DES

CHERCHEURS ET CURIEUX

fondé en 1864 est un instrument de travail nécessaire à tous les érudits, littérateurs, collectionneurs, bibliophiles, professeurs, etc., en quête de renseignements originaux. Il prend la question qui lui est soumise, la transforme en circulaire, va frapper à la porte de tous les correspondants qu'il possède en France et à l'Etranger, et, le plus promptement possible, apporte la solution.

La table générale des matières, allant de 1864 à 1896, contient plus de cent mille questions et réponses, trouvailles, lettres et documents inédits.

Tous les abonnés de l'*Intermédiaire* sont ses collaborateurs.

L'*Intermédiaire des Chercheurs et Curieux* paraît les 7, 15, 22 et 30 de chaque mois en livraison de 48 colonnes de texte imprimé en caractères elzéviriens. Abonnements : France, un an, 16 fr. ; six mois, 9 fr. ; Etranger, un an, 18 fr. ; six mois, 10 fr. — Table des matières : 8 fr. 50 port compris

---

BIBLIOTHÈQUE DÉMONTABLE "ETNALAG"

Les rayons se fixent automatiquement à la hauteur **exacte** que l'on désire au moyen des **tasseaux coulissants**, par un dispositif spécial sans crémaillères.

Envoi franco sur demande de Notices, Devis, Renseignements, etc.

Émile GALANTE

75, Boulevard du Montparnasse, 75

Téléph. 721.68 PARIS (VIe)

La Maison se charge de l'INSTALLATION COMPLÈTE de SALLES de BIBLIOTHÈQUES

Librairie HENRI LECLERC, 219, rue Saint-Honoré.

ARCHIVES

DE LA

SOCIÉTÉ FRANÇAISE

DES

COLLECTIONNEURS

D'EX-LIBRIS

Cette revue mensuelle, dont chaque numéro est illustré d'une planche hors texte et de gravures dans le texte, s'occupe de tout ce qui a rapport aux marques de propriété du livre : Ex-Libris gravés ou autres, blasons, monogrammes imprimés en or sur les plats des livres, tant anciens que modernes, etc. Chaque numéro contient un questionnaire dans lequel les membres de la Société peuvent demander les renseignements dont ils ont besoin et provoquer des recherches.

ABONNEMENTS POUR 1904 :

FRANCE, un an : **18** fr. — ÉTRANGER, un an : **19 fr. 50**

Un numéro spécimen sera envoyé gratuitement sur demande affranchie.

Depuis le 1er Janvier 1902, la Librairie HENRI LECLERC est le dépositaire des

Archives de la Société française des Collectionneurs d'Ex-Libris.

LIBRAIRIE SPÉCIALE POUR L'HISTOIRE
Honoré CHAMPION, éditeur
Libraire de la Ville de Paris
9, Quai Voltaire, 9 — PARIS (VIIe)

VIENT DE PARAITRE :

LES PLUS ANCIENS MONUMENTS
DE LA
TYPOGRAPHIE PARISIENNE

PRÉFACES HISTORIQUES
Des premiers livres sortis des presses de Sorbonne
(1470-1472)
RECUEIL DE 80 FAC-SIMILÉS PRECÉDÉ D'UNE INTRODUCTION
PAR
Pierre CHAMPION

Texte et planches sur papier simili-japon dans un carton in-4, 50 exemplaires sont mis dans le commerce au prix de . . . . . **50 francs.**

Les préfaces typographiques des livres sortis des presses de Sorbonne, présentées ici dans leur ensemble, pour la première fois, sont des monuments d'un grand intérêt pour l'histoire des débuts de l'imprimerie à Paris et de la réforme intellectuelle qui en fut la conséquence. Ces épîtres, lettres-préfaces, poésies ont pour auteur de véritables humanistes comme Guillaume Fichet, Jean Heynlin, Robert Gaguin, Pierre-Paul Vieillot. Leur importance littéraire, considérable, nous fait comprendre mieux la renaissance des lettres à Paris sous le règne de Louis XI. C'est d'ailleurs dans ce but que l'on a rassemblé ces morceaux et aussi comme types des premières impressions parisiennes, qui du premier coup furent correctes et atteignirent à la perfection typographique. Ces dédicaces nous renseignent également sur les conditions où débuta l'imprimerie à Paris. Ce fut une entreprise privée qui ne reçut aucune protection officielle : les remerciements que nous donnons en sont le meilleur témoignage et nous montrent dans quel milieu il convient de chercher les protecteurs de Jean Heynlin et Guillaume Fichet, qui installèrent à Paris les imprimeurs allemands. Ces pièces adressées comme de véritables missives ou conservées sous la forme de tirages à part, sont des spécimens uniques, dont la disparition n'aurait jamais pu être réparée. Nos fac-similés sont accompagnés de notices qui donnent les détails historiques indispensables à leur compréhension, à leur chronologie, et en soulignent tout l'intérêt.

Librairie HENRI LECLERC, rue St-Honoré, 219, Paris.

VIENT DE PARAITRE :

BARON XAVIER REILLE

SEMAINE DE JEUNESSE

Joli volume in-16, imprimé sur papier du Marais

Prix : 4 francs

Le Baron Xavier Reille, le jeune député du Tarn, dont le nom est déjà universellement connu dans le domaine de la politique et des affaires, nous offre aujourd'hui, dans ce volume de poésies, une analyse très fine et très personnelle des sentiments qui font le charme de la jeunesse. Tour à tour grave et légère, triste et ardente, tendre et spirituelle, son étude puise dans la souplesse d'une prosodie toujours correcte une variété qui en rend la lecture plus aisée et plus attrayante, sans que l'intérêt cesse d'en être soutenu. Le public ne pourra manquer d'en goûter le fond et d'en apprécier la forme.

RÉPARATION

DES COUVERTURES DE LIVRES QUELQU'EN SOIT
L'ÉTAT DE DÉTÉRIORATION

PORTEFEUILLES, COFFRETS & TOUS OBJETS EN PEAUX
TRANSFORMATION DE RELIURES
EN BUVARD ET EN BOITE. — DORURE ANCIENNE. —
RACCORDS DES FILETS ET FLEURONS. —
RECONSTITUTION DES FERMOIRS ET ATTACHES etc...
INTERCALATION PRÉCISE DES EAUX-FORTES
ET AVANT LETTRES
Lavage — Encollage — Teintes — etc.

PUILLE

55. Faubourg Saint-Denis, 55

PARIS

LA CORRESPONDANCE

Historique et Archéologique

Ouvrage d'informations mutuelles entre Archéologues et Historiens.

La Correspondance historique et archéologique paraît le 25 de chaque mois, par fascicules de 32 pages. — Prix de l'abonnement : France, **10** fr. ; Étranger, **12** fr. ; un numéro séparé, **1** fr. **50**.

Prière d'adresser toutes les communications à M. le Directeur de la CORRESPONDANCE, 14, rue des Poitevins, Paris.

14e Année **14e Année**

L'ERMITAGE

Revue mensuelle de Littérature

Directeur : ED. DUCOTÉ

UN AN : **6** francs. — LE NUMÉRO : **0** fr. **50** centimes

Spécimen contre 0 fr. 15 centimes

Rédaction et administration : 19, rue Jean-Jacques Rousseau
— (*Paris Ier*) —

Vendôme. — Imp. F. Empaytaz ; G. Vilette, successeur.

ABONNEMENTS

AU

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

Revue mensuelle

PARIS, **12** FR. PAR AN. — DÉPARTEMENTS, **14** FR.
ÉTRANGER, **16** FR.

A la Librairie HENRI LECLERC, 219, rue Saint-Honoré
et 16, rue d'Alger.

On s'abonne également dans tous les bureaux de poste de la France et de l'Étranger.

Prière de s'adresser :

Pour tout ce qui concerne la rédaction, à M. GEORGES VICAIRE, Directeur du *Bulletin du Bibliophile*; pour ce qui concerne l'administration, à M. HENRI LECLERC.

Le *Bulletin du Bibliophile* annoncera tous les ouvrages relatifs aux manuscrits, à l'imprimerie, à la reliure, à la bibliographie, à la bibliophilie, au blason, aux documents inédits (histoire, autographes, estampes) ainsi que les publications de luxe dont il sera envoyé un exemplaire à *M. GEORGES VICAIRE, 51, rue Scheffer*, ou *219, rue Saint-Honoré* (*Librairie Henri Leclerc*).

LIBRAIRIE HENRI LECLERC

LIVRES RARES ET PRECIEUX

POÈTES ET LITTÉRATURE

DU XVIe SIÈCLE — LIVRES A FIGURES SUR BOIS

Manuscrits sur vélin et avec miniatures

PIÈCES SUR L'HISTOIRE DE FRANCE

RELIURES ANCIENNES AVEC ARMOIRIES

INCUNABLES

Éditions originales des grands Auteurs français

BEAUX LIVRES MODERNES ILLUSTRÉS

Bons ouvrages de bibliothèque sur l'histoire de France

et la noblesse

ACHAT DE BIBLIOTHÈQUES

DIRECTION DE VENTES PUBLIQUES

EXPERTISES

Le Propriétaire-Gérant :

H. LECLERC

Versailles. — Imp. Typ. E. AUBERT, 9, rue Hoche.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET

DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

fondée en 1834

PAR

J. TECHENER

avec le concours de CHARLES NOUREL, Baron JÉRÔME PICHON, PAUL LACROIX, G. PEIGNOT, J. C. BRUNET, etc., etc.

DIRECTEUR : GEORGES VICAIRE

N° 11. — 15 NOVEMBRE

PARIS

LIBRAIRIE HENRI LECLERC

219, RUE SAINT-HONORÉ, 219

et 16, rue d'Alger

1904

Collaborateurs du *Bulletin du Bibliophile.*

MM. Marius Barroux, archiviste-adjoint de la Seine; **Henri Bérauld**, président de la Société des Amis des livres; **Jean Berlioux**; **Paul Beurdeley**; **Paul Bonneton**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Henri Bouchot**, conservateur des estampes à la Bibliothèque Nationale; Abbé **H.-M. Bourseaud**; **R. P. Henri Chérot**, **S. J.**; Marquis **du Chastenet**, de la Société des Bibliophiles français; **A. Claudin**, lauréat de l'Institut; **Henri Cordier**; **Paul Cottin**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Ernest Courbet**; **A. Decauville-Lachênée**, de la Bibliothèque de Caen; **Léopold Delisle**, membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque Nationale; **Joseph Denais**; **Victor Desgoutte**; **Félix Desvernay**, administrateur de la grande Bibliothèque de Lyon; **Léon Dorez**, de la Bibliothèque Nationale; **Emile Droit**; **Joseph Dumoulin**; **Alfred Dupré**, avocat à la Cour d'appel de Paris; **Dupré-Lasale**, conseiller honoraire à la Cour de Cassation; **Gaston Duval**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Charles Ephrussi**; **Prince d'Essling**, de la Société des Bibliophiles français; **Paul d'Estrée**; **Alfred Franklin**, administrateur de la Bibliothèque Mazarine; **Pierre Gauthiez**; **Tony Genty**; **Ch. de Grandmaison**, archiviste honoraire d'Indre-et-Loire, correspondant de l'Institut; **R. P. Eugène Griselle**, **S. J.**; Vicomte **de Grouchy**; **Léon Gruel**; **Antoine Guillois**; **Gabriel Hanotaux**, de l'Académie française; **Henry Harrisse**; **Maurice Henriet**; **Henry Houssaye**, de l'Académie française; **Paul Lacombe**, des Amis des livres; **Frédéric Lachèvre**; **Abel Lefranc**, professeur au Collège de France; **Gustave Macon**, conservateur-adjoint du Musée Condé; **Ch. Malherbe**, archiviste de l'Opéra; **Paul Marais**, de la Bibliothèque Mazarine; **L. Marcheix**, conservateur des collections de l'Ecole des Beaux-Arts; **Henry Martin**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Abbé **J. B. Martin**, correspondant du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts; **Fernand Mazerolle**, archiviste-paléographe; **Edmond Maignien**, de la Bibliothèque de Grenoble; **Georges Monval**, archiviste de la Comédie-Française; **A. Morel-Fatio**, secrétaire de l'Ecole des Chartes; **Louis Morin**, typographe à Troyes; **Léon-Gabriel Pélissier**; **Emile Picot**, membre de l'Institut et de la Société des Bibliophiles français; Baron **Pichon**; **Pierre Pierrefitte**; Baron **Roger Portalis**, de la Société des Bibliophiles français; **Bernard Prost**, inspecteur général des Bibliothèques et des Archives; **Ernest Quentin-Bauchart**, de la Société des Bibliophiles français; **Ph. Renouard**; Vicomte **de Savigny de Moncorps**, de la Société des Bibliophiles français; **Gaston Schéfer**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Vicomte **de Spoelberch de Lovenjoul**; **Henri Stein**, archiviste aux archives nationales; Abbé **Tougard**; **Maurice Tourneux**; Abbé **Ch. Urbain**, vicaire général de Tarentaise; **Georges Vicaire**, de la Bibliothèque Mazarine, de la Société des Bibliophiles français, etc.

TÉLÉPHONE 238-85

SOMMAIRE DU 15 NOVEMBRE

Petits métiers et cris de Paris, causerie biblio-iconographique, par M. le Vte de Savigny de Moncorps, page 565.
Les Adenet dits aussi « Maillet », imprimeurs, libraires et relieurs..., par M. Louis Morin, page 585.
Lorédan Larchey (1831-1902), étude bio-bibliographique, par M. Paul Cottin (*suite*), page 595.
Les Miniaturistes à l'Exposition des « Primitifs français », par M. Henry Martin, (*suite*), page 606.
Les Souvenirs d'enfance et de jeunesse de Rabelais, page 617.
Bibliographie de quelques almanachs illustrés des XVIIIe et XIXe siècles, par M. F. Maquet (*suite*), page 621.
Chronique, page 626.
Revue de publications nouvelles, par M. Georges Vicaire, p. 630.
Livres nouveaux, page 631.

Supplément au BULLETIN DU BIBLIOPHILE
Livraison du 15 novembre 1904

PRIX DES ANNONCES DU « BULLETIN DU BIBLIOPHILE »

La page entière. . . **20** fr.
La demi-page . . . **12** fr.
Le quart de page . . **8** fr.

LA

GAZETTE DES BEAUX-ARTS

COURRIER EUROPÉEN DE L'ART ET DE LA CURIOSITÉ
(Fondée en 1859)
8, rue Favart, à Paris

Paraît une fois par mois. Chaque numéro est composé d'au moins 88 pages in-8, sur papier grand aigle ; il est en outre enrichi d'eaux-fortes, d'héliogravures et de gravures en couleurs tirées à part et de gravures imprimées dans le texte.

Les 12 livraisons de l'année forment 2 beaux et forts volumes ayant chacun plus de 500 pages.

FRANCE

Paris . . . . . Un an, 60 fr. ; six mois, 30 fr.
Départements . . . . . — 64 fr. ; — 32 fr.

ÉTRANGER

Etats faisant partie de l'Union postale. Un an, 68 fr. ; six mois, 34 fr.

Les abonnés à une année entière reçoivent gratuitement :

LA CHRONIQUE DES ARTS ET DE LA CURIOSITÉ

Les abonnements sont reçus aux bureaux de la GAZETTE DES BEAUX-ARTS, *chez les principaux libraires et dans tous les bureaux de poste.*

LA LIBRAIRIE H. LECLERC REÇOIT LES ABONNEMENTS

L'AMATEUR D'AUTOGRAPHES

Revue rétrospective et contemporaine

DIRIGÉE PAR

Noël CHARAVAY, expert en autographes

32e année. — 2e série

Le prix de l'abonnement est de **10** fr. par an.
Le numéro **1** franc.

Les abonnements sont reçus chez M. Noël CHARAVAY, rue Furstenberg, 3, à Paris. — Les abonnés reçoivent tous les catalogues d'autographes publiés par la maison Charavay.

seiller honoraire à la Cour de Cassation ; **Gaston Duval**, de la B
thèque de l'Arsenal ; **Charles Ephrussi** ; **Prince d'Essling**, de la S
des Bibliophiles français ; **Paul d'Estrée** ; **Alfred Franklin**, adjoin
teur de la Bibliothèque Mazarine ; **Pierre Gauthier** ; **Tony G**
Ch. de Grandmaison, archiviste honoraire d'Indre-et-Loire, corre
dant de l'Institut ; **R. P. Eugène Griselle**, S. J. ; Vicomte **de Groc**
Léon Gruel ; **Antoine Guillois** ; **Gabriel Hanotaux**, de l'Académie
çaise ; **Henry Harrisse** ; **Maurice Henriet** ; **Henry Houssaye**, de l'A
mie française ; **Paul Lacombe**, des Amis des livres ; **Frédéric Lach**
Abel Lefranc, professeur au Collège de France ; **Gustave M**
conservateur-adjoint du Musée Condé ; **Ch. Malherbe**, archivis
l'Opéra ; **Paul Marais**, de la Bibliothèque Mazarine ; **L. Marc**
conservateur des collections de l'Ecole des Beaux-Arts ; **Henry M**
de la Bibliothèque de l'Arsenal ; Abbé **J. B. Martin**, correspond
Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts ; **Fermond**
rolle, archiviste-paléographe ; **Edmond Maignien**, de la Bibliot
de Grenoble ; **Georges Monval**, archiviste de la Comédie-Fra
A. Morel-Fatio, secrétaire de l'Ecole des Chartes ; **Louis**
typographe à Troyes ; **Léon-Gabriel Pélissier** ; **Emile Picot**
de l'Institut et de la Société des Bibliophiles français ; **Pier**
Portalis, de la Société des Bibliophiles français ; **Bernard Pra**
teur général des Bibliothèques et des Archives ; **Ernest**
Bauchart, de la Société des Bibliophiles français ; **Ph.**
Vicomte **de Savigny de Moncorps**, de la Société des
français ; **Gaston Schéfer**, de la Bibliothèque de l'Arsen
Spoelberch de Lovenjoul ; **Henri Stein**, archiviste aux
nales ; Abbé **Tougard** ; **Maurice Tourneux** ; Abbé **Ch.**
général de Tarentaise ; **Georges Vicaire**, de la Bibliot
de la Société des Bibliophiles français, etc.

TÉLÉPHONE 238-85

SOMMAIRE DU 15 NOVEM

Petits métiers et cris de Paris, [illegible]
par M. le Vte DE SAVIGNY DE MONCORPS, [illegible]
Les Adenet dits aussi « Maillet », [illegible]
relieurs..., par M. LOUIS MORIN, page 580.
Lorédan Larchey (1831-1902), [illegible]
M. Paul COTTIN *(suite)*, page 596.
Les Miniaturistes à l'Exposition de

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET

DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

fondée en 1834

PAR

J. TECHENER

avec le concours de CHARLES NODIER, Baron JÉRÔME PICHON, PAUL LACROIX, G. PEIGNOT, J. C. BRUNET, etc., etc.

DIRECTEUR : GEORGES VICAIRE

N° 8-9. — 15 AOUT & 15 SEPTEMBRE

PARIS

LIBRAIRIE HENRI LECLERC

219, RUE SAINT-HONORÉ, 219

et 16, rue d'Alger

1904

LIBRAIRIE SPÉCIALE POUR L'HISTOIRE
Honoré CHAMPION, Éditeur
9, QUAI VOLTAIRE, 9 — PARIS (VIIe)

VIENT DE PARAITRE :

ITINÉRAIRE
DE
PARIS A JÉRUSALEM

Par JULIEN

DOMESTIQUE DE M. DE CHATEAUBRIAND

Publié d'après le manuscrit original avec une introduction et des notes

Par Édouard CHAMPION

Volume in-16 carré de 131 pages, de la **Collection Bleue** *(Petite Bibliothèque historique et littéraire)* avec une JUSTIFICATION DE TIRAGE et des FAC-SIMILÉS du manuscrit original. . . . . **3 fr. 50**

On connaissait des fragments de cet itinéraire par les *Mémoires d'Outre-Tombe* où Chateaubriand en cite quelques passages peu compromettants pour lui-même et avec des retouches. M. Edouard Champion, après une introduction qui prépare bien aux surprises du texte, publie le manuscrit de Julien d'après l'original, dans son intégrité et l'annote de comparaisons malicieuses. Cet ouvrage devient donc, en même temps qu'un contrôle du fameux *Itinéraire* de Chateaubriand aujourd'hui classique, un document intéressant pour l'histoire de ce grand esprit qui prenait souvent des fictions pour des réalités.

LIBRAIRIE HENRI LECLERC, 219, RUE SAINT-HONORÉ, PARIS

VIENT DE PARAITRE

LE

TOME TROISIÈME

DU

RÉPERTOIRE

DE LA

GAZETTE DE FRANCE

PAR

LE MARQUIS DE GRANGES DE SURGÈRES

Le tome quatrième et dernier est sous presse

Cet ouvrage a été honoré d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique.

L'INTERMÉDIAIRE

DES

CHERCHEURS ET CURIEUX

fondé en 1864 est un instrument de travail nécessaire à tous les érudits, littérateurs, collectionneurs, bibliophiles, professeurs, etc., en quête de renseignements originaux. Il prend la question qui lui est soumise, la transforme en circulaire, va frapper à la porte de tous les correspondants qu'il possède en France et à l'Etranger, et, le plus promptement possible, apporte la solution.

La table générale des matières, allant de 1864 à 1896, contient plus de cent mille questions et réponses, trouvailles, lettres et documents inédits.

Tous les abonnés de l'*Intermédiaire* sont ses collaborateurs.

L'*Intermédiaire des Chercheurs et Curieux* paraît les 7, 15, 22 et 30 de chaque mois en livraison de 48 colonnes de texte imprimé en caractères elzéviriens. Abonnements : France, un an, 16 fr. ; six mois, 9 fr. ; Etranger, un an, 18 fr. ; six mois, 10 fr. — Table des matières : 8 fr. 50 port compris

---

BIBLIOTHÈQUE DÉMONTABLE "ETNALAG"

Les rayons se fixent automatiquement à la hauteur **exacte** que l'on désire au moyen des **tasseaux coulissants**, par un dispositif spécial sans crémaillères.

Envoi franco sur demande de Notices, Devis, Renseignements, etc.

Émile GALANTE

75, Boulevard du Montparnasse, 75

Téléph. 721 68 PARIS (VIe)

La Maison se charge de l'INSTALLATION COMPLÈTE de SALLES de BIBLIOTHÈQUES

Librairie HENRI LECLERC, 219, rue Saint-Honoré.

ARCHIVES

DE LA

SOCIÉTÉ FRANÇAISE

DES

COLLECTIONNEURS

D'EX-LIBRIS

Cette revue mensuelle, dont chaque numéro est illustré d'une planche hors texte et de gravures dans le texte, s'occupe de tout ce qui a rapport aux marques de propriété du livre : Ex-Libris gravés ou autres, blasons, monogrammes imprimés en or sur les plats des livres, tant anciens que modernes, etc. Chaque numéro contient un questionnaire dans lequel les membres de la Société peuvent demander les renseignements dont ils ont besoin et provoquer des recherches.

ABONNEMENTS POUR 1904 :

FRANCE, un an : **18** fr. — ÉTRANGER, un an : **19** fr. **50**

Un numéro spécimen sera envoyé gratuitement sur demande affranchie.

Depuis le 1er Janvier 1902, la Librairie HENRI LECLERC est le dépositaire des

Archives de la Société française des Collectionneurs d'Ex-Libris.

LIBRAIRIE SPÉCIALE POUR L'HISTOIRE
Honoré CHAMPION, éditeur
Libraire de la Ville de Paris
9, Quai Voltaire, 9 — PARIS (VIIe)

VIENT DE PARAITRE :

LES PLUS ANCIENS MONUMENTS
DE LA
TYPOGRAPHIE PARISIENNE
PRÉFACES HISTORIQUES
Des premiers livres sortis des presses de Sorbonne
(1470-1472)
RECUEIL DE 80 FAC-SIMILÉS PRÉCÉDÉ D'UNE INTRODUCTION
PAR
Pierre CHAMPION

Texte et planches sur papier simili-japon dans un carton in-4, 50 exemplaires sont mis dans le commerce au prix de . . . . . 50 francs.

Les préfaces typographiques des livres sortis des presses de Sorbonne, présentées ici dans leur ensemble, pour la première fois, sont des monuments d'un grand intérêt pour l'histoire des débuts de l'imprimerie à Paris et de la réforme intellectuelle qui en fut la conséquence. Ces épîtres, lettres-préfaces, poésies ont pour auteur de véritables humanistes comme Guillaume Fichet, Jean Heynlin, Robert Gaguin, Pierre-Paul Vieillot. Leur importance littéraire, considérable, nous fait comprendre mieux la renaissance des lettres à Paris sous le règne de Louis XI. C'est d'ailleurs dans ce but que l'on a rassemblé ces morceaux et aussi commes types des premières impressions parisiennes, qui du premier coup furent correctes et atteignirent à la perfection typographique. Ces dédicaces nous renseignent également sur les conditions où débuta l'imprimerie à Paris. Ce fut une entreprise privée qui ne reçut aucune protection officielle : les remerciements que nous donnons en sont le meilleur témoignage et nous montrent dans quel milieu il convient de chercher les protecteurs de Jean Heynlin et Guillaume Fichet, qui installèrent à Paris les imprimeurs allemands. Ces pièces adressées comme de véritables missives ou conservées sous la forme de tirages à part, sont des spécimens uniques, dont la disparition n'aurait jamais pu être réparée. Nos fac-similés sont accompagnés de notices qui donnent les détails historiques indispensables à leur compréhension, à leur chronologie, et en soulignent tout l'intérêt.

LIBRAIRIE A. ROUQUETTE, 18, RUE LAFAYETTE, PARIS

VIENT DE PARAITRE :

LE QUINZIÈME FASCICULE

DU

MANUEL DE L'AMATEUR

DE

LIVRES DU XIXE SIÈCLE

1801-1893

Éditions originales — Ouvrages et périodiques illustrés Romantiques — Réimpressions critiques de textes anciens ou classiques — Bibliothèques et collections diverses — Publications des Sociétés de Bibliophiles de Paris et des départements Curiosités bibliographiques, etc., etc.

PAR

Georges VICAIRE

Avec une Préface de MAURICE TOURNEUX

OUVRAGE COURONNÉ PAR L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES LETTRES (Prix Brunet)
Et honoré d'une souscription du ministère de l'instruction publique et des beaux-arts

---

L'ouvrage complet, imprimé soigneusement par la *Société typographique de Châteaudun*, formera au minimum 6 volumes grand in-8, à deux colonnes, et sera publié en 20 fascicules environ de 12 ou 13 feuilles.

Le dernier fascicule contiendra un supplément pour les livres omis, ou pour ceux qui ont paru de *1894 à 1900*, ainsi qu'une table très copieuse. Dès qu'un volume est terminé, il est remis aux souscripteurs la couverture, le faux-titre et le titre de ce volume.

Le **Manuel de l'amateur de livres du XIXe siècle** est tiré à 1,000 exemplaires sur papier vélin et à 50 exemplaires sur papier vergé de Hollande, tous numérotés à la presse.

EN SOUSCRIPTION

Prix du fascicule sur papier vélin. . . . . **10 fr.**
— — — vergé de Hollande. . **20 fr.**

Aucun volume ni fascicule ne sera vendu séparément

IL N'EST FAIT AUCUN DÉPOT DE CET OUVRAGE

En vente les cinq premiers volumes

RÉPARATION

DES COUVERTURES DE LIVRES QUELQU'EN SOIT
L'ÉTAT DE DÉTÉRIORATION

PORTEFEUILLES, COFFRETS & TOUS OBJETS EN PEAUX
TRANSFORMATION DE RELIURES
EN BUVARD ET EN BOITE. — DORURE ANCIENNE. —
RACCORDS DES FILETS ET FLEURONS. —
RECONSTITUTION DES FERMOIRS ET ATTACHES etc....
INTERCALATION PRÉCISE DES EAUX-FORTES
ET AVANT LETTRES
Lavage — Encollage — Teintes — etc..

PUILLE

55. Faubourg Saint-Denis, 55

PARIS

LA CORRESPONDANCE

Historique et Archéologique

Ouvrage d'informations mutuelles entre Archéologues et Historiens.

La Correspondance historique et archéologique paraît le 25 de chaque mois, par fascicules de 32 pages. — Prix de l'abonnement : France, **10** fr. ; Étranger, **12** fr. ; un numéro séparé, **1** fr. **50**.

Prière d'adresser toutes les communications à M. le Directeur de la CORRESPONDANCE, 14, rue des Poitevins, Paris.

14e Année — **14e Année**

L'ERMITAGE

Revue mensuelle de Littérature

Directeur : ED. DUCOTÉ

UN AN : **6** francs. — LE NUMÉRO : **0** fr. **50** centimes

Spécimen contre 0 fr. 15 centimes

Redaction et administration : 19, rue Jean-Jacques Rousseau
— (*Paris Ier*) —

Vendôme. — Imp. F. Empaytaz ; G. Vilette, successeur.

ABONNEMENTS

AU

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

Revue mensuelle

PARIS, **12** FR. PAR AN. — DÉPARTEMENTS, **14** FR.
ÉTRANGER, **16** FR.

A la Librairie HENRI LECLERC, 219, rue Saint-Honoré
et 16, rue d'Alger.

On s'abonne également dans tous les bureaux de poste de la France et de l'Étranger.

Prière de s'adresser :

Pour tout ce qui concerne la rédaction, à M. GEORGES VICAIRE, Directeur du *Bulletin du Bibliophile*; pour ce qui concerne l'administration, à M. HENRI LECLERC.

Le *Bulletin du Bibliophile* annoncera tous les ouvrages relatifs aux manuscrits, à l'imprimerie, à la reliure, à la bibliographie, à la bibliophilie, au blason, aux documents inédits d'histoire, autographes, estampes ainsi que, les publications de luxe dont il sera envoyé un exemplaire à *M. GEORGES VICAIRE, 51, rue Scheffer, ou 219, rue Saint-Honoré (Librairie Henri Leclerc).*

LIBRAIRIE HENRI LECLERC

LIVRES RARES ET PRÉCIEUX

POÉTES ET LITTÉRATURE

DU XVIe SIÈCLE. — LIVRES A FIGURES SUR BOIS

Manuscrits sur vélin et avec miniatures

PIÉCES SUR L'HISTOIRE DE FRANCE

RELIURES ANCIENNES AVEC ARMOIRIES

INCUNABLES

Éditions originales des grands Auteurs français

BEAUX LIVRES MODERNES ILLUSTRÉS

Bons ouvrages de bibliothèque sur l'histoire de France
et la noblesse

ACHAT DE BIBLIOTHÈQUES

DIRECTION DE VENTES PUBLIQUES

EXPERTISES

Le Propriétaire-Gérant :
H. Leclerc.

Versailles. — Imp. Frédéric EMPAYTAZ *et* VILETTE *successeurs.*

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET

DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

fondée en 1834

PAR

J. TECHENER

avec le concours de Charles Nodier, Baron Jérôme Pichon, Paul Lacroix, G. Peignot, J. C. Brunet, etc., etc.,

---

Directeur : Georges Vicaire

N° 12. — 15 DÉCEMBRE

PARIS

LIBRAIRIE HENRI LECLERC

219, RUE SAINT-HONORÉ, 219

et 16, rue d'Alger

1904

Collaborateurs du *Bulletin du Bibliophile*.

MM. Marius Barroux, archiviste-adjoint de la Seine; **Henri Bérauld**, président de la Société des Amis des livres; **Jean Berlioux**; **Paul Beurdeley**; **Paul Bonnefon**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Henri Bouchot**, conservateur des estampes à la Bibliothèque Nationale; Abbé **H.-M. Boursaud**; **R. P. Henri Chérot**, S. J.; Marquis de **Chapiers**, de la Société des Bibliophiles français; **A. Claudin**, lauréat de l'Institut; **Henri Cordier**; **Paul Cottin**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Ernest Courbet**; **A. Desanville-Lachèvre**, de la Bibliothèque de Caen; **Léopold Delisle**, membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque Nationale; **Joseph Denais**; **Victor Déseglise**; **Félix Desvernay**, administrateur de la grande Bibliothèque de Lyon; **Léon Dorez**, de la Bibliothèque Nationale; **Emile Droit**; **Joseph Dumoulin**; **Alfred Duprè**, avocat à la Cour d'appel de Paris; **Duprè-Lasale**, conseiller honoraire à la Cour de Cassation; **Gaston Duval**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Charles Ephrussi**; **Prince d'Essling**, de la Société des Bibliophiles français; **Paul d'Estrée**; **Alfred Franklin**, administrateur de la Bibliothèque Mazarine; **Pierre Gauthiez**; **Tony Gentyl**; **Ch. de Grandmaison**, archiviste honoraire d'Indre-et-Loire, correspondant de l'Institut; **R. P. Eugène Grisselle**, S. J.; Vicomte de **Grouchy**; **Léon Gruel**; **Antoine Guillois**; **Gabriel Hanotaux**, de l'Académie française; **Henry Harrisse**; **Maurice Henrici**; **Henry Houssaye**, de l'Académie française; **Paul Lacombe**, des Amis des livres; **Frédéric Lachèvre**; **Abel Lefranc**, professeur au Collège de France; **Gustave Macon**, conservateur-adjoint du Musée Condé; **Ch. Malherbe**, archiviste de l'Opéra; **Paul Marais**, de la Bibliothèque Mazarine; **L. Marcheix**, conservateur des collections de l'École des Beaux-Arts; **Henry Martin**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Abbé **J. B. Martin**, correspondant du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts; **Fernand Mazerolle**, archiviste-paléographe; **Edmond Maignien**, de la Bibliothèque de Grenoble; **Georges Monval**, archiviste de la Comédie-Française; **A. Morel-Fatio**, secrétaire de l'École des Chartes; **Louis Morin**, typographe à Troyes; **Léon-Gabriel Pâlissier**; **Emile Picot**, membre de l'Institut et de la Société des Bibliophiles français; Baron **Noël Purtalis**, de la Société des bibliophiles français; **Bernard Prost**, inspecteur général des Bibliothèques et des Archives; **Ernest Quentin-Bauchart**, de la Société des Bibliophiles français; **Ph. Renouard**; Vicomte de **Reiset de Monconys**, de la Société des Bibliophiles français; **Gustave Schlefer**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Vicomte de **Spoelberch de Lovenjoul**; **Henri Stein**, archiviste aux archives nationales; Abbé **Todgard**; **Maurice Tourneux**; Abbé **Ch. Urbain**, vicaire général de Tarentaise; **Georges Vicaire**, de la Bibliothèque Mazarine, de la Société des Bibliophiles français, etc.

TÉLÉPHONE 238-86

SOMMAIRE DU 15 DÉCEMBRE.

Petits métiers et cris de Paris, causerie biblio-iconographique par M. le Vte de Savigny de Moncorps *(fin)*, page 625.

Les Miniaturistes à l'Exposition des « Primitifs français », par M. Henry Martin *(suite)*, page 650.

Lorédan Larchey (1831-1902), étude bio-bibliographique, par M. Paul Cottin *(suite)*, page 657.

Les Adenet dits aussi « Maillat », imprimeurs, libraires et relieurs..., par M. Louis Morin *(suite)*, page 663.

Nécrologie : Jules de Chantepie (1839-1901), par M. Félix Chambon, p. 669.

Bibliographie de quelques almanachs illustrés des XVIIIe et XIXe siècles, par M. C. Mercier *(suite)*, p. 673.

Revue de publications nouvelles, par M. Georges Vicaire, p. 681.

Chronique, page 687.

Livres nouveaux, page 691.

Table des Matières, p. 694.

Supplément au BULLETIN DU BIBLIOPHILE
Livraison du 15 décembre 1904

PRIX DES ANNONCES DU « BULLETIN DU BIBLIOPHILE »

La page entière. . . **20** fr.
La demi-page . . . **12** fr.
Le quart de page . . **8** fr.

LA

GAZETTE DES BEAUX-ARTS

COURRIER EUROPÉEN DE L'ART ET DE LA CURIOSITÉ
(Fondée en 1859)
8, rue Favart, à Paris

Paraît une fois par mois. Chaque numéro est composé d'au moins 88 pages in-8, sur papier grand aigle ; il est en outre enrichi d'eaux-fortes, d'héliogravures et de gravures en couleurs tirées à part et de gravures imprimées dans le texte.

Les 12 livraisons de l'année forment 2 beaux et forts volumes ayant chacun plus de 500 pages.

FRANCE

Paris . . . . . Un an, 60 fr. ; six mois, 30 fr.
Départements . . . . . — 64 fr. ; — 32 fr.

ÉTRANGER

Etats faisant partie de l'Union postale. Un an, 68 fr. ; six mois, 34 fr.

Les abonnés à une année entière reçoivent gratuitement :

LA CHRONIQUE DES ARTS ET DE LA CURIOSITÉ

Les abonnements sont reçus aux bureaux de la GAZETTE DES BEAUX-ARTS, *chez les principaux libraires et dans tous les bureaux de poste.*

LA LIBRAIRIE H. LECLERC REÇOIT LES ABONNEMENTS

L'AMATEUR D'AUTOGRAPHES

Revue rétrospective et contemporaine

DIRIGÉE PAR

Noël CHARAVAY, expert en autographes

32e année. — 2e série

Le prix de l'abonnement est de **10** fr. par an.
Le numéro **1** franc.

Les abonnements sont reçus chez M. Noël CHARAVAY, rue Furstenberg, 3, à Paris. — Les abonnés reçoivent tous les catalogues d'autographes publiés par la maison Charavay.

Collaborateurs du *Bulletin du Bibliophile.*

MM. Marius Barroux, archiviste-adjoint de la Seine **Henri Béraldi**, président de la Société des Amis des livres; **Jean Berlieux**; **Paul Beurdeley**; **Paul Bonnefon**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Henri Bouchot**, conservateur des estampes à la Bibliothèque Nationale; **Abbé H.-M. Bourseaud**; **R. P. Henri Chérot, S. J.**; Marquis **de Clapiers**, de la Société des Bibliophiles françois; **A. Claudin**, lauréat de l'Institut; **Henri Cordier**; **Paul Cottin**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Ernest Courbet**; **A. Decauville-Lachènée**, de la Bibliothèque de Caen; **Léopold Delisle**, membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque Nationale; **Joseph Denais**; **Victor Désèglise**; **Félix Desvernay**, administrateur de la grande Bibliothèque de Lyon; **Léon Dorez**, de la Bibliothèque Nationale; **Emile Droit**; **Joseph Dumoulin**; **Alfred Dupré**, avocat à la Cour d'appel de Paris; **Dupré-Lasale**, conseiller honoraire à la Cour de Cassation; **Gaston Duval**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; **Charles Ephrussi**; **Prince d'Essling**, de la Société des Bibliophiles françois; **Paul d'Estrée**; **Alfred Franklin**, administrateur de la Bibliothèque Mazarine; **Pierre Gauthiez**; **Tony Genty**; **Ch. de Grandmaison**, archiviste honoraire d'Indre-et-Loire, correspondant de l'Institut; **R. P. Eugène Griselle, S. J.**; Vicomte **de Grouchy**; **Léon Gruel**; **Antoine Guillois**; **Gabriel Hanotaux**, de l'Académie française; **Henry Harrisse**; **Maurice Henriet**; **Henry Houssaye**, de l'Académie française; **Paul Lacombe**, des Amis des livres; **Frédéric Lachèvre**; **Abel Lefranc**, professeur au Collège de France; **Gustave Macon**, conservateur-adjoint du Musée Condé; **Ch. Malherbe**, archiviste de l'Opéra; **Paul Marais**, de la Bibliothèque Mazarine; **L. Marcheix**, conservateur des collections de l'Ecole des Beaux-Arts; **Henry Martin**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Abbé **J. B. Martin**, correspondant du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts; **Fernand Mazerolle**, archiviste-paléographe; **Edmond Maignien**, de la Bibliothèque de Grenoble; **Georges Monval**, archiviste de la Comédie-Française; **A. Morel-Fatio**, secrétaire de l'Ecole des Chartes; **Louis Morin**, typographe à Troyes; **Léon-Gabriel Pélissier**; **Emile Picot**, membre de l'Institut et de la Société des Bibliophiles françois; Baron **Roger Portalis**, de la Société des Bibliophiles françois; **Bernard Prost**, inspecteur général des Bibliothèques et des Archives; **Ernest Quentin-Bauchart**, de la Société des Bibliophiles françois; **Ph. Renouard**; Vicomte **de Savigny de Moncorps**, de la Société des Bibliophiles françois; **Gaston Schéfer**, de la Bibliothèque de l'Arsenal; Vicomte **de Spoelberch de Lovenjoul**; **Henri Stein**, archiviste aux archives nationales; Abbé **Tougard**; **Maurice Tourneux**; Abbé **Ch. Urbain**, vicaire général de Tarentaise; **Georges Vicaire**, de la Bibliothèque Mazarine, de la Société des Bibliophiles françois, etc.

TÉLÉPHONE 238-85

SOMMAIRE DU 15 OCTOBRE

Les Miniaturistes à l'Exposition des « Primitifs français », par M. Henry Martin, (*suite*), page 509.
Lorédan Larchey (1831-1902), étude bio-bibliographique, par M. Paul Cottin, page 520.
Deux lettres inédites d'Alfred de Vigny, communiquées par M. le vicomte de Savigny de Moncorps, page 529.
Bernard de Requeleyne, baron de Longepierre, par M. le baron Roger Portalis (1659-1721), (*Fin*), page 532.
Les de Thou et leur célèbre bibliothèque, 1573-1680-1789 (d'après des documents inédits), par M. Henry Harrisse (*fin*), p. 541.
Bibliographie de quelques almanachs illustrés des XVIIIe et XIXe siècles, par M. F. Meunié (*suite*), page 552.
Chronique, page 558.
Revue de publications nouvelles, par M. Georges Vicaire, p. 560.
Livres nouveaux, page 562.

LIBRAIRIE HENRI LECLERC, 219, RUE SAINT-HONORÉ, PARIS

VIENT DE PARAITRE

LE

TOME TROISIÈME

DU

RÉPERTOIRE

DE LA

GAZETTE DE FRANCE

PAR

LE MARQUIS DE GRANGES DE SURGÈRES

Le tome quatrième et dernier est sous presse

Cet ouvrage a été honoré d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique.

LIBRAIRIE SPÉCIALE POUR L'HISTOIRE
Honoré CHAMPION, Éditeur
9, QUAI VOLTAIRE, 9 — PARIS (VIIe)

VIENT DE PARAITRE :

ITINÉRAIRE
DE
PARIS A JÉRUSALEM

Par JULIEN

DOMESTIQUE DE M. DE CHATEAUBRIAND

Publié d'après le manuscrit original avec une introduction et des notes

Par Édouard CHAMPION

Volume in-16 carré de 131 pages, de la **Collection Bleue** *(Petite Bibliothèque historique et littéraire)* avec une JUSTIFICATION DE TIRAGE et des FAC-SIMILÉS du manuscrit original. . . . . **3 fr. 50**

On connaissait des fragments de cet itinéraire par les *Mémoires d'Outre-Tombe* où Chateaubriand en cite quelques passages peu compromettants pour lui-même et avec des retouches. M. Edouard Champion, après une introduction qui prépare bien aux surprises du texte, publie le manuscrit de Julien d'après l'original, dans son intégrité et l'annote de comparaisons malicieuses. Cet ouvrage devient donc, en même temps qu'un contrôle du fameux *Itinéraire* de Chateaubriand aujourd'hui classique, un document intéressant pour l'histoire de ce grand esprit qui prenait souvent des fictions pour des réalités.

LIBRAIRIE HENRI LECLERC, 219, RUE SAINT-HONORÉ, PARIS

VIENT DE PARAITRE

LE

TOME TROISIÈME

DU

RÉPERTOIRE

DE LA

GAZETTE DE FRANCE

PAR

LE MARQUIS DE GRANGES DE SURGÈRES

Le tome quatrième et dernier est sous presse

Cet ouvrage a été honoré d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique.

L'INTERMÉDIAIRE

DES

CHERCHEURS ET CURIEUX

fondé en 1864 est un instrument de travail nécessaire à tous les érudits, littérateurs, collectionneurs, bibliophiles, professeurs, etc., en quête de renseignements originaux. Il prend la question qui lui est soumise, la transforme en circulaire, va frapper à la porte de tous les correspondants qu'il possède en France et à l'Etranger, et, le plus promptement possible, apporte la solution.

La table générale des matières, allant de 1864 à 1896, contient plus de cent mille questions et réponses, trouvailles, lettres et documents inédits.

Tous les abonnés de l'*Intermédiaire* sont ses collaborateurs.

L'Intermédiaire des Chercheurs et Curieux **paraît les 7, 15, 22 et 30 de chaque mois en livraison de 48 colonnes de texte imprimé en caractères elzéviriens. Abonnements : France, un an, 16 fr. ; six mois, 9 fr. ; Etranger, un an, 18 fr. ; six mois, 10 fr. — Table des matières : 8 fr. 50 port compris**

BIBLIOTHÈQUE DÉMONTABLE "ETNALAG"

Les rayons se fixent automatiquement à la hauteur **exacte** que l'on désire au moyen des **tasseaux coulissants,** par un dispositif spécial sans crémaillères.

Envoi franco sur demande de Notices, Devis, Renseignements, etc.

Émile GALANTE

75, Boulevard du Montparnasse, 75

Téléph. 721.68 PARIS (VIe)

La Maison se charge de l'INSTALLATION COMPLÈTE de SALLES de BIBLIOTHÈQUES

Librairie HENRI LECLERC, 219, rue Saint-Honoré.

ARCHIVES

DE LA

SOCIÉTÉ FRANÇAISE

DES

COLLECTIONNEURS

D'EX-LIBRIS

Cette revue mensuelle, dont chaque numéro est illustré d'une planche hors texte et de gravures dans le texte, s'occupe de tout ce qui a rapport aux marques de propriété du livre : Ex-Libris gravés ou autres, blasons, monogrammes imprimés en or sur les plats des livres, tant anciens que modernes, etc. Chaque numéro contient un questionnaire dans lequel les membres de la Société peuvent demander les renseignements dont ils ont besoin et provoquer des recherches.

ABONNEMENTS POUR 1904 :

FRANCE, un an : **18** fr. — ÉTRANGER, un an : **19** fr. **50**

Un numéro spécimen sera envoyé gratuitement sur demande affranchie.

Depuis le 1er Janvier 1902, la Librairie HENRI LECLERC est le dépositaire des

Archives de la Société française des Collectionneurs d'Ex-Libris.

LIBRAIRIE SPÉCIALE POUR L'HISTOIRE
Honoré CHAMPION, éditeur
Libraire de la Ville de Paris
9, Quai Voltaire, 9 — PARIS (VIIe)

VIENT DE PARAITRE :

LES PLUS ANCIENS MONUMENTS
DE LA
TYPOGRAPHIE PARISIENNE
PRÉFACES HISTORIQUES
Des premiers livres sortis des presses de Sorbonne
(1470-1472)
RECUEIL DE 80 FAC-SIMILÉS PRÉCÉDÉ D'UNE INTRODUCTION
PAR
Pierre CHAMPION

Texte et planches sur papier simili-japon dans un carton in-4, 50 exemplaires sont mis dans le commerce au prix de . . . . . 50 francs.

Les préfaces typographiques des livres sortis des presses de Sorbonne, présentées ici dans leur ensemble, pour la première fois, sont des monuments d'un grand intérêt pour l'histoire des débuts de l'imprimerie à Paris et de la réforme intellectuelle qui en fut la conséquence. Ces épîtres, lettres-préfaces, poésies ont pour auteur de véritables humanistes comme Guillaume FICHET, Jean HEYNLIN, Robert GAGUIN, Pierre-Paul VIEILLOT. Leur importance littéraire, considérable, nous fait comprendre mieux la renaissance des lettres à Paris sous le règne de Louis XI. C'est d'ailleurs dans ce but que l'on a rassemblé ces morceaux et aussi commes types des premières impressions parisiennes, qui du premier coup furent correctes et atteignirent à la perfection typographique. Ces dédicaces nous renseignent également sur les conditions où débuta l'imprimerie à Paris. Ce fut une entreprise privée qui ne reçut aucune protection officielle : les remerciements que nous donnons en sont le meilleur témoignage et nous montrent dans quel milieu il convient de chercher les protecteurs de Jean HEYNLIN et Guillaume FICHET, qui installèrent à Paris les imprimeurs allemands. Ces pièces adressées comme de véritables missives ou conservées sous la forme de tirages à part, sont des spécimens uniques, dont la disparition n'aurait jamais pu être réparée. Nos fac-similés sont accompagnés de notices qui donnent les détails historiques indispensables à leur compréhension, à leur chronologie, et en soulignent tout l'intérêt.

LIBRAIRIE A. ROUQUETTE, 18, RUE LAFAYETTE, PARIS

VIENT DE PARAITRE :

LE QUINZIÈME FASCICULE

DU

MANUEL DE L'AMATEUR

DE

LIVRES DU XIXE SIÈCLE

1801-1893

Éditions originales — Ouvrages et périodiques illustrés Romantiques — Réimpressions critiques de textes anciens ou classiques — Bibliothèques et collections diverses — Publications des Sociétés de Bibliophiles de Paris et des départements Curiosités bibliographiques, etc., etc.

PAR

Georges VICAIRE

Avec une Préface de MAURICE TOURNEUX

OUVRAGE COURONNÉ PAR L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES LETTRES (Prix Brunet)
Et honoré d'une souscription du ministère de l'instruction publique et des beaux-arts

---

L'ouvrage complet, imprimé soigneusement par la *Société typographique de Châteaudun*, formera au minimum 6 volumes grand in-8, à deux colonnes, et sera publié en 20 fascicules environ de 12 ou 13 feuilles.

Le dernier fascicule contiendra un supplément pour les livres omis, ou pour ceux qui ont paru de *1894 à 1900*, ainsi qu'une table très copieuse. Dès qu'un volume est terminé, il est remis aux souscripteurs la couverture, le faux-titre et le titre de ce volume.

Le **Manuel de l'amateur de livres du XIXe siècle** est tiré à 1,000 exemplaires sur papier vélin et à 50 exemplaires sur papier vergé de Hollande, tous numérotés à la presse.

EN SOUSCRIPTION

Prix du fascicule sur papier vélin. . . . . **10 fr.**
— — — vergé de Hollande. . **20 fr.**

Aucun volume ni fascicule ne sera vendu séparément

IL N'EST FAIT AUCUN DÉPOT DE CET OUVRAGE

En vente les cinq premiers volumes

RÉPARATION

DES COUVERTURES DE LIVRES QUELQU'EN SOIT
L'ÉTAT DE DÉTÉRIORATION

PORTEFEUILLES, COFFRETS & TOUS OBJETS EN PEAUX
TRANSFORMATION DE RELIURES
EN BUVARD ET EN BOITE. — DORURE ANCIENNE. —
RACCORDS DES FILETS ET FLEURONS. —
RECONSTITUTION DES FERMOIRS ET ATTACHES etc....
INTERCALATION PRÉCISE DES EAUX-FORTES
ET AVANT LETTRES
Lavage — Encollage — Teintes — etc..

PUILLE

55. Faubourg Saint-Denis, 55

PARIS

LA CORRESPONDANCE

Historique et Archéologique

Ouvrage d'informations mutuelles entre Archéologues et Historiens.

La Correspondance historique et archéologique paraît le 25 de chaque mois, par fascicules de 32 pages. — Prix de l'abonnement : France, **10** fr. ; Étranger, **12** fr. ; un numéro séparé, **1** fr. **50**.

Prière d'adresser toutes les communications à M. le Directeur de la CORRESPONDANCE, 14, rue des Poitevins, Paris.

14e Année **14e Année**

L'ERMITAGE

Revue mensuelle de Littérature

Directeur : ED. DUCOTÉ

UN AN : **6** francs. — LE NUMÉRO : **0** fr. **50** centimes

Spécimen contre 0 fr. 15 centimes

Redaction et administration : 19, rue Jean-Jacques Rousseau
— (*Paris Ier*) —

Vendôme. — Imp. F. Empaytaz ; G. Vilette, successeur.

ABONNEMENTS

AU

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

Revue mensuelle

PARIS, **12** FR. PAR AN. — DÉPARTEMENTS, **14** FR.
ÉTRANGER, **16** FR.

A la Librairie HENRI LECLERC, 219, rue Saint-Honoré
et 16, rue d'Alger.

On s'abonne également dans tous les bureaux de poste de la France et de l'Étranger.

Prière de s'adresser :

Pour tout ce qui concerne la rédaction, à M. GEORGES VICAIRE, Directeur du *Bulletin du Bibliophile*; pour ce qui concerne l'administration, à M. HENRI LECLERC.

Le *Bulletin du Bibliophile* annoncera tous les ouvrages relatifs aux manuscrits, à l'imprimerie, à la reliure, à la bibliographie, à la bibliophilie, au blason, aux documents inédits d'histoire, autographes, estampes) ainsi que les publications de luxe dont il sera envoyé un exemplaire à *M. GEORGES VICAIRE, 51, rue Scheffer*, ou *219, rue Saint-Honoré (Librairie Henri Leclerc)*